

**VIE
DU VÉNÉRABLE**

JEAN EUDES

INSTITUTEUR DE LA CONGRÉGATION

DE JÉSUS ET MARIE

ET DE L'ORDRE DE NOTRE-DAME DE CHARITÉ

AUTEUR DU CULTE LITURGIQUE DES SACRÉS-CŒURS

PAR

LE P. D. BOULAY

Prêtre de la Congrégation de Jésus et Marie.

1 6 6 6 - 1 6 8 0

Tome IV

P A R I S

RENÉ HATON, LIBRAIRE -ÉDITEUR

35, Rue BONAPARTE, 35

(Près Saint-Germain-des-Prés)

1908

TABLE DE L'APPENDICE.(du T.4) -105-

	Pages.
NOTE I.- Propre de la Congrégation de Jésus et Marie .	3
NOTE II.- Impression des Constitutions de Notre-Dame-de-Charité.	26
NOTE III.- Lettre de M. de Maupas à Clément X	28
NOTE IV.- Récit du voyage du P. de Bonnefond à Lorette, etc . . .	30
NOTE V.- Brefs de Clément X relatifs aux Confréries des SS. Cœurs.	34
NOTE VI.- Supplique de M. Boniface	40
NOTE VII. Extrait du P. Batterel sur le voyage du P. de Bonnefond.	40
Lettres des PP. de l'Oratoire contre le P. Eudes. . . .	45
NOTE VIII Réponse de M. de Launay-Hue à la lettre de M. Dufour .	53
NOTE IX. Voyage et entrée des Soeurs de Notre-Dame-de-Charité à Hennebont	67
NOTE X.- Langue, syntaxe, style et composition du P. Eudes . . .	69
NOTE XI.- Testament de M. de Melleville	72
NOTE XII. - Le Chapitre et le Séminaire d'Évreux	73
NOTE XIII. - Union du Prieuré du désert au Séminaire d'Évreux	74
NOTE XIV. - Épitaphe du P. Eudes par la Conférence de Cambremer.....	75
NOTE XV. - Décret de la Sacrée Congrégation des Rites sur les miracles du P. Eudes .	78
NOTE XVI. - Influence du P. Eudes sur la dévotion aux SS. Cœurs et vœu de Louis XVI	84

Table des matières du t.4.

1 -

CHAPITRE PREMIER.

Vue d'ensemble.

État de la Communauté de Notre-Dame-de-Charité: les sœurs Marie-Angélique de Balde et Marie du Saint-Esprit de Seillanfaye; Lettre du P. Eudes à la Mère Patin. - État de la Congrégation de Jésus et Marie: séminaire de Caen; séminaire de Coutances; séminaire et collège de Lisieux: M. Crestey et le P. Eudes; séminaire de Rouen. - Le P. Eudes en 1666: vision de la soeur Collet. - Tableau de la dernière phase de la vie du Vénérable: travaux et fondations; luttes et croix.

2 5 -

CHAPITRE DEUXIÈME.

Mission d'Évreux et Établissement du Séminaire.

(1666-1668).

M. Henri Cauchon de Maupas du Tour: talents et vertus, son amitié pour le P.. Eudes. - Mission d'Évreux le P. Eudes et les novateurs. - Fondation du séminaire d'Évreux: essais de réformation du clergé sous M. Boutault; lettres-patentes de Louis XIV; achat du terrain nécessaire par M. de Maupas; intrigues jansénistes; lettres d'institution de M. de Maupas; générosité du prélat; patrons du séminaire; personnel: les PP. Dudouit et Desdes; M. Ledoux de Melleville déclaré fondateur du séminaire et résignation du Père Eudes de son prieuré de Sainte-Suzanne; autres bienfaiteurs.

4 1 -

CHAPITRE TROISIÈME.

Missions. - Le P. Eudes et les Missions Étrangères.

(1667-1668).

En 1667, mission de Rouen: son succès malgré les intrigues jansénistes; missions de Besneville, Pecey, Brucheville, au diocèse de Coutances. - Le P. Eudes et M.. Langlois, aux Missions étrangères. - En 1668, missions de Marigny, Carentan, Montfarville, le Plessis, au diocèse de Coutances. - Mort du P. Doucet.

5 2 -

CHAPITRE QUATRIÈME.

Manuel de Piété. - Offices et Messes. - L'Office du très Saint Cœur de Marie.
Le Manuel de Piété, forme définitive de la spiritualité du P. Eudes et complément de ses oeuvres spirituelles et sacerdotales. - Le Propre de la Congrégation de Jésus et Marie: Offices et Messes:

Avertissement du P. Eudes: but et constitution du recueil; éditions de 1668 et 1672, remaniements. -
L'Office du très Saint Cœur de Marie et l'objet de la dévotion au Saint Cœur.

(1668).

73 -

CHAPITRE CINQUIÈME.

Insigne dévotion du P. Eudes envers Marie.

Contrat d'alliance. - Progrès du culte du saint Cœur.

(1668).

89 -

CHAPITRE SIXIÈME

Notre-Dame-de-Charité: Mort de la mère Patin; Élection de la Mère Marie du Saint-Sacrement Pierre.

(1668).

101 -

CHAPITRE SEPTIÈME.

Le Séminaire de Rouen. - Missions.

Le P. Eudes et l'Abbé du Val-Richer.

(1668-1669).

La Peste à Rouen: Lettre du P. Eudes à ses confrères; le P. de Montaigu et les Écoles charitables de filles. - Missions de Montsurvent, Notre-Dame-de-Cenilly, Quettehou, au diocèse de Coutances. - Visite du P. Eudes au Val-Richer: l'abbé Dominique Georges, son ministère en Lorraine, à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, au Pré d'Auge, établissement des conférences ecclésiastiques, réformation de l'Abbaye du Val-Richer; sa liaison avec le Vénérable; le Vénérable au Val-Richer; impressions et souvenirs des religieux; une conférence aux religieux.

117 -

CHAPITRE HUITIÈME

Le Séminaire d'Évreux. - Le P. Eudes et M. Boudon.

(1669-1672).

Démêlés à Évreux pour la perception de la taxe prélevée par le séminaire sur les bénéfices: divers arrêts royaux; conclusion de l'affaire. Épreuves de M. Boudon: ses difficultés avec M. de Maupas; explication de la conduite du P. Eudes.

135 -

CHAPITRE NEUVIÈME

Mission et Établissement du Séminaire de Rennes.

(1669-1670).

Mission de Rennes: Observations du P. Eudes sur l'époque de cette mission; durée de la mission, zèle et vigueur du P. Eudes, sa lettre à la Mère Saint-Gabriel; heureux résultats; satisfaction de M. de la Vieuville; autres missions dans le diocèse. - Établissement du séminaire de Rennes: désirs du clergé et essais de formation cléricale; proposition de M. de la Vieuville et acceptation du P. Eudes; lettres-patentes et lettres d'institution; personnel du séminaire: les PP. de Bauquemare et Campaing; libéralités des habitants; popularité du séminaire; ouverture et exercices; le P. Vaguel et l'œuvre des missions: bienfaits de M. de la Vieuville.

151 -

CHAPITRE DIXIÈME

Le P. Eudes et le Refuge de Rennes.

(1670).

La confrérie de Notre-Dame des Miracles et du Sacré-Cœur de la Bienheureuse Vierge. - Le Refuge de Rennes: démarche de M. de la Vieuville auprès de la Mère Patin, en 1668; Mlle Heurtaut: son enfance extraordinaire, sa jeunesse et sa vocation à Notre-Dame-de-Charité, ses noviciats, ses épreuves, sa sortie; son sage gouvernement au Refuge de Rennes, faits merveilleux; le P. Eudes et la Mère Marie de la Trinité Heurtaut: leurs instances auprès de M. de la Vieuville pour appeler des Religieuses de Notre-Dame-de-Charité; nouvelle démarche du prélat; lettre du P. Eudes à la Mère Marie du Saint-Sacrement Pierre; rejet de la demande et raisons probables; courageuse persévérance de la Mère Marie de la Trinité Heurtaut, sur les conseils du Vénérable.

163 -

CHAPITRE ONZIÈME.

Rennes: Fête et Office du Divin Cœur de Jésus.

(1670).

Première fête solennelle et publique du Divin Cœur de Jésus. - Pourquoi, intentionnellement la première, cette fête n'a été établie par le P. Eudes qu'après celle du Saint Cœur de Marie. - Comment le P. Eudes y disposa progressivement les peuples. - La dévotion au Divin Cœur dans la Congrégation de Jésus et Marie. - Office du Divin Cœur de Jésus: analyse et appréciation; conclusions.

183 -

CHAPITRE DOUZIÈME.

Le P. Eudes et l'Approbation de l'Office du Divin Cœur de Jésus. (1670-1671).

Approbation des docteurs Le Goux, de Blanger, Trousseville: La Dévotion au Cœur adorable de Jésus. - Approbation de M. de Loménie de Brienne: deux observations. - Approbations de M. de Maupas du Tour, de MM. de Harlay de Champvallon et de Nesmond. - Un article du Testament du P. Eudes: raison de son zèle pour les Saints Cœurs. - Mort des PP. Cavalier, Dufrène, Durand, Biard, de Béthon.

195 -

CHAPITRE TREIZIÈME.

Missions de Versailles et de Vernon

(1671).

Retour du P. Eudes à Caen. - Achats à Notre-Dame-de-Charité; mort de Mme de Langrie. - Voyage à Paris: Lettre du P. Eudes à la Mère Marie du Saint-Sacrement Pierre. - Mission du château de Versailles: la ville et le château de Versailles; bienveillant accueil du roi; état de la cour; visites à quelques princes ou seigneurs; la prédication du Vénérable devant la reine et devant le roi; résultats de la mission; une leçon aux courtisans; don royal de deux mille livres pour la chapelle de Caen; le P. Hubert, chapelain du château de Versailles, son zèle pour la maison de Dieu, le chien d'un grand seigneur; projet d'une communauté de six chapelains pour le Château de Versailles. - Le P. Eudes, chef de missions au diocèse de Paris; son testament; nouvelles persécutions à Paris et en Basse-Normandie. - Le P. Blouët de Camilly, théologal de Coutances. - La Probation à Caen. - Les PP. Dudy et Moisson. - Mission de Vernon: Lettre du P. Eudes à la Sœur Saint-Gabriel de Chaulnes. - Mort des PP. Mouton et Yon.

211 -

CHAPITRE QUATORZIÈME.

Donation Traversay et coadjutorerie d'Évreux.

(1671-1672).

Deux projets de M. Hardouin de Préfixe: leur insuccès. - Proposition de Mme Traversay: contrat de donation entre vifs; opposition et accusations de M. Poitevin, curé de Saint-Josse; réponse du P. Eudes; arrêts du parlement en faveur des marguilliers de Saint-Josse; requête du P. Eudes au roi et lettres d'institution; difficultés pour leur enregistrement; ordre du roi et résistance des magistrats; le P. Mannoury chargé de cette affaire; cessation des poursuites. - Désir de M. de Maupas d'avoir le P. Eudes pour coadjuteur; démarches en ce sens; alarmes du Serviteur de Dieu; résistance et refus final du P. Ferrier, confesseur du roi.

223 -

CHAPITRE QUINZIÈME.

Établissement de la Fête du Divin Cœur de Jésus.

Le P. Eudes, auteur du culte liturgique du Sacré-Cœur.

(1672),

Lettre-circulaire du P. Eudes pour l'établissement de la fête publique du Cœur de Jésus dans ses séminaires. - La Congrégation de Jésus et Marie dédiée premièrement et principalement au Divin Cœur de Jésus; prédictions du P. Eudes relatives à la célébration solennelle des fêtes du Cœur de Marie et du Cœur de Jésus dans l'Église universelle; la royauté du Cœur de Jésus; pouvoir attribué par le P. Eudes aux Évêques dans l'approbation des fêtes; le rôle du P. Eudes et de sa Société dans le développement du culte du Sacré-Cœur. - Célébration de cette fête dans les séminaires; le P. Eudes et M. de Médavy: lettre du Vénérable. - Établissement de cette fête chez les Bénédictines de Montmartre, les Bénédictines du Saint-Sacrement, les Visitandines, etc., à Notre-Dame de Charité; difficultés au monastère de Caen.

245 -

CHAPITRE SEIZIÈME.

Notre-Dame-de-Charité. - Missions de Saint-Germain-en-Laye et d'Èlbeuf.

(1672-1673).

Lettres du P. Eudes à diverses religieuses de Notre-Dame-de-Charité. - Mission de Saint-Germain-en-Laye: désir de la cour; démarche de la reine; retard de la mission; fixation de sa date; mort du P. Blouët de Than; arrivée du P. Eudes et succès de la mission. - Séjour du P. Eudes à Paris; ses relations avec l'abbaye et l'abbesse de Montmartre; donation de Mme de Guise. - Mission à Elbeuf: deux coups de tonnerre, récit du Vénérable, succès de la mission.

263 -

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.

Voyage du P. de Bonnefond à Rome.

(1673-1675).

Lettre de l'archevêque de Thèbes, nonce à Paris. - Supplique de M. Henri de Maupas. - M. Paturel, mandataire du P. Eudes. - Le duc d'Estrées, ambassadeur à Rome: lettres de Louis XIV. - Le cardinal de Bouillon et le mémoire du P. Eudes; lettre du nouveau nonce, François Nerli; information d'Angelo Farratini et du Supérieur général de la Mission. - Voyage du P. de Bonnefond à Rome: son départ; lettre de l'archevêque de Paris; séjour chez le Grand-Duc de Toscane, et lettres de recommandation; arrivée à Rome; lettres au P. Eudes; visites à M. Paturel, à M. de Montaconti, aux cardinaux Brancacio, Cibo, Vidoni, au duc d'Estrées; lettre du roi au duc; première désillusion; opposition de Messieurs de Saint-Lazare soutenue par trois cardinaux; visite au cardinal Bona: lettre au P. Eudes; confirmation de l'opposition de Messieurs de Saint-Lazare; mémoire du P. de Bonnefond; opposition des cardinaux; démission du cardinal Brancacio et nomination de trois cardinaux; vacances; reprise de l'affaire et production de trois pièces contraires au P. Eudes; conclusion: nouvelle information. - Démarche du P. Eudes et de M. Auvry auprès de Farratini; lettres de Farratini et de la reine au cardinal Altieri. - Lettre collective de l'archevêque de Paris, des évêques de Lisieux, d'Évreux, de Rennes, de M. Auvry à Clément X; opposition du cardinal d'Estrées; conseils du P. de Bonnefond au P. Eudes; factum contre le P. Eudes; voyage du P. de Bonnefond à Lorette; obtention de Brefs et de Bulles: diverses lettres; importance de ces Brefs d'après le R. P. Le Doré; retour du P. de Bonnefond; visite à l'archevêque de Paris; arrivée à Caen et reprise de la supériorité du séminaire: lettre du P. François de la Haye à son frère.

299 -

CHAPITRE DIX-HUITIÈME.

Supplique de M. Boniface et disgrâce du P. Eudes.

(1673-1675).

Supplique de M. Boniface: son histoire. - Sa découverte par les ennemis du P. Eudes et sa communication au roi: colère de Louis XIV. - Lettre du Procureur général au P. Eudes, qui se disculpe par acte public. - Nouvelles accusations de ses ennemis et départ pour Paris, visite à l'Archevêque. - Découverte de la supplique par le P. de Bonnefond, qui en montre les défauts. - Démarches et déclarations de M. Boniface. - Disgrâce et exil du P. Eudes: Lettre à Colbert. - Mémoire et Protestation du P. Eudes à Louis XIV: leur inutilité. - Calomnie nouvelle et ressentiment de la Duchesse de Guise.

315 -

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME.

Le Séminaire de Valognes, les Jansénistes et l'Oratoire
contre le P. Eudes.

(1671-1675).

Le Séminaire de Valognes et M. de Loménie de Brienne: griefs des directeurs contre l'évêque et le P. Eudes, leur animosité. - Série de lettres des Jansénistes et des Oratoriens contre le P. Eudes. - Guerre de libelles contre le P. Eudes: attaques contre Marie des Vallées et le culte du Saint Cœur de Marie; défense du Jansénisme. - Admirable patience du Serviteur de Dieu; son silence; diverses lettres. - Lettre du P. Eudes à une abbesse de l'Ordre de Saint-Benoît. - Assemblée de Meulan; pleine justification de M. de Loménie de Brienne et du P. Eudes. - Lettre du P. Eudes à M. Trochu. - Déclaration du P. Eudes à M. de Nesmond.

347 -

CHAPITRE VINGTIÈME

Notre-Dame-de-Charité: Monastères de Caen, Rennes,
Hennebont, Guingamp.

(1676-1679).

CAEN: Supérieurat de la Mère Marie de la Nativité Herson: mort de la Mère du Saint-Sacrement Pierre; divers deuils: réformes dans la Communauté; révision des Constitutions et rédaction du Coutumier: préface du P. Eudes; acte capitulaire d'acceptation du Coutumier; lettre de la Mère Marie de la Trinité Heurtaut, observations sur cette lettre. - Supérieurat de la Mère Marie de l'Enfant-Jésus de Bois-David: union de prières de l'Ordre avec les Bénédictines du Saint-Sacrement; fréquentes visites du P. Eudes au monastère; ses recommandations; une statue de la Sainte Vierge; accord passé entre les Prêtres du séminaire et les Religieuses de la Charité. - RENNES: gouvernement des Mères Marie de Saint-Julien le Blond et Marie-Angélique de Balde: étroitesse des logements, pauvreté du monastère, prospérité du noviciat; prophétie de la Mère Marie de la Trinité Heurtaut relativement aux fondations des monastères de Hennebont et de Guingamp. - HENNEBONT: donation de Mme de Brie, hésitation de la Mère Herson, mort de la fondatrice et opposition faite par ses héritiers; départ des Soeurs et leur arrivée à Hennebont; excellente réputation du monastère. - GUINGAMP: autorisation de la ville et de l'évêque, achat de terrain; arrivée des Religieuses; constructions et organisation: la Mère Heurtant. - PARIS: projet de fondation, lettre du P. Eudes à Mme d'Argouge, prédiction du Vénérable.

347 -

CHAPITRE VINGTIÈME (1)

Notre-Dame-de-Charité: Monastères de Caen, Rennes,

Hennebont, Guingamp.

(1676-1679).

CAEN: Supérieurat de la Mère Marie de la Nativité Herson: mort de la Mère du Saint-Sacrement Pierre; divers deuils: réformes dans la Communauté; révision des Constitutions et rédaction du Coutumier: préface du P. Eudes; acte capitulaire d'acceptation du Coutumier; lettre de la Mère Marie de la Trinité Heurtaut, observations sur cette lettre. - Supérieurat de la Mère Marie de l'Enfant-Jésus de Bois-David: union de prières de l'Ordre avec les Bénédictines du Saint-Sacrement; fréquentes visites du P. Eudes au monastère; ses recommandations; une statue de la Sainte Vierge; accord passé entre les Prêtres du séminaire et les Religieuses de la Charité. - RENNES: gouvernement des Mères Marie de Saint-Julien le Blond et Marie-Angélique de Balde: étroitesse des logements, pauvreté du monastère, prospérité du noviciat; prophétie (le la Mère Marie de la Trinité Heurtaut relativement aux fondations des monastères de Hennebont et de Guingamp. - HENNEBONT: donation de Mme de Brie, hésitation de la Mère Herson, mort de la fondatrice et opposition faite par ses héritiers; départ des Soeurs et leur arrivée à Hennebont; excellente réputation du monastère. - GUINGAMP: autorisation de la ville et de l'évêque, achat de terrain; arrivée des Religieuses; constructions et organisation: la Mère Heurtant. - PARIS: projet de fondation, lettre du P. Eudes à Mme d'Argouge, prédiction du Vénérable.

367 -

CHAPITRE VINGT-UNIÈME.

Dernières années et derniers travaux du P. Eudes.

(1676-1679).

Lettre du P. de Bonnefond au P. Eudes.- Diverses missions et mission de Saint-Lô; son succès, présence de M. de Loménie de Brienne, sermons de controverse et conversions de huguenots, clôture solennelle et ascendant du Vénérable. - Lettre du P. Eudes à l'archevêque de Paris. - Sermons en faveur de l'Hôpital général de Caen. - La Probation au prieuré de Notre-Dame-du-Désert, puis à Launay. - Vacance de la supériorité à Caen et résidence du Vénérable au séminaire. - Divers ouvrages: L'Enfance admirable de la sainte Mère de Dieu: Dédicace à Marie-Thérèse, division de l'ouvrage, son caractère; le Mémorial de la vie ecclésiastique: son objet et ses cinq parties, son utilité; le Prédicateur apostolique: objet et valeur; L'homme chrétien, Tout Jésus, Faveurs de la sainte Vierge à l'Église de Coutances, Méditations, Sermons, l'Office divin, d'après le P. Hérambourg; éloge des ouvrages du Vénérable.

387 -

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME.

Le Cœur admirable de la très Sacrée Mère de Dieu ou la
Dévotion au très Saint Cœur de la B. V. Marie.

(1680).

Dernier article du Mémorial. - Jugement du P. Hérabourg sur l'ouvrage: le Cœur Admirable. ~
Épître dédicatoire à la duchesse de Guise. - Objet et division, résumé et appréciation de l'ouvrage. - Le
douzième livre sur le Cœur de Jésus. - Jugement du cardinal Pitra.

405 -

CHAPITRE VINGT-TROISIÈME.

Maladie du P. Eudes. - Recouvrement de la faveur royale.
(1678-1679).

Infirmités du P. Eudes et façon toute chrétienne dont il les endure: témoignage du P. Hérabourg. -
Grave maladie du P. Eudes en 1678 et ses saintes dispositions: lettre du P. du Four à la Mère Saint-Gabriel
et lettre du P. Eudes à la même. - Démarches du P. Eudes pour fléchir la colère de Louis XIV: sa requête; ses
lettres à MM. Auvry et de Champvallon, au P. Lachaise; redoublement de prières; succès de ses démarches;
voyage à Saint-Germain: récit de sa réception par le Roi; son retour à Caen.

417 -

CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME.

Assemblées de 1679 et de 1680: Élection du P. Blouët de Camilly.
(1679-1680).

Grave accident arrivé au P. Eudes. - Choix d'un coadjuteur et Petite Assemblée de 1679: élection du
P. de Bonnefond, et prescription des Petites Assemblées. - Désaccord entre les Pères du séminaire de Caen
et les Religieuses de Notre-Dame- de-Charité: Contrat, désintéressement du P. Eudes. - Infirmités
croissantes du Vénérable, inquiétudes de ses confrères; Assemblée générale du 26 juin 1680: ses
membres; divers deuils; élection du P. Blouët de Camilly: Actes de l'Assemblée; humilité du P. Eudes.

433 -

CHAPITRE VINGT-CINQUIÈME.

Gouvernement du P. Eudes.

Séminaire (le Caen. - Séminaire de Coutances: constructions, le P. Moisson. - Solitude de Launay et
les Écoles de filles de Périers. - Séminaire de Lisieux: M. Léonor II de Matignon ; le P. Mannoury et le P.
Cartel supérieurs. - Séminaire de Rouen et le P. Morard. - Séminaire d'Evreux: mort de M. de Melleville
et de M. de Maupas ; Notre-Dame du Désert. - Séminaire de Rennes: M. de Lavardin et le P. Jourdan II -
Gouvernement du P. Eudes: idée qu'il se forme de la supériorité, la charité, âme de son gouvernement, sa
douceur, sa cordialité pour tous, sa fermeté pleine de condescendance.

453 -

CHAPITRE VINGT-SIXIÈME.

Derniers jours et mort du P. Eudes.

(1680).

Dernière retraite du P. Eudes: sa préparation à la mort; Mémoire et Testament. - Visite à Notre-Dame-de-Charité. - Sa dernière maladie: sa patience et sa paix; arrivée du P. Blouët de Camilly; médication inutile. - Réception du Saint-Viatique: ses admirables sentiments. - Avis aux religieuses de Notre-Dame-de-Charité et aux Carmélites de Caen. - Réception de l'Extrême-Onction. - Visite de Mme de Camilly. - Dernières paroles du Vénérable à ses Frères; sa sainte mort.

471 -

CHAPITRE VINGT-SEPTIÈME.

Funérailles et Éloges (1680).

Translation des restes du Vénérable en 1810 et en 1884.

Exposition des restes du P. Eudes, et concours du peuple. - Refus de son coeur aux Religieuses de Notre-Dame-de-Charité. - Funérailles et épitaphe. - Éloges divers: M. d'Auvry, la Conférence de Cambremer, Hermant, le P. Hélyot, Huet. - Anniversaire de la mort du Vénérable: éloges funèbres de M. Jollain et de M. de la Paluelle. - Ouverture du tombeau en 1810, et translation des restes soit à Notre-Dame de la Gloriette, soit à Notre-Dame-de-Charité: M. Caffarelli. - Reconnaissance de ces restes en 1884 et leur translation dans la chapelle de l'Annonciation: monument du P. Eudes.

494 -

CHAPITRE VINGT-HUITIÈME.

Vertus du P. Eudes 1.

But de ces derniers chapitres. - Caractère de la vertu du P. Eudes son invincible patience et persévérance. - Son amour de Dieu. - Son amour des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie et de leurs noms bénis. - Son humilité, source de douceur, confiance et gratitude. - Sa soumission à la divine Volonté et son obéissance. - Sa haine du péché et du monde. - Son zèle pour le salut des âmes et sa charité universelle. - Son esprit, de religion et sa tendre piété.

509 -

CHAPITRE VINGT-NEUVIÈME.

Guérisons merveilleuses obtenues par l'intercession
du P. Eudes.

Apparition au P. Damême, à Launay. - Au XVIIe et au XVIIIe siècle, guérisons à Notre-Dame-de-Charité de Caen, de Guingamp, de Tours, de Paris; au séminaire de Rennes. - Au XIXe siècle, guérisons à Notre-Dame-de-Charité de Marseille, de Rennes, au Noviciat Saint-Joseph de Kerlois. - Au XXe siècle, guérisons à Blackley]-Manchester (Angleterre), à Gysegem (Belgique), à X... (Dordogne).

538 -LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Épilogue.

PREMIÈRE PARTIE

De la Mort du P. Eudes à la Révolution Française.

538 ARTICLE I. Congrégation de Jésus et Marie.

551 ARTICLE II. Ordre de Notre-Dame-de-Charité.

562 ARTICLE III. La Société des Enfants du Cœur
admirable de la Mère de Dieu.

568 ARTICLE IV CULTES DES SS.COEURS.

DEUXIÈME PARTIE. De la Révolution Française à nos jours

571 ARTICLE I. Congrégation de Jésus et de Marie.

576 ARTICLE II. Ordre de Notre-Dame-de-Charité.

579 ARTICLE III. La Société des Enfants du Cœur
Admirable de la Mère de Dieu .

582 ARTICLE IV. Le Culte des Sacrés-Cœurs.

1 -

V I E

du

VÉNÉRABLE JEAN EUDES

1 -

CHAPITRE PREMIER.

Vue d'ensemble.

État de la Communauté de Notre-Dame-de-Charité: les sœurs Marie-Angélique de Balde et Marie du Saint-Esprit de Seillanfaye; Lettre du P. Eudes à la Mère Patin. - État de la Congrégation de Jésus et Marie: séminaire de Caen; séminaire de Coutances; séminaire et collège de Lisieux: M. Crestey et le P. Eudes; séminaire de Rouen. - Le P. Eudes en 1666: vision de la soeur Collet. - Tableau de la dernière phase de la vie du Vénérable: travaux et fondations; luttes et croix.

Avec ce quatrième volume, nous abordons la période dernière et capitale de la vie du Vénérable Jean Eudes.

Capitale, elle l'est, à notre avis, par l'importance des événements qui la remplissent, par l'éclat des travaux et des œuvres, par l'éminence des vertus; elle l'est plus encore par l'auréole de sainteté qui nimbe le front du Serviteur de Dieu et lui attire la religieuse vénération des peuples, à genoux sur son passage, par les luttes qu'il soutient, par les pesantes croix qu'il porte; elle l'est surtout par sa mort précieuse devant le Seigneur, admirable couronnement d'une admirable existence, par les hommages publics

2 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

rendus à sa mémoire, par les grâces miraculeuses attribuées à son intercession. Car ces derniers faits, quoique posthumes, ressortissent à l'histoire de sa vie, qu'ils complètent en l'illustrant: ils en prolongent l'activité et l'énergie au-delà du tombeau. *Beati qui moriuntur in Domino!... Opera enim eorum sequuntur illos: Bienheureux, dirons-nous en modifiant légèrement le sens d'une parole connue, bienheureux ceux qui meurent dans le Seigneur: ils ne cessent point d'agir, et leurs œuvres, plus que jamais appuyées du concours divin, attestent leur crédit au ciel et leur impérissable vitalité.*

Mais, avant d'entrer dans ce nouvel exposé des faits, il ne semble pas inutile d'embrasser d'un coup d'œil l'œuvre accomplie et l'œuvre à accomplir, afin d'en mieux mesurer la grandeur. Par là aussi sera plus justement appréciée la somme d'efforts et de peines, de courage et de vertu, requise de l'ouvrier pour leur réalisation. Tel est l'objet du présent chapitre. Nous y poursuivrons un double dessein: d'une part, exprimer exactement l'état des diverses fondations du Vénérable en 1666, et, d'un crayon rapide, esquisser sa mâle et sainte figure, telle qu'elle apparaissait alors à ses contemporains, voilà pour le passé; de l'autre, grouper, dans un tableau d'un saisissant relief, les événements qu'il nous reste à raconter, et y montrer, plus encore que dans les précédents, le sceau de la chancellerie du ciel, le triomphe de la croix, voilà pour l'avenir.

Après vingt-cinq ans d'épreuves et de tribulations presque continuelles, la Communauté de Notre-Dame-de-Charité se voyait enfin solidement établie.

Au temporel, sa situation s'était considérablement améliorée. Sans avoir la richesse, elle ne connaissait plus l'extrême pauvreté. Au lieu d'une habitation d'emprunt,

SŒUR MARIE-ANGÉLIQUE DE BALDE. 3 -

elle en possédait une en propre: et, si les aménagements désirables n'y étaient pas encore exécutés, il y avait espoir d'arriver prochainement à une organisation sortable pour l'œuvre et pour la régularité de la vie commune.

Au spirituel, la bulle d'Alexandre V11, en l'érigeant en Ordre religieux, lui avait conféré une stabilité qui défiait les coups de ses adversaires. Par là même, le principal obstacle à son recrutement se trouvait renversé. Seize religieuses avaient fait profession solennelle, le jour de l'Ascension, et plusieurs autres s'apprétaient à les imiter, en particulier la sœur Marie-Angélique de Balde, une de ces âmes d'élite, dont l'élection divine est une marque incontestable d'approbation céleste pour les monastères qui les reçoivent.

Née dans le calvinisme, et fille d'un religieux apostat, Marie-Angélique avait abjuré l'hérésie avec toute sa famille. La cérémonie avait eu lieu solennellement à la Sainte Chapelle, en présence de la cour, de six cardinaux et de trente-sept évêques. Puis, tandis que son père se retirait à Bayeux chez M. Servien, son parent, et que son frère et ses soeurs étaient honorablement placés par les soins d'Anne d'Autriche, elle avait suivi sa mère à Notre-Dame-de-Charité, pour y attendre l'ouverture de la maison des Nouvelles-Catholiques. La vocation religieuse n'avait pas tardé à la porter vers l'Ordre naissant. Entrée au postulat, après quelque résistance à l'appel d'En-haut et malgré l'opposition des siens, elle avait été, bientôt après, admise au noviciat. En 1661; elle y menait une vie toute d'humilité, de mortification, de cordialité, d'abnégation et de sacrifice, vertus dont elle ne devait jamais se départir.

De sa naissance à sa mort, son existence, marquée du sceau divin, abonde en interventions miraculeuses. Par exemple, quand elle vient au monde, elle porte une croix

4- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

imprimée sur le front, sur l'estomac et sur les épaules, et d'autres empreintes en forme de clous. Mise en péril de mort par une dysenterie très grave, elle est sauvée par l'héroïsme de sa mère, qui s'offre à Dieu pour mourir à sa place. Une nuit, tentée contre sa vocation, elle s'écrie avec ferveur: « Mon Dieu, ne permettez pas, s'il vous plaît, que le démon me chasse de cette Communauté où votre grâce m'a conduite! » Et Dieu se rend sensiblement présent à elle: il la reconforte, il éloigne le tentateur.

Marie-Angélique devait être une des colonnes de l'Ordre. La Mère Patin, qui avait promptement remarqué ses grandes qualités, voulut donner à l'édifice de ses vertus un fondement solide, et, de concert avec la maîtresse des novices, elle l'exerçait à la pratique d'une véritable humilité (1).

Les compagnes de la sœur de Balde n'étaient ni moins vertueuses, ni moins éprises de saint idéal, ni moins généreuses dans la consommation de leur sacrifice. On le vit bien, à la fin de cette même année 1666, dans la maladie et la mort de la sœur Marie du Saint-Esprit de Seillanfaye (2).

Placée à Notre-Dame-de-Charité, pour éviter des meurtres entre les prétendants qui se disputaient sa main, elle n'y était pas demeurée longtemps, sans éprouver, le désir de se consacrer à Dieu. Un moment

ébranlée par les prières et les larmes de sa mère, elle avait été raffermie dans son pieux dessein par une parole du P. Eudes. Après son admission parmi les Sœurs, modèle de toutes les vertus, une seule crainte troublait son âme, celle de n'être point acceptée à la sainte profession, faute de la dot nécessaire que ses parents lui refusaient. Dieu la tira de peine, en

(1). P. ORY, Les Origines de Notre-Dame-de-charité, P. 11, Rennes, ch. II, pp. 304-309.

(2). Ibid, P. I ch.XV11, p. 131.

MALADIE DE PLUSIEURS RELIGIEUSES.

5 -

l'appelant à lui, à la suite d'une longue maladie admirablement supportée. Elle mourut le 15 décembre 1666.

En même temps que la sœur de Seillanfaye, plusieurs autres religieuses furent également malades. La nouvelle en parvint au Vénérable, alors en mission à Cérisy-Montpinchon ou à Saint-Eny; et, toujours plein de sollicitude pour ses chères Filles, il adressa à la Mère Patin la lettre suivante:

MA TRÈS CHÈRE MÈRE,

Je suis fort touché de la maladie de nos chères Sœurs, et spécialement de celle de ma chère fille Marie du Saint-Esprit; mais la très adorable volonté de Dieu soit faite en tout et partout! Je vous prie de l'assurer que j'aurai grand soin d'elle au saint Autel, où je n'oublie aucune de toutes les autres. Quand quelqu'une de nos Soeurs est en grand péril, il est bon que quelques-unes des autres partagent entre elles les Exercices de la Préparation à la mort, qui sont en la partie V11e du Royaume de Jésus, afin de les faire pour la malade, et de lui dire cela, afin qu'elle y consente et qu'elle s'y unisse de coeur et de volonté. Je vous prie, ma chère Mère, de dire cela à toutes nos Soeurs, afin qu'elles s'en souviennent. Je les salue toutes très cordialement et les remercie de leurs prières pour cette mission, sur laquelle Dieu verse de grandes bénédictions (1). »

La mort ne fit pas d'autre victime que la sœur Marie du Saint-Esprit; et si, dans la suite, elle creusa de nouveaux vides, la Communauté, nous le verrons, ne cessa pas de recevoir des postulantes et de s'accroître; en sorte qu'en 1668, à la mort de la Mère Patin, elle put élire une supérieure de l'Institut, et qu'en 1673 elle se trouva assez nombreuse et assez forte pour essaimer.

Ajoutons que, depuis l'établissement de la Communauté des Nouvelles-Catholiques par M. Servien en 1658, les repenties demeurent l'unique objet de l'apostolat des

(1). P. Ory, Les Origines de Notre-Dame-de-Charité, P. 1, ch. XVII P.130.

6-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Religieuses. C'est aussi le seul qui soit mentionné dans la bulle d'Alexandre VII, et, nous l'avons dit, c'est la raison même de leur existence. La présence de quelques pensionnaires dans leur maison, dames pieuses, désireuses de mener une vie retirée, ou jeunes filles de bonne famille, qui y viennent faire leur éducation, n'est qu'une oeuvre accessoire, ayant pour but de fournir des ressources ou de faciliter le recrutement. Les unes et les autres pourront disparaître, suivant les exigences des temps, sans que l'essence même de l'Institut en soit le moins atteinte.

Que si, maintenant, nous venons à considérer la Congrégation de Jésus et Marie, nous ne pouvons que constater son affermissement et son progrès. Sans doute, elle n'est pas encore approuvée par le Saint-Siège, et même elle n'est pas près de l'être; elle n'en paraît pas moins fermement consolidée. Elle compte

déjà quatre établissements « en de bonnes villes », pour parler comme le P. Ignace-Joseph de Jésus-Maria 1, et d'autres se préparent: car, de tous côtés, les évêques la réclament dans leurs diocèses, pour y fonder des séminaires et y donner des missions. De ces demandes réitérées, nous avons pour garant, non seulement la parole de son fondateur ou de ses annalistes, mais aussi les affirmations de Louis XIV, d'Anne d'Autriche et de prélats tels que MM. de Champvallon, de Lesseville, Auvry, de Matignon, etc. 2. A cela, du reste, rien d'étonnant, vu l'éclat et la fécondité de ses travaux apostoliques, vu l'excellente formation qu'elle donne au clergé. Le malheur est que le nombre encore restreint de ses membres l'empêche de satisfaire tous ces désirs, et, de même, la violente opposition

1. Cf. T. III ch. XXII p. 378.

2. Cf. T III, ch. XXII p. 361; ch. XXV, pp. 421, 426, 427, 429, 430.

LE SÉMINAIRE DE CAEN.

7 -

que la pureté de sa foi et l'ardeur de son zèle lui suscitent parmi les adversaires de la saine doctrine.

Quant à ses établissements, ils sont tous en voie de prospérité, y compris celui de Rouen, qui n'a plus autant à souffrir de la pénurie des débuts. Assurément, dans cette ville comme à Caen, la haine des Jansénistes ou les rancunes de l'Oratoire, réservent bien des épreuves aux Fils du Vénérable; mais, par contre, ils y trouvent de chaudes amitiés, qui leur sont d'un puissant réconfort.

A Caen, le P. Mannoury, qui, en 1662, a succédé au P. Le Mesle, en qualité de supérieur du séminaire, vient de céder la place au P. Léonor de Béthon, dit de Saint-Michel (1), pour reprendre la direction du séminaire de Lisieux.

Le P. de Béthon, nous l'avons vu (2), est entré dans la Congrégation en 1660. Sa probation terminée, le P. Eudes l'a envoyé à Paris, pour y étudier en théologie; et, dans cette science, ses progrès n'ont pas été moins rapides, ses succès moins éclatants qu'en philosophie. A des talents si remarquables il joint une rare modestie, une religion profonde, une éminente sainteté: aussi Supérieur et confrères fondent-ils sur lui de grandes espérances. Sa nomination au gouvernement de la maison de Caen n'a donc surpris personne, loin de là: tous l'ont accueillie avec une sympathie marquée; et sa sagesse, sa prudence, son aimable gravité, son humeur toujours égale ne font et ne feront que les confirmer dans ces sentiments d'estime et de respectueuse affection.

(1) Nous l'avons dit, on changeait facilement de nom, à cette époque. De là l'usage, dans la Congrégation de Jésus et Marie, de prendre un autre nom, quand le nom de famille éveillait quelque image fâcheuse, ou simplement par piété.

(2). Cf. T. III, ch. XI, p. 187.

LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES. 8 -

Directeurs et séminaristes habitent toujours la Vieille-Mission, et ils l'habiteront longtemps encore, puisqu'on ne posera la première pierre des nouveaux bâtiments que le 1er Septembre 1691, sous le généralat du P. Blouët de Camilly (1). Mais ils supportent courageusement les incommodités d'une demeure mal appropriée à sa destination actuelle et devenue trop étroite, tout en aspirant à une installation meilleure.

La faveur de M. de Nesmond pour cette maison ne se dément point. Il la visite souvent et sans se faire annoncer; il se plaît à exhorter les ordinands à la piété, à l'étude, à la régularité; il s'invite lui-même à leur table, et, pour ne déranger en rien la Communauté, il se fait apporter son repas de l'évêché, admirable simplicité, qui ne peut qu'édifier ses prêtres et les attacher plus fortement à sa personne (2);

enfin, il loue à ses frais, et durant bien des années, les bâtiments nécessaires pour loger les ecclésiastiques, qui affluent et qu'il assiste dans leurs besoins (3).

Cependant la chapelle du futur séminaire s'élève lentement; et si la libéralité du P. de Béthon, qui consacre à sa construction la part de patrimoine dont il peut disposer, en active momentanément les travaux, elle ne sera, néanmoins, entièrement achevée et solennellement consacrée par le même Mgr de Nesmond que le 29 novembre 1687, c'est-à-dire plus de sept ans après la mort du P. Eudes (4).

A Coutances, M. Eustache de Lesseville est mort après un trop court épiscopat, où il s'est montré constamment prélat pieux et zélé, dévoué aux intérêts spirituels et temporels

(1). P. COSTIL, Annales, T. II, Liv. IX, ch. VIII, §. 31.

(2). Ibid. T. I, Liv. VI, ch. V, § 19.

(3). Ibid. ch. IV, § 16.

(4) Ibid. T. II, Liv. IX, ch. VIII, § 31.

SÉMINAIRE DE COUTANCES. 9 -

de son Église, et particulièrement soucieux de la liturgie et de la dignité du culte. Il s'était rendu à Paris, pour assister à l'Assemblée du clergé, lorsque, le 8 décembre 1665, il fut soudainement frappé d'apoplexie. On l'inhuma aux Grands-Augustins, dans le caveau de sa famille.

Chez lui, l'amour de l'ordre et de la régularité s'alliait à une douceur et à une mansuétude qui ne l'abandonnaient jamais, même dans les réprimandes et la répression des abus. Aussi sa perte excite-t-elle d'universels regrets parmi ses diocésains, et plus encore parmi ses prêtres. La Congrégation de Jésus et Marie, qui n'a eu qu'à se louer de ses bons offices, partage ces sentiments.

Le choix d'un évêque est, en tout temps, chose fort importante; il l'est plus que jamais à l'époque troublée où se produit ce deuil. Ni le P. Eudes ni ses confrères ne se désintéressent donc de ce choix: ils y aident par leurs prières et par leur influence. L'évêché de Coutances est tout d'abord offert par la cour à Henri-Louis de Loménie, fils de Henri-Louis de Loménie, comte de Brienne et de Montbrun, baron de Pougy, et de Louise de Béon. Retiré depuis deux ans à l'Oratoire, sa famille désire l'en voir sortir: il refuse. On se tourne alors vers son frère puîné, Charles François, abbé de Saint-Éloy de Noyon, de Saint-Médard de Soissons et de Saint-Germain d'Auxerre, et, connu dans le monde sous le nom de comte de Montbrun et d'abbé de Brienne: il accepte. Nommé le 5 décembre 1666, il ne sera préconisé que le 12 décembre 1667; sacré deux mois plus tard, le 19 février 1668, il n'entrera dans sa ville épiscopale que le 28 octobre suivant. Quoiqu'il soit un partisan déclaré des doctrines gallicanes, ni le P. Eudes ni les Pères de Coutances n'auront sujet de s'affliger de ce choix. Prélat régulier, sévère pour lui-même et pour les autres, il continuera le bien commencé par ses deux derniers

10- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

prédécesseurs: il accordera au séminaire la même protection dont ils l'avaient honoré; avec le P. Blouët de Camilly, dont il fera son vicaire général, il luttera efficacement contre l'invasion du jansénisme dans le Cotentin.

Cependant, les Fils du P. Eudes poursuivent avec zèle leur apostolique mission parmi le clergé et parmi le peuple, à la satisfaction de tous. Les ecclésiastiques affluent dans le séminaire, et leur nombre toujours croissant appelle des bâtiments nouveaux, que le P. Blouët de Camilly entreprendra d'élever en 1672 (1). En attendant, le P. Dudy, qui gouverna la maison vers cette époque (2), augmente, par des

acquisitions, les terrains qui en dépendent, et ce, malgré des oppositions assez vives.

Quant à la Probation, le P. François de la Haye en est devenu le directeur, après le départ du P. de Montaigu pour le séminaire de Rouen. Homme d'oraison, très instruit des choses divines par ses études et par son expérience, et menant une vie des plus mortifiées, il sait faire régner la grâce dans les cœurs, il inspire à ses jeunes confrères

« la pratique de leurs devoirs autant par la force de ses exemples que par les charmes de ses innocents discours », la parole est du P. Costil (3). Une lettre, qu'il écrivit au P. Eudes en cette même année 1666, atteste la ferveur de son petit troupeau et sa profonde humilité.

« Notre-Seigneur », y lisons-nous, « continue ses bénédictions sur nos jeunes frères, et je vous avoue, mon très cher Père, que j'en ai bien de la consolation. C'est grand dommage qu'ils n'aient une autre personne que moi, qui me crois obligé, en conscience, de vous en avertir. Car, hélas! qui suis-je? Recommandez-moi, s'il vous plaît, à Notre-Seigneur et à sa sainte Mère, et demandez-leur pour moi l'esprit de pénitence et

(1). Cf. P. COSTIL, Annales, T. I, Liv. VII, ch. IV, §18.

(2). Le P. du Pont avait été relevé de sa charge, sur ses instances, en 1661.

(3). P. COSTIL, Fleurs, T. II, XXIV.

SÉMINAIRE DE LISIEUX. 11 -

d'humilité, car j'en ai un très grand besoin; et, de plus, vous êtes chargé de toutes mes sottises (1) »

Ainsi pensent et parlent les saints: ils se réputent incapables d'emplois où leur mérite éclate à tous les yeux.

A Lisieux, nous venons de le dire, le P. Mannoury a repris la charge de supérieur, qu'il avait laissée au P. de Longval en 1662; mais il la quittera bientôt pour aller diriger le séminaire d'Évreux. Il y aura pour successeur le P. Vaguel, dont nous avons fait l'éloge (2), homme intérieur et mortifié, brûlant de zèle pour le salut des âmes, qui se recommandera par la prudence et la douceur de son gouvernement.

Sous ces divers supérieurs, séminaire et collège prospèrent; dans celui-ci même, il n'y a plus de professeurs externes, et l'uniformité de conduite chez ceux qui le dirigent sert beaucoup au bon ordre et à la discipline. D'autre part, les missions données par les Prêtres de la Congrégation de Jésus et Marie sont accompagnées des plus abondantes bénédictions du ciel. Aussi, pour leur marquer son estime et son contentement, M. de Matignon augmente-t-il leurs pouvoirs dans son diocèse de la façon la plus honorable, par un acte public du 8 juin 1663; et, en 1668, il défend à son fermier dans le bail qu'il lui fait de ses rentes seigneuriales, de rien exiger du séminaire pour celles qui lui sont dues, à raison de son comté de Lisieux, sur les maisons qui constituent le fonds de cet établissement.

Voici la teneur du premier acte:

« La considération des grandes bénédictions qu'il plaît à Dieu de donner au travail des Prêtres de la Congrégation des Séminaires, dont Nous avons établi une maison en notre ville de Lisieux, par nos lettres

(1). P. COSTIL, Fleurs, T. II, XXIV.

(2). Cf. T. II, ch. XVIII, pp. 380-381.

du 25 octobre 1653, tant dans les fonctions du séminaire et du collège que dans les exercices des missions, Nous porte à leur donner tous les pouvoirs qui peuvent rendre leurs emplois plus utiles à la gloire de Dieu et au salut des âmes qu'il Nous a commises.

« A ces causes, désirant augmenter les permissions données par nos lettres du 15 avril 1654 et du 20 avril 1656, Nous déclarons, par celles-ci, leur accorder plein pouvoir d'absoudre de tous cas et censures à Nous réservés, même de l'hérésie, de dispenser de toutes les suspenses et irrégularités dont Nous pourrions dispenser, de commuer et dispenser des vœux, de dispenser sur les empêchements occultes et autres cas arrivant aux mariages, et de se servir de tous les pouvoirs et permissions susdites, tant en leur église ou chapelle, dans le dit collège de cette ville de Lisieux, qu'en tout autre lieu de notre diocèse; accordons au supérieur de notre séminaire et au supérieur des dites missions qu'ils feront par ce diocèse, de bénir les ornements sacerdotaux, les linges servant aux autels et autres choses semblables, comme aussi d'associer pour confesser, tant dans les dites missions que séminaire, tous et tels prêtres approuvés de Nous ou de quelque autre Prélat, qu'ils en jugeront capables; auxquels prêtres ainsi associés Nous donnons les mêmes pouvoirs ci-dessus accordés;

Pourront encore, les dits supérieurs de nos dits séminaire et missions, convoquer et assembler les ecclésiastiques, tant en notre séminaire qu'aux missions, en un lieu séparé des laïcs, pour leur faire des conférences sur l'importance de leur ministère et sur les fonctions qui en dépendent;

Et, afin que les sieurs Curés de notre diocèse puissent être soulagés en leurs fonctions par l'assistance qu'ils recevront des prêtres de notre dit séminaire, Nous permettons aux dits prêtres du séminaire, présents et à venir, qui seront nommés par le dit supérieur du séminaire, de se transporter aux paroisses où ils seront appelés par nos Curés, où les dits prêtres pourront prêcher, catéchiser, confesser et faire toutes fonctions avec le même pouvoir que s'ils faisaient la mission;

Ordonnons enfin aux dits prêtres du séminaire de Nous rendre fidèle compte de ce qui se sera passé dans les missions, à la fin d'icelles, pour y apporter par Nous tels règlements qu'il appartiendra (1). »

Cet acte montre combien M. de Matignon entraît dans les vues du P. Eudes et quelle confiance il accordait à ses Fils.

(1). P. COSTIL, Annales, T. I, Liv. VI, ch.V, § 21.

M. CRESTEY ET LE P. EUDES. - 1 3 -

Et l'évêque de Lisieux et les Pères du séminaire et du collège ont, à la même époque, la satisfaction de voir un des amis et des plus fervents admirateurs du P. Eudes, M. Pierre Crestey, les seconder, dans leur œuvre de régénération chrétienne et sacerdotale, par la création d'un collège et d'une sorte de séminaire dans une humble paroisse située à l'extrémité sud-ouest du diocèse, le Mesnil-Imbert. Nous n'avons point eu l'occasion de nommer ce Serviteur de Dieu, une des gloires de la Normandie, et c'est le lieu de le faire; nous le devons, d'ailleurs, car il entretint, toute sa vie, un grand commerce de lettres avec le Vénérable qu'il avait pris pour modèle et pour conseiller. Il aimait à lui rendre visite, ou même à s'enfermer dans le séminaire de Caen pour y faire ses retraites annuelles (1); et ce fut, à son exemple et par ses avis, qu'il entreprit tant d'œuvres pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Né, le 17 novembre 1622, d'une honorable et chrétienne famille de Trun, au diocèse de Sées, Pierre Crestey fut un enfant de bénédiction, qui donna, dès son bas âge, des signes d'une éminente sainteté.

aucun examen.(1).

On peut croire que le P. Eudes, qui, en 1660, reprochait au P. du Pont, supérieur de Coutances, ses relations amicales avec le séminaire de Valognes, entaché de jansénisme,

(1). Ajoutons que le M. Crestey, ami et disciple de l'abbé du Val-Richer, comme il l'était du P. Eudes, établit dans sa paroisse une conférence ecclésiastique, qui se réunissait tous les mois, et qu'il fut, à l'exemple des deux, un ardent propagateur de la dévotion aux Saints-Cœurs.

16- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

voyait d'un tout autre œil les relations des Pères de Lisieux avec le séminaire du Mesnil-Imbert. Aussi bien, ce séminaire n'était-il pas établi à l'instar des siens, et n'y retrouvait-on pas le même esprit, les mêmes exercices, la même religieuse et solide formation ?

Ainsi le zèle du Vénérable suscitait une sainte et féconde émulation pour la restauration de la discipline ecclésiastique, comme il avait fait pour la rénovation de l'esprit chrétien. Ceux qui l'avaient entendu, ceux qui l'avaient vu à l'œuvre, poussés par l'esprit de Dieu, s'efforçaient de marcher sur ses traces, et d'accomplir sur un théâtre moins large, ce qu'il accomplissait en grand dans la Normandie et dans les provinces avoisinantes.(1)

L'influence de ses Fils ne sera pas moins féconde, et dès 1669, nous verrons, à Rouen, le P. de Montaigu donner une nouvelle forme aux Écoles charitables des filles et prescrire à leurs directrices des règlements, qui en assureront le bon fonctionnement.

Le nom du P. de Montaigu nous ramène aux établissements du Vénérable, avec le séminaire de Rouen. Le P. Faucon, dit de Sainte-Marie, précédemment employé au séminaire de Coutances, y a recueilli la lourde succession du P. Manchon, et il y donne une grande édification à tout le clergé de cet archidiocèse par son zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, par son courage et sa patience au milieu des nécessités et des traverses auxquelles sa maison reste en butte. Pour lui, « la croix est le partage des justes dans le pèlerinage de cette vie, une grande marque de prédestination dans l'âme qui la

(1). Voir: La Vie de Messire Pierre Crestey, par JULES BLOUET, directeur du séminaire d'Angers.

SÉMINAIRE DE ROUEN. 17 -

porte, la plus grande faveur que le Roi du ciel donne à ses favoris (1). »

C'est à la fin de son triennat que le séminaire de Rouen a la douleur de perdre, le 2 janvier 1666, un jeune et saint prêtre, le P. Richard Le Normand, originaire de la paroisse de Maisoncelle-la-Jourdan, au diocèse de Bayeux. Entré dans la Congrégation en 1662, il n'y a vécu que quatre années, et, durant ce court laps de temps, il s'est distingué entre tous par une humilité profonde, une simplicité « colombine ». jointe à la prudence du serpent, une obéissance aveugle à ses supérieurs, un entier dégagement de soi-même et de ses intérêts, un grand amour de Dieu, une charité sincère pour le prochain, un zèle ardent pour le salut des âmes, une solide dévotion envers la très sainte Vierge, une affection singulière pour la Société qui l'avait reçu. Aussi sa mort sainte est-elle une source d'édification et de consolation pour tous ceux qui en sont témoins (2).

Son triennat achevé, le P. de Sainte-Marie cède la supériorité du séminaire au P. Jacques de la Haye, dit de Bonnefond, qui y résidait depuis la fondation, et y remplissait, ce semble, les fonctions d'économe. Le P. Eudes, dans une lettre précitée (3), nous a fait connaître ses rares qualités: son

administration habile confirmera de tous points cette élogieuse appréciation. Notons également ici que, sous lui, le trésor de la chapelle s'enrichit de plusieurs reliques considérables, dons de M. de Finnebor, évêque d'Irlande, et de M. Mallet (4) vicaire général de Rouen.

(1). P. COSTIL, Fleurs, T. II, XX.

(2). Ibid., VIII.

(3). Cf. T. 111, ch. XVII, p. 274.

(4). P. COSTIL, Annales, T. 1, Liv. VII, ch. II, § 7. L'évêque de Finnebor résidait au séminaire de Rouen, et faisait les fonctions épiscopales dans le diocèse, en l'absence de M. de Champvallon. Ayant fait la visite au couvent des Religieux Pénitents de Rouen, il y prit, pour le séminaire, une vertèbre et quelques ossements de saint Parthénius, et d'autres d'un saint Rémi, dont les corps y étaient conservés. En 1670, il donna de même au P. de Bonnefond onze ossements du corps de saint Fortunat, avec l'os de l'épaule, une côte, le talon gauche et plusieurs petits ossements de sainte Engénie, qu'il prit dans l'église des Ursulines. Quant à M. Mallet, il tira, en 1669, du monastère de Bellefonds de Rotien, et de l'Hôpital général de la même ville, plusieurs reliques, dont il enrichit le trésor du séminaire.

18 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Après ce rapide exposé de la situation de ses établissements, esquissons à grands traits la figure du Serviteur de Dieu à cette époque de sa vie. Une vision nous y aidera. On en trouve le récit, dit le P. Costil - et lui-même affirme l'avoir lu en 1721 - dans la Vie manuscrite d'une pieuse sociétaire du Tiers-Ordre de la Sainte-Trinité, nommée sœur Anne Collet, de la ville de Lisieux. Cette Vie écrite par le P. Claude Féron, Trinitaire, son confesseur, présente tous les caractères désirables de véracité.

C'était en mai 1666. Anne Collet avait alors vingt-trois ans. Elle vivait dans une grande régularité et pratiquait une rare abstinence; elle avait un esprit solide, entièrement éloigné de toute illusion. Or, dans la nuit du 8 au 9 mai, étant en oraison, elle exprima à Notre-Seigneur, sur l'ordre du P. Féron, le désir de connaître la personne qui lui agréait le plus en ce monde. Notre-Seigneur la renvoya à sa sainte Mère, qui se présenta aussitôt, en compagnie de plusieurs anges, et lui demanda ce qu'elle désirait. Sur sa réponse, Marie l'invita à passer en prière cette nuit et la suivante; après quoi, elle satisferait à son désir. Laissons ici la parole à la pieuse voyante.

“ La nuit du lundi 10 de mai au mardi, m'étant mise en oraison, Notre-Seigneur se présenta à moi d'un visage triste. Je lui témoignai que mes péchés en étaient cause, ce qui le réjouit et le fit changer de visage. Il me demanda ce que je désirais de lui. Je lui fis réponse que je ne désirais que sa Volonté, et de faire, pour l'amour de lui, celle de mon confesseur; et que je le priais de me faire la grâce de me dire ce que la

VISION DE LA SOEUR COLLET.

19 -

sainte Vierge m'avait promis, à savoir, la personne qui lui était la plus chère. Il me dit qu'il me l'allait faire voir; et mon esprit ayant été aussitôt comme transporté hors de lui, j'aperçus un vénérable vieillard revêtu en prêtre, qui avait la tête blanche, de petite taille, et fort grave de son visage et en son maintien. Mon Époux me dit que sa demeure était en une ville de Normandie, mais qu'il n'y était pas présentement, et qu'il avait conduit une fille dévote, morte il y a environ dix ans, à laquelle Il avait fait de grandes grâces, parce qu'elle avait beaucoup souffert, mais qu'elle était aussi participante de grandes joies. La sainte Vierge vint ensuite et me dit qu'elle voulait m'en faire voir un qu'elle aimait aussi tendrement et qui était son serviteur; et j'aperçus aussitôt comme un prêtre qui semblait être âgé. Je demandai à la sainte Vierge d'où il était, et elle me répondit qu'il n'était pas de la ville, qu'il n'en était pas loin, qu'il y venait quelquefois; que l'amour de son Fils le rendait presque insensé, qu'il passait les nuits en oraison, qu'elle le

visitait et lui apparaissait quelquefois... Sainte Thérèse et sainte Agnès vinrent accompagnées de plusieurs anges, qui tenaient tous des coeurs flamboyants en leurs mains. Notre-Seigneur en prit un de la main d'une de ces saintes et le mit à la main du premier prêtre (1). »

Quel est le second prêtre montré à la sœur Collet par la sainte Vierge? Est-ce le P. Eudes? Tous les traits pourraient se rapporter à lui: il n'est pas de Lisieux, il n'en est pas loin, il y vient souvent, il est tout embrasé de l'amour de Jésus, il passe les jours et les nuits en oraison, et, nous le savons, Marie le visite et lui apparaît; enfin il semble âgé. Mais rien ne prouve qu'il faille identifier les deux prêtres. La fin de notre citation donne plutôt à entendre que ce sont deux personnages distincts. Laissons donc le second, pour ne nous occuper que du premier, présenté par Notre-Seigneur. Celui-là est bien notre Vénérable. Ainsi pensaient avec raison et le P. Féron et le P. Dominique, tous les deux Trinitaires de Lisieux. Et qui aurait pu s'y tromper? Il y avait dix ans environ que la sœur Marie des Vallées était décédée: elle avait reçu de grandes grâces,

(1). P. COSTIL, Annales, T. 1, Liv. VII, ch, 1, § 1.

20- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

elle avait beaucoup souffert, elle en était glorieusement récompensée. D'autre part, le P. Eudes l'avait eue sous sa conduite, et, tout en habitant la ville de Caen, il s'en absentait souvent pour vaquer aux missions ou aux affaires de sa Société; en outre, bien qu'âgé seulement de soixante-cinq ans et demi, il portait dans son extérieur tous les signes de la vieillesse. Dès 1655, alors qu'il n'avait que cinquante-quatre ans, il avait déjà l'apparence d'un vieillard, puisque M. Servien alléguait son grand âge et la faiblesse de sa santé, pour le refuser comme supérieur aux Religieuses de Notre-Dame-de-Charité. Combien, depuis lors, fatigues et maladies avaient-elles exercé de ravages dans un corps naturellement débile! Quant à la vénération qu'il inspirait, à la gravité de son visage et de son maintien, nous en avons assez parlé et nous y reviendrons à la fin de ce volume, au chapitre de ses Vertus. Qu'il parût à l'autel ou dans les cérémonies publiques, en chaire ou au confessionnal, ou simplement dans la vie civile, c'était bien toujours l'homo Dei, l'homme de Dieu, le sacerdos alter Christus, la représentation, la personification du Christ, allant, parlant, agissant, touchant, convertissant et sanctifiant, guérissant toute langueur et toute maladie spirituelle: virtus de illo exibat, une vertu divine s'échappait de toute sa personne. Enfin, ce cœur flamboyant, que Notre-Seigneur prend à sainte Thérèse ou à sainte Agnès pour le lui placer dans la main, ne figure-t-il pas son propre cœur si enflammé d'amour pour Dieu, ou même le Saint Cœur de Jésus et de Marie, dont il est sacré l'Apôtre? Et ne serait-ce pas de là qu'est venue la pensée de le peindre avec un cœur flamboyant en main? Nous savons, en effet, par le P. Costil (1), que le P. Féron et le P. Dominique se ren-

(1). P. COSTIL, Annales, T. I, Liv, VII, ch. 1, § 1.

TABLEAU DE LA DERNIÈRE PÉRIODE DE SA VIE. 21 -

dirent à Caen, « pour lui porter un extrait de cette vision », ce qui prouve en quelle estime ces deux religieux tenaient personnellement notre Vénérable.

En 1666, le P. Eudes était donc la personne du monde qui agréait le plus à Notre-Seigneur. Nous n'avons aucune raison de révoquer en doute une telle affirmation, d'autant qu'elle semble absolument désintéressée. Ce que nous allons raconter dans le reste de cette histoire, loin d'y contrevenir, ne fera que la rendre vraisemblable. Car, si le P. Eudes y accomplit de grandes choses: telles les célèbres missions de Rennes, Versailles, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Lô, tel l'établissement de la fête du Sacré-Cœur de Jésus et la composition d'ouvrages remarquables, comme l'Enfance admirable de la très sainte Mère de Dieu, le Prédicateur apostolique et le Mémorial de la vie ecclésiastique, le Cœur Admirable de la très sainte Mère de Dieu; telles encore ses démarches à Rome pour l'approbation de sa Congrégation par le

Saint-Siège; - s'il y fut l'objet d'une singulière estime de la part de certains prélats, à tel point que M. Henri de Maupas voulut le demander pour coadjuteur; - s'il y eut la joie d'assister au développement de Notre-Dame-de-Charité, et de travailler à l'achèvement du Directoire, du Coutumier et du Cérémonial de l'Ordre; - si, comme à la mission d'Elbeuf, le ciel même intervint publiquement en sa faveur; - il n'en est pas moins vrai que cette dernière partie de sa vie ne fut qu'une longue suite de croix. Or la croix est « le sceau de la chancellerie du ciel », c'est elle qui opère la parfaite ressemblance et la parfaite union avec Jésus.

Traçons donc un rapide tableau de ces croix, telles que nous les trouvons consignées dans le Journal du Serviteur

2 2 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

de Dieu. Rien de plus éloquent, dans sa monotonie même, que ce simple exposé.

« En cette même année - 1667 - il a plu à la divine Bonté me donner plusieurs croix extraordinaires, dont elle soit louée et bénie éternellement.

En cette même année - 1670 - il a plu à Notre-Seigneur me favoriser de plusieurs bonnes croix, dont Il soit béni éternellement, et qu'il me fasse la grâce de pouvoir dire éternellement: *Mihi autem absit gloriari nisi in Cruce Domini nostri Jesu Christi!* (1)

En cette même année - 1671 - les croix m'ont toujours accompagné partout. Grâces éternelles en soient rendues au très aimable Crucifié et à sa très sainte Mère et la mienne!

« En l'année 1672, j'ai presque toujours été dans les croix, parmi lesquelles la divine Bonté m'a fait tant de grâces, que je pouvais dire: *Repletus sum consolatione... superabundo gaudio in tribulatione mea... Circumdederunt me canes multi, etc. Pater, dimitte illis!* (2)

« Vers la fin de cette année 1673 et sur le commencement de la suivante 1674,, la divine Providence m'a favorisé de plusieurs grandes tribulations et plus grandes en quelque façon que toutes les précédentes. Car, premièrement, afin de perdre entièrement notre Congrégation, on me mit mal dans l'esprit du Roi, en lui persuadant que j'avais fait des choses notables contre les intérêts de Sa Majesté, auxquelles je n'avais jamais pensé, et ceci m'avait été prédit un an ou environ auparavant; secondement, afin d'empêcher que nous n'obtinssions du Saint-Siège la confirmation de notre Congrégation, on envoya un écrit de Paris à Rome tout plein de calomnies et de faussetés contre nous.

Dans les années 1675 et 1676, notre très aimable Crucifié m'a honoré de plusieurs grandes croix, ayant permis qu'on ait publié contre moi presque par toute la France des libelles diffamatoires pleins d'injures atroces et de calomnies, m'accusant d'un grand nombre d'hérésies, dont, grâce à Dieu, je suis très éloigné. Mais tout cela s'en est allé en fumée: *Deo gratias et Mariae super inenarrabilibus donis ipsorum! Pater, dimitte illis!* (3)!

(1). Loin de moi que je me glorifie en autre chose que la Croix de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

(2). Je suis rempli de consolation... je surabonde de joie dans ma tribulation... un grand nombre de chiens m'ont entouré, etc. Père, pardonnez-leur!

(3). Grâces à Dieu et à Marie pour leurs dons inénarrables!

En l'année 1676, notre Sauveur m'a donné un grand nombre de croix très sensibles, dont il soit béni éternellement!

En revenant de Paris en 1679, peu de jours après que le Roi lui eut rendu ses bonnes grâces - En revenant de Paris, l'agitation du coche dans lequel j'étais, passant par un chemin plein de grosses pierres, me causa une descente qui m'a fait beaucoup souffrir selon le corps et bien davantage selon l'esprit, parce que cela m'ôte le pouvoir de travailler au salut des âmes dans les missions. Gloria tibi, Domine, qui natus es de Virgine, etc. (1) »

Nous aurons à narrer en détail plusieurs de ces croix qui furent longues et cruelles. Mais, ce rapide aperçu tracé de la main même du P. Eudes nous prouve excellemment déjà combien ce fidèle disciple de Jésus participa à sa Passion, et, par elle, à la sanctification dont elle est la source; partant, à quelle éminente sainteté il dut atteindre, dans cette intime union avec le Crucifié. C'est ce que démontreront amplement les pages qui vont suivre, surtout le récit des dernières années de sa vie et le tableau de son admirable mort.

(1). Gloire à vous, Seigneur, qui êtes né de la Vierge, etc.

CHAPITRE DEUXIÈME.

Mission d'Évreux et Établissement du Séminaire.

(1 6 6 6 - 1 6 6 8).

M. Henri Cauchon de Maupas du Tour, talents et vertus, son amitié pour le P. Eudes. - Mission d'Évreux le P. Eudes et les novateurs. - Fondation du séminaire d'Évreux: essais de réformation du clergé sous M. Boutault; lettres-patentes de Louis XIV; achat du terrain nécessaire par M. de Maupas; intrigues jansénistes; lettres d'institution de M. de Maupas; générosité du prélat; patrons du séminaire; personnel: les PP. Dudouit et Desdes; M. Ledoux de Melleville déclaré fondateur du séminaire et résignation du Père Eudes de son prieuré de Sainte-Suzanne; autres bienfaiteurs.

En 1666, le siège d'Évreux était occupé par M. Henri Cauchon de Maupas du Tour, dont nous avons déjà fait mention (1), un des prélats les plus recommandables et les plus considérés de l'Église de France.

Sa famille, l'une des plus illustres de Champagne, se distinguait par son ancienneté, ses charges, ses alliances. Son grand-père avait eu toute la confiance du duc de Lorraine, et son père, lors de sa naissance au château de Cauchon, à deux lieues de Reims, remplissait encore les fonctions de premier ministre de ce prince. A l'âge de quatorze ans, après de brillantes études dans l'Université de Paris, où son innocence se conserva dans toute sa fraîcheur, Henri sacrifia les avantages de son droit d'aînesse, pour se consacrer au service de l'Église. En même temps, il

(1). Cf. T. III, ch. XXIII, pp. 389-393.

26- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

mit sa personne et sa vocation sous la protection de la très pure Mère de Dieu, car c'est ainsi qu'il nomma toute sa vie la très sainte Vierge, le privilège de sa virginité lui étant le plus cher après celui de sa divine maternité. Durant les années de sa formation cléricale, il nourrit son âme des maximes et des conseils de saint Vincent de Paul, et l'École de Saint-Lazare put le compter au nombre des hommes apostoliques dont elle forma de si parfaits modèles. D'un jugement vif et pénétrant, d'un zèle fort et courageux, d'une foi ferme et inflexible, ce fut vraiment un prêtre selon le cœur de Dieu. Tout ce qui offensait le respect dû à son Maître l'affectait vivement; il ne pouvait entendre blasphémer son nom sacré, sans descendre de voiture pour reprendre les coupables, et souvent avec une telle énergie, qu'il avait le bonheur de les toucher et de les convertir.

Le diocèse de Reims fut le premier à profiter de ses rares talents; il y exerça dix ans la charge de grand-vicaire. Il fut ensuite nommé premier aumônier de la reine et pourvu de l'abbaye de l'Isle-Chauvet dans le bas Poitou. En 1641, Louis XIII le choisit pour l'évêché du Puy. Consacré en 1643, il gouverna ce diocèse jusqu'en 1661, où il fut transféré à Évreux. Il ne prit toutefois possession de ce siège qu'en 1664, sur les instances du pape Alexandre VII, et, dès cette année, il convoqua en synode les ecclésiastiques de son diocèse, pour leur communiquer de nouveaux Statuts, préparés par son archidiacre, M. Boudon: il les y rappelait éloquemment à la sainteté et aux obligations de leur état. Voulant en assurer l'exécution et les résultats visés, il institua en même temps des conférences, où les prêtres réunis, soit à Évreux, soit dans les paroisses les plus voisines de leur résidence, devaient mettre en commun leurs lumières, se soumettre leurs doutes, et s'exciter mutuellement à l'accomplissement de leurs devoirs.

MISSION D'ÉVREUX. 27 -

Pasteur soucieux des intérêts spirituels de ses ouailles, il avait songé, dès son arrivée, à les faire évangéliser par le P. Eudes, pour lequel il professait une sorte de culte. Il pensait également, sur les conseils de son archidiacre, à lui confier la formation de son clergé. Détourné de ces desseins par un second voyage à Rome, où le clergé de France le députa pour terminer la canonisation de saint François de Sales, qu'il avait si heureusement commencée, il les reprit à son retour, et demanda tout d'abord à son ami une mission dans la ville d'Évreux. Le Vénérable s'empressa d'acquiescer à ses désirs.

Évreux, outre sa cathédrale dédiée à Notre-Dame, possédait huit églises paroissiales, trois couvents de Jacobins, Cordeliers et Capucins, une maison d'Ursulines, deux abbayes bénédictines, l'une d'hommes, Saint-Taurin, l'autre de femmes, Sainte-Trinité.

La mission dura depuis la Toussaint jusqu'au jour des Rois 1667, aux frais du prélat, qui fut enchanté du résultat. Elle fut, en effet, bénie de Dieu, comme on le voit dans une lettre du Vénérable à la Mère Patin, datée du 13 novembre 1666.

« Je vous rends mille grâces, ma très chère Mère », lui écrit-il, « et à toutes nos chères Sœurs, de vos prières pour la mission à laquelle Dieu donne de grandes bénédictions, dont il soit béni éternellement, et sa bienheureuse Mère aussi! »

Cette mission fit même d'autant plus d'honneur au P. Eudes, qu'il y fut surveillé de plus près par des gens mal intentionnés, les novateurs, dont il y avait bon nombre dans la ville. En effet, le voisinage de Port-Royal, la facilité de communiquer avec ceux qui l'habitaient et de repaître sa curiosité de tout ce que la supériorité de leur esprit leur fournissait de séduisant pour colorer leur système, rendaient

28- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

le diocèse d'Évreux plus accessible à ces dangereuses erreurs. Aussi elles s'y étaient répandues et s'y répandaient encore avec une effrayante rapidité. Le clergé même ne s'en était pas entièrement garanti. Inviolablement attaché à l'autorité de l'Église, M. de Maupas était l'ennemi déclaré du jansénisme, et c'est en grande partie pour en entraver les progrès parmi ses diocésains, et particulièrement dans sa ville épiscopale, qu'il avait sollicité le concours du P. Eudes. Notre saint apôtre ne faillit point à la tâche: il sut défendre et affermir la foi, combattre et réfuter victorieusement l'erreur.

Les novateurs vinrent l'écouter, dans le désir de le surprendre; mais, malgré toute leur application, ils ne trouvèrent rien à blâmer dans ses discours, ils durent confesser la solidité de sa doctrine et les fruits merveilleux produits par ses travaux. L'un d'eux même, qui avait suivi assidûment ses instructions et les avait examinées de très près, eut la franchise d'avouer que cette mission avait fait un bien immense dans le pays, et qu'il avait été fort édifié du zèle du prédicateur et de la pureté de sa morale. Ces dernières paroles rappelaient un trait, dont ce janséniste avait fourni l'occasion.

A la fin de la mission, le P. Eudes, suivant l'usage, brûlait solennellement les mauvais livres, jetant au feu les ouvrages des novateurs avec les romans et les livres impudiques. Notre homme, qui l'observait secrètement, voulut voir s'il traiterait de même un ouvrage d'une morale relâchée, l'Apologie des casuistes, déjà censuré par la Sorbonne, et qui, depuis, le fut par le Saint-Siège. Il le lui présenta donc devant tout le monde, en criant: « Et celui-ci, mon Père, qu'en dites-vous? Faut-il aussi le brûler? - Qui en doute? » répondit le saint missionnaire, après en avoir lu seulement le titre, « oui, il faut le brûler comme les autres »: et il le

lança dans le brasier, montrant combien il était également ennemi de toute fausse doctrine.

M. de Maupas fut si satisfait des travaux et des succès du P. Eudes à Evreux que, bien avant la fin de la mission, il voulut lui confier le soin du séminaire qu'il songeait à instituer. Déjà il avait pourvu le diocèse du Puy d'un pareil établissement, et il avait eu le bonheur d'y voir reflourir la discipline ecclésiastique parmi son clergé. Il ambitionnait de procurer le même bien à sa nouvelle Église, « afin », disait-il, « d'obtenir par ce moyen un jugement plus favorable, lorsqu'il rendrait compte à Dieu de sa charge épiscopale. » « Je suis », répétait-il dans la suite, « je suis un serviteur inutile. Mon élection à l'épiscopat me fait trembler. J'espère néanmoins que Dieu ne comptera pas avec moi en rigueur, et que les deux séminaires que j'ai établis pour sa gloire et pour le bien de l'Église m'obtiendront miséricorde. » Pensée aussi juste que profonde, bien digne de ce saint et sage prélat.

La création d'un séminaire ne s'imposait pas moins dans cette partie de la Normandie que dans les autres, ou plutôt, la nécessité s'en faisait sentir là plus que partout ailleurs; car, d'une part, la discipline ecclésiastique n'y était pas mieux respectée, et, de l'autre, le clergé avait plus besoin d'y être défendu contre les assauts et les ravages des jansénistes.

Sans doute, sous M. Gilles Boutault (1650-1661), il y avait eu quelques essais dans le sens de la réformation. Ainsi, plusieurs curés, au lieu de ne songer, comme tant d'autres, qu'à leurs divertissements au préjudice de leurs devoirs, avaient pris l'habitude de s'assembler, pour traiter ensemble des matières ecclésiastiques, ce qu'ils appelaient des congrégations. Mais, apparemment, ils parlèrent, dans

30- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

ces réunions, d'autre chose que de l'exercice de leurs fonctions, peut-être même des opinions nouvelles qui agitaient les esprits; car M. Boutault les leur interdit, jusqu'à ce qu'ils eussent un président et un secrétaire nommés par lui et approuvés par le conseil de la Congrégation générale qu'il avait instituée à Evreux, et qui, tous les mercredis, s'occupait de pareils sujets, c'est-à-dire, de cas de conscience, des rites, des provisions de bénéfices, etc. Ainsi encore ce prélat avait eu le désir de créer un séminaire, et un ecclésiastique titulaire du prieuré du Coudre, près d'Évreux, lui avait offert ce bénéfice d'un revenu assez considérable pour l'unir à cet établissement. Mais des démêlés avec son Chapitre l'empêchèrent de régler cette affaire, et le prieuré fut uni à la maison de Saint-Lazare. Tout ce que fit l'évêque pour introduire quelques commencements de régularité dans son clergé fut d'ordonner aux aspirants aux saints ordres de se présenter devant lui le mercredi des Quatre-Temps, au lieu de ne le faire, comme précédemment, que le jour ou la veille de l'ordination.

La gloire d'une telle entreprise était réservée à M. de Maupas.

Dès le mois de juin de la même année 1666, il avait obtenu des lettres-patentes de Louis XIV, datées de Fontainebleau, en vue « d'ériger, dans la ville d'Évreux, un séminaire pour les ecclésiastiques de son diocèse, selon la forme des saints Canons, avec pouvoir de se servir de tous les moyens permis, tant par les Conciles que par les Ordonnances, en la manière qui lui semblerait la plus propre pour le faire subsister, et de pourvoir à sa dotation par union de bénéfices et assignation de pensions sur ceux qui excéderaient la somme de six cents livres de revenu, autres toutefois que les cures et les prébendes. »

ÉTABLISSEMENT DU SÉMINAIRE D'ÉVREUX. 3 1 -

Lorsqu'il eut résolu de donner la direction de cet établissement aux Fils du P. Eudeset qu'il se fut concerté, à ce sujet, avec le Vénérable, il acheta, de ses propres deniers, la maison nécessaire pour le commencer et les terrains où furent bâtis, depuis, l'église et le séminaire. Évidemment, une telle décision ne fut pas sans provoquer une opposition de la part des novateurs. Ils intriguèrent fortement pour en empêcher la réalisation. Leurs artifices n'eurent aucun succès auprès d'un prélat aussi éclairé: connaissant à fond leurs ruses, il n'eut garde de s'y laisser prendre, et, le 14 janvier 1667, jour déjà cher à la Congrégation de Jésus et Marie (1), il donna au Serviteur de Dieu des lettres d'institution, qui sont bien les plus honorables qui lui eussent encore été accordées. Nous les transcrivons intégralement

« Henri de Maupas du Tour, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, évêque d'Évreux, conseiller d'État ordinaire du Roi, notre Sire, à tous fidèles de Notre-Seigneur, salut et bénédiction!

“ Le désir qu'il plaît à la divine Bonté Nous donner de procurer le salut des âmes qu'elle a daigné commettre à notre conduite, fait que Nous tâchons de ne point perdre de moyens ni d'occasions propres à ce grand dessein, qui a coûté le sang adorable d'un Dieu. Et, comme Nous connaissons par expérience qu'il n'y en a point de plus avantageux que les séminaires ecclésiastiques, dans lesquels on s'emploie à former et instruire les personnes qui sont dans l'état du sacerdoce ou qui y aspirent, en ce qui est de la vie, des moeurs et de toutes les fonctions et obligations de leur sainte profession; sentant aussi toutes les particulières et singulières bénédictions que Dieu a données depuis plusieurs années au R. P. Eudes, prêtre, Supérieur de la Congrégation des Séminaires établis aux diocèses de Bayeux, Coutances, Lisieux et Rouen, et aux autres prêtres, ses associés en la dite Congrégation, pour la conduite des séminaires, et ayant vu les fruits que la divine Miséricorde a produits par les dits prêtres, tant au regard des ecclésiastiques que des laïcs, en cette ville d'Evreux, où Nous les avons appelés pour y faire la mis-

(1). C'est ce jour là qu'en 1644 les lettres d'institution de la Société avaient été signées par M. d'Angennes.

3 2 - LE VÉNÉRABLE JEAN JEUDS.

sion, Nous avons résolu de nous servir des dits prêtres pour l'établissement et la direction de notre séminaire, pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes.

C'est pourquoy, suivant la puissance et autorité que Nous en avons par les sacrés Conciles et les Ordonnances de nos Rois très chrétiens, Nous avons donné et donnons, par ces présentes signées de notre main, pouvoir au R. P. Jean Eudes et aux autres prêtres, ses associés, d'ériger et établir en cette ville d'Évreux une Communauté d'ecclésiastiques pour vivre en société, et pour s'employer, par leur exemple et par les exercices du séminaire, à former et instruire les ecclésiastiques en ce qui regarde la vie, les moeurs et toutes les obligations cléricales, comme aussi pour travailler au salut des fidèles de notre diocèse par les catéchismes, prédications, conférences spirituelles, administration des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, et autres exercices des missions, tant en leur chapelle que Nous leur permettons d'ériger et bâtir à cette fin, et d'y mettre et conserver le Saint-Sacrement de l'Autel, qu'en tous les lieux de notre diocèse où ils seront envoyés par Nous ou nos grands vicaires.

Et, parce que les choses unies sont plus fortes et se soutiennent mieux que celles qui sont séparées, afin que la dite Communauté soit appuyée et soutenue par l'union qu'elle peut avoir avec plusieurs autres maisons et communautés semblables de la dite Congrégation, Nous déclarons que notre intention est que le dit Séminaire et Communauté soit uni, agrégé et incorporé aux maisons et séminaires de la dite Congrégation, qui sont établis à Caen, à Coutances, à Lisieux et à Rouen, et qui, par ci-après, pourront

s'établir en d'autres diocèses, pour ne faire qu'un même corps et une même Congrégation, qui soit régie et gouvernée par un même supérieur général, et qui ait un même esprit et une même conduite: le tout, sous notre autorité, juridiction, droit de visite et de correction, et tous droits épiscopaux pour Nous et nos successeurs au temps à venir.

“Voulons que le Supérieur général de la dite Congrégation choisisse et établisse celui qui sera supérieur de la dite Communauté et Séminaire, lequel sera tenu de se présenter à Nous ou à notre vicaire général pour être approuvé et confirmé en cette charge.

“Avons aussi donné et donnons au dit Supérieur général de la dite Congrégation pouvoir de recevoir, admettre et incorporer dans la dite Communauté ceux qui s'y présenteront, et qu'il jugera avoir les qualités requises pour y servir Dieu, soit dans le dit Séminaire ou dans les mis-

LETTRES D'INSTITUTION. 33 -

sions; comme aussi de retrancher et renvoyer ceux qu'il en jugera incapables.

Avons encore donné et donnons aux dits prêtres de la dite Congrégation pouvoir d'administrer les sacrements de Pénitence et de Communion pascale, tant aux prêtres qu'aux clercs et laïcs, qui y demeureront en qualité de séminaristes ou pensionnaires, pendant seulement le temps qu'ils y feront leur séjour. Et lorsque ceux qui demeureront dans la dite Communauté, viendront à être malades, soit qu'ils soient du corps de la dite Communauté, comme ecclésiastiques ou comme laïcs, soit qu'ils y demeurent en qualité de séminaristes, pensionnaires ou autrement, Nous donnons aussi pouvoir aux dits prêtres de leur administrer les sacrements de Pénitence, d'Eucharistie et d'Extrême-Onction, et, en cas de mort, de les inhumer dans leur église ou cimetière, sauf, en cet article de la sépulture des dits pensionnaires qui ne seraient pas du corps de la Congrégation, le droit du sieur Curé de la paroisse en laquelle notre dit séminaire sera établi.

“ Permettons aux dits prêtres de la Communauté de célébrer solennellement tous les ans, le 8 de février, la fête du très saint Cœur de la très sacrée Mère de Dieu, avec octave, de se servir pour ce sujet de l'Office et Messe propres approuvés de Nous, et de faire le même Office double le premier samedi de chaque mois non occupé d'un Office double ou semi-double; comme aussi de faire tous les autres Offices de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de sa très sainte Mère et autres, qui sont dans le Propre de la dite Congrégation, aux jours qui y sont marqués.

“Voulons enfin que les dits prêtres observent les mêmes règles et constitutions, suivent les mêmes usages et exercices, qui se pratiquent dans la plupart des maisons et communautés de la dite Congrégation.

« En foi de quoi, Nous avons à ces présentes signées de notre main fait apposer le sceau de notre Cour épiscopale et fait contresigner icelles par notre secrétaire ordinaire.

Donné à Evreux, en notre palais épiscopal, le 14^e jour de janvier, fête du très adorable Nom de Jésus, qui lui a été imposé par sa très sainte Mère et par saint Joseph, l'an du même Sauveur 1667.
HENRI, évêque d'Évreux. »

Il était difficile de montrer plus de bienveillance pour la Congrégation de Jésus et Marie et d'affirmer plus hautement l'autorité de son Supérieur général. « On ne saurait

34- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

imaginer », du reste, dit le P. Martine, « toutes les marques d'estime, de bonté et de confiance », que ce prélat « donnadès lors, et toute savié, à notre vénérable instituteur et à ses confrères, c'est à tel point qu'il venait se confesser à l'un d'eux dans la chapelle du séminaire, comme le moindre des diocésains. » De ces faveurs, mentionnons les principales, pour n'avoir pas à y revenir.

Tout d'abord M. de Maupas fournit les premiers meubles du séminaire et assura deux mille livres de rente sur ses revenus des déports, pour commencer les bâtiments indispensables ainsi que l'église. Puis il exhorta les curés à contribuer à l'entretien des clercs pauvres qui y entreraient, d'où une aumône de cinq cents livres en une année. Quand l'église fut avancée, il y fit un don plus précieux, aux yeux du P. Eudes, que toutes les offrandes reçues jusque-là, savoir plusieurs belles reliques qu'il avait apportées de Rome(1) et une chasuble de saint François de Sales, avec un cordon de son chapeau et un de ses souliers, cadeaux des Religieuses de la Visitation en retour de son dévouement et de ses services, lors de la canonisation de leur bienheureux Père et Fondateur. Enfin, par son testament, il légua au séminaire sa bibliothèque, qui comprenait cinq cent soixante-huit volumes, dont cent quatre-vingt-dix-neuf in-folio (2).

(1). Voici, d'après le P. Costil, la liste de ces reliques: « Outre un grand nombre de fragments renfermés dans des toiles gommées en forme d'ossements, deux os de la jambe de saint Juste et de saint Magne », longs d'un pied, un autre os de saint Patin, martyr, d'un demi-pied, la mâchoire inférieure de saint Paulin, martyr, garnie de quinze dents, plusieurs autres ossements des saints Colombe, Jules, Luce, Cyriaque, Rustique, Anastase, Marcel, Nicolas, Cyrille, Juvence et Georges, martyrs, avec une petite relique de saint Hilaire, évêque de Poitiers, et une petite portion de la chair de saint François de Sales. » . Annales, T. 1, Liv. VII, ch.1, § 6.

(2). Le P. Costil ajoute « Avec une clause qui fut signée du supérieur et des prêtres du séminaire, savoir, qu'ils s'obligeaient, eux et leurs successeurs, de les garder fidèlement et d'y mettre à la tête de chacun d'eux cette inscription: Ex dono Illustrissimi et Reverendissimi Henrici de Maupas du Tour, Episcopi Ebroicensis - sans qu'il leur fût permis d'en donner et faire transporter dans les autres maisons de la Congrégation - et de les prêter à ceux qui viendraient dans le séminaire, soit pour y entrer en retraite, soit pour y demeurer quelque temps à dessein de s'instruire de leurs fonctions. » Annales, T. II, Liv. VII, ch. I, § 5.

PATRONS ET PERSONNEL DU SÉMINAIRE. 35 -

Ainsi fut établi le séminaire, avec le consentement du duc de Bouillon, comte d'Évreux, des habitants de la ville et du curé de Saint-Gilles, paroisse sur laquelle il était situé. Il y eut d'abord pour patron saint Joseph, qui, vraisemblablement, était le titulaire de l'ancienne chapelle; mais, dans la suite, on lui substitua le saint Cœur de Marie et saint François de Sales, en sorte que sa fête, de solennelle qu'elle était, fut ramenée au rite qu'elle avait dans le bréviaire (1).

Le P. Mannoury fut le premier supérieur, comme nous l'avons dit (2), et il eut pour collaborateurs les PP. Dudouit, surnommé Jourdan II, Hubert, Chicot, Desdes. Nous connaissons le P. Hubert; les Fleurs sont muettes sur le P. Chicot; disons un mot des deux autres.

Le P. Jacques Dudouit appartenait à une honnête famille de la paroisse de Hauteville, dans le diocèse de Coutances. Il avait commencé par étudier la chirurgie dans la ville de Caen, et il s'était retiré à l'Ermitage, auprès de M. de

(1). Ce changement donna lieu à quelques difficultés avec le curé de Saint-Gilles. Celui-ci avait stipulé, dans l'acte de son consentement, qu'il aurait le droit de célébrer la messe solennelle le jour de saint

Joseph, fête patronale, et, ce droit, il l'exerça plusieurs années. Mais, s'étant présenté ce jour là, après le changement, il se plaignit qu'il n'y eût point de chantres pour la messe. On lui répondit qu'on ne contestait pas son droit, mais qu'on ne s'était point engagé à lui fournir des chantres. Il ne s'exposa plus à pareille mésaventure. Plus tard, on reprit l'usage de chanter la messe avec diacre et sous-diacre, le jour de cette fête, quand les séminaristes étaient là. On en prévint le curé, son successeur, et on l'invita à faire célébrant. Il remercia. P. COSTIL, Annales, T. I, Liv. VII, ch.I, § 4.

(2). Cf. ch. I, p. 11..

3 6 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Bernières, pour y mener une vie de piété, d'oraison, de régularité et de bonnes œuvres. Ayant découvert là que Dieu l'appelait à l'état ecclésiastique, il se rendit au collège de la Flèche, où, en s'appliquant avec succès à l'étude de la théologie, il ne fit pas moins de progrès dans les voies de la grâce, sous la conduite d'un saint jésuite de cette maison. Pressé du désir de quitter entièrement le monde pour se consacrer sans réserve au service de Dieu, il reçut de son directeur, après un mûr examen, le conseil d'entrer dans la Congrégation de Jésus et Marie. Il le suivit. Admis en 1663, à l'âge de trente-deux ans, son esprit intérieur et ses rares qualités décidèrent le P. Eudes à changer son nom en celui de Jourdan, afin qu'il fût, parmi ses confrères, l'image vivante du P. Jourdan, dont la mémoire était restée en vénération. Nous le retrouverons au séminaire de Rennes, et nous verrons qu'à son tour il illustra ce nom par ses éminentes vertus, à tel point qu'à sa mort, arrivée en 1681, M. de Carado, évêque de Tréguier, put dire « qu'il fallait un siècle pour former un homme de ce caractère. »,

Le P. Nicolas Desdes, originaire de la ville de Honfleur, au diocèse de Lisieux, ne devait faire que passer dans la Congrégation, étant mort en 1672. Modèle d'humilité, de modestie, de ferveur, le seul choix que le P. Eudes en fit pour une telle fondation, malgré son extrême jeunesse - en 1667, il sortait de la Probation et était seulement âgé de vingt et un ans - suffit à donner une haute idée de son mérite. Embrasé d'amour pour Dieu, il montrait pour la Vierge Marie la plus tendre dévotion.

Grâce à ses bienfaits, M. de Maupas aurait eu le droit de prendre le titre de fondateur du séminaire. Il y renonça en faveur de M. Le Doux de Melleville, Haut-Doyen de la

M. DE MELLEVILLE, FONDATEUR DU SÉMINAIRE. 3 7 -

cathédrale, prieur de Notre-Dame-du-Désert et aumônier ordinaire du roi, que le Vénérable avait gagné à Dieu pendant la mission d'Évreux, et qui s'était signalé entre tous par sa libéralité envers cet établissement.

Un jour qu'il était au séminaire avec M. de Maupas, M. Le Doux de Melleville tira de sa poche un paquet de clefs, au sortir de la chapelle après le dîner, et dit, en présence du prélat et du P. Eudes: « Je donne au séminaire tout ce qui est renfermé sous ces clefs. » A quoi l'évêque répondit sur le même ton: « Et moi, je vous donne, dès ce moment, la qualité de fondateur de mon séminaire. » Effectivement, le 9 janvier 1668, un contrat en bonne et due forme, signé de M. de Maupas, du président de Bonneval et de plusieurs chanoines de la cathédrale, transmet aux Prêtres du séminaire la propriété d'une maison meublée et d'un grand jardin, que le Haut-Doyen possédait près du terrain précédemment acheté pour eux. Voici un extrait de ce contrat, où éclate l'esprit religieux du donateur:

“ Considérant uniquement la gloire de Dieu, l'utilité et l'avantage qui doit arriver au public par l'établissement d'un bon séminaire en ce diocèse, auquel nous désirerions passionnément rendre service, et faire quelque chose agréable à la Majesté de notre Créateur et à l'honneur de la très sainte Vierge Marie,

Mère de Dieu; voulant procurer un revenu permanent aux dits vénérables Prêtres, et leur donner un fonds avec l'étendue et les bâtiments requis pour satisfaire à leur institut; nous déclarons que, selon la volonté sincère que nous avons de leur donner notre Prieuré de Notre-Dame-du-Désert, vulgairement appelé de Sainte Suzanne, Ordre de Saint-Benoît, en ce diocèse, membre dépendant de l'abbaye de Lyre, dont nous sommes prêt d'en passer résignation à quelqu'un de leur Congrégation qu'ils voudront nous désigner; en outre, nous leur donnons la propriété et l'usufruit de nos maison et jardin que nous avons acquis dans les paroisses de Saint-Denis et de Saint-Gilles, bornés d'un côté par la maison où sont à présent les dits Prêtres; priant humblement le R. P. Jean Eudes, prêtre, Supérieur de la dite Congrégation,

38- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

et les vénérables Prêtres du dit séminaire, ici présents, de vouloir bien agréer et recevoir la dite fondation, et, en cette considération, nous associer à toutes leurs prières et bonnes œuvres, et, après notre décès, dire un service solennel, et, tous les ans à tel jour, un anniversaire, et, tous les lundis, une messe basse à notre intention, pour le repos de notre âme et de celles de nos parents, avec stipulation expresse que, s'il arrivait que le dit séminaire ne pût subsister, les dits héritages demeureront affectés à l'établissement de quelque autre communauté pour l'utilité publique, que nous souhaiterions être, s'il était possible, un hôpital régi par les Frères de la Charité. »

Le lendemain 10, les Prêtres du séminaire attestèrent, dans un autre acte, leur reconnaissance envers le fondateur, et lui assurèrent tous les droits qui sont dus à cette qualité (1). Après quoi, M. de Melleville résigna au P. Eudes son prieuré de Sainte-Suzanne, mais en retenant une pension de onze cents livres que le Pape lui avait accordée, et au paiement de laquelle le Vénérable voulut que les maisons de Caen et de Lisieux s'obligeassent solidairement avec celle d'Évreux. Ces maisons y consentirent, et l'arrangement fut ratifié à Évreux, le 18 février suivant.

Le P. Eudes ne jugea pas à propos de garder en son nom le bénéfice de Sainte-Suzanne, et, dès la même année, il le céda au P. Léonor de Béthon, dit de Saint-Michel,

(1). L'acte se terminait ainsi: « Sera le titre de fondateur, après le décès du dit sieur donateur, affecté à l'aîné de ses héritiers, et aux aînés en descendant successivement du surnom et famille du dit donateur, tellement que, la ligne masculine défailante, aucun ne pourra jouir de la dite qualité de fondateur. Et quand il plaira au dit sieur fondateur entrer en la dite Congrégation et y demeurer en quelque'une de ses maisons, elle sera tenue de lui fournir ses nécessités à la vie et entretien, pendant qu'il y voudra demeurer, sans limitation; lui et ses successeurs en la qualité de fondateur auront droit de chapelle et inhumation dans l'église des dits Prêtres de la Congrégation d'Évreux et, après leur décès, sera célébré un service par tous les Prêtres du dit séminaire lequel sera aussi recommandé aux prières des prêtres qui célébreront la messe dans leur église pendant trente jours, etc.». P. COSTIL, Annales, T. 1, Liv. VII, ch. 1, § 5.

AUTRES BIENFAITEURS DU SÉMINAIRE. 39-

supérieur du séminaire de Caen, qui en fut titulaire jusqu'à sa mort (1).

Par ces libéralités, et par celles d'autres bienfaiteurs, comme M. Richard Le Queu, bourgeois de Rouen, qui, trois jours après l'établissement du séminaire, lui donna la terre d'Aunay; M. Claude de Villiers, qui fit don à l'église de belles orgues; M. Pierre de la Bare, qui fonda un certain nombre de messes, etc., - la maison de Lisieux se trouva, dès le début, solidement fondée, et elle n'eut point à passer par les épreuves de celle de Rouen.

(1). Le P. de Béthon mourut en 1670, sans avoir résigné son bénéfice, ce qui rompait toutes les mesures prises par M. de Melleville. Mais ce Père n'étant connu à Évreux que sous le nom de Saint-Michel, tandis

que, dans l'acte de résignation et dans l'acte de prise de possession, il portait celui de Béthon, sa mort passa inaperçue, en sorte qu'on eut le temps de s'adresser à Rome et de faire donner le bénéfice en titre au P. Franchomme, prêtre du séminaire de Caen, qui le garda jusqu'en 1674, époque où ce bénéfice fut réuni au séminaire.

CHAPITRE TROISIÈME.

Missions. - Le P. Eudes et les Missions Étrangères.

(1 6 6 7 - 1 6 6 8).

En 1667, mission de Rouen: son succès malgré les intrigues jansénistes; missions de Besneville, Pecey, Brucheville, au diocèse de Coutances. - Le P. Eudes et M. Langlois, aux Missions étrangères. - En 1668, missions de Marigny, Carentan, Montfarville, le Plessis, au diocèse de Coutances. - Mort du P. Doucet.

Sur la fin de Janvier 1667, le P. Eudes, écrivant à la Mère Patin le succès de la mission et l'établissement du séminaire d'Évreux, lui annonçait en ces termes son prochain départ pour la capitale de la Normandie:

«Je serai encore ici huit ou dix jours; après quoi, je serai obligé d'aller à Rouen pour une nouvelle mission, en laquelle j'aurai grand besoin, ma très chère Mère, de vos prières et de celles de rios très chères Sœurs. »

Rouen était alors une ville d'environ quatre-vingt mille habitants, répartis en trente-six paroisses, dix-neuf communautés de femmes et seize communautés d'hommes (1). La (1). Les ordres religieux d'hommes représentés à Rouen étaient: les Grands Augustins, les Augustins Réformés, les Dominicains, les Pères de Picpus, les Cordeliers, les Carmes déchaussés, les Grands Carmes, les Minimes, les Chartreux, les Religieux de Saint-Antoine, les Trinitaires, les Chanoines Réguliers de Saint-Augustin (Hôtel-Dieu), les Célestins, les Bénédictins de Saint-Maur (Saint-Ouen). Parmi les couvents de femmes, nommons ceux de Sainte-Claire, de Saint Amand; parmi les paroisses, celles de Saint-Paul, Saint-Lô, Saint-Amand, Saint-Gervais, Saint-Vivien, Saint-Cande-le-Vieux, qui dépendait de l'évêque de Lisieux, etc.

42- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

mission y commença le 6 février, dimanche de la Septuagésime, et se termina le 17 avril, dimanche de Quasimodo: elle dura donc dix semaines entières. La cathédrale (1) fut choisie pour théâtre des exercices, et non l'église de l'abbaye bénédictine de Saint-Ouen, comme en 1642. M. Cornier, maître des Comptes, en supporta la principale dépense; le reste en fut couvert par la générosité de quelques personnes pieuses.

Le P. Eudes avait eu raison de recommander cette mission aux prières de la communauté de Notre-Dame-de-Charité. La haine de ses adversaires, qui, neuf années auparavant, avaient remué ciel et terre pour empêcher la fondation du séminaire Saint-Vivien, se ralluma plus violente que jamais, et mit tout en oeuvre pour contrarier ses efforts et en entraver le succès. Injures et calomnies, contradictions de tout genre furent employées vainement: l'inaltérable patience du Vénérable et de ses disciples triompha de tant d'attaques enfiellées, et leurs travaux furent couronnés par une surabondance de grâces extraordinaire et des fruits admirables de conversion.

De Rouen, le P. Eudes passa au diocèse de Coutances, où il fit trois missions pendant l'été et l'automne de la même année 1667: la première à Besneville (2), non loin de

(1). La cathédrale de Rouen fut construite du XIIe au XIVe siècle; sa façade date du XVIe siècle. Cette façade grandiose, ornée de riches sculptures malheureusement dégradées, est flanquée de deux tours isolées: à gauche, la tour Saint-Romain (75 m. de haut.), à droite, la tour du Beurre bâtie (1485-1507) avec l'argent versé par les fidèles pour obtenir la permission d'user de beurre pendant le carême. La cathédrale est surmontée de cinq autres tours - la tour centrale, en pierre, détruite par la foudre en 1822, a été remplacée par une pyramide de fonte couronnée d'une croix (151 m. de haut);- elle a deux portails latéraux fort remarquables; sa longueur est de 136 m.; sa largeur dans la nef de 32 m., dans le transept de 30 m.

(2). Besneville, arrondissement de Valognes, canton de Saint-Sauveur-le-Vicomte, 1,450 habitants; belle église de la fin du XIIe siècle.

LE P. EUDES ET LE P. LANGLOIS. 43 -

Saint- Sauveur-le-Vicomte; elle fut défrayée par M. de Gourmont, archidiacre de ce canton; - la deuxième, à Percy (1), grande et importante paroisse, ayant trois portions curiales, quatre chapelles (2) et une ancienne léproserie; Mme de Matignon se chargea de la dépense;- la troisième à Brucheville(3), aux frais du curé. Sur toutes les trois les bénédictions divines se répandirent avec d'autant plus de profusion que, d'après son Mémorial, le Vénérable avait alors à porter « des croix extraordinaires. »

C'est de Brucheville, sans doute, que le P. Eudes partit pour la capitale, où l'appelait une affaire assez singulière et que nous allons tout d'abord relater d'après les Annales des Missions-Étrangères, quitte à rectifier ensuite certains détails du récit. Il s'agit d'un jeune clerc, du nom de Pierre Langlois, employé au collège de Lisieux, et qui, à l'insu de tous, avait déserté son poste, pour se consacrer aux missions de l'Orient. Pour la clarté, nous reprenons la narration un peu plus haut.

Sitôt arrivé qu'il fut à Gisors, M. Pierre Langlois se mit dans le commerce de son père. Trois mois n'étaient pas encore expirés, qu'on s'aperçut de sa pénétration. Les comptes les plus difficiles n'étaient qu'un jeu pour lui. Il fit quelques emplettes qui furent très favorables. Chacun l'applaudissait, et lui seul était inquiet. Cachant au fond de lui-même son trouble, il résolut de s'en débarrasser.

« La Congrégation naissante du R. P. Eudes fit une telle impression sur son esprit que, sans en parler à qui que ce fût, il se déroba de la maison paternelle pour aller à Rouen se jeter aux pieds de cet incom-

(1). Percy, chef-lieu de, canton, arrondissement de Saint-Lô, 3,000 habitants.

(2). Notre-Dame-des-Roches-de-Sienne, détruite en 1810, Saint-Hubert-de-la-Vérablière, conservée et entretenue; Sainte-Appoline-du-Mesnil-Céron, en bon état de conservation; Saint-Sébastien-des-Brétonnières en ruines.

(3). Brucheville, canton de Sainte-Mère-Église, arrondissement de Valognes, 300 habitants; , église d'architecture romane avec des détails curieux et irréguliers.

44- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

parable ecclésiastique, qui, après quelques formalités, le reçut au nombre de ses disciples. On lui fit enseigner les basses classes, où il surpassa tous ceux qui l'avaient devancé. Quoiqu'il fût généralement applaudi, son âme agitée ne lui donnait aucun repos, sentant toujours au fond de lui-même qu'il n'était pas encore dans l'état où Dieu le demandait. Il n'osait s'en expliquer. M. de Caumont, qui enseignait la troisième, s'en aperçut: il lui en parla. Son silence lui fit deviner l'inquiétude de son âme; ils étaient tous les deux frappés au même coin. « Je me doute », lui dit M. de Caumont, « que vous n'êtes pas satisfait de cette vocation. Si cela est vrai, votre trouble est le mien; je cherche par où sortir de mon état présent,

pour en embrasser un autre qui ferait, ce me semble, toute ma satisfaction. - Que voulez-vous me dire? » répliqua M. Langlois. « Sommes-nous faits l'un pour l'autre, puisque, ne sachant pas encore ce dont il s'agit, mon inclination cependant semble se joindre à la vôtre? »

« A cette ouverture, M. de Gaumont lui avoua qu'il était résolu d'aller à Paris, mais qu'il voulait en céder le sujet au supérieur de la maison et qu'il l'en faisait le seul dépositaire. « Prenez garde », lui dit M. Langlois, « que ce ne soit une tentation. - Si c'en est une », répliqua M. de Gaumont, « elle est trop violente, j'y succomberai, je veux bien vous le dire, et je ne crois pas que vous vous y opposiez » Ce fut à cette occasion qu'il lui exposa tout ce qu'il avait appris du nouvel établissement des Missions-Étrangères, où on élevait de jeunes ecclésiastiques pour les envoyer aux Indes prêcher la Foi aux infidèles. « Ah! » s'écria M. Langlois, « pour un tel dessein, je veux être votre compagnon. » Le complot fut arrêté. Ils s'évadèrent, sans qu'on pût savoir le chemin qu'ils avaient pris.

« Ils se présentèrent à M. Gazil, successeur immédiat de M. de Meurs, premier supérieur du séminaire. On les y reçut l'un et l'autre, et l'on était fort édifié de leur conduite, lorsque le P. Eudes, qui avait appris avec étonnement leur évasion, arriva, se flattant que ces deux sujets ne lui échapperaient pas. Tout grand que fût le P. Eudes, il avait ses mouvements, comme le reste des hommes: il se plaignit hautement (pour ne pas dire qu'il se fâcha) qu'on lui avait débauché deux de ses meilleurs régents. On lui dit avec douceur qu'il était maître de reprendre son bien où il le trouvait, qu'on ne savait pas que ces deux ecclésiastiques lui appartenissent, et qu'on ne s'opposerait point à leur départ, s'ils voulaient le suivre.

« Il prit en particulier M. Langlois, qu'il regrettait plus que l'autre.

LE P. EUDES ET LE P. LANGLOIS. 45 -

Toutes ses remontrances, ses caresses et ses menaces ne servirent de rien: ce missionnaire soutint cet assaut d'une manière si chrétienne, que le P. Eudes demeura d'accord que cette vocation venait de Dieu; et que, bien loin de l'en détourner, il l'exhorta de toutes ses forces à seconder les desseins que la divine Providence avait sur lui; et, après l'avoir embrassé tendrement, il lui donna sa bénédiction, l'un et l'autre fondant en larmes.

« C'est un article du bail d'un missionnaire de rouler sans cesse de tentation en tentation, jusqu'à ce que son cœur soit bien épuré. Nous venons de voir M. Langlois victorieux du P. Eudes; cet ennemi formidable n'eut pas plus tôt disparu, qu'il se présente à son imagination, mais bien plus terrible que la première fois. Son esprit agité lui dit et redit qu'il est un renégat de la Congrégation. Il en perd le dormir, le boire et le manger; plus de secours dans les oraisons, ses prières sont languissantes, ses études sans fruit; la compagnie lui déplaît, la solitude le tourmente, et il n'a pas de plus cruels bourreaux que sa fantaisie et le secret impénétrable qu'il se réservait à lui seul. Le P. Eudes était encore à Paris. M. Langlois alla le voir. Il lui lit une naïve description de son état, et, en se jetant à ses genoux, il finit par ces paroles: « Mon cher Père, vous êtes le maître de mon sort. - Tout homme », lui repartit ce saint prêtre, « qui a mis la main à la charrue et qui regarde derrière lui, n'est pas propre au Royaume de Dieu. Vous êtes appelé aux Missions étrangères, c'est là où il faut consacrer le reste de vos jours. Soit que le démon, jaloux de votre bonheur, vous suscite ces tentations, soit que Dieu les permette pour vous éprouver, soyez fidèle, et n'appréhendez que le péché. » Ce peu de paroles fit une telle impression sur M. Langlois que toutes ses peines s'évanouirent dans un instant. On le vit, dans le séminaire, plus gai et plus libre qu'à l'ordinaire, sans en savoir la cause (1). »

Discutons rapidement ce texte: cela nous permettra de le compléter en le rectifiant, et de mettre au point le rôle du Vénérable en toute cette affaire.

Que M. Langlois, qui était de Gisors et par conséquent du diocèse de Rouen, se soit rendu dans cette ville pour y

(1). Annales de la Congrégation des Missions-Étrangères, T.1, Note IV, p. 178.

4 6 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

trouver le P. Eudes, et solliciter son admission dans la Congrégation de Jésus et Marie, nous n'y contredirons pas; car le pieux fondateur visitait fréquemment ses maisons, et tout spécialement celle de Rouen, besogneuse et persécutée. Mais ce qu'il y a de certain, d'après le P. Costil qui avait entre les mains les registres de l'institut, c'est qu'en entrant à la Probation, en 1665, à l'âge de vingt-cinq ans, le P. Pierre Langlois était déjà clerc et qu'il avait reçu l'ordre d'acolyte. Ce qui ne l'est pas moins, c'est qu'à Lisieux, où il fut envoyé ensuite, il régenta la troisième, au moment de son départ, et non les basses classes, confiées sans doute à M. de Caumont. Il est toujours facile à un étranger de commettre de ces erreurs et de ces confusions, et nous n'en faisons point un reproche à l'auteur des Annales des Missions-Étrangères.

Quant à M. de Caumont, ni les Annales ni les Fleurs n'en parlent, peut-être parce qu'il cessa dès lors de faire partie de la Société, tandis que le P. Langlois en resta toujours membre, comme jadis les PP. de Sesseval et Meusnier. Ajoutons que le Vénérable ne semble point l'avoir estimé à l'égal de son compagnon, puisqu'il négligea de le voir et de l'examiner. Apparemment aussi qu'il le considérait comme le principal instigateur de cette désertion, et que, la sachant méditée de longue date, il jugeait inutile toute démarche auprès de lui.

Car c'était bel et bien une désertion, et nous estimons que le narrateur passe par trop légèrement sur un point aussi grave. L'année scolaire venait de commencer: les deux régents avaient le devoir de rester à leur poste, jusqu'à ce qu'ils fussent remplacés. Leur départ imprévu et en catimini constituait, de plus, un scandale pour les élèves et pour la ville, en même temps qu'il créait de gros embarras au supérieur du collège et aux autres régents.

LE P. EUDES ET LE P. LANGLOIS. 4 7 -

D'autre part, leur devoir à tous deux était de s'ouvrir loyalement de leur projet à leur confesseur, voire même à leur supérieur général, qui ne les eût point retenus, s'il avait reconnu l'appel de Dieu - le dénouement en fait foi - mais qui leur eût demandé d'attendre qu'on eût avisé à leur remplacement. Le P. Langlois l'avait senti, et voilà pourquoi il représentait avec raison à M. de Caumont que ses idées et ses propositions pourraient bien n'être qu'une tentation du diable.

On comprend, après cela, le mécontentement de l'homme de Dieu, devant une conduite aussi répréhensible. Supérieur, il ne pouvait tolérer un tel désordre, il avait le droit et le devoir de parler, et il parla fort et ferme en la circonstance, d'autant que M. Gazil avait eu le tort de recevoir ces deux régents, sans se renseigner sur leur situation, sans s'assurer qu'ils n'avaient point d'engagements préalables. Mais de là à enfler la voix et à se fâcher, la distance est grande, surtout quand on est un incomparable ecclésiastique, un saint prêtre. L'auteur du récit est homme d'imagination: il aime à dramatiser les faits, il vise à la mise en scène, nous ne saurions l'en blâmer; il ne faut pourtant point que l'art et l'intérêt nuisent à la vérité.

Pour qui sait réfléchir, tout, dans cette affaire, est à l'avantage et à l'éloge du P. Eudes. Il revendique ses droits, il examine la vocation du P. Langlois, et, lorsqu'il s'est convaincu qu'elle vient du ciel, non seulement il l'approuve, il l'encourage, mais encore il ordonne de la suivre. Il fait plus, il envoie

ce jeune confrère aux Indes, au nom de sa propre Congrégation, comme il avait fait le P. de Sessevalet et le P. Mieusnier: il le regarde toujours comme un de ses enfants, et l'un des plus méritants. La preuve en est dans ce fait que le nom du P. Langlois est inscrit dans les Fleurs sous l'année 1667, parce que, dit le

4 8 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

P. Costil, « je n'ai pu apprendre ni le lieu, ni l'année de sa mort (1).»

Ses affaires achevées dans la capitale, le P. Eudes repartit pour le diocèse de Coutances continuer ses travaux apostoliques. Marigny (2), bourg assez considérable entre Saint-Lô et Coutances, en fut le premier théâtre. Commencée à la fin de 1667, la mission y dura jusqu'au carême: elle fut procurée par deux saints prêtres, MM. Héleine et Chardin. L'incommodité de la saison - on était au cœur de l'hiver - ne l'empêcha point de produire de grands fruits. Après Marigny, ce fut le tour de Carentan (3), paroisse à deux portions curiales, avec un hospice et un couvent de Bénédictines. Le Vénérable, et ses confrères y firent merveille, à la vive satisfaction du curé de Brévands, localité voisine, qui pourvut à tous les frais. La coïncidence de la mission avec la sainte Quarantaine contribua puissamment à y attirer les fidèles, et plus encore les pécheurs.

Vraisemblablement les exercices se terminèrent, suivant l'usage, le dimanche de Quasimodo, 8 avril, et le Vénérable repartit soit pour Coutances, soit pour Caen. A peine s'y reposait-il depuis quelques jours, lorsqu'il eut la douleur d'apprendre la mort d'un jeune et excellent confrère du collège de Lisieux, le P. Doucet.

Nous avons déjà noté en passant (4) son humilité, sa simplicité, sa douceur, son obéissance et sa charité, son exactitude à observer toutes les règles de l'institut. Ajoutons seulement qu'il était chargé de la préfecture des pensionnaires, lorsqu'il perdit la vue et fut condamné au repos. Il

(1). P. COSTIL, Fleurs, T. II, IX.

(2). Marigny, chef-lieu de canton, arrondissement de Saint-Lô, 1,500 habitants.

(3). Carentan, chef-lieu de canton, arrondissement de Saint-Lô, 3,000 habitants,

(4). Cf. T.III, ch. VI, p. 101, Note 1.

MORT DU P. DOUCET. 4 9 -

profita de cette épreuve, pour s'appliquer plus que jamais à la vie intérieure et se préparer, dit le P. Costil, « à aller au devant de Celui qui est la lumière du monde. » Il s'éteignit le 23 avril, à l'âge de trente-quatre ans, n'étant encore que clerc, laissant à ceux qui l'avaient connu le souvenir d'une vertu exemplaire et d'une haute perfection. Ses débuts dans la Congrégation permettaient d'attendre de lui de grands services: Dieu voulut montrer, en le retirant d'entre ses frères, qu'il peut se passer des meilleurs sujets pour accomplir ses desseins.(1)

Avec l'été, le P. Eudes reprit le travail des missions. Il en donna deux, et toujours au diocèse de Coutances: l'une à Montfarville (2), dans le Val-de-Saire; l'autre au Plessis (3), à égale distance de Coutances et de Valognes; elles n'obtinrent pas des résultats moins consolants que les précédentes. Notre saint apôtre pouvait donc, après tous ces saints exercices, redire le même chant de reconnaissance qu'après la mission de Rouen: « Gratias agimus tibi, propter magnam gloriam tuam; nous vous rendons grâces, ô Seigneur, parce que vous avez grandement manifesté votre gloire. »

(1). P. COSTIL, T. II. Fleurs, X.

(2). Montfarville, canton de Quettehou, arrondissement de Valognes, 1,700 habitants.

(3). Le Plessis, canton de Périers, arrondissement de Coutances, 600 habitants.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Manuel de Piété. - Offices et Messes. - L'Office du très Saint Cœur de Marie.

(1 6 6 8).

Le Manuel de Piété, forme définitive de la spiritualité du P. Eudes et complément de ses oeuvres spirituelles et sacerdotales. - Le Propre de la Congrégation de Jésus et Marie: Offices et Messes: Avertissement du P. Eudes: but et constitution du recueil; éditions de 1668 et 1672, remaniements. - L'Office du très Saint Cœur de Marie et l'objet de la dévotion au Saint Cœur.

“Au commencement de l'année 1668 », dit le P. Martine, « le P. Eudes fit approuver(1) et ensuite imprimer un livre qu'il avait composé principalement pour sa Congrégation. Il est intitulé: Manuel contenant plusieurs exercices de piété pour l'usage d'une communauté ecclésiastique (2) ».

Il ne faudrait pas croire que le Vénérable eût attendu l'année 1668 pour donner un formulaire de prières à ses prêtres et aux clercs de ses séminaires. Seulement ce formulaire primitif, qui, imprimé ou non, n'est point parvenu jusqu'à nous; il le compléta peu à peu, et le transforma si bien qu'il en fit, selon la remarque du P. Martine, un “ précieux recueil d'exercices spirituels, très propre à nous faciliter le moyen de sanctifier nos actions, et qui reflète admirablement la véritable et solide piété de l'auteur (3). »

(1). Il le fit approuver par les docteurs Dom Blouët de Than et de Launay-Huë.

(2). Lire dans les Oeuvres complètes, T. III, l'excellente introduction à ce Manuel, dont notre travail n'est qu'un résumé.

(3). P. MARTINE, T. II Liv. VII, p. 258.

5 2 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Le Manuel est un livre d'autant plus précieux qu'il contient, sous sa forme définitive, toute la spiritualité du P. Eudes.

Puiser la vie surnaturelle à pleins bords dans l'union continuelle aux Cœurs sacrés de Jésus et de Marie, animer toutes ses pensées, paroles et actions de leurs intentions et de leurs dispositions si parfaites, n'aller à Dieu que par leur intermédiaire et en s'associant à leur amour, n'aller au prochain que par et avec leur ardente charité, ne rien entreprendre que par leur mouvement, en un mot, fondre son cœur dans ces divins Cœurs: tel était le secret du Vénérable pour progresser rapidement dans les voies de la perfection et pour opérer les merveilles de son apostolat; tel était l'esprit qu'il tenait à communiquer pleinement à ses disciples, afin de se survivre en eux. Le Manuel a pour but de leur apprendre et de leur faire pratiquer les actes nécessaires à la réalisation de ce dessein. La plupart des exercices recommandés par le Serviteur de Dieu dans ses autres ouvrages se trouvent fixés là à des jours et à des heures déterminés, dans un ordre parfait; ils sont, de plus, formulés de telle sorte que, si l'on y est fidèle et si l'on entre dans l'esprit qui les a dictés, ou arrivera presque nécessairement à l'union constante avec Jésus, à la divine transformation, fin de la vie chrétienne et sacerdotale.

Le Manuel complète, en outre, les œuvres spirituelles et sacerdotales du Vénérable: on y trouve maintes pages propres à jeter un jour nouveau sur la manière dont il comprenait certaines pratiques indiquées dans ses autres livres, et aussi plusieurs exercices dont il n'avait pas fait mention jusque-là.

Dans le Royaume de Jésus, le P. Eudes avait dit ce qu'il fallait entendre par oraison mentale; il avait exposé les divers motifs qui doivent y affecter: sa nécessité, son

LE MANUEL DE PIÉTÉ . 53 -

excellence, ses joies; il avait indiqué tout ce qui en regarde le corps: et le choix des sujets, et la façon de s'y occuper, par l'application de l'entendement, du cœur et de la volonté; il avait enseigné la conduite à tenir dans les consolations spirituelles et dans les sécheresses ou les distractions; il avait insisté particulièrement sur deux pensées: la première, que l'oraison est une continuation de l'oraison de Jésus-Christ, et que, conséquemment, elle doit se faire dans son esprit, c'est-à-dire dans ses intentions et dispositions; la seconde, qu'il ne faut pas s'astreindre servilement aux méthodes et aux formules, mais respecter docilement l'action de l'Esprit-Saint; - dans le Bon Confesseur, il avait montré cet exercice comme la source de la piété et de la ferveur; - dans le Manuel, il apprend pratiquement, en quatre formules variées et détaillées, comment on s'y prépare et comment on le conclut. La préparation comprend quatre actes: l'adoration, la pureté d'intention, la donation et l'union à Jésus, l'invocation des saints. La conclusion en comprend cinq: l'action de grâces et la réparation, le bouquet spirituel qui doit rappeler les principales pensées et affections, l'offrande des résolutions, la demande de secours à la Vierge, aux anges et aux saints, l'examen de prévoyance.

Il est un autre moyen de sanctification recommandé par la plupart des maîtres de la vie spirituelle: l'usage des examens. Le P. Eudes n'en avait rien dit ou presque rien jusqu'alors. Le Manuel comble cette lacune et fait connaître sous quel jour spécial le Vénérable envisage cet exercice. Il ne l'entend pas à la façon de saint Ignace, mais à celle du P. de Bérulle et du P. de Condren.

Comptant plus sur la grâce divine que sur le travail personnel pour arriver à la sainteté, ce qu'il s'y propose, c'est de combattre les obstacles qui s'opposent à cette

54- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

même grâce, c'est de faciliter son action dans l'âme de ses disciples, et, par elle, de leur faire acquérir les vertus chrétiennes, de consommer leur union avec le Christ, vivant et régnant dans toutes leurs puissances, dans tout leur être. Trois examens sont ordonnés en vue d'atteindre ce but: l'examen du matin ou examen de prévoyance; placé à la fin de l'oraison, il met en garde contre les défauts et les dangers de péché, il prévoit les occasions de pratiquer les vertus, en particulier, l'humilité, l'obéissance, la charité et la mansuétude, qui sont le contre-pied de l'esprit du monde et de Satan; - l'examen du soir, où, après s'être mis aux pieds du Souverain Juge pour connaître ses fautes, on s'arme de sa justice pour les détester et les expier; - l'examen d'avant midi, courte méditation en forme d'examen, soit sur les mystères et les saints que l'on doit honorer pendant l'année ou pendant le mois, soit sur les attributs divins et sur les devoirs qui en découlent, soit sur les principaux titres de Notre-Seigneur et les obligations qu'ils engendrent, soit sur les vertus de ce parfait Modèle du prêtre et du chrétien, Rien de plus efficace que cet exercice bien pratiqué pour entretenir dans l'esprit de piété et de ferveur, pour former aux vertus chrétiennes et sacerdotales. En s'unissant à Jésus, en l'adorant, en le remerciant, en lui demandant pardon, en se donnant à lui pour mieux faire, en sollicitant sa grâce et l'intercession de Marie et des saints, on ne peut que mourir à soi, et vivre pour Jésus-Christ. C'est ce que rappelle l'antienne qui clôt cet examen; c'est le cri d'amour qui s'échappe de tous les cœurs dans le verset qui la suit; c'est la grâce que l'on implore dans les deux oraisons qui terminent cet exercice (1).

(1). Antienne: Jésus-Christ s'est fait pour nous propitiation, justice et sanctification, et il est mort pour nous, afin que ceux qui vivent ne vivent plus pour eux, mais pour Celui qui, pour eux, est mort et ressuscité.

V. et R. . Seigneur Jésus, nous voulons que vous régniez sur nous.

Oraison: Nous vous en supplions, Dieu tout-puissant et miséricordieux, broyez entièrement en nous tout ce qui s'oppose à vous, et, selon la puissance de votre bras, possédez nos cœurs et nos corps, afin que vous établissiez parfaitement en eux le règne de votre dilection. - Seigneur Jésus, nous vous en supplions par l'intercession de la Bienheureuse Marie toujours Vierge, des Bienheureux Gabriel, Joseph, Jean l'évangéliste et de tous les Saints, défendez de toute adversité cette famille prosternée à vos pieds, et, dans votre clémence, protégez-la des embûches de ses ennemis.

LE MANUEL DE PIÉTÉ. 5 5 -

Enfin, l'on trouve encore dans le Manuel plusieurs autres pratiques de piété qui ne sont pas mentionnées ailleurs, ou qui n'y sont pas expliquées d'une façon aussi complète et aussi précise: telles, les intentions et dispositions pour la récitation de l'Office divin, l'humiliation, autrement dit la coulpe ou le chapitre, le chant de l'Inviolata le samedi soir, la réception des saints du mois, la sanctification du Carême, l'exposition du Saint-Sacrement, la rénovation des promesses cléricales, etc. Ajoutons-y un grand nombre de belles prières et de pieuses litanies en l'honneur de Notre-Seigneur et de la Sainte Vierge, ou à la louange des saints dont le Vénérable recommande la dévotion. Ces diverses litanies avec leurs oraisons reflètent son ardente piété et résument sa doctrine en traits frappants.

Dès lors, il est facile de comprendre que le Manuel de piété convient à tous ceux qui goûtent la doctrine du P. Eudes, et qui ont à cœur de se sanctifier en travaillant à former chaque jour et à faire vivre et régner Jésus-Christ dans leurs âmes. Il a sa place marquée dans toutes les communautés de ses Fils et de ses Filles, mais aussi dans les séminaires, les presbytères, les maisons de retraite. Combien, dans le passé, ont récité avec profit les prières

5 6 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

qu'il contient, vécu des sentiments qu'il exprime, pour le plus grand honneur de l'Église! Son usage aujourd'hui serait-il moins fructueux? N'opérerait-il pas les mêmes merveilles d'union à Jésus et de vie surnaturelle ?

En cette même année 1668, le P. Eudes réédita les Offices et Messes qui constituaient le Propre de sa Congrégation, mais avec des modifications considérables, si considérables même que l'édition définitive de 1672 apporta peu de changements dans leur composition. Voilà pourquoi nous avons cru bon d'en parler à cette date, en indiquant les substitutions faites ultérieurement.

En 1652, dans une sorte de préface ou d'avertissement aux vrais Enfants de Jésus et de Marie, il avait indiqué la raison et le but de ce recueil et en avait expliqué la constitution, en des pages qu'il est bon de transcrire, au moins dans leurs principales parties.

“Comme le plus noble et le plus divin exercice de la religion chrétienne est d'honorer et louer Dieu, tant en lui-même qu'en ses œuvres, spécialement dans l'Humanité adorable de son Fils, dans la glorieuse Vierge Marie, sa Mère, et dans ses Saints, qui sont les trois plus grandes merveilles de sa Toute-puissance; aussi tous les moyens qui peuvent servir à une si sainte fonction doivent être estimés, chéris et embrassés avec affection par tous les chrétiens.

“En voici un qui y contribuera beaucoup, s'il plaît à Dieu y donner sa sainte bénédiction, ainsi que je l'espère de son infinie miséricorde. C'est un recueil de plusieurs Offices dressés en l'honneur du Fils de Dieu, de sa Bienheureuse Mère et de quelques-uns de ses Saints; lesquels ont été pris en divers endroits et

mis ensemble dans ce livre, pour la plus grande commodité de ceux qui voudront en user, afin de louer et glorifier Notre-Seigneur, sa divine Mère et ses Saints, dans les mystères qui y sont marqués.

“Je le présente à tous les Enfants de Jésus et de Marie, c'est-à-dire à tous les chrétiens, qui ont un amour et un zèle spécial pour la gloire de leur très adorable Père et de leur Mère très aimable; parce que je

PRÉFACE DU PROPRE. 57 -

sais bien qu'ils le recevront avec joie, et qu'ils s'en serviront avec dévotion, pour commencer à faire en la terre ce qu'ils auront à faire dans le ciel, à toute éternité.

“Vous y trouverez, mes très chers frères, les Offices suivants disposés selon l'ordre des mois et des jours de l'année, à savoir:

“ L'Office du très saint Nom de Jésus, qui se célèbre par toute la chrétienté, le Pape Clément VII en ayant institué la fête et ayant donné plusieurs indulgences à ceux qui la solenniseront.

“ L'Office du saint et angélique Mariage de la très sacrée Vierge Marie avec saint Joseph, qui est tiré du Bréviaire du diocèse de Nantes, et dont la fête se fait en ce même diocèse, en celui de Sens et en plusieurs autres, et se peut faire partout. suivant la permission du Pape Paul III.

“L'Office de saint Clément et de saint Agathange, les plus signalés d'entre les martyrs, dont le martyre a duré vingt-huit ans.

“L'Office de la Solennité de Jésus, qui se fait dans la Congrégation de l'Oratoire de France, et qui a été composé par l'Illustrissime Cardinal de Bérulle, pour honorer ce même Jésus en sa divine Personne et en tous ses mystères, grandeurs, etc.

“ L'Office du très saint Cœur de la Mère de la belle dilection, approuvé, ainsi que vous verrez, par plusieurs grands prélats qui en ont permis la célébration dans leurs diocèses.

« L'Office du grand saint Joseph, qui se fait, il y a longtemps, en plusieurs Églises, en la manière qu'il est dans ce livre.

“ L'Office de saint Gabriel, l'Ange servant de Jésus et l'Ange Gardien de sa très digne Mère, composé aussi par l'Illustrissime Cardinal de Bérulle.

“ L'Office de Notre-Dame de la Pitié... dont la fête se fait en plusieurs Églises, le vendredi de la semaine de la Passion.

“L'Office de l'Apparition de Notre-Seigneur à sa Bienheureuse Mère, après sa résurrection... qui est un des plus grands mystères de la vie du Fils de Dieu et de sa très précieuse Mère...

“ L'Office de la fête des Joies de la glorieuse Vierge, dont il y a une messe dans le Missel de Paris et en plusieurs autres.

“ L'Office de saint Alexis, dressé encore par l'Illustrissime cardinal de Bérulle.

“ L'Office de saint Ignace de Loyola... qui doit être honoré singulièrement par toute l'Église, à laquelle ce grand zélateur de la gloire de Jésus a rendu et rend continuellement, par soi-même et par ses enfants, tant de services signalés...

58- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

“ L'Office de saint Symphorien, martyr signalé de la ville d'Autun, tiré du bréviaire d'Angers.

« L'Office de la Solennité de la Mère de Jésus, qui se célèbre dans la Congrégation de l'Oratoire de France... en l'honneur de cette Mère, admirable, la regardant en elle-même, en ses mystères, grandeurs, etc.

“ L'Office de saint Floscel, du diocèse de Coutances... tiré de l'ancien Bréviaire de Beaune, au diocèse d'Autun...

“ L'Office du très sacré Nom de Marie, Mère de Jésus, qui a les mêmes approbations que celui de

son très saint Coeur, et dont il y a une messe à la fin du Missel Romain, des dernières impressions.

“L'Office de Notre-Dame de la Victoire, dont la Fête a été instituée par le Pape Pie V...

« L'Office du saint vieillard Siméon... dressé par l'Éminentissime cardinal de Bérulle...

« L'Office des Saints, dont on a les sacrées Reliques, en l'honneur desquelles l'Église célèbre plusieurs fêtes, en divers temps et en divers lieux où elles reposent.

« L'Office du divin Sacerdoce de Jésus et de tous les saints Prêtres et Lévites qui sont au ciel, auxquels tous les ecclésiastiques qui sont en la terre doivent avoir une dévotion spéciale... comme aux saints de leur Ordre, c'est-à-dire de l'Ordre du Sacerdoce, qui est le premier et le plus grand de tous les Ordres de l'Église...

« L'Office des Octaves de la Conception Immaculée de la très pure Vierge, quant aux leçons du second et troisième nocturne...

“ L'Office de saint Lazare; l'ami de Jésus...

“ L'Office de la fête de l'Expectation ou de l'attente de Notre-Dame... Il y a longtemps que cet Office et cette fête se célèbrent en plusieurs Églises, tant en France que d'Espagne.

« L'Office du Très Saint-Sacrement, tel qu'il est dans le Bréviaire Romain... pour être récité le premier jeudi de chaque mois, qui n'est point occupé d'une fête de neuf leçons...”

Dans le recueil de 1652, plusieurs fêtes n'avaient été mentionnées qu'à raison des mémoires qui s'y trouvaient adjointes; en 1668, les mémoires furent supprimées, et ces fêtes disparurent du Propre; non pas qu'on eût cessé de les célébrer, mais, pour leur célébration, on s'en tint désormais au bréviaire romain: telles les fêtes de saint

OFFICES ET MESSES. 59 -

Joachim, sainte Madeleine, saint Charles. Pour d'autres raisons, saint Alexis et saint Symphorien, qui avaient des leçons propres au deuxième nocturne, disparurent de même. D'autre part, les hymnes furent entièrement remaniées, sauf trois, pour être réduites au quaternaire iambique régulier, et pour recevoir l'ornement des rimes, rimes plates ou suivies, parfois redoublées, rimes alternées ou croisées. Que ces hymnes eussent été tirées d'offices antérieurs ou qu'elles fussent une production du Vénérable, elles gagnèrent notablement en grâce et en précision, et le mètre poétique ne nuisit aucunement à la piété.

L'édition de 1672 apporta peu de changements dans l'intérieur même de chaque office; mais elle en retrancha plusieurs et en introduisit de nouveaux. Elle retrancha les offices de la Solennité de Jésus et de la Solennité de Marie, du Saint-Sacrement, des Octaves de l'Immaculée-Conception; elle introduisit ceux de la divine Enfance de Jésus, de la sainte Enfance de la Bienheureuse Vierge, du Divin Cœur de Jésus.

Nous n'essayerons point ici d'analyser ce recueil et d'en faire valoir le mérite: un tel travail n'intéresserait que peu de lecteurs (1). Tous les Offices ne sont point, d'ailleurs, l'œuvre du P. Eudes, nous venons de le voir; il en est qui ont été empruntés par lui, soit à l'Oratoire, soit à des diocèses. Qu'il nous suffise de dire que, parmi ceux qui sont sortis de sa main et plus encore de son cœur, plusieurs se distinguent par une grâce pleine de suavité, d'autres par les élans d'une allégresse toute séraphique, d'autres par la beauté des idées et les hauts enseignements qu'ils donnent, tous par une onction et une piété communicatives.

Il en est pourtant un dont l'étude s'impose ici, ce semble;

(1). voir, Appendice, Note 1, une étude assez étendue sur cette matière.

6 0 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

c'est l'Office du très saint Cœur de la Bienheureuse Vierge Marie, et cela pour trois raisons. Nous en avons parlé tant de fois et en de tels termes, qu'il est bon de montrer la vérité de nos assertions. Puis, c'est l'oeuvre propre du Vénérable, et une de ses oeuvres les plus soignées, qu'il a polie et repolie pendant près de vingt-cinq ans, et où il a exprimé le vrai caractère de sa dévotion au saint Cœur de Marie, telle qu'il la présentait au peuple. Enfin, cette étude nous paraît exigée par celle que nous ferons plus loin de l'Office du Divin Cœur de Jésus.

Suivons donc notre pieux auteur, et prenons son oeuvre dans sa forme la plus parfaite, celle de l'édition de 1672.

En face des ineffables merveilles opérées dans ce saint Cœur par les trois divines Personnes, un cri d'admiration s'échappe tout d'abord de la grande âme du P. Eudes: « O Cœur admirable de la Vierge Marie, Cœur très digne de toute louange! » En effet, Dieu le Père y a établi le règne de sa dilection; Dieu le Fils l'a prédestiné de toute éternité et préparé pour être sa demeure; Dieu le Saint-Esprit en a fait son sanctuaire, et il y habite avec la plénitude de la Charité. Or, toute cette grandeur, Marie la doit à sa divine maternité, et voilà pourquoi c'est d'un grand cœur et d'une âme résolue qu'il nous faut chanter: Gloire au Christ! en cette solennité. Le Christ! mais c'est à son Cœur que notre cœur doit, en définitive, se conformer, et telle est aussi la grâce que nous avons à solliciter et à obtenir du Cœur de Marie dans la célébration de sa fête. Oui, que Jésus se pose comme un sceau sur notre cœur et sur notre bras, comme il se posa sur le Cœur et sur le bras de sa Mère! Ainsi, vivants de sa vie, animés de son esprit et de ses sentiments, nous reproduirons en notre extérieur sa parfaite image; ainsi, embrasés des feux inextinguibles de

OFFICE DU TRÈS SAINT CŒUR DE MARIE. 6 1 -

sa charité, nous serons capables de tout sacrifier, de tout souffrir.

C'est par ce grandiose enchaînement de pensées que les antiennes et le capitule des premières Vêpres nous amènent naturellement à l'hymne: Jesu, Mariæ Gloria, d'un enthousiasme et d'un mouvement tout lyrique. Jésus est la gloire et l'honneur de sa Mère, et le Vénérable commence par réclamer son assistance pour entonner l'éloge du Cœur de cette auguste Vierge. « Car le Cœur de Marie, c'est un Cœur royal qui surpasse en merveilles et ses entrailles et ses mamelles sacrées: Celui que son chaste sein n'a porté que peu de mois, ne l'a-t-il pas toujours porté, ce Cœur, ne le porte-t-il pas toujours et d'une façon plus parfaite ? Le Cœur de Marie! Mais c'est la Cour du Roi des rois, c'est le Ciel du ciel tout éclatant de splendeur, c'est le Temple de la Divinité, c'est l'Autel d'or de la paix, c'est l'Arche sainte et le trésor de l'univers, qui renferme tous les sublimes mystères apportés des cieux. »

« Salut donc », s'écrie notre apôtre, embrasé de séraphiques ardeurs, « salut, Cœur admirable, Cœur de flammes et de flammes d'amour de Jésus! O Roi des cœurs, que tous ceux qui vous aiment et vous honorent ressentent vos amabilités! Nous sommes de ceux-là: vous êtes notre partage, notre espérance, notre joie, la gloire de notre Société; O que l'amour vous unisse tous nos cœurs pour jamais! »

Et, s'élançant par la pensée jusqu'au Saint-Esprit, le Cœur de la Divinité, principe de tout amour, et jusqu'à la Trinité elle-même, qui, par son inhabitation dans le Cœur de Marie, lui communique cette surabondance de vie divine dont il est rempli, en même temps qu'elle est l'objet de toutes les pensées et de toutes les affections qui procèdent de lui:

“ O divin Amour “, poursuit-il, « Cœur de Dieu, soyez l'unique cœur de nos âmes; Amour, qui régissez le Cœur de la Vierge, soyez le seul

6 2 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Roi de nos cœurs! O Trinité sacro-sainte, éternelle vie des cœurs. Vous qui êtes la sainteté du Cœur de Marie, régnez dans tous nos cœurs. »

Rien de simple, d'onctueux et de touchant, comme le verset qui suit, qu'on l'applique à Marie ou au chrétien; « Mon Cœur est prêt, mon Dieu, mon Cœur est prêt à faire toutes vos volontés! » Combien il résume excellemment les strophes de l'hymne!

L'antienne de Magnificat, enveloppant dans une même pensée et Dieu et le Cœur de Marie, porte, elle, notre regard sur l'avenir, où toutes les générations célébreront le bonheur de cette Mère tout aimable.

“ O Mère admirable, bienheureuse vous diront toutes les générations, parce que Dieu a regardé l'humilité de votre Cœur, et qu'il l'a trouvé selon son Cœur. »

Enfin, l'Oraison nous montre le Fils unique de Dieu, éternellement vivant dans le Cœur de son Père, et voulant vivre et régner dans le Cœur de sa Mère pour l'éternité; et elle demande pour nous la grâce de pouvoir célébrer toujours cette vie très sainte de Jésus et de Marie en un seul Cœur; de n'avoir qu'un cœur entre nous et avec eux; d'accomplir en tout la divine Volonté d'un grand cœur et d'une âme résolue, de mériter d'être trouvés par Dieu selon son Cœur.

Volontiers, nous comparerions ce début de l'Office du très saint Cœur de Marie à un magnifique portique tout de marbre et d'or, conduisant à un temple plus magnifique encore et par la richesse des matériaux, et par la variété des tons et des couleurs, et par le fini du travail.

Jésus vivant et régissant dans le Cœur de Marie, telle était la vérité dogmatique énoncée dans l'oraison, et sur laquelle s'appuyaient nos demandes. Le P. Eudes la reprend dans l'invitatoire des Matines; et c'est Jésus régissant dans ce

OFFICE DU TRÈS SAINT CŒUR DE MARIE. 6 3 -

saint Cœur qu'il nous convie à venir adorer, Jésus, qui, en même temps, est notre Amour et notre Vie. Double pensée, qui l'inspire dans l'hymne suivante, tour à tour si élevée, si suave et si gracieuse, si enflammée.

“ C'est le Cœur de Marie, image du Roi des Cœurs, qui, de même que le Cœur de Dieu, nous a donné Jésus: le Cœur de Marie, formule de la sainteté, Règle du cœur fidèle, digne sanctuaire de la Divinité, lit de fleurs de Jésus! Ce Cœur languit d'amour; et, pour le soutenir, il a de blancs lys, du nard, des roses; et, pour l'entourer, les plus doux fruits du ciel. Cœur de miel, Cœur de flammes, que nos cœurs l'aiment et reproduisent ses amours! Astre brillant des âmes aimantes, qu'il soit leur soleil et leur guide! Fournaise d'amour, qu'il embrase tous les cœurs! Oh! oui, qu'il fasse vivre pour le Christ tous les cœurs rachetés par la grâce du Christ; afin que, foulant aux pieds les songes mondains, tous se livrent entièrement à Jésus, et que, triomphant des embûches du Tentateur, tous vivent de la vie de Marie, tous meurent de l'amour du Christ! »

Et le P. Eudes conclut à peu près comme il a fait aux premières Vêpres:

« O Amour, source d'un nectar sacré, emplissez et enivrez nos âmes, et dardez jusqu'au fond de notre cœur la flèche qui perça le Cœur de la Vierge! O Trinité sacro-sainte, etc. »

Les antiennes des Matines, d'un ton plus doux, célèbrent les vertus, les grâces, les attrait du Cœur de Marie, particulièrement son amour, en même temps que les tendresses et les faveurs de Dieu à son égard. « Dès l'aurore de sa vie, dès le point du jour, Marie a tourné et tourne encore sa pensée et son Cœur vers son Créateur; elle a prié et prie en sa présence; elle l'aime, et lui seul, d'un Cœur parfait; elle lui garde fidèlement son Cœur; elle ne goûte de joie qu'en lui. En retour, Dieu lui accorde toutes ses demandes, il la délivre de tous ses ennemis: Fille du Roi, toute la gloire de Marie vient de son Cœur; et ce Cœur est comme un trésor d'où se tirent tous les biens; et c'est

64- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

en lui que Dieu veut poser son trône et le règne du Fils de sa dilection. De fait, au jour de l'Annonciation, en même temps qu'elle conçut l'Enfant-Dieu, combien son Cœur fut confirmé en grâce, en sorte que dès lors, nuit et jour, sa pensée fut à Dieu, comme dans un mystérieux sommeil! O bienheureuse Marie d'avoir porté dans son sein le Créateur du monde, mais plus heureuse encore de l'avoir toujours porté dans son Cœur! Mère de la belle Dilection, Mère de la Foi et de la sainte Espérance, elle aime ceux qui l'aiment! »

Même thème, à peu de chose près, dans les répons, avec quelques souvenirs de l'hymne.

« Bienheureuse la Vierge Marie, et bienheureux son Cœur, car il est le Trône de toutes les vertus, le Temple de la sainte Trinité, la Fournaise du divin Amour! Seule Marie a aimé Jésus d'un amour sans égal et sans réserve, et le Père l'aime pour l'amour de son Fils. Bienheureuse et très digne de louange est-elle encore d'avoir formé dans son Cœur par la foi et la dilection le Christ, qui est vraiment le Dieu de son Cœur et son partage pour l'éternité! Pour lui elle languit d'amour, colombe belle entre toutes, et elle supplie qu'on la soutienne avec des fleurs, qu'on la fortifie avec des fruits, fleurs et fruits d'honneur et d'honnêteté! Ce qu'elle veut avant tout, c'est de faire la Volonté de son Dieu, du Dieu de son Cœur; ce qu'elle désire, c'est que nous magnifiions avec elle Dieu le Père, qui, dans la personne de son Fils, lui a donné son Cœur pour être le sien; c'est aussi que nous chantions: Gloire au Christ! qui, en même temps que son Cœur, lui a donné son Esprit, pour ne plus faire avec elle qu'un cœur et qu'une âme, à jamais bénis; c'est enfin que, étant dans son Cœur pour y vivre et mourir avec elle, nous apprenions de lui la douceur et l'humilité, sources de paix et de repos. » Le dernier répons,

L'OFFICE DU TRÈS SAINT COEUR DE-MARIE. 65 -

comme la doxologie des hymnes, est un hommage à la Sainte Trinité, qui a établi dans le Cœur de Marie le règne de la belle dilection et le trône de sa Majesté. Principe de tout bien, à elle louange, honneur et gloire!

Quant aux leçons, celles du premier nocturne, extraites du Cantique des Cantiques (ch. IV, V, VIII), expriment soit la beauté, la royauté, les attrait puissants de la Vierge Marie, soit son violent désir d'être unie avec son Bien-Aimé et les délices que le Bien-Aimé goûte en son saint Cœur, soit leur union aussi intime que celle du cachet avec la cire, leur amour aussi fort que la mort. Le deuxième nocturne emprunte les lèvres de saint Bernardin de Sienna pour exalter les grandeurs et les privilèges de cette auguste Vierge, prédestinée par le Père à garder une perpétuelle virginité, choisie pour mère par le Fils, préparée par l'Esprit-Saint pour être la demeure de la grâce: fournaise et incendie d'amour, d'où s'échappent, comme autant de flammes, sept brûlantes paroles, déposées dans l'Évangile. Au troisième nocturne, saint

Bonaventure commente le texte de saint Luc qui nous montre Marie conservant et repassant dans son Cœur ce qu'elle a vu et entendu depuis la naissance de l'Enfant-Dieu.

A Laudes, les antiennes reprennent, sous une forme nouvelle, l'éloge de la sainteté du Cœur de Marie, de sa soumission parfaite au bon plaisir divin, expression de son amour; et, l'unissant de nouveau au Cœur de Jésus, elles appellent sur qui les aime l'un et l'autre la grâce, la paix, la joie. L'hymne, sans omettre entièrement ses excellences, appuie plutôt sur ses bontés et sur celles du Cœur de Jésus à l'égard des hommes, car, là encore, ils ne font qu'un cœur (1). « Miracle d'amour, triomphe de l'Esprit sanctifié (1). D'après la traduction en vers du P. Eudes, il s'agit bien ici de Jésus et de Marie, malgré l'emploi et la répétition du mot Patris..

66- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

cateur, spectacle digne du regard de Dieu, le Cœur de Marie est surtout une douce espérance pour les mortels consolation des affligés, foyer de zèle pour les âmes, il se donne à tous les fidèles, pour être leur cœur, leur vie, leur lumière, leur oracle. O quelle bonté, quelle charité de la part du Fils et de la Mère de changer de cœur avec nous, et de faire de nous, avortons de la mort, les fils de leur Cœur! A nous de reconnaître un tel bienfait, en leur rendant amour pour amour, et en gravant dans notre esprit et dans notre cœur l'image de leur admirable vie. » L'hymne se termine par ce cri de reconnaissance: « O Cœur, où Dieu prend ses délices, ô Cœur, la consolation de notre exil, immenses sont vos grandeurs, qu'immenses soient aussi vos louanges! » Puis vient la doxologie en l'honneur de la Trinité. Quant à l'antienne du Benedictus, c'est un souhait à la Mère Admirable de la voir magnifiée et bénie éternellement, elle et son Cœur très fidèle, par toutes les générations, par tous les peuples.

De la Messe, malgré sa beauté, nous dirons peu de chose; car elle répète, en certaines de ses parties, par exemple, dans l'épître, l'alleluia, l'évangile, l'offertoire, la communion, certaines parties de l'Office. L'introït Gaudeamus est une invitation à la joie, et de même l'offertoire Gaudete mecum. La secrète demande que de nos cœurs soit ôtée la triple concupiscence qui les tyrannise, et que tous soient immolés dans le feu de l'amour divin et la flamme de l'éternelle charité. La postcommunion rappelle les mystères de la vie, de la passion et de la résurrection de Jésus, conservés et glorifiés dans le Cœur de Marie; puis elle supplie Jésus de nous accorder de le porter et glorifier, dans notre cœur et dans notre corps, après l'avoir reçu à l'autel comme notre pain vivant et notre roi, de telle sorte que nous vivions en lui et pour lui seul.

L'OFFICE DU TRÈS SAINT CŒUR DE MARIE 67 -

La Prose mérite que nous nous y arrêtions davantage.

Après deux strophes, d'une cadence légère, nous conviant à louer le Cœur de Marie, on peut dire qu'elle en résume, en cinq strophes d'un rythme des plus gracieux, toutes les gloires, toutes les amabilités. Ici nous traduisons littéralement.

« Voilà que le Cœur de l'éternelle Divinité s'est fait le Cœur éternel de la Vierge. Cette Vierge, c'est la Vierge sage, la Vierge qui ravit le Cœur de Dieu. - Celui qui règne à la droite du Père, devient de la Vierge Mère le Cœur et le fils: Fleur du Cœur du Très-Haut, fleur du Cœur de la Vierge, fleur et fruit. - Joie de notre cœur, Consolation de notre exil est le Cœur de Marie, Oracle de l'amour, Étendard, Sceau, Livre de vie, - Miroir de la charité, Trésor de grâces, Trône du Christ, Buisson qui lance des flammes, sans se consumer, Fournaise du ciel! - O Fournaise merveilleuse, en toi demeurent associées la rosée et la flamme, la rosée, qui vivifie merveilleusement, la flamme qui béatifie les cœurs purs. »

Et, dans une strophe, un peu plus longue, dont le rythme s'approprie admirablement à l'instance de la prière, sans trop rompre avec celui qui précède, le P. Eudes conjure le saint Cœur « de répandre sa rosée, d'allumer sa flamme dans tous les cœurs »; puis Jésus, le Cœur de Marie, rosée lui-même, feu, et fontaine de grâce, de les brûler, de les purifier, de les posséder tous. »

La prose se termine par cet appel à l'Amour divin:

« O amour, hâte-toi, et sois maître partout sur terre comme au ciel! Renouvelle les cœurs, oui tous, afin qu'ils louent Jésus et Marie! »

Les antiennes des secondes Vêpres, des plus majestueuses, appellent notre attention sur trois pensées. la première « que Jésus, source et plénitude de la charité, habite, vit et règne éternellement, dans le Cœur Admirable de sa Mère »; la seconde, « que le Cœur de Marie est le Véritable autel des holocaustes, où le feu divin est toujours allumé, et où le sacrifice de louange et d'amour est toujours offert à Dieu; car, « si Jésus, hostie sainte, s'est offert une

LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES. 6 8 -

fois sur l'autel de la Croix, il s'est offert un grand nombre de fois à son Père éternel sur l'autel du Cœur de la Vierge; en sorte que ce bienheureux Cœur, éclatant miroir de la vie du Christ, est l'image parfaite de sa passion et de sa mort »; la troisième, « que nous devons apprendre de notre Mère à être, comme elle, doux et humbles de cœur. » L'hymne, des plus solennelles et des plus brûlantes, se divise en deux parties: l'éloge renouvelé du Cœur de Marie, les supplications de ses enfants et serviteurs. Ici encore nous aimons à traduire:

« Celui dont les phalanges célestes célèbrent la naissance au Cœur de Dieu, que tout l'univers le chante régnant au Cœur de la Vierge! - Quoi de plus sublime que ce Cœur? C'est le profond abîme de la grâce, C'est le char de triomphe, tout de feu, c'est le trône du Roi de gloire. - C'est le trésor des dons célestes, le plus éclatant des astres, l'ornement du ciel, son soleil et sa joie, un ciel plus haut que les cieux. - C'est le sceau du Père suprême, l'abrégé de la Vie de Dieu, le siège de feu du Maître du tonnerre, la tour du salut toute de flammes. - A genoux donc, d'une Vierge si grande et d'un Cœur si adorable vénérons tous les royales grandeurs. - O Mère, ces cœurs qui vous supplient, gardez-les dans votre Cœur si bon! Qu'ils languissent d'amour pour le Fils, qu'ils brûlent d'amour pour la Mère! O Vierge, qui ravissez les cœurs, faites que les cœurs de ceux qui révèrent le Vôtre soient emportés aux lieux où se goûtent les joies suprêmes! - O aimable flambeau des cœurs, que vos flammes sacrées nous dévorent! Faites que tous nos cœurs soient consumés d'amour pour Jésus! - O Trinité sacro-sainte, etc. »

Et le verset qui suit nous assure « que le Cœur de Marie vivra et se réjouira dans le Seigneur, et l'aimera dans les siècles des siècles »; et l'antienne du Magnificat invite « le Cœur de Marie à tressaillir d'allégresse en Dieu son Sauveur, parce que le Tout-Puissant a fait pour elle de grandes choses! »

Cette pâle analyse laisse seulement entrevoir la beauté de l'Office du très saint Cœur de Marie. Pour la saisir

L'OFFICE DU TRÈS SAINT CŒUR DE MARIE. 6 9 -

plus complètement, il faudrait le méditer à loisir. Il y a là des abîmes à sonder par la réflexion, pour le plus grand profit des âmes, et le P. Eudes n'a pas fait autre chose, dans son grand ouvrage du Cœur Admirable de la Mère de Dieu, que de commenter cet office, sans arriver lui-même à épuiser la matière.

Nous ne voulons, nous ne pouvons insister; ajoutons seulement que la forme est digne du fond. L'expression est généralement empruntée, dans les antiennes et dans les répons, à la sainte Écriture, mais légèrement modifiée pour le besoin du sujet. D'autres fois, elle est tirée des Pères ou du cœur du Vénérable. Les hymnes, en quaternaires iambiques réguliers et bien frappés, charment l'oreille par leurs rimes, plus souvent suivies qu'alternées. La prose est un chef-d'œuvre de grâce. Au début, deux strophes légères et sautillantes expriment admirablement la joie débordante qui se traduit par des chants. Les cinq qui suivent, modelées, sur une de nos strophes françaises les plus gracieuses, unissent, pour chanter les gloires du Cœur de Marie, quatre vers de sept syllabes, à deux de quatre, les troisième et sixième, rimant l'un avec l'autre. La neuvième strophe, par l'adjonction, dans chacun de ses deux groupes, d'un vers de sept syllabes, prend une allure plus lente, très en rapport avec la prière qu'elle contient, tandis que la dixième et finale, en alliant à quatre vers de six syllabes, deux de neuf, le troisième et le sixième, marque bien l'intensité du désir et termine heureusement le morceau.

De ce large exposé, dégageons nettement l'objet de la fête du très saint Cœur de Marie.

Si, dans l'objet complet de la dévotion au saint Cœur, le P. Eudes, d'après ses ouvrages, fait entrer toute la vie intérieure de Marie, dans son Office, il vénère surtout, il

LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES. 70 -

fait vénérer son amour, « comme le principe et la racine de toutes les vertus, de toutes les saintetés, de toutes les perfections et beautés, dont son âme est ornée. » Évidemment, cet amour est tout d'abord l'amour de Dieu, d'où dérivent les grandeurs et les perfections de la sainte Vierge, sa tendresse maternelle pour nous aussi bien que ses autres vertus; car cette tendresse n'est que le rejaillissement sur nous de son amour pour Dieu. Mais l'amour de Dieu et l'amour des hommes, procédant d'un même principe, qui est la charité, ne sont pas plus séparables en elle qu'en nous. Voilà pourquoi, dans son office, le P. Eudes se garde bien de séparer ce double amour, et qu'il l'exalte sans cesse. S'il se plaît à célébrer, dans le premier, la source et l'origine de la dignité et de la sainteté de tout ce qui se passe en ce saint Cœur, il ne se plaît pas moins à publier les bienfaits du second, à chanter la bonté, la clémence, la miséricorde, le zèle pour le salut des âmes, de cette auguste Vierge. Enfin, les joies et les allégresses de Marie n'excluent point de son culte les tristesses et les douleurs - il y révère les unes et les autres, témoin les antiennes des secondes Vêpres.

D'autre part, ce Cœur spirituel ou figuré ne peut se séparer du Cœur corporel ou réel de la Mère de Dieu; car, indépendamment des prérogatives de celui-ci, il existe entre eux des rapports étroits et indéniables. Les prérogatives? C'est qu'il a fourni le sang dont fut formé le corps de Jésus, en sorte que le Verbe incarné est aussi bien le fruit du Cœur de Marie que le fruit de son sein; c'est qu'il a été, dans une certaine mesure, le principe de la vie de Jésus, durant sa résidence dans les entrailles de sa sainte Mère; c'est qu'il lui a servi souvent de lit de repos, lorsque, enfant, celle-ci le portait ou le pressait entre ses bras. Les rapports? C'est que nos états affectifs et jusqu'à nos dispo-

L'OBJET DE LA FÊTE DU CŒUR DE MARIE. 71 -

sitions morales sont reliés avec certains états et certains mouvements de notre cœur. Qu'il en soit l'organe, comme quelques-uns le soutiennent encore aujourd'hui, ou seulement une sorte d'appareil enregistreur, comme on le prétend communément, il n'en est pas moins justement regardé comme le symbole des affections de l'âme, le symbole de l'amour. Aussi le P. Eudes unit-il, dans son culte, le Cœur corporel de Marie à son Cœur spirituel, et il ne pouvait faire autrement, tant c'est chose naturelle et ordinaire. Le plus souvent, il comprend ces deux Cœurs dans un même acte de vénération; parfois pourtant

ses regards se portent plus directement sur le Cœur corporel, par exemple dans la troisième strophe de l'hymne des premières Vêpres, allusion frappante, nous semble-t-il, à l'emblème du Cœur de Marie entouré d'une couronne de roses ou reposant entre deux guirlandes de roses et de lys.

Mais, si c'est au Cœur spirituel de la Vierge que le P. Eudes accorde sa préférence, dans son culte, et cela se comprend, dans ce Cœur, il ne se contente pas de considérer les perfections et les vertus que Dieu y a déposées; il y contemple aussi les trois personnes de la sainte Trinité qui y résident avec complaisance et y répandent la sainteté et la vie. De là vient que, dans la doxologie des hymnes, il nous invite à contempler à notre tour ce spectacle admirable, afin de faire vivre et régner en notre cœur ces divines Personnes.

Il porte également nos regards sur les relations du Cœur de Marie avec le Verbe Incarné, son très cher Fils, auquel il donne ailleurs le nom de Cœur divin de Marie; il veut que nos hommages remontent jusqu'à lui; il célèbre sans cesse les merveilleux effets de sa présence et de son règne dans le Cœur de sa très sainte Mère.

Quant au Saint-Esprit, qu'il appelle également ailleurs

7 2 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

le Cœur divin de Marie, le P. Eudes n'y fait allusion que deux fois dans son office, à l'avant-dernière strophe de l'hymne des premières Vêpres et de Matines, où il nous le représente, comme le Cœur de la Divinité, principe directeur du Cœur de Marie.

Tel est, nous semble-t-il, l'objet exact de la fête du très saint Cœur de Marie. C'est au fond, quoique sous une forme nécessairement plus simple, la doctrine exposée par le Vénérable dans ses livres La Dévotion au Très Saint Cœur etc. et Le Cœur Admirable de la Très Sacrée Mère de Dieu. Ce dernier ouvrage même, nous l'avons dit plus haut, et nous le verrons au chapitre vingt-deuxième, n'est qu'un large et savant commentaire de l'Office aussi théologique qu'affectif, aussi solide que pieux.

CHAPITRE CINQUIÈME.

Insigne dévotion du P. Eudes envers Marie.

Contrat d'alliance. - Progrès du culte du saint Cœur.

(1 6 6 8).

Insigne dévotion du P. Eudes envers Marie: divers témoignages; deux lettres du P. Chaumonot, S. J., au P. Eudes. - Contrat d'une sainte alliance avec la très sainte Vierge Marie, Mère de Dieu. - Progrès et diffusion de la dévotion au très saint Cœur: Requête du P. Eudes et approbation du cardinal de Vendôme; les Bénédictines du Saint-Sacrement; Confrérie en l'honneur du Cœur de Jésus et du Cœur de sa Mère à Morlaix.

Nous avons déjà dit, et nous y reviendrons encore, l'ardent amour, la tendre dévotion du Vénérable pour la Vierge Marie; et les Offices et Messes, dont nous venons de parler, en sont un éloquent témoignage, en particulier, l'office et la messe du Saint-Coeur. Objet de ses pensées et de ses affections, sujet ordinaire de ses entretiens, Marie était vraiment sa dame et sa maîtresse, la bien-aimée de son âme. Le plus sensible plaisir qu'on pût lui faire, c'était de l'entretenir de ses grandeurs. Au fort de ses maux, soit du corps, soit de l'esprit, il n'y avait pas de remède plus efficace, que de vanter les bontés, les douceurs, les amabilités de cette auguste Vierge; et, quand lui-même entamait ce sujet, son langage avait quelque chose de divinement passionné et de ravissant: à l'entendre, les cœurs se fondaient dans une douce ivresse ou s'embrasaient d'une céleste ferveur. Écoutons là-dessus le témoignage d'un de ses enfants:

74- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Nous ne lui avons jamais entendu faire aucun discours, qu'il n'y donnât des marques de sa dévotion envers Marie. Je ne sais si, dans les trois ans que j'ai eu le bonheur de demeurer avec lui, il a conversé une seule fois avec nous sans nous en parler, et, quand il le faisait, c'était toujours par exclamations et comme par enthousiasme. « O qu'elle est bonne! » disait-il de temps en temps. « O qu'elle est aimable! O qu'elle est digne de nos respects! O qu'heureux sont ceux qui s'engagent à Son service, et qui lui sont véritablement dévots! » On voyait alors fort sensiblement par le changement qui paraissait sur son visage et dans son maintien, par ses soupirs quasi continuels, que ses paroles n'étaient que les étincelles du feu dont son cœur brûlait, et que les idées et les sentiments qu'il avait pour cette Mère de belle dilection - c'est ainsi qu'il l'appelait souvent - surpassaient de beaucoup les expressions les plus fortes dont il se pouvait servir pour les déclarer (1). »

Mais, nous l'avons dit encore, il ne suffisait pas au P. Eudes d'honorer et d'aimer Marie; il voulait la faire honorer et aimer par les autres, surtout par les ecclésiastiques, surtout par ses Fils et par ses Filles; il voulait que prêtres et religieuses déployassent leur zèle pour lui susciter de dévots serviteurs.

« Par dessus toutes choses », écrit-il à ses missionnaires, « je vous conjure, mes Frères très aimés, d'honorer et de faire honorer en toutes les manières possibles notre très bonne et très aimable Mère, la sacro-sainte Mère de Jésus, la bien-aimée de Dieu, et la consolatrice des affligés. »

Envoie-t-il à sa nièce, la Mère Marie de la Nativité Herson, supérieure de la Charité de Bayeux, ainsi que nous le verrons plus loin, des avis sur la manière de gouverner sa maison? Il les conclut par

celui-ci, comme le plus important, qui doit être préféré à tous les autres:

« Surtout, surtout, surtout je vous conjure, ma très chère Fille, d'imprimer bien avant dans le cœur de toutes vos filles une tendre et cordiale dévotion à la très sacrée Mère (le Dieu, qui est une source (1). P. HÉRAMBourg, Liv. II, ch. XII, pp. 102-103. Citation.

LETTRE DU P. CHAUMONOT AU P. EUDES 75 -

inépuisable de toutes sortes de bénédictions, et un moyen infaillible pour arriver au salut éternel. »

Aussi le P. Eudes a-t-il passé pour l'un des plus grands serviteurs que la très sainte Vierge ait eus au XVII^e siècle. C'est une gloire que ses ennemis ne lui ont point ôtée - ne l'appelaient-ils pas ironiquement, lui et ses confrères, les enfants de Marie ? - tandis que ses amis, désireux de profiter du grand amour qu'il ressentait pour elle, l'ont souvent conjuré de leur y donner quelque part.

Nous avons, sur ce sujet, deux lettres fort précieuses et qui valent d'être citées. Elles émanent d'un Père Jésuite, lui-même animé d'une dévotion toute filiale envers Marie, et d'un ardent désir de lui susciter partout de nombreux et fervents serviteurs: le P. Chaumonot. Originaire de France, mais appartenant à la province de Rome, il était passé au Canada en 1639, et, depuis cette époque, il dépensait ses forces à l'évangélisation des Iroquois et des Hurons. Ayant appris de M. Jean Torcapel, un des prêtres que M. de Laval avait emmenés avec lui et que ses infirmités forçaient de retourner en France, la piété du Serviteur de Dieu, disons mieux, sa noble ambition de ne le céder à personne en respect, en confiance, en amour à l'égard de la très sainte Vierge, il lui adressa, par l'intermédiaire de ce bon ecclésiastique, la lettre que voici:

Pax Christi!

MON RÉVÉREND PÈRE,

J'ai été consolé d'entendre de M. Torcapel la sainte ambition que vous avez de surpasser qui que ce soit à aimer Notre-Dame. Plût à Dieu que vous pussiez communiquer cet esprit à tous les ambitieux de la terre! Oserais-je vous demander, pour l'amour de Marie, Mère Vierge, que vous aimez tant, de me procurer l'avantage d'être admis, comme le dernier de vos conservateurs, au service de cette souveraine Maîtresse, ou si vous aimez mieux, comme le plus petit de tous vos cadets, à l'adoption de cette Mère de miséricorde. Si vous mourez avant moi,

76 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

auriez-vous la bonté de me résigner ou laisser en héritage, autant qu'il sera en votre pouvoir, une partie de la dévotion que vous avez pour elle, afin que vous continuiez, même après votre mort, de l'honorer sur terre en ma personne? M. Torcapel vous dira de bouche le déplaisir que j'ai de ce que tant de personnes reçoivent, au Saint-Sacrement, Notre-Seigneur, avec les dons immenses qu'il porte avec lui, sans en témoigner à Celle qui nous l'a donné le moindre sentiment de reconnaissance. Or, pour remédier ou, en quelque façon, pour suppléer à cette ingratitude, j'aurais un grand désir d'apprendre qu'il y eût une association de Chapelains de Notre-Dame, je veux dire, qu'il y eût quantité de bons prêtres, qui fissent un compromis de ne dire jamais aucune messe sans avoir, entre autres intentions, celle d'honorer la Bienheureuse Vierge, et d'offrir à Dieu, par ses mains, son adorable Fils, afin qu'en qualité d'hostie, il montât à son Père par l'entremise de la même personne par laquelle il est descendu vers nous, en se faisant homme. Je ne voudrais pas que cette dévotion se bornât à former seulement cette intention; mais je

souhaiterais de plus qu'avant et après la messe ou la communion, on fit la plus honorable mention de la Bienheureuse Vierge qu'on pourrait: par exemple, que le soir qui précède la communion, on la conjurât de prendre possession de notre cœur, afin de se préparer à recevoir son Fils, et, après la messe de communion, qu'on la remerciât de nous avoir donné un si amoureux pasteur de nos âmes. Je vous prie, mon Révérend Père, de consulter notre bonne Maîtresse là-dessus, et, si elle vous fait connaître que ce sera une chose agréable pour elle, mettez la main à l'œuvre, commencez cette association, et faites-moi l'avantage de m'y admettre. Mais, parce que peu de personnes se portent aux dévotions, s'il ne s'y trouve quelque attrait d'intérêt spirituel, je laisse à votre prudence et au fervent désir que vous avez d'accroître le culte de la Sainte Vierge, de mettre par écrit le moyen d'attirer les âmes à cette dévotion, et de m'en faire parvenir une copie. L'amour que vous avez pour la Sainte Vierge me servira d'excuse pour avoir pris la liberté de vous écrire si familièrement, moi qui ne suis qu'un pauvre homme qui vous est inconnu.

“ Je me recommande aux prières et aux saints sacrifices de Votre Révérence et de tous ses fervents co-missionnaires.

Votre très humble serviteur en Notre-Seigneur,
“Mon Révérend Père,
« Joseph-Marie CHAUMONOT, S. J.
« De Québec, ce 14e d'octobre 1660. »

LETTRE DU P. CHAUMONOT AU P. EUDES. 77 -

Quelle fut la réponse du Vénérable? On la devine par la lettre suivante, écrite de Montréal, où le P. Chaumonot avait été envoyé, tant pour l'instruction et le soin des sauvages qui y accouraient de tous côtés, que pour la consolation de beaucoup de Français, qui l'avaient demandé instamment à M. de Laval.

Pax Christi!

MON RÉVÉREND PÈRE,

Quand le plus grand monarque m'aurait adopté pour son fils, dans le but de lui succéder dans tous ses États, je n'aurais pas eu la millième partie de la joie que j'ai reçue de la promesse que Votre Révérence me fait de me résigner tout ce que le bon Jésus vous a donné de dévotion, de vénération et de zèle pour la gloire de sa très aimable et admirable Mère. Unde hoc mihi, Lazaro mendicanti? Unde hoc mihi rustico et terrae filio (1) ? sinon de l'immense bonté de cette Mère de miséricorde, qui se plaît à faire les plus grandes faveurs aux plus indignes.

“ Oh! que je voudrais bien voir dorénavant les chrétiens briguer et ambitionner ces bénéfiques et ces héritages spirituels, auprès des serviteurs et des servantes de Dieu, au lieu de courir après ceux de la terre! Plût à Dieu que je pusse avoir des pensées et des paroles dignes d'un tel sujet, pour les donner au public, afin d'exciter tout le monde à s'y affectionner!

“ C'est à vous, mon cher Père, et à vos semblables, que notre bon Maître fait cet honneur de se servir de vos plumes et de vos écrits, pour embraser le monde de son amour et de celui de sa sainte Mère. Continuez, mon vénérable Père, continuez ce saint exercice. Si le bon Dieu avait dessein de me donner quelques sentiments nouveaux, propres à procurer un surcroît d'honneur à notre bonne Reine et Mère, je le prie de bon cœur de vous en faire don à vous-même, sachant que vous en ferez un meilleur usage que moi. Ce que je désire obtenir de son infinie largesse, par le moyen de vos saints Sacrifices, est de bien me servir de la connaissance des langues des pauvres Hurons et des Iroquois pour leur conversion, et de

persévérer jusqu'à la mort dans cet emploi, auquel Dieu m'a appelé depuis plus de vingt-quatre ans. Que Votre Révérence me fasse la charité, de me recommander aux (1). D'où me vient cette grâce, à moi, pauvre mendiant de Lazare? à moi, homme des champs et fils de la terre ?

7 8 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

prières et aux saints Sacrifices de tous ses fervents missionnaires, que j'embrasse in visceribus et in osculo Christi (1), en qualité de mes frères et de mes cohéritiers dans la succession des respects que le Sauveur vous a communiqués à l'égard de sa chère Mère...

« Adieu, mon Révérend Père, etc.

« De Montréal, ce 27e de septembre, 1661. »

Ces deux lettres sont de beaucoup antérieures à l'époque où nous sommes arrivés, et, si nous les avons reculées jusqu'ici, c'est que rien, nous semblait-il, ne préparait mieux l'acte sublime, dont nous avons à parler en cette année 1668.

A l'âge de dix-huit ans, Jean Eudes, à l'imitation de quelques pieux personnages, avait choisi la Vierge Marie, non seulement pour Reine et pour Maîtresse, mais pour Épouse; et, depuis lors, son respect, sa reconnaissance, sa tendresse, ses ardeurs pour elle n'avaient fait que grandir. En 1668, le cœur consumé de flammes de plus en plus intenses, il renouvela l'acte de la sainte alliance qu'il avait contractée avec elle dans sa jeunesse et qu'elle avait daigné ratifier.

Cet acte, rédigé le 28 avril, est une fort longue pièce, et nous hésiterions à le transcrire intégralement, si, mieux que toutes les paroles, il ne peignait au vif la piété, la dilection, disons le mot, la virginale passion du Serviteur de Dieu pour la Vierge Immaculée, pour la Mère de Dieu et la Mère des hommes.

Le voici donc tel que nous le trouvons dans le P. Hérambourg; ce texte primitif n'a pas toujours été respecté.

JESUS, MARIA, JOSEPH!

Contrat d'une sainte alliance avec la Très Sacrée Vierge Marie, Mère de Dieu.

« O admirable et tout aimable Marie, Fille unique du Père éternel, Mère du Fils de Dieu, Épouse du Saint-Esprit, Reine du ciel et de la terre,

(1). Dans les entrailles et dans le baiser du Christ.

CONTRAT D'ALLIANCE AVEC LA B. V. MARIE 7 9 -

ce n'est pas merveille que vous vouliez bien être l'Épouse du dernier des hommes et du plus grand des pécheurs, qui a bien osé vous choisir dès ses plus tendres années pour son unique Épouse, et vous consacrer entièrement son corps, son cœur et son âme. C'est que vous voulez imiter la bonté infinie de votre Fils, qui veut bien être l'Époux d'une âme pécheresse et misérable. Que tous les Anges, tous les Saints, toutes les créatures et le Créateur même vous en louent et bénissent éternellement, et qu'ils réparent pour moi toutes les ingratitude et les infidélités innombrables que j'ai commises au regard de vous.

“Puisque vous avez déjà eu tant de bonté, ô la plus charitable de toutes les créatures, ayez pour agréable, s'il vous plaît, les conditions de notre sainte alliance que je vais écrire sur ce papier; il en sera comme le contrat, ou plutôt comme une copie du contrat dont je supplie le Saint-Esprit d'être le notaire, pour l'écrire dans votre Cœur et dans le mien, en lettres d'or de son pur amour qui soient ineffaçables.

“Au lieu que l'époux est le chef et le supérieur de l'épouse, et qu'elle est assujettie à son autorité, je veux vous respecter et vous honorer comme ma Reine et ma souveraine Dame; et je veux que tout mon être, avec ses dépendances et ses appartenances, soit pleinement assujetti à votre puissance, afin que vous en disposiez ainsi qu'il vous plaira.

« Au lieu qu'une partie de la dot de l'épouse, ce qu'on appelle vulgairement son mobile, demeure entre les mains de l'époux qui en fait ce que bon lui semble, je ne veux rien m'approprier ni retenir de la dot que vous m'avez apportée, c'est-à-dire des grâces et des faveurs innombrables que le Père céleste m'a données par vous. Je renonce de tout mon cœur à en tirer aucun avantage pour mes intérêts personnels; mais je les mets entre vos mains, avec tous les fruits qui en sont procédés, afin que vous les renvoyiez à Celui qui en est la première source, et auquel seul toute la gloire en soit rendue éternellement.

Au lieu que l'épouse n'a pour son douaire, après le décès de son époux, qu'une partie de son bien, mon intention est, ô ma très honorée Dame, que tout ce que je suis, tout ce que je puis, tout ce que j'ai, quant au corps et quant à l'âme, dans l'ordre de la nature et dans l'ordre de la grâce, et tout ce que j'espère en la gloire, et généralement toutes les choses qui m'appartiennent au temporel et au spirituel, ou qui dépendent de moi en quelque façon que ce soit, soient à vous entièrement et sans aucune réserve, afin que vous en fassiez ce qui vous sera le plus agréable. Mais tout cela n'est rien. O si j'avais cent millions de mondes, que de bon cœur je vous les donnerais, ô ma divine Maîtresse! Bien plus,

80 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

si par impossible, j'avais un être divin comme votre Fils Jésus, j'aurais un grand contentement de vous le donner, en union du même amour avec lequel il s'est donné à vous.

Au lieu que l'épouse doit se conformer et rendre semblable à son époux, selon ces divines paroles: *Faciamus homini adjutorium simile sibi*, je désire de tout cœur m'étudier à me rendre semblable à vous, ô ma Reine, par une soigneuse imitation de votre sainte vie, et de vos éminentes vertus. Employez, s'il vous plaît, le pouvoir que Dieu vous a donné, pour détruire en moi, tout ce qui y peut mettre empêchement, et pour y imprimer une vive image et une parfaite ressemblance de vous-même.

« Comme l'époux et l'épouse doivent demeurer dans une même maison, je souhaite aussi demeurer avec vous, dans le très aimable Cœur de Jésus, qui est votre Cœur. Faites, s'il vous plaît, que je n'en sorte jamais, mais que je n'aie point d'autre demeure pour le temps et pour l'éternité.

Comme l'épouse est inséparable de son époux, et qu'elle est obligée de le suivre et accompagner partout, je vous supplie aussi, ô ma toute Bonne, d'être toujours avec moi en tout lieu, en tout temps et en toutes mes actions, pour me conduire et gouverner, en toute chose, selon la très adorable Volonté, de votre Fils.

« Comme l'honneur de l'épouse, qui est la gloire de l'époux, lui doit être très cher et très précieux, je proteste aussi que je veux avoir un zèle particulier pour vous honorer et pour vous faire honorer en toutes les manières qu'il me sera possible, moyennant la grâce de votre Fils.

« Comme l'époux et l'épouse doivent s'aimer réciproquement d'un amour sincère, constant et cordial, aussi ai-je toutes les preuves imaginables, ô ma tout Aimable, de vos incomparables bontés en mon endroit, et vous voyez pareillement les feux et les flammes, les cordialités et les tendresses de mon cœur pour vous. O ma toute Désirable, qu'est-ce que je veux, qu'est-ce que j'aime au ciel et en la terre d'autre que vous, après votre Jésus et le mien ? O le très unique Objet de mon cœur après mon Dieu, qu'est-ce que je ne voudrais pas faire et souffrir pour votre amour ? Je sais qu'il n'y a rien qui soit plus agréable à votre Fils et à vous, que de travailler au salut des âmes, et certainement vous voyez les sentiments de mon cœur sur ce sujet. O que n'ai-je tous les coeurs des hommes et des Anges, avec toute la capacité d'aimer qui fut et qui sera jamais, pour les employer à aimer Jésus, Fils de Marie, et Marie, Mère de Jésus? Mais cela ne me contenterait pas encore .

CONTRAT D'ALLIANCE AVEC LA B. V. MARIE. 81 -

Il faut avoir le Coeur d'un Dieu pour aimer dignement un Homme-Dieu et une Mère de Dieu. Grâce à Dieu, j'en ai un; car Jésus s'étant tout donné à moi, son Coeur, par conséquent, est à moi. Oui, le Coeur de Jésus est mon coeur. C'est en l'amour de ce Coeur que je veux aimer mon très bon Sauveur et sa très aimable Mère, et que je veux les aimer fortement, ardemment, tendrement, uniquement et éternellement; et je ne veux rien aimer que ce qu'ils aiment, ni haïr rien que ce qu'ils haïssent, ni me réjouir de rien que de ce qui les contente, ni m'attrister de rien que de ce qui leur déplaît. Et je veux mettre toute ma consolation et mes délices à penser à eux, à converser avec eux, à parler et à entendre parler d'eux, à agir pour leur service, à souffrir pour l'amour d'eux et à mourir dix mille fois, s'il était possible, pour Jésus et Marie.

Comme l'époux et l'épouse sont obligés réciproquement de s'assister et consoler l'un l'autre dans leurs infirmités, maladies et afflictions, mon désir est de vous servir, aider et consoler, selon le pouvoir que Dieu m'en donnera, en la personne des pauvres, des malades et des affligés, dans lesquels je vous regarderai comme la mère dans ses enfants, vous suppliant aussi, ma toute Bénigne, de m'assister, protéger et soutenir dans tous mes besoins corporels et spirituels.

Comme l'époux et l'épouse ne doivent avoir qu'un cœur et qu'une âme, faites aussi, s'il vous plaît, ô la Reine de mon coeur, que je n'aie qu'une âme, qu'un esprit, qu'une volonté et qu'un coeur avec vous. Pour cet effet, ôtez- moi mon coeur, et me donnez le vôtre, selon votre parole, afin que je puisse chanter éternellement

O qualis haec benignitas!
Ardens Mariæ Caritas
Meum sibi cor abstulit,
Suum mihi Cor praebuit (1).

“ Que ce Coeur sacré de ma très chère Marie soit l'âme de mon âme et l'esprit de mon esprit; que ce Coeur aimable soit le principe de ma vie et de toutes mes pensées, paroles, actions, sentiments et affections; que je fasse toutes mes actions, et que je porte toutes mes peines et afflictions en l'amour, en la charité, en l'humilité, en la soumission, en la patience, et dans les autres saintes dispositions et intentions de ce Très Saint Coeur.

“Comme l'épouse doit redoubler ses soins et ses affections vers son
(1). O quelle bénignité est la sienne! L'ardente charité de Marie a pris mon cœur pour elle, et, à moi, elle m'a donné son Coeur!

82- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

époux, en ses derniers jours et à l'heure de sa mort, je vous demande aussi, ô la Bien-Aimée de mon âme, que vous soyez présente et proche de moi personnellement, en mon dernier jour et en ma dernière heure, selon votre promesse, pour me défendre des ennemis de mon salut, pour me fortifier et consoler, pour me préparer à une sainte mort, pour m'associer avec vous dans les saintes dispositions avec lesquelles vous êtes morte, pour recevoir mon âme à la sortie de mon corps, pour la loger dans votre sein et dans votre Cœur maternel - car vous êtes ma Mère et mon Épouse, comme vous êtes la Mère et l'Épouse de mon Jésus - pour l'emporter avec vous dans le ciel, afin que j'y aime, loue et glorifie à jamais la Très Sainte Trinité avec vous et avec tous les Anges et tous les Saints.

Comme l'épouse doit prendre soin des enfants que son époux lui a laissés, après sa mort, je vous supplie aussi de tout mon cœur, ô ma toute Charitable, de prendre un soin tout particulier de tous les enfants spirituels que Dieu m'a donnés, qui sont aussi vos enfants, puisqu'il me les a donnés par vous. Je les mets tous, dès maintenant, entre vos mains, vous suppliant de les conserver si bien que pas un ne périclite. Je mets aussi en vos bénignes mains les Communautés dont la divine Providence m'a chargé ou avec lesquelles elle m'a donné une liaison particulière, et toutes les personnes qui ont quelque amitié et charité pour moi, ou qui se sont recommandées à mes prières, ou auxquelles j'ai quelque obligation en quelque façon que ce soit, sans oublier celles qui ont eu quelque haine ou aversion contre moi, pour lesquelles je vous prie de demander pardon à la divine Miséricorde. Mais surtout, surtout, je vous recommande très instamment, Ô ma toute Bonne, la petite Congrégation de Jésus et Marie, que votre Fils et vous m'avez donnée, vous conjurant, ô ma Reine, par toutes les bontés de votre bénin Cœur, de suppléer à tous les manquements que j'y ai commis, d'y anéantir tout ce qui peut mettre empêchement aux desseins que Dieu a sur elle, de la protéger, bénir et gouverner en toutes choses. Souvenez-vous, ô très bonne et très puissante Vierge, que votre Fils Jésus en est le fondateur, le supérieur et le père, que vous en êtes la fondatrice, la supérieure et la mère, et qu'elle est toute dédiée et consacrée à votre saint Cœur. Faites donc en sorte, s'il vous plaît, que tous les enfants de cette Congrégation soient les vrais enfants de votre Cœur, et qu'à cette fin ils renoncent entièrement à leur propre volonté, pour suivre en tout et partout la très adorable Volonté de Dieu. Chassez-en tous ceux qui voudront vivre selon les désirs de leur cœur, et ne souffrez point qu'il y en entre de

CONTRAT D'ALLIANCE AVEC LA B. V. MARIE. 83 -

semblables. Bénissez et favorisez en toutes manières ceux qui observeront fidèlement les Règles qui sont établies dans cette Congrégation. Bénissez aussi de vos plus saintes bénédictions tous ceux qui l'aimeront et la protégeront. Mais, principalement, je vous demande, ô ma divine Princesse, que vous lui donniez un supérieur qui soit selon votre Cœur, qui répare les fautes innombrables que j'y ai faites, et qui la régisse dans votre Esprit, qui est l'Esprit de votre Fils.

“Voilà les conditions du contrat et de la sainte alliance que vous avez voulu que j'aie avec vous, ô Reine du Ciel, comme avec la très sainte Épouse de mon esprit et de mon cœur. Je vous supplie d'abord de l'avoir pour agréable et de le signer du sang de votre Cœur virginal, comme je vais le signer de mon sang, désirant ardemment de le signer de la dernière goutte du sang de mon cœur. Faites en sorte, s'il vous plaît, qu'il soit agréé et signé de votre Père adorable, qui est aussi mon Père, de votre Fils Jésus, mon Rédempteur, et de votre Époux, le Saint-Esprit, de votre père saint Joachim, de votre mère sainte Anne, de votre époux saint Joseph. O que votre bon Ange gardien saint Gabriel et mon saint Ange, saint Jean-Baptiste et saint Jean l'évangéliste, et tous les Saints qui vous ont eu une dévotion particulière, pendant qu'ils étaient en la terre, et tous les autres Anges et Saints y signent comme témoins, et que le Saint-Esprit y mette le sceau éternel de son divin amour. Amen, amen, fiat! fiat!

« Fait à Caen, en la maison de la Congrégation de Jésus et Marie, ce samedi vingt-huit d'avril mil six cent soixante et huit.

« JEAN EUDES,
Prêtre missionnaire de la Congrégation de Jésus et Marie (1). »

Ce contrat signé de son sang, le P. Eudes voulut qu'on l'enterrât avec lui, et c'est sur la copie qui en fut tirée alors, que le P. Hérambourg a transcrit le texte cité par nous, « sans y rien changer », dit-il, « pour le langage, afin qu'il demeure dans toute sa force. »

Après cela, ne peut-on pas affirmer, avec le même écrivain, que « la très sainte Vierge a eu peu de pareils serviteurs sur la terre, qui lui fussent aussi étroitement unis »

(1). P. HÉRAMBOURG, Liv. II, ch. XIV, pp. 131-142. - P. COSTIL, Annales, T. I Liv. VII, ch. II § 8. - Le P. MARTINE, ne donne qu'un résumé de ce contrat.

84- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

et que « si l'Épouse des Cantiques se glorifiait de ne plus s'appartenir à elle-même, parce que, son Bien-Aimé étant tout à elle, elle était à lui », le P. Eudes pouvait bien dire de même qu'il ne s'appartenait plus, « puisque, la divine Marie étant à lui, il était tout à elle? » Tous les deux n'avaient qu'un même cœur, un même esprit, une même volonté. Est-il mariage opérant ici-bas entre les contractants une aussi étroite liaison ?

Quelque deux mois plus tard, le pieux Serviteur de Marie recevait une grande joie de l'approbation de son Office du très saint Cœur par le cardinal de Vendôme, légat à latere du Pape Clément IX. Écoutons-le nous narrer lui-même, dans son livre du Cœur Admirable(1) cette précieuse faveur, et en tirer les conséquences qui en découlent:

Monseigneur l'Éminentissime Cardinal de Vendôme, faisant à Paris, l'année 1668, l'office de légat à latere de notre Très Saint Père le Pape Clément IX - il avait succédé le 20 juin 1667 à Alexandre VII, mort le 22 mai précédent - autorisa et approuva la Dévotion et l'Office dit très saint Cœur de la Bienheureuse Vierge...., à notre requête, dressée de cette façon, et répondue en la manière qui suit:

ÉMINENTISSIME ET RÉVÉRENDISSIME SEIGNEUR,

“Jean Eudes, prêtre, supérieur des séminaires de la province de Normandie, expose humblement à Votre Éminence que, du consentement et avec l'approbation de plusieurs Archevêques et Évêques, il a composé et fait imprimer un livre contenant un office du saint Cœur de la Bienheureuse Vierge Marie. Comme, pour donner plus d'autorité à ce livre, il désire qu'il soit approuvé par Votre Éminence, il la supplie très humblement de daigner, par grâce spéciale, approuver et confirmer le dit livre contenant le dit office et les approbations des Docteurs, des Archevêques et Évêques, qui y sont jointes, avec tout ce qui y est contenu. Le tout par grâce spéciale et avec les clauses convenables. »

APPROBATION DU CARDINAL, « Louis de Vendôme, Cardinal-diacre de
(1). Cœur Admirable, Liv. VIII, ch. 11.

la sainte Église romaine, du titre de sainte Marie in Porticu, légat a latere du Saint-Siège apostolique et de notre Saint-Père le Pape Clément IX, Nous, ayant vu le livre qui a pour titre: Office du Très saint Cœur de la Bienheureuse Vierge Marie, livre approuvé par des Archevêques, des Évêques et des Docteurs, de l'autorité apostolique dont Nous usons en ce point, louons, approuvons et confirmons cette louable et utile dévotion envers le très saint Cœur et le glorieux Nom de la Vierge Marie.

« Fait à Paris, le 2 juillet 1668.

« CARDINAL DE VENDÔME, légat. »

Sur quoi, le P. Eudes fait les deux observations suivantes:

Remarquez premièrement que la susdite requête supplie son Éminence d'approuver non seulement l'Office du très saint Cœur de la Bienheureuse Vierge, mais aussi d'autoriser et confirmer tout ce qui est contenu dans les approbations de NN. SS. les Archevêques et Évêques. Ce qu'ayant fait, il a autorisé, par conséquent, la fête avec son octave que nous célébrons le huitième jour de février, puisque les approbations susdites de Messeigneurs les Prélats nous en donnent la permission.

« Remarquez, en second lieu, que les actes de la légation de Monseigneur le cardinal de Vendôme ont été confirmés à Rome par le Saint-Siège apostolique et par notre Très Saint Père le Pape Clément IX. Et ainsi voilà la dévotion et la fête du divin Cœur de la Mère de Dieu autorisées et confirmées, non seulement par un légat a latere, mais même par un Souverain Pontife, Clément IX. »

Le cardinal de Vendôme approuva-t-il également l'Office du divin Cœur de Jésus, qui allait être terminé, s'il ne l'était déjà ? Malgré l'affirmation du P. de Gallifet (1), et la mention de cette approbation dans le Supplément au Bréviaire bénédictin (2) la question nous paraît difficile à trancher, faute de preuves positives. Les actes du cardinal

(1). Dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, Liv.111 ch. VI.

(2). « La fête du Très Saint Cœur de Jésus, instituée en France en 1648, approuvée par un légat du Saint-siège en 1668, établie dans notre Institut vers 1674, à Rome, par Clément XIII, le 6 février et le 10 mai 1767; double de première classe dans notre Institut. »

86- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

de Vendôme parlent que de la fête du saint Cœur de Marie, et le P. Eudes ne fait aucune allusion à cette autorisation. Peut-être le Vénérable et la Mère Mechtilde du Saint-Sacrement communiquèrent-ils leurs pieux projets relatifs au culte du Sacré Cœur de Jésus, au cardinal qui les encouragea à les poursuivre et à les accomplir. Sur ce point, nous en sommes réduit aux conjectures.

Assurément, l'approbation de la fête et de l'office du saint Cœur de Marie par un légat du Pape fut une faveur grandement appréciée de notre saint apôtre. Ajoutons qu'elle fut accompagnée, ou mieux précédée d'une autre fort importante pour la propagation de cette fête et de cet office. Le 20 mai de la même année, les Bénédictines du Saint-Sacrement avaient présenté au cardinal de Vendôme avec le livre de leurs Constitutions, le Propre des offices qu'elles devaient réciter; et, d'autorité apostolique, il avait accordé tous les articles mentionnés dans la requête, « voulant qu'elles en jouissent et qu'elles n'y fussent point empêchées par qui que ce pût être. » Or, parmi les offices(1), figurait celui du Saint Cœur de la sainte Vierge, Mère de -Dieu, dont la fête était fixée au 8 février, au degré de double de deuxième classe; et cet

office était celui du P. Eudes, sauf quelques modifications exigées par le rite bénédictin. Bien plus, le cardinal leur avait permis de faire l'office semi-double de ce même Cœur, tous les samedis de l'année non occupés par un office semi-double. Et de ces deux concessions, supérieurs, directeurs, visiteurs et autres « qu'il appartiendrait » devaient exiger l'exécution (2). Ainsi furent rendus définitifs, dans toutes les (1). Ce Propre renferme plusieurs autres offices du P. Eudes, adaptés au rite bénédictin. Ces offices sont tirés de l'édition de 1652.

(2). Archives de la Congrégation de Jésus et Marie. Extrait imprimé venant du monastère des Bénédictines de la rue Tournefort.

CONFRÉRIE DES SS. CŒURS A MORLAIX. 87 -

maisons de cette Congrégation, la fête, et l'office du saint Cœur de Marie. Voilà pourquoi, avant la fin du XVIIe siècle, on les trouve en Lorraine, en Pologne et ailleurs, grâce à la rapide propagation de l'institut.

Au reste, est-il besoin de le dire, l'action du Vénérable pour la diffusion de sa chère dévotion ne se ralentissait point, et des lieux divers où la Providence l'appelait à exercer son apostolat, il ne partait guère sans avoir institué une Confrérie sous ce vocable. Or, cette action gagnant de proche en proche, et comme à son insu, produisait au loin, par ses disciples ou ses amis, d'autres créations semblables. Telle, à Morlaix, la Confrérie en l'honneur du Cœur de Jésus et du Cœur de sa Mère, canoniquement érigée par l'évêque de Léon, M. François Visdelou, le 4 juin 1667, confrérie de l'un et l'autre sexe, antérieurement existante dans la chapelle de Notre-Dame des Vertus de la même ville, et approuvée et ornée d'indulgences par Alexandre VII, en 1666. Le P. Eudes était-il intervenu directement pour l'obtention du bref pontifical ? En avait-il même eu connaissance ? Nous ne pouvons rien affirmer. Ce que nous savons, c'est qu'il était loin d'être un inconnu en Bretagne, comme le prouvent, en 1642, son voyage à Saint-Pol de Léon, et, en 1666, la demande, pour la ville de Rennes, de Religieuses de Notre-Dame de Charité (1). Ce qu'il y a de remarquable, c'est qu'en tête de la traduction du bref, une grande vignette représente les armes caractéristiques de sa Congrégation, telles qu'on les retrouve dans toutes ses publications relatives au culte du saint Cœur, savoir, un Cœur flamboyant, ayant à l'intérieur un regard de Jésus et de Marie; c'est aussi que les deux inscriptions

(1). Voir, ch. X.

88 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

de cette gravure reflètent son esprit. On lit, en effet, autour du cœur: Honneur au Cœur de Jésus et de Marie, sa Mère! et plus bas: En Jésus et Marie, est l'espoir de ma vie!

Mais, pendant ces missions, ces travaux, ces joies et ces deuils du Vénérable, que devenait son second Institut, Notre-Dame de Charité ? Douloureusement éprouvé par la mort de la Sœur Marie de l'Assomption de Taillefer et par celle de la Mère Patin, il cessait d'être régi par les Religieuses de la Visitation et se donnait pour supérieure une des Soeurs formées par elles. grave événement, d'importance décisive, qu'il s'agit de raconter.

CHAPITRE SIXIÈME

Notre-Dame-de-Charité: Mort de la mère Patin; Élection de la Mère Marie du Saint-Sacrement Pierre.

(1 6 6 8).

Mort de la sœur Marie de l'Assomption de Taillefer.- Infirmités croissantes de la Mère Patin; ses conseils aux Sœurs du Chapitre; ses derniers jours et sa mort précieuse; sa sépulture. - Chapitre et observations de la sœur Marie-Angélique de Balde.- Départ des Religieuses de la Visitation. - Élection de la Mère Marie du Saint-Sacrement Pierre; ses qualités; elle écrit au P. Eudes: Réponse du Vénérable; fidélité de la nouvelle supérieure à suivre ses recommandations.

Nous l'avons dit, l'Institut de Notre-Dame-de-Charité se développait régulièrement, depuis son approbation par Alexandre VII. Déjà même, à Rennes, une fondation se préparait, sous l'action de la Providence, sur laquelle nous devons nous étendre à l'occasion de la mission du Vénérable dans la capitale de la Bretagne, en 1670.

La croix ne laissait pourtant point de marquer de son sceau divin cette maison chère au Cœur de Marie: et cette année 1668 nous en apporte deux preuves, dans la mort de la sœur Marie de l'Assomption de Taillefer et dans celle de la Mère Patin. Il est vrai, dans les œuvres de Dieu, la mort engendre souvent la vie. C'est ce que nous remarquerons à propos du second de ces décès, qui fut, pour l'Institut, le principe d'un gouvernement autonome et comme le commencement d'une vie nouvelle.

9 0 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

La sœur Marie de l'Assomption mourut le 30 mai; elle avait quarante-six ans d'âge et seize de profession. Elle expira dans une grande paix, après avoir reçu avec ferveur les sacrements de l'Église et fait tous les actes recommandés par son Vénérable Père pour ce dernier passage. On peut dire que sa mort fut héroïque, comme l'avait été sa vie.

Dieu l'y avait disposée par une providence particulière qui l'établissait chaque jour davantage dans l'humilité et le mépris de soi, ses deux vertus favorites, et dont la Mère Patin fut l'instrument. Le plus souvent, cette digne supérieure n'avait avec cette âme d'élite que des manières dures et mortifiantes, quoique involontaires. Elle-même l'avoua à différentes reprises: elle avait beau prendre fréquemment la résolution de la traiter avec plus de douceur; le moment arrivé, elle se sentait poussée par une force invincible à la rebuter. Ces rebuts n'altéraient, du reste, en rien le respect et l'affection de l'excellente religieuse pour sa vénérée Mère elle gardait avec elle la même ouverture de cœur, elle lui révélait aussi naïvement son intérieur et sa conduite, heureuse de marcher par la voie de l'abjection.

Le mal qui l'emporta eut pour cause son inlassable dévouement. Elle venait d'aider à tasser des fagots, lorsqu'elle fut saisie d'une fluxion de poitrine et, en quelques jours, réduite à l'extrémité. Elle fit paraître alors une admirable patience, un détachement absolu des choses de la terre, un ardent désir d'aller à Dieu. La veille de sa mort, la Mère Patin lui ayant proposé de demander sa guérison à Notre-Seigneur, elle la pria de n'en rien faire, par total abandon à la divine Volonté.

La perte de cette vertueuse Soeur fut assurément un

grand sacrifice pour la Communauté dont elle était une des plus vaillantes ouvrières. Les religieuses n'en étaient point encore consolées, qu'averties par les infirmités croissantes de leur supérieure, elles en appréhendèrent un second plus terrible.

Les peines intérieures jointes aux mortifications et aux souffrances corporelles avaient usé la santé de cette bonne Mère, Depuis trois ans, sa vie n'était qu'une suite de maladies se succédant les unes aux autres, et supportées avec un invincible courage.« Ah! ne me plaignez pas », disait-elle parfois. aux Soeurs émues de ses douleurs, « je serais martyre de ne pas souffrir! » Parole digne des plus grands saints, Le temps semblait venu pour elle d'aller recevoir la récompense de ses travaux.

Ses forces déclinant de plus en plus, elle fit assembler autour de sa couche toutes les Soeurs du Chapitre et leur parla en ces termes:

Mes bonnes et chères Soeurs, mes bien-aimées, me voici au lit de la .mort: ma sentence est donnée, je n'ai plus que peu de jours à vivre, dont je loue et remercie Notre-Seigneur. Je vous ai fait assembler pour vous dire que, par la miséricorde de Dieu, je ne vous laisse pas dépourvues: votre maison n'est point pauvre, j'ai toujours fait mon possible pour ne la point surcharger et pour vous accommoder du temporel. Mon Dieu sait que je n'y ai rien épargné et que je n'ai cherché que votre bien et avancement en toutes choses. Je vous recommande l'union, par ensemble la parfaite observance de vos Règles et la pauvreté religieuse. Regardez toujours Dieu en tout ce que vous ferez, et surtout, mes chères Soeurs, ne faites point de changement; mais vivez dans la paix, douceur et simplicité, en laquelle j'ai toujours tâché de vous nourrir et entretenir. N'ayez point de diverses opinions, mais que la volonté de l'une soit la volonté de l'autre; c'est ce que je vous recommande bien particulièrement.

« Mes très chères Soeurs, je demande pardon à toutes vos Charités de tous les sujets de mauvaise édification que je vous ai donnés par mon humeur chagrine; je sais bien que depuis quelque temps je vous ai parlé

9 2 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

rudement; mais, mes bonnes Soeurs, il faut que je vous dise, pour ma justification, que c'était le mal qui me transportait et me faisait dire ce que je ne voulais pas. Maintenant que je m'en vais de la terre, je ne veux plus rien vous cacher: il y a plus de deux ans que je porte et souffre des maux inconnus, ce qui a fait dire à des personnes expérimentées qu'un corps humain ne pouvait souffrir des douleurs plus cruelles. Je vous dis cela, mes chères Soeurs, pour vous exciter à vous supporter les unes les autres, afin que, si l'on vous dit quelques paroles un peu plus dures qu'à l'ordinaire, vous les supportiez patiemment, car vous ne savez pas ce que cette personne souffre. »

Puis, s'adressant à ses infirmières, elle les supplia de lui pardonner ses impatiences et ses paroles rudes, et les remercia de leurs bons soins de jour et de nuit; elle en avait la ferme confiance, Notre-Seigneur les en récompenserait. Elle termina par cette promesse et cette recommandation faites à toute la communauté:

« Adieu, mes chères Soeurs, je quitte la terre pour aller à mon Dieu; je vous promets que, s'il me fait miséricorde, je vous servirai plus devant sa divine Majesté que je ne pourrais jamais faire, étant parmi vous... Mes chères Soeurs, vous êtes bien obligées d'honorer et révéler notre glorieux Père - saint

François de Sales; car je puis bien vous assurer que Notre-Seigneur a fait des miracles par lui en faveur de l'établissement de votre maison. Vous pouvez bien le réclamer comme votre bon Père; il ne tiendra qu'à vous que vous soyez ses vraies filles, puisque vous avez été élevées selon ses maximes et que vous avez à observer ses Règles. »

Cela se passait trois semaines avant sa mort, c'est-à-dire dans la première huitaine d'octobre. Dieu continua de l'éprouver dans son corps et dans son âme. La grandeur de ses souffrances lui arrachait de temps à autre ce cri d'humilité: « Mon Dieu, que j'appréhende de perdre la patience! » Elle craignait aussi de n'avoir point la persévérance finale, et elle disait à son assistante, la soeur Anne Marguerite Foy, sa nièce: «Ma Soeur, je crois que j'approche de ma fin, ne me quittez point du tout, faites-moi faire

DERNIERS JOURS DE LA MÈRE PATIN. 93 -

tous les actes requis à ce dernier passage. » Par moments, Dieu semblait l'honorer de ses visites, et c'est sous l'impression d'une semblable faveur, qu'elle s'écria un jour: « Oh! Filles de la Charité, que vous êtes appelées à de grandes-choses! Puisque Dieu veut se plaire en vous, plaisez-vous aussi en lui. Rendez-vous fidèles à vos observances, travaillez efficacement au salut des âmes, et vous goûterez la grandeur de ses miséricordes. »

Assaillie à nouveau de craintes sur sa persévérance et réconfortée par sa nièce, elle prit le crucifix que celle-ci lui présentait, et baisant amoureusement les cinq plaies du Sauveur: « Il est vrai », dit-elle, « que toute ma force est en la miséricorde de mon Dieu, et que toute mon espérance est appuyée sur les mérites du Sang et de la Passion de mon Sauveur; mais je m'en suis rendue indigne par mes infidélités, j'ai besoin de ses grandes miséricordes. Faites, s'il vous plaît, quelques prières pour moi à la Mère de bonté. »

Ensuite elle réclama le Saint-Viatique, pour rendre grâces à Notre-Seigneur de l'institution du Saint-Sacrement, et pour faire, comme le prophète Élie, soutenue par ce pain de vie, le grand voyage de l'éternité. Quand le confesseur qui devait la communier prononça ces paroles: «- Quodcumque ligaveris super terram »:« Oh! les belles paroles!» s'écria-t-elle, « je crois tout ce que mon Sauveur a dit à saint Pierre et aux autres Apôtres; je crois en Dieu, créateur du ciel et de la terre, et je me réjouis de mourir, fille de la sainte Église. » Puis, au milieu des sanglots et des larmes de ses filles, elle leur demanda de nouveau pardon, et ajouta: « Mes Soeurs, demeurez dans la simplicité et l'obéissance; demeurez, mes Soeurs, dans l'exacte observance de vos Règles et dans la sainte et sacrée union les unes avec les autres. Ne vous étonnez pas de voir des

94- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

imperfections parmi vous, notre nature en est toute remplie; mais supportez-vous charitablement: sans le support, il n'y a point d'union, et, l'union n'étant pas dans une communauté, tout y est en désordre. Voilà tout ce que je puis dire maintenant. » Elle reçut alors le Saint-Viatique avec une incroyable ferveur, et elle demeura l'espace d'un quart d'heure dans une profonde adoration, la douceur de son visage témoignant assez la consolation intérieure dont elle jouissait dans la possession de son Bien-Aimé. Après quoi, toute désireuse de voir enfin finir son exil et d'être éternellement unie à lui, elle s'écria: « Mon Dieu, je voudrais bien mourir tout présentement! » Et sur une observation du confesseur qu'elle ne devait point ainsi parler, mais, soumise aux ordres de Dieu, attendre le moment fixé par lui pour être le dernier de sa vie: « Je désavoue », répondit-elle, « tout ce qui n'est pas Dieu et toutes les paroles d'impatience que le mal me fait dire, je n'y veux point consentir. »

Quelque temps après, elle reçut l'Extrême-Onction avec des dispositions non moins admirables. Elle

eut encore le bonheur de communier plusieurs fois, et c'est après une de ces communions qu'on l'entendit s'écrier, toute ravie: -« Prodige, prodige de grâce sur la petite maison de la Charité! » Dieu, sans doute, pour la récompenser de son dévouement, lui découvrait, dans l'avenir, les magnifiques développements de l'œuvre à laquelle elle avait donné ses soins et vingt ans de sa vie.

Le 30 octobre, elle communia pour la dernière fois. Le prêtre lui ayant fait connaître le désir que ses filles avaient de recevoir sa bénédiction, elle répondit avec son humilité ordinaire: « Oserais-je le faire en votre présence? » L'invitation lui en ayant été réitérée, elle ajouta: « Cesera donc par obéissance »; et s'adressant aux Sœurs, toutes en

MORT DE LA MÈRE PATIN. 95 -

pleurs: « Mes chères Filles, je vous laisse en Notre-Seigneur et sous la protection de la sainte Vierge. Vous me demandez ma bénédiction, je vous la donne de tout mon cœur, au nom du Père qui vous a créées, au nom du Fils qui vous a rachetées, et du Saint-Esprit qui vous a inspirées. Ainsi soit-il! »

Depuis ce moment, tous les soulagements offerts par les Sœurs lui parurent des soins superflus. « Non, disait-elle, non, plus rien, mon Dieu tout seul! » et de ses lèvres jaillissaient souvent ses paroles: « Dieu seul! Dieu seul! » Elle s'éteignit doucement le lendemain, 31 octobre, veille de la Toussaint, à l'âge de 68 ans. Son corps, gardé deux jours, demeura si souple que les doigts se pliaient, comme s'il eût été vivant. En outre, il exhalait une agréable odeur, dont les linges qui l'avaient touché restèrent longtemps imprégnés. On l'enferma dans un cercueil de plomb, et on l'inhuma au milieu du cimetière de la communauté.

Cette mort excita d'universels regrets, non seulement parmi les religieuses et les pénitentes de Notre-Dame-de-Charité, mais parmi les gens du monde, dont la Mère Patin était fort appréciée. On goûtait son sens droit et pratique, son intelligence des choses de Dieu. Elle possédait effectivement au plus haut point le don de discernement dans la conduite des âmes. M. de Bernières n'avait point hésité à la donner comme directrice à une personne d'une oraison très élevée, la déclarant plus qu'aucun autre capable de l'éclairer. Et combien de postulantes et de novices n'avait-elle pas délivrés de leurs peines et de leurs tentations contre leur sainte vocation? Combien lui avaient dû leur persévérance? Tant elle savait promptement découvrir les artifices de Satan! Son ascendant sur les repenties n'était pas moindre: elle triomphait de toutes les résistances, elle apaisait toutes les tempêtes; car alors, comme aujourd'hui,

96 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

la nature, le monde et le démon tâchaient de reprendre leur empire, et la paix intérieure et extérieure était parfois profondément troublée. Sa sainteté, ses prières, ses sacrifices et ses mortifications opéraient, dans ces âmes inconstantes et impressionnables, des merveilles de grâce et de conversion.

Les cérémonies de l'inhumation terminées, M. Le Grand, curé de Saint-Julien et supérieur de la communauté, assembla les Sœurs au parloir pour leur demander si elles voulaient prendre une nouvelle supérieure parmi les Religieuses de la Visitation. Elles répondirent affirmativement, sauf la sœur Marie-Angélique de Balde. Bien que âgée seulement de vingt-deux ans et toute jeune professe, elle crut que, puisqu'on daignait l'admettre en cette assemblée, son devoir était de dire franchement son avis, si opposé qu'il fût à celui des autres. Elle parla donc avec cet air de fermeté et de modestie qui la caractérisait. « Il lui semblait étrange », dit-elle, « qu'on pensât à prendre une supérieure d'un autre institut, pendant qu'il y avait dans le monastère plusieurs sujets très capables de remplir cette charge. On avait peine à comprendre que des Filles, qui font profession de ramener au bercail les brebis égarées, n'eussent pas la capacité de conduire celles qui marchent sous la main du Pasteur. Il ne fallait point espérer recevoir de

novices, si on recherchait à nouveau une conduite étrangère; car cela porterait un grave préjudice à l'honneur de l'Ordre et de la Religion. Ne valait-il pas mieux montrer le progrès accompli sous la Mère que l'on venait de perdre, en prouvant à tous qu'elle avait formé des sujets en état de lui succéder? »

Ces raisons firent une forte impression sur M. Le Grand et sur les Sœurs, qui témoignèrent à leur Supérieur leur intention de s'en rapporter à son jugement: il décida qu'on

ÉLECTION DE LA MÈRE MARIE DU ST-SACREMENT PIERRE. 97 -

élirait une religieuse de l'Ordre. Les Mères de la Visitation attendaient au parloir la résolution du Chapitre. Dès qu'elles la connurent, elles se retirèrent. La Communauté eût désiré garder la sœur Anne-Marguerite Foy, pour aider de ses conseils la nouvelle élue, au début de son gouvernement, et la mettre au courant des affaires de la maison, dont, seule, elle avait une pleine connaissance. Les Visitandines ne jugèrent pas opportun d'acquiescer à ce désir. Son départ fut très pénible aux Sœurs, qui aimaient et vénéraient cette excellente religieuse. « Elle avait toujours occupé la charge d'assistante », dit l'annaliste de l'Ordre, « et très souvent celle de directrice. C'est une de celles à qui l'institut a le plus d'obligations, pour la part qu'elle a eue aux peines qui ont accompagné ses commencements, et le zèle avec lequel elle s'est employée à former les novices à l'esprit de religion (1). »

Avant d'élire une supérieure, les sœurs prirent le temps de réfléchir. L'élection n'eut lieu que le 22 décembre suivant, et les suffrages se portèrent sur la sœur Marie du Saint-Sacrement Pierre.

Née à Lisieux, d'une famille honorable, longtemps contrariée dans son irrésistible attrait pour la vie religieuse, elle n'était entrée à Notre-Dame-de-Charité qu'en 1655, à l'âge de trente-trois ans, au moment où le P. Eudes cessait d'en être le supérieur. Elle avait fait son noviciat sous la direction de la Mère Patin, et la solidité de sa vertu avait inspiré à celle-ci une telle confiance, qu'elle lui avait commis la conduite des novices, même avant sa profession. Malgré le mérite incontesté de l'élue, ce choix ne laissa pas d'en surprendre plusieurs qui comptaient sur d'autres sœurs plus expérimentées, et dans lesquelles brillaient toutes les qua-

(1). Elle avait passé seize ans à Notre-Dame-de-Charité, de 1652 à 1668. La sœur Charlotte de la Rue y était restée jusqu'en 1653.

LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES. 98 -

lités requises pour la supériorité. Faut-il, avec l'annaliste de l'Ordre, voir, dans cette élection, un signe providentiel, que Dieu voulait établir l'institut sur une pierre ferme et inébranlable, comme Jésus-Christ avait fait son Église? Ceserait accorder beaucoup d'importance à une coïncidence de noms, quoique cette excellente sœur, par la vivacité de sa foi, sa parfaite connaissance de l'Évangile, son attachement aux saines doctrines, légitimât jusqu'à un certain point le rapprochement. Quoi qu'il en soit, elle fut bien accueillie de toutes et de tous, et la joie fut universelle, au dedans et au dehors de la communauté. Elle seule manifesta une profonde affliction, s'estimant incapable de porter un tel fardeau. Le fardeau était lourd, en effet: ses infirmités étaient grandes, les affaires de la communauté étaient embrouillées, et il n'y avait personne pour la tirer d'embarras. Ajoutons que, depuis sa profession, elle avait exercé assez peu d'emplois.

Le P. Eudes était alors à Paris, où il s'était rendu après les missions de 1668. C'est là, sans doute, qu'il apprit la maladie et le décès de la Mère Patin. Il est très vraisemblable qu'en cette triste circonstance, il adressa à ses Filles une lettre de condoléances et d'avis; mais il ne nous en est rien parvenu. Nous n'avons de lui qu'une lettre à la Mère Pierre, en réponse à celle où elle lui annonçait son

élection, réclamait ses conseils pour le gouvernement de sa maison, et lui exprimait le désir d'écrire ou de faire écrire la vie de la Mère Patin. La voici, datée de Paris et du 9 janvier 1669:

« MA TRÈS CHÈRE FILLE,

“Je rends grâce de tout mon cœur à Notre-Seigneur et à sa très sainte Mère, de ce qu'ils vous ont choisie pour vous donner la charge de leur maison. Je dis la charge, car vous faites bien, ma chère Fille,

LETTRE DU P. EUDES A LA MÈRE PIERRE. 99 -

de ne pas regarder cela comme un avantage ou un honneur, mais comme une croix ou un fardeau très pesant, puisque les supérieurs et supérieures sont obligés de rendre compte à Dieu du salut des âmes qu'il leur a commises. Vous ne devez pas aussi vous regarder comme supérieure, car c'est la sainte Vierge, Mère de Dieu, qui l'est véritablement, et vous n'êtes que sa vicaire; à raison de quoi vous devez vous mettre souvent à ses pieds, spécialement lorsqu'il est question de faire quelque acte de supériorité; et, là, renoncer à vous-même, vous donner à elle, et la supplier d'anéantir en vous votre propre esprit et de vous donner le sien, qui est celui de son Fils, afin de conduire vos Soeurs par l'esprit de leur Époux et de leur Mère.

Pour cet effet, vous avez quatre choses à faire, ma très chère Fille: la première, de parler à vos Soeurs plus par vos œuvres que par vos paroles, vous rendant la première à tout, et tâchant de vous comporter de telle sorte que vous soyez un exemplaire de toutes les vertus; la deuxième, de les conduire avec une très grande charité, douceur et bonté, les prévenant dans leurs besoins spirituels et corporels, et leur témoignant, en toutes choses, un vrai cœur de mère, plein de tendresse et de cordialité; la troisième, de tenir soigneusement et exactement la main à l'observance de vos Règles et Constitutions, et, à cette fin, vous les devez beaucoup étudier, spécialement celles qui vous regardent; la quatrième, d'avoir un soin très particulier des Pénitentes, et de n'oublier rien de ce que vous pourrez faire pour leur parfaite conversion; car, la maison étant établie pour cette fin, c'est de là que dépendent toutes les grâces que Dieu veut vous y donner. Tant qu'on fera comme il faut ce qui appartient à cet institut, Dieu versera abondamment ses bénédictions sur votre Communauté; mais quand on viendra à le négliger, il vous abandonnera, et tout s'en ira par terre et pour le temporel et pour le spirituel.

J'espère, Dieu aidant, répondre bientôt de bouche au reste de votre lettre. Il ne faut pas tant se hâter d'écrire la vie d'une personne qui vient de mourir, pour beaucoup de raisons.

“Je salue très cordialement toutes mes chères Filles. J'ai toujours eu et j'aurai toujours pour elles un cœur de véritable père, car je suis, en vérité, ma très chère Fille,

“ Tout vôtre,

“ JEAN EUDES,

« Prêtre missionnaire de la Congrégation de Jésus et Marie.

« De Paris, ce 9 janvier 1669. »

100- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Plus on lit ces conseils, plus on en admire la sagesse. La nouvelle supérieure s'appliqua à les mettre en pratique. Son gouvernement fut très doux et très charitable: elle sut prévenir ses sœurs dans leurs besoins, elle se fit toute à toutes, pour les gagner toutes à Jésus-Christ. Que si, plus tard, un peu de faiblesse lui fut reproché, la cause en fut moins dans un défaut de zèle pour la fidélité aux observances, que dans les maladies et les morts nombreuses qui éprouvèrent la communauté pendant son supériorat. Elle ne

se montra pas moins attentive au bien des Pénitentes; sa plus grande joie était de les voir animées de bonnes dispositions. Toujours désireuse d'aider à leur conversion, elle n'en refusait aucune, à moins que l'exiguïté du local ne l'y forçât, et c'était alors, pour son coeur, un véritable déchirement.

Nous aurons bientôt à revenir sur cette bonne supérieure et sur ses rapports avec le Vénérable, lors de la mission de Rennes. Mais, auparavant, reprenons le récit des labeurs apostoliques du saint missionnaire.

CHAPITRE SEPTIÈME

Le Séminaire de Rouen. - Missions.

Le P. Eudes et l'Abbé du Val-Richer.

(1 6 6 8 - 1 6 6 9).

La Peste à Rouen: Lettre du P. Eudes à ses confrères; le P. de Montaigu et les Écoles charitables de filles. - Missions de Montsurvent, Notre-Dame-de-Cenilly, Quettehou, au diocèse de Coutances. - Visite du P. Eudes au Val-Richer: l'abbé Dominique Georges, son ministère en Lorraine, à Saint-Nicolas-du-Chardonnet, au Pré d'Auge, établissement des conférences ecclésiastiques, réformation de l'Abbaye du Val-Richer; sa liaison avec le Vénérable; le Vénérable au Val-Richer; impressions et souvenirs des religieux; une conférence aux religieux.

Pendant que le Vénérable travaillait au salut des âmes au Val-de-Saire, il apprit une nouvelle, qui ne laissa pas de lui causer une vive émotion. La peste sévissait à Rouen (1). Conjurée en 1667, après un état sanitaire des plus alarmant, elle avait reparu durant l'été de 1668, et elle exerçait de grands ravages dans la ville. Ne pouvant se transporter lui-même sur le lieu du fléau, il écrivit à ses confrères pour leur dire les mesures qu'il avait prises pour leur conservation, et ce que Dieu demandait de leur fidélité en cette conjoncture. Voici cette lettre datée du 14 septembre 1668; elle est adressée au P. de Bonnefond, supérieur du séminaire.

(1). Cette peste de 1668-1669 est la dernière des grandes épidémies dont a souffert la ville de Rouen.

102- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

J'attendais tous les jours de vos nouvelles, mon très cher Frère, car je suis fort en soin de vous et de tous nos très chers frères, depuis le plus grand jusques au plus petit. Nous faisons tous les jours des prières et disons des messes pour vous, et j'ai écrit à toutes nos maisons, afin qu'on fasse de même, pour vous mettre sous la protection de la Très Sainte Vierge. Je vous prie de faire une neuvaine de messes en l'honneur de son Cœur maternel, et une autre en l'honneur de saint Charles, pour le prier d'être notre intercesseur envers ce très charitable Cœur; non seulement pour vous mettre sous sa protection, mais, premièrement et principalement, pour tous ceux qui sont dans l'affliction et dans le péril de la peste. Je prie aussi tous nos très chers frères de rendre à Dieu, dans cette occasion, tout l'honneur que nous lui devons, et pour en faire tout l'usage qu'il demande de nous: 1o adorer sa divine Justice et nous humilier en la vue de nos péchés, et au nom de tout le peuple; 2o lui rendre grâces de cette affliction, la regardant comme un effet non seulement de sa justice, mais plus encore de sa miséricorde, qui nous châtie pour nous corriger et nous sauver, et non pour nous perdre; 3o adorer la divine Volonté en ses desseins sur nous et nous abandonner entièrement à elle, afin qu'elle fasse de nous ce qui lui sera le plus agréable. Il est constant que cette peste est un effet de nos péchés. Que chacun de nous s'examine donc soigneusement, pour reconnaître ceux par lesquels il peut y avoir contribué, pour s'en humilier et s'en corriger, tâchant de nous mettre en l'état où nous voudrions être à l'heure de la mort, car il n'est pas temps de se préparer, quand on est malade; 4o adorer Notre-Seigneur Jésus-Christ en sa Croix et en l'amour infini avec lequel il a porté pour nous tant de souffrances, et nous offrir à lui pour souffrir toutes les croix qu'il lui plaira de nous donner, en actions de grâces des siennes; 5o lui offrir tous les affligés et le supplier de leur faire la grâce de faire un bon usage de leur affliction; 6o les recommander à Celle qui s'appelle Consolatrix afflictorum; 7o se donner à l'amour immense par lequel notre très aimable Sauveur a pris sur soi tous les

péchés du monde et s'est offert à son Père pour en faire satisfaction, pour être immolés en qualité de victimes à sa divine justice pour les péchés de nos frères et de nos sœurs et pour les nôtres, et pour assister les pestiférés, si tel était son bon plaisir, en union de la charité qui l'a fait venir sur la terre pour y servir et secourir les pestiférés, c'est-à-dire les pécheurs; 8o enfin, prier notre divine Mère, nos Anges et nos Saints, de faire toutes ces choses pour nous (1). »

(1). P. COSTIL, Annales, T. I, Liv.VII ch. II § 9.

LA PESTE A ROUEN. 103 -

Ainsi, selon le désir du Vénérable, ses Fils devaient s'offrir en victimes pour leurs frères, et se tenir prêts à assister les malades, si tel était le bon plaisir de Dieu. Qu'ils soient pleinement entrés dans les intentions de leur Père, nous ne saurions en douter. Ils n'eurent point toutefois à intervenir auprès des pestiférés, ce ministère étant absolument incompatible avec leur mission et le séjour parmi leurs élèves. D'ailleurs, les autorités, par des mesures non moins rigoureuses que sages, empêchèrent le fléau de s'étendre, comme il avait fait dans les précédentes épidémies. Des prêtres furent désignés pour la visite des malades, qui prirent le nom de Prêtres du danger. Il en fut de même des médecins (1).

Mais, si les Pères du séminaire n'eurent pas la liberté de se transporter au chevet des pestiférés, ils prièrent avec ferveur et supplièrent le ciel d'épargner le peuple de Rouen; ils s'unirent aux processions solennelles, qui commencèrent le 2 octobre et se continuèrent jusqu'au 1er mars de l'année suivante, pour fléchir la colère divine; aux prières et aux supplications, ils joignirent la pénitence et la mortification, hosties volontaires immolées chaque jour pour le salut de leurs frères. Enfin, le 12 août 1669, ils eurent la joie de célébrer avec toute la cité une cérémonie d'actions de grâces pour la cessation complète de la contagion; et leur reconnaissance monta d'autant plus vive vers Dieu, qu'il ne semble pas, vu le silence des annalistes, qu'eux et leurs séminaristes aient eu à en souffrir.

Que si, en 1668-1669, la ville de Rouen ne reçut des Pères du séminaire aucun concours effectif et physique pour le soulagement des pestiférés, elle eut, en 1669, grandement (1). FARIN.

104- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

à se louer des services rendus par l'un d'eux aux Écoles charitables de filles. La remarque, sauf les termes, est du P. Costil.

Il y avait alors à Rouen une vertueuse demoiselle, du nom de Houdemare, qui avait eu la pieuse inspiration de fonder des écoles pour les filles pauvres sur les paroisses de Saint-Denis et de Saint-Sever; elle avait même eu la bonté de loger les maîtresses dans sa propre maison. Mais le nombre de celles-ci s'augmentant, et aussi le nombre des écoles dans les divers quartiers de la ville, il fallut trouver une demeure plus spacieuse et choisir un bon directeur, qui formât ces institutrices aux vertus de leur état, et les entretint, notamment, dans l'esprit de simplicité et de pauvreté qui leur était des plus nécessaire. La demeure fut trouvée en la paroisse Saint-Laurent, au centre de Rouen, et le directeur choisi fut le P. de Montaigu. Il avait travaillé à la mission de 1667, il était de toutes les oeuvres de piété: on le pria de prendre part à celle-ci et de vouloir bien donner quelques règlements à ces bonnes filles. Après avoir mûrement réfléchi et consulté, il décida de confier le peu de fonds qu'elles avaient aux soins du président et de deux administrateurs de l'hôpital général. En même temps, il leur assigna pour supérieure immédiate une fille de grande piété et de solide vertu, Mlle Louvel, qu'il avait gagnée à Dieu pendant la mission, et qui, d'une vie mondaine et dissipée était passée à une vie simple et retirée: elle présiderait au choix des maîtresses qui se présenteraient, elle accorderait les permissions ordinaires, elle veillerait sur les

occupations et sur les besoins. Quant au règlement, il fut des plus sages, et constitua ces institutrices en communauté religieuse, moins le costume. Nous n'avons point à le rapporter ici. Disons seulement que Mlle Louvel gouverna cette communauté pendant plus de

ÉCOLES CHARITABLES DE FILLES ET LE P. DE MONTAIGU. 105 -

cinquante ans avec toute la sagesse et la bonté désirables, et que le P. de Montaigu la dirigea, pendant l'espace de dix ans, avec beaucoup de fruit.

Sachant que la Providence était le fonds le plus assuré de l'œuvre, il s'appliqua, sur toutes choses, à inculquer à ces bonnes filles l'amour de la pauvreté et de la simplicité (1). « Tant que vous garderez », disait-il, « la simplicité et la pauvreté dans laquelle vous avez commencé, Dieu aura soin de pourvoir à tous vos besoins; mais, dès que vous les abandonnerez, tout ira par terre. » Quelquefois, leur citant son propre exemple pour les encourager, il ajoutait: « Lorsque je trouve des pois et un hareng, je fais un festin royal. » Il voulut, en outre, qu'elles eussent une haute idée de leur emploi. Aussi, afin de les y porter avec plus de ferveur, leur répétait-il souvent dans ses conférences: « En vérité, mes chères Sœurs, je ne m'étonnerais pas de vous voir faire des miracles, puisque vous faites ce que Notre-Seigneur est venu faire sur la terre, c'est-à-dire apprendre aux hommes à connaître Dieu. » Voilà pourquoi il tenait beaucoup à ce qu'on ne reçût dans la communauté que des filles graves, amies du silence et de la mortification d'eux-mêmes, dévouées, charitables pour les autres, sachant garder avec tous une juste réserve. Quel bien produisit dans les cinq écoles de la ville et les deux écoles de la campagne qu'elle dirigeait, une société aussi sagement conduite, aussi solidement formée aux vertus religieuses(1), on le devine facilement, sans qu'il soit nécessaire d'insister.

Pendant qu'un de ses fils, et l'un de ceux qui lui étaient le plus chers, devenait, sinon le fondateur, du moins l'organisateur des Écoles charitables de filles dans la ville de Rouen, le P. Eudes poursuivait, lui, ses travaux apostoliques

(1). P. COSTIL, Annales, T. I, Liv. VII, ch. II, § 10.

106 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

liques dans le diocèse de Coutances, où ses prédications ne cessaient d'être désirées et recherchées. Nulle partie de la Normandie n'entendit aussi fréquemment et aussi fructueusement la parole du grand missionnaire: ce fut, nous osons le dire, son champ d'action privilégié, et celui où il remporta sur l'enfer ses triomphes les plus complets et les plus durables, s'ils ne furent pas les plus brillants.

Trois missions furent données par lui, en 1669, à Montsurvent, à Notre-Dame-de-Cenilly, à Quettehou.

La première commença avec le Carême, qui s'ouvrait le 6 mars; et, comme Montsurvent (1) est situé à deux lieues seulement de Coutances, au nord-ouest, on peut juger par là de l'affluence du peuple, qui se porta aux exercices, surtout aux dimanches et aux fêtes. Le Vénérable était si estimé, si goûté dans la ville épiscopale et aux alentours, qu'on s'empressait de franchir cette faible distance pour entendre son éloquente parole et recevoir le bienfait de sa direction. La mission dura toute la sainte Quarantaine et produisit des fruits abondants.

Il en fut de même à Notre-Dame-de-Cenilly et à Quettehou, où notre vaillant apôtre et ses missionnaires se transportèrent pendant l'été et pendant l'automne.

Notre-Dame-de-Cenilly (2), paroisse importante et chef-lieu de doyenné, avec un prieuré dépendant de l'abbaye d'Aulnay, était situé à trois lieues de Coutances, mais au sud-est, à l'opposé de Montsurvent. Le Vénérable avait déjà plusieurs fois prêché dans les pays avoisinants. C'est dire combien nombreux furent ses auditeurs, combien les âmes se renouvelèrent dans la foi et les pratiques de la religion.

(1). Montsurvent, canton de Saint-Malo-de-la-Lande, arrondissement de Coutances, 500 habitants.

(2). Notre-Dame-de-Cenilly, canton de Cérisy-la-Salle, arrondissement de Coutances, 1,800 habitants.

M. DOMINIQUE GEORGES, ABBÉ DU VAL-RICHER. 107 -

Même empressement et même succès à Quettehou (1), dans la partie septentrionale du diocèse, non loin de la Hougue, au Val-de-Saire, contrée fréquemment évangélisée par lui et par ses associés, et, l'année précédente même, à Montfarville .

Entre la mission de Cenilly et celle de Quettehou, d'après le P. Martine, notre saint apôtre retourna à Caen, pour s'y reposer durant le mois d'août (2). Or, une fois à Caen, ses affaires l'amènèrent à Lisieux; et, à son retour, il se détourna quelque peu de son chemin pour visiter l'Abbé du Val-Richer et ses religieux, avec lesquels il était en relations fort amicales.

C'est, pour nous, l'occasion de faire connaître ses rapports avec cette abbaye, et surtout avec celui qui en était alors le chef, M. Dominique Georges. A plusieurs reprises déjà, le nom de cet illustre personnage s'est rencontré sous notre plume; et nous avons laissé entrevoir quel rôle important il joua dans la réformation du clergé de Normandie (3). Nous avons de même relaté ses démarches et celles de M. de Rancéen en faveur de Notre-Dame-de-Charité (4); nous avons mentionné l'appui qu'il donna au P. Eudes dans la diffusion de la dévotion aux Sacrés-Cœurs (5). Il mérite mieux, toutefois, que ces détails et autres notés en passant, et nous nous devons certes, nous devons à la mémoire de son vénérable ami, de le mettre pleinement en lumière, d'autant que l'éclat de sa gloire - car il fut un des hommes les plus considérés du XXVIIe siècle - rehaussera encore celle de notre héros.

(1). Quettehou, chef-lieu de canton, arrondissement de Valognes, 1,500 habitants.

(2). P. MARTINE, Liv. VII, p. 265.

(3). Cf. T. III, ch. V, pp. 82-83.

(4). Cf. Ibid. ch. XXV, pp. 479-481.

(5). Cf. Ibid. ch. XIII, p. 213.

108- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

L'abbaye du Val-Richer se trouvait située dans la paroisse de Saint-Ouen-du-Pin (1), à deux lieues de Lisieux. Elle appartenait à l'Ordre de Cîteaux, et remontait jusqu'à saint Bernard, qui en avait reçu la propriété de l'Abbé de Mortemer (2), et, sur les instances de Philippe d'Harcourt, évêque de Bayeux, avait permis aux religieux de Souleuvre de s'y établir. D'après la Gallia Christiana et le docte Mabillon, Nivard, l'un des frères de saint Bernard, en aurait été le premier abbé. Le fait est controuvé; mais ce qui est vrai, c'est que Nivard contribua à la fondation de l'abbaye.

Quant à M. Dominique Georges, il gouvernait le Val-Richer depuis la fin de décembre 1652, où il avait reçu la bénédiction abbatiale des mains de M. François Rouxel de Médavy, évêque de Séez, dans l'église des Religieuses Cisterciennes de Villers-Canivet-lès-Falaise. Profès à l'abbaye de Barbery, depuis le 21 du même mois, ses supérieurs l'y avaient envoyé pour ressusciter l'esprit de saint Bernard. Il avait alors trente-huit ans, et ses antécédents le préparaient admirablement à cette mission; car Dieu, nous allons le voir, avait mis en lui de grands talents pour le gouvernement des communautés et la sanctification des

âmes.

Né en Lorraine (3) en 1613, il avait fait ses études dans l'Université de Louvain et conquis, en 1634, le degré de maître ès arts. Prêtre en 1637, puis curé de Circourt par la voie du concours, l'incursion des Suédois et des hérétiques qui ravagèrent une partie de la Lorraine, l'avait

(1). Saint-Ouen-du-Pin, canton de Cambremer. - L'abbaye du Val-Richer était sur le territoire du diocèse de Bayeux, mais dans l'enclave de celui de Lisieux. Elle a été transformée en château, et, en 1836, elle devint la résidence de prédilection de M. Guizot.

(2). Les Vaux de Souleuvre, entre Vire et Torigny.

(3). A Cutry, près Longwy, frontière du duché de Luxembourg.

M. DOMINIQUE GEORGES, ABBÉ DU VAL-RICHER. 109 -

contraint de quitter sa paroisse et de se réfugier à Paris. Il y était entré presque aussitôt dans la communauté de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, où vivait M. Bourdoise, et, là, on lui avait trouvé tant de mérite qu'on lui avait successivement confié les principaux emplois de la maison, entre autres, ceux de préfet du séminaire, puis de préfet des postulants ou maître des novices. Nombreux furent les ecclésiastiques qui passèrent par ses mains, et qu'il forma aux fonctions et aux vertus de leur saint état.

Après onze à douze ans de séjour dans cette maison, M. Dominique Georges s'était senti intérieurement inspiré d'en sortir, pour mener, hors du monde, une vie plus cachée. Sur ces entrefaites, M. de la Place, abbé commandataire du Val-Richer, vint à Saint-Nicolas faire une retraite, et il se mit sous sa direction. Le directeur, dans ses entretiens, s'ouvrit de ses intentions à son dirigé, qui lui proposa la cure du Pré-d'Auge (1), située dans un lieu fort solitaire, et promit de l'y suivre pour travailler avec lui à la gloire de Dieu et au salut des âmes. M. Georges accepta. Tous deux, habitant le même presbytère, entreprirent de rétablir la discipline ecclésiastique parmi les prêtres et de convertir les pécheurs. Dans ce but, ils firent ordonner, par l'évêque de Lisieux, M. Léonor de Matignon, des conférences pour tous les clercs du canton, et approuver, en même temps, les règlements qu'ils avaient arrêtés. M. Servien, puis M. de Nesmond, ancien élève de Saint-Nicolas où il avait connu M. Georges, ne se montrèrent pas moins favorables à leur dessein. Les autres évêques de Normandie suivirent cet exemple; en sorte qu'insensiblement et malgré bien des résistances et des oppositions, les conférences furent bientôt instaurées dans toute la province; et, partout où

(1). Le Pré-d'Auge, canton et arrondissement de Lisieux.

110- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

elles le furent, on vit s'opérer des changements merveilleux: les églises nettes et ornées, les peuples catéchisés, les malades assistés, les cabarets désertés, les armes bannies.

Or, dans son zèle pour la sanctification des âmes, M. de la Place avait, en 1645, introduit la réforme dans son abbaye du Val-Richer, avec le concours de l'abbé de Barbery, Louis Quinet (1). Craignant qu'elle n'y subsistât pas, si les religieux n'avaient à leur tête un abbé régulier, dont la vie exemplaire leur imposât la douces nécessité d'observer la Règle, et ne se sentant pas lui-même de force à soutenir un tel fardeau, il jeta les yeux sur M. Georges, pour le faire nommer à sa place. Celui-ci résista tout d'abord, mais enfin convaincu, par l'avis d'amis éclairés, que c'était la volonté de Dieu, il se rendit aux vœux de M. de la Place démissionnaire, prit l'habit bernardin, entra au noviciat de Barbery, et, le jour de sa profession, déclara hautement sa résolution de passer le reste de ses jours dans cette abbaye, sans plus penser à celle du Val-Richer. Nous avons vu que ses supérieurs en décidèrent autrement.

Abbé du Val-Richer., M. Dominique Georgesgagna promptement le cœur de ses religieux, et, d'une des maisons les plus déréglées du royaume, fit une des plus régulières. Lui-même y devint si fervent, qu'on le nomma visiteur des couvents de son Ordre en Normandie et en Bretagne, et qu'en l'année 1664 il fut, nous l'avons dit, député auprès d'Alexandre VII, avec l'abbé de Rancé, pour défendre la cause de l'Ordre réformé contre les prétentions de l'abbé de Citeaux. Ce ne fut pas avec moins de sagesse et d'habileté qu'il administra le temporel des moines. L'église et les cloîtres restaurés, tout l'ensemble et toutes (1). Cf. T.II, ch.XVIII, p. 381.

M. DOMINIQUE GEORGES, ABBÉ DU VAL-RICHER. 111 -

les dépendances de l'abbaye enceints par un mur de pierre, une bibliothèque bâtie et enrichie de plus de deux mille volumes: le maître-autel peint et doré, des stalles d'un travail remarquable placées dans le chœur, un orgue construit, neuf cloches disposées dans le campanile; la sacristie dotée de vases et d'ornements sacrés, et l'église, de tableaux de valeur, parmi lesquels une copie du célèbre portrait de la sainte Vierge attribué à saint Luc, que le pape Alexandre VII lui avait permis de prendre et qu'il plaça au-dessus d'un autel dénommé depuis lors Autel de sainte Marie-Majeure: voilà, en abrégé, les travaux entrepris et exécutés par lui; voilà les principaux bienfaits dont le Val-Richer lui fut redevable.

Est-il besoin d'ajouter que le mérite de l'abbé Georges était reconnu de tous, et que sa réputation s'étendait au loin? Très apprécié de MM. Servien et de Nesmond, évêques de Bayeux, qui le nommèrent vicaire général pour l'exemption de Cambremer, avec des pouvoirs illimités, il vit souvent des archevêques, des évêques, ou des grands du royaume le consulter par lettre ou de vive voix sur des affaires importantes (1).

A quelle époque le P. Eudes se lia-t-il d'amitié avec lui ? Nous ne saurions le dire au juste. Peut-être, lors de son séjour à Saint-Nicolas-du-Chardonnet. En tout cas, un homme de ce caractère ne pouvait rester étranger au grand réformateur du clergé, du jour où il se retira au Pré-d'Auge et qu'il s'occupa lui-même de restaurer la discipline ecclésiastique. La vertu s'attire, et la communauté d'idées et de dessein rapproche. M. de la Place n'était-il pas, d'ailleurs, (1). Voir Gustave DUPONT, Étude historique sur l'abbaye du Val-Richer; P.BUFFIER, Vie de M. du Val-Richer.

112- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

un des amis du Vénérable ? Nous le voyons par une lettre, où il le prie, en 1659, de donner le sermon de la fête de la Conférence de Cambremer:

«Je supplie Notre-Seigneur », lui dit cet excellent prêtre, « de vous disposer par une humilité consommée, une charité, embrasée, et des croix continuelles à aller bientôt, c'est-à-dire dans une vingtaine d'années, recevoir les fruits de vos grands travaux. Ce sont les désirs de celui qui vous est, en Jésus et en Marie, mon Révérend et très honoré Père, votre très obéissant et très intime serviteur jusques à la mort »(1)

Ce que nous savons de source certaine par ses historiens (2), c'est que le Vénérable se faisait un plaisir, lorsqu'il passait près du Val-Richer et qu'il en avait le loisir, de s'y arrêter quelque peu, pour s'entretenir avec l'abbé Georges des intérêts de l'Église et de la gloire de Dieu, nourrir sa foi, renouveler son courage, en méditant les enseignements et les exemples d'un homme si justement admiré pour ses lumières et sa vertu. Quesi le P. Eudestrouvait, dans son séjour en ce monastère, un sujet d'édification et d'encouragement au bien, l'Abbé et ses religieux ne profitaient pas moins des exemples et des conversations

de leur hôte, qu'ils considéraient comme un saint. En voulons-nous un témoignage incontestable? Voici ce qu'en écrivait un moine de l'abbaye quelques années après la mort du Serviteur de Dieu.

“ La mémoire de ce grand Serviteur de Dieu est tellement en vénération parmi nous, que nous gardons le sermon qu'il fit en notre Chapitre comme une relique (3). On parlait avec tant d'estime et de vénération du P. Eudes dans l'abbaye du Val-Richer, que plusieurs novices l'ayant aperçu célébrant la sainte Messe, furent dans cet intervalle à la sacristie couper des boutons de sa casaque et de son manteau, qu'ils voulaient garder comme des reliques; et ils firent ce petit vol sans s'en être parlé

(1). P. COSTIL, Annales, T. 1, Liv. VI, ch. VI, § 26.

(2). P. MARTINE, Liv. VII, p.265. - P. COSTIL, T.I, Liv. VI, ch. VI, § 26.

(3). Voir plus loin le résumé de ce sermon.

LE P. EUDES AU VAL-RICHER. 113 -

les uns aux autres. Car ç'aurait été un crime de se dire un mot, sans la permission du Révérend Père Abbé ou du Père Maître.

“ Le R. P. Eudes avait une grande dévotion envers saint Bernard quand il sut que le Val-Richer avait été fondé par ce saint, lorsqu'il y envoya son frère Nivard (1), il en faisait encore plus d'estime. Il disait que le Révérend Père Abbé de ce lieu avait le double esprit de ce grand patriarche, qu'il y faisait fleurir la vie des premiers Abbés de son Ordre. Il fit l'honneur de demander au Révérend Père Abbé d'être associé aux prières de la Communauté du Val-Richer, suivant l'ancienne pratique de leur Ordre qui se renouvelle en quelques maisons de l'Étroite Observance de Cîteaux; ce qui lui fut accordé bien volontiers. Dans l'abbaye de Clairvaux, on considérait beaucoup le R. P. Eudes. Il pria d'être revêtu par dévotion de la coule de saint Bernard, ce qui lui fut accordé, avec une pièce considérable de ce vêtement(2).

Le R. P. Eudes nous édifiait tous d'une manière singulière, spécialement quand il était en prière devant le Saint-Sacrement, les mains jointes, le corps immobile, et une grande sérénité qui paraissait sur sa face. Comme cet homme de Dieu s'entretenait un jour avec le Révérend Père Abbé du Val-Richer, un prélat y vint tout-à-coup, qui fit une réprimande très aigre et très sévère au B. P. Eudes, lequel se mit aussitôt à genoux et ne répondit jamais aucun mot, quoique cette réprimande fût fort longue. Un religieux du Val-Richer dit qu'étant allé quérir le R. P. Eudes pour dire la sainte Messe, il le trouva dans sa chambre, couché de long sur son lit, tout habillé, tenant devant lui son crucifix, qui était environ de la longueur d'un pied, en la posture qu'on a coutume de peindre sainte Madeleine dans ses contemplations. Et ce religieux l'ayant salué, le supplia ensuite d'avoir la bonté de le recommander à la sainte Vierge, parce qu'il le connaissait fort dévot à cette Souveraine du ciel et de la terre, ce qu'il lui accorda avec bien de la tendresse.

“ Quand il disait la messe au Val-Richer, c'était toujours à l'autel de sainte Marie-Majeure, et il souhaitait que le rideau qui couvre la sainte image fût entièrement tiré, pour mieux satisfaire sa dévotion. Étant à l'autel, il disait sa messe avec tant de grâce et de piété, soit pour le ton de la voix, soit pour la prononciation bien articulée, sa posture, et ses cérémonies bien faites, qu'il excitait ceux qui le regardaient et le voyaient à la dévotion et à la vertu. L'amour qu'il avait pour cette sainte

(1). Voir plus haut, p. 108, la rectification de cette assertion.

(2). Voir la relation de ce fait, T.III, ch. XXVI, pp. 405-406.

114- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

image, lui fit demander à notre Révérend Père Abbé la permission d'en faire tirer une copie par un

peintre; mais il ne permit jamais que ce peintre entreprit cet ouvrage au Val-Richer, qu'il ne se fût confessé et communié. Enfin, il prenait occasion de tout ce qu'il voyait, des fleurs du jardin, des fruits qu'on lui présentait, de parler de Dieu, de s'élever à Dieu, et il voyait Dieu dans toutes ses créatures (1) »

Ce fut une agréable surprise pour les religieux du Val-Richer que l'arrivée du P. Eudes dans leur solitude, le 23 juillet 1669; car « il y avait bien du temps », dit le P. Martine, « qu'ils n'avaient reçu sa visite. » Aussi le Père Abbé le pria-t-il, en leur nom, de leur faire une conférence; ce qu'il accorda facilement. A l'heure marquée, toute la communauté s'assembla dans la salle du Chapitre, et le Serviteur de Dieu fit un entretien « très instructif et plein d'onction, dont son auditoire fut très édifié. » L'un des religieux se retira aussitôt après dans sa cellule et coucha par écrit ce qu'il avait pu en retenir. C'est cet extrait qu'il communiqua plus tard au P. Hérabourg, et dont le P. Martine nous a conservé la substance (2).

Le P. Eudes prit pour texte de son discours ces paroles de Notre-Seigneur à la Samaritaine: Si scires donum Dei! Si vous connaissiez le don de Dieu! Ce don de Dieu, c'était, en la circonstance, la vocation religieuse. Il en compara d'abord la grâce au grand don que le Père Éternel fit au monde en lui donnant son Fils; puis il en exposa les précieux avantages.

« Quand Dieu », dit-il, « retire un homme du monde pour en faire un religieux, c'est comme s'il le prenait par la main, pour le retirer de l'enfer et le mener en Paradis,

(1). P. MARTINE, Liv. VIII, pp. 371-372. - P. COSTIL, Annales, T. 1, Liv. VI, ch. VI, § 26.

(2). P. MARTINE, Liv. VII, pp. 266-267. - Le texte de cet extrait a été légèrement remanié par l'abbé Le Cointe; c'est le texte de ce dernier que nous reproduisons, à peu de chose près.

CONFÉRENCE DU P. EUDES AU VAL-RICHER. 115 -

ou du moins dans le chemin sûr qui y conduit. Si un religieux connaissait à fond cette grande grâce, il se jetterait à genoux pour en remercier Dieu, dans l'effusion de son cœur. Le religieux, en effet, est l'objet spécial des faveurs de Dieu, qui le choisit de préférence à une infinité d'autres, pour l'appliquer aux plus saints exercices et aux plus hautes fonctions du christianisme: à la louange divine, à la psalmodie, à l'oraison, aux lectures spirituelles, au fréquent usage des sacrements.

« Les religieux sont, de plus, à couvert de tous les dangers qui perdent tant de chrétiens. Ils sont de la maison de Dieu et comme ses premiers officiers; et, dans ce glorieux ministère, ils trouvent un parfait bonheur à accomplir en tout et toujours la volonté de leur Maître. Bien que solitaires, ils peuvent travailler au salut des âmes, autant que les missionnaires, les prédicateurs et les confesseurs, qui y sont occupés par état, et avec plus de profit et moins de danger. Ceux-ci ne sont-ils pas souvent exposés à la vaine gloire par les applaudissements des hommes, tandis qu'un bon religieux, par ses prières et ses mortifications, obtient les grâces nécessaires aux âmes et a tout le mérite de leur conversion? Oui, un bon religieux peut bien dire, toute proportion gardée, ce que disait la très sainte Vierge: Fecit mihi magna qui potens est, le Tout-Puissant m'a fait de grandes faveurs. »

Après avoir rappelé aux religieux ces précieux avantages de la vie du cloître, le P. Eudes leur proposa les moyens d'en rendre à Dieu de dignes actions de grâces: 1o haïr tout ce qu'il hait, aimer tout ce qu'il aime; 2o observer exactement la Règle, car cela est d'une grande importance, même dans les petites choses; 3o se soumettre parfaitement aux supérieurs qui tiennent la place de Dieu. Enfin, il les exhorta puissamment à la ferveur et à la fidélité, leur

116 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

recommandant spécialement la dévotion à la très sainte Vierge, sur laquelle il s'étendit avec une inexprimable tendresse.

Cette conférence laissa dans les âmes un si profond souvenir, que, à vingt-trois ans de distance, le religieux qui adressa l'extrait précité au P. Hérambourg (1692), en paraissait encore tout pénétré, et n'en parlait qu'avec une intense émotion.

Admirable efficacité de la parole des saints! Elle reste vivante au fond des âmes, comme une lumière, une force et une consolation. Qui l'a entendue et comprise, n'en perd point la mémoire; il y trouve conseil et réconfort, au milieu des ombres et des défaillances de la vie.

CHAPITRE HUITIÈME

Le Séminaire d'Évreux. - Le P. Eudes et M. Boudon.

(1 6 6 9 - 1 6 7 2).

Démêlés à Évreux pour la perception de la taxe prélevée par le séminaire sur les bénéfices: divers arrêts royaux; conclusion de l'affaire. - Épreuves de M. Boudon: ses difficultés avec M. de Maupas; explication de la conduite du P. Eudes.

Il semble bien qu'entre la mission de Montsurvent et celle de Cenilly, le Vénérable dut se transporter à Évreux pour y défendre les intérêts du séminaire fortement menacés.

Dans les lettres-patentes obtenues du roi en 1666 pour l'érection de cet établissement, M. de Maupas, entre autres moyens de pourvoir à sa dotation, avait été autorisé à prélever une pension sur les bénéfices du diocèse dont le revenu excéderait six cents livres, prébendes, et cures exceptées. Or, cette disposition allait positivement contre une décision du Concile de Trente, portant que la pension se lèverait sur tous les bénéficiers. En conséquence, abbés, prieurs et autres, qui se voyaient exposés à fournir seuls la somme de trois mille livres demandée pour cette pension, ne manquèrent pas de réclamer, lorsque le prélat voulut en venir à l'exécution. Au début, la contestation n'avait d'autre motif que la défense d'un droit; mais, bientôt, l'aversion de plusieurs pour le séminaire ou pour le P. Eudes l'envenima; et ce fut avec une extrême ani-

1 1 8 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

mosité que les opposants soutinrent leurs prétentions, pendant trois années.

La première démarche que fit le P. Eudes, par les conseils de M. de Maupas, fut de présenter une requête à ce prélat, afin d'obtenir la levée de la pension concédée par les lettres patentes de 1666. En même temps, toujours d'après les mêmes conseils, il sollicita du roi de nouvelles lettres patentes, où la somme à imposer serait nettement déterminée, et portée à trois mille livres, comme il avait été fait pour le séminaire de Luçon. Lettres et pension lui furent accordées, le 29 octobre 1668, aux mêmes conditions qu'en 1666.

« Cette somme (de trois mille livres) serait levée sur les bénéfices du diocèse autres que les prébendes et les cures, par la Chambre syndicale, sur le pied des décimes; les prébendes et les cures en seraient exemptes; et cette pension durerait, jusqu'à ce que l'on eût uni des bénéfices au séminaire jusques à une pareille somme. »

Les députés ordinaires de la Chambre syndicale se mirent en devoir d'exécuter cet ordre, le 3 janvier 1669, mais inutilement. Abbés et prieurs présentèrent de concert une requête au Conseil, remontrant que le P. Eudes n'avait aucune raison de réclamer cette pension, et qu'en tout cas, les autres bénéficiers devaient y concourir. Cette requête, signée des abbés de Saint-Taurin, de Saint-Sauveur, de la Croix, de Conches, de Lyre, etc., débutait par un grand éloge de M. de Maupas, après quoi, s'en prenant violemment au pieux Instituteur, elle l'accusait d'ambition et d'attachement à ses intérêts. « Il affectait », y disait-on, « de se faire traiter de Général des séminaires de Normandie; il voulait grossir les revenus de son nouveau séminaire d'Évreux, pour soulager celui de Caen. Le séminaire d'Évreux n'avait-il pas déjà

un prieuré d'au moins six cents livres, une fois payée la pension de M. de Melleville? Si

DÉMÊLÉS AVEC LES ABBÉS ET PRIEURS. 119 -

l'on y joignait les cinq cents livres que rapportait le jardin du même M. de Melleville, et les deux mille livres fournies par M. de Maupas, il était, certes, plus que suffisamment doté.» Par ces raisons, abbés et prieurs obtinrent un arrêt du Conseil, le 12 janvier 1669, pour faire assigner le P. Eudes, et défendre, en attendant le jugement, de lever la pension sur leurs bénéficiés.

Il fallut donc éclaircir l'affaire. C'est ce que fit le vénérable inculpé, dans l'inventaire qu'il produisit le 24 mai suivant.

Il y niait formellement avoir pris le titre de général, et nous savons, en effet, par ses biographes, qu'il ne pouvait souffrir qu'on lui décernât ce titre dans les contrats et en toute autre occasion. Si donc on le lui avait attribué dans quelques pièces, c'était sans sa participation ou par l'ordre des prélats avec lesquels il avait dû contracter. En acceptant le séminaire de Rouen (1), ne s'était-il pas contenté de la qualification de prêtre de la Congrégation de Jésus et Marie?

Ensuite, il affirmait catégoriquement: 1o que, depuis la fondation du séminaire d'Évreux, pas un sou n'avait été tiré de ce séminaire pour être porté dans celui de Caen; 2o que le prieuré n'avait pas été réuni, faute du consentement de M. l'évêque de Langres, abbé de Lyre; 3o qu'en l'état où se trouvait le prieuré, il ne restait que ce qu'il fallait pour payer les décimes dont il était chargé; 4o enfin, que les deux mille livres de M. de Maupas, à prendre sur les dépôts, ne pourraient être perçues que sa vie durant.

Le Conseil n'eut aucun égard au premier chef d'accusation, bien qu'il lui fût représenté plus d'une fois, il ne retint que le second, le point essentiel de l'affaire. Maintes procédures s'ensuivirent, d'une part entre les abbés

(1). Cf. T .III, ch. XV, p.244.

120 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

et prieurs et le P. Eudes, d'autre part entre les chanoines, unis aux curés, et M. de Maupas. Bref, le roi termina cette contestation par un arrêt du 27 août de la même année, où, ayant égard à la plainte des abbés et prieurs, il réformait les lettres-patentes de 1668, et rendait la taxe commune à tous les bénéficiés, en ces termes:

Le Roi en son conseil, faisant droit sur le tout, a ordonné et ordonne que tous les bénéficiés du diocèse d'Évreux, même les Chapitres, pareillement les Curés dont le revenu sera de mille livres et au dessus, contribueront à la subsistance du dit séminaire jusqu'à la somme de trois mille livres par chacun an, suivant le règlement qui sera fait sur le pied des décimes par les sieurs Évêque d'Évreux, syndic du diocèse, et députés du clergé, en la manière accoutumée; à la charge que la pension de trois mille livres cessera ou diminuera à proportion, lorsqu'il aura été uni au séminaire des bénéficiés jusques à la somme de trois mille livres. Et seront, à cet effet, rapportées les patentes du mois d'octobre 1668, pour être reformées sous le nom du dit sieur Évêque d'Évreux, et conformément au présent arrêt, et être adressées au parlement de Rouen; et jusques à la vérification et enregistrement des dites lettres, l'état nouveau ordonné être fait par le dit sieur Évêque et syndic sur les dits bénéficiés sera exécuté par provision, nonobstant oppositions ou appellations quelconques, et sans préjudice d'icelles au dit parlement de Rouen; dépens de l'instance compensés entre les parties. »

Conformément à cet arrêt, les lettres-patentes de 1668 furent reformées et expédiées, le 26 septembre 1669, à Saint-Germain-en-Laye, où l'arrêt avait été lui-même rendu. Les difficultés ne cessèrent pas pour autant. Lorsqu'il s'agit de l'exécuter, le syndic des Chapitres soutint que l'intention de Sa Majesté n'était pas de comprendre dans la taxe les petites prébendes, contrairement à ce que prétendait le syndic des abbés: d'où nécessité, concluait-il, de s'adresser au roi, pour qu'il expliquât cette ambiguïté. D'un autre côté, le Chapitre d'Évreux s'y opposa, sous prétexte qu'on ne l'avait point appelé à donner ses raisons,

CONCLUSION DE L'AFFAIRE. 121 -

lors des arrêts précédents. Mais, infatigable à poursuivre le bien qu'il avait commencé, M. de Maupas, pour finir ces chicanes, obtint, le 12 août 1670, un autre arrêt du Conseil privé, ordonnant qu'on exécutât l'arrêt du 27 août 1669. Défense y était faite au Chapitre d'Évreux de se pourvoir dorénavant au Conseil pour cette affaire, sous peine d'une amende de trois mille livres.

Ajoutons, pour conclure, qu'il fallut encore deux arrêts du même Conseil: l'un, en date du 3 mars 1671, prescrivant au parlement de Rouen d'enregistrer les lettres-patentes de 1669, ce qui fut fait le 24 du même mois, malgré de nouvelles oppositions des parties intéressées; l'autre, du 22 décembre de la même année, portant que « la levée (de la taxe) se ferait, et que les commissions nécessaires à son sujet se donneraient par les mêmes juges à qui appartenait la connaissance des décimes. » C'est que, en effet, des difficultés avaient surgi de la part des syndics, qui refusaient de viser et de rendre exécutoires les contraintes lancées par le receveur des décimes contre ceux qui s'opiniâtraient à ne pas payer, sous prétexte que « ces deniers, n'étant pas royaux, ne devaient pas être traités comme ceux des décimes. »

Ce n'étaient là, toutefois, que des embarras matériels. Des ennuis plus graves et plus douloureusement sentis étaient, à la même époque, occasionnés au P. Eudes par un saint personnage, dont nous avons dit le zèle pour l'extension de la dévotion aux Saints-Cœurs, le vénéré M. Boudon. Retiré à Caen, en 1669, le pieux archidiacre d'Évreux écrivait en ces termes au jeune abbé Bosguérard, son confident intime:

“Le Prêlat (M. de Maupas), à ce que j'ai appris à Caen, où il était venu, ne fait toujours que parler de mon bénéfice. Mgr de Bayeux (M. de Nesmond), lui dit, qu'il faudrait voir à Paris. Je les laisserai dire; mais, ayant

122- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

pris conseil de la bonne manière, je ne suis pas à faire tous les jours de nouvelles délibérations. Aussi bien seraient-elles inutiles, à moins que l'on résolut que je quittasse; car on le veut, et on demandera toujours des conférences jusqu'à ce que cela soit fait. Le bon Père Eudes a cela dans l'esprit, et on ne lui fera pas quitter. Quand j'aurai le bien de vous voir, je vous en dirai les raisons particulières, que je tais pour ne pas lui faire tort. Je salue votre bon Ange, etc. »

Et, le 6 juin de la même année, dans une autre lettre datée de la même ville:

“ Si le Père Eudes vient à Évreux, je vous prie de dire au P. Gallye, le prédicateur de l'Octave, ce que ce bon Père est à mon égard, afin qu'il n'y prenne pas confiance à mon sujet; il est bon que vous lui en parliez. »

De quel bénéfice s'agissait-il ? Et quelle contestation s'était donc élevée entre M. de Maupas et son vénérable archidiacre, dans laquelle le P. Eudes se trouvait engagé lui-même avec l'évêque de Bayeux? C'est là un sujet qui demande, pour être bien saisi, d'assez larges développements, et nous voulons le traiter avec l'ampleur désirable, tant dans l'intérêt de la clarté, que pour l'honneur des illustres et saints personnages que nous venons de nommer (1).

Grand-vicaire d'Évreux, M. Boudon avait dû, en l'absence de M. de Maupas, député à Rome pour terminer la canonisation de saint François de Sales, défendre, sous d'expresses censures, la lecture des livres suspects de jansénisme, rompre les assemblées secrètes que les nouveaux sectaires tenaient en plusieurs endroits du diocèse, et, dans ses lettres, ses discours et ses exhortations démontrer la fausseté de leurs doctrines, réfuter leurs monstrueuses

(1). Nous ne faisons que résumer rapidement le long exposé de cette affaire dans la Vie nouvelle de Henri-Marie Boudon. Nos conclusions ne sont pas tout à fait les mêmes que celles de l'auteur, M. l'abbé Mathieu, plus tard cardinal-archevêque de Besançon.

ÉPREUVES DE M. BOUDON. 1 2 3 -

conséquences. Ces coups d'autorité, commandés par le plus impérieux des devoirs, irritèrent contre lui un grand nombre d'esprits, mécontents de son zèle à réformer les mœurs et à corriger les abus. Convaincus qu'ils n'auraient ni paix ni repos, tant qu'un homme de ce caractère détiendrait le pouvoir, ces adversaires, dont la fureur s'exaspérait par l'impossibilité de trouver en lui quelque marque de faiblesse ou de légèreté, jurèrent de le perdre dans l'estime de son évêque et de ses amis, et d'obtenir sa démission. Les circonstances servirent bientôt leur criminel dessein.

Tombé gravement malade à Neubourg, paroisse de son archidiaconé, M. Boudon avait été recueilli par Mme de Fourneaux, qui, depuis longtemps sous sa direction, était aussi recommandable par son âge que par sa conduite. La délicatesse de sa complexion retardant sa convalescence, les médecins lui conseillèrent l'usage d'eaux minérales situées dans le voisinage, si bien qu'il prolongea son séjour chez cette dame jusqu'à Pâques. Des personnes que le monde est convenu d'appeler dévotes, et dont l'esprit superficiel et léger s'égare trop souvent loin des routes de la vraie piété, se crurent en droit de blâmer la longueur de ce séjour, et de trouver trop recherchés et trop assidus les soins que son hôtesse lui avait prodigués. Leurs réflexions indiscrettes et téméraires se répandirent bien au-delà du cercle de leurs connaissances, et les passions haineuses, soulevées par le zèle actif et vigilant de M. Boudon, profitèrent des moyens de vengeance que leur fournissaient ces femmes inconséquentes. En effet, ces premiers propos furent, à bref délai, suivis d'une foule d'autres, de la nature la plus grave. Ni la vie si pure et si édifiante du saint prêtre, ni l'âge et la réputation jusque là intacte de Mme de Fourneaux n'arrêtèrent les inventions les plus absurdes,

124- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

les suppositions les plus infamantes et les plus invraisemblables. On s'aperçut alors qu'on pouvait les pousser plus loin, et l'on n'eut pas honte d'écrire ce qu'on n'avait pas eu honte de débiter.

Le premier de ces écrits scandaleux fut l'ouvrage d'un curé qui semblait s'être fait l'organe des prêtres dont le pieux archidiacre avait été contraint de réprimer les désordres. Ce tissu d'accusations grossières et incohérentes, dans un style sans décence, fut suivi d'un écrit plus dangereux et plus perfide encore, à cause de la réputation de l'auteur, religieux austère et de grand mérite, que le zèle de Dieu semblait seul forcer à d'affligeantes révélations: il produisit dans tout Évreux la plus fâcheuse impression, Et pourtant, rien, dans la vie de l'archidiacre, n'autorisait, sur sa vertu, même les doutes les plus légers.

Nul, en effet, ne portait plus loin la réserve et les précautions; elles allaient jusqu'au scrupule. Ne regardait-il pas comme plus préjudiciable encore à la perfection de l'âme que nuisible à l'édification extérieure, cette affection trop marquée que certaines personnes témoignent à ceux qui les dirigent ? N'y voyait-il pas un écueil pour l'humilité, un obstacle au pur amour de Dieu par le détachement de toutes choses ? Et n'est-ce pas pour cela qu'il ne permettait avec lui ni entretiens inutiles, ni recherches pouvant nourrir l'amour-propre et amuser la vanité ? Ce fut donc contre toute espèce de vraisemblance, que s'accréditèrent, envers un prêtre d'une vertu au-dessus de tout éloge, les calomnies les plus outrageantes pour son caractère et pour ses mœurs.

Les choses en étaient là, lorsque M. de Maupas revint de Rome en 1665. Sans doute, la haute opinion qu'il avait conçue de la sainteté de son archidiacre n'était point encore consolidée par le temps; mais il avait trop de droiture naturelle et de charité dans l'âme, pour ajouter foi aux

ÉPREUVES DE M. BOUDON. 125 -

étranges propos qu'on lui débita. On eut beau lui dénoncer, dans M. Boudon, les désordres les plus honteux, mettre sous ses yeux les libelles publiés, lui peindre sous les plus sombres couleurs l'indignation et le mépris du peuple; ces premières tentatives furent inutiles.

Les adversaires du Serviteur de Dieu ne se découragèrent pas; journellement, ils assiégèrent le prélat de plaintes ménagées avec art, d'accusations audacieuses, de rapports malicieux et perfides. L'effet ne tarda pas à s'en faire sentir. Une incertitude pénible commença d'agiter M. de Maupas: il se prit à se défier de son propre jugement et de son affection pour son grand-vicaire; défiance encore augmentée par une circonstance aussi extraordinaire qu'inattendue.

Un pauvre, jeune encore, et de mœurs exemplaires, connu de tout Évreux sous le nom de Frère Claude, vint à mourir. M. Boudon était absent, il ne l'assista donc point à la mort. Mais ce pauvre s'adressait depuis quelque temps à lui pour la confession. On le voyait régulièrement à sa messe, qu'il servait quelquefois; et le pieux archidiacre l'employait de temps à autre pour des courses et des commissions. Or, il se trouva qu'au moment de l'ensevelir, on découvrit que ce pauvre était une fille travestie. On devine quel parti les ennemis de M. Boudon tirèrent de cette découverte: ils prétendirent que cette fille avait pris, à son instigation, l'étrange parti de passer pour ce qu'elle n'était pas, et ils partirent de là pour incriminer ses rapports avec elle. La vérité est que cette personne, originaire du diocèse d'Évreux, l'avait quitté fort jeune pour aller dans celui de Rouen, qu'elle en était revenue avec le travestissement sous lequel elle était morte, et qu'elle ne l'avait revêtu que pour défendre sa vertu plusieurs fois attaquée. M., de Maupas n'épargna rien pour se rensei-

126 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

gnier, et ses renseignements lui prouvèrent l'ignorance de M. Boudon touchant le sexe du Frère Claude. Il ne crut donc point à ces impostures, et, si quelques nuages s'étaient élevés dans son esprit, ils se dissipèrent.

Cependant, soit défaut de prévision, soit excès de charité, M. Boudon traitait tous ces bruits « de bruits de rien », dont il ne fallait pas se mettre en peine; et, lorsque M. de Maupas lui ordonnait de se justifier, pour calmer ses craintes et fixer ses doutes, il obéissait avec tant d'humilité et de modération, avec tant d'indifférence même, que ses explications ne tiraient point l'évêque d'inquiétude. Pour en sortir, M. de Maupas consultait des personnes réputées pieuses, et comme c'étaient souvent des personnes intéressées ou prévenues, il ne puisait dans leurs avis qu'un trouble plus grand et des craintes plus pénibles. On s'en aperçut. On recourut alors à un moyen des plus coupables pour l'entraîner hors des

voies de la douceur et de l'équité. Ce fut de dénoncer, dans des sermons d'apparat, donnés dans la cathédrale, la vie scandaleuse de l'archidiacre, et de demander à l'évêque, au nom de la religion outragée et de l'édification publique compromise, la punition de ses prétendus désordres.

Ainsi acculé, M. de Maupas se hâta de réunir les prêtres et les religieux les plus capables par leurs lumières de le guider dans une question aussi délicate. C'était faire le jeu des adversaires de M. Boudon. Il était bien difficile de n'être pas impressionné par la masse de faux témoignages, qui, à force d'être répétés, prenaient de la consistance. En tout cas, on ne pouvait qu'être ému par les considérations spécieuses de paix et d'édification publique, et ce furent surtout ces dernières considérations qui furent mises en relief dans l'assemblée. « Le bien général », disait-on, « devait l'emporter sur toute autre raison, et quelle que

RÉVOCATION DE M. BOUDON 127 -

fût la conduite de M. Boudon, il devait être révoqué de son emploi de grand-vicaire; car il ne pouvait le remplir avec fruit, vu la déconsidération dans laquelle il était tombé. Toutefois, par ménagement et pour se conformer aux désirs du prélat, on lui offrirait de se retirer lui-même. »

Ainsi fut-il décidé. Dans son humilité, M. Boudon jugea plus profitable aux intérêts de son âme et plus conforme à la volonté de Dieu de se soumettre sans réserve aux mesures d'éclat dont il était menacé, et il s'expliqua là-dessus dans un mémoire à son évêque. Une seconde assemblée arrêta qu'il serait révoqué. Cela se passait le 9 novembre 1666. Affligé d'en être réduit à cette extrémité, M. de Maupas insista auprès de son vicaire général pour qu'il lui présentât sa démission. M. Boudon finit par y consentir. Mais ses ennemis, encore une fois déçus dans leur espoir, pesèrent si fortement sur l'âme du prélat que, quelques heures après, sa révocation était signifiée à leur sainte victime, et que, le lendemain, elle était publiée à l'officialité, au moment du marché.

M. de Maupas venait enfin de reconnaître coupable son archidiacre, que, jusque-là, il avait cherché à trouver innocent. Un malheureux enchaînement de circonstances le confirma dans cette pensée, et donna lieu de sa part à des ressentiments personnels, regrettables sans doute, mais assez compréhensibles.

Mme de Fourneaux, dont la réputation se trouvait injustement compromise, écrivit au prélat des lettres pleines d'amertume et, de plus, elle intéressa à sa cause un grand nombre de personnes, qui ne gardèrent pas envers lui, dans leurs lettres, la mesure requise. Or, Mme de Fourneaux continuant d'être dirigée par M. Boudon, on attribua à son influence toutes ces plaintes irrespectueuses, quoique for-

128- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

mellement réprouvées par lui. En conséquence, M. de Maupas lui défendit de prêcher et de confesser dans le diocèse, de voir Mme de Fourneaux et de communiquer avec elle. Malgré l'avis des amis qu'il conservait à Évreux, le pieux archidiacre ne se soumit pas à la seconde interdiction, qui dépassait les bornes ordinaires de l'autorité épiscopale. Il ne crut pas pouvoir se décharger, sans l'ordre de Dieu, de la direction d'une âme que sa providence lui avait adressée. Peut-être, cependant, eût-il fini par se placer dans les voies de l'obéissance et de la paix, lorsqu'il tomba malade, et n'eut encore, pour l'assister dans son dénuement et son abandon, que la même Mme de Fourneaux. De là, redoublement d'avisées calomnies, d'injures et de mépris, à tel point que l'abbé Bosguérard, son disciple dévoué, ne put résister au mouvement de honte qui s'empara de lui, un jour qu'il accompagnait le saint prêtre dans un pèlerinage à la chapelle de Saint-Michel.

Disons, pour ne pas prolonger cet exposé nécessaire, que les choses allèrent toujours de mal en pis. Mme de Fourneaux s'abandonna à toute la vivacité de ses sentiments et publia des mémoires apologétiques, où les louanges de M. Boudon se mêlèrent à des blâmes acerbes contre l'évêque; elle poussa même l'absurdité jusqu'à se rendre à la cour, pour implorer la justice et l'autorité de Louis XIV; elle finit par tomber dans une complète aliénation mentale.

Cependant, M. de Maupas était adroitement entretenu dans ses ressentiments par les ennemis du saint archidiacre, et il en venait à un tel point d'irritation qu'il voulut obtenir de lui la démission de son bénéfice, quitte à le dédommager de ce sacrifice par une pension. Mais, convaincu qu'on ne doit abandonner un bénéfice, ni pour sa commodité, ni pour son bien-être, ni pour aucune vue humaine, et que, d'autre part, la volonté de Dieu, la seule,

LE P. EUDES ET M. BOUDON. 129 -

à consulter et à suivre en pareil cas, l'attachait plus que jamais dans les lieux où elle l'éprouvait d'une manière si cruelle, M. Boudon résista à toutes les offres, à toutes les instances, à toutes les menaces.

Cette situation se prolongea jusqu'en 1674, où Dieu tira de peine son digne serviteur. L'austère religieux, dont le libelle avait fait tant de mal à M. Boudon, rétracta publiquement ses mensonges; M. de Maupas reconnut son erreur et la répara courageusement. Il s'avoua coupable de crédulité et de faiblesse: il publia, avec une humilité et une bonne foi également admirables, que la conduite et la piété de son archidiacre méritaient plus de louanges qu'il n'avait eu le malheur d'en dire et d'en penser de mal; il le rétablit dans tous ses pouvoirs; il voulut qu'il prêchât devant lui dans sa cathédrale, depuis le premier jour de l'année 1674 jusqu'à la septuagésime; il insista, surtout, pour qu'il reprît l'habitude de n'avoir d'autre table que la sienne.

Ce large exposé nous permettra maintenant de juger avec impartialité la conduite du P. Eudes en toute cette affaire, dont ses historiens ne parlent pas; ils n'ont pas même l'air de soupçonner qu'il y ait eu entre lui et le vénéré M. Boudon la moindre mésintelligence. Elle fut pourtant réelle et profonde, à en croire les lettres de celui-ci et les assertions de son biographe, fondées sur elles. Expliquons-la.

En 1666, au moment où M. de Maupas portait contre M. Boudon la sentence de révocation dont nous avons parlé, le P. Eudes était occupé à la mission d'Évreux, commencée le jour de la Toussaint. Nouvellement arrivé en cette ville, il n'était point encore positivement mêlé dans cette querelle, mais il en eut nécessairement connaissance, et de la bouche de M. de Maupas dont il avait toute la confiance,

130- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

et par la voix publique. Il dut bientôt lui-même se prononcer. Écoutons à ce sujet l'historien de M. Boudon:

« Placé avec autant de crédit auprès de M. de Maupas, trop charitable pour ne pas prendre la défense d'un prêtre innocent qu'il aurait cru opprimé, le P. Eudes aurait donc rendu inutiles, ou du moins entravé par sa présence les vues des ennemis de M. Boudon. Aussi travaillèrent-ils avec empressement à exciter en lui les préventions qu'ils s'efforçaient d'inspirer au prélat; et ils réussirent du moins à lui persuader qu'on servait la gloire de Dieu, en cherchant à éloigner Boudon d'un diocèse, où le peuple ne le regardait plus qu'avec mépris, et où sa présence devenait de plus en plus la cause d'un scandale affligeant.»

Le P. Eudes crut-il aux imputations calomnieuses dirigées contre M. Boudon? Rien ne le prouve; mais il jugea dès lors, semble-il, que celui-ci devait quitter la place et s'éloigner. Ainsi avait-il fait lui-

même, au fort de la persécution de M. Molé, se soumettant par ailleurs et, ordonnant à ses confrères de Caen de se soumettre sans murmure aux mesures les plus vexatoires et les plus injustes. L'intervention de Mme de Fourneaux ne put que le confirmer dans son opinion; elle lui parut souverainement compromettante pour M. Boudon, et la persistance de celui-ci à la diriger et à recevoir ses soins ne lui sembla pas moins, dans la suite, de tout point condamnable.

L'auteur de la Vie Nouvelle range le Vénérable parmi les personnes, « dont les vues étaient aussi droites que charitables, mais qui jugeaient un peu promptement, qu'aucun motif ne devait retenir M. Boudon dans un diocèse où la perte de toute considération le rendait, suivant elles, incapable de faire aucun bien. » Nous croyons, nous, que, si les mêmes faits se passaient aujourd'hui, les gens les plus estimables et qui n'auraient point la correspondance du pieux archidiacre pour expliquer sa conduite, la blâmeraient de même, ne pouvant la juger que par les circonstances

LE P. EUDES ET M. BOUDON. 131 -

extérieures, c'est-à-dire par le scandale fait autour de sa personne et le discrédit, le mépris auquel elle était vouée.

Il y a, en outre, des cas où le bien général doit l'emporter sur le bien particulier, où l'on est tenu de défendre sa réputation, et de ne rien faire, de ne rien autoriser qui puisse la compromettre. Ainsi pensait encore le P. Eudes, et nous savons qu'il n'hésitait pas, en certaines missions, à élever la voix pour se disculper et disculper ses confrères. M. Boudon ne le comprit point, et, si excellentes qu'aient été ses intentions, il est bien difficile de l'approuver. Son historien lui-même en fait implicitement l'aveu, quand il reconnaît que M. Boudon eût peut-être agi différemment, s'il avait encore eu le P. Bagot pour directeur.

A Dieu ne plaise que nous infirmions la vertu de ce saint prêtre: sa charité, son humilité, son abandon à la divine Providence excitent notre admiration, car il les porta à un degré bien rare. Nous savons, également qu'au fort de la persécution, Dieu bénit merveilleusement ses travaux apostoliques à Angers, Poitiers et ailleurs. Il n'en est pas moins vrai qu'à ne considérer que les circonstances, les apparences étaient contre lui et qu'il n'en tint pas assez compte.

Le P. Eudes, du reste, ne fut pas le seul à juger ainsi; il s'accordait en cela avec M. de Nesmond, évêque de Bayeux, et avec M. Mallet, vicaire général de Rouen. Il faut bien avouer aussi que les griefs de M. de Maupas ne furent pas sans agir fortement sur les idées et les sentiments du Vénérable. Eh! franchement, aujourd'hui encore, qui donc, étant dans la même situation, ne partagerait pas quelque peu les ressentiments de l'évêque et n'approuverait en partie sa conduite? Les faits que nous avons loyalement résumés ne répondent-ils pas affirmativement?

Mais, dira-t-on, pourquoi, en 1669, le P. Eudes joignit-il à Caen l'influence de son opposition à l'opposition si injuste

132 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

qui s'élevait de toutes parts contre M. Boudon? C'est peut-être que M. de Maupas l'avait prié de s'opposer à son séjour en cette ville, comme il avait prié M. Mallet de s'opposer à son séjour à Rouen. C'est surtout qu'un membre des plus distingués des Missions-Étrangères avait écrit aux personnes pieuses de Caen, pour les engager à se méfier de ce misérable, et à ne pas se laisser prévenir par son extérieur hypocrite; et cette lettre renfermait les accusations les plus positives, les plus préjudiciables à ses mœurs. Il allait même plus loin: se prétendant, faussement d'ailleurs, l'organe de tous les membres de la Communauté, il

assurait qu'on n'y avait jamais cru à la sincérité de sa piété. C'est aussi qu'à ces témoignages calomnieux vint s'ajouter tout ce qu'on put recueillir à Évreux de plus capable d'attiser contre ce saint prêtre l'indignation des âmes honnêtes.

A coup sûr, si M. Boudon n'était pas totalement détaché de cette pure satisfaction que cause l'estime de ceux dont on révère la vertu, il dut être profondément affecté de voir le P. Eudes lui retirer la sienne, et le combattre à Évreux aussi bien qu'à Caen. Confessons-le, comme il le confesse lui-même dans ses lettres, son cœur fut inondé d'amertume, et il se sentit froissé dans tout ce qu'il avait de plus délicat: ce fut « la plus forte croix qu'il eût eu à supporter », croix toutefois acceptée et portée avec résignation, car « il faut être content de tout. »

Un ami avait raison de l'écrire au P. Eudes, en 1644: « Quand le zèle de Dieu n'est pas commun, la persécution ne doit pas être commune: il faut qu'elle vienne de la part des saints, pour être plus sensible et plus extraordinaire... Quand la volonté de Dieu leur sera bien connue, ils acquiesceront et seront fâchés de leur contradiction. »

Ainsi arriva-t-il pour M. Boudon: il fut persécuté par les âmes les plus saintes et pour les motifs les plus purs,

LE P. EUDES ET M. BOUDON. 133 -

avec les intentions les plus droites. Mais le jour vint où pleine justice lui fut rendue. Le P. Eudes reconnut son innocence, comme M. de Maupas, et le pieux archidiacre, plus estimé, plus vénéré que jamais, devint plus que jamais aussi l'ami du séminaire d'Évreux, dont il avait si ardemment désiré et conseillé l'établissement: à tel point qu'à sa mort arrivée en 1702, à défaut de son corps réclamé par le Chapitre comme celui d'un saint, il lui laissa du moins son cœur pour marque de son affection.

CHAPITRE NEUVIÈME

Mission et Établissement du Séminaire de Rennes.

(1 6 6 9 - 1 6 7 0) .

Mission de Rennes: Observations du P. Eudes sur l'époque de cette mission; durée de la mission, zèle et vigueur du P. Eudes, sa lettre à la Mère Saint-Gabriel; heureux résultats; satisfaction de M. de la Vieuville; autres missions dans le diocèse. - Établissement du séminaire de Rennes: désirs du clergé et essais de formation cléricale; proposition de M. de la Vieuville et acceptation du P. Eudes; lettres-patentes et lettres d'institution; personnel du séminaire: les PP. de Bauquemare et Campaing; libéralités des habitants; popularité du séminaire; ouverture et exercices; le P. Vaguel et l'œuvre des missions: bienfaits de M. de la Vieuville.

Après les deux grandes missions d'Évreux et de Rouen (1666-1667), le P. Eudes avait entièrement consacré ses labeurs apostoliques à la sanctification du diocèse de Coutances; et si, dans la lettre que nous allons reproduire tout à l'heure, il parle d'une mission faite au diocèse de Bayeux, rien n'induit à penser qu'il y ait pris une part active: elle doit être uniquement attribuée, semble-t-il, aux Pères du séminaire de Caen (1).

A la fin de 1669, son zèle et celui de ses collaborateurs

(1). Le P. Eudes, en effet, ne se sert que du pronom « nous », qui peut s'appliquer à toute mission faite par ses confrères; et, comme ceux-ci le tenaient au courant de leurs travaux, il était parfaitement à même, d'après leurs lettres, de donner à l'évêque de Rennes les détails que nous verrons plus loin. Le Mémorial, où il note exactement ses travaux, n'en cite aucun de 1667 à 1669 dans le diocèse de Bayeux.

136 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

eurent à se déployer sur un théâtre, où il n'avait pas encore paru: nous voulons dire le diocèse et la ville de Rennes.

Déjà en mai 1661, sous l'épiscopat de M. de la Motte-Houdancourt, la capitale de la Bretagne avait ouï la parole du Vénérable Père Maunoir, l'illustre successeur du Vénérable Dom Michel Le Nobletz(1). Mais, après avoir donné les saints exercices aux détenus de la prison du Palais, puis à l'hôpital, le grand missionnaire breton avait quitté la ville, contrairement à ses premiers projets, pour évangéliser les paroisses de la Chapelle-Janson et de la Guerche. Qui motiva ce changement? Nous ne saurions le dire,; peut-être la translation de M. de la Motte-Houdancourt à l'archevêché d'Auch (2).

Désireux de réaliser le vœu de son prédécesseur, et de procurer aux habitants de sa ville épiscopale le bienfait d'une mission dont ils avaient un pressant besoin, M. de la Vieuville (3) s'adressa au P. Eudes, dont il avait pu voir, à Paris, les prodigieux succès.. Il sollicita longtemps, sans que le Vénérable pût se rendre à ses désirs. Enfin, en 1669, il obtint que la mission aurait lieu dans la belle saison, et qu'elle s'ouvrirait à la fête de la Trinité. Mais, ayant cru bon de fixer à cette époque le jubilé accordé par Clément IX pour son avènement au souverain Pontificat(4), il reçut du P. Eudes les observations suivantes:

“ Je vous supplie, Monseigneur, de considérer ou que le jubilé précédera la mission, ou qu'il

l'accompagnera, ou qu'il la suivra.

« S'il la précède, elle ne sera plus de saison, parce que chacun aura gagné son jubilé. S'il l'accompagne, il la rendra inutile pour deux rai-

(1). Cf. T.I ch. XVI, p. 417, Note 2.

(2). P.SÉJOURNÉ: Histoire du Vénérable Père Maunoir, T.II, ch. XXII, pp. 19-21

(3). On écrivait alors de la Vieuville.

(4). Clément IX, 20 juin, 1667-9 décembre 1669.

OBSERVATIONS DU P. EUDES. 1 3 7 -

sons: 1o parce que, tous les fruits de la mission dépendant des bons confesseurs, comme les bulles du jubilé donnent à chacun pouvoir d'élire tel confesseur que bon lui semblera, on quittera les confesseurs missionnaires qui sont plus exacts, pour aller à d'autres qui seront plus larges; 2o quand tout le monde irait aux missionnaires, le jubilé ne durera que quinze jours. Or, afin qu'une mission fasse quelques changements dans les moeurs, et qu'elle détruise les vices et les mauvaises coutumes, il est nécessaire qu'elle dure pour le moins sept à huit semaines. Nous n'en faisons point, dans les plus petites paroisses de la campagne, qui ne dure six semaines; autrement, on plâtre le mal, mais on ne le guérit pas: on rompt les mauvaises habitudes, mais on ne les déracine pas; on fait du bruit, mais peu de fruit.

« Si le jubilé suit la mission, tout le monde la laissera passer pour l'attendre. Je ne vous dis rien, Monseigneur, dont je n'aie eu l'expérience en divers jubilé, où nous avons fait des missions, et je le vois encore dans une que nous avons commencée depuis trois semaines dans le diocèse de Bayeux (1). Pendant qu'on n'a point entendu parler de jubilé, elle a produit de grands fruits; mais, depuis que les nouvelles en sont venues, nous ne faisons plus rien. Il est d'une grande importance de choisir un temps propre pour prêcher cette mission, ayant à la faire dans votre cathédrale, et étant la première que nous donnerons dans votre diocèse (2).

Ces raisons convinquirent M. de la Vieuville, et le P. Eudes fut invité à fixer la mission à l'époque qu'il jugerait la plus convenable. L'ouverture s'en fit au commencement de l'Avent 1669, et les exercices s'en continuèrent jusqu'à l'octave de Pâques, 13 avril 1670. Elle dura donc quatre mois, et fut la plus longue, sinon même la plus fructueuse, que le Serviteur de Dieu eût encore donnée.

La ville de Rennes, située près du confluent de l'Ille et de la Vilaine, comptait alors de vingt à vingt-cinq mille

(1). Cette mission était prêchée par les Pères du Séminaire de Caen. Dans son Mémorial, le P. Eudes, nous venons de le dire, ne fait mention d'aucune mission donnée par lui en 1669 au diocèse de Bayeux.

(2). P. MARTINE, T. II, Liv. VII, pp. 268-269. - P. COSTIL; Annales, T. I, Liv. VII, ch. 111, § II.

138- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

habitants, répartis entre dix paroisses (1) et un grand nombre de couvents d'hommes et de femmes (2). Comme aspect, c'était la ville bretonne avec ses rues étroites et souvent tortueuses, ses maisons en bois, à étages surplombants et pignons aigus sur la façade, ou en pierre avec fenêtres à pilastres, frontons triangulaires et modillons. Au moral, elle différait peu du reste de la Bretagne (3): elle en avait, en grande partie, les vices et les désordres.

Quant à M. de la Vieuville, il appartenait par sa naissance à une illustre famille de l'Artois. Fils de Charles, duc de la Vieuville, et de Marie Bounier, il s'était vu doté d'assez bonne heure, par la faveur

royale, des abbayes de Savigné en Normandie, de Saint- Laumer à Blois, d'Esterp et de Saint-Martial au diocèse de Limoges. En 1661, il avait permuté cette dernière contre l'évêché de Rennes, vacant par le départ de M. de la Motte- Houdancourt pour Auch. Sacré à Paris dans l'église des Filles-Dieu, le 30 avril de la même année, il avait fait son entrée solennelle dans sa ville épiscopale, le 21 décembre suivant, et, le 2 janvier 1662, il avait prêté serment au parlement de Bretagne en qualité de conseiller-né. C'était un homme d'érudition. profonde et, quoique fréquentant à Paris et à la cour, un pasteur pieux et zélé, préoccupé des intérêts spirituels de son troupeau. Dans la circonstance, il voulut subvenir lui-même à tous les frais de la mission et loger les missionnaires dans son propre palais.

Le P. Eudes déploya, durant les exercices, un zèle et une vigueur extraordinaires; et pourtant il accomplissait

- (1). Saint-Étienne, Saint-Aubin, Saint-Martin, Saint-Jean, Saint-Laurent, Saint-Pierre en Saint-Georges, Saint-Germain, Toussaints, Saint-Héliier, Saint-Sauveur.
- (2). Citons, parmi les hommes, les Augustins, les Capucins, les Grands Carmes, les Carmes déchaussés, les Cordeliers, les Dominicains, etc.
- (3). Cf. P. SÉJOURNÉ: Histoire du Vénérable Père Maunoir.

MISSION DE RENNES. 139 -

alors sa soixante-neuvième année, et telle était la rigueur de l'hiver, que plusieurs prêtres de Normandie, dont il avait réclamé le concours, n'osèrent se mettre en chemin. On eût dit, à voir son activité et son ardeur, un homme de trente ans. Lui-même le constate dans une lettre du 16 avril 1670 à la Mère Saint-Gabriel de Chaulnes, de l'abbaye de Montmartre:

« Dieu », lui écrit-il, « m'a donné tant de force en cette mission que j'ai prêché presque tous les jours, durant douze semaines, à un très grand auditoire dans la cathédrale, avec autant de vigueur qu'à l'âge de trente ans. C'est pourquoi je suis bien résolu d'employer le reste de ma vie à ce travail. Après les missions de l'été, nous sommes engagés d'en faire une à Clermont, en Auvergne, à la Toussaint (1). »

En même temps, il mandait à cette bonne religieuse, avec laquelle il était en grande union de prières et de sacrifices, tout ce qui s'était passé de plus important dans cette mission, et il l'invitait ainsi que ses Sœurs à l'aider à en remercier Notre-Seigneur et sa très sainte Mère,

La mission avait, en effet, opéré de merveilleux effets de grâce. La population s'était portée aux instructions avec un admirable élan: on prêchait trois fois par jour, et, pendant les prédications, toutes les boutiques étaient fermées, afin de permettre d'y assister. Aussi y eut-il de très nombreuses et éclatantes conversions. Il se fit, en particulier, beaucoup de restitutions d'intérêts usuraires reçus sur des billets de pur prêt, auxquels on ne s'était fait aucun scrupule d'avoir recours.

Grande, assurément, fut la satisfaction de M. de la Vieuville, et il en donna à notre Vénérable deux preuves

- (1). P. COSTIL, Annales, T. I, Liv. VII, ch. III, § 11. - D'après le P. Martine (Liv. VII, p. 271), ces missions de l'été devaient avoir lieu dans le diocèse de Coutances. Le Mémorial n'en fait aucune mention; mais elles ont pu être données par les Pères du séminaire de Coutances.

140 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

manifestes. la première fut de l'inviter à faire trois autres missions dans son diocèse, durant cette même année; la seconde, de lui confier la direction du séminaire qu'il voulait fonder.

Le P. Eudes assista-t-il personnellement aux missions susdites, notamment à celle de Fougères?(1) Nous devons le croire. Son départ pour Caen, qu'il annonça à la Mère Saint-Gabriel pour le 24 ou le 25 avril, n'y pouvait être un obstacle; et si le texte du Mémorial laisse la question absolument indécise, les annales de Notre-Dame-de-Charité sont très catégoriques: elles attribuent aux missions successives qu'il fit dans le diocèse de Rennes, l'impossibilité où se trouva la Mère Marie du Saint-Sacrement Pierre de le consulter sur la rédaction définitive des Constitutions qu'elle faisait imprimer. Toutefois nous n'avons sur elles aucun détail. Nul doute qu'à Fougères, spécialement, on ait vu le même concours qu'en 1662 autour du P. Maunoir et de sa troupe apostolique. Plus de quarante paroisses, recteurs en tête (2), s'y étaient alors rendues en procession, et le spectacle qu'elles eurent sous les yeux détermina un si grand nombre de leurs membres à prendre part aux exercices de la mission qu'on ne sut où les loger; les maisons de la ville regorgeant de monde, il avait fallu dresser des tentes dans la campagne et demeurer en plein air (3). En 1670, Notre-Dame du Marais (4) ne seconda pas moins qu'en 1662 le dévouement des missionnaires; et Fougères et les pays

(1). Le Mémorial laisse en blanc les noms des deux autres localités. Nous rappelons que nous ne possédons plus qu'une copie fort ancienne de l'original.

(2). C'est le nom donné, aux curés dans cette partie de la Bretagne.

(3). P. SÉJOURNÉ, Histoire du Vénérable P. Maunoir, T. II, ch. XXIII, p. 31.

(4). Notre-Dame du Marais est aujourd'hui encore en grand honneur dans l'église Saint-Sulpice de Fougères; et sa chapelle est un lieu de pèlerinage très fréquenté.

LE SÉMINAIRE DE RENNES. 141 -

circonvoisins se laissèrent entraîner au souffle de leur apostolat.

Quant au séminaire, il y avait longtemps qu'évêque et prêtres en désiraient l'établissement, conformément à l'ordre du dernier concile provincial de Tours (1583) (1), et déjà plusieurs avaient pris des mesures pour instruire les clercs de la ville épiscopale: tels M. Bonnier, recteur de Saint-Aubin, M. Fousay, recteur de Saint-Martin, et M. de Roulefort recteur de Saint-Hélier. Tous les trois assemblaient chez eux les jeunes ecclésiastiques, afin de les former à la pratique de leurs fonctions, qu'ils leur faisaient ensuite exercer dans leurs églises paroissiales. Le dernier même avait composé et publié un petit traité pour leur apprendre les maximes de la vie cléricale. Bien plus, d'autres prêtres, animés par cet exemple, avaient entrepris de faire assister les clercs aux offices de la cathédrale, suivant les ordonnances des Conciles.

Mais, pour entretenir et perfectionner ces commencements de réforme, il fallait réunir ces jeunes gens dans une même demeure. M. Henri de la Motte-Houdancourt, qui monta sur le siège de Rennes en 1612, fut tellement convaincu de cette nécessité qu'il sollicita des lettres patentes pour l'érection d'un séminaire en la paroisse de Billé (2); et, en attendant, il donna lui-même des lettres d'institution en 1652. Les choses traînèrent en longueur, et la translation du prélat à l'archevêché d'Auch en 1661 empêcha l'achèvement de cette bonne œuvre.

D'autre part, le bénéfice de Billé, qu'on destinait à l'en-

(1). Ce concile ordonnait aux évêques de la province d'établir un séminaire dans l'espace de trois ans.

(2). La paroisse de Billé est distante de Rennes de sept à huit lieues.

142 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

retien du séminaire, à ses débuts, parut par trop éloigné de Rennes, et M. de la Vieuville sollicita d'autres lettres patentes pour l'établir dans un lieu plus convenable. Il les obtint au mois de mai 1662, le

parlement les enregistra le mois suivant. Plusieurs communautés s'empressèrent d'offrir leurs services à l'évêque pour la conduite de cet établissement. Il ne put se déterminer dans son choix.

Témoin des changements opérés par la mission dans les mœurs de son peuple et de son clergé, le prélat crut avoir trouvé dans le P. Eudes et ses associés les hommes que Dieu destinait à la formation de ses clercs; et, bien avant la fin des exercices, il leur proposa la direction de son séminaire, qui fut acceptée. Les lettres d'institution furent données le 6 mars 1670. Les missionnaires avaient été jusque-là logés dans le palais épiscopal, ce qui n'était pas une petite gêne pour eux et pour l'évêque. Ils entrèrent, dès lors, en possession du beau jardin que M. de la Vieuville avait acheté pour eux sur la paroisse de Saint-Étienne, et des bâtiments qu'il y avait construits: ils reçurent, en même temps, de sa libéralité un revenu de deux mille livres en fonds.

Les lettres-patentes royales énonçaient que « M. de la Vieuville ayant dessein d'ériger un séminaire de prêtres, non seulement pour disposer aux saints ordres un très grand nombre de personnes qui se présentent à chaque ordination, mais encore pour former le peuple en la vie et les vertus chrétiennes par les exercices des missions, Sa Majesté lui accorde et lui permet de le faire suivant la forme des saints Canons et des Ordonnances, après avoir appelé deux députés du clergé du diocèse, et de pourvoir à la subsistance du dit séminaire, par union de tous bénéfices, translation de fondations et chapelles, assignation de pensions sur les bénéfices qui excéderont la somme de

LETTRES D'INSTITUTION. 143 -

six mille livres, voulant que ce séminaire puisse recevoir toutes sortes de legs et fondations, et acquérir toutes sortes de fonds, droits, héritages, rentes et possessions sans que les bénéfices unis au séminaire entrent en aucune contribution imposition ou nouvelle charge du clergé, payant seulement leurs deniers suivant leur ancien état. »

En conséquence de ces lettres, M. de la Vieuville rédigea les siennes dans la forme suivante:

« Charles-François de la Vieuville, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique. Évêque de Rennes, conseiller du Roi en ses conseils, à tous les fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction!

« Le désir qu'il plaît à la divine Bonté Nous donner de procurer le salut des âmes qu'elle a daigné commettre à notre conduite, fait que Nous faisons profession de ne point perdre de moyens ni d'occasions propres à ce grand dessein qui a coûté le sang adorable d'un Dieu. Et, comme Nous connaissons par expérience qu'il n'y en a point de plus avantageux que les séminaires ecclésiastiques, dans lesquels on s'emploie à former et instruire les personnes qui sont dans l'état du sacerdoce ou qui y aspirent, à ce qui est de la vie, des mœurs, et des fonctions et obligations de leur sainte vocation; sachant aussi les particulières et toutes spéciales bénédictions que Dieu a données depuis plusieurs années au R. P. Jean Eudes, prêtre, supérieur de la Congrégation des Séminaires établis aux diocèses de Bayeux, de Coutances, de Lisieux, de Rouen et d'Evreux, et autres Prêtres associés à la dite Congrégation pour la conduite des dits séminaires; et ayant vu les grands fruits que la divine Miséricorde a produits par les dits Prêtres, tant au regard des ecclésiastiques que des laïcs, en cette ville de Rennes où nous les avons appelés pour faire la mission: Nous avons résolu, pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes, de Nous servir des dits Prêtres pour la direction et conduite de notre séminaire.

« C'est pourquoi, suivant la puissance et autorité que Nous en avons par les saints Conciles, par les ordonnances de nos Rois très chrétiens, et spécialement par les lettres-patentes du Roi, données à Paris en l'an de grâce 1662, vérifiées en ce Parlement par arrêt du 14 juin de la même année, Nous avons, par ces

présentes signées de notre main, érigé. et établi, érigeons et établissons un séminaire ecclésiastique dans la maison et jardin par Nous acquis à cette fin, en la rue et paroisse de

1 4 4 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Saint-Étienne, proche l'église d'icelle, par deux contrats du 6 juillet, 1665; duquel séminaire Nous avons donné la conduite et direction au P. Eudes et aux autres Prêtres, ses associés en la dite Congrégation, et à leurs successeurs à l'avenir, pour vivre en société, et communauté et pour s'employer, par leurs exemples et par les exercices du séminaire, à former et instruire les écoliers, clerics et autres ecclésiastiques, auxquels Nous permettrons d'entrer et demeurer dans le dit séminaire, en tout ce qui regarde la vie, les mœurs, et toutes les obligations et fonctions cléricales, moyennant le paiement de la pension qui sera réglée par Nous; comme aussi pour travailler au salut des fidèles de notre diocèse par les catéchismes, prédications, conférences spirituelles, administration des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie et autres exercices des missions, tant dans leur église ou chapelle, en laquelle Nous leur permettons de mettre et conserver le Saint-Sacrement de l'Autel, qu'en tous les lieux de notre dit diocèse, où ils seront envoyés par Nous ou nos grands vicaires; et pour la fondation, logement et subsistance desquels Prêtres, qui ne seront jamais moins en nombre que cinq et quatre frères, avons donné aux dits Prêtres les susdites maisons et jardin avec les bâtiments nouveaux que Nous y avons fait faire, que nous rendrons logeables suivant ce qu'ils sont à présent.

« Outre, Nous promettons aux dits Prêtres de fournir tous les meubles nécessaires aux besoins du dit séminaire pour la première fois seulement qu'ils y entreront; et, après, de leur faire assiette en fonds de deux mille livres de rente sous les six ans prochains, si ce n'est en cas que Nous vinssions à décéder, avant et dans le dit temps, auquel cas, si Nous n'avons fourni les dits fonds, ils se contenteraient de l'état auquel se trouvera le dit séminaire au jour de notre décès, sans le pouvoir pourvoir et rien prétendre sur notre succession ni envers nos héritiers; et, en attendant la désignation du dit fonds, de leur payer par chacun an la somme de deux mille livres.

Et, parce que les choses unies sont plus fortes et se soutiennent mieux que celles qui sont séparées, afin, que la dite Communauté des dits Prêtres soit appuyée et soutenue par l'union qu'elle peut avoir avec plusieurs autres maisons et communautés semblables de la dite Congrégation, Nous déclarons que notre intention est qu'elle soit unie, agrégée et incorporée aux maisons et communautés de la dite Congrégation qui sont établies à Caen, à Coutances, à Lisieux, à Rouen et à Évreux, et qui, par ci-après, pourront s'établir en d'autres lieux pour ne faire qu'un même corps et une même Congrégation, qui soit régie et gouvernée par

LETTRES D'INSTITUTION. 1 4 5 -

un même supérieur, et qui ait un même esprit et une même conduite, sans faire de vœux, et comme elle est à présent. Le tout sous notre autorité, juridiction, droit de visite, de correction, et tous autres droits épiscopaux pour Nous et nos successeurs au temps à venir. Voulons que le dit Supérieur de la dite Congrégation Nous fournira celui qui sera supérieur de la dite Communauté et Séminaire; lequel sera tenu de se présenter à Nous ou à notre grand vicaire, pour être approuvé et confirmé en sa charge. Avons aussi donné et donnons pouvoir au dit Supérieur de la dite Congrégation de recevoir et admettre et incorporer dans la dite Congrégation ceux qui s'y présenteront, ou qu'il jugera avoir les qualités requises pour y servir Dieu, soit dans le séminaire ou dans les missions, si ce n'est qu'ils soient originaires de notre diocèse, auquel cas, ils ne pourront être admis sans notre expresse permission, comme aussi de renvoyer et de retrancher ceux qu'il en jugera incapables.

Avons encore donné pouvoir aux dits Prêtres de la dite Congrégation d'administrer les sacrements de Pénitence et de Communion pascale aux prêtres, clercs et laïcs qui y demeureront en qualité de séminaristes ou pensionnaires, pendant seulement le temps qu'ils y feront leur demeure. Et lorsque ceux qui demeureront en la dite Communauté viendront à être malades, soit qu'ils soient du corps de la dite Communauté, comme ecclésiastiques ou comme laïcs, soit qu'ils y demeurent en qualité de séminaristes, pensionnaires, ou autrement, Nous donnons aussi pouvoir aux dits Prêtres de leur administrer les sacrements de Pénitence, d'Eucharistie et d'Extrême-Onction, et, en cas de mort, de les inhumer dans leur église ou cimetière, saufs, en cet article de la sépulture des dits pensionnaires qui ne seraient pas du corps de la dite Congrégation, les droits du sieur Recteur de la paroisse en laquelle .notre dit séminaire sera établi.

Permettons aux dits Prêtres de la dite Congrégation de célébrer solennellement tous les ans, le 31 d'août, la fête du Coeur Admirable de Notre-Seigneur Jésus-Christ avec octave, et de se servir pour cet effet d'office et de messe propres, et de faire le même office double le premier jeudi de chaque mois non occupé d'une fête double ou semi-double, et d'en user de même à l'égard du Coeur de la Sainte Vierge, et de l'office et messe propres, le 8 de février, avec octave, et le premier samedi de chaque mois, non occupé pareillement d'un office double ou semi-double; comme aussi de faire tous les autres offices de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de la Très Sainte Vierge et autres qui sont dans le Propre de la dite Congrégation, aux jours qui y sont marqués.

146 LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

“ Voulons enfin que les dits Prêtres observent les mêmes Règles et Constitutions et suivent les mêmes usages et exercices qui se pratiquent dans la plupart des autres maisons et communautés de la dite Congrégation.

“ En foi de quoi, Nous avons, à ces dites présentes signées de notre main, fait apposer le sceau de notre Cour épiscopale et fait contresigner icelles par notre secrétaire ordinaire.

“ Donné à Rennes, le 8 mars 1670.

“ CHARLES-FRANCOIS, évêque de Rennes.”

Si l'on compare ces lettres avec celles de M. de Maupas, on remarquera facilement que, dans leur seconde partie, elles reproduisent d'assez près le texte de l'évêque d'Évreux, mais avec quelques restrictions qui ne manquent pas d'importance. M. de la Vieuville ne veut pas que les directeurs de son séminaire fassent de vœux, ni alors, ni plus tard; il se réserve de permettre aux ecclésiastiques l'entrée et le séjour dans son séminaire; il défend de recevoir dans la Congrégation aucun sujet de son diocèse, sans son autorisation expresse. D'autre part, comme M. de Maupas en 1667, et M. de Matignon en 1663, il approuve les offices et messes du Propre de la Congrégation, et il y mentionne et autorise une fête nouvelle: la Fête du Divin Cœur de Jésus, qu'il fixe au 31 août. Cette fête et son Office ont droit à une étude spéciale; nous nous contenterons donc de les noter en passant, réservant au chapitre onzième d'en traiter avec plus de détails.

Le même jour, 8 mars, le P. Eudes et ses associés signèrent l'acte d'acceptation que voici:

“ Nous, Jean Eudes, prêtre, supérieur de la Congrégation des Séminaires établis à Caen et ailleurs, Jean- Jacques Blouët, Jacques Yon, Nicolas Quesny, Robert-Guillaume de Bauquemare, tous prêtres de la dite Congrégation, déclarons, avec tous les sentiments possibles du plus profond respect et de la plus

parfaite reconnaissance, que nous acceptons la grâce qu'il a plu à Monseigneur de nous faire en nous donnant

PERSONNEL DU SÉMINAIRE 147 -

la conduite et la direction de son séminaire et de toutes les choses marquées dans cet acte - les lettres d'institution - et que nous nous obligeons pour nous et pour tous les autres prêtres de la dite Congrégation à tout ce qui est porté dans cet acte »(1).

Le premier supérieur du séminaire fut le P. Blouët de Camilly, dont la parole et la personne avaient été fort goûtées pendant la mission. Juste appréciateur de son mérite, M. de la Vieuville l'honora presque aussitôt d'un canonicat de son Église. Le P. Eudes lui assigna pour collaborateurs les PP. Jacques Yon, Nicolas Quesny, Robert-Guillaume de Bauquemare, ci-dessus nommés, Guillaume Campaing et René Salles. Nous avons déjà fait connaître le P. Quesny; du P. Yon, nous avons noté, au passage(2) l'humilité, l'obéissance, la douceur, le zèle apostolique; ajoutons que son talent pour les missions le fit employer avec succès dans les plus fameuses, et que son dévouement aux âmes, comme nous le verrons bientôt, lui coûta la vie (3). Sur le P. René Salles, les Fleurs étant muettes, nous ne saurions dire autre chose, sinon que le choix du P. Eudes, en la circonstance, dépose en faveur de ses qualités et de ses vertus. Nous sommes mieux renseigné sur les PP. de Bauquemare et Campaing.

Le premier avait tout d'abord professé la théologie au séminaire de Valognes. Ne pouvant souffrir que le professeur de philosophie enseignât la doctrine de Jansénius à propos de la morale, il n'avait pas hésité, vers 1668, à quitter son emploi et à solliciter son admission dans la Congrégation de Jésus et Marie (4). Esprit distingué, nourri de saine doctrine, mais trop attaché à son sentiment

(1). P. COSTIL, Annales, T. I, Liv. VII, ch. III, § 12.

(2). Cf. T. III, ch. VI, p. 101, note 1.

(3). P. COSTIL, Fleurs, T.11, XV.

(4). Ibid. Annales, T.1, Liv. VII, ch. V, § 19.

148 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

cette histoire le prouvera - caractère austère et inflexible, il trouva dans cette inflexibilité même et dans cette austérité la perte de sa vocation.

Le second, originaire de la paroisse de Mesnilbus, au diocèse de Coutances, était prêtre et âgé de cinquante ans, lors de son entrée à la Probation en 1668. Simple et aimable pour tous, il pratiquait la pauvreté d'esprit et le détachement, il avait le zèle et la ferveur des premiers disciples du Sauveur. Sa charité pour les indigents ne s'arrêtait devant aucun sacrifice. Sa pureté virginale lui communiquait une grâce particulière pour toucher et convertir les femmes de mauvaise vie, dont la ville de Rennes avait, plus que bien d'autres villes du royaume, le malheur d'être infectée. Disons d'ores et déjà - car il ne mourra qu'en 1689 - qu'il embauma le séminaire par le parfum de sa vertu, et, qu'après sa mort, riches et pauvres, également empressés pendant sa vie à rechercher sa direction, l'accompagnèrent à sa dernière demeure avec la vénération qu'on a pour les saints (1).

Est-il besoin d'ajouter que, dans leur reconnaissance pour les bienfaits de la mission, les Rennais tinrent à honneur de contribuer largement à la bonne oeuvre ? Telle fut même leur libéralité, qu'ils fournirent abondamment ce qui était nécessaire à l'ameublement du séminaire et à l'ornementation de la chapelle. Nous savons, en outre, qu'en 1671 les États de Bretagne donnèrent une somme de quatre mille livres pour la construction des bâtiments(2).

D'autre part, les fidèles montrèrent un grand empressement à participer aux biens spirituels qu'ils pouvaient

(1). P. COSTIL, Fleurs, T. II, XXXIX,

(2). La maison alors construite se voit encore sur le côté occidental de la Rue Basse.

LE P. VAGUEL, SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE. 149 -

attendre du ministère de ces saints prêtres. Toute simple et toute pauvre que fût leur chapelle, ils y venaient en foule, dans l'assurance d'y trouver d'excellents confesseurs et des prédicateurs zélés, qui traitaient avec respect et foi la parole de Dieu. Ainsi furent confirmés les heureux résultats de la mission.

Les exercices du Séminaire ne commencèrent qu'en 1672, et le temps de séjour, pour les clercs, y fut fixé par M. de la Vieuville à trois mois, avant les ordres mineurs et chaque ordre sacré. En conséquence, les recteurs de la ville cessèrent de s'occuper des jeunes ecclésiastiques, tout en continuant, faute de petit séminaire, leurs conférences aux enfants qui aspiraient au sacerdoce.

Le P. Blouët de Camilly n'eut pas le bonheur de voir l'ouverture de la maison. Rappelé en 1671 dans celle de Coutances d'où il était venu, il avait cédé les rênes du gouvernement au P. Vaguel, qui n'est point un inconnu pour nous (1). Ce Père, qui avait remplacé lui-même à Lisieux en 1667, puis à Évreux en 1670, le P. Mannoury, possédait toutes les qualités d'un bon supérieur: un grand fonds de piété, une vie intérieure très intense, une autorité faite de douceur et de bonté, que soutenaient de remarquables talents joints à l'exemple d'une continuelle mortification et d'une rare exactitude à la règle, enfin un zèle ardent pour le salut des âmes et la bonne éducation des ordinands. Il devait mourir quatre ans plus tard, dans la mission d'Acigné (2), victime de son dévouement apostolique. Car ce ne fut point seulement en 1670 et 1671 que les directeurs du séminaire s'appliquèrent à évangéliser les populations du diocèse; ils y employèrent avec fruit,

(1). Cf. T. II, ch. XVIII pp. 380-381.

(2). Bourg voisin de Rennes.

150- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

chaque année, au moins dans une ou deux paroisses, le peu de loisir que leur laissaient leurs occupations ordinaires (1).

Pour achever cette matière, relatons brièvement, par anticipation, les libéralités de M. de la Vieuville en faveur d'une maison qu'il aimait sincèrement. En 1674, il ajouta à ses premiers dons quatre mille livres qu'il avait exigées, comme indemnité, des PP. Augustins, pour s'être établis sur un fief de l'évêché; donation approuvée par lettres patentes et consentie par le Chapitre et le clergé de Rennes. En 1674, voulant assurer la paix de son séminaire, dont une partie était située sur le fonds du Chapitre, il donna à celui-ci et à M. de Boisgeffroy, qui y avait quelque intérêt, des fiefs équivalents à ceux qu'ils cédaient. En 1675, il sollicita des lettres de surannation, pour l'enregistrement à la Chambre des Comptes de Nantes, des lettres-patentes de 1662; ce qui s'accomplit le 19 septembre 1676, sous cette condition que « les prêtres du séminaire de Rennes ne pourraient faire aucune quête, ni posséder en fonds, par annexes de bénéfices, acquisitions ou donations, plus de quatre mille livrés de rente, toutes charges portées. » Que si, des quarante mille livres promises par le prélat, le séminaire n'en toucha que neuf mille cinq cents, à raison des procès qu'il fallut soutenir pour faire payer ceux qui en avaient la charge, cela ne diminue pas son mérite; et l'on peut dire qu'il n'épargna rien pour assurer le temporel de cet établissement (2).

(1). P. COSTIL, Annales, T. I, Liv. VII ch., III, § 13.

(2). P. COSTIL, Annales, T. I, Liv. VII, ch. III, § 12.

CHAPITRE DIXIÈME

Le P. Eudes et le Refuge de Rennes.

(1 6 7 0).

La confrérie de Notre-Dame des Miracles et du Sacré-Cœur de la Bienheureuse Vierge. - Le Refuge de Rennes: démarche de M. de la Vieuville auprès de la Mère Patin, en 1668; Mlle Heurtaut: son enfance extraordinaire, sa jeunesse et sa vocation à Notre-Dame-de-Charité, ses noviciats, ses épreuves, sa sortie; son sage gouvernement au Refuge de Rennes, faits merveilleux; le P. Eudes et la Mère Marie de la Trinité Heurtaut: leurs instances auprès de M. de la Vieuville pour appeler des Religieuses de Notre-Dame-de-Charité; nouvelle démarche du prélat; lettre du P. Eudes à la Mère Marie du Saint-Sacrement Pierre; rejet de la demande et raisons probables; courageuse persévérance de la Mère Marie de la Trinité Heurtaut, sur les conseils du Vénérable.

Outre l'établissement du séminaire, deux autres événements signalèrent la mission de Rennes: la fondation d'une confrérie en l'honneur du saint Cœur de Marie et l'intervention du Vénérable auprès de Notre-Dame-de-Charité de Caen, en faveur d'un Refuge déjà florissant.

Nous ne parlerions pas de la confrérie du Cœur de Marie, puisque le P. Eudes avait l'habitude d'en fonder de semblables dans ses missions, si elle n'offrait cette rare particularité d'avoir subsisté jusqu'à nos jours dans sa première ferveur, sous le titre de Notre-Dame des Miracles et du Sacré-Cœur de la Bienheureuse Vierge. La bulle d'indulgence est du 31 juillet 1670, et l'une des fêtes principales, assignées le 12 septembre suivant par M. de la Vieuville, est celle du Sacré-Cœur de Marie, placée au

152 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

8 février. C'est encore à cette date qu'on la célèbre aujourd'hui dans l'église de la paroisse Saint-Sauveur, où les assemblées de la confrérie se tiennent régulièrement. Nombreux sont les associés, et leur piété solide, comme au temps du P. Eudes, sert à la fois d'exemple aux fidèles et de consolation aux prêtres qui les dirigent.

Quant au Refuge, il nous faut en reprendre l'histoire un peu plus haut (1). Créé dans la ville épiscopale par Mlle Duplessis-Rouleau, il avait été continué par Mlle Ménard, avec la haute protection et l'assistance généreuse de Mme d'Argouge, femme du premier président au parlement de la province, de Mme de Brie, femme d'un des présidents de cour au même parlement, et de M. Duplessis-Ravenel, conseiller au présidial, qui s'en était constitué le charitable administrateur. Actuellement, il était dirigé par Mlle Heurtaut, venue de Caen, ou mieux d'Estreham, nous allons voir à quelle occasion.

En 1666, M. de la Vieuville, à la suggestion de M. Duplessis-Ravenel, avait formé le projet d'obtenir, pour diriger ce refuge, quelques Sœurs de Notre-Dame de Charité. Il avait même député cet homme de bien auprès de la Mère Patin, pour lui présenter sa demande: ses démarches n'avaient pas abouti. Les circonstances, il est vrai, paraissaient peu favorables - la cérémonie du renouvellement des voeux était ou prochaine ou récente - car nous ignorons la date précise du voyage, - et le nombre des religieuses était encore assez restreint; puis la maison de Rennes n'était que très médiocrement installée. Tou-

(1). Cf. P. ORY Origines de Notre-Dame-de-Charité, P. II, Deuxième monastère, ch. I et II, pp, 289-304.
- Annales de Notre-Dame-de-Charité. - P, MARTINE, Liv. VI, pp. 235-236. - P. COSTIL, Annales, T. I,

Liv. IV, ch. II, § 15; Liv. VI, ch. VII, § 31.

Mlle HEURTAUT. 153 -

tefois, ne voulant ni contrarier la bonne œuvre naissante, ni enlever aux sollicitateurs l'espoir de voir leur désir se réaliser un jour, la Mère Patin avait indiqué une ancienne novice du monastère comme très capable de seconder leurs efforts; et cette jeune personne, nommée Heurtaut, acceptant le poste difficile qu'on lui offrait, avait mis le refuge de Rennes sur un excellent pied. Aussi, en 1670, M. de la Vieuville ne songeait-il plus guère à son premier projet: il fallut que, de concert avec le P. Eudes, la directrice le lui rappelât.

Mais, avant d'exposer la suite de cette affaire, il est intéressant, croyons-nous, de crayonner la figure de celle qui s'appellera bientôt Mère Marie de la Trinité Heurtaut, et, sous ce nom, jouera, dans l'Ordre, un rôle considérable. « Si elle était née vingt ans plus tôt », dit le P. Ory, « et que le P. Eudes eût eu le bonheur de la rencontrer, elle eût pris facilement, dans l'Institut, la place des illustres coopératrices des saints dans leurs fondations monastiques (1). »

Toute sa vie se meut dans le surnaturel et dans le merveilleux. Dès avant sa naissance, des prodiges présagent à sa mère sa mortification et sa vertu. Son enfance extraordinaire décèle mieux encore une âme prédestinée. Étouffée à trois mois sous des manteaux que des visiteurs jettent par mégarde sur son berceau, elle revient à la vie, après la prière confiante de sa mère à Notre-Dame de la Délivrande. Enlisées, elle et sa sœur, au bord de la mer, dans un sable mouvant, un jeune inconnu les arrache à ce grave péril et les porte dans la cour de la maison paternelle, puis disparaît. Dans un âge assez tendre, ayant renoncé à réciter son chapelet pour s'adonner à l'oraison mentale, la sainte Vierge, sous la figure d'une belle dame, la tire de son

(1). P. ORY. Origines de Notre-Dame-de-Charité, P. II, Deuxième monastère, ch.I, p, 292.

154- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

illusion, l'instruit, durant plus d'une heure, sur l'excellence du chapelet et la manière de le bien dire, et lui annonce que son divin Fils l'a choisie pour épouse. Après sa première communion faite dans les plus saintes dispositions, Notre-Seigneur lui apparaît souvent vivant dans son cœur, et l'éclaire sur ses défauts, en particulier, il la délivre de l'esprit de vanité et de complaisance en elle-même, auquel elle était naturellement encline. Au milieu de son sommeil, sa future vocation à Notre-Dame-de-Charité lui est clairement dévoilée, et même la condition de Sœur converse, qui, pendant plusieurs années, sera la sienne: en même temps, elle voit deux religieuses, l'une vêtue de noir, l'autre vêtue de blanc, la Mère Patin et la sœur Marie de l'Assomption de Taillefer, qu'elle reconnut parfaitement plus tard, lors de son entrée au monastère. Elle prend la discipline trois fois la semaine, couche sur la dure, et fait avec soin ses examens journaliers. Ses parents, loin de favoriser ses pieuses tendances, les contrarient, et mettent tout en œuvre pour entraver ses exercices de piété: elle use d'adresse, afin de leur cacher ses fréquentes communions, et son bon Ange, qui se fait son complice, la tire de son sommeil, lorsqu'elle ne se réveille pas assez tôt. Enfin, à dix-neuf ans, belle et distinguée, on la sollicite de contracter un mariage digne de son rang: elle refuse et demande la liberté d'entrer en religion. Trois ans d'épreuve lui sont imposés, qui deviennent pour elle un vrai martyre. Une vision la console, et qu'on nous permette de la relater en détail, car elle confirme les paroles de Marie des Vallées, et assure une fois de plus les Religieuses de Notre-Dame-de-Charité qu'elles sont bien les filles de prédilection de la Mère Admirable.

Une nuit, la pieuse jeune fille dormait paisiblement, quand elle crut voir la sainte Vierge entrer dans sa chambre

Mlle HEURTAUT. 155 -

avec sa mère, et l'entendre dire à celle-ci: « Donnez-moi votre fille pour me servir. » - «Madame », répondit Mme Heurtaut, « elle n'est pas assez bien faite pour en être digne.» - «Laissez-la venir », répartit la Vierge, « je l'habillerai à ma mode»; et la prenant par la main, elle l'emmena, disant: « Je veux que vous me serviez dans ma maison; c'est là qu'on réserve le corps et le sang de mon Fils dans le tabernacle. Vous y trouverez des cœurs à demi-pourris, des âmes trempées dans le crime et des corps tout gangrenés », mais ne craignez pas, et, pour marque de la vérité de ce que je vous dis, votre sœur, mariée depuis deux ans et qui me demande un enfant, en aura un dans peu. »

La promesse se réalise, et Mme Heurtaut, convaincue, autorise sa fille à suivre l'appel divin.

Celle-ci quitte donc Estreham, son pays natal, et s'en vient à Caen. Là, ne connaissant point le monastère de la Charité, elle frappe à la porte de l'abbaye de Sainte-Trinité, où vivait une de ses parentes. Une réflexion peu surnaturelle de cette religieuse la détourne d'y entrer, elle se retire. Après d'ardentes prières à Notre-Seigneur pour connaître le lieu où il la veut à son service, elle reçoit de lui l'assurance, dans la chapelle même de Notre-Dame-de-Charité, que c'est là qu'elle doit solliciter son admission. Elle s'en ouvre à la Mère Patin, qui l'accepte. On était aux fêtes de Pâques 1658. Entrée peu après, elle prend le saint habit, à l'âge de vingt-deux ans, et, ce jour-là, tout le monastère est embaumé d'une odeur exquise. Le noviciat manifeste en elle les plus héroïques vertus: et telle est l'abondance des faveurs célestes et des dons extraordinaires qui lui sont accordés, que la Mère Patin, inquiète, la fait examiner par un Père jésuite, qui la rassure: cette conduite vient bien de Dieu.

156 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Admise à la sainte profession, notre pieuse novice en est soudain frustrée; ses parents ne peuvent fournir la dot promise, et la communauté se juge trop pauvre pour passer outre. Pour ne point quitter cette maison, où Notre-Seigneur la veut, sœur Marie de la Trinité - car c'est là le nom de Mlle Heurtaut depuis sa vêtue - accepte de descendre au rang des sœurs converses, et, avec la plus complète indifférence, elle recommence son noviciat. Des peines intérieures des plus cuisantes l'assaillent, qui la font regarder comme possédée du démon; puis, à ces peines succèdent des faveurs célestes, qui la privent de l'usage de ses sens durant des heures entières, si bien que son travail reste en souffrance. Le temps de la profession arrive, les sœurs délibèrent et ne croient pas devoir la recevoir aux saints vœux; elles la déclarent même impropre à tout emploi et la prient de se retirer. « Non », dit alors la Mère Patin, dans un esprit prophétique, « non, la sœur Marie de la Trinité n'est pas pour cette maison: Dieu a sur elle de plus grands desseins qu'il faut qu'elle accomplisse. Vous la refusez, elle n'en mourra pas moins professe de l'Institut. »

Mlle Heurtaut se retira donc chez ses parents en 1663, et c'est là qu'en 1666 M. Duplessis-Ravenel, sur le conseil de la Mère Patin, vint conférer avec elle et lui proposer de le suivre à Rennes. Elle était alors au lit, fort malade. « Seigneur », dit-elle après avoir lu la lettre de son ancienne supérieure, « si c'est votre volonté que je parte, faites-la moi connaître, en me rendant la santé. » Sa prière fut exaucée. Le lendemain, elle allait à Caen recevoir les instructions de la Mère Patin, et, peu après, elle s'acheminait vers Rennes avec son charitable guide.

Malgré ses travaux et ses absences prolongées de 1658 à

MÈRE MARIE DE LA TRINITÉ, HEURTAUT 157 -

1663, le P. Eudes n'avait point laissé de voir quelquefois la sœur Marie de la Trinité, dans ses visites à ses filles; à tout le moins, il en avait entendu parler par la Mère Patin. Il savait, par ailleurs, son départ

pour Rennes, et ne l'eût-il passu, que M. de la Vieuville l'en eût instruit. Il ne manqua donc point, et le prélat fut le premier à le lui proposer, d'aller visiter le Refuge et sa sainte directrice; car, avec une humilité bien remarquable, Mlle Ménard avait remis tout le gouvernement de la maison aux mains de Mlle Heurtaut, se contentant de la seconder pour les affaires matérielles qu'elle traitait avec une rare habileté. Que de merveilles il apprit de la bouche de M. de la Vieuville! Que d'autres il admira de ses yeux!

Autrefois les pénitentes, pour la plupart renfermées de force, étaient traitées fort durement; plusieurs subissaient une réclusion perpétuelle, d'autres demeuraient enchaînées auprès de leur lit; leur nourriture ne se composait que de pain noir. S'inspirant de ce qu'elle avait vu à Notre-Dame-de-Charité, la nouvelle directrice avait obtenu des administrateurs la permission de conduire ces pauvres malheureuses avec plus d'humanité; elle avait amélioré leur nourriture, et remplacé les punitions corporelles par un heureux mélange de fermeté et de douceur; aussi, les cœurs étant gagnés, s'était-il opéré dans la maison une transformation qui excitait l'admiration de tous ceux qui en étaient témoins.

La prudence et la sainteté de Mlle Heurtaut n'avaient pas tardé non plus à attirer à l'œuvre les sympathies des personnes les plus distinguées, et, avec leurs sympathies, d'abondantes aumônes. Ces aumônes avaient permis de bâtir une chapelle consacrée à la Sainte Trinité, nom bien cher à la directrice, qui bientôt l'avait elle-même repris. Peu à peu, la maison avait reçu la forme d'une commu-

158 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

nauté, et des jeunes personnes, séduites par l'éclatante vertu de celle qui la gouvernait, y avaient sollicité leur admission, afin de s'y dévouer au salut des âmes. Riches ou pauvres, elles avaient été bienveillamment accueillies par Mère Marie de la Trinité, qui leur avait donné un costume noir, se rapprochant assez de celui de la Visitation, costume qu'elle portait elle-même depuis son arrivée. Des miracles sensibles les avaient affermiés dans leur vocation et entretenues dans leur ferveur, en excitant chez toutes une grande admiration pour leur supérieure. En voici quelques exemples.

Un jour, les larges aumônes de Mère Marie de la Trinité ont vidé la bourse de l'économe, qui, désolée, n'a plus rien pour le souper de la communauté. Notre héroïne se met en oraison, et aussitôt un inconnu d'apporter cent écus, en défendant qu'on en recherche l'origine. Une autre fois, le vin de messe fait défaut. Avertie, la Mère asperge la barrique d'eau bénite, et il n'en manque plus de l'année, jusqu'au jour où on en achète du nouveau. Le prodige cesse alors; mais, prodige plus étonnant, la barrique défoncée apparaît aussi desséchée que si elle n'avait pas contenu de liquide depuis longtemps. Dans une autre circonstance, il n'y a plus de farine pour le pain: la Mère prie au chœur, et des flocons de farine, pareils à des flocons de neige, tombent dans le pétrin, en quantité plus que suffisante pour la subsistance d'un jour. Le fait devient promptement public, et les dames de la ville demandent de ce pain par dévotion. Enfin, on creuse un puits, et deux fois ce puits est comblé par des éboulements. La Mère ordonne qu'une sœur demeure en prière devant le Saint-Sacrement pendant toute la durée du creusage. Une nuit, un orage furieux éclate et remplit d'eau la cour; mais, dans la fosse et autour, il n'en tombe pas une goutte.

MÈRE MARIE DE LA TRINITÉ HEURTAUT. 159 -

Jaloux de ses brillants commencements, le démon cherche à détruire la maison par la calomnie: on accuse la directrice d'enseigner aux pénitentes quantité d'erreurs, dans ses catéchismes. Émue à juste titre, l'autorité ecclésiastique la fait examiner par des docteurs en théologie; ses réponses sont irréprochables. Poussant plus loin, la même autorité enjoint à plusieurs d'entre eux d'assister à ses leçons: sans plus se troubler que si elle était seule avec ses filles, la Mère leur donne, par ses instructions, une preuve irrécusable de la pureté de sa foi et de la solidité de son esprit.

On devine sans peine la joie du Serviteur de Dieu au récit de ces merveilles, son édification au spectacle de l'ordre, de la vertu, de la piété, qui régnaient dans cet établissement, les délices qu'il goûta à s'entretenir avec la Jeune et sainte directrice. La Mère Marie de la Trinité lui ouvrit son cœur. « Tous la considéraient déjà comme une religieuse, et les administrateurs en étaient si convaincus qu'ils voulaient demander à Rome qu'elle fût supérieure à vie. Pour elle, elle n'aspirait qu'à transformer la maison en un monastère régulier de Notre-Dame-de-Charité; son unique désir était de devenir véritablement religieuse, et religieuse de l'Ordre, comme la Vierge Marie le lui avait annoncé. » Le Vénérable écouta ses ouvertures avec bonté; et tous deux, après avoir étudié ensemble la question, décidèrent M. de la Vieuville à tenter à Caen une nouvelle démarche. D'une part, ils lui représentèrent quelle gloire reviendrait à Dieu de l'érection d'un couvent dans les conditions ordinaires, et combien un gouvernement séculier exposerait l'œuvre à des modifications successives plus ou moins heureuses, suivant le caractère des personnes qui y seraient employées. D'autre part, ils lui firent remarquer que le nombre des religieuses, à Notre-Dame-de-Charité,

LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES. 160 -

s'était accru depuis 1666, et que parmi elles, il y en avait de fort capables: la Communauté de Caen pourrait donc en fournir quelques-unes, sans s'imposer une grande gêne. Enfin le Refuge de Rennes était tout préparé pour recevoir leur direction.

En conséquence, M. de la Vieuville s'adressa à la Mère Marie du Saint-Sacrement Pierre, et le Vénérable appuya sa requête par la lettre suivante, qui en suppose au moins une autre où il avait réclamé, pour le prélat, une copie de toutes les pièces obtenues lors de la fondation du monastère de Caen.

J. M. J.

J'ai reçu les copies que vous m'avez envoyées, ma chère Fille, mais l'arrêt de la vérification du parlement y manque. Il y en a bien un, mais c'est un arrêt qui ordonne seulement qu'il sera informé à Caen des commodités ou inconvénients de la ville, et nous n'avons pas affaire de celui-là, mais d'un autre que vous avez, qui est depuis celui-là, et qui ordonne que vos lettres du roi seront enregistrées. Je vous prie d'en faire faire une copie au plus tôt, et de me l'envoyer sans délai, car Monseigneur de Rennes désire l'avoir.

“ Je suis surpris de ce que vous m'écrivez qu'on ne peut pas envoyer ici de nos Sœurs sitôt. D'où vient cela, ma chère Fille? Est-ce qu'il ne s'en trouve point qui veulent venir? Je ne puis croire que les Filles de la Charité aient si peu d'amour pour Dieu, et si peu de charité pour des âmes qui ont coûté le précieux sang de son Fils. N'est-ce point qu'elles ont quelque peine au sujet de la supérieure d'ici? Mais ce n'est que charité, douceur et bonté. N'est-ce point que vous pensez qu'on vous demandera la dot ou la pension, ou les frais de voyage de celles qui viendront? Mais je vous donne parole qu'on ne vous demandera rien de tout cela: il y a une Présidente qui offre son carrosse pour les apporter.

« Quand elles seront ici, si elles ne se trouvent pas bien, elles pourront s'en retourner, et, tandis qu'elles y demeureront, votre maison sera déchargée de la nourriture et entretien de deux filles; et elle sera aussi fortifiée par l'union qui s'y fera de cette maison, et ce sera une disposition pour d'autres établissements de votre Institut.

LETTRE DU P. EUDES A LA MÈRE PIERRE. 161 -

“ Enfin, je ne sais pas d'où vient cet obstacle et ce délai; mais je sais bien que le démon, qui enrage

contre les communautés qui sont employées pour le salut des âmes, fera tout ce qu'il pourra pour empêcher ce dessein et pour en différer l'exécution, parce qu'il sait bien que, quand nous serons partis d'ici, il lui sera facile d'y mettre obstacle.

« Mais pourquoi, ma chère Fille, faites-vous la réservée avec moi, qui n'ai point d'autre intention que la gloire, de Dieu, le salut des âmes, et l'avantage de votre maison ? Que ne me dites-vous simplement à quoi il tient, afin que je tâche de lever cet empêchement? Vous me le pouvez dire aussi sûrement par écrit que de bouche, car les lettres de la poste ne se perdent jamais.

« Je salue bien cordialement toutes mes chères Filles, et les conjure d'avoir une dévotion très particulière au divin Enfant Jésus et à sa très sainte Mère.

« C'est en l'amour du très saint Coeur du Fils et de la Mère que je suis à vous et à elles,

« Ma très chère Fille,
« Tout vôtre,
« JEAN EUDES, Prêtre Missionnaire,

« A Rennes, ce 19 janvier 1670. »

Ainsi l'on ne demandait pour Rennes que deux religieuses, sans aucune sorte de frais, et la Mère Marie du Saint-Sacrement Pierre se refusait à les envoyer. L'annaliste de Notre-Darne-de-Charité ignore, dit-elle, les motifs qui empêchèrent une lettre si saintement pressante d'obtenir son effet. Nous croyons, nous, en trouver la raison sous la plume même du Vénérable. La présence à Rennes de la Mère Marie de la Trinité n'était pas sans effrayer les Soeurs; on n'aime pas à se rencontrer et à vivre dans des rapports incessants avec une personne qu'on a congédiée à cause de ses étranges états. Le temps seul et de bonnes preuves peuvent atténuer ces craintes; encore faut-il y joindre une constatation personnelle de la vertu et de la sainteté, pour les effacer complètement. D'un autre côté, la Mère Marie du Saint-Sacrement Pierre imprimait alors les Constitutions

162 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

de l'Ordre, sans avoir consulté le pieux Fondateur, et, vraisemblablement, préférerait-elle qu'il ne le sût pas(1). Enfin, ajoutons que l'influence du supérieur de Notre-Dame-de-charité, M. de Saint-Julien, put fort bien s'exercer en cette affaire, et déterminer le refus de la supérieure.

Devant cette opposition, le P. Eudes n'eut plus qu'à encourager la Mère Marie de la Trinité et à lui promettre son concours pour la réalisation de ses désirs. Bientôt même, il estima le succès d'autant plus probable dans un avenir assez rapproché, que plusieurs membres de sa Congrégation restaient à Rennes pour fonder et diriger le séminaire. Ils seraient pour elle un appui, en même temps que des conseillers et des guides éclairés.

La digne supérieure, loin de perdre courage, travailla de plus en plus à organiser sa maison sur le modèle de celle de Caen. Ayant appris l'impression des Constitutions, elle se les procura et les fit pratiquer dans la mesure de son pouvoir. Elle alla même jusqu'à prendre et faire prendre à ses compagnes l'habit blanc de l'Ordre. Comme elle avait agi sur ce point sans consulter M. de la Vieuville, la crainte d'avoir été contre l'obéissance et contre son gré la jeta dans une grande inquiétude; mais le bon prélat ne s'en formalisa point « Elle était habillée de noir », dit-il, « maintenant elle est habillée de blanc. Qu'importe? Qu'elle demeure en paix. »

Nous le verrons plus loin, trois ans ne devaient pas s'écouler, sans que M. de la Vieuville, renouvelant ses instances, obtint, cette fois, gain de cause au monastère de Caen: les objurgations du Vénérable n'avaient pas été sans contribuer puissamment à ce résultat.

(1). Nous ne voulons pas revenir ici sur cette question déjà traitée dans notre troisième volume, ch. XXV, pp. 493-500. On pourra lire, à ce sujet, Appendice, Note II, le récit des Annales de Notre-Dame-de-Charité.

CHAPITRE ONZIÈME.

Rennes: Fête et Office du Divin Cœur de Jésus.

(1 6 7 0).

Première fête solennelle et publique du Divin Cœur de Jésus. - Pourquoi, intentionnellement la première, cette fête n'a été établie par le P. Eudes qu'après celle du Saint Cœur de Marie. - Comment le P. Eudes y disposa progressivement les peuples. - La dévotion au Divin Cœur dans la Congrégation de Jésus et Marie.
- Office du Divin Cœur de Jésus: analyse et appréciation; conclusions.

La célébration de la fête du Divin Cœur de Jésus avait été fixée par M. de la Vieuville au 31 août. A cette date, le P. Eudes n'était plus à Rennes, mais ses Fils, gouvernés par le P. Blouët de Camilly, n'épargnèrent rien pour entrer dans ses intentions et répondre à son vœu le plus ardent: ils annoncèrent à l'avance cette solennité; ils déployèrent, pour la célébrer, toute la pompe que leur permirent les ressources et les dimensions de leur petite chapelle(1); et, les fidèles s'étant empressés d'accourir à leur invitation, le culte public du Sacré-Cœur se trouva, dès lors, établi dans la ville. L'Église de la terre joignait enfin l'hommage de ses adorations aux accents embrasés de l'Église du ciel; le grand désir du P. Eudes, disons mieux, l'aspiration de toute sa vie commençait de se réaliser: avec les années, ces chants de respect et d'amour retentiraient au loin, pour ne plus s'interrompre; les siècles rediraient à l'envi les merveilles et les bontés du Cœur de leur Roi et de leur

(1). « Elle fut célébrée pour la première fois avec une grande solennité au séminaire de Rennes, le 31 août 1670 », et il en fut de même l'année suivante.

P. MARTINE, T. II, Liv. VII, p. 270.

164 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Dieu; l'éclat de cette fête irait toujours grandissant; sa splendeur égalerait celle d'une des plus belles et des plus touchantes fêtes de l'Église: la fête du Très Saint-Sacrement (1). Heureuse la Bretagne d'avoir la première, dans sa capitale, fait écho à l'invitation du Vénérable, et mêlé sa voix aux voix de ses Fils, pour chanter le Cœur de Jésus!

C'est le lieu, ce nous semble, d'étudier l'Office composé par notre saint apôtre et de préciser l'objet du culte et de la fête dont il est l'instituteur. Mais, auparavant, retraçons sommairement les phases du travail d'élaboration qui en prépara et en amena l'établissement.

Et, tout d'abord, voir dans la dévotion au Cœur de Jésus comme un aboutissant, une conséquence, ou, si l'on préfère, un couronnement de la dévotion au Cœur de Marie, serait méconnaître les véritables intentions du P. Eudes et rabaisser son apostolat. C'était Jésus, le Souverain Prêtre, qui avait été le vrai fondateur de sa Société, et qui avait daigné lui-même en poser les bases; Marie ne s'était jointe à son Fils que pour orner et embellir l'édifice. Ce fut aussi vers Jésus et vers son Cœur sacré que notre Vénérable résolut, avant tout, d'orienter la piété de ses Fils, par motif de dignité autant que par reconnaissance. Tels furent sa volonté expresse et son plus vif désir.

Quesi, en fait, il commença par chanter et prêcher publiquement les grandeurs et les amabilités du Cœur de Marie, il obéit, en cela, à des raisons de convenance, qu'il expose dans sa lettre de 1672, et que nous transcrivons dès maintenant:

« La divine Providence a voulu », dit-il, « faire marcher la fête du Cœur de la Mère avant la fête du Cœur du Fils, pour préparer les voies

(1). Prédiction du P. Eudes, dont la tradition s'est fidèlement conservée parmi ses Fils et ses Filles.

POURQUOI L'ANTÉRIORITÉ, DE LA FÊTE DU CŒUR DE MARIE. 1 6 5 -

dans les cœurs des fidèles à la vénération de ce Cœur adorable, et pour les disposer à obtenir du ciel la grâce de cette seconde fête, par la grande dévotion avec laquelle ils ont célébré la première... C'est cette ardente dévotion des vrais enfants du Cœur de la Mère d'amour, qui l'a obligée d'obtenir de son Fils bien-aimé cette faveur très signalée qu'il fait à son Église de lui donner la fête de son Cœur royal. »

Le Vénérable aurait pu ajouter, ce semble, qu'avant de chanter, dans un office spécial, les excellences, les bontés, la gloire du Cœur de Jésus, il lui avait paru juste de s'y exercer à chanter les excellences, les bontés, la gloire du Cœur de Marie; car, si l'office du Cœur de Marie est d'une beauté incontestable, on ne saurait pourtant l'égaliser à l'office du Cœur de Jésus, de beaucoup supérieur.

Le Vénérable aurait pu ajouter encore que la prudence lui interdisait de suivre un autre ordre dans la propagation de ce double culte. Que prêchait-on, à cette époque, en maintes contrées de la France, et particulièrement dans les grandes villes, sinon un Dieu rigoureux et terrible, un Dieu inaccessible, disons le mot, un Dieu sans entrailles et sans cœur ? Présenter, en de telles conjonctures, immédiatement et sans essai préparatoire, aux adorations des hommes le Cœur de l'Homme-Dieu, embrasé d'amour, palpitant de tendresse pour leur misère, n'eût-ce pas été l'exposer à être rejeté outrageusement, et peut-être irrévocablement, de leur religion ?

Le P. Eudes ne voulut donc point le proposer aux peuples dès le principe; mais il les disposa progressivement à le recevoir et à le vénérer. En attendant, il lui fit rendre, dans l'intérieur de ses communautés, par ses Fils mieux instruits et mieux disposés, et par les ecclésiastiques qu'ils y formaient, des hommages distincts et de plus en plus nombreux. Ce sont là des faits qu'il est bon de rappeler, au risque de se répéter.

1 6 6 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Dès 1643, c'est au Saint Cœur de Jésus et de Marie qu'est dédié l'autel érigé par le P. Eudes dans l'église de Saint-Sauveur-le-Vicomte (1). En 1645, pourquoi fait-il approuver la salutation Ave, Cor, par deux docteurs en Sorbonne, sinon pour répandre, parmi le clergé et le peuple, la dévotion au Cœur de Jésus et au Cœur de Marie, dont, elle est la formule (2). Sans doute, il y unit, dans son culte, ces deux Cœurs, qui ne font qu'un moralement: il ne les regarde pas moins comme physiquement distincts, et il a bien soin de le noter dans les explications qu'il joint à cette prière (3). Or, comme Jésus y est naturellement nommé avant Marie, son Cœur est de même offert, avant celui de sa Mère, à la vénération et à l'amour du peuple chrétien.

D'autre part, dans l'Office de 1648, les leçons du deuxième nocturne sont en l'honneur du seul Cœur de Jésus, et il en est de même, dans les éditions de 1659 et de 1668, au deuxième et au troisième jour de l'octave du Cœur de Marie. Dans le même Office de 1648, plusieurs antiennes et plusieurs strophes des hymnes regardent uniquement ce Cœur adorable, si bien qu'on pourrait, à bon droit, l'intituler l'Office des Saints Cœurs de Jésus et de Marie. Même dans l'édition de 1652, non seulement le Cœur de Jésus se trouve, à plusieurs reprises, uni au Cœur de Marie dans les louanges du Vénérable, mais la doxologie des hymnes le supplie, au nom du Cœur de sa Mère, de vivre et régner dans notre cœur; mais la troisième strophe de l'hymne des Laudes s'adresse tout d'abord à lui: « Cœur très sacré de Jésus »; mais la cinquième

antienne des premières Vêpres invite à « célébrer avec joie les louanges du bienheureux Cœur de la Vierge Marie, afin que, par son intercession, nous

(1). Cf. T.II, ch.II, p. 41.

(2). Cf. Ibid., ch. XV, p. 323.

(3). Œuvres complètes, T. II p. 363.

DÉVOTION DES FILS DU P. EUDES AU CŒUR DE JÉSUS. 167 -

méritons d'être faits selon le Cœur de son Fils »; et cette antienne a été conservée dans la rédaction définitive, ainsi qu'en certains répons et versets, l'union morale des deux Cœurs.

Voilà pour l'extérieur. Passons maintenant à l'intérieur de la Congrégation de Jésus et Marie. Qu'y voyons-nous? La fête du Cœur de Jésus établie par le pieux fondateur, en même temps que la fête du Cœur de Marie, dans sa lettre du 23 octobre 1653 au P. Mannoury. « Il lui indiquait », nous dit le P. Martine, « deux fêtes qu'il fallait célébrer tous les ans en l'honneur des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie. » La lettre se trouvait dans les archives du séminaire de Caen, le P. Martine l'eut entre les mains, le doute n'est pas permis. Les Fils du Vénérable s'empressèrent d'obéir et de faire les deux fêtes aux dates marquées, avec cette différence que la fête du Cœur de Marie eut probablement, dès le début, son office propre, tandis que celle du Cœur de Jésus, dépourvue d'office, ne fut célébrée que par des prières et des pratiques pieuses relatives à ce divin Cœur. Ils en agirent à son égard, comme quelques dévots serviteurs de Marie en avaient agi à l'égard de son très saint Cœur, dans la fête privée qu'ils en célébraient le 1er juin, bien avant le P. Eudes (1).

Quesi donc, dans sa lettre du 29 juillet 1672, notre Vénérable s'exprime en ces termes: « Quoique nous n'ayons pas célébré une fête propre et particulière du Cœur adorable de Jésus (2) »; il faut nécessairement entendre cette déclaration d'une fête publique et solennelle, avec office et messe spécialement composés à cette fin, et avec concours de peuple.

En 1659, d'après le P. de Montigny, le P. Eudes entre-

(1). Voir là-dessus le P. PAUL DE BARRY, Le Ciel ouvert à Philalgie.

(2). Voir ch. XII.

168 LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

prit la composition de son Office du Divin Cœur de Jésus (1). Il est tout naturel de penser que, depuis lors, il en parla souvent à ses fils, qu'il leur en lut ou communiqua les passages les plus saillants, si même il ne leur en fit chanter les hymnes; et, à cette occasion, la piété de tous envers ce Cœur adorable prit des accroissements nouveaux.

Enfin, en 1668, avec l'apparition du Manuel de prières, ce Cœur sacré reçut désormais des enfants du Vénérable un culte spécial, soit chaque jour, soit le samedi de chaque semaine, soit suivant les mouvements de leur reconnaissance.

1o Chaque jour, il y est prescrit à chacun « de réciter en son particulier, à la fin de l'office, avant que de sortir du chœur », une oraison où l'on s'adresse directement au Sacré-Cœur: « O Clementissime Jesu... ego hanc actionem offero divino Cordi tuo emendandam atque perficiendam, etc... O très clément Jésus... j'offre cette action à votre divin Cœur pour la corriger et la parfaire, etc. »

2o Chaque semaine, le samedi, avant l'examen du midi, les litanies du saint Nom de Jésus sont

remplacées par les litanies du Cœur de Jésus, les premières qui eussent encore paru; et elles contiennent, on a pu le dire avec vérité, tout un traité de la dévotion au Sacré-Cœur; car elles définissent son objet, elles en montrent les excellences et les bontés, avec une clarté et une précision que ne dépassera pas le texte plus étendu de l'Office de 1670.

3o Là se trouve, pour la première fois, une hymne d'actions de grâces au Sacré-Cœur de Jésus et de Marie, hymne toute brûlante d'amour, dont l'un des derniers versets supplie le seul Cœur de Jésus: « O Cor Jesu, amoris et doloris impetu pro nobis in Cruce disruptum, tibi cor nostrum in igne tuo perpetuo immoletur; O Cœur de Jésus, pour nous
(1). Cf. T. III, ch. XIII, p. 210.

OFFICE DU DIVIN COEUR DE JÉSUS 169 -

rompu sur la Croix par l'impétuosité de l'amour et de la douleur, que notre cœur vous soit perpétuellement immolé dans vos feux! »

Voilà exposés aussi exactement que possible les progrès de la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, au dehors et au dedans de la Société du Vénérable, de 1643 à 1670. Voyons maintenant comment il la traduisit et la présenta aux fidèles dans son admirable Office, lorsqu'il eut obtenu d'en faire, à Rennes, la solennité publique; et, pour cela, analysons cet Office. Rien de plus propre à mettre en relief non seulement le mérite de cette composition, mais encore et surtout le véritable objet du culte et de la fête du Cœur de Jésus, tel que le conçut son fervent apôtre.

Peu d'offices, croyons-nous, s'ouvrent d'une manière aussi solennelle et aussi grandiose que celui-ci:

« Jésus dit en entrant dans le monde: Au commencement du livre il a été écrit de moi, que je fasse votre volonté: Mon Dieu, je l'ai voulu, et votre loi est au milieu de mon Cœur. »

Le premier mouvement du Cœur de Jésus est pour son Père; le second est pour les hommes, qu'il assure de son amour et de ses bienfaits, s'ils veulent se laisser posséder par lui. Ici nous traduisons de nouveau:

« Venez à moi, mes petits enfants, car c'est d'un amour éternel que je vous ai aimés: et voilà pourquoi je vous ai attirés vers mon Cœur, qui est la source de tous les biens. - J'aime ceux qui m'aiment, et mes délices sont d'être avec les enfants des hommes. - Mon Cœur est amour: celui qui demeure en l'amour, demeure en mon Cœur, et mon Cœur demeure en lui. »

A la majesté du début a succédé une exquise suavité; le ton se relève de nouveau avec des promesses de gloire:

« A Celui qui aura vaincu, je donnerai de s'asseoir avec moi sur mon trône; et j'écrirai sur lui mon nom, et il n'aura avec moi qu'un cœur pour l'éternité. »

170 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Le capitule peut s'appliquer à la fois au Cœur de Jésus et à l'âme et à la maison vouées à son honneur: le premier, demeure sainte, retient attachés sur lui les yeux et le Cœur de Dieu; sur les secondes, sanctifiées par sa présence, ses yeux et son Cœur sont fixés pour toujours.

L'hymne est admirable d'élan, d'ardeur, de piété, de mouvement; il faudrait la lire dans le texte plutôt que dans une pâle traduction.

« Jésus, du Père et de la Vierge Coeur unique, que tous chantent les louanges de votre admirable Coeur. - O Coeur, tout d'amour pour Dieu, Cœur enflammé d'amour pour le Père, brillant d'amour pour la Vierge, blessé d'amour pour nous! L'épouse, blessée au coeur, te blesse d'une nouvelle blessure; une mort impie te fend, une lance cruelle te transperce. - Salut, Victime de douleurs, Centre de la Croix, Roi des martyrs, ô fais que la Croix soit notre gloire, notre amour, notre couronne, notre joie! - O Cœur blessé d'amour, blesse d'amour nos coeurs! Nectar de vie pour les habitants des cieux, enivre-nous de ton amour! - Tu es l'Hostie d'amour, le Salut des mortels, la Grâce ouverte à tous, et l'universelle Rédemption. - Venez, peuples, accourez au Coeur si doux de votre Père;- il vous aime tous, confiance! C'est un incendie d'amour. - Voici qu'à mes yeux s'ouvre la Fournaise embrasée de l'amour: je veux me livrer à ses flammes; que la mort me dévore dans ses feux! - Amour, Père de clémence, Amour, Rédempteur du monde, Amour, Dieu, Source de la grâce, régné dans tous les siècles. »

Le verset est tout ensemble un cri d'étonnement mêlé d'amour et un chant d'actions de grâces:

Ainsi Jésus nous a aimés au point de nous donner son Cœur: rendons-lui grâces pour son inénarrable don. »

L'antienne du Magnificat invite à la joie Marie, Mère du Rédempteur, qui a blessé et ravi le Cœur de Jésus, et dont Jésus est devenu le Cœur; Marie, qui nous l'a donné lui-même, afin que nous n'ayons plus qu'un coeur avec elle et avec lui.

L'oraison invoque le Père des miséricordes et le Dieu de

L'OFFICE DU DIVIN CŒUR DE JÉSUS. 171 -

toute consolation, qui, dans l'excessive charité dont il nous aime, nous a donné, par une ineffable bonté, le Coeur de son très cher Fils, et cela, afin que n'ayant avec Jésus qu'un cœur, nous l'aimions parfaitement; puis elle lui demande de consommer l'union de nos coeurs entre eux et avec le Coeur de Jésus, de sorte que tout en nous se fasse dans sa charité, et que, par son moyen, soient remplis les justes désirs de notre coeur.

Se peut-il un office plus beau, d'une plus grande richesse de conception, d'une flamme plus ardente? Et quelle plume en pourrait exprimer et faire valoir les merveilleux détails? Mais poursuivons, nous ne sommes qu'au portique du splendide monument élevé par le génie du P. Eudes à la gloire du Coeur sacré de son divin Maître.

Aux Matines, l'invitatoire nous appelle à adorer ce Cœur très aimant, qui est notre amour et notre vie, et l'hymne après avoir exalté ses grandeurs et ses tendresses, traduit les brûlants désirs de ses dévots serviteurs.

« Verbe fait chair, Roi des cœurs, que par toute langue soient chantées les plus grandes des merveilles, les merveilles de votre Cœur! - Salut, Coeur unique du Père et du Fils, Origine de l'Esprit-Saint, Lien de la terre et du ciel. - Quels grands mystères tu renfermes, immense Trésor des cieux, Arche royale de l'amour, Sanctuaire de l'Église! - O notre Partage, notre Espérance et notre Joie, la Gloire de notre Société, notre Coeur, notre Vie, notre Loi, notre Oracle, notre Origine et notre Fin, notre Tout! - Qu'elle est admirable la Grâce de Jésus! Il nous aime de tout son Cœur: pour que nous payions notre dette,

il nous a livré son Cœur! - 0 quelle libéralité! Jésus donne à Marie, et Marie donne à Jésus ce Cœur que l'un et l'autre donnent à qui le veut! - 0 je te veux, Cœur de flamme, viens brûler mon âme à jamais de tes feux! Source de grâce, sur tout l'univers épanche-toi 0 mon Cœur, Cœur unique, Vertu, Salut, Confiance, Trésor, Soleil et Jubilation, pour moi tout est en toi. - Amour, Père de clémence, etc. »

Au premier nocturne, la première antienne nous pré-

1 7 2 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

sente le Christ Jésus s'élançant du sein de son Père pour parcourir sa voie, soleil resplendissant, qui atteint tout par la chaleur de son amour. Et combien le psaume Cœli enarrant gloriam Dei amplifie encore cette magnifique pensée!

Jésus a quitté le ciel et la gloire de son Père pour venir jusqu'à nous: la deuxième antienne, empruntée au psaume Exaudiat te Dominus qui l'accompagne, demande que son Père se souvienne de son sacrifice et qu'il remplisse les désirs de son Cœur. Or, ces désirs, la troisième antienne les énonce: c'est d'être notre victime et notre nourriture; et le psaume suivant Domine, in virtute tua laetabitur Rex, nous apprend, après elle, qu'ils sont pleinement réalisés.

Et que dire des leçons? La première, tirée d'Ézéchiël, rappelle la promesse de régénération faite à Israël par le don d'un Cœur et d'un Esprit nouveaux; les deux autres, extraites du Cantique des Cantiques, célèbrent l'ineffable charité de Jésus, de ce Jésus qui regarde le jour de sa Passion comme le jour de la joie de son Cœur, et invite ses amis au festin et aux ivresses de l'amour? Et quel charme dans les répons, quelles flammes surtout, quelle piété, soit que, dans un dialogue touchant, le Père choisisse son Fils Jésus pour être l'homme de ses volontés, et que Jésus se déclare prêt à les accomplir. soit que, revenant sur les promesses de la première leçon, l'auteur y affirme leur pleine réalisation en nous, fils de Dieu et membres du Christ, et, à ce double titre, n'ayant avec eux qu'un Esprit et qu'un Cœur; soit que nous bénissions le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation du don qu'il nous a fait en la personne de Jésus, afin que, par son Cœur uni au nôtre, nous puissions payer de retour ses bontés.

Au deuxième nocturne, les trois antiennes, composées avec des paroles ou des versets du psaume que chacune

L'OFFICE DU DIVIN CŒUR DE JÉSUS. 1 7 3 -

précède(1), l'expriment la confiance de l'âme fidèle en la protection du Cœur de Jésus, ou la parfaite soumission de ce divin Cœur aux ordres de Dieu et sa joie de les exécuter: évidente allusion aux souffrances de la Passion, particulièrement aux tortures de ce même adorable Cœur, dont saint Bernard va nous entretenir dans les deux premières leçons, avant de nous engager à nous approcher de lui, et de nous en dépeindre, dans la troisième, les charmes et les délices. - Mais en échange de son sanglant sacrifice, Jésus a reçu de son Père la possession de toutes choses, et il désire nous en faire part, à la condition que nous lui donnions nos cœurs. Son Cœur est l'autel des holocaustes, il veut que nous les immolions dans ses feux; son Cœur est une fournaise d'amour, il veut que nous les y plongions, pour être consumés des flammes de l'éternelle charité. Telle est la matière de la première partie des répons; dans la seconde, le chrétien remet son cœur à Jésus, en le priant de rompre ses liens, et il s'estime heureux d'être abîmé dans le Cœur sacré du Sauveur, ce divin brasier des âmes.

Au troisième nocturne, c'est l'union intime avec le Cœur de Jésus, source de perfection et de sainteté, que nous recommandent les deux premières antiennes et leurs psaumes (2). Mais être uni à

Jésus, ce n'est pas seulement l'être à ses douceurs et à ses joies, c'est l'être encore à ses amertumes et à ses tristesses; aussi la dernière antienne et le dernier psaume nous remettent-ils en mémoire cette importante vérité. Le verset, qui, précédemment, affirmait l'amour du Cœur de Jésus, résume cette fois toutes ces pensées dans le cri de Vive le Cœur de Jésus, roi, des cœurs, et le souhait qu'il règne à jamais sur tous.

(1). Dominus, illuminatio mea et salus mea.- Expectans expectavi Dominum. Miserere mei, Deus, miserere mei.

(2). Exaudi, Deus orationem meam, - Quam bonus Israël Deus!

174 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Les leçons commentent ce texte de saint Jean: « Comme mon Père m' a aimé, moi aussi je vous ai aimés: demeurez dans mon amour.» Nous y apprenons de la bouche de saint Chrysostome qu'il n'y a point d'amour de Dieu, sans observation de ses commandements; que l'amour du Père n'épargne point au Fils et à ses disciples les épreuves et les séparations; que la pleine joie consiste à ne pas s'éloigner de Jésus, mais à le suivre en tout et partout; enfin, que Jésus nous a prouvé son amour par la communication, des secrets divins, les prévenances de sa charité, l'immensité de ses souffrances, la perpétuité de sa présence et de son secours.

Les antennes de Laudes, émouvante énumération des incompréhensibles bontés de Jésus pour nous, préparent admirablement l'hymne débordante de lyrisme qui les suit. Fils de Dieu, pour notre amour, il sort du sein de son Père, il se fait petit enfant dans le sein de sa Mère, il vit sur la terre avec les hommes, il endure la mort la plus cruelle, et, mourant, son Cœur se rompt par l'impétuosité de l'amour et de la douleur! O excès de charité! Sa chair, il nous la donne en nourriture; son sang, il nous le donne en breuvage, en rançon, en bain salutaire; lui-même, il se donne pour être notre Père, notre Époux, notre Vie, notre Cœur, notre éternelle Récompense! Est-ce tout ? Non, voici le disciple bien-aimé, qui en reposant sur le Cœur de son Maître, y boit les flots d'amour qu'il répand en notre faveur dans son Évangile.

Devant tant d'ineffable charité, la grande âme du Vénérable ne peut se contenir; elle éclate en transports d'allégresse et de reconnaissance, en effusions de tendresse, en supplications ardentes:

« Y a-t-il Cœur plus aimant que le Cœur du Roi des cœurs, à qui l'on,

OFFICE ET MESSE DU DIVIN CŒUR DE JÉSUS. 175 -

puisse rendre hommage ? Est-il rien de plus cher au Cœur du Père de la grâce que le Cœur de son Fils ? - Salut, Cœur, Trésor, Ciel, Palais et Gloire de Dieu, Amour de la Vierge-Mère, Amour triomphant en tout lieu.

O Bien-Aimé, souvenez-vous de l'ardent amour qui pour moi vous a fait quitter le sein de Votre Père et naître au sein d'une Vierge. - Loin de moi les songes du monde! Que mon Amour, mon unique Roi, seul me soit tout. c'est Jésus que je veux, et rien de plus. - O suprême charité de Jésus, abaissez votre regard bienveillant sur nos âmes, que le serpent infernal avait conquises et que vous avez rachetées de votre sang.- Hélas! que de blessures votre Cœur a souffertes pour les humains! Ah! qu'elles ne soient pas inutiles aux pécheurs, ces grandes largesses de votre Cœur sacré! - O Aimable ravisseur des cœurs, c'est par votre Cœur que nous vous en supplions, ravissez à vous nos cœurs, ô Créateur du monde! - O Cœur, Père des vivants, fais-nous vivre d'amour; en ton sein fais-nous pour toi mourir d'amour! etc. »

Le verset et l'antienne du Benedictus réunissent, dans un même hommage et une même louange, les

Cœurs si aimants de Jésus et de Marie, tous deux source vive de bénédiction, fournaise d'amour, trône de la divine Volonté, sanctuaire de la Divinité.

Dans la Messe, magnifique et si brûlante explosion d'amour qu'on a pu l'appeler la Messe de feu, nous signalerons l'Évangile, où Notre-Seigneur expose lui-même toute l'économie de l'amour, et l'Épître, qui proclame la substitution du Christianisme et de la loi de charité au Judaïsme et à la loi de crainte. Peut-être même y pourrait-on voir une allusion à cette prophétie de saint Jean à sainte Gertrude: « Je réserve aux derniers temps à parler de ces délices ineffables, dont je me suis senti rempli, lorsque je reposais sur le sein de Jésus-Christ, afin que la langueur de l'Église qui vieillit soit excitée et réveillée par la nouveauté de ces douceurs incomparables. » Peut-être aussi le Vénérable a-t-il pensé au déluge d'amour, dont avait parlé la sœur Marie des Vallées et que Dieu réservait

LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES. 176 -

pour réchauffer l'univers Nous nous arrêterons plus spécialement sur la prose *Gaudeamus*, qui, comme la prose *Laetabunda*, a mérité d'être introduite dans un certain nombre de Propres.

Cette prose nous semble avoir été composée sur le modèle de celle du Saint-Sacrement *Lauda, Sion, Salvatorem*. Dans l'une comme dans l'autre, quatre strophes - formées chacune d'un groupe de six vers, dont quatre de huit syllabes à rimes plates, et les deux autres, le troisième et le sixième, de sept syllabes et de même rime - présentent l'objet de la fête et invitent à le chanter. La troisième strophe, dans les deux compositions, débute même par ces mots - *Sit laus plena!* Mais, chez saint Thomas, le ton est plus calme, on sent la prédominance d'une raison, qui n'étouffe pourtant ni la joie ni la piété; chez le P. Eudes, c'est l'exaltation même du sentiment dans tout ce qu'il a de plus vif, sans cesser de s'allier aux plus hautes lumières sur le Cœur de Jésus; disons plus, c'est dans ces lumières qu'il puise sa vigueur et sa flamme. Écoutons plutôt:

« Joie et allégresse pour chanter les divines prérogatives du Cœur de Jésus! Voici le jour vénérable, où nous rendons hommage au Cœur adorable du Père. - Que tous les cœurs aiment le Cœur aimable du Sauveur, Fontaine de miel et d'amour! Que toutes les langues chantent le Cœur sacré du Roi du ciel, Cœur et Vie de la Loi nouvelle! - Pleine, immense, immortelle soit notre louange, et tout embrasée des ardeurs de l'amour! Que le monde entier chante ce Cœur et le loue, et que toutes les puissances de l'âme et du corps l'honorent et l'aiment! - Que bouches, mains, sentiments, vigueur, foi vive, pur amour, célèbrent tour à tour le Divin Cœur! Qu'embrasés de flammes saintes, cœurs, voix et oeuvres fassent connaître ce Cœur tout d'amour! »

Le P. Eudes expose ensuite les excellences du Cœur de Jésus, comme saint Thomas fait les merveilles de l'Eucharistie. Seulement il n'y emploie que quatre strophes et demie, tandis que l'Ange de l'École en consacre sept à

OFFICE DU DIVIN CŒUR DE JÉSUS. 177 -

cette exposition. De ces strophes, trois chez lui, cinq chez le grand docteur, sont de même genre que les précédentes; les autres ajoutent à chacune de leurs parties un troisième vers de huit syllabes, et prennent ainsi une allure plus solennelle. Pas n'est besoin de noter que, chez l'un, on sent davantage le maître scolastique, chez l'autre, un cœur toujours embrasé des flammes de l'amour. On dirait une extase du Vénérable devant les grandeurs ineffables et les beautés du Cœur de Jésus!

« Cœur admirable du Rédempteur, unissant la terre au ciel, Miroir d'unité rétablie, digne Siège de

la Trinité, Plénitude de la Divinité, Miracle d'amour. - Évangile d'amour, Incendie du cœur pur, immense Gloire de Dieu, Nectar céleste qui vivifie, Manne du cœur qui édifie, Amour et Joie. - Abri sacré des clercs, Roi des cœurs plein de bonté, régis nos cœurs. Source d'éternelle tendresse, Fournaise ardente de charité, dévore nos cœurs, dans tes feux. - Palais d'or de l'amour, Tour enflammée des amants, Loi de feu de notre Société, Source éternelle de grâce, Cœur, Trésor de sainteté, Abîme d'humilité, Trône de la volonté de Dieu, et Centre de clémence. - Paradis des bienheureux, Consolateur des affligés, Paix et Salut des pécheurs, Cœur qui est tout pour tous! »

Une strophe et demie dans le P. Eudes, deux strophes dans le docteur angélique terminent l'exposé dogmatique par une ardente prière, ces deux strophes, comme l'avant-dernière de notre saint apôtre, étant composées de dix vers de huit syllabes, avec rime du cinquième et du dixième; rien n'exprime mieux l'attachement de l'âme à son divin objet.

« 0 Jésus, qui ravissez les âmes, et les enflamez d'amour, que votre Cœur attire à lui tous nos esprits et nos cœurs! - 0 Cœur, souveraine Bénignité, immense Libéralité, Charité incomprise, vraie Félicité du cœur, sois notre Cœur, nous t'en conjurons. Faites, ô Jésus, que nous brûlions de l'ardente Charité de votre Cœur, que nous soyons animés de votre divine Tendresse, et que, par nos saintes moeurs, nous reproduisons votre infinie Sainteté. »

178 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

A la différence de saint Thomas, le P. Eudes conclut sa prose par un hommage à la Sainte Trinité, en vers de sept syllabes, rimant deux à deux, d'un mouvement grandiose et superbe.

« 0 bienheureuse Trinité, Charité du Cœur de Jésus, que, pour votre immense Clémence, immenses soient nos actions de grâces, qu'éternelle soit votre gloire, et que tout dise Amen! Alleluia! »

Ne parlons des Petites-Heures que pour mémoire; elles répètent des idées et des sentiments précédemment énoncés. A noter cependant le capitule de Sexte, où le Cœur aimant de Jésus nous est présenté comme toujours sacrifié et crucifié de nouveau par une Passion sans cesse renaissante.

« En qualité de père nourricier d'Ephraïm, je les portais dans mes bras, et ils n'ont pas su comprendre que je prenais soin d'eux, que je voulais les guérir. Je les attirerai à moi avec des cordes humaines. »

Voilà bien l'amour de Jésus et l'ingratitude des hommes admirablement décrits. Il comble de ses bontés, il entoure d'une providence maternelle les hommes qui l'ignorent, qui l'oublient et l'offensent; et, pour triompher de leur cœur, il redoublera les effets de sa charité.

Les antiennes des secondes Vêpres chantent à nouveau l'amour du Divin Cœur. La première remonte à sa source, Dieu le Père, « qui, dans ce Cœur, a établi le trône élevé de sa dilection et de sa gloire. » La deuxième en remémore la grande manifestation: « Il nous a aimés, quand nous étions ses ennemis; il a lavé nos péchés dans son sang! » Dans les trois suivantes, c'est Jésus lui-même qui prend la parole, soit pour nous donner confiance, en nous assurant de la force inlassable de son amour; soit pour supplier son Père de nous réunir à lui, afin que nous n'ayons plus qu'un cœur entre nous et avec son Cœur; soit pour nous demander de tout faire en sa charité.

L'hymne finale débute par une contemplation majestueuse, puis se change bientôt en un chant de flamme et d'amour, où, devant les grandeurs et les tendresses du Sacré-Cœur, l'âme du Vénérable, l'âme du fidèle, profondément émue, se livre à lui pour être consumée dans ses feux. Par son éclat, par son mouvement, elle clôt admirablement cette fête d'allégresse et de transports; et de même en est-il du verset, qui réunit une dernière fois « les Cœurs de Jésus et de Marie dans une même louange et une même bénédiction; de même aussi de l'antienne du Magnificat, qui célèbre le don de son Cœur fait par Jésus à sa Mère, « afin qu'unie à lui de cœur, elle coopérât au salut du monde, et méritât de devenir la digne Mère du Sauveur. »

Mais gardons-nous d'omettre l'hymne finale, si faible qu'en puisse être une traduction.

« Nous fêtons le Cœur de Jésus enflammé d'amour; nous célébrons, joyeux, les dons immenses de sa bonté. - Salut, Prêtre des Cœurs, salut, Victime égale à Dieu, Temple vraiment digne de la Divinité, et Autel très saint. - Autel tout de flammes, toujours préparé pour des victimes, prends tous nos cœurs pour les immoler dans tes célestes flammes. - O fournaise immense des cieus, qui nous offres des joies éternelles, allume aux cœurs des mortels de célestes flammes. - Voici qu'elle s'ouvre, apportez à ces feux sacrés, apportez des cœurs; cette fournaise aimable se nourrit de cœurs. - Voici nos cœurs: que les feux de cette fournaise admirable les consomment! Que la flamme de ce Cœur tout aimable dévore la terre et le ciel! - Ah! d'un si grand Cœur que tous chantent les mystères, et que, prosternés, d'un cœur si digne de louanges ils révèrent les grandeurs. - O Christ, Fournaise des cœurs, plonge-nous dans tes flammes, nous t'en supplions! Amour, dévorant qui t'aime, fais-nous martyrs d'amour, etc. »

Nous en avons assez dit sur la beauté de la forme, qui, dans cet office, égale la beauté de la pensée. La pensée, le P. Eudes la tire le plus souvent des saintes Lettres, d'autres fois de son inspiration, toujours solide et théologique,

180 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

toujours profonde et suggestive. La forme, il l'a ciselée avec un soin jaloux, si jaloux même que - tel l'artiste, sculpteur ou statuaire, qui ne dévoile aux regards l'œuvre de son ciseau qu'à l'heure de l'inauguration - il n'a produit son ouvrage en public qu'entièrement achevé, sans qu'on puisse., comme dans l'Office du Cœur de Marie, en étudier les retouches successives, en suivre le perfectionnement. Il a voulu faire un chef-d'œuvre, et il l'a fait. Qu'on lise, qu'on étudie Office ou Messe, dont notre plume n'a pu rendre la magnificence, et l'on n'aura pas d'autre avis. On admirera, on s'exaltera, on s'enflammera à la vue, à la contemplation de tant de choses sublimes, ainsi qu'au contact du Cœur du P. Eudes, tour à tour bénissant, louant, glorifiant, tressaillant de bonheur, attendri et suppliant; on redira passionnément ces antiennes, ces répons, ces leçons, si heureusement trouvés, si merveilleusement choisis, s'échappant, comme autant de jets de flammes, tantôt du Cœur adorable de Jésus-Christ, tantôt de l'âme qui chante son amour, ses grandeurs, ses charmes; on redira surtout ces belles hymnes, en quaternaires iambiques toujours réguliers, bien rythmés, pleins et sonores, où le perpétuel croisement des rimes charme harmonieusement l'oreille, en même temps que la richesse de l'image, la profondeur et la beauté de l'idée, l'énergie du sentiment ravissent l'intelligence et transportent le cœur.

De cette étude, qui nous a permis d'admirer la grande âme du Vénérable, avec les hautes conceptions de sa foi et de sa piété et son talent d'hymnographe, tirons brièvement les conclusions suivantes:

1o La fête du Divin Cœur de Jésus est une fête absolument distincte de la fête du Très Saint Cœur de

Marie: on ne peut les confondre.

2o Le P. Eudes y vénère, et le, Cœur de chair de Jésus

CONCLUSIONS- 1 8 1 -

et son Cœur spirituel, plus spécialement son amour, amour incréé et amour créé: le premier, s'identifiant avec l'essence divine; le second, procédant de la volonté humaine.

3o Il y vénère aussi les souffrances et les douleurs de Jésus, et pendant sa passion, et à travers les siècles.

4o Ne pourrait-on même pas dire, à bien regarder certaine antienne des Laudes, qu'il y vénère aussi sa vie eucharistique ?

Mais, sur tout cela, nous reviendrons plus longuement au chapitre vingt-deuxième, à propos du Cœur Admirable de la Mère de Dieu.

CHAPITRE DOUZIÈME.

Le P. Eudes et l'Approbation de l'Office du Divin Cœur de Jésus (1) (1670-1671).

Approbation des docteurs Le Goux, de Blanger, Trousseville: La Dévotion au Cœur adorable de Jésus.
- Approbation de M. de Loménie de Brienne: deux observations. - Approbations de M. de Maupas du Tour, de MM. de Harlay de Champvallon et de Nesmond. - Un article du Testament du P. Eudes: raison de son zèle pour les Saints Cœurs. - Mort des PP. Cavalier, Dufrene, Durand, Biard, de Béthon.

Encouragé par l'approbation de M. de la Vieuville (2), le P. Eudes ne se relâcha point de son zèle pour propager, avec son office, le culte et la fête du divin Cœur de Jésus.

Malgré ses travaux apostoliques, malgré les importantes affaires qu'il avait entre les mains et qui réclamaient impérieusement son temps et ses soins, il avait composé, cette même année 1670, un opuscule intitulé: Dévotion au Cœur adorable de Jésus. Cet opuscule comprenait, sans doute, l'office du Sacré-Cœur, avec un discours préliminaire pour exposer les excellences et les pratiques de cette dévotion; nous l'inférons, car nous ne le possédons plus, de ce que le P. Eudes avait fait dans son livre sur la Dévotion au Très Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge Marie.

(1). Cf. R. P. LE DORÉ, Les Sacrés-Cœurs et le Vénérable Jean Eudes, T. 1. ch. XII, pp. 210-214. Les originaux des approbations, confiés à M. l'abbé Lamoureux, prêtre du diocèse de Bayeux, par M. Hébert, curé de Saint-Gilles de Caen, ont été réunis aux archives de l'évêché de Bayeux.

(2). Outre l'approbation donnée dans les lettres d'institution du 1er avril, M. de la Vieuville en donna une spéciale, le 20 avril 1670.

184- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Avant de le publier, il le soumit à l'appréciation de plusieurs docteurs, MM. Le Goux, de Blanger, Trousseville, qui en dressèrent l'approbation suivante:

« Nous soussignés, docteurs en la faculté de Théologie de Paris, nous attestons avoir lu avec soin le livre intitulé: La Dévotion au Cœur adorable de Jésus, œuvre du Rév. P. Jean Eudes, à la fin duquel, après l'office du jour et de l'octave, est ajoutée la messe du même Cœur. Non seulement nous n'y trouvons rien qui ne soit parfaitement d'accord avec la Foi, mais encore nous devons attester que les parties qui sont de l'auteur sont d'une composition non moins élégante que pieuse, et que celles qui sont tirées de la sainte Écriture ou des Pères sont choisies avec tant de convenance, et transcrites avec tant de fidélité, qu'on ne peut appeler nouvelle et indigne de son objet cette dévotion au Cœur adorable de Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

Cette approbation était datée du 27 juillet; deux jours après, le 29, M. de Loménie de Brienne, évêque de Coutances, en donna une autre relative et à l'office du Cœur de Jésus et à tous les offices contenus dans le Propre de la Congrégation de Jésus et Marie. Comme elle rappelle, avec les titres du divin Cœur à notre vénération, les instances du Vénérable et de ses Fils en faveur du culte nouveau et les services signalés qu'ils rendaient dans le diocèse, il convient, croyons-nous, de la reproduire en entier:

« Charles-François de Loménie de Brienne, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique, Évêque de Coutances, à tous les fidèles de notre diocèse, salut et bénédiction.

« Le Cœur adorable de notre Rédempteur étant le premier objet de la dilection et complaisance du Père des miséricordes, et étant réciproquement tout embrasé du saint amour vers ce Dieu de consolation, comme aussi étant tout enflammé de charité vers nous, tout brûlant du zèle de notre salut, tout plein de miséricorde vers les pécheurs, tout rempli de compassion vers les misérables, et le principe de toutes les gloires et félicités du Ciel, et de toutes les grâces et bénédictions de la terre, et une source inépuisable de toutes sortes de faveurs pour

APPROBATION DE M. DE LOMÉNIE. 185 -

ceux qui l'honorent, tous les chrétiens doivent s'efforcer de lui rendre toutes les vénération et adorations possibles.

C'est pourquoi, ayant vu l'Office qui a été dressé en l'honneur de ce Divin Cœur. et recueilli des divines Écritures et des saints Pères, et ayant été humblement supplié par le P. Jean Eudes et par les autres Prêtres et Clercs de notre séminaire, établi en cette ville de Coutances, lui donner notre approbation et leur permettre de s'en servir pour célébrer la fête de cet aimable Cœur, le vingtième d'octobre, avec octave, comme aussi de faire le même Office double majeur le premier jeudi de chaque mois non occupé d'un office de neuf leçons, hors l'Avent et le Carême: Nous, désirant de satisfaire à la piété des dits Prêtres et Clercs et de leur donner des marques de la satisfaction que nous avons des fruits qu'ils produisent depuis beaucoup d'années dans notre dit diocèse, par le travail des missions et par les exercices du séminaire; et ayant vu les approbations et permissions qui leur ont été données par nos Prédécesseurs et par plusieurs autres très illustres Prélats au regard de l'Office et de la fête du Très Saint Cœur de la Mère de Dieu, qui reçoit toute sa sainteté de la gloire du Cœur admirable de son Fils, et ayant égard aussi que le dit P. Jean Eudes et les dits Prêtres ont dédié et consacré leur Congrégation au très digne Cœur du Fils et de la Mère, qui en est le premier et principal patron, avons approuvé et approuvons le dit Office avec la Messe propre, et avons permis et permettons aux dits Prêtres de s'en servir pour célébrer la dite fête tous les ans, le vingtième d'octobre avec octave, et de faire le même Office double majeur le premier jeudi de chaque mois non occupé d'un office de neuf leçons, hors l'Avent et le Carême, avec la continuation en la même manière de l'Office et de la Messe du Sacré-Cœur de la Sainte-Vierge et des autres offices et messes qui sont dans le Propre de leur dite Congrégation; Permettons aussi à tous les ecclésiastiques qui se trouveront dans le séminaire d'en faire de même, pendant qu'ils y seront.

En foi de quoi, Nous avons signé ces présentes de notre main et à icelles fait apposer le scel de nos armes, et fait contresigner par notre secrétaire ordinaire, le vingtième jour du mois de juillet, l'an mil six cent soixante et dix.

CHARLES-FRANÇOIS, Évêque de Coutances.

Par le mandement de Mgr l'illustrissime et Révérendissime Évêque de Coutances,

« CROQUET. »

186- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Deux remarques au sujet de cette approbation

Voici la première. La fête du Divin Cœur y est transférée du 31 août, date fixée par M. de la Vieuville, au 20 octobre, date à laquelle on la célèbre encore aujourd'hui.

Voici la seconde. M. de Loménie restreint au séminaire de Coutances l'usage de l'office et la célébration de la fête du Cœur de Marie, concédés par M. Auvry à tout le diocèse, comme avaient fait MM. de Ragny, Le Gras, Noël du Perron, pour les diocèses d'Autun, de Soissons, d'Évreux. M. de Loménie était un

prélat austère, passionné de régularité. Or, on lui proposait cette fête, comme celle du Divin Cœur, jointe à un Propre qui ne concernait aucunement son Église. En accordant l'usage de ce Propre, tant aux prêtres et clercs de la Congrégation de Jésus et Marie, qu'aux prêtres et clercs qui habitaient sous leur toit, il faisait au P. Eudes et à ses confrères une faveur qu'ils durent justement apprécier. En compensation, il jugea bon de mettre toutes les fêtes renfermées dans ce Propre sur le même pied, et l'on ne voit pas que les intéressés aient réclamé jamais. Vraisemblablement, ils se contentèrent désormais d'établir la fête du très saint Cœur, avec l'autorisation chaque fois renouvelée de M. de Loménie - ce qui n'était point pour déplaire à ce prélat autoritaire - dans les paroisses où, à la suite de leurs missions, ils érigèrent des confréries en l'honneur du Cœur de Marie, et, de même en fut-il, probablement, pour le Cœur de Jésus.

Deux mois plus tard, le 8 octobre, M. de Maupas du Tour, évêque d'Évreux, s'empressa d'accorder de semblables permissions, y ajoutant même celle « de faire mémoire du Saint Cœur de Jésus, à Laudes et à Vêpres, aux jours dans lesquels on fait les mémoires communes. » Il appuyait sa décision sur ce que « le Cœur adorable de Notre-Seigneur

APPROBATION DE M. DE MAUPAS. 187 -

était une fournaise d'amour vers son Père et de charité vers nous, et une source d'une infinité de grâces et de faveurs au regard de tout le genre humain, tous les hommes, spécialement tous les chrétiens, ont des obligations infinies de l'honorer, louer et glorifier en toutes les manières. » Après un pareil langage, tenu déjà par M. de Loménie, on s'attendrait à ce que le prélat autorisât la fête du Cœur de Jésus pour son diocèse: sa piété est si connue, ainsi que son vif désir de se rendre agréable au P. Eudes, son confident et son ami. Il ne le fait pourtant point. Peut-être le Vénérable n'osa-t-il pas l'en solliciter, parce que, à Évreux comme à Coutances, il fallait compter avec les Jansénistes, on l'avait bien vu pour la fête du Cœur de Marie: puis l'heure de Dieu n'était pas arrivée.

M. de Maupas terminait en attestant, après M. de Loménie, que « l'Office et la Messe dressés par le R. P. Eudes en l'honneur de ce très aimable Cœur sont recueillis et composés des divines Écritures et des écrits des saints Pères, et conformes à la foi et à la piété de la sainte Église catholique, apostolique et romaine. » Attestation, qui, comme celle des docteurs Le Goux, de Blanger et Trousseville, corrobore ce que nous avons nous-même affirmé de ce bel ouvrage du Vénérable.

Le 3 février 1671, M. de Champvallon, archevêque de Rouen, et, le 16 mars de la même année, M. de Nesmond, évêque de Bayeux, approuvèrent également, à Paris, la fête, l'office et la messe du Divin Cœur de Jésus. Le P. Eudes profitait de toutes les rencontres pour conquérir, à sa chère dévotion, des apôtres et des approbateurs. C'est ainsi encore qu'il obtint, le 24 septembre 1671, l'approbation de M. Matignon, évêque de Lisieux, et, en 1672, celle de M. Abelly, évêque démissionnaire de Rodez. De

188- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

celle-ci, nous n'avons pas le texte: de celle-là, nous ne disons rien, puisqu'elle ne fait que reproduire celle de M. de Loménie. Les deux autres étant conçues dans les mêmes termes, nous n'en citerons qu'une, celle de M. de Champvallon.

« François, par la permission divine, archevêque de Rouen, primat de Normandie, sur la requête à Nous présentée par M. Jean Eudes et les prêtres de la Congrégation de notre séminaire de Rouen, tendant à ce qu'il Nous plût de donner notre approbation à l'Office et à la Messe dressés à l'honneur du Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et d'en vouloir autoriser l'usage dans notre dit séminaire aux jours ci-dessous marqués, ainsi qu'il est pratiqué dans plusieurs diocèses de notre province: ayant égard à la

requête, et étant informé du grand fruit qu'apporte dans notre diocèse l'institution de la Congrégation des dits Prêtres dont les soins tendent sans cesse à l'augmentation de la piété et du culte divin; après avoir fait examiner par les docteurs en théologie les dits Office et Messe auxquels ils n'ont rien trouvé que de pieux et de canonique: à ces causes Nous les avons approuvés et approuvons par ces présentes, permettons aux dits Prêtres et clercs de notre séminaire, et aux autres ecclésiastiques qui s'y trouveront, des'en servir le vingtième d'octobre, avec octave, et de faire le même Office double majeur le premier jeudi de chaque mois non occupé d'un office de neuf leçons, et d'en faire les mémoires aux temps que l'Église fait les mémoires communes; leur permettons aussi l'usage des autres offices, prières et exercices qu'ils font dans les autres séminaires de la dite Congrégation (1).»

« Donné à Paris, ce troisième février mil huit cent soixante-onze.

“ FRANÇOIS, archevêque de Rouen.

« Par Monseigneur,

“ MORANGE. »

On le voit, le zèle du Vénérable pour l'extension de la dévotion au Cœur de Jésus égalait, si même il ne dépassait celui qu'il avait déployé pour répandre la dévotion au Cœur (1). Toujours la même préoccupation, chez le prélat, de maintenir le séminaire de Rouen en parfaite conformité d'usages et de coutumes avec les autres séminaires de la Congrégation.

UN ARTICLE DU TESTAMENT DU P. EUDES. 189 -

de Marie. Ou plutôt, il dépensait la même ardeur à les propager ensemble, car il ne les séparait jamais l'un de l'autre, nous nous plaisons à le redire, et telle est la caractéristique de la dévotion aux Saints Cœurs dans sa Société. Pendant qu'à Rennes il se préoccupait de faire glorifier le Cœur du Fils, n'établissait-il pas une confrérie en l'honneur de la Mère? Et l'office lui-même du Cœur de Jésus, si distinct qu'il soit, quant à son objet, de l'office du Cœur de Marie, ne les unit-il pas dans le verset des Laudes et dans les antienne de Magnificat? Un autre document, daté du 24 avril 1671, atteste à nouveau ce caractère de sa double dévotion, en même temps qu'il nous donne la raison de son zèle à la répandre: nous voulons parler de son testament.

Le P. Eudes était alors âgé de soixante-dix ans, mais en très bonne santé, et rien ne lui faisait présager une fin prochaine; il n'en voulut pas moins rédiger cet acte, afin de n'être point surpris par quelque fâcheux accident, ou mis par la violence du mal dans l'impossibilité de le faire. Rien de plus propre, d'ailleurs, que la pensée de la mort, pour le défendre de la vaine gloire, à laquelle l'exposaient ses succès dans les missions. Nous renvoyons à plus tard la transcription de cette pièce, qui, d'un bout à l'autre, respire le parfum de la plus douce piété. Nous n'en donnons, ici que le dixième article, parce qu'il se rapporte au sujet qui nous occupe.

« De toute l'étendue de ma volonté, je me donne à l'amour incompréhensible, par lequel mon Jésus et ma toute bonne Mère m'ont donné leur très aimable Cœur d'une manière spéciale; et en union de ce même amour, je donne ce même Cœur comme une chose qui est à moi, et dont je puis disposer pour la gloire de mon Dieu, je le donne, dis-je, à la petite Congrégation de Jésus et Marie, pour être le partage, le trésor, le patron principal, le cœur, la vie et la règle des vrais enfants de cette Congrégation; comme aussi je donne et dédie cette

190 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

même Congrégation à ce Divin Cœur, pour être consacrée à son honneur et à sa louange, dans le temps et

dans l'éternité, suppliant et conjurant tous mes bien-aimés Frères de s'efforcer d'y rendre et faire rendre tout l'honneur qui leur sera possible, d'en faire célébrer les fêtes et les offices aux jours qui sont marqués dans notre Propre, avec toute la plus grande dévotion qu'ils pourront, et de faire quelques exhortations sur ce sujet dans toutes les missions; de s'étudier à imprimer dans tous leurs cœurs une image très parfaite de ce très saint Cœur, de le regarder et de le suivre comme la règle primitive de leur vie et de leurs déportements; et de se donner à Jésus et à Marie, dans toutes leurs actions et exercices, pour les faire dans l'humilité et toutes les autres dispositions de leur Sacré Cœur, afin que, par ce moyen, ils aiment et glorifient Dieu, avec un cœur qui soit digne de Dieu, corde magno et animo volenti, et qu'ils soient selon le Cœur de Dieu, et les vrais enfants du Cœur de Jésus et de Marie. »

Ainsi, Jésus et Marie, le Cœur de Jésus et de Marie, c'est-à-dire le Cœur de Jésus et le Cœur de Marie ne faisant moralement qu'un, voilà l'objet que les Fils du Vénérable devront principalement honorer, la fin à laquelle ils devront ramener toutes leurs actions, le centre vers lequel convergeront sans cesse leurs esprits et leurs cœurs. Mais, en même temps qu'il accentue le caractère de sa dévotion, telle qu'il la lègue à ses Fils et telle qu'il veut la voir fleurir dans sa Congrégation, le P. Eudes affirme solennellement que Jésus et Marie lui ont donné leurs Cœurs, et qu'il les donne à son tour à cette même Congrégation. L'affirmation est trop explicite, pour n'être qu'une figure, il s'agit bien d'un don formel à lui fait par ces divines Personnes; et pour qui se rappelle qu'il recevait de fréquentes visites de la très sainte Vierge et des saints, pour qui sait que la soeur Marie fut chargée plus d'une fois de l'instruire en cette matière, il n'y a pas là de quoi surprendre.

Ainsi donc, le P. Eudes a reçu aussi la mission de prêcher le Cœur de Jésus et le Cœur de Marie, et de les faire con-

MISSION DU P. EUDES RELATIVE AUX SACRÉS-CŒURS. 191 -

naître au monde chrétien, d'établir en leur honneur des pratiques et des fêtes, de grouper autour de leurs autels des âmes ferventes et dévouées; et, cette mission, il demande à ses Fils de la continuer, après lui, parmi le peuple. Mais, avant tout, c'est dans sa Société qu'il veut voir ces Cœurs bénis, loués, glorifiés, aimés, priés, parce que c'est à elle que Jésus et Marie ont d'abord et pour toujours donné leurs Cœurs. Aussi déclare-t-il, à l'article treizième de son testament, que ceux-là seuls seront regardés comme de vrais enfants de sa Congrégation, qui seront de vrais enfants de leurs Cœurs sacrés; qui recevront et réciteront, comme venant de leur main, les offices qu'il a composés à leur louange.

Glorieuse vocation pour une Société, mais, en retour, quelles graves obligations elle lui impose! Ingrate et infidèle, quelles malédictions n'appellerait-elle pas sur elle et sur ses membres! Dieu soit loué! la Congrégation de Jésus et Marie est demeurée fidèle à sa vocation, elle est restée fidèle à ces divins Cœurs: elle a toujours aimé, elle aime plus que jamais à en réciter les offices, à leur adresser ses hommages, chaque jour dans l'Ave Cor, et chaque semaine dans les litanies du samedi midi et du samedi soir; partout où la Providence lui a permis de déployer son zèle et de se livrer aux labeurs apostoliques, clergé, fidèles, communautés, ont appris à les connaître, à les bénir, à les honorer, à les aimer de plus en plus. Nous croyons pouvoir l'affirmer, dans leur rôle modeste, les Fils ont été dignes du Père; plus appliqués à le remplir qu'à en revendiquer l'honneur, leur humilité seule a dérobé aux regards des hommes les heureux fruits de leur apostolat,

Donc, en 1670 et 1671, le Vénérable avait sujet de se réjouir, des progrès de la dévotion au Cœur de Jésus. Si la

192 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

fête tant attendue n'était pas encore établie, tout était prêt pour qu'elle le fût dans cinq diocèses de Normandie; et combien de communautés soupiraient après l'heure, où il leur serait donné de la célébrer à leur tour! Sa grande âme, si endeuillée qu'elle fût par la perte de plusieurs de ses enfants, si pressurée qu'elle pût être sous le poids des croix - car, désormais, la croix l'accompagne sans cesse, - sa grande âme, disons-nous, s'ouvrait, malgré tout, à la joie; elle tressaillait d'allégresse à l'approche du grand jour.

Ces croix, dont le P. Eudes bénit Dieu dans son Mémorial, nous les ignorons, pour la plupart, comme les ignoraient ses biographes. Quelques-unes, pourtant, nous sont connues, qui lui vinrent des vides creusés par la mort dans les rangs de ses Fils bien-aimés, et parmi les plus jeunes d'entre eux.

Le 27 mars 1670, mourait à Lisieux, dans sa vingt-cinquième année, le P. Robert Cavelier, régent de troisième et successeur du P. Langlois. Entré à la Probation en 1668, il vivait dans toute la ferveur de ses premières résolutions, lorsque la mort le frappa, pieux et fidèle à l'observance de toutes les Règles.

A Évreux, quelques semaines plus tard, deux deuils successifs. Le 11 avril, le P. Jean Dufrène rendait son âme à Dieu. Originaire de la Ferrière-Harang, au diocèse de Bayeux, il s'était rangé en 1662 parmi les disciples du Vénérable, et il y avait été admis à l'incorporation en 1666. Nous n'avons pas sur lui d'autres détails. Le 19 du même mois, le P. Pierre Durand le suivait dans la tombe. Il y emportait, dit le P. Costil, « la blanche robe de son innocence baptismale », après avoir été un modèle de charité, de douceur, de patience et d'obéissance, pendant les sept années de son séjour dans l'Institut.

A Rouen, le P. Jean Biard disparaissait à peu près au

MORT DU P. DE BÉTHON. 193 -

même âge - il n'avait que trente-trois ans - laissant à ses frères un bel exemple de religion. Mortellement atteint, il voulut recevoir le Saint-Viatique à genoux au pied du grand autel, soutenu par des bras charitables: il s'estimait indigne que le Fils de Dieu prit la peine de venir jusqu'à sa cellule.

Le 1er septembre, le séminaire de Caen faisait une perte plus sensible encore dans la personne de son supérieur, le P. Léonor de Béthon, dont nous avons précédemment loué les vertus et le caractère. Ce Père n'avait passé que dix ans dans la Congrégation; « mais dans ce peu de temps qu'il a vécu parmi nous », note le nécrologe de Rouen, « il a plus avancé le royaume de Dieu dans son cœur, que bien d'autres dans un siècle. » Le P. Eudes, écrivant à la Mère Saint-Gabriel de Chaulnes, à Montmartre, disait de lui: « Il est mort dans les dispositions d'un homme qui était tout à Dieu. » Il fut le premier qu'on inhuma dans le terrain de la nouvelle église, après que M. Le Grand en eut fait la bénédiction.

Grande fut la douleur du Vénérable: la moisson avait tant besoin d'ouvriers, et il y en avait si peu! Mais, si cruels que furent, pour son cœur, ces deuils successifs, il ne perdit rien de sa confiance en Dieu, il ne cessa pas de bénir la main qui lui enlevait, après les lui avoir donnés, ces jeunes et bien-aimés confrères, doux espoir de sa Congrégation.

CHAPITRE TREIZIÈME.**Missions de Versailles et de Vernon****(1 6 7 1) .**

Retour du P. Eudes à Caen. - Achats à Notre-Dame-de-Charité; mort de Mme de Langrie. - Voyage à Paris: Lettre du P. Eudes à la Mère Marie du Saint-Sacrement Pierre. - Mission du château de Versailles: la ville et le château de Versailles; bienveillant accueil du roi; état de la cour; visites à quelques princes ou seigneurs; la prédication du Vénérable devant la reine et devant le roi; résultats de la mission; une leçon aux courtisans; don royal de deux mille livres pour la chapelle de Caen; le P. Hubert, chapelain du château de Versailles, son zèle pour la maison de Dieu, le chien d'un grand seigneur; projet d'une communauté de six chapelains pour le château de Versailles. - Le P. Eudes, chef de missions au diocèse de Paris; son testament; nouvelles persécutions à Paris et en Basse-Normandie. - Le P. Blouët de Camilly, théologal de Coutances. - La Probation à Caen. - Les PP. Dudy et Moisson. - Mission de Vernon: Lettre du P. Eudes à la Sœur Saint-Gabriel de Chaulnes. - Mort des PP. Mouton et Yon.

Ses missions terminées dans le diocèse de Rennes, le P. Eudes revint à Caen. Dans ses visites à Notre-Dame-de-Charité, il y plaida, nous l'avons dit, la cause de la Mère Marie de la Trinité Heurtaut et soutint les intérêts du Refuge qu'elle gouvernait. Il en agit de même avec M. de Saint-Julien, supérieur de la communauté, en sorte que les esprits furent insensiblement préparés à mieux accueillir, en 1673, les nouvelles propositions de M. de la Vieuville.

Trois événements importants avaient signalé, au monastère, cette année 1670: l'acquisition de vingt-six acres

196 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

d'excellente terre, dans la paroisse de Mathieu, qui devait beaucoup aider à sa subsistance; puis celle d'une petite maison et d'une fontaine joignant l'enclos, qui permettaient d'établir lavoir et buanderie, et d'y faire laver le linge par les Pénitentes; enfin l'inhumation de Mme de Langrie dans le cimetière de la communauté, faute d'église et de pavé dans la chapelle provisoire. La pieuse fondatrice était morte en sa terre d'Hérouville, le 20 octobre, et ses funérailles avaient été célébrées solennellement par M. Le Grand, assisté du chapelain du monastère et d'un grand nombre d'autres ecclésiastiques. Par ailleurs, toutes les clauses du contrat de fondation (1) avaient été scrupuleusement observées. Le Vénérable fut heureux de l'apprendre de ses Filles, et il les en félicita, ainsi que des prières et autres marques de reconnaissance, dont leur piété s'était plu à entourer la mémoire et les restes de la chère défunte. Il les félicita de même de leurs achats, et des commodités qu'ils procuraient à leur maison.

Les affaires de sa Congrégation ne tardèrent pas à l'appeler à Paris; et ce fut là qu'il reçut leurs souhaits de bonne année, par la main de la Mère Marie du Saint-Sacrement Pierre. Cefut de là aussi qu'il y répondit, le 14 janvier 1671, par la lettre suivante, qui nous montre que, s'il y avait parfois désaccord dans les idées, il n'y en avait jamais entre les cœurs.

J. M. J.

“Je vous remercie, ma très chère Fille, de votre charitable lettre. Mon cœur est trop à vous et à la

Communauté pour vous oublier devant Dieu; c'est ce que je ne fais point et ne ferai jamais. Je vous porte toujours et toutes mes chères Filles au saint Autel et dans toutes mes autres chétives prières, je vous prie de les en assurer. Je les salue toutes
(1). Cf. T. II, ch. XXII, p. 485.

LETTRE DU P. EUDES A LA MÈRE PIERRE. 197 -

en général et en particulier, et supplie Notre-Seigneur et sa très sainte Mère de vous combler toutes de leurs plus saintes bénédictions, et de nous faire la grâce d'employer cette nouvelle année, comme si ce devait être la dernière de notre vie, et comme si nous n'avions plus que celle-là pour aimer notre très aimable Jésus et sa très chère Mère et la nôtre, et pour réparer les manquements que nous avons commis par le passé en leur amour et en leur service.

“ Je n'oublierai pas la personne que vous me recommandez. Je vous prie aussi, ma chère Fille, de faire faire une neuvaine à la Communauté en l'honneur du très saint Cœur de Notre-Seigneur et de sa divine Mère pour mes intentions.

C'est en l'amour sacré de leur très saint Cœur que je suis à toutes et à vous spécialement,

Ma très chère Fille,
Tout vôtre,
JEAN EUDES, Prêtre missionnaire.

« Paris, ce 14 janvier 1671. »

Quelle s'étaient ces intentions? Nous le dirons dans le chapitre quatorzième, en racontant ses démarches pour fonder à Paris un établissement de sa Société. Ne parlons, dans celui-ci, que de ses prédications apostoliques d'abord devant la cour, au château de Versailles, puis aux Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame à Vernon, en y joignant toutefois quelques détails, tant sur ses séminaires de Coutances et de Caen, que sur les croix et les deuils dont il fut alors affligé.

Pendant qu'il traitait de ses affaires, le P. Eudes avait cru de son devoir d'aller saluer l'archevêque de Paris, qui était M. de Champvallon, récemment transféré sur ce siège. Nous savons la haute estime de ce prélat pour ses vertus, son talent, son mérite; il lui en avait déjà donné bien des preuves, il lui en donna presque aussitôt une nouvelle plus signalée, dont sa présence dans la capitale lui suggéra l'idée.

198- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Le Pape Clément X était monté sur le trône pontifical le 19 avril 1670, et il venait, à l'occasion de son avènement, d'accorder, un jubilé à l'univers catholique. Or, pour le roi et sa cour, ce jubilé devait être prêché au château de Versailles. Le prélat pensa que le P. Eudes était l'homme de tout le royaume le plus en état d'en donner les exercices avec fruit; tant il appréciait le genre apostolique et l'onction pénétrante de sa parole; tant il goûtait la sainte liberté dont il usait, dans ses discours, envers les grands aussi bien qu'envers les petits. Il ne lui déplaisait pas, d'ailleurs, de produire le Serviteur de Dieu devant un auditoire habitué à l'éloquence châtiée des plus célèbres prédicateurs, que la parole de Bossuet et de Mascaron. avait charmé et instruit pendant plusieurs avants et carêmes; le premier même assez récemment, dans deux fameuses oraisons funèbres. Il ne doutait point que le grand missionnaire y fit bonne figure.

Toutefois, comme il n'en avait point encore parlé au roi, il se contenta d'assurer le Vénérable de sa protection, et de lui dire qu'il le reverrait volontiers avant son départ pour la Normandie.

Louis XIV connaissait fort bien le mérite du P. Eudes: il ne fut donc aucunement surpris de la proposition de l'archevêque, qu'il agréa. Dès son retour, M. de Champvallon manda notre saint apôtre, et lui exprima son désir, ou plutôt le désir du roi: « Le jubilé de la cour se ferait à Versailles dans la quinzaine de Pâques, et Sa Majesté souhaitait qu'il le prêchât avec quatre de ses missionnaires. » Le P. Eudes remercia le prélat de cette marque de bienveillance, et se hâta d'écrire aux Pères de Caen et de Rouen, pour leur annoncer la nouvelle. Il les conviait, en même temps, à remercier de cette grâce Notre-Seigneur et sa sainte Mère, et réclamait le secours de leurs ferventes prières. Il choisit, sans tarder, les sujets les plus capables

LE CHÂTEAU DE VERSAILLES. 199 -

de sa Société pour travailler à cette importante station, notamment les PP. Blouët de Camilly et Hubert; et, dès qu'ils l'eurent rejoint, il partit avec eux pour Versailles, après avoir reçu la bénédiction de l'archevêque de Paris et tous les pouvoirs nécessaires. C'était le dimanche des Rameaux, 22 mars.

Versailles n'était point encore la ville aux vastes avenues convergeant vers la Place d'armes, au pied de la demeure du grand roi; mais ce n'était déjà plus le village isolé au milieu des bois, dont Louis XIII recherchait tant la solitude. Çà et là commençaient à surgir des bâtiments somptueux et de magnifiques hôtels élevés par les courtisans. Le nombre des habitants croissait sans cesse, il allait bientôt atteindre le chiffre de cinquante mille.

On n'y admirait point encore le palais, œuvre de Mansard, avec son rez-de-chaussée percé de cent vingt-cinq fenêtres ou portes en arcades, son étage richement orné surmonté d'un attique, ses grands escaliers, ses galeries et ses salles immenses, non plus que les jardins, œuvre de Lenôtre et de Lebrun, avec leurs bassins et leurs jets d'eau, leur ornementation de marbre ou de bronze, ni les bosquets dissimulés aux regards, merveilles de goût et d'art, et le parc aux allées unies et rectilignes. Mais il y avait déjà là, sur l'emplacement du moulin, où Louis XIII trouvait un abri au cours de ses longues chasses, une demeure digne d'un roi. Le château pittoresque, construit par Jacques Lemercier, sur les ordres de ce prince, avait été agrandi par Levau, sur les ordres de son fils; et déjà l'on creusait, au milieu des bois, un canal dans lequel seraient amenées, à grands frais, les eaux de l'étang de Clagny et de la Bièvre: percée gigantesque, qui découvrait un superbe horizon.

200- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Le château de Versailles avait toujours plu à Louis XIV, qui le préférait au Louvre et aux châteaux de Saint-Germain-en-Laye et de Fontainebleau. Adolescent, il y avait souvent goûté les plaisirs de la chasse; Mazarin mort, il l'avait choisi pour théâtre de ses divertissements. C'est là, par exemple, qu'en 1664 il avait donné à Mlle de la Vallière une fête restée célèbre, sous le nom de Plaisirs de l'île enchantée, qui dura huit jours. C'est là qu'en 1668 il en avait offert une autre à Mme de Montespan, qui avait succédé dans Son Cœur à Mlle de la Vallière; et en 1674 un des chefs-d'œuvre de Racine, Iphigénie, devait y avoir les honneurs d'une première représentation. Encore quelques années, et cette résidence royale deviendrait le siège du gouvernement et de la cour.

Le roi s'y était rendu depuis peu avec la reine. Il y accueillit le P. Eudes avec bonté. Après avoir reçu son compliment, il lui dit: « Je suis bien aise que M. l'Archevêque vous ait choisi pour cette mission; vous y ferez beaucoup de bien, vous convertirez plusieurs personnes; vous ne convertirez pourtant pas

tout le monde, mais vous ferez tout ce que vous pourrez (1). »

Il y avait, en effet, grand besoin de conversion dans une cour, où, tout l'hiver, les fêtes succédaient aux fêtes, où les artistes et les écrivains rivalisaient pour flatter les passions du roi. Mais, si les vices y abondaient, dissimulés sous l'étiquette des mœurs, si les aventures galantes y étaient en quelque sorte à l'ordre du jour, grandes aussi y étaient les vertus: témoin la pieuse et douce Marie-Thérèse; témoins beaucoup de dames ou de seigneurs recommandables par la pureté de leur vie et leur piété. En tous cas, les

JUBILÉ DE VERSAILLES. 201 -

âmes, si légères qu'elles fussent, n'étaient point, pour la plupart, fermées aux vérités de la foi, ni aux impressions de la grâce, bien que l'impiété y comptât sous le nom de libertins, un certain nombre d'adeptes.

Après le roi, le P. Eudes alla saluer quelques-uns des princes et des seigneurs de la cour, dont il avait l'honneur d'être connu, et qui l'avaient en grande vénération. « Il fut reçu de tous », dit le P. Martine, « avec l'estime et la considération que son mérite et sa réputation lui avaient acquises; mais il ne se laissa point éblouir par cet éclat (1). » Ayant satisfait aux devoirs de bienséance, il se retira avec ses collaborateurs dans les appartements que leur avait préparés M. Bontems, gouverneur du château, sur l'ordre de Louis XIV. Il y fut pourvu à tous leurs besoins.

La station, du jubilé commença le 23 mars, lundi de la semaine sainte. Le Vénérable y parla avec la même force et la même liberté qu'il eût fait dans une simple mission de campagne. « Il y fut écouté », dit encore le P. Martine, « avec autant d'attention que les prédicateurs les plus renommés alors pour leur éloquence, et certainement avec plus de fruits. Ses exemples, joints à ses discours si pathétiques, agirent puissamment sur le cœur de ceux qui eurent le bonheur de l'entendre; tant on sentait que l'esprit de Dieu parlait par sa bouche. »

Tous les soirs, il y avait sermon et bénédiction du Saint-Sacrement. Le roi et la reine, qui résidaient alors à Saint-Germain, avaient voulu passer trois jours à Versailles à entendre les instructions du Serviteur de Dieu et de ses confrères. Le Vénérable, l'ostensoir en mains, fit deux exhortations pleines de force et de sentiment, en présence

(1). P. MARTINE, T.11, Liv. VII, p. 273.

202 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

de Marie-Thérèse, et cette pieuse princesse, fort édifiée de cette prédication, se retira tout émue. Il en donna une troisième de la même manière devant le roi, après avoir demandé si Sa Majesté l'aurait pour agréable, et avoir entendu de sa bouche « qu'il fit ce qu'il voudrait. » Il parla donc de la Passion de Notre-Seigneur, durant un quart d'heure, de la façon la plus touchante; cependant que Louis XIV, à genoux, l'écoutait avec un recueillement et une dévotion, qui montraient à tous combien il était profondément ému par les paroles du saint missionnaire. L'exhortation finie, le prince resta quelques moments encore dans la même position, et ce spectacle éloquent grandit à tel point dans la Cour l'autorité du P. Eudes, que, désormais, il put y prêcher avec la plus entière liberté.

Tous ces détails, au dire des PP. Costil et Martine (1), sont tirés d'une lettre écrite par le Vénérable au P. de Bonnefond, à Caen, le lundi de Pâques, 30 mars. « La mission », lui disait-il, « était alors dans la plus grande ferveur et visiblement bénie de Dieu. »

Nombre de personnes, des plus haut qualifiées, charmées par les instructions de l'homme de Dieu, s'adressèrent à lui et le consultèrent sur l'état de leur conscience. Quant à la reine, elle fut si satisfaite des exercices, elle y trouva tant de jouissance, qu'elle eût bien voulu les suivre tous. Elle poussa même la bonté jusqu'à aller plusieurs fois à la cuisine voir ce qu'on y préparait pour les missionnaires, et s'assurer qu'on les traitait avec tous les égards qui leur étaient dus; et elle ne manquait point alors de s'enquérir auprès du frère Richard (2), avec une familiarité qu'il ne pouvait comprendre,

(1). P. COSTIL, Fleurs, T.1, Liv.11, § 35, pp.236-241. -P. MARTINE, T.11, Liv. VII, p. 274.

(2). Frère-domestique, qui accompagnait les missionnaires, et prenait soin du temporel.

JUBILÉ DE VERSAILLES. 203-

des prédications de chaque jour et de l'heure à laquelle elles devaient avoir lieu. Enfin, elle voulut fournir elle-même les récompenses du catéchisme.

Un jour, le P. Eudes fit un acte singulièrement hardi, qui prouve bien avec quelle liberté tout apostolique il osait dire la vérité aux grands de la terre. Le roi assistait à la messe, pieusement agenouillé, tandis que la plupart des courtisans, debout, se tenaient assez irrespectueusement. Arrivé à l'Offertoire, notre saint apôtre jugea à propos de le complimenter sur le bel exemple qu'il donnait à ses sujets, puis il continua:

« Mais ce qui m'étonne, Sire, c'est que, pendant que Votre Majesté s'acquitte si parfaitement des devoirs de la religion, et qu'elle rend à Dieu avec humilité ses plus profonds hommages, je vois une multitude de vos sujets qui font tout le contraire. »

Le tonnerre eût éclaté dans le saint lieu, qu'il n'eût pas jeté plus d'épouvante parmi les gentilshommes. Tous, incontinent, de fléchir les genoux, mais pas assez prestement pour que le roi, en tournant la tête, n'en aperçût quelques-uns. De là, chez ceux-ci, une violente indignation contre l'audace du missionnaire, indignation, d'ailleurs, qu'il leur fallut dissimuler, pour célébrer avec les autres son zèle et son courage.

« C'est ainsi », ajoute le P. Martine, « que le P. Eudes faisait profession de dire la vérité à tout le monde et de reprendre le vice partout où il le trouvait. Quelque besoin qu'il eût de la protection des grands dans tant de fâcheuses affaires qu'on lui suscita, il n'accorda jamais rien à la flatterie, toujours prêt à sacrifier non seulement tous les intérêts humains, mais sa vie même, s'il avait été nécessaire, pour soutenir la vérité et combattre le vice (1). »

(1). P. MARTINE, T, II, Liv. VII, p. 275

204- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Dans cette mission, le P. Eudes ne fit aucune démarche, ni pour lui, ni pour les siens, ni pour ses deux Instituts. Il ne pensa qu'à la seule affaire pour laquelle on l'avait appelé, savoir: procurer la gloire de Dieu et travailler à la conversion des pécheurs. Il lui eût été pourtant facile d'obtenir ce qu'il eût demandé, et combien d'autres n'auraient pas manqué de profiter d'une conjoncture aussi favorable ?

Le roi lui donna, néanmoins, plusieurs marques de sa faveur. Citons-en deux principales.

Ayant appris que le Serviteur de Dieu bâtissait à Caen une église au Cœur sacré de Jésus et de Marie, et que ce monument était le premier élevé sous ce vocable, désireux d'y contribuer, il lui fit délivrer deux mille livres; et, si le don ne fut pas plus considérable, c'est que le P. Eudes évita de rien

solliciter.

En second lieu, il voulut garder le P. Hubert pour prendre soin de la chapelle du château de Versailles. Voici à quelle occasion. Ce Père avait une aptitude remarquable et un grand zèle pour la décoration des églises. Or, à son arrivée, il vit avec peine que la chapelle royale était assez mal tenue, et il s'employa, sans en parler ni au roi ni aux officiers, à tout mettre dans un ordre parfait. Louis XIV, étant venu le lendemain pour entendre la messe, fut frappé du changement: il demanda qui avait ainsi tout arrangé avec goût, et fait régner partout la plus exquise propreté. On lui nomma le P. Hubert. Incontinent il pria le P. Eudes de le lui laisser pour chapelain. Cette prière était un ordre. Le P. Eudes acquiesça à son désir. Et, s'il éprouva quelque peine d'être privé d'un excellent missionnaire, qu'il aimait tendrement et qui pouvait rendre encore de grands services à sa Société, une pensée le consola, c'est que, dans cette charge, ce saint confrère ferait

LE P. HUBERT A VERSAILLES. 205 -

honorer et glorifier Dieu, par la piété et le soin avec lesquels il la remplirait.

Ses prévisions se réalisèrent. Le pieux chapelain se livra avec succès au ministère de la confession, et plusieurs dames de la cour goûtèrent fort sa conduite. Il soutint, en outre, les intérêts de Dieu avec fermeté. Ni le respect humain, ni la crainte de déplaire aux grands ne lui firent jamais trahir son devoir, sans que, pourtant, il manquât aux règles de la prudence et de la discrétion. On cite, à ce propos, un trait qui vaut d'être rapporté.

Le P. Hubert ne se contentait pas de tenir nette et d'orner la chapelle, il s'efforçait encore d'en empêcher les profanations trop communes à cette époque dans le monde de la cour. Or, un jour, le chien d'un seigneur des plus distingués étant entré dans le saint lieu, il entreprit tout aussitôt, conformément aux prescriptions du P. Eudes, de le chasser à coups de fouet, et avec aussi peu de ménagement que s'il avait appartenu à un simple paysan. Les témoins de cette expulsion ne purent retenir leur indignation; ils taxèrent cet acte d'insolence et de zèle outré. La chose alla si loin, qu'on porta plainte au roi, mais fort inutilement; car, averti à temps par son chapelain, il avait approuvé sa conduite. Dès qu'on le sut, changement de tableau: ceux qui blâmaient le P. Hubert avec le plus d'énergie furent les premiers à le louer et à l'applaudir.

Telle fut même la satisfaction de Louis XIV de voir la chapelle de Versailles en si bon état, que, bientôt, il pensa à demander au P. Eudes plusieurs de ses prêtres pour la desservir. Il en conféra avec son confesseur, le P. Ferrier, jésuite, et le chargea de sonder le pieux fondateur pour savoir s'il consentirait à donner six de ses Pères pour cette fonction. Une telle proposition ne pouvait se refuser, et les choses étaient sur le point de se conclure, lorsque

206 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

les bienfaiteurs habituels de l'homme de Dieu eurent vent du projet, et se hâtèrent d'y mettre obstacle, nous dirons comment au chapitre dix-neuvième.

Quant au P. Hubert, il ne vécut que trois ans dans cet emploi. Il mourut le 20 mars 1674, estimé de tous comme un homme de bien et un excellent prêtre, après avoir édifié la cour par son ardent amour pour Jésus-Christ au Saint-Sacrement, par sa tendre dévotion envers la sainte Vierge, par le soin religieux qu'il prenait des ornements et de tout ce qui servait au divin sacrifice. On aimait à le voir parer l'autel, décorer les images et les statues de la Mère de Dieu, balayer et nettoyer la chapelle; sa ferveur, sa piété,

sa modestie, inspiraient la foi et le respect des choses saintes.

La station de Versailles terminée, le P. Eudes retourna à Paris et alla saluer M. de Champvallon. Celui-ci le félicita vivement des succès qu'il y avait obtenus, car il savait tout ce qui s'était passé et l'extrême contentement du roi; et, pour marque de sa propre satisfaction, il l'établit chef de toutes les missions qui se feraient dans son diocèse par les membres de sa Congrégation, il lui accorda tous les pouvoirs nécessaires à cet effet, il lui concéda même l'insigne faveur d'appliquer les indulgences archiépiscopales, toutes les fois qu'il le jugerait bon. Ni les applaudissements de la cour, ni les compliments de l'archevêque n'enflèrent le cœur du Vénérable. Pénétré de sa grande misère, il ne pensait qu'à s'anéantir de plus en plus à ses propres yeux et à rapporter à Dieu tout l'honneur, toute la gloire de ses travaux, se considérant comme un chétif instrument, qui, sans la grâce, eût été capable de tout gâter. Ce fut pour entrer plus avant encore dans ces sentiments d'humilité et d'anéantissement que, le 24 avril 1671, sans

NOUVELLES PERSÉCUTIONS. 207 -

être malade, il s'occupa de dresser son testament, dont nous avons déjà parlé.

Dieu, d'ailleurs, pendant ces succès, permettait que son serviteur fût abreuvé d'outrages. A Paris et en Basse-Normandie, on mettait tout en œuvre pour ternir la réputation qu'il s'était faite à la cour. Là, n'ayant point de nouveaux sujets de le décrier, ses ennemis renouvelaient d'anciennes calomnies, sans parvenir toutefois à diminuer la vénération dont il était l'objet; ici, des libelles diffamatoires le déchiraient de la façon la plus noire: c'était le commencement d'une tempête, dont nous aurons à raconter les phases au chapitre dix-huitième. Pour lui, il bénissait Dieu de toutes ces épreuves et d'autres que nous ignorons. « En cette année 1671 », écrit-il en son Journal, « les croix m'ont toujours accompagné partout. Grâce éternelles en soient rendues au très aimable Crucifié, et à sa très sainte Mère et la mienne! »

De ses collaborateurs, l'un regagna sa résidence, l'autre, le P. Blouët de Camilly, au lieu de retourner à Rennes, où il avait cédé la supériorité au P. Vaguel, se rendit à Coutances, pour y prendre possession, s'il ne l'avait déjà fait antérieurement, de la théologale que M. Gaillard, nommé à l'évêché de Gap, lui avait résignée. Il devait s'y distinguer par son zèle à annoncer au peuple les vérités de l'Évangile, selon les prescriptions de sa charge, et à seconder M. de Loménie dans son administration, en qualité de grand vicaire et d'archidiacre.

Or, le P. Blouët de Camilly ne tarda pas à former le projet de bâtir le séminaire; et, comme l'exécution de ce dessein s'accordait peu avec la tranquillité exigée par les exercices de la Probation, les Jeunes furent ramenés au séminaire de Caen et placés sous la direction du P. de

208- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Bonnefond. Le supérieur de Coutances était alors le P. Dudy, qui, plusieurs mois après, fut remplacé par le P. du Pont (1672), et se retira, au bout de quelque temps, dans la cure de Cerisy (1). Quant au directeur de la Probation, c'était le P. Thomas Moisson, dont nous avons déjà loué la prudence et la vertu consommées. Entré dans la Congrégation vers 1665, avec l'espoir d'y trouver beaucoup de travail et d'y mener plus facilement qu'ailleurs une vie entièrement cachée aux yeux des hommes, il avait succédé assez récemment, dans cet emploi, au P. de la Haye, bien qu'il ne fût pas encore incorporé. Son incorporation eut lieu l'année suivante (1672). Nous le retrouverons plus loin dans ce même séminaire de Coutances, et nous aurons lieu de célébrer son mérite.

Le P. Eudes passa quelques mois à Paris, occupé de différentes affaires intéressant ses deux Instituts; après quoi, il décida de revenir en Normandie.

Pendant la mission de Versailles, l'évêque d'Évreux était tombé dangereusement malade, et cette nouvelle avait profondément affligé son saint ami. Heureusement la maladie de M. de Maupas avait été de courte durée, et le Vénérable, de retour dans la capitale, n'avait eu à lui écrire qu'une lettre de congratulation sur sa prompte guérison et sur sa convalescence. « Il s'y excusait sur ses travaux apostoliques de ne s'être pas aussitôt transporté à Évreux; mais, assurait-il, il avait été présent auprès du prélat d'esprit et de cœur, il avait compati à toutes ses souffrances. Que s'il avait ressenti une vive douleur en voyant une vie si précieuse exposée à un tel danger, grande était aujourd'hui sa joie de savoir Sa Grandeur entrée en convalescence; et il adres-

(1). Il se retira de la Congrégation, après l'avoir servie pendant vingt ans. A Cerisy, il déploya un grand zèle pour le salut des protestants dont cette paroisse était infestée. En mourant, il laissa sa bibliothèque au séminaire de Coutances.

MISSION DE VERNON. 209 -

sait au ciel d'ardentes prières pour la conservation d'une existence si utile à l'Eglise. » Voilà pourquoi il profita de son voyage pour passer par Evreux, afin de saluer M. de Maupas et de lui exprimer le bonheur qu'il ressentait de son rétablissement.

Le prélat fut ravi de le voir; et, dans la conversation, il l'engagea à donner une mission aux Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame (1), établies à Vernon, qui étaient bien déchues de leur première ferveur. Le P. Eudes accepta, et les exercices durèrent six semaines. Notre saint apôtre y travailla seul, mais avec tant de bénédiction qu'il renouvela cette Communauté et en fit une des plus édifiantes de tout le diocèse.

Il commença par montrer à ces Religieuses le dangereux état de tiédeur où elles étaient tombées, et les infidélités qui en étaient la suite naturelle. Puis il leur traça un émouvant tableau du bonheur d'une religieuse parfaitement unie à Dieu et docile à ses inspirations, et il leur indiqua les moyens d'y arriver, savoir: l'observation exacte de leur Règle et la ferveur dans le service de Dieu. A ces motifs il ajouta la crainte des jugements divins.

Quand il les eût fortement émues par ces exhortations à la fois animées et pathétiques, il leur fit faire presque à toutes des confessions générales ou extraordinaires, et prendre la résolution de sortir de leur funeste tiédeur. Le renouvellement de la Communauté fut complet. On y vit, dorénavant, une merveilleuse émulation dans les pratiques de l'humilité, de la charité, de la mortification; l'oisiveté, l'esprit de propriété, les relations trop fréquentes avec le

(1). La Congrégation de Notre-Dame avait été fondée à Mattaincourt (Vosges) par saint Pierre Fourier, en 1598, pour l'éducation des filles. Elle comptait, en 1670, soixante-dix maisons, dont plusieurs en Allemagne. La maison de Vernon datait de 1639.

210 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

monde, les visites inutiles en furent impitoyablement exclues. Rappelons, enfin, ce que nous avons déjà dit: le Vénérable ne partit point de Vernon, sans y avoir établi la fête du très saint Cœur de Marie.

Écoutons-le lui-même écrire à la Sœur Saint-Gabriel de Chaulnes le résultat de ses travaux.

«Me voici revenu à Évreux, ma très chère Fille. Je n'ai pas toujours été ici, car j'ai fait une mission à des Religieuses, qui a duré longtemps, et où j'ai beaucoup travaillé. Et il a plu à notre très bénin Sauveur et à sa très sainte Mère y faire paraître leur puissance admirable, leur bonté incomparable, et y donner tout le meilleur succès qu'on pouvait désirer. Je ne puis pas vous en dire davantage par écrit. Je vous prie, ma chère Fille, de m'aider à rendre grâces au Fils et à la Mère de la grande faveur qu'ils ont faite à ces bonnes Religieuses, dont j'ai reçu une consolation qui est une des plus sensibles que j'ai eues en ma vie. »

La lettre est du 25 septembre, et la mission avait eu lieu pendant le mois de juillet; il semble donc que le P. Eudes prolongea son séjour à Evreux, soit pour être agréable à M. de Maupas, soit pour ne pas trop s'écarter de Paris, où, nous le verrons au prochain chapitre, ses affaires le rappelèrent incessamment.

C'est là, sans doute, qu'il apprit, nouvelle épreuve, la mort du P. Mouton, survenue le 8 août au séminaire de Lisieux, et celle du P. Yon, arrivée le 3 octobre à Coutances. Le premier, âgé de cinquante-cinq ans, avait rempli la charge d'assistant sous trois supérieurs: modèle de vertu, il avait épuisé ses forces au service du prochain. Le second, âgé d'environ quarante-trois ans, était l'un de ses meilleurs missionnaires: il tombait, en pleine maturité, victime de son zèle pour le salut de ses frères.

CHAPITRE QUATORZIÈME.**Donation Traversay et coadjutorerie d'Évreux.****(1 6 7 1 - 1 6 7 2) .**

Deux projets de M. Hardouin de Péréfixe: leur insuccès. - Proposition de Mme Traversay: contrat de donation entre vifs; opposition et accusations de M. Poitevin, curé de Saint-Josse; réponse du P. Eudes; arrêts du parlement en faveur des marguilliers de Saint-Josse; requête du P. Eudes au roi et lettres d'institution; difficultés pour leur enregistrement; ordre du roi et résistance des magistrats; le P. Mannoury chargé de cette affaire; cessation des poursuites. - Désir de M. de Maupas d'avoir le P. Eudes pour coadjuteur; démarches en ce sens; alarmes du Serviteur de Dieu; résistance et refus final du P. Ferrier, confesseur du roi.

Le P. Eudes n'avait point cessé de poursuivre la fondation d'un établissement de sa Congrégation dans la capitale, et, plusieurs fois, il avait été tout près d'y réussir.

C'est ainsi qu'en 1668 M. Hardouin de Péréfixe, archevêque de Paris, avait repris en sa faveur le dessein de M. de Marca et du cardinal de Retz, ses prédécesseurs.(1) Déjà même il avait rédigé un projet de lettres d'institution, où il marquait les raisons qui le portaient à créer un nouveau séminaire à Paris et à le confier aux disciples du P. Eudes. « Considérant », y disait-il, « que tous les séminaires de sa ville épiscopale étaient remplis, et principalement occupés par des ecclésiastiques venus de toutes les

(1). Cf. T. III, ch, XXIII, p. 386.

2 1 2 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

parties de la France, il avait jugé qu'il importait à la gloire de Dieu et au bien de sa propre Église d'en établir un autre dans la même ville, qui fût spécialement consacré à l'instruction des clercs de son diocèse, et, ce séminaire, il avait résolu de le confier aux Prêtres de la Congrégation de Jésus et Marie, à raison des bénédictions accordées à leurs travaux, de telle sorte qu'il fût uni aux séminaires de Caen, Coutances, Lisieux, Rouen, Évreux, suivît les mêmes règles et les mêmes usages, célébrât les mêmes fêtes, etc. » Les choses en restèrent là, nous ne savons pour quel motif.

C'est ainsi encore qu'en 1669 le même prélat avait eu la pensée d'introduire les fils du P. Eudes dans le Collège des Trente-trois, fondé en 1638, lors de la naissance de Louis XIV, par le P. Claude Bernard, avec l'approbation d'Anne d'Autriche, qui s'était engagée à y fournir le pain nécessaire pour l'entretien de trente-trois des plus pauvres écoliers de l'Université de Paris, se destinant au sacerdoce (1). Installé dans l'hôtel d'Albiac, rue de la Montagne-Sainte-Genève, ce collège offrait au P. Eudes une demeure convenable pour les jeunes sujets qu'il enverrait étudier en Sorbonne; et, d'autre part, la piété et la discipline de la maison ne feraient que gagner sous la conduite de ses collaborateurs. M. Hardouin de Péréfixe avait même dressé des lettres d'institution, dont on gardait encore un exemplaire, à Caen, au temps du P. Costil et du P. Besselièvre; une raison inconnue, et qui pourrait bien être l'opposition des perpétuels bienfaiteurs du Vénérable, empêcha ce projet d'aboutir, comme le précédent.

En 1671, le P. Eudes put se croire, enfin, arrivé à la réalisation de ses désirs. En effet, une dame Anne Pétau,

(1). Le nombre en fut d'abord de cinq, puis de douze, enfin de trente-trois, d'où le nom de ce collège.

DONATION DE DAME ANNE PÉTAU. 213 -

veuve de M. de Traversay, conseiller au parlement, offrait de lui céder, à lui et à sa Congrégation, par contrat de donation entre vifs, les deux tiers d'une maison lui appartenant, et située proche de l'église Saint-Josse. Après des pourparlers, les choses s'arrangèrent; et, le 20 mars, deux jours avant le départ de notre apôtre pour Versailles, le contrat fut signé de part et d'autre. « Il portait en substance », dit le P. Costil, « que:

« Dame Anne Pétau, etc., ayant appris les grands fruits que produisent les séminaires de la Congrégation de Jésus et Marie, et que, pour les rendre encore plus abondants et perfectionner les ecclésiastiques qui y sont élevés, leur supérieur, le P. Eudes, avait dessein de faire venir les plus capables à Paris, pour y étudier en théologie, en menant toujours une vie réglée, sous la conduite de quelqu'un (les prêtres de la même Congrégation; la même Darne, voulant y contribuer, et en même temps procurer le bien spirituel de la paroisse Saint-Josse, où elle a été baptisée, a cédé, par donation entre vifs, aux séminaires établis dans les villes de Caen, Coutances, Lisieux, Rouen Évreux et Rennes, les deux tiers par indivis d'une maison sise rue Quincampoix, attenante à la dite église appartenant à la dite dame par le legs que lui en avait fait Messire Pierre Picques, curé de la paroisse de Saint-Josse; à la réserve toutefois de la jouissance par usufruit de l'un des dits tiers en la totalité de la dite maison, la vie durant de Messire Louis Abelly, ancien évêque de Rodez; et à condition de payer à la fabrique de Saint-Josse la somme de deux mille livres qui lui a été léguée par le dit sieur Picques, pour être les deux dits tiers employés à loger les ecclésiastiques de la dite Congrégation, que le Supérieur et ses successeurs voudront y envoyer pour y faire leurs études: à condition que l'on entretiendra à perpétuité deux prêtres de la même Congrégation dans la dite maison, pour y être employés, avec l'approbation de Monseigneur l'Archevêque de Paris, et du consentement du sieur Curé de Saint-Josse, à ouïr les confessions les jours de dimanches et fêtes, et à faire les catéchismes dans la dite église tous les dimanches, depuis la Toussaint jusques au dimanche d'après la fête du Saint-Sacrement, ou dans l'hôpital de Sainte-Catherine, rue Saint-Denis, dans l'Hôtel-Dieu ou tout autre lieu, en cas que le curé de Saint-Josse s'opposât à l'exécution de cet accord et de ces fonctions.

214 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

« De plus, a été stipulé qu'en cas que les dits séminaires fussent évincés des deux dits tiers de cette maison, le prix qui leur sera remboursé sera employé à l'acquit d'une autre maison dans l'étendue ou proche de la dite paroisse de Saint-Josse. Et en cas que le présent contrat ne pût être exécuté, de son vivant, les deux tiers demeureront à la dite dame; et, si cela arrivait après son décès, ils appartiendront à la Communauté des Prêtres de Saint-Nicolas-du-Chardonnet et aux Prêtres de la Mission de la maison de Saint-Lazare, aux mêmes conditions, et de payer deux mille livres à la fabrique de Saint-Josse, ou aux séminaires de la dite Congrégation, s'il se trouvait qu'ils les lui eussent déjà payées, à la réserve toutefois du service de la paroisse de Saint-Josse marqué ci-dessus, dont ils seront dispensés. »

Cette donation fut enregistrée au Châtelet, le 18 avril suivant, et les séminaires de la Congrégation la ratifièrent, suivant le désir de la donatrice, dans les deux mois prescrits pour le faire.

Il semble que Mme de Traversay eût prévu ce qui allait arriver. M. Poitevin, curé de Saint-Josse, publia partout « qu'on voulait s'établir dans sa paroisse contre sa volonté et celle de ses paroissiens et sans l'autorisation du roi; et, de même, prêcher, catéchiser et confesser dans son église malgré lui; que, si le P. Eudes s'y établissait, ce serait mettre autel contre autel, communauté contre communauté, et deux supérieurs pour gouverner, ce qui ne causerait qu'un énorme scandale et une destruction totale de la discipline hiérarchique en sa paroisse. » On retrouve, en ces paroles, comme un écho des accusations

portées tant de fois par les ennemis du Serviteur de Dieu.

Telles n'étaient point, à coup sûr, les intentions de celui-ci. Il répondit à M. Poitevin que « jamais pareilles propositions n'étaient sorties de sa bouche, et que ni lui, ni Mme de Traversay n'avaient semblable dessein; il suffisait, pour s'en convaincre, de lire les clauses du contrat. Il était visible, par cette pièce, que M. l'Archevêque ne disait

LE P. EUDES ET LE CURÉ DE SAINT-JOSSE. 215 -

point qu'il eût donné permission d'établir une communauté dans cette maison; et, pour lui, il ne la lui avait pas demandée, non plus qu'au roi. N'y était-il pas, d'ailleurs, expressément porté qu'on ne ferait aucune fonction dans l'église, sans le consentement du curé ? On n'élèverait donc point autel contre autel ou communauté contre communauté, puisque ni M. Poitevin, ni lui n'en avaient la permission; il n'y aurait pas davantage deux supérieurs, puisque le curé le resterait seul; par conséquent, s'il y avait scandale et destruction de la discipline ecclésiastique, cela ne pourrait arriver que par la faute de ceux qui semaient des discours si contraires à la vérité et à la charité, pour le décrier, lui P. Eudes, et lui faire perdre une donation des plus légitimes, qu'il n'avait recherchée ni directement, ni indirectement. »

Loin de revenir de ses préjugés, M. Poitevin les communiqua aux marguilliers ou trésoriers de son église; et, Mme de Traversay étant morte, ceux-ci obtinrent un arrêt du parlement qui, sous prétexte que la maison était contiguë à l'église, leur en assurait la pleine jouissance, moyennant le prix fixé par une juste estimation.

En conséquence, le P. Eudes fut obligé de se relâcher de son droit. Il demanda alors au roi la permission d'employer cet argent à l'achat d'une autre maison, « pour lui servir, à lui et aux membres de sa Congrégation, de retraite pour leurs affaires ou pour leurs études, sans néanmoins faire aucun établissement, ni faire communauté dans la ville de Paris. » Des lettres-patentes, en ce sens, lui furent facilement accordées, au mois de mars 1672, et datées de Versailles.

Les difficultés recommencèrent, quand il s'agit d'en obtenir l'enregistrement. On ne manqua pas de lui alléguer force raisons, pour refuser sa demande. Il s'y était attendu,

216- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

mais sans croire que la chose dût aller aussi loin. Exposons succinctement les faits.

« Nous n'avons point encore présenté nos lettres-patentes au parlement », écrivait-il quelque temps après au supérieur de Caen, « nous préparons les moyens d'en avoir un bon succès, que nous espérons d'en haut. Faites prier Dieu et lui recommandez bien cette affaire; je pense que nous l'embarquerons la semaine prochaine. Je voudrais bien qu'on allât pour cela à Notre-Dame de la Délivrande. Circumdederunt me canes multi; mais toute ma confiance est, après Dieu, en notre très puissante et toute bonne Mère. Quoi qu'il arrive, Dieu aidant, je serai toujours content, et j'aurai toujours mon compte; car je ne veux point d'autre contentement, ni d'autre compte que celui de Dieu. »

Cette confiance et cette résignation lui furent d'un grand secours en l'occurrence, car on mit sa patience à une forte épreuve.

Quand le P. Eudes alla faire visite à ceux auxquels ressortissait cette affaire, quelques-uns lui parurent fort bien disposés à son égard, d'autres, au contraire, se montrèrent extrêmement prévenus,

notamment le premier président et le procureur général. Il recourut alors aux moyens les plus capables de vaincre leur résistance. Il fit agir des évêques et des principaux seigneurs de la cour; la reine même y employa son autorité: elle écrivit aux membres récalcitrants du parlement, elle leur envoya des officiers pour les entretenir, en son nom. Ces magistrats promirent de favoriser le P. Eudes, mais les choses n'avancèrent pas davantage.

Sur les entrefaites, le bruit de ces retards parvint aux oreilles du roi, qui donna ordre au contrôleur général Colbert d'écrire, de sa part, au premier président et au procureur général « qu'il voulait que cette affaire passât. » Une telle injonction, semble-t-il, était une assurance de succès. Malheureusement le P. Eudes n'avait point encore trouvé d'occasion favorable pour l'emploi des deniers pro-

AFFAIRE DE LA 'MAISON DE SAINT-JOSSE. 217 -

venant de la vente de la maison de Saint-Josse, et comme, sans cela, les marguilliers refusaient de s'en dessaisir, les deux magistrats s'autorisèrent de ce prétexte pour traîner la chose en longueur et en empêcher la conclusion. Après bien des tours et des détours qui ne tendaient qu'à pousser à bout la patience du Vénérable, ils rendirent, enfin, un arrêt au mois de juillet 1672, mais avec tant d'exigences inacceptables, qu'ils réussirent presque à lui faire perdre courage.

Voici comment il en écrivit à Caen au P. de Bonnefond, le 9 juillet 1672

« Le parlement a donné un arrêt - mais les magistrats demandent tant de choses, que cela décourage étrangement, et me porte quasi à abandonner cette affaire, dans le doute que j'ai si c'est la Volonté de Dieu que nous la poursuivions davantage. Faites prier Dieu là-dessus. »

Il ne se désista pourtant point de ses poursuites. Le P. Mannoury, qu'il manda pour s'en occuper, reprit les choses tout de nouveau; il ne négligea rien pour lever les obstacles et résoudre les difficultés, mais en vain; il n'avança pas plus que son supérieur. Ces démarches n'aboutirent qu'à perdre beaucoup de temps et d'argent; car, en 1673, il fallut les cesser, à cause de l'affaire de la supplique Boniface, dont nous parlerons au chapitre dix-neuvième.

Tandis que le P. Eudes était ainsi occupé des intérêts de sa Congrégation et que ses ennemis infligeaient à sa patience une si rude épreuve, un projet de M. de Maupas affligeait profondément son humilité, et le jetait dans une grande frayeur, sans pourtant diminuer en rien sa tranquillité d'âme et s'en entier abandon à la Volonté divine. Ce prélat, nous l'avons dit, regardait notre Vénérable, comme un homme tout apostolique et tout rempli de l'esprit de Dieu, comme un saint - à tel point qu'il ne lui écrivait ou ne lisait ses lettres qu'à genoux, et qu'il les baisait religieu-

218 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

sement avant de les ouvrir. Or, la haute idée qu'il avait de son mérite et de sa vertu, lui suggéra le désir de l'avoir pour coadjuteur. Au mois de mai 1671, lors de la maladie grave qui le mit à deux doigts du tombeau, ce désir se changea en une résolution. Dès qu'il fut hors de danger, il consulta à ce sujet diverses personnes, qui, toutes, approuvèrent son dessein, déclarant qu'il ne pouvait faire un meilleur choix.

La santé parut avoir fait oublier au prélat sa détermination; mais, étant retombé gravement malade, il fit vœu à la sainte Vierge de demander le P. Eudes pour coadjuteur. S'il guérissait. A peine eut-il déclaré ce vœu, en présence d'un de ses grands vicaires et du P. Mannoury, redevenu supérieur du

séminaire après le départ du P. Vaguel pour Rennes, que le mal disparut et que les forces lui revinrent progressivement. Une fois suffisamment rétabli, il fit présenter un placet au roi à cette intention, et tâcha d'intéresser le P. Ferrier à la réussite de son projet; il lui proposa même, s'il le jugeait bon, d'envoyer incessamment à Paris un de ses vicaires généraux pour négocier l'affaire.

Informé de ces démarches, le P. Eudes'en mit d'abord fort peu en peine, persuadé que la demande n'aboutirait pas. Mais, quand il apprit toutes les mesures prises par M. de Maupas, il commença de craindre. Aussi redoubla-t-il ses prières, ses jeûnes et ses mortifications, pour conjurer Dieu d'éloigner de lui un tel fardeau, ou de lui faire connaître sa très sainte Volonté.

« M. du Vaucel, grand vicaire d'Évreux », écrivait-il au P. de Bonnefond, le 18 octobre 1672, « sera demain à Paris pour l'affaire que vous savez, mon très cher Frère, qui me fait trembler, et qui devrait me faire mourir de frayeur, si ce n'était la très grande confiance que j'ai en la bonté incomparable de mon très bénin Sauveur et de ma très

COADJUTORERIE D'ÉVREUX. 219 -

bonne Mère. Je vous prie, mon très cher Frère, de faire faire une neuvaine de messes chez vous en l'honneur du très saint Cœur de Jésus et de Marie, en laquelle on ne dira point d'autre messe que celle du divin Cœur de Jésus; d'écrire de ma part à Coutances, à Rennes, à Lisieux, qu'on fasse de même; et à Rouen qu'on fasse une neuvaine de messes à Saint-Joseph, le tout selon mes intentions; et de prier nos Carmélites de faire une neuvaine, à leur dévotion, en l'honneur de la Bienheureuse Vierge et de sainte Thérèse.

En outre, le Vénérable demandait à deux personnes très pieuses et à deux frères domestiques une neuvaine de rosaires et un pèlerinage à Notre-Dame de la Délivrande. Enfin, il priait le P. de Bonnefond d'apposer dans la sacristie un billet recommandant aux intentions de la Congrégation une affaire importante.

Le P. Ferrier reçut assez mal M. du Vaucel et n'entra point dans les désirs de M. de Maupas; et de son refus, la raison principale qu'il donna fut qu'on ne présentait point au roi de placet rempli. A cette nouvelle, le P. Eudes ressentit la même joie qu'un homme qui se voit échappé au plus grand des dangers.

« Ayant su la disposition du P. Ferrier », dit-il dans une lettre du 25 octobre, « et me persuadant que tout était renversé, je vous assure que j'en ai dit un bon Te Deum. »

Le péril était cependant loin d'être conjuré. M. de Maupas ne se rebuta point devant le mauvais vouloir du P. Ferrier, et il résolut de s'adresser directement au roi. En conséquence, il députa vers Sa Majesté le Haut-Doyen du Chapitre avec M. du Vaucel; et tous deux, ayant fort à cœur la réussite de l'affaire, se firent accompagner du P. Cyprien et du P. Mannoury.

A leur arrivée à Paris, on leur dit que leur demande devait être préalablement soumise au P. Ferrier: ils

220- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

crurent tout désespéré. Néanmoins, ne perdant point courage, ils firent agir, auprès de ce Père, des personnes influentes, afin de se le rendre favorable. Le P. Mannoury parla confidentiellement du but de leur voyage à la prieure des Carmélites et à la sœur Thérèse de Jésus, qu'il savait très dévouées au P. Eudes. La sœur Thérèse de Jésus n'était autre que Mlle de Remenecourt, ancienne fille d'honneur de Mme la

duchessedeOrléans, fort aimée d'Anne d'Autriche, et dont la recommandation valut, plus tard, au Vénérable une somme de douzemille livres de la part de Mme de Guise. On peut juger, par là, de son crédit et de son pouvoir. Les deux excellentes religieuses lui promirent leur concours.

Sur ces entrefaites, l'évêque d'Amiens, ami du P. Ferrier, vint rendre visite à la sœur Thérèse, qui le pria de vouloir bien appuyer la demande des députés d'Évreux. Ce prélat connaissait le mérite du P. Eudes; il approuva le choix de M. de Maupas, et promit de voir le P. Ferrier, dès le lendemain, et de lui apporter des bonnes raisons qu'il ne pourrait refuser plus longtemps son approbation. Si pressantes, en effet, parurent-elles à tous ceux qui les entendirent, que le succès semblait assuré. Le P. Mannoury, qui était présent, en informa le P. de Bonnefond, le 20 novembre 1672.

Mais plus ses amis ressentaient de joie de ces premiers résultats, plus l'homme de Dieu en concevait d'inquiétude et d'affliction; car « il regardait l'épiscopat comme une mer orageuse pleine d'écueils, et il appréhendait, s'il était contraint de s'y embarquer, d'y faire bientôt un triste naufrage. » Le ciel eut pitié de ses alarmes. Le P. Ferrier répondit à M. d'Amiens et à ceux qui lui parlèrent de ce projet, que donner un évêché au P. Eudes serait le tirer de son centre, on sacrifierait, ainsi le bien immense qu'il opérait dans les

ÉCHEC DES DÉMARCHES. 221 -

missions, pour le charger d'une fonction où il rendrait certainement beaucoup moins de services à la cause de Dieu et de l'Église». Il écrivit dans le même sens à M. de Maupas. Force fut donc d'en demeurer là, car, suivant la remarque de M. d'Amiens, « on s'adresserait inutilement au roi, tant que son confesseur ne serait pas favorable à la demande, ce prince ne faisant rien, en pareille matière, sans consulter ce Père, en qui il avait la plus grande confiance. »

« C'est ainsi », conclut le P. Martine, dont nous n'avons guère fait que reproduire le récit, « c'est ainsi que Dieu, dans sa miséricorde, délivra le P. Eudes d'une dignité après laquelle tant d'autres soupiraient, et qui lui avait causé, à lui, tant d'alarmes. Le pieux missionnaire, heureux d'avoir échappé à cette fonction redoutable, en bénit Dieu de tout son cœur, et lui en témoigna toute sa reconnaissance. La Providence avait sur lui d'autres desseins, qui ne se seraient pas accommodés avec la prélature. »

CHAPITRE QUINZIÈME.**Établissement de la Fête du Divin Cœur de Jésus.****Le P. Eudes, auteur du culte liturgique du Sacré-Cœur.****(1 6 7 2),**

Lettre-circulaire du P. Eudes pour l'établissement de la fête publique du Cœur de Jésus dans ses séminaires. - La Congrégation de Jésus et Marie dédiée premièrement et principalement au Divin Cœur de Jésus; prédictions du P. Eudes relatives à la célébration solennelle des fêtes du Cœur de Marie et du Cœur de Jésus dans l'Église universelle; la royauté du Cœur de Jésus; pouvoir attribué par le P. Eudes aux Évêques dans l'approbation des fêtes; le rôle du P. Eudes et de sa Société dans le développement du culte du Sacré-Cœur. - Célébration de cette fête dans les séminaires; le P. Eudes et M. de Méday: lettre du Vénérable. - Établissement de cette fête chez les Bénédictines de Montmartre, les Bénédictines du Saint-Sacrement, les Visitandines, etc., à Notre-Dame de Charité; difficultés au monastère de Caen.

L'année 1672 apporta une bien douce jouissance à l'âme du P. Eudes, par l'établissement public de la fête du divin Cœur de Jésus dans les maisons de sa Congrégation, sauf dans une. Elle y fut, en effet, célébrée solennellement le 20 octobre.

Quoique cette fête eût été autorisée, dès 1670 pour Coutances et Évreux, dès 1671 pour Rouen, Bayeux et Lisieux, il avait cru prudent d'en différer la célébration. L'établissement de la fête du très saint Cœur de Marie avait soulevé tant d'opposition, suscité tant de critiques impertinentes, qu'il redoutait, pour celle du divin Cœur de

224 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES

Jésus, des contradictions plus nombreuses encore et plus outrageantes. Il attendit donc, vraisemblablement pour tâter et préparer l'opinion, au moins parmi les gens bien intentionnés, et même, lorsqu'il jugea l'heure venue, il voulut encore prévenir les prêtres de sa Congrégation contre les objections que certains ne manqueraient d'opposer à la dévotion et à la fête nouvelles. Tel est, en partie, le but de l'admirable lettre que nous allons transcrire, et par laquelle il promulgue l'établissement de la solennité du Divin Cœur de Jésus dans toutes les maisons de son Institut, avec Office et Messe propres.

J. M. J.

Paris, 29 juillet 1672.

« MES TRÈS CHERS ET TRÈS AIMÉS FRÈRES,

« C'est une grâce inexplicable que notre très aimable Sauveur nous a faite de nous avoir donné dans notre Congrégation le Cœur admirable de sa très sainte Mère. Mais sa bonté, qui est sans bornes, ne s'arrêtant pas là, il a passé bien plus outre, en nous donnant son propre Cœur pour être, avec le Cœur de sa glorieuse Mère, le fondateur et le supérieur, le principe et la fin, le cœur et la vie de cette même Congrégation.

« Il nous a fait ce grand don, dès la naissance de cette même Congrégation; car, quoique jusqu'ici nous n'ayons pas célébré une fête propre et particulière du Cœur adorable de Jésus, nous n'avons pourtant

jamais eu intention de séparer deux choses que Dieu a unies si étroitement, comme sont le Cœur très auguste du Fils de Dieu et celui de sa bénite Mère; au contraire, notre dessein a toujours été, dès le commencement de notre Congrégation, de regarder et honorer ces deux aimables Cœurs, comme un même Cœur, en unité d'esprit, de sentiments, de volonté et d'affection, comme il paraît manifestement en la salutation que nous disons tous les jours au divin Cœur de Jésus et de Marie, comme aussi en l'oraison et en plusieurs endroits de l'Office et de la Messe que nous célébrons en la fête du Cœur sacré de la même Vierge.

« Mais la divine Providence, qui conduit toutes choses avec une merveilleuse sagesse, a voulu faire marcher la fête du Cœur de la Mère

ÉTABLISSEMENT DE LA FÊTE DU CŒUR DE JÉSUS. 225 -

avant la fête du Cœur du Fils, pour préparer les voies dans les cœurs des fidèles à la vénération de ce Cœur adorable, et pour les disposer à obtenir du Ciel la grâce de cette seconde fête, par la grande dévotion avec laquelle ils ont célébré la première. Car, encore que celle-ci ait été combattue d'abord par l'esprit du monde, qui ne manque jamais de s'opposer à ce qui procède de l'esprit de Dieu, aussitôt néanmoins qu'elle commença à paraître aux yeux de ceux qui font profession d'honorer particulièrement la très sainte Mère de Dieu, ils la regardèrent avec joie, l'embrassèrent avec ardeur, et l'ont célébrée depuis plusieurs années avec beaucoup de ferveur; et aujourd'hui elle est solennisée par toute la France, et en plusieurs Ordres et Congrégations, avec tant de bénédictions, qu'il y a lieu d'espérer qu'elle se célébrera un jour très solennellement par tout l'univers.

C'est cette ardente dévotion des vrais enfants du Cœur de la Mère d'Amour, qui l'a obligée d'obtenir de son Fils bien-aimé cette faveur très signalée qu'il fait à son Église de lui donner la fête de son Cœur Royal, qui sera une nouvelle source de bénédictions pour ceux qui se disposeront à la célébrer saintement. Mais qu'est-ce qui ne le ferait pas? Quelle solennité plus digne, plus sainte, plus excellente que celle-ci, qui est le principe de tout ce qu'il y a de grand, de saint, de vénérable dans toutes les autres solennités? Quel cœur plus adorable, plus aimable et plus admirable que le Cœur de cet Homme-Dieu, qui s'appelle Jésus? Quel honneur mérite ce Cœur divin, qui a toujours rendu et rendra éternellement à Dieu plus de gloire et d'amour, en chaque moment, que tous les cœurs des hommes et des Anges ne lui en pourront rendre en toute l'éternité? Quel zèle devons-nous avoir pour honorer ce Cœur auguste, qui est la source de notre salut, qui est l'origine de toutes les félicités du ciel et de la terre, qui est une fournaise d'amour vers nous, et qui ne pense, nuit et jour, qu'à nous faire une infinité de biens, et qui enfin est crevé de douleur pour nous en la croix, ainsi que le Fils de Dieu et sa très sainte Mère l'ont déclaré à sainte Brigitte, au rapport d'un excellent docteur, M. Bail.

Si l'on m'objecte la nouveauté de cette dévotion, je répondrai que la nouveauté dans les choses de la foi est très pernicieuse, mais qu'elle est très bonne dans les choses de la piété; autrement, il faudrait réprouver toutes les fêtes qui se font dans l'Église, qui ont été nouvelles, quand on a commencé de les célébrer, spécialement celles qui ont été établies les dernières, comme les fêtes du Très Saint-Sacrement, du Saint Nom de Jésus, de la Conception Immaculée de la très sainte Vierge, de son Saint

226- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Nom, de ses Grandeurs de Notre-Dame de Pitié, de l'Expectation, de Notre-Dame de la Victoire, au diocèse de Paris, et plusieurs autres, et un grand nombre de nouvelles fêtes de saints qu'on a ajoutées au bréviaire. Si on dit que cela s'est fait par l'autorité de Notre Saint-Père le Pape, je répondrai, avec saint François de Sales et avec un très grand nombre de très illustres et savants prélats et de grands docteurs, que chaque évêque dans son diocèse, spécialement en France, a le même pouvoir en cette matière, que le Souverain-

Pontife en toute l'Église.

«Reconnaissons donc, mes très chers Frères, la grâce infinie et la faveur incompréhensible dont notre très bon Sauveur honore notre Congrégation, de lui donner son très adorable Cœur, avec le Cœur très aimable de sa sainte Mère. Ce sont deux trésors inestimables, qui comprennent une immensité de biens célestes et de richesses éternelles, dont il la rend dépositaire, pour ensuite les répandre par elle dans les cœurs des fidèles. Humilions-nous infiniment en la vue de notre indignité infinie au regard de choses si grandes. Entrons dans une profonde reconnaissance vers la bonté ineffable de notre très bénin Sauveur et la charité incomparable de sa très chère Mère et la nôtre. Ne cessons point de les bénir, louer et glorifier, et d'inviter tous les Saints et toutes les créatures à les bénir et remercier avec nous. Embrassons avec joie et jubilation la solennité du divin Cœur de notre très aimable Jésus.

« En voici l'Office et la Messe que je vous envoie approuvés de tous Messieurs nos Prélats. Employons tout le soin, la diligence et la ferveur possibles pour la bien célébrer, Pour cet effet: 1o invitez-y tous nos amis et toutes les personnes de dévotion; 2o si vous recevez ce paquet assez tôt, faites-la publier; s'il y avait du temps, il faudrait y prêcher; 3o jeûnez la veille de la fête; 4o faites dîner douze pauvres au réfectoire, la veille ou la surveille. L'Octave n'est pas encore imprimée pour vous l'envoyer.

« Enfin, je vous conjure, mes très chers Frères, de célébrer cette fête avec toute la dévotion et solennité que vous pourrez, et de me récrire ensuite comme elle se sera passée; vous réjouirez extrêmement celui qui vous désire ardemment les plus saintes bénédictions de notre très bon Sauveur et de sa très douce Mère, et qui est dans l'amour sacré de leur divin Cœur, etc.
« JEAN EUDES, Prêtre missionnaire..»

Magnifique chant de triomphe, assurément, que cette lettre-circulaire, toute vibrante des accents de l'enthous-

DÉDICACE DE SA SOCIÉTÉ AU CŒUR DE JÉSUS. 227 -

siasme et de la tendresse, toute débordante de joie, de reconnaissance et d'espoir! Elle résume ce que nous avons dit de la dévotion au Divin Cœur de Jésus et ce que nous nous proposons d'en dire encore. A elle seule, elle mériterait au P. Eudes le titre d'auteur du culte liturgique du Sacré-Cœur.

« Lui-même nous y raconte à grands traits l'histoire de sa dévotion, et les phases diverses qui ont précédé son institution définitive. Il en précise la nature et l'objet, il en spécifie les motifs, en disant ce que le Sacré-Cœur est en lui-même, ce qu'il est pour Dieu, ce qu'il est pour nous; il écarte les objections, et, enfin, dans les moyens qu'il suggère, il sait unir les sentiments de l'âme et les actes extérieurs du culte (1). »

De cette lettre, reprenons quelques points, qui méritent particulièrement de fixer l'attention.

1o Dès la naissance de sa Société, le Vénérable l'a dédiée au Cœur de Jésus, comme au Cœur de sa Mère; ce sont ces deux Cœurs, ou mieux ce Cœur unique - car les deux ne font qu'un - qui en a été « le fondateur et le supérieur, le principe et la fin, le cœur et la vie. » S'il n'a pas établi, dès le commencement, une fête propre et solennelle du Cœur adorable de Jésus, comme il a fait pour le Cœur de Marie, il l'a toujours honoré avec celui-ci; l'Office et la Messe du 8 février en font foi. Mais, enfin, la divine Providence lui accorde cette satisfaction tant enviée, et désormais la fête du 20 octobre devient fête patronale pour sa Congrégation, comme l'autre déjà solennisée. Des deux même, c'est elle qui l'emporte en excellence et en solennité, c'est la fête des fêtes pour ses Fils d'abord, pour les
(1). R. P. LE DORÉ, Les Saints-Cœurs et le Vénérable Jean Eudes. T.1, ch. XII, pp. 226-227.

228 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

fidèles ensuite. Sur ce point, il n'y a pas à se méprendre, et ses enfants ne s'y sont pas mépris.

Certes, ils doivent célébrer avec éclat la fête du saint Cœur de Marie, le Vénérable le leur recommande, et l'une de ses grandes joies était d'apprendre que ses intentions avaient été fidèlement remplies.

« Je vous remercie », écrit-il au supérieur du séminaire de Coutances, « je vous remercie de la grande consolation que vous m'avez donnée par votre lettre qui m'a rempli de joie, de ce que la fête du très saint Cœur de notre Mère Admirable a été si bien célébrée, et de ce que Monseigneur de Coutances y a fait et a promis de faire l'année prochaine. J'en rends grâces infinies à Notre-Seigneur et à sa très sainte Mère (1) »

Néanmoins, la fête du divin Cœur avait ses préférences, et nous voyons, à la fin de sa circulaire, avec quel soin il veut qu'on s'y prépare et qu'on la célèbre. Ses Fils, nous allons le dire, lui obéirent avec empressement, et, depuis lors, ils sont demeurés fidèles observateurs de ses prescriptions, ils n'ont rien épargné dans le passé, ils n'épargnent rien aujourd'hui pour donner à cette fête la plus grande splendeur, une splendeur supérieure, s'il est possible, à celle de la fête du saint Cœur de Marie.

Nous avons sur ce sujet, dans le P. Hérambourg, une page aussi suggestive que concluante, qu'on lira volontiers.

« C'était par ce Divin Cœur qu'il adorait, qu'il priait, et qu'il demandait au Père éternel les choses qu'il voulait obtenir. Il le regarda toujours comme le parfait modèle des vertus qu'il devait pratiquer, et, ne se contentant point de ce qu'il faisait en particulier, il avait les sentiments du grand Apôtre, qui écrit aux Philippiens que Dieu était témoin combien il désirait qu'ils fussent tous dans les entrailles de Jésus-Christ, c'est-à-dire selon l'interprétation de saint Anselme et de saint Thomas, avec quelle passion il souhaitait qu'ils fussent tous intimement dans le Cœur de Notre-Seigneur et dans l'amour de ce Sacré-Cœur. C'est la

(1). P. HÉRAMBOURG, P. II, ch. XIII, p. 127.

DIFFUSION DE LA FÊTE DU CŒUR DE JÉSUS. 229 -

raison pour laquelle il lui dédia entièrement sa Congrégation, qu'on peut dire y avoir été conçue, enfantée, nourrie et élevée - de sorte que tous les sujets qui la composent doivent y demeurer perpétuellement, comme dans le lieu où ils ont pris naissance et où ils trouveront les moyens nécessaires pour travailler à leur perfection et à la sanctification des autres. Leur application doit être d'en considérer les grandeurs, d'en admirer les merveilles, d'en reconnaître les bontés, d'en imiter les vertus (1). »

Heureuse donc, et trois fois heureuse, la Congrégation de Jésus et Marie d'avoir eu, la première de toutes les sociétés religieuses, le Divin Cœur de Jésus pour patron principal et premier, d'avoir été choisie, avant toute autre, pour l'honorer et le faire honorer dans l'Église! Puisse-telle ne jamais faillir à sa mission; et, se le proposant toujours comme unique règle et modèle, retraçant fidèlement en elle ses vertus et ses sentiments, marcher à la tête des nombreux instituts, qui, depuis un siècle surtout, sont venus se consacrer au culte et au service du Cœur adorable du Sauveur!

2o Le P. Eudes affirme, et l'histoire le prouve amplement (2), que la fête du Saint Cœur de Marie, en 1672, était solennisée par toute la France. Il n'y a point là d'hyperbole; il savait mieux qu'on ne peut le

connaître aujourd'hui l'extrême diffusion de la dévotion au Saint Cœur, grâce à ses prédications, spécialement à Paris, grâce aussi aux sociétés religieuses qui l'avaient adoptée, et dont les maisons étaient répandues sur tout le territoire. Là où nous sommes réduits, nous, aux inférences et aux conjectures, il avait, lui, par ses relations, des données précises et sûres.

Il espère, ajoute-t-il, que cette fête « se célébrera un jour très solennellement par tout l'univers. » Son espoir n'est

(1). P. HÉRAMBOURG, P.II, ch. XI, pp. 108-109.

(2). Lire sur ce sujet les Sacrés-Cœurs et le Vénérable Jean Eudes, T. I..

230 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

qu'en partie réalisé, par l'établissement de ses instituts sur un grand nombre de points du globe (1), et par la célébration de cette fête en beaucoup de diocèses du monde catholique, en quelques-uns même avec une grande solennité. Malgré tout, bien qu'approuvée par Rome, ce n'est point encore une fête de l'Église universelle, et, dans la plupart des lieux, elle ne reçoit point l'éclat désiré par le Vénérable. Mais déjà un mouvement se dessine, qui tend à faire consacrer l'univers au Cœur immaculé de Marie, comme il l'a été au Cœur adorable de Jésus, et nous pouvons espérer, à notre tour, que, ce mouvement aboutissant dans un avenir assez rapproché, la fête du Cœur de la Mère Admirable sera déclarée d'observation universelle et mise au rang des fêtes les plus solennelles de l'Église.

Quasi l'espoir du Vénérable n'est pas réalisé relativement au Cœur de Marie, il l'est, du moins, relativement au Cœur de Jésus. Étendant prophétiquement son regard par delà les murs de ses séminaires, par delà même sa propre vie et les efforts de ses enfants, il considérait la fête du Divin Cœur comme une immense faveur faite à l'Église, il la comparait à la fête du Très Saint-Sacrement, et il lui donnait sur elle la supériorité. Si l'on en croit une tradition conservée dans sa famille spirituelle, il aurait prédit que la solennisation en deviendrait générale (2), si bien que ce serait comme une seconde Fête-Dieu. Ses ennemis, du reste, dans leurs libelles, se portent garants de cette prédiction qu'ils tournent en ridicule, et ils ajoutent, avec non moins de

(1). Les Filles du P. Eudes, unies dans le généralat du Bon-Pasteur à Angers par la V. M. Marie de sainte Euphrasie Pelletier, se sont établies, du vivant même de la pieuse fondatrice, dans les cinq parties du monde, où elles ont porté les dévotions de leur saint Instituteur.

(2). Lettre-circulaire du monastère de Caen aux autres monastères de l'Ordre 1766, Archives du monastère de Rennes.

UNIVERSALITÉ DE LA FÊTE DU CŒUR DE JÉSUS. 231 -

raillerie « que le P. Eude tâchait de persuader au monde que la conversion des pécheurs et leur salut sont attachés à cette dévotion.(1) » Or, de combien s'en faut-il aujourd'hui que la fête du Sacré-Cœur, depuis longtemps fête universelle, égale en solennité celle de la Fête-Dieu ? Elle est de première classe, on y fait une amende honorable au Cœur de Jésus, et, dans beaucoup d'églises, cette amende honorable est précédée d'une procession du très Saint-Sacrement. Il ne manque plus qu'une octave: ne pouvons-nous pas espérer de la voir accorder quelque jour ? Et la conversion des pécheurs, la transformation morale de notre société si viciée, si corrompue, si appauvrie de sens chrétien et de vertus chrétiennes, n'est-ce pas, par le Cœur de Jésus, qu'elle doit s'opérer prochainement, d'après Léon XIII, dans son encyclique *Annum sacrum* ? Évidemment, le P. Eudes ignorait le mode dont Dieu se servirait pour réaliser cette universalité et cette splendeur; surtout, il ne prétendait en aucune façon, loin de là, qu'elles dussent l'une et l'autre dériver exclusivement de son action apostolique et de celle de sa Société. Non, il s'estimait heureux d'y apporter, lui et ses enfants, leur faible appoint; et, sans se soucier davantage des moyens employés, il portait ses

regards sur ce glorieux avenir, il se réjouissait des honneurs rendus dans le monde entier au Cœur adorable de l'Homme-Dieu.

Et pourquoi ne pas faire remarquer cette expression « la fête de son Cœur royal? » Si le Cœur de Jésus est un Cœur royal, il est fait pour régner, non seulement sur quelques cœurs, mais sur tous, non seulement en quelques endroits, mais dans toutes les contrées de l'univers. N'y a-t-il pas là comme un pressentiment de la consécration du

(1). Bibl. nation. No 14562.

232 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

genre humain à ce Cœur sacré comme à son roi, prescrite par Léon XIII, et, depuis, bien des fois répétée ?

3o Dans la réfutation de la deuxième objection, le P. Eudes apporte une raison qui peut surprendre au premier abord. Pour légitimer l'établissement de la Fête du Divin Cœur par les évêques, sans l'autorisation du Souverain Pontife, il affirme qu'en cette matière, chaque prélat a le même droit dans son diocèse, que le Pape dans toute l'Église.

Écoutons le R. P. Le Doré mettre les choses au point, en toute justice et impartialité.

« De nos jours », dit-il, « il est certain que toute décision relative à l'introduction d'une fête ou d'un office propre est réservée au Souverain Pontife et à la Sacrée Congrégation des Rites. Les bulles de Pie V, de Clément VIII et d'Urbain VIII, qui établissent ce droit liturgique, sont même antérieures au V. P. Eudes. Mais, comme le remarquent M. l'abbé Bouix (1) et Dom Guéranger (2), les théologiens, au XVIIe siècle, avaient des opinions diverses sur l'étendue des modifications apportées par ces bulles dans la discipline de l'Église. Le savant Bénédictin ajoute même. « Il est certain que jusqu'à la fin du dernier siècle, les évêques de France ne demandaient pas à Rome l'approbation de leurs Propres. » Et, bien que cette conduite soit contraire au droit, il ne les condamne pas comme coupables; il les réfute comme étant, pour la plupart, dans une erreur de bonne foi. Voilà ce qui explique la conduite et la doctrine du R. P. Eudes à ce sujet.

« Quant au principe dont il se sert: "Chaque évêque, dans son diocèse, spécialement dans la France, a le même pouvoir en cette matière que le Souverain Pontife dans toute l'Église," il n'est que la traduction de l'axiome de droit ecclésiastique. « In dioecesi sua id potest Episcopus, quod Pontifex Romanus in universa Ecclesia, exceptis iis quae sibi Pontifex reservavit (3). » Or, le V. P. Eudes, comme les théologiens et les évêques

(1) De jure liturgico, p. 4 c. 2, § 3; Prop. 4, § 4.; Prop. 2.

(2). Instit. Liturg, Vol. 3e c. 5, pp. 264 et suivantes.

(3). C. ad honorem 4. De Auth, et is, pall. c. novit; 13 De Judic. SCHMALZGRUEBER, In Eccles, T. 11, P. 1, tit. 9, § 7, no 13; REIFFENSTUEL, L. 1, T. 11, § 4;

LES SACRÉS-CŒURS, DON FAIT A SA SOCIÉTÉ 233 -

dont nous avons parlé, ne pensait pas que les bulles citées plus haut eussent réservé au Souverain Pontife le droit d'ajouter une fête ou un office au Propre d'un diocèse. Il se trompait... mais personne ne pourrait lui faire un crime de s'être mépris, avec tant d'autres, sur la portée d'une loi ecclésiastique (1). »

4o Enfin, le P. Eudes considère « le Cœur très adorable de Jésus et le Cœur très aimable de sa sainte Mère, » comme un don fait par le Sauveur à sa Congrégation: « grâce infinie et faveur

incompréhensible », dont elle doit le remercier et le bénir sans cesse; car ce sont là « deux trésors inestimables, une immensité de biens célestes et de richesses éternelles, dont il la rend dépositaire, pour ensuite les répandre par elle dans les cœurs des fidèles. » Ainsi, dans la pensée du Vénérable, sa Congrégation est chargée par Notre-Seigneur lui-même de répandre dans l'Église les libéralités de son Cœur et de celui de sa sainte Mère, dont il lui confie le dépôt. Ces deux Cœurs deviennent son bien, son trésor; et sa mission est de les faire connaître, bénir, glorifier, aimer, après les avoir elle-même connus, bénis, glorifiés, aimés. C'est un fait indéniable, que nous avons déjà affirmé avec preuve dans le chapitre douzième, et sur lequel nous insistons.

On serait effectivement tenté de croire que le glorieux apostolat de la Bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque a non seulement éclipsé, mais éteint et remplacé celui du P. Eudes et de sa Société, en sorte que le Vénérable n'eût été qu'un précurseur. Il n'en va pas tout à fait ainsi dans la réalité. A sa mort, arrivée en 1680, les effets de son zèle étaient déjà si considérables, qu'ils se firent sentir jusque nos 77 et 78, BARBOSA, SANCHEZ, etc. « Dans son diocèse, l'Evêque peut ce que peut le Pontife romain dans toute l'Église, excepté ce que ce Pontife s'est réservé. »

(1). Les Sacrés-Cœurs et le Vénérable Jean Eudes, T. 1, ch. XII, pp. 225-226.

234- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

dans les monastères de la Visitation, et que le P. Eudes y devint, là comme bien ailleurs, l'auxiliaire de la Bienheureuse Marguerite-Marie.

Écoutons là-dessus le P. Le Beurrier, réclamant pour son Père, en 1778, la gloire d'avoir établi le premier le culte du Sacré-Cœur.

« Quand les Religieuses de la Visitation », écrit-il, « eurent obtenu du Pape et des Évêques la permission de célébrer la fête du Cœur de Jésus, et que quelques églises eurent obtenu de célébrer celle du Cœur de Marie, trouvant ces deux fêtes déjà établies dans les séminaires des Eudistes et dans les couvents de Notre-Dame-de-Charité il aurait pu ajouter en d'autres communautés religieuses - elles en empruntèrent l'Office et la Messe, dont elles se sont servi pendant un très long temps, et dont on se sert encore en plusieurs endroits. Il est vrai qu'aujourd'hui - 1778 - dans quelques églises de la Visitation, à la fête du Cœur de Jésus, on dit une autre Messe qui a été composée depuis; mais à peine ce changement a-t-il trente ans de date; jusque-là - c'est-à-dire jusque vers 1750 - on s'y était toujours servi, soit à l'Office, soit à la Messe, de la Prose, des Secrètes, des Hymnes, des Antiennes et des Oraisons composées par le P. Eudes (1). »

Les deux apostolats ne s'opposèrent ni se combattirent: ils unirent leur action, ils se fondirent ensemble, comme deux courants mêlent et fondent leurs eaux pour les porter à la mer. Ceux qui avaient appris du P. Eudes à révéler, à aimer le Cœur de Jésus, tressaillirent de joie, en voyant cette dévotion confirmée d'une manière si éclatante par les révélations de Notre-Seigneur lui-même à la Bienheureuse Marguerite-Marie, et cela, presque au lendemain de l'établissement de la fête solennelle du Divin Cœur par le Serviteur de Dieu. Aussi s'empressèrent-ils d'adopter les pratiques et la fête de réparation expressément demandées, d'autant qu'elles étaient en parfait accord avec la doctrine

(1). P. Le BEURIER, Vie du P. Eudes, Liv. VI, p. 507.

LE P. EUDES ET LA B. MARGUERITE-MARIE. 235 -

du Vénérable. Effectivement, n'invitait-il pas les fidèles à s'associer aux douleurs du Cœur de Jésus abreuvé d'outrages pendant la Passion? Une des meilleures manières, à son avis, d'honorer ce Cœur sacré,

n'était-ce pas de faire la sainte Communion? Et comme lui-même eût tressailli d'aise, s'il avait été informé de ce qui se passait à Paray! Comme il se fût empressé d'ajouter à sa fête du 20 octobre celle du vendredi qui suit l'octave de la Fête-Dieu (1)!

Il n'en pouvait être autrement, d'ailleurs, les deux dévotions étant essentiellement les mêmes. Car, chez la sainte Visitandine, il faut distinguer entre la dévotion elle-même et sa pratique journalière, qui s'adressent à tout le Cœur de Jésus, et certaines pratiques particulièrement recommandées, qui visent ce Cœur en tant que souffrant de l'ingratitude des hommes; encore celles-ci, nous venons de le dire, s'accordent-elles fort bien avec les idées et les pratiques du P. Eudes. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire avec attention l'office adopté par l'Église pour le premier vendredi d'après l'Octave du Très Saint-Sacrement. Sans doute, le Cœur souffrant de Jésus y est mis plus en évidence que dans l'office du P. Eudes; sans doute, l'accent de tristesse y est plus accusé. Mais, pourtant, sur neuf leçons, cinq célèbrent les grandeurs, les bontés, les amabilités du Cœur de Jésus et invitent à la confiance envers lui; sur huit répons, trois chantent la merveilleuse charité du Christ dans l'Eucharistie; deux sa majesté, sa puissance et sa sagesse; un, le huitième, unit au souvenir de sa mort celui de sa victoire sur la mort et sur l'enfer; toutes les antiennes, sauf la troisième et la quatrième des Laudes et celles de

(1). Par contre, ne serait-il pas à souhaiter que, au moins dans les diocèses où elle fut établie par le P. Eudes, la fête du 20 octobre fût de nouveau solennisée avec l'office du Vénérable? C'est le vœu de l'abbé Le Cointe, et nous nous y associons.

236 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Magnificat, ou s'étonnent de son amour, ou proclament sa royauté, sa sainteté, ses vertus, ou se répandent en effusions de joie; quatre versets sur six ont le même caractère; enfin, si l'hymne des Matines est plus particulièrement consacrée à la blessure du Cœur et au souvenir des outrages que Notre-Seigneur reçoit de ses enfants, les hymnes des Vêpres et des Laudes appuient davantage ou sur l'amour éternel ou sur les beautés de son Cœur adorable. Faut-il ajouter qu'aux Petites-Heures, les deux éléments se trouvent mêlés, avec prédominance de la joie et de la gloire, et que, dans la Messe - l'expression la plus auguste du culte public - l'introit, l'oraison, l'épître, l'alléluia, l'offertoire, la secrète et la postcommunion sont en l'honneur du Cœur aimant et glorieux de Jésus, envisagé surtout dans ses miséricordes pour les hommes, tandis que le graduel, l'évangile, la communion commémorent, seuls, les souffrances physiques ou morales de sa Passion? Gardons-nous donc de vouloir établir des différences essentielles là où le Sauveur lui-même n'en a pas mis, non plus que son Église; là où les premiers dévots de son Cœur, disciples du P. Eudes ou disciples de la Bienheureuse Marguerite-Marie, n'en ont point aperçu.

Notre dernier chapitre, en forme d'épilogue, montrera comment les Fils du Vénérable demeurèrent fidèles à leur grande mission. Car, si les deux courants mêlèrent leurs eaux, ils ne les confondirent pas au point qu'on ne puisse les discerner. Nous nous ferons donc un devoir, en ce qui concerne la Congrégation de Jésus et Marie, de retracer les grandes lignes de son apostolat à travers le XIIIe siècle et même au XIXe. Parce que, dans celui-ci spécialement, il a surgi de toutes parts comme une légion d'apôtres du Sacré-Cœur et de sociétés vouées à son honneur et à son culte, elle n'a point, pour autant, abandonné sa belle vocation.

CÉLÉBRATION DE LA FÊTE DU DIVIN CŒUR- 237 -

Admirable action de la Providence, dirons-nous en terminant ce commentaire de la lettre du Vénérable! C'est à une fille de saint François de Sales, si dévot aux Cœurs de Jésus et de Marie, que, vers la fin du XVIIe siècle, le Cœur de Jésus réserve le rôle glorieux de faire entendre au monde les poignantes réclamations de son amour outragé, en même temps qu'il lui révèle, à elle-même, les ardeurs de sa

charité; et c'est, au déclin du XIXe siècle, une fille du Vénérable Jean Eudes, son premier apôtre, la Mère Marie du Divin Cœur Droste zu Vischering, que ce même Cœur charge d'un auguste message auprès du Chef de l'Église, pour obtenir qu'il lui consacre le genre humain tout entier!

Mais revenons à notre récit. Les pratiques prescrites par le Vénérable, à la fin de sa lettre, nous y ramènent, du reste, tout naturellement.

En conséquence de l'ordre donné dans cette circulaire, on s'empressa dans les séminaires de Rennes, de Coutances, de Caen, de Lisieux et d'Évreux, de célébrer la fête et l'octave du Cœur de Jésus. « En cette année 1672 », dit le P. du Four, secrétaire du P. Eudes, « nous avons commencé à solenniser la fête du Divin Cœur de Notre-Seigneur, le 20 d'octobre, avec indulgence des Quarante-Heures. » Et c'est, ajoute le P. Costil, « cette institution de la fête du Divin Cœur de Jésus qui rendra cette année 1672 à jamais remarquable dans la Congrégation. » Toutes les prescriptions du pieux fondateur furent scrupuleusement exécutées: la solennité fut annoncée aux prônes et aux sermons du dimanche précédent; la veille, chacun s'y prépara par le jeûne, on servit à dîner à douze pauvres, on exposa le Saint-Sacrement sur le soir, et il resta sur l'autel tout le jour de la fête; les offices furent célébrées avec pompe, et

238 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

un sermon fit connaître aux fidèles les grandeurs et les bontés du Sacré-Cœur de Jésus.

Le P. Eudes s'était attendu à ce qu'on attaquât la dévotion nouvelle, comme cela avait eu lieu pour le saint Cœur de Marie. Ses prévisions ne l'avaient pas trompé. Les contradictions éclatèrent si nombreuses, dit le P. Martine. « que, longtemps, la plupart des prédicateurs qui en traitaient étaient obligés d'en faire l'apologie dans leurs sermons, pour fermer la bouche à ceux qui ne cherchaient qu'à la décrier. »

Au séminaire de Rouen, la fête du 20 octobre ne put même pas être célébrée, cette première année. M. de Champvallon avait été transféré sur le siège de Paris en 1671, et il avait eu pour successeur M. François Roux et de Médavy, évêque de Séez, d'illustre famille (1) et frère du maréchal de même nom. Or, M. de Médavy qui avait fait son entrée solennelle à Rouen, le 16 janvier 1672, s'était laissé circonvenir « par quelques-uns de ceux qui l'approchaient »: sous prétexte de nouveauté, il refusa de sanctionner la permission accordée par son prédécesseur, et interdit la célébration de la fête du Cœur de Jésus dans son séminaire. Profondément affligé, le P. Eudes lui écrivit une lettre à la fois des plus respectueuses et fort instructive.

« Il est vrai », y disait-il, « Monseigneur, que la nouveauté dans les choses de la foi est très pernicieuse et tout à fait damnable; mais je vous prie, Monseigneur, de considérer que ce n'est pas de même dans les choses de piété; car il y a un grand nombre de fêtes dans l'Église qui n'ont pas été établies dès le commencement, et qui sont nouvelles. »

Ici le Vénérable rapportait plusieurs exemples de ces

(1). Il était fils de Pierre, baron de Médavy (près de Séez) comte de Grancey-le-Château (près de Mâcon), et de Charlotte le Fervaques. Abbé commendataire de Cormeille (diocèse de Lisieux) et de Saint-André en Gouffin (diocèse de Séez), il avait été nommé évêque de Séez en 1651.

LA FÊTE DU CŒUR DE JÉSUS A ROUEN. 239 -

fêtes successivement introduites dans la liturgie, puis il ajoutait:

« Certainement, si toutes ces nouveautés étaient mauvaises, l'Église ne les admettrait pas. Considérez encore, s'il vous plaît, que tous nos Prélats nous ont donné leur approbation et permission là-dessus. C'est pourquoi je vous supplie très humblement, par ce très adorable Cœur, qui est la source de tout ce qu'il y a de saint et de vénérable dans toutes les fêtes que l'Église célèbre, par l'amour dont il est embrasé envers nous, et par tous les effets de cet amour que vous avez ressentis et que vous désirez ressentir à l'heure de votre mort, de n'empêcher pas que cette fête se fasse dans votre séminaire aussi bien que dans les autres. Si vous me refusez cette grâce que je vous demande avec tout le respect et la soumission qui m'est possible, j'avoue que j'en recevrai un très grand déplaisir; et si vous me l'accordez, comme je l'espère de votre bonté, vous me donnerez une très grande joie et m'obligerez infiniment. Ne rejetez donc pas la très humble et très instante prière qui vous est faite par celui qui est en vérité de tout son cœur, et dans tout le respect, etc »

M. de Médavy était trop sage pour ne pas accueillir ces raisons; il avait trop de piété pour refuser plus longtemps une grâce sollicitée au nom du Cœur de Jésus. Il accorda donc ce qu'on lui demandait avec tant d'instance, et le séminaire de Rouen put, comme les autres maisons de l'Institut, solenniser avec pompe la fête patronale du Divin Cœur.

Il est inutile, de dire qu'à peu près partout où la fête du Saint Cœur de Marie avait été établie, celle du Sacré-Cœur de Jésus ne tarda pas à l'être. L'abbesse des Bénédictines de Montmartre, Mme de Lorraine, qui, dit le P. Costil, « entrait dans toutes les dévotions du saint homme (1), » s'empressa de l'adopter, dès que l'office eut été arrangé selon le rite bénédictin, en sorte que dès 1672, au plus tard en 1674, époque des premières révélations faites

(1). P. COSTIL, Annales, T. I, Liv. VII, ch. VII, § 35.

240 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

à la Bienheureuse Marguerite-Marie relativement à son apostolat, la colline de Montmartre, à l'endroit même où s'élève aujourd'hui la basilique du Vœu national, retentit des louanges du Cœur de Jésus, grâce à l'office composé par le P. Eudes. Montmartre, a-t-on dit, est le cœur de la France. Le sang de nos premiers apôtres l'a sanctifié: durant de longs siècles, le culte de Notre-Dame l'a embaumé; en 1674, Jésus lui-même en vint prendre possession par le culte de son Cœur; il voulut y manifester non sa majesté, non sa puissance, mais sa miséricorde, mais son amour. Écoutons là-dessus le R. P. Le Doré:

« Le moment était merveilleusement choisi. Sur l'autre côté de la Seine, à Port-Royal, toute une légion de savants, de prêtres, de vierges, trompés par l'esprit de Satan, qui ne sait que haïr et trembler, n'estimaient la vertu que lorsqu'elle portait à s'éloigner de Dieu. Montrant de loin aux âmes Jésus, la Vierge, le Tabernacle, ces faux docteurs ne savaient inspirer que l'effroi ou qu'une adoration glacée et tremblante. N'en approchez pas, disaient-ils, vous en êtes indigne; restez au bas de la montagne. Craignez d'exagérer la miséricorde et la tendresse. Port-Royal n'a pas compris le Cœur de Jésus; le jansénisme l'a nié et l'a blasphémé.

« C'est alors que, sur la rive droite, sur cette colline prédestinée qui domine tout Paris, Jésus est venu lui-même dire aux chrétiens hésitants: Eh quoi! plus incrédules que Thomas, vous niez mon amour! Venez: mettez la main dans cette plaie béante de ma poitrine; ou plutôt, comme Catherine de Sienne, posez vos lèvres sur mon côté entr'ouvert, et buvez jusqu'à l'ivresse le sang qui s'échappe de mon Cœur avec mon amour, et dites encore si je ne vous aime pas. Le culte du Sacré-Cœur est, en effet, la protestation indignée de Jésus-Christ lui-même contre le jansénisme et ses doctrines infernales qui se résument dans la négation de son Cœur.

« Est-il étonnant que, deux siècles après cette première solennité du Cœur de Jésus - qui s'y répéta chaque année jusqu'à la grande Révolution - la Providence daignait désigner elle-même à la piété et à la pénitence de la France, Gallia paenitens et devota, cette même colline de Montmartre, pour être le gage de ses dernières espérances? La basi-

LA DÉVOTION DU SACRÉ-CŒUR A MONTMARTRE. 241 -

lique de Montmartre a pour mission de jeter à la France désolée ce cri de confiance que le V. P. Eudes y faisait retentir, il y a plus de deux cents ans:

Venite, gentes, currite	Viens, peuple, accours, espère
Ad Cor Patris mitissimum	Viens à mon Cœur de Père,
Omnes amat, confidite;	Savoure sa douceur.
Amoris est incendium.	A tous ma bienveillance;
	Plus d'effroi! Confiance!
	C'est un brasier, mon Cœur.

A genoux sur les dalles de ce sanctuaire, nous répondons à cet appel si tendre, en empruntant aux pieuses filles de Mme Françoise de Lorraine, cette strophe de notre glorieux apôtre:

Heu! quanta pro mortalibus	Que d'injures souffertes,
Tu Corde passus vulnera	De blessures ouvertes
Non vana peccatoribus	Dans votre Cœur divin!
Sint tanta Cordis munera	Qu'au moins l'affreux supplice
	De ce long sacrifice
	Pour eux ne soit pas vain! »

Les Bénédictines du Très Saint-Sacrement se signalèrent aussi des premières dans l'adoption de la fête du Divin Cœur de Jésus. Ce fut, au plus tard, en 1674 qu'elles commencèrent à la solenniser, le 20 octobre, avec l'office du P. Eudes, comme elles avaient fait celle du saint Cœur de Marie, le 8 février, depuis leur fondation; et cela, non seulement à Paris, mais à Rambervilliers, Toul et Nancy, en attendant qu'elles la portassent en d'autres contrées par de nouveaux établissements.

Ajoutons que Carmélites, Visitandines, Ursulines, et autres communautés, avec lesquelles le Vénérable était en relations intimes, embrassèrent au moins la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, si elles n'en célébrèrent pas la fête. Écoutons là-dessus le P. de Montigny, témoin désintéressé:

« Cette dévotion, que le P. Eudes regardait comme une source de

242- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

grâces pour ses confrères, a passé insensiblement dans plusieurs communautés respectables, et est devenue, après quelques années, une dévotion de l'Église universelle.

« Les Religieuses de Notre-Dame-de-Charité furent des premières à suivre les vues de leur sage Fondateur. Les Ursulines, l'Ordre de la Visitation et les Bénédictines dévouées à l'adoration perpétuelle du très Saint-Sacrement les imitèrent bientôt, en faisant cependant quelque changement au plan qui avait été proposé d'abord. Comme quelques unes de ces Congrégations, en adoptant cette fête, ont eu en vue non seulement d'honorer le Cœur de Jésus, mais encore de faire au divin Sauveur une réparation publique des

outrages qu'il reçoit dans le Sacrement de nos autels, elles ont placé cette solennité au vendredi qui suit l'Octave de la Fête-Dieu (1). »

Le P. de Montigny ne dit rien que de très vrai, pour tous les monastères de Notre-Dame-de-Charité, en ce qui regarde la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. mais, relativement à la fête, il y a lieu de distinguer. Les monastères de Rennes, de Guingamp, d'Hennebont, de Vannes, la solennisèrent, comme celle du Saint Cœur de Marie, dès leur fondation (1673, 1676, 1688), avec l'office et la messe du Vénérable; et c'est par leur zèle que l'un et l'autre culte se répandirent dans la province de Bretagne (2). Il n'en fut pas ainsi à Caen, où les religieuses ne la célébrèrent qu'en 1693. Filles du Cœur de Jésus et de Marie, comme aimait dès lors à les appeler leur Père, elles furent réduites, le 20 octobre de chaque année, à honorer le divin Cœur à huis-clos. Elles n'obtinent même qu'en 1682 la permission de célébrer publiquement et solennellement la fête du très saint Cœur de

(1). P. DE MONTIGNY, T. II, Liv. X, pp. 444-447.

(2). Nous ne parlons pas ici du P. Huby, jésuite originaire d'Hennebont, et qu'on a voulu donner comme un précurseur du V. P. Eudes et de la Bienheureuse Marguerite-Marie. Parmi les nombreuses dévotions, dont il propagea les pratiques en Bretagne, figure, en effet, celle des Saints Cœurs de Jésus et de Marie. Nous y reviendrons à propos des monastères de Notre-Dame-de-Charité dans cette province, particulièrement à Vannes.

LA FÊTE DU CŒUR DE MARIE AU MONASTÈRE DE CAEN. 243 -

Marie; encore ne purent-elles user de cette permission qu'en 1681, par l'entêtement de leur chapelain ou confesseur, qui traitait de nouveautés fête et dévotion, et répétait contre elles mille objections, toutes aussi futiles les unes que les autres. En 1672, n'ayant reçu l'autorisation désirée que vers la fin d'avril ou le commencement de mai, - cela semble résulter de la date des lettres où le Vénérable les félicite de cette faveur, - elles remirent la célébration de cette fête à l'année suivante. En 1673, elles décidèrent bien de passer outre aux sentiments de leur chapelain et de chanter l'office composé par leur Père. Mais à peine les premières Vêpres commencées, ce prêtre, fortement imbu de jansénisme, s'en aperçut et en témoigna son mécontentement. Pour ne pas l'irriter davantage, elles durent interrompre l'office et reprendre celui qu'elles récitaient tous les jours. Enfin, en 1681, comme nous venons de le dire, délivrées de cette tyrannie, elles eurent la consolation de solenniser publiquement cette fête célébrée jusque-là sans éclat par des hymnes et des cantiques au Cœur de Marie, durant la dernière demi-heure de la récréation du soir.

« Il semble », ajoutent les annales du monastère, « qu'il était nécessaire de posséder au ciel un intercesseur aussi puissant que le P. Eudes, avant d'obtenir cette insigne faveur. Dès que nos Soeurs se virent en possession de cette sainte solennité, après laquelle elles soupiraient depuis si longtemps, il se fit parmi elles un grand renouvellement de ferveur. » Les religieuses, assurant les mêmes annales, rivalisaient d'inventions pieuses pour s'y préparer; et par l'éclat dont elles l'entouraient, par la religion avec laquelle elles la célébraient, elles la mettaient sur le même pied que les premières solennités de l'Eglise. Toute l'octave était consacrée au Saint Cœur, et, chaque soir, il y avait bénédiction du Saint-Sacrement.

244 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Ces bonnes religieuses n'aspiraient pas moins à solenniser publiquement la fête du Cœur de Jésus. Mais, cette fête n'étant point marquée dans leurs Constitutions, son approbation pour leur monastère souffrit plus de difficulté. En revanche, avec quel zèle elles s'y disposèrent, quand cette consolation leur fut accordée! Elles luttèrent d'éclat et de piété avec les Pères du Séminaire, comme eux employant, pour honorer le Cœur adorable du divin Maître, l'office et la messe de leur saint Instituteur (1).

Ces détails dépassent, pour la plupart, les bornes de cette histoire. Toutefois, nous devons les donner, pour ne pas laisser croire que les Filles du Vénérable eussent été moins ardentes que ses Fils à fêter le Cœur de Jésus et à propager son culte autour d'elles. Cela ressortira mieux encore de ce que nous dirons plus loin des monastères de Rennes, Guingamp, Hennebont, Vannes, etc.

(1) . Observons, toutefois, que, si les Fils du P. Eudes sont principalement consacrés au Cœur de Jésus, car c'est Jésus qui les a fondés, ses Filles semblent plutôt l'être au Cœur de Marie, la fondatrice de leur oeuvre et de leur maison.

CHAPITRE SEIZIÈME.**Notre-Dame-de-Charité. - Missions de Saint-Germain-en-Laye
et d'Élbeuf.****(1 6 7 2 - 1 6 7 3) .**

Lettres du P. Eudes à diverses religieuses de Notre-Dame-de-Charité. - Mission de Saint-Germain-en-Laye: désir de la cour; démarche de la reine; retard de la mission; fixation de sa date; mort du P. Blouët de Than; arrivée du P. Eudes et succès de la mission. - Séjour du P. Eudes à Paris; ses relations avec l'abbaye et l'abbesse de Montmartre; donation de Mme de Guise. - Mission à Elbeuf: deux coups de tonnerre, récit du Vénérable, succès de la mission.

L'année 1672 avait été consacrée tout entière par le P. Eudes aux intérêts de sa Congrégation dans la capitale, et à l'établissement de la fête solennelle et publique du Divin Cœur de Jésus, avec office et messe propres imprimés. Il en passa à Paris la plus grande partie, comme le prouvent les dates de ses lettres à ses Fils et à ses Filles. Nous avons rapporté les premières, aux chapitres quatorzième et quinzième, citons maintenant les secondes, d'autant qu'elles montrent combien, de loin comme de près, il chérissait tendrement les Religieuses de Notre-Dame-de-Charité, combien il vivait avec elles par le cœur et par la pensée.

En voici une adressée à sa nièce, la sœur Marie de la Nativité Herson, qui doit être de la fin de janvier 1672. Il s'y excuse, sur son départ précipité pour Paris, de ne lui avoir point fait visite ainsi qu'aux autres Sœurs, sans doute à l'occasion du nouvel an.

246 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

J. M. J.

« J'étais sur le point de vous aller voir, ma très chère, Nièce et Fille tout ensemble, et nos autres chères Soeurs aussi, quand notre cher frère M. Hubert vint exprès de Paris à Caen pour me faire aller à Paris, où je suis maintenant pour suivre la divine Volonté partout où il lui plaît que j'aie. Priez-la de me faire la grâce de mourir plutôt que de m'écarter jamais tant soit peu de ses ordres.

C'est elle qui vous a donné le soin de nos Sœurs Pénitentes, qui est l'emploi le plus saint que vous puissiez avoir en ce monde. Appliquez-vous-y avec tout le soin, la charité et la fidélité possibles. Je les salue toutes très cordialement, et toutes mes chères Filles aussi. Qu'elles soient toutes bénies, spécialement ma très chère fille Marie de l'Enfant-Jésus, dont je désire la profession de tout mon cœur.

Trois choses pour vous préparer à la fête du très Saint Cœur: 1o s'humilier et demander pardon pour le passé; 2o entrer dans un grand désir d'imprimer dans vos cœurs une image parfaite des vertus de ce Sacré-Cœur, et y travailler sans cesse; 3o vous donner à l'amour infini du Divin Cœur de Jésus vers le Cœur de Marie, afin qu'il vous y prépare.

« Tout vôtre,

«JEAN EUDES, Prêtre missionnaire. »

La Sœur Marie de l'Enfant-Jésus, mentionnée dans cette lettre, était la fille de Mme de Bois-David de Soulebieu. Fidèle à la promesse qu'elle avait faite à sa mère sur son lit de mort, elle était entrée comme novice à Notre-Dame-de-Charité, et elle allait prononcer ses vœux au mois de février 1672. Bien

qu'alors revenu de Paris, le P. Eudes n'assista point à la cérémonie, nous ne savons pour quel motif; une phrase de la lettre suivante, adressée à la future professe, laisse soupçonner une peine intime, causée par la conduite ou l'esprit de quelques religieuses.

J. M. J.

« Je vous rends mille grâces, ma très chère et bonne Fille, de votre lettre très cordiale et très sincère, et de toutes les marques que vous me donnez d'une véritable charité. Je remercie aussi mes très chères

LETTRES DU P. EUDES A SES FILLES. 247 -

Filles dont les noms sont marqués dans votre lettre, de leur charitable souvenir. Si toutes les autres étaient dans cet esprit, elles seraient véritablement les Filles de Notre-Dame-de-Charité (1).

« Ce m'est une douleur très sensible de n'être point présent au sacrifice de ma très chère fille; j'y serai pourtant en esprit, et vous sacrifierai, avec mon Sauveur, dans son grand sacrifice que je vais offrir pour vous, et pour le supplier, et sa très sainte Mère aussi, de suppléer à mon défaut, et d'assister pour moi à votre sainte profession, et de vous faire tout à fait selon leur divin Coeur.

« C'est en ce Coeur très aimable que je suis et serai éternellement, malgré tout l'enfer, à vous et à toutes mes vraies Filles,

« Le tout vôtre,

JEAN EUDES,

« Prêtre missionnaire de la Congrégation de Jésus et Marie.

Caen, ce 18 février 1672. »

Le P. Eudes repartit bientôt pour la capitale, pour ne plus guère la quitter; et c'est là que sa nièce lui écrivit les difficultés qu'elle rencontrait dans son emploi. Le 26 mai, le Vénérable la réconforta par la missive suivante, qui respire tant d'affabilité et de bonté à l'égard des pénitentes.

J. M. J.

Je vous remercie, ma très chère Enfant, de m'avoir donné de vos nouvelles, et je rends grâces infinies à mon très cher Jésus et à ma divine Mère de la faveur inconcevable qu'ils vous font de vous employer, en l'œuvre du monde qui leur est le plus agréable, c'est-à-dire dans le grand œuvre du salut des âmes. Oh! Combien a-t-il coûté à notre bon Sauveur, pour tirer nos âmes de la perdition? Ne vous étonnez donc pas, ma chère Fille, si vous trouvez des peines et des croix en faisant l'œuvre de Dieu, c'est ce qu'il y a de meilleur pour vous dans votre emploi. Mais souvenez-vous de la charité, de la patience, de la douceur et des autres vertus avec lesquelles notre très bénin Sauveur a fait l'œuvre de son Père en ce monde.

Grâces infinies à son immense bonté et à la bénignité incomparable de sa très sacrée Mère, de vous avoir donné enfin la fête de son très

(1). C'est nous qui soulignons ici, comme plus bas, les mots qui nous semblent donner la raison de son absence.

248- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

aimable Coeur! Que Dieu fasse un grand saint de Monseigneur de Bayeux qui vous l'a accordée! Je vous

assure que j'en ai une grande joie. Alleluia! Alleluia! Alleluia! Alleluia!

« C'est à vous maintenant à vous efforcer d'acquérir toutes les vertus nécessaires pour être les vraies Filles du Sacré Coeur de Jésus et de Marie, spécialement l'humilité, la patience, l'amour, la charité, et le zèle du salut des âmes.

« C'est en la sainte dilection de ce divin Coeur que je suis, ma très chère Fille,

« Tout vôtre,

« JEAN EUDES, Prêtre missionnaire.

« Paris, 26 mai 1672. »

La soeur Marie de Sainte-Agnès des Champs, élevée dans le monastère, était tourmentée de cruelles peines intérieures. Le bon Père venait souvent la consoler au parloir; et, lorsqu'il ne le pouvait, il lui adressait des lettres du genre de celles-ci.

Il lui avait écrit, avant son départ pour Paris

J. M. J.

« Votre lettre, ma très chère Fille, me touche beaucoup plus sensiblement que je ne puis dire, à raison des peines que vous souffrez. Ne vous laissez pourtant point aller au découragement, mais mettez votre confiance en votre bénin Sauveur et en sa divine et très bonne Mère et la vôtre, qui vous aiment infiniment, et qui sauront bien tirer de toutes ces choses leur plus grande gloire et votre plus grand bien. C'est de quoi je les supplie et les supplierai toujours, et de vous donner sans cesse leur sainte bénédiction. C'est à cette fin que je leur dis sept à huit fois par jour pour vous et pour toutes mes chères filles que Dieu connaît: Nos cum Prole pia benedicat Virgo Maria! Je les salue toutes en général et en particulier, et me recommande instamment à leurs saintes prières, étant obligé de partir au plus tôt pour aller à Paris.

« Vive Jésus et Marie,

« Tout vôtre. »

Le 23 octobre, il répondit en ces termes à la pauvre affligée:

LETTRES DU P. EUDES A SES FILLES. 249 -

J. M. J.

« Je rends grâces infinies à notre très adorable Sauveur et à sa très aimable Mère du soulagement qu'ils vous ont donné, ma très chère Fille. Il n'y a rien du mien, car du néant il ne peut sortir que néant. C'est un effet de leur seule bonté, dont ils soient bénis et loués éternellement.

Donnez-vous à eux de tout votre coeur, ma chère Fille, pour les servir et honorer avec joie, amour et confiance: et ayez grand soin de rejeter toutes les pensées qui vous peuvent troubler et inquiéter, et d'avoir recours à la très bonne Vierge dans toutes vos peines, comme une fille à sa douce mère. Jamais elle n'a rejeté personne, elle ne commencera pas par vous.

Contentez-vous, dans votre retraite, de votre confession ordinaire. Ne parlez point à Mgr de

Bayeux; c'est à votre supérieure à rétablir les choses. Je la salue très cordialement, et sa nièce, et la soeur Marie de la Nativité, et Monsieur votre frère, etc., qui suis de tout mon coeur en Jésus et Marie, ma très chère Fille,

« Tout vôtre,

« JEAN EUDES, Prêtre missionnaire.

« A Paris, ce 23 octobre 1672.. »

Est-il rien de plus affectueusement paternel que cette correspondance? Comme le cœur du Vénérable s'y dévoile dans toute sa délicatesse et sa suavité! Et que serait-ce, si nous pouvions lire les consolations adressées à ses Filles dans les deuils qui les frappèrent, cette année et la suivante? En même temps, quelle élévation de pensée et de sentiment! Quel amour du Cœur sacré de Jésus et de Marie!

L'année 1673 nous réserverait des lettres non moins édifiantes, non moins instructives, si nous ne craignons d'allonger outre mesure ces citations. Plusieurs mois s'écoulèrent, en effet, hors de Caen pour le P. Eudes, soit à cause des intérêts de sa Congrégation, soit à cause de deux

250 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

missions très fameuses qu'il donna, l'une à Saint-Germain-en-Laye, l'autre à Elbeuf. Narrons la première.

Nous avons dit ses succès à Versailles en 1671. Le roi, la reine, les dames et les seigneurs furent si satisfaits de cette mission, qu'on en désira une autre, mais cette fois à Saint-Germain, résidence habituelle et fort goûtée de la cour, avec son vaste château bien aménagé, son immense terrasse, d'où la vue s'étend jusqu'aux clochers de Saint Denis, son parc magnifique, tandis que Versailles n'était guère encore, aux yeux des courtisans, qu'un lieu sans sites, sans eaux, sans bois, sans habitants. Ce désir fut exprimé à Marie-Thérèse par quelques personnes pieuses de son entourage, qui la prièrent de s'entremettre pour procurer un si grand bien. Elle accepta d'autant plus volontiers, qu'elle tenait le P. Eudes en une estime singulière, et qu'elle l'écoutait toujours avec le plus grand plaisir. Aussi, dès 1672, chargea-t-elle l'archevêque de Paris de demander, en son nom, cette mission au Serviteur de Dieu; et ce fut là, vraisemblablement, le motif du voyage du P. Hubert à Caen et du départ du P. Eudes pour Paris, au début de cette même année.

Celui-ci se garda bien de refuser une aussi belle occasion de travailler au salut des âmes, particulièrement de celle du roi: il se mit entièrement à la disposition de la reine. Mais des événements survinrent qui retardèrent l'exécution de ce dessein. Marie-Thérèse souhaitait - et cela se conçoit - que le roi pût assister aux exercices. Or, au mois de mars 1672, la guerre de Hollande fut déclarée, et Louis XIV voulut y suivre ses armées, parce qu'aux griefs politiques et commerciaux qu'il avait contre cette petite, mais orgueilleuse nation, se joignaient des griefs personnels: elle était l'asile de tous les mécontents; ses gazettes colportaient partout les scandales de la cour de France; de

MORT DU P. BLOUËT DE THAN. 251 -

ses presses sortaient des pamphlets, des chansons, qui égayaient le public aux dépens du roi. Il n'y avait donc pas lieu de songer à une mission en ce moment: on la remit à des circonstances plus favorables.

Mais, en 1673, pendant que ses généraux opéraient, l'un, Luxembourg, contre la Haye, l'autre, Turenne, sur le Rhin et au delà du Rhin, jusqu'en Westphalie, jusque sur le Weser, Louis XIV passa les

premiers mois à la cour; et, comme il ne devait aller mettre le siège devant Maëstricht que dans le courant de mai, on profita de sa présence pour donner les saints exercices.

Le Jubilé de Clément X n'avait point encore été publié dans cette région. M. de Champvallon décréta qu'il aurait lieu à Saint-Germain-en-Laye, dans la quinzaine de Pâques, de façon à le faire coïncider avec la mission demandée au P. Eudes. La décision en fut prise à Versailles par le roi, la reine et l'archevêque, en présence du P. Hubert, qui reçut l'ordre de prévenir immédiatement son supérieur que ses prédications commenceraient le 26 mars pour finir le 9 avril.

Le Vénérable était à Caen, où, le 14 janvier, il venait de perdre un confrère aimé, le P. Blouët de Than, fondateur du séminaire. « Modèle de toutes sortes de vertus », dit le nécrologe de Rouen, « d'amour de Dieu, de charité, de modestie, d'humilité, d'obéissance, surtout de dévotion pour la Mère de Dieu, qui lui fit l'honneur de le choisir pour son époux, ce dont nous avons des preuves certaines, » ses quinze dernières années avaient été des années de souffrances continuelles, qui n'altéraient en rien sa joie. « Il était content comme un ange », ajoute le même nécrologe. Aussi bien, célébrait-il la sainte Messe chaque jour, malgré son pénible état, et, quand il fut dans l'impossibilité de la dire, il communia quotidiennement. L'oraison, le bré-

252- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

viaire, la récitation des petits offices de la Sainte-Trinité, du Divin Cœur de Jésus et de son saint Nom, du saint Cœur de Marie et de son saint Nom, celle du chapelet, faisaient ses plus douces occupations, avec la lecture de l'Écriture sainte et des saints Pères. Le fils était vraiment digne du Père; et, si sa vie se consuma tout entière dans l'enceinte du séminaire, où il avait une grâce particulière pour conduire les ordinands, ses prières et ses mérites attirèrent de grandes bénédictions sur les travaux de son supérieur et de ses confrères.

Le P. Eudes se rendit à Paris à l'époque marquée par le P. Hubert; il amenait avec lui ses meilleurs ouvriers, parmi lesquels le P. Blouët de Camilly, et MM. de Launay-Hue et Paillot. A son arrivée, il alla saluer le roi, la reine, le dauphin, le duc d'Orléans, qui l'accueillirent avec une grande bienveillance, comme il l'écrivit au P. de Bonnefond, le 2 avril, alors que la mission était dans sa plus grande ferveur. Il ajoutait:

« J'ai prêché tous les jours, sur le soir, avec autant de force que jamais, et des prédications fort touchantes, grâces à Dieu, et tout le monde témoigne en être fort touché. M. Blouët prêche le matin, à six heures, où il a beaucoup de monde, et M. de Launay-Hue aussi; quelquefois M. Paillot fait le catéchisme à deux heures, où la Reine a assisté une fois. Elle me dit hier que je continuasse à prêcher encore tous les jours durant cette semaine. Enfin, tout le monde nous dit que le Roi et la Reine sont très contents. »

Effectivement, les fruits de la mission furent considérables. Le Serviteur de Dieu renouvela la piété dans le cœur de la plupart de ses auditeurs, vivement impressionnés par la force de ses discours, mais plus touchés encore de ses beaux exemples de religion, de douceur, de mortification, de modestie. Lui-même, le 21 avril, rend compte du résultat, dans une lettre au même P. de Bonnefond.

LE P. EUDES ET Mme FRANÇOISE-RENÉE DE LORRAINE. 253 -

« Hier », dit-il, « la Reine vint ici aux Carmélites, pendant que j'étais à Montmartre. Elle témoigna tant et tant de satisfaction de la mission et des prédicateurs, que cela ne peut s'exprimer. Elle dit que les autres prédications n'étaient que des paroles; mais que celles-là pénétraient jusqu'au fond des

cœurs, que tout le monde en était touché, et qu'elle voyait du changement en la conduite du Roi. Priez Dieu qu'il bénisse nos petits travaux. Enfin, elle fit paraître tant et tant de bonté, tant et tant d'amitié - ce sont les termes de notre bonne sœur Thérèse, qui allumait le feu, tant qu'elle pouvait - envers le néant des néants, que cela n'est pas imaginable. Et elle recommanda instamment à la sœur Thérèse de ne point laisser passer la journée sans me dire toutes ces choses. Bienheureux ceux qui sont aimés de la Reine du ciel! »

Le P. Eudes, selon toute vraisemblance, demeura dans la capitale, les deux mois qui suivirent, s'occupant des intérêts de sa Société, et visitant ses chères communautés, notamment l'abbaye de Montmartre. Nous avons dit ses relations avec cette abbaye au temps de Mme de Beauvilliers. Sous Mme Françoise-Renée de Lorraine de Guise (1), fille de Charles de Lorraine, duc de Guise et de Joyeuse (2), et de Henriette-Catherine de Joyeuse (3), qui lui succéda en 1657, elles étaient devenues plus intimes encore. Il avait une singulière estime pour cette abbesse:

« Mandez-moi », écrit-il en 1671 à la sœur Saint-Gabriel de Chaulnes, « mandez-moi la santé de notre bonne Madame que j'honore, en vérité, au-delà de tout ce que je puis dire, et pour laquelle je prie Dieu fort souvent avec une affection toute particulière. »

(1). Françoise-Renée de Lorraine, née le 10 janvier 1621, coadjutrice de l'abbaye de Saint-Pierre de Reims en 1643, puis de celle de Montmartre en 1644, morte le 4 décembre 1682.

(2). Charles de Lorraine, duc de Guise et de Joyeuse, chevalier des ordres et gouverneur de Provence, né le 20 août 1571, marié en 1611, mort le 30 septembre 1640.

(3). Henriette-Catherine de Joyeuse, fille de Henri de Joyeuse et de Catherine de la Valette, la sœur du duc d'Épernon, mariée au duc de Montpensier en 1599, veuve en 1608, remariée en 1611 à Charles de Lorraine, morte le 25 février 1656.

254- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

L'abbesse le payait de retour. Bien des fois elle se fit un devoir d'intervenir en sa faveur, dans les difficultés que lui suscitèrent ses ennemis. En 1661, elle établit entre sa Communauté et la Congrégation de Jésus et Marie une union de prières, de mérites et de bonnes œuvres. En 1661, 1665, 1666 et 1667, connaissant la dévotion du Vénérable pour les saintes reliques, elle profita des richesses incomparables renfermées dans le trésor de son abbaye, pour satisfaire ses pieux désirs et lui en procurer un grand nombre. A lui et à ses Fils, dans leurs voyages à Paris, elle fournissait des messes, pour aider à leur subsistance.

De son côté, l'ardent missionnaire venait volontiers se reposer auprès du tombeau des Martyrs et dans un monastère consacré à Marie. Il y prêchait souvent et dirigeait les religieuses. Pendant trois mois, vers l'époque où nous sommes arrivés, il servit même de confesseur ordinaire à la Communauté. Comme bien l'on pense, il y acquit, dans ce pieux commerce, une grande réputation de sainteté; en sorte que, quarante ans après sa mort, la Mère Catherine Marin de Jésus, qui l'avait connu, pouvait écrire au P. Costil:

« Nous avons eu le bonheur, durant plusieurs années, d'assister à ses conférences qui étaient fort touchantes. Il paraissait un lion en chaire, mais, au confessionnal, c'était un agneau. Il nous disait souvent que la propre volonté est une lionne et une louve à détruire. Mme de Guise, notre digne abbesse, l'estimait beaucoup pour sa sainteté et sa simplicité. Dans une visite qu'il fit à une de nos chapelles intérieures, quelques-unes de nos sœurs trouvèrent moyen de lui couper de ses cheveux, des cordons de ses souliers et du bas de son manteau - qu'il avait emprunté - pour les garder comme reliques. Mais, lorsqu'il le sut, il en fut inconsolable, disant qu'il n'était qu'un chien pourri. »

Éloigné de Paris, le P. Eudes entretenait avec Mme de Lorraine, avec la sœur Saint-Gabriel de Chaulnes, avec la sœur Saint-Henri, etc., un commerce de lettres où l'on

LE P. EUDES ET L'ABBAYE DE MONTMARTRE. 255 -

retrouve presque toujours l'apôtre du Sacré-Cœur. Ainsi, cette année même 1673, à l'occasion d'un petit présent qu'il avait reçu, il écrivait:

“Je supplie notre divine Mère d'imprimer une image parfaite de son très aimable Cœur dans le cœur de sa bien aimée fille Françoise de Lorraine et dans le cœur de ses chères filles de Notre-Dame de Montmartre... Vive Jésus et Marie dans les cœurs de mes chères filles! Qu'ils y vivent et règnent uniquement et pour jamais, qu'ils les embrasent et consomment entièrement dans les feux de leur divin amour!. Je salue derechef notre bonne et très bonne Madame: que Dieu la sanctifie et qu'il en fasse une aussi grande sainte que je le désire, et que je l'en supplie et supplierai toute ma vie! Oh! que je la souhaite ardemment dans le plus profond de la sacrée fournaise du divin Cœur de Jésus et de Marie avec toutes ses filles! »

Or, à cette époque, le P. Eudes se trouvait, à Caen, dans un assez grand embarras. Messieurs du corps-de-ville, ennuyés de la lenteur avec laquelle on travaillait à l'église du séminaire, menaçaient de renverser ce qui était bâti, pour faire du terrain une place d'armes. Afin d'éviter pareil malheur, le Vénérable résolut de reprendre les travaux interrompus depuis la mort du P. de Béthon, et, dans ce dessein, il sollicita des ressources auprès de plusieurs personnes, qui lui vinrent en aide. C'est dans cette occasion que Mme Françoise-Renée de Lorraine et la sœur Thérèse de Jésus le mirent en relation avec Mme de Guise, duchesse d'Alençon, veuve de Louis-Joseph de Lorraine, due de Guise, et fille de Gaston, fils de France, oncle du roi et duc d'Orléans, et de Marguerite de Lorraine. Cette princesse toute dévouée aux intérêts de la Reine du ciel, s'empressa d'obliger son dévot serviteur par un don de douze mille livres; ce qui permit de travailler aussitôt au portail de l'église (1) et de continuer l'édifice durant trois (1). Le corps de ville permit de l'avancer de cinq pieds sur la Place Royale, sans y comprendre l'espace nécessaire aux degrés.

256-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

ans. L'acte de donation et fondation passé par devant les notaires du Châtelet porte que:

“ Son Altesse Royale, Élisabeth d'Orléans, duchesse d'Alençon, douairière de Guise, veuve de Louis-Joseph de Lorraine, due de Guise, pour la singulière dévotion qu'elle a toujours eue à la Très Sainte Vierge, Mère de Dieu, voulant mettre sa personne et celle de Monseigneur le due d'Alençon, son fils, sous la protection spéciale de cette divine Reine du ciel, et invoquer incessamment son secours, dans le dessein d'autoriser, autant qu'il est en sa puissance, la dévotion très pieuse au saint Cœur de la divine Mère de Jésus, et sachant que la Congrégation des Séminaires de Jésus et Marie, fondée par le R. P. Jean Eudes, est particulièrement dédiée à ce Sacré Cœur de la Mère de Dieu, elle aurait fait choix de la maison établie en la ville de Caen, première de la dite Congrégation, pour y fonder un salut et une messe, que l'on dira dans la chapelle du dit séminaire, en attendant que l'église soit bâtie, salut dans lequel on dira à haute voix les litanies du Saint Cœur de la Sainte Vierge, composées par le dit R. P. Eudes, avec le verset et oraison, et une autre oraison propre à la fondation; et cela, tous les samedis, sous l'invocation de ce saint Cœur, pour le repos des âmes de leurs Altesses Royales, M. Gaston, fils de France, oncle du roi, duc d'Orléans, et Mme Marguerite de Lorraine, son épouse, ses illustres père et mère, qui honoraient d'une dévotion singulière la Très Sainte Vierge, laquelle dame avait l'habitude de réciter souvent les mêmes litanies, et révérait d'une façon particulière le Cœur de la Très Sainte Vierge (1). »

Cet acte est une preuve authentique des progrès de la dévotion au Saint-Cœur de Marie, sous l'impulsion du Vénérable. Il montre qu'elle avait pénétré jusque dans

(1). Le P. COSTIL (Annales, T. 1, Liv. VII, ch. VII, § 36) ajoute les détails suivants sur les dons faits à l'église du séminaire de Caen: « Avant cette fondation de M. de Guise et de M. de Pierrepont, M. et Mme de Secqueville avaient fait celle d'une messe basse tous les jours de la semaine avec deux services par an; et M. du Mont, prêtre et pensionnaire du séminaire, y avait donné, outre son calice, un plat et deux burettes d'argent, avec deux ornements, une rente de trois cents livres, dont on ne reçoit rien à présent, depuis qu'on l'a remboursée en billets de papier. » La donation de Mme de Cérisy, épouse de M. de Pierrepont, était de deux mille livres pour la célébration de quatorze messes; le contrat en fut passé le 13 septembre 1673. Ibid., § 35.

LA CHARITÉ DE BAYEUX. 257 -

la famille royale; et nous ne doutons pas que la pieuse reine Marie-Thérèse, à la suite des prédications, de 1671 ou de 1673, ne l'eût elle-même adoptée avec empressement.

Pendant les prédications du Vénérable à Saint-Germain et son séjour dans la capitale, deux événements s'étaient produits à Notre-Dame-de-Charité, dont l'un, au moins, avait rempli son cœur de joie. Au commencement de l'année 1673, M. de Nesmond avait entrepris la visite du monastère, à la prière de la Mère supérieure, et, après avoir vu les plus anciennes religieuses, il avait choisi la sœur Marie de la Nativité Herson pour aller gouverner, à Bayeux, le couvent de la Charité, fondé par Marguerite Morin, après son départ de Caen. Celle-ci, en religion sœur Marguerite de Jésus, avait renoncé aux idées qui avaient amené sa séparation d'avec le P. Eudes: le nom de son établissement, l'habit blanc des religieuses, l'esprit même et les œuvres de son monastère l'indiquent clairement. Elle était morte en odeur de sainteté, et, après sa mort, les religieuses de l'Hôtel-Dieu avaient eu la direction de la maison et formé les premières Sœurs. M. de Nesmond jugea bon de leur ôter cet emploi, pour le confier aux Filles de Notre-Dame-de-Charité et c'est à cette fin qu'il envoya la sœur Marie de la Nativité Herson, laquelle demanda et obtint pour compagne la sœur Marie de l'Enfant-Jésus de Bois-David. Une fois établie dans sa charge, la sœur Marie de la Nativité Herson ne manqua pas de consulter son oncle sur la façon dont elle devait s'y conduire. Il lui répondit en ces termes:

J. M. J.

« Voilà, ma très chère et très aimée Fille, deux livres que je vous envoie, dont la lecture m'a beaucoup servi. Je vous prie de les bien lire et de les pratiquer encore mieux, spécialement en ce qui regarde

258- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

la douceur, car l'humeur rude, aigre, sèche, âpre, altière et dominante, n'est propre qu'à tout gâter, qu'à détruire l'affection, la tendresse et la confiance filiale, qui doit être dans les cœurs des personnes que nous gouvernons, et à y mettre la crainte, la terreur, le mépris, l'aversion et la haine. En un mot, cela n'est bon qu'à perdre une communauté et à mettre une supérieure au billot. Je ne crois pas, ma très chère Fille, que vous en usiez de la sorte, et personne ne m'en a parlé; mais l'expérience que j'ai que la supériorité perd beaucoup de supérieurs, en leur donnant cet esprit haut et dominant, rude et âpre, sec et raide, me fait tout craindre. Étudiez-vous donc, je vous en conjure, à conduire vos filles avec toute la douceur, bénignité, cordialité et tendresse possibles. C'est l'esprit de Notre-Seigneur et de sa très sainte Mère; priez-les souvent de vous le donner ainsi qu'à moi-même, et demandez à une de vos filles de vous avertir des fautes que vous y ferez. »

Le séjour de ces deux religieuses à la Charité de Bayeux ne se prolongea pas au-delà de deux ans. La communauté les rappela, et le Vénérable applaudit à cette détermination, parce que la supériorité de la Mère Marie du Saint-Sacrement Pierre touchait à sa fin, et que la sœur Marie de la Nativité Herson paraissait la plus capable de la remplacer. La décision de M. de Nesmond n'en amena pas moins la réalisation d'un des vœux les plus chers du pieux fondateur: l'envoi à Rennes de deux sœurs de Notre-Dame-de-Charité.

En effet, le bruit s'en étant répandu dans cette dernière ville, M. de la Vieuville écrivit à l'évêque de Bayeux, pour lui demander que deux religieuses du monastère de Caen vinssent aussi régir le Refuge fondé sous son haut patronage. Il n'avait point alors la pensée de former une communauté proprement dite, qui pût recevoir des Sœurs à la profession. Malgré des propositions si peu avantageuses, sa demande fut acceptée, nous avons dit pourquoi, et la Mère Marie du Saint-Sacrement Pierre choisit pour cette mission les sœurs Marie de Saint-Julien Le Blond et Marie- Angélique de Balde, deux sujets d'élite.

Ces sœurs partirent le 14 mai, en compagnie de M. Guay,

MONASTÈRE DE NOTRE-DAME-DE-CHARITÉ A RENNES. 259 -

confesseur de la communauté, et de Mlle Ménard, envoyée à cet effet par la sœur Marie de la Trinité Heurtaut. Elles arrivèrent à Rennes la veille de la Pentecôte, le 20 du même mois. Dès le lendemain, le vicaire général, en l'absence de M. de la Vieuville, vint confirmer l'élection de la Mère Marie de Saint-Julien Le Blond comme supérieure, et cette charge, la sœur Heurtaut la lui céda joyeusement, heureuse d'être admise immédiatement à la profession solennelle, en raison de son long noviciat à Caen. Quant à ses quatre compagnes, qui n'étaient liées que par des vœux simples, elles commencèrent aussitôt leur noviciat régulier.

Six mois plus tard, M. de la Vieuville, contrairement à ses premiers desseins, permit aux Soeurs de s'ériger en monastère. Il avait changé de dispositions, ainsi que les principaux bienfaiteurs, à la suite d'une neuvaine des religieuses à la très sainte Vierge. Notre-Dame-de-Charité comptait un second établissement.

C'est au milieu de ces consolations à Paris, à Caen et à Rennes, que le Vénérable reprit ses labeurs apostoliques. Le contrat de donation de la duchesse de Guise avait été signé le 3 juin. Cinq jours plus tard, le 8, fut ouverte la mission d'Elbeuf, petite ville située sur la Seine, et pour la majeure partie de son territoire dans le diocèse d'Évreux. Demandée par M. de Maupas, elle fut en partie défrayée par lui, en partie par le curé, M. Le Sueur, et par son vicaire. Deux événements la signalèrent dont le Vénérable nous a laissé le récit circonstancié dans son Mémorial. Transcrivons le premier.

« Le quatrième jour de la mission », dit-il, « qui était l'onzième de juin, comme je me disposais à monter en chaire pour prêcher, voilà un épouvantable coup de tonnerre qui remplit tous les cœurs d'une étrange frayeur, et qui tomba dans l'église, où il laissa des marques de sa vio-

260- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

lence partout, et même au maître-autel; mais il ne toucha point à l'autel de la sainte Vierge, dont plusieurs en attribuèrent la cause à la dédicace qui avait été faite de la mission, dès le premier jour, en l'honneur de son très saint Coeur. Il brisa deux petites colonnes de pierre qui étaient des deux côtés d'une image en bosse de la même Vierge, laquelle était sur une petite porte de l'église par laquelle on entre dans la nef, mais ne toucha point à l'image. Il frappa un prêtre, qu'on emporta demi-mort, et dont on trouva la chemise en feu, quoiqu'il n'en parût point au dehors. L'usage de la raison qu'il avait perdue lui étant revenu, il se confessa, reçut tous ses sacrements et mourut chrétiennement. Ce tonnerre ne tua que ce prêtre; mais il blessa plusieurs autres personnes, et entre autres un notaire, qui avait un genou sur un petit coffre bas en priant Dieu, et l'autre en l'air; le tonnerre le jeta par terre, pour lui apprendre le respect avec lequel il devait parler à Sa divine Majesté, et le blessa aux deux genoux, pour le punir par les choses mêmes par lesquelles il manquait.»

Et, dans une autre lettre sur le même sujet, le Vénérable ajoutait:

« On ne peut pas exprimer les effets merveilleux que cette prédication a opérés dans les coeurs, qui en sont extrêmement touchés. »

Voici le récit du second événement.

« Le deuxième jour de juillet, ayant fait une prédication sur la Très Sainte Vierge, comme je commençais à parler, à la fin, contre le vice qui est incompatible avec la dévotion à la Reine des Vierges, voilà qu'on commence à entendre, sur la voûte de l'église, comme un tonnerre effroyable; et, quoique le temps fût fort serein et sans aucun nuage, on crut, néanmoins, d'abord que c'était un tonnerre. Mais, comme on fit réflexion qu'il durait longtemps, c'est-à-dire pendant l'espace d'un .Miserere ou environ, et qu'il était sur la voûte de l'église, on crut qu'elle s'ouvrait, qu'elle allait crouler, et que tout le monde allait être écrasé. Alors, vous eussiez vu une désolation la plus grande du monde; toute l'église retentissait de cris, de pleurs, de gémissements, de lamentations pitoyables. Les uns criaient miséricorde; les autres se prosternaient par terre; d'autres se jetaient aux pieds des confesseurs proche desquels ils se rencontraient, les suppliant de leur donner l'absolution de leurs péchés. Enfin, ce bruit ayant cessé, chacun se retira plus mort que vif. Pour moi, je me mis à genoux dans la chaire, pour adorer la divine Jus-

MISSION D'ELBEUF. 261 -

lice, et faire ce que je devais pour mes auditeurs et pour moi. On n'a point su au vrai quelle fut la cause de cet accident; car, sitôt qu'il fut cessé, on alla promptement sur la voûte, mais on n'y trouva rien. Tout le monde a jugé, pourtant, que c'était un effet de la rage du démon contre la mission; mais la confusion lui en demeura. Car Dieu se servit de ces deux sortes de tonnerre pour amollir les cœurs endurcis, et pour les disposer à recevoir les grâces de la mission, dont les fruits furent très grands. »

Le P. Eudes ne manqua pas de profiter de ce dernier événement pour la conversion des pécheurs. Dans le sermon qui suivit, il exhorta ses auditeurs à ne jamais oublier ni cet horrible fracas, ni la terreur dont ils avaient été saisis; et il leur développa les réflexions qu'ils auraient dû faire, si leur épouvante ne leur en avait ôté la liberté. Il les compara à un navire chargé de monde, battu, en pleine mer, par la fureur des vents et des flots, et près de périr misérablement. « Tel fut le triste état », dit-il, « de ceux qui, renfermés dans ce grand vaisseau, se virent sur le point d'y être écrasés, lorsque cette église, si violemment agitée, semblait devoir être leur tombeau commun. » Et, leur rappelant l'épouvantable

consternation qui régnait au milieu d'eux, les cris lamentables qui retentissaient de toutes parts: « Dans quel état », ajouta-t-il, « était alors votre conscience ? Étiez-vous prêts à paraître au redoutable tribunal de la justice de Dieu ? Bon nombre d'entre vous se sont jetés, en ce moment, aux pieds des confesseurs, en criant miséricorde, et en demandant l'absolution: mais, hélas! tous étaient-ils sincères? Il est horrible de tomber entre les mains du Dieu vivant, de ce Dieu, qui, d'un seul regard, fait trembler la terre et la plonge dans la consternation. Et pourtant, ce fracas qui vous a remplis d'effroi, n'était qu'une faible image de ce qu'il réserve aux pécheurs au jour de sa colère. Comment soutiendriez-vous alors le poids de sa justice? Dieu n'a permis cet événement, dans sa miséri-

262 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

corde, que pour vous faire rentrer en vous-mêmes et vous ramener à résipiscence: à vous de profiter de son avertissement et de vous réconcilier avec lui pendant la mission. »

Ce discours, prononcé avec la force et l'onction qui caractérisaient le P. Eudes, produisit une vive impression sur les cœurs même les plus endurcis; il y en eut peu qui ne donnassent des signes d'une véritable et sincère pénitence, et ces heureuses dispositions permirent aux confesseurs d'assurer leur conversion par des mesures efficaces. On vit rarement mission plus fertile en fruits de grâce et de sainteté. Pendant les deux mois que durèrent les saints exercices, douze missionnaires y furent occupés sans relâche à entendre les confessions, mais « cinquante n'eussent pas été de trop. »

Ainsi, Dieu continuait à bénir les travaux de son infatigable serviteur, qui, certes, n'eût demandé qu'à les poursuivre, en compagnie de ses pieux associés. Des tracasseries de toute sorte, des persécutions, des procès, d'épineuses difficultés, ne lui en laissèrent pas la liberté; et c'est à raconter cette suite de croix et d'épreuves que nous allons consacrer les trois chapitres qui vont suivre. La matière est vaste et assez compliquée; qu'on nous permette de la diviser, pour la traiter plus clairement.

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME.**Voyage du P. de Bonnefond à Rome.****(1 6 7 3 - 1 6 7 5) .**

Lettre de l'archevêque de Thèbes, nonce à Paris. - Supplique de M. Henri de Maupas. - M. Paturel, mandataire du P. Eudes. - Le duc d'Estrées, ambassadeur à Rome: lettres de Louis XIV. - Le cardinal de Bouillon et le mémoire du P. Eudes; lettre du nouveau nonce, François Nerli; information d'Angelo Farratini et du Supérieur général de la Mission. - Voyage du P. de Bonnefond à Rome: son départ; lettre de l'archevêque de Paris; séjour chez le Grand-Duc de Toscane, et lettres de recommandation; arrivée à Rome; lettres au P. Eudes; visites à M. Paturel, à M. de Montaconti, aux cardinaux Brancacio, Cibo, Vidoni, au duc d'Estrées; lettre du roi au duc; première désillusion; opposition de Messieurs de Saint-Lazare soutenue par trois cardinaux; visite au cardinal Bona: lettre au P. Eudes; confirmation de l'opposition de Messieurs de Saint-Lazare; mémoire du P. de Bonnefond; opposition des cardinaux; démission du cardinal Brancacio et nomination de trois cardinaux; vacances; reprise de l'affaire et production de trois pièces contraires au P. Eudes; conclusion: nouvelle information. - Démarche du P. Eudes et de M. Auvry auprès de Farratini; lettres de Farratini et de la reine au cardinal Altieri. - Lettre collective de l'archevêque de Paris, des évêques de Lisieux, d'Évreux, de Rennes, de M. Auvry à Clément X; opposition du cardinal d'Estrées; conseils du P. de Bonnefond au P. Eudes; factum contre le P. Eudes; voyage du P. de Bonnefond à Lorette; obtention de Brefs et de Bulles: diverses lettres; importance de ces Brefs d'après le R. P. Le Doré; retour du P. de Bonnefond; visite à l'archevêque de Paris; arrivée à Caen et reprise de la supériorité du séminaire: lettre du P. François de la Haye à son frère.

Au milieu de ses labeurs et de ses préoccupations de tout genre, le P. Eudes n'avait point abandonné le dessein de faire approuver sa Congrégation par le Saint-Siège.

264 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Seulement, il attendait une occasion favorable, qui lui permit de recommencer ses poursuites avec quelque chance de succès.

En 1668, la bienveillance du nouveau nonce de France, M. l'archevêque de Thèbes, lui avait donné, durant quelques mois, l'espoir d'y réussir. Sur la recommandation d'un certain nombre de prélats, le représentant du Souverain Pontife auprès de Louis XIV avait adressé à la Secrétairerie d'État la lettre que voici, traduite de l'italien, en y joignant, semble-t-il, la relation des travaux du Vénérable et de ses collaborateurs:

« ÉMINENTISSIME ET RÉVÉRENDISSIME SEIGNEUR, PATRON TRÈS RESPECTÉ

Les travaux du P. Jean Eudes, dans les divers exercices détaillés de la feuille ci-jointe, ont créé par ici le concept universel que lui et ses compagnons se fatiguent avec profit dans le service de Dieu, en s'opposant à la nouveauté; aussi bon nombre d'Évêques ont-ils recours à eux. Les noms des plus zélés sont dans ce même pli. A mon avis, alors même que toute autre preuve manquerait en leur faveur, la seule recommandation de ces Prélats devrait être grandement efficace, puisqu'il est très certain que ces prêtres sont remplis de piété et qu'ils possèdent des qualités qui en font d'excellents ecclésiastiques. Aussi j'ose

supplier humblement Votre Éminence qu'Elle daigne accueillir les prières du P. Eudes, lequel, en attendant, devra nous communiquer les écritures qu'il sera nécessaire d'envoyer pour l'effet désiré, et je vous salue très profondément.

« De Votre Éminence,
« le très humble, très dévoué et très obligé serviteur,
« PIERRE, Archevêque de Thèbes. »

Ainsi, d'après cette lettre du 19 octobre 1668, le P. Eudes et ses compagnons jouissent de l'estime universelle, grâce à leurs travaux apostoliques, grâce surtout à leur opposition aux doctrines nouvelles; ce sont d'excellents prêtres, remplis de piété et de vertu; et les prélats les plus zélés se font leurs protecteurs et leur appui auprès de la Cour

LETTRE DE M. DE MAUPAS A CLÉMENT X. 265 -

romaine. Aussi ne tient-il pas au nouveau nonce qu'on ne leur accorde immédiatement l'objet de leur requête.

On ne l'accorda pourtant point encore, et la lettre de l'archevêque de Thèbes alla rejoindre, sans plus de résultat, les lettres du roi et des prélats français dans les cartons de la Propagande et de la Secrétairerie d'État.

Le 1er décembre 1671, M. Henri de Maupas, si connu et si estimé à Rome, avait adressé une très longue lettre au pape Clément X pour lui bien faire connaître les merveilles opérées par le P. Eudes, et lui demander l'approbation de la Congrégation de Jésus et Marie. La voici traduite sur le texte qui se trouve aux archives vaticanes

« TRÈS SAINT PÈRE,

Il n'y a rien assurément de mieux fait pour perdre les âmes que de confier la direction des séminaires à des hommes de foi suspecte, dans un temps surtout où, nous le voyons, le progrès du fléau des nouvelles doctrines proscrites par le Saint-Siège n'est point encore arrêté. Nous déplorons même l'entêtement de certains hommes depuis longtemps nommés jansénistes, comme l'on sait, qui, par des moyens artificieux sans être absolument cachés, répandent des erreurs déjà puissantes dans certaines compagnies de jeunes clercs par trop peu sur leurs gardes. Or, voici, Très saint Père, le remède efficace contre une aussi pernicieuse influence: c'est que Votre Sainteté daigne, autant qu'il sera en Elle, placer à la tête de ces assemblées cléricales des hommes choisis et remarquables par la pureté de la doctrine et par la sainteté des mœurs. En voici un des plus distingués parmi cette élite que je présente à Votre Sainteté pour remplir, comme il convient, une charge si importante: c'est (le P.) Jean Eudes, qui possède à la perfection toutes les vertus et tous les dons nécessaires à un excellent prêtre du Christ (1). Qu'il me soit permis de dire de lui ce que l'Écriture dit de Sadoc: « Et

(1). Dans les Annales du P. COSTIL, où cette lettre est également rapportée, on lit, en cet endroit, la phrase suivante: « Il y a déjà longtemps que je l'ai recommandé à Votre Sainteté, mais, dans la crainte que le nombre et la grandeur des affaires de l'Église qui Vous accablent, ne Vous en aient fait perdre le souvenir, j'ose écrire de nouveau à son sujet à Votre Sainteté. » Annales, T. 1, Liv. VII, ch 11, § 3.

266- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

je me susciterai un prêtre fidèle qui agira suivant mon cœur et mon âme, et je lui édifierai une maison fidèle. »

Il est très certain, Très saint Père, que la divine Providence a choisi depuis nombre d'années le dit prêtre Jean Eudes, pour assembler des prêtres qui, par leur parole et leur exemple, érigeassent des séminaires de clercs. Cette Congrégation, heureusement commencée il y a environ trente ans, fleurit et est en honneur dans la plupart des diocèses même des diverses provinces, et cela, avec l'autorisation des évêques et conformément aux lettres-patentes de notre Roi très chrétien, sanctionnées par l'autorité publique dans la cour souveraine du Parlement. Nous avons vu depuis longtemps ce même (Jean Eudes), dans des prédications et des missions continuelles, ouvrier inconfusable, s'appliquer avec zèle à la culture du champ du Seigneur, chercher, durant toute une longue série d'années, par un labeur inlassable, à gagner des âmes à Dieu, et le plus souvent y remporter plein succès. Il serait trop long, Très saint Père, d'énumérer chaque fait en détail, y en a des milliers. Dans une si ample moisson, pour ne point engendrer l'ennui par une narration fastidieuse à l'excès, je suis forcé de les passer sous silence. C'est pourquoi en voici, Très saint Père, un résumé sous quatre chefs très certains pour nous et sur lesquels même tout le public demeure d'accord. Je vous les soumets brièvement.

I. C'est ce dit sieur Jean Eudes, dont je dirais volontiers « Il ne s'est point trouvé d'homme semblable à lui dans notre France, depuis bien des siècles. » C'est de lui que l'évêque de Lisieux, M. Cospéan, si célèbre parmi nous, disait: « C'est l'apôtre de la Normandie. » C'est lui, dis-je, qui enseigne aux prêtres, qu'il dirige, comme premier et principal fondement de toute la discipline ecclésiastique, à être, en tout et à tout prix, soumis au Saint-Siège apostolique, à défendre partout et toujours l'autorité indéfectible des Souverains Pontifes, et à le déclarer hautement avec un zèle extraordinaire.

II. (C'est lui qui leur prêche) une obéissance et un respect singuliers envers chaque prélat de la sainte Église en communion avec le Saint-Siège apostolique;

III. (Lui qui leur recommande) une rare vénération pour les Ordres religieux et surtout pour ceux qui, de l'aveu de tous, se distinguent davantage par leur piété.

IV. (Lui qui les engage), enfin, à combattre courageusement l'hérésie jansénienne (plût au ciel qu'elle fût anéantie!) et cela en particulier et

LETTRE DE M. DE MAUPAS A CLÉMENT X 267 -

en public, sans en négliger jamais aucune occasion, tout en gardant la mesure imposée par les règles de la prudence chrétienne.

« Voilà les raisons qui m'ont fait appeler les prêtres de cette Congrégation pour établir notre séminaire d'Évreux, que nous avons érigé dans cette cité, il y a quatre ans environ. A cette érection se sont opposés les ennemis de la piété, les adversaires de la religion; mais les vrais fidèles, mais les amis de la vertu s'en sont réjouis; et tout le peuple admire avec nous la vie tout à fait digne d'éloge que nos clercs mènent en cette maison.

« Qui n'estimerait donc, Très saint Père, qu'une telle Congrégation de clercs et de prêtres mérite l'approbation et la confirmation du Saint-Siège, afin que, à l'avenir, des fruits plus abondants encore de toutes les vertus soient produits dans la vigne du Seigneur. Tel est le vif désir d'un grand nombre d'illustres évêques de France; et c'est ce que j'espère, moi le dernier de tous, avec d'autant plus de confiance que la bonté et l'intimité me lient plus étroitement à Clément X, après tant de preuves d'une singulière bienveillance, qui me tient attaché aux Autels pour obtenir du ciel l'accroissement toujours plus grand de votre santé. Favorisez donc, Très saint Père, accueillez avec empressement, faites croître à l'infini, et la Congrégation dont il s'agit, et cette humble maison de clercs encore au berceau, et son très

indigne évêque, qui cependant demeurera toujours,
« Très saint Père,
« De Votre Sainteté,
« le très humble et dévoué fils et serviteur,
« HENRI, évêque d'Évreux (1). »

Cette lettre constituait assurément un bel éloge du P. Eudes et de ses associés, en les donnant comme les intrépides champions de l'autorité pontificale et les adversaires irréductibles des novateurs, comme des prêtres remarquables par leur piété, la pureté de leur doctrine, la sainteté de leurs mœurs. Elle n'était pas moins à l'avantage du prélat qui l'avait écrite, et dont elle attestait l'inviolable attachement au Saint-Siège et à la foi catho-

(1). Arch. Vatic. Politicorum, I, 36, p. 213. - Voir Appendice, note III, le texte latin.

268- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

lique, le souci d'une solide et saine formation pour ses clercs (1)

(1). L'année suivante 1672, M. de Maupas renouvela l'affirmation de cet attachement et de ce souci dans les nouvelles lettres d'institution qu'il rédigea pour le séminaire, les premières ayant été égarées. Qu'on nous permette d'en citer une page toute à la gloire de ce prélat et de la Société du P. Eudes:

« Les saints Conciles Nous ayant fait connaître l'importance et la nécessité des séminaires, ce que Nous aurions reconnu en celui que Dieu nous a fait la grâce d'ériger en la ville du Puy, lorsque Nous y étions évêque; la Providence Nous ayant commis le soin d'un autre diocèse dans lequel il n'y en avait point, qui toutefois paraissait en avoir grand besoin, et étant persuadé que de la bonne vie, capacité et sage conduite des prêtres de notre diocèse dépendait le salut des âmes que Dieu Nous avait commises; Nous aurions appelé le P. Eudes, prêtre, supérieur de la Congrégation des Séminaires établis à Caen et autres lieux de la province, auquel Nous aurions donné et aux autres prêtres, ses associés, la conduite de notre séminaire, et l'aurions mis en possession le jour de la Conversion de saint Paul, 25 janvier de l'an 1667, par la bénédiction que Nous aurions faite de la chapelle et la première messe que Nous y aurions célébrée. Et ce qui Nous a induits spécialement de mettre le dit séminaire entre les mains du dit P. Eudes et de sa Congrégation, a été, tant à cause de leur vertu, capacité et saine doctrine dont Nous étions bien assuré, que parce que, le dit séminaire étant gouverné par des personnes vivant en Congrégation, il ne pourra si facilement déchoir par le changement des supérieurs, d'autant que, venant à manquer, leurs places seraient aussitôt remplies par d'autres qui auraient le même esprit, la même capacité et la même conduite. Joint à cela que c'est une Congrégation qui fait profession spéciale d'être soumise en toutes choses à l'autorité épiscopale. Mais, parce que nos lettres d'institution et de prise de possession ont été égarées ou perdues dans les voyages qu'il a fallu faire tantôt à Paris, tantôt à Rome, pour lever les difficultés et troubles qui se sont formés contre le dit séminaire, dont toutefois Nous aurions trouvé la date dans l'arrêt de vérification du Parlement, les dits prêtres Nous auraient requis que Nous leur en donnassions d'autres conformes aux premières.

« À ces causes, Nous avons, par ces présentes, ratifié et confirmé, ratifions et confirmons l'établissement déjà par Nous fait en la ville d'Évreux de la dite Congrégation du P. Jean Eudes, sous le nom et titre de Congrégation des Séminaires de Jésus et Marie, à laquelle Nous aurions uni et incorporé à perpétuité notre dit séminaire, dédié et consacré au Très Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu, et à saint François de Sales, pour être gouverné par les prêtres de la dite Congrégation: à condition qu'ils demeureront sous notre entière et totale juridiction, et de nos successeurs Évêques, et qu'ils persévéreront dans une doctrine saine, orthodoxe et ennemie des erreurs. Mais, que s'il arrivait - ce qu'à Dieu ne plaise! - qu'ils vinssent à faire autrement et à se soustraire de la juridiction et dépendance des Évêques, ou qu'ils voulussent quitter la conduite du séminaire et mener une vie convaincue de vices ou d'erreurs contre la foi; en ce cas, notre intention est qu'en étant avertis et ne le voulant pas faire, ils

soient congédiés de la conduite de notre séminaire, mis entre les mains de personnes bien vivantes, orthodoxes et soumises aux Évêques. » P. COSTIL, Annales, T. I, Liv. VII, ch. IV, § 16.

Grâce à Dieu, les Fils du P. Eudes demeurèrent toujours fidèles à leur mission, et les craintes de M. de Maupas ne se réalisèrent point.

DIVERSES DÉMARCHES AUPRÈS DU SAINT-SIÈGE. 269 -

L'année suivante 1672, le P. Eudes avait même chargé un certain M. Paturel, expéditionnaire en cour de Rome, de recommencer les instances en faveur de sa Congrégation; et une commission de trois cardinaux avait été nommée pour examiner les Constitutions et l'opportunité de l'institut. D'autre part, Louis XIV avait remis au duc d'Estrées, son ambassadeur auprès du Saint-Siège, plusieurs lettres pour le Pape et les cardinaux, afin d'appuyer la demande du P. Eudes; lettres, d'ailleurs, demeurées sans effet, faute d'être soutenues par le duc, intimement lié avec le supérieur général de l'Oratoire.

Enfin en 1673, au lendemain de la mission de Saint-Germain, le cardinal de Bouillon, désireux de plaire au Vénérable et dans le but de préparer une action plus directe encore, avait fait parvenir à la Secrétairerie d'État un mémoire relatif à la confirmation de la Congrégation de Jésus et Marie; mémoire vraisemblablement rédigé par le pieux fondateur lui-même, et, sans doute, celui dont le P. Costil nous a conservé le texte dans ses annales(1). Car, contrairement à son avis, nous ne pensons pas que la mention des cardinaux Brancacio, Cibo et Vidoni exige la présence à Rome du P. de Bonnefond, M. Paturel ayant dû nécessairement instruire le P. Eudes du résultat de ses démarches, par son correspondant à Paris; c'est même ce qui ressort

(1). P. COSTIL, Annales, T.I, Liv. VIII, ch.I, § 1.

270- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

de ses propres paroles, comme on le verra prochainement. En tout cas, les deux mémoires, s'il y en eut deux, se ressemblèrent de très près. Nous sommes donc autorisé à citer le texte que nous possédons.

« C'est une Congrégation d'ecclésiastiques pour laquelle on demande l'approbation et confirmation du Saint-Siège, qui est établie en France depuis l'an 1643, avec la permission et sous l'autorité de MM. les Évêques, et suivant les pouvoirs accordés à cette fin par les lettres-patentes du Roi très chrétien, vérifiées au Parlement. Sa fin est de vaquer aux fonctions des séminaires, qui sont si nécessaires à l'Église et tant recommandés par les saints Conciles et par les ordonnances de nos Rois très chrétiens. Elle a fait tant de fruits que Nosseigneurs de Rouen, de Bayeux, de Coutances, de Lisieux, d'Évreux et de Rennes l'ont établie dans leurs diocèses pour la conduite de leurs séminaires, et que plusieurs autres Prélats désirent faire de même. Les ecclésiastiques de cette Congrégation honorent beaucoup les saints vœux qui se font en d'autres Congrégations, mais ils n'en font pas, tant pour être plus capables de servir à l'instruction des ecclésiastiques, qui se soumettent plus volontiers à la conduite de ceux qui sont dans un état semblable au leur, que parce qu'il y en a plusieurs qui, voulant se retirer du monde et vivre dans une communauté et n'étant pas dans la disposition de faire des vœux, se rangent plus volontiers dans une Congrégation où l'on n'en fait point. Il a plu à Dieu se servir, pour l'établissement de cette Congrégation, de Jean Eudes, prêtre, qui, depuis plus de quarante ans, a été employé par plusieurs Prélats à travailler dans leurs diocèses au salut des âmes, par ses prédications, conférences, catéchismes, et, depuis plus de trente ans, aux exercices des séminaires, avec des bénédictions et des fruits très grands. Tous les Enfants de cette Congrégation sont entièrement opposés à la nouveauté et pernicieuse doctrine de ce temps. C'est une grâce qu'on demande, il y a plus de dix ans, et pour l'impétration de laquelle plusieurs grands Prélats et le Roi même ont écrit à Notre Saint Père le Pape. Les Constitutions de cette Congrégation ont été mises depuis peu entre les mains

de MM. les Cardinaux Brancacio, Cibo et Vidoni pour les examiner, auxquels il est nécessaire de bien recommander cette affaire. »

Malheureusement, au lieu d'envoyer directement à Rome ce mémoire avec une bonne lettre de recommandation, le

LETTRE DU NONCE FRANÇOIS NERLI. 271 -

cardinal s'était contenté de le confier au nouveau nonce, François Nerli, archevêque de Florence, qui ne partageait pas, à l'égard du P. Eudes, les sentiments d'admiration et le dévouement de ses prédécesseurs. On en jugera par sa lettre du 5 mai jointe au mémoire:

« ÉMINENTISSIME ET RÉVÉRENDISSIME SEIGNEUR, MON TRÈS HONORÉ PATRON,

« Monsieur le cardinal de Bouillon m'envoie le mémoire ci-joint, par lequel on prie Sa Sainteté de vouloir bien confirmer une certaine Congrégation établie dans ce pays. Il a voulu que je le transmette moi-même à Votre Éminence, en me chargeant de la prévenir qu'il était entièrement à ses ordres. J'aurais désiré remplir ce devoir en prenant tout d'abord des renseignements plus amples et plus précis sur cette affaire, car, autant que j'en puis juger, il s'agit d'une Congrégation au sujet de laquelle celle des Prêtres de la Mission peut avoir quelque chose à dire. Mais, comme j'ai su que cette affaire est déjà introduite auprès de cette Sacrée Congrégation, et que, d'un autre côté, la Cour doit prochainement s'éloigner d'ici, je me suis hâté d'exécuter les désirs de Monsieur le Cardinal.

« Je salue très humblement Votre Éminence,

« Votre très humble, très dévoué et très obligé Serviteur,

« FRANÇOIS, archevêque de Florence.

« Paris, 5 mai 1673 (1). »

Lettre et mémoire furent portés à Rome assez rapidement, car, le 30 du même mois, le cardinal secrétaire d'État, Altieri, pria un de ses éminents collègues, le cardinal Casanate, d'écrire à un certain Angelo Farratini, demeurant à Paris, pour lui enjoindre de prendre, auprès du Supérieur général de la Mission, les renseignements dont on avait besoin. « Or, dès le 21 juillet », dit le P. Mallet, auquel nous empruntons les détails précédents(2), « Farratini avait répondu au cardinal Altieri par une lettre que nous n'avons

(1). Arch. vatic.: France, 136, p. 149. L'original est en italien.

(2). Le Saint Cœur de Marie, 15 octobre 1902, pp. 362-363.

272 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

pas retrouvée. Seulement, nous avons pu lire l'ample information qu'il y avait jointe, vu qu'elle est conservée aux archives vaticanes. Cette information, remise dans le plus grand secret par un Supérieur général mal informé et induit en erreur, n'est qu'un amas de calomnies contre la personne du P. Eudes et contre tous ses actes. »

Mais, n'anticipons pas, nous reparlerons plus loin de cette pièce; car, pendant ce temps, le P. Eudes, fort de l'estime et de la faveur du roi, avait repris directement en cour de Rome les négociations engagées en 1646-1647, puis en 1647-1648; et, pour les mener à bien, il avait choisi l'un de ses sujets les plus capables, le P. de Bonnefond, remplacé, dans sa charge de supérieur du séminaire de Caen, par son frère le P. François de la Haye. Relatons son voyage (1).

Le P. de Bonnefond partit de Paris le 5 juin 1673, par la diligence de Lyon, muni des instructions nécessaires, et, en outre, d'un grand nombre de lettres de recommandation de la part du roi, de plusieurs prélats et d'autres personnes de distinction.

Citons en particulier celle de M. de Champvallon, document nouveau retrouvé dans les archives vaticanes.

« TRÈS SAINT PÈRE,

« Bien que l'on ne doive point ajouter aux graves soucis de Votre Sainteté, je la prie cependant d'être favorable à ma lettre, car le bien de l'Église exige que je recoure au Siège Apostolique, qui, dans la religion chrétienne, détient le souverain pouvoir. D'ailleurs, à l'importante affaire que je dois soumettre à son jugement suprême, je joins l'expression de mon sincère dévouement.

« La faveur que je demande dans ces lignes pour Maître Jean Eudes, prouve la vénération que j'ai pour Votre Sainteté. Jean Eudes est un

(1). P. MARTINE, T. II, Liv. VII, pp. 306-329. - P. COSTIL, Annales, T. I., Liv. VIII, c. I, II, § 11, 12.

LETTRE DE M. DE CHAMPVALLON. 273 -

prêtre missionnaire non moins remarquable par ses talents que par son zèle. Voilà quarante ans que, accompagné d'ouvriers évangéliques, il parcourt en prêchant divers diocèses de ce Royaume, et il y a produit un tel bien, que les évêques de Bayeux, Coutances, Lisieux, Évreux et Rennes, l'ont chargé d'établir des séminaires dans leur ville épiscopale, et moi-même, tandis que j'étais à Rouen, je l'ai aussi prié d'en ériger un. Il est donc certain que les fruits produits par cet institut s'accroîtront encore, et que beaucoup d'autres évêques imiteront la conduite de ces prélats, si Votre Sainteté daigne accorder aux dits prêtres des lettres d'approbation. On reçoit dans leurs séminaires, soit des aspirants au sacerdoce, soit même des prêtres nommés aux cures, et où leur y enseigne la pratique du ministère, on leur y apprend à cultiver la piété avec un saint zèle. Sur l'ordre des évêques, ces ouvriers parcourent de temps en temps les diocèses, rétablissant dans les villes, les bourgs et les villages, l'intégrité des mœurs. Enfin, par les soins et la vigilance du dit Jean Eudes, on observe parmi eux un tel règlement, que je ne crains point de supplier de tout coeur Votre Sainteté pour une Congrégation organisée de la sorte, d'autant qu'en cela je ne fais qu'unir mes vœux aux pieux désirs du Roi très chrétien. Cette faveur m'attachera par un nouveau lien à Votre Sainteté, et me fournira l'occasion de lui témoigner encore plus fidèlement, s'il est possible, mon respect et mon dévouement.

De Votre Sainteté,
Très Saint Père,

« Le très humble et très obéissant serviteur,
« L'ARCHEVÊQUE DE PARIS » (1)

C'était assurément plus qu'il n'en fallait pour le succès de l'affaire que le P. de Bonnefond allait négocier. Il arriva à Lyon le 8, en repartit le 11 pour Avignon, et, de là, pour Marseille, où il demeura huit jours. En effet, il fut obligé de relâcher dans le port, après trente heures de mer sans pouvoir avancer à raison des vents contraires. La mer ne fut pas moins mauvaise, quand il se rembarqua pour aller à Livourne, port des États du Grand-Duc de Toscane; mais

(1). Arch. vatic. Politicorum, I, 36, p. 212.

274 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

il échappa à tout danger. De Livourne, il passa à Pise, puis à Florence, pour y saluer le Grand-Duc de la part de Mme de Guise, qui avait eu la bonté de le recommander à ce prince. Fort bien reçu par celui-ci, durant les quatre jours qu'il séjourna dans la ville, il lui apprit le sujet de son voyage, et, pour qu'il pût s'expliquer plus facilement, on le conduisit chez l'abbé de Marucelli, secrétaire d'État, qui parlait fort bien français. Le Grand-Duc lui fit remettre, à son départ, trois lettres pour les cardinaux Brancaccio, Cibo et Vidoni. Le secrétaire d'État, de son côté, qui lui avait accordé quatre audiences, une par jour, écrivit, sur l'ordre de son maître, au comte de Montacoti, son chargé d'affaires à Rome, pour le prier de prendre un soin tout spécial de celle-ci et de conduire lui-même le mandataire du P. Eudes chez les cardinaux auxquels il devrait s'adresser. Détail à noter: le prince tint à voir la copie de la fondation de Mme de Guise en faveur du séminaire de Caen, ainsi que les prières par lesquelles on honorait le saint Cœur de Marie.

Le P. de Bonnefond prit congé de lui le 4 juillet; il arriva à Rome le 8, trente-trois jours après son départ de Paris. Son premier soin fut d'aller visiter l'église de Saint-Pierre, pour y accomplir, en son nom et au nom de toute la Congrégation qui l'avait délégué, les devoirs de religion et d'obéissance que tous ses membres font profession de rendre au Prince des Apôtres et à ses légitimes successeurs, les vicaires de Jésus-Christ et les chefs visibles de son Église en terre 1

(1). Citons ici le texte du P. COSTIL: les détails qu'il donne montrent qu'il suit de très près la relation du P. de Bonnefond. « Le même jour, après dîner et le temps de la chaleur étant passé, il put faire sa première visite à l'église de Saint-Pierre, au nom de toute la Congrégation, pour recommander aux SS. Apôtres, dont les corps sacrés y reposent, le soin des affaires qu'il venait traiter, et, après avoir récité le Confiteor, les Misereatur et Indulgentiam, il fut baisé avec une dévotion singulière les pieds de l'image du saint Apôtre, qui est élevée de quatre pieds, et dont le pied droit avance un peu hors du piédestal, en sorte qu'on peut se le mettre sur la tête, comme font tous ceux qui viennent révéler cette sainte image. Comme Sainte Marie-Majeure était trop éloignée pour y aller rendre ses dévotions ce même jour, il se contenta de faire ses dévotions à un autel qui est dédié à sa Nativité, dans cette même basilique de Saint-Pierre. » Annales, T. I, Liv. VIII, ch. I, § 5.

LETTRES DU P. DE BONNEFOND AU P. EUDES. 275-

Deux jours après, le 10, il écrivait au P. Eudes une longue lettre pour lui narrer tous les détails de son voyage, particulièrement la bonne réception du Grand-Duc de Toscane. Il lui rapportait, en même temps, tout ce qui attirait son attention dans la capitale de la chrétienté, et se plaisait, notamment, au récit des marques de dévotion dont, là ou en Italie, on entourait la sainte Vierge.

Du reste, mon très cher Père», ajoutait-il, « quand vous voudrez rajeunir, vous n'aurez qu'à venir faire un voyage à Rome et dans toute l'Italie; car je suis sûr que, voyant la dévotion que l'on y a pour notre incomparable Reine, cela serait capable de vous ressusciter, quand vous seriez mort; et, quoique cette dévotion soit universelle dans tous les lieux par où j'ai passé depuis Marseille, c'est spécialement dans les États du Grand-Duc, où j'en ai remarqué davantage. Je ne saurais vous en marquer toutes les particularités; mais il n'y a pas de maison bourgeoise, ni hôtellerie, ni coin de rue, ni pont, qui sont en grand nombre en Italie, où il n'y ait l'image de notre divine Mère, avec une lampe, et quelquefois plusieurs lampes allumées. Et, s'il y en a quelques-uns qui ne les allument pas toujours, du moins ils n'y manquent pas tous les samedis, non plus que de jeûner ce jour-là en son honneur, et de faire abstinence tous les mercredis. C'est le mystère de l'Annonciation, qui est particulièrement honoré dans l'État du Grand-Duc de Toscane.»

Dans une autre lettre, il écrivait ces lignes, qui attestent que les Fils étaient toujours dignes de leur Père, dans leur dévotion à Marie:

«Je vous dirai, mon très cher Père, qu'une de mes grandes consolations dans mon exil est un livre que j'ai acheté. Vous jugerez de la qualité du livre par le titre, qui est - Dormitantis animae excitationes ad

276- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

colendam, laudandam, et diligendam sanctissimam Virginem Deiparam. (1) C'est un in-folio imprimé à Venise. Ce titre, à mon gré, lui convient très bien; car il dit une infinité de belles choses pour faire honorer et aimer notre divine Mère. »

Cependant, dès le dimanche 9 juillet, le P. de Bonnefond était allé voir M. Paturel, pour savoir où en était l'affaire de la confirmation de la Congrégation de Jésus et Marie par le Saint-Siège. Les renseignements fournis ne le satisfirent guère. « L'affaire en était au même point qu'il l'avait mandé à M. Valtier, son correspondant de France, c'est-à-dire qu'à la suite de la supplique présentée au Pape (2), les cardinaux Brancacio, Cibo, Vidoni, avaient été chargés d'examiner la question, qu'ils avaient entre leurs mains les Constitutions de la Société (3), et qu'ils devaient en porter un jugement peu favorable, sans doute, car ils paraissaient prévenus contre le P. Eudes. On le leur avait, en effet, dépeint comme un ambitieux qui, sorti de l'Oratoire afin de se rendre indépendant, n'épargnait rien pour détruire cette Congrégation et établir la sienne à la place; comme un homme aimant les singularités et affectant, en tout, de se distinguer des autres. D'ailleurs, il y avait danger, pensaient-ils, à autoriser la fondation d'une seconde Congrégation poursuivant le même but que l'Oratoire: il ne pouvait en résulter que des divisions et des troubles dans l'Église. Fâcheuses impressions, inspirées par les ennemis du P. Eudes, et qu'il ne semblait pas facile de détruire. »

Voyant M. Paturel très au courant de l'affaire et très bien disposé pour son institut, le P. de Bonnefond

(1). Moyens d'exciter une âme endormie à honorer, à louer et à aimer la très sainte Vierge, Mère de Dieu.

(2). Peut-être la supplique de M. de Maupas.

(3). Abrégé latin des Constitutions, dont on pourra lire une page à l'Appendice, Note VII, dans le récit du P. Batterel.

VISITES A DIVERS PERSONNAGES. 277 -

résolument de quitter son hôtellerie et de prendre pension chez cet expéditionnaire: il pourrait ainsi lui proposer tout à loisir les difficultés qu'il rencontrerait, et chercher, de concert avec lui, les moyens de les résoudre. Cela fait, il se rendit sans tarder chez M. de Montaconti, auquel M. de Marucelli l'avait adressé. Ce seigneur, vu la recommandation du Grand-Duc, l'assura de tout son dévouement. Il visita ensuite les cardinaux Brancacio, Cibo, Vidoni, qu'on lui disait si contraires au P. Eudes. Il voulut entretenir le premier en latin, mais, dit le P. Costil, « M. Paturel, qui l'accompagnait, voyant que cela embarrassait un peu le prélat assez mal portant, prit la parole en italien. » Les deux autres l'accueillirent avec toute la bienveillance qu'il pouvait souhaiter; cette bienveillance redoubla encore, après la présentation des lettres de recommandation dont il était porteur. Puis ce fut au tour du duc d'Estrées, ambassadeur de France à la cour de Rome et frère du cardinal de même nom, de recevoir sa visite. Il avait à lui remettre des lettres du roi, l'une pour lui, l'autre pour le Souverain Pontife, la troisième pour le cardinal Ursini, qui avait l'oreille de Clément X. La lettre au Pape, sauf la date et le nom de l'ambassadeur, était conçue dans les mêmes termes que celle de 1661: quant à la lettre au duc d'Estrées, en voici la teneur:

« MON COUSIN,

Ayant estimé que l'établissement d'une Congrégation d'ecclésiastiques qu'a formée par ma permission le P. Eudes, prêtre, avec plusieurs autres prêtres, ses associés, dans divers diocèses de mon Royaume, pour l'instruction des jeunes gens que Dieu appellera à la dignité du sacerdoce, deviendra encore plus utile, s'il plaît à Sa Sainteté d'approuver et confirmer cet établissement, je vous adresse la lettre que je lui écris sur ce sujet, et, en même temps, je vous fais celle-ci pour vous dire que mon intention est que vous fassiez en mon nom les instances conve-

278 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

nables et nécessaires pour lui faciliter l'obtention des bulles et autres expéditions dont il pourra avoir besoin à cet effet, priant, sur ce, Dieu qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

« Écrit à Saint-Germain-en-Laye, le 17 avril 1673. »

La lettre au cardinal Ursini était toute semblable. Le duc d'Estrées répondit au P. de Bonnefond qu'il conférerait de cette affaire avec le cardinal son frère, et qu'il n'y avait rien qui pressât, puisqu'on l'avait abandonnée. Sur la remarque du Père que, loin de l'abandonner, on envoyait un mandataire exprès à Rome pour la poursuivre, et qu'il était, lui, ce mandataire, l'ambassadeur promit de l'appuyer; mais, dit le P. Costil, « il y parut toujours des plus indifférents, vraisemblablement à cause de son intime liaison avec le supérieur de la Mission, à Rome. »

Le P. de Bonnefond ne fut pas longtemps sans s'apercevoir que les cardinaux partageaient les sentiments du duc à l'égard de l'institut du P. Eudes, et que, dans leurs belles promesses, il y avait eu plus d'apparence et de compliments que de sincérité. Amicalement interrogé par M. de Montacanti sur cette affaire, l'un d'eux lui déclara franchement qu'il y trouvait deux grosses difficultés: la première, qu'elle avait déjà été rejetée sous Alexandre VII; la seconde, que la Congrégation de la Mission était déjà établie par le Saint-Siège et qu'on en était fort satisfait; qu'elle était de même nature que celle dont on demandait la confirmation, et que multiplier des congrégations semblables serait nécessairement une source de brouillerie. Ce n'étaient donc plus tant les Pères de l'Oratoire qui s'opposaient aux instances du P. Eudes que Messieurs de Saint-Lazare. D'autre part, le P. de Bonnefond, admis en audience chez le cardinal Vidoni lui montra sa réponse aux objections précédentes, et le cardinal lui en fit deux nouvelles: la première, que les Constitutions qu'il avait, entre les mains ne marquaient

OBJECTIONS DES CARDINAUX. 279 -

presque rien de ce qui se passait dans les séminaires; la seconde, qu'on ne voyait pas clairement le fruit qui en revenait. Le Père lui répondit qu'on n'avait pas cru nécessaire d'insérer dans les Constitutions tous les exercices particuliers des séminaires, mais qu'il était facile de les lui faire connaître; quant aux fruits qu'on en devait attendre, les attestations des évêques déjà produites en faisaient foi, surtout celles de l'archevêque de Paris, de l'évêque d'Evreux, et de M. Abelly, évêque démissionnaire de Rodez. Pour l'en mieux convaincre, il lui en remit des copies.

Il en remit de même au cardinal Cibo, qui, dans une audience, lui opposa les mêmes objections. « Quelle différence », lui dit le cardinal, « y a-t-il entre les Pères de la Mission et vous? » Et sur ses explications: « Nous ne cherchons point », reprit le cardinal, « à multiplier les instituts. Les Pères de la Mission ont soin des séminaires, c'en est assez. - Mais, répartit le P. de Bonnefond, « il est impossible que les séminaires soient jamais de l'institut de la Mission, puisque le Pape Alexandre VII déclare, dans la

bulle qu'il a donnée à ces Messieurs, qu'ils sont absolument indépendants des évêques, et que, d'autre part, le Concile de Trente veut que les séminaires dépendent entièrement d'eux, le séminaire étant comme la propre maison et la famille de l'évêque. Il est vrai », répliqua le cardinal, « mais les évêques ne veulent pas trop reconnaître le Saint-Siège. » D'où il appert, ce semble, que le décret du 18 décembre 1651 n'était point oublié à Rome et qu'on y agissait d'après sa teneur, au lieu qu'il était entièrement inconnu en France où les Prêtres de la Mission évitaient de le produire et de s'en réclamer.

La conversation avait été interrompue par l'arrivée d'un prélat; elle reprit, après son départ, et le P. de Bonnefond demanda au cardinal Cibo la permission de lui présenter

280 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

quelques observations. « Permettez-moi », dit-il, « de représenter à Votre Éminence que l'approbation demandée par moi au Saint-Siège ne porte aucun préjudice à la Congrégation de la Mission, puisque cette Congrégation pourra continuer d'accepter les séminaires qui lui seront offerts et de diriger ceux qu'elle possède déjà. Messieurs de la Mission n'ont aucun séminaire, ni aucun autre établissement, dans la province de Normandie, et nous y en avons cinq; ainsi nous n'aurons rien à démêler avec eux. De plus, nous ne demandons la confirmation de notre Congrégation que comme une pure grâce, qui sera très agréable au Grand-Duc, car il y est intéressé à raison de la fondation de Mme de Guise, et il se dispose à en faire une semblable. Nous vous supplions donc instamment de ne point agir avec nous en rigueur, mais avec bonté. » Ce discours fit sourire le cardinal, qui congédia le P. de Bonnefond en ces termes aimables: « Faciam quod potero (1). »

Le P. de Bonnefond eut aussi une conférence avec le pieux et savant cardinal Bona, qui approuvait fort l'institut du P. Eudes et qui promit de parler aux trois cardinaux Brancacio, Cibo et Vidoni.

Le P. de Bonnefond informa de tout cela le P. Eudes, en lui demandant quelques nouvelles lettres de recommandation, et tout spécialement de l'abbé du Val-Richer, très lié avec le cardinal Bona. Le Vénérable obtint facilement une lettre de M. Georges et l'adressa immédiatement à son cher mandataire, en y joignant quelques paroles de réconfort pour soutenir son courage.

« Nous n'avons jamais fait aucune affaire », lui disait-il, « qui n'ait été accompagnée de quelque croix, qui est le caractère de toutes les affaires de Dieu. Plus les entreprises sont traversées, et plus elles portent de fruits et de bénédictions. J'en espère beaucoup de cette affaire, (1). J'y ferai mon possible.

OBJECTIONS DU CARDINAL VIDONI. 281 -

puisqu'il y a tant de difficultés; mais il ne faut pas nous en étonner, ni perdre courage. J'espère de la bonté de Notre-Seigneur et de sa très sainte Mère qu'ils lèveront les obstacles. Enfin, mon très cher Frère, si, dans les œuvres de Dieu, on se rebutait facilement pour les obstacles et les difficultés, on ne ferait jamais rien. Quand vous aurez fait tout ce qui se pourra faire, si vous ne gagnez rien, je serai aussi content, Dieu aidant, comme si tout était fait; car qu'est-ce que je cherche ? Est-ce mon intérêt et ma satisfaction? Nullement, grâce à Dieu, mais sa seule Volonté. »

Dans la conversation, le bon cardinal Bona avait avoué au P. de Bonnefond que, à son avis, Messieurs de Saint-Lazare n'avaient point d'autres motifs d'opposition que leurs intérêts. Leurs amis prétendaient, au contraire, que l'intérêt n'y était pour rien, mais on n'en douta plus, après que, dans une audience, le cardinal Vidoni eut montré au P. de Bonnefond un écrit de leur main. Il venait de dire qu'il avait vu tous les

papiers envoyés par le P. Eudes et qu' il était fort satisfait de son institut, quand il ajouta: « Il ne me reste qu'une difficulté, à laquelle, du reste, vous avez assez bien répondu, c'est que votre Congrégation a été rejetée deux fois. » Et, à l'appui de son dire, il produisit un écrit de ces Messieurs où la même chose était affirmée, et où l'on spécifiait les époques de ces deux rejets, savoir: l'an 1651, bien que la Congrégation de Jésus et Marie n'eût alors envoyé personne à Rome, et l'an 1661, où M. Boniface s'était effectivement trouvé chargé de cette affaire. On y lisait encore « (que Messieurs de Saint-Lazare avaient quatorze séminaires en France, qu'ils étaient autorisés du Saint-Siège pour diriger les séminaires, et qu'il était interdit d'en ériger en France qui ne dépendissent de leur Compagnie.» Le cardinal Vidoni convint que depuis cette époque, la Congrégation du P. Eudes avait pu s'affermir; toutefois, il ne voyait pas qu'elle fût encore bien considérable, et ce qu'il y avait de mieux, lui semblait-il, c'était

282- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

de la tolérer, comme on avait fait jusque-là, pour lui -donner le temps de se développer. Autant dire qu'il n'y avait présentement rien à espérer. Le P. de Bonnefond le comprit. Aussi en écrivit-il au P. Eudes, ajoutant que, « sans la recommandation du Grand-Duc et de Mme de Guise, on ne l'aurait point écouté à Rome, et qu'il craignait beaucoup qu'on ne s'adressât au Pape, pour l'empêcher de solliciter. »

Cependant les mouvements qu'il se donna pour réussir, joints aux soucis et aux préoccupations de toutes les heures, épuisèrent ses forces et faillirent le conduire au tombeau. Il en fut quitte pour la peur, et, une fois rétabli, il recommença ses démarches, avec un nouveau courage. Tout d'abord il résolut de publier un mémoire, où d'une part, il expliquerait les raisons qu'il avait de demander la confirmation de sa Congrégation, et, de l'autre, il montrerait quel peu de cas l'on devait faire de l'opposition de Messieurs de Saint-Lazare. Mais, afin qu'il fût mieux accueilli, il en confia la rédaction à M. Ceretani, avocat du Grand-Duc. Ce mémoire, écrit en latin, fut composé dans le style des tribunaux ecclésiastiques d'Italie, c'est-à-dire que les preuves y furent tirées des auteurs les plus accrédités dans le pays. En voici le résumé.

L'auteur commençait par exposer l'origine de la Congrégation de Jésus et Marie, ses progrès, ses espérances; après quoi, il s'attachait à démontrer les points suivants:

1o Il ne s'agissait point d'établir une Congrégation religieuse ou un nouvel Ordre, car on ne le pourrait sans de grandes précautions et sans une permission spéciale du Saint-Siège, mais une Congrégation de prêtres séculiers, qui n'étaient liés par aucuns vœux, même simples. Or, le Saint-Siège approuvait volontiers ces sortes de congrégations, même dans la ville de Rome, où l'on voyait tant

MÉMOIRE DU P. DE BONNEFOND. 283 -

de maisons pieuses et de collègues confirmés par l'autorité apostolique.

2o On avait d'autant plus sujet d'espérer la confirmation de la Congrégation de Jésus et Marie, que le Pape ne l'avait pas refusée, comme on avait osé l'avancer, mais que l'obstacle était venu de la mésintelligence des deux cours de Rome et de France, à l'occasion de l'insulte faite au duc de Créquy. D'ailleurs, eût-elle été rejetée alors, ce ne serait pas une raison de le faire aujourd'hui que le Pape était mieux en état de s'instruire de sa nature, par les lettres du roi et les attestations des évêques, et qu'elle s'était affermie par de nouveaux établissements et de nouvelles donations. Est-ce que le Saint-Siège n'approuvait pas tous les jours des choses plusieurs fois rejetées, du moment qu'elles avaient changé de condition ?

3o Non seulement l' Institut proposé était des plus louables, comme le prouvait le détail de ses

fonctions, mais il était nécessaire et entièrement conforme à l'esprit du Concile de Trente, qui avait tant recommandé l'érection des séminaires; mais il était exigé par les besoins du royaume, comme l'attestaient le roi et les prélats de France.

40 En vain alléguerait-on qu'il y avait déjà de semblables instituts établis dans l'Église, en particulier celui de la Mission; car, entre cette Congrégation et la Congrégation de Jésus et Marie, il y avait une différence essentielle. La Congrégation de la Mission exigeait de ses sujets les trois vœux de religion, et son but était de vaquer au salut des pauvres paysans par les exercices des missions qu'elle devait faire hors des villes, ainsi que le portait expressément le Bref de confirmation d'Alexandre VII, qui l'exemptait de la juridiction des ordinaires. Au contraire, dans la Congrégation de Jésus et Marie, l'on ne faisait point de vœux, et ce qu'elle se proposait, c'était de

284 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

s'appliquer à la direction des séminaires, sous l'obéissance du Saint-Siège apostolique et sous l'entière dépendance des évêques des lieux où elle était et serait établie. La différence, ou plutôt l'opposition était donc essentielle, puisqu'elle portait sur la fin même des deux instituts, et, dès lors, on pouvait confirmer le second, sans crainte de multiplier inutilement les congrégations. Enfin, il fallait bien le remarquer, on ne parlait point ici d'une congrégation à ériger, mais d'une congrégation établie déjà en plusieurs lieux, qui avait acquis des biens dans l'espoir fondé d'être confirmée par le Saint-Siège. Que si, dans les Constitutions qu'elle avait présentées aux cardinaux par ordre de la Congrégation des Évêques et Réguliers, l'on trouvait quelque chose à changer ou à corriger, elle était toute disposée à suivre en cette matière, comme en toute autre, le jugement du Saint-Siège, qu'elle suppliait de lui être favorable et de donner cette satisfaction au roi très chrétien qui la sollicitait en sa faveur, etc. »

Ce mémoire distribué aux cardinaux, au duc d'Estrées et à M. Pignatelli, secrétaire de la Sacrée Congrégation, ne fit pas grande impression sur la plupart. Le cardinal Brancacio déclara ouvertement au P. de Bonnefond que « d'aller contre l'opposition de Messieurs de Saint-Lazare serait élever autel contre autel; ces Messieurs, d'ailleurs, loin de se regarder comme indépendants des ordinaires, leur étaient fort soumis; il l'avait constaté durant son épiscopat à Viterbe, où ils avaient une maison. » Le cardinal d'Estrées déclara de même que la chose semblait bien difficile, puisque les cardinaux y étaient contraires. Consulté à son tour, le cardinal Bona, répondit: « Credo quod posset concedi », je crois qu'on pourrait accorder la demande, malgré l'opposition. Il n'y eut que le cardinal Vidoni qui entra pleinement dans les intérêts du Vénérable, avouant

MODIFICATIONS DANS LA COMMISSION. 285 -

que, si jusqu'alors il avait trouvé quelque difficulté dans la grâce sollicitée, il n'y en trouvait plus; et il ajouta, pour consoler le P. de Bonnefond: « Peut-être les cardinaux changeront-ils de sentiment, quand ils seront assemblés; pour moi, je m'y emploierai volontiers. » Enfin, le secrétaire de la Sacrée Congrégation, ayant appris la nature et l'état de l'institut du P. Eudes, ne put s'empêcher de dire qu'il était tout angélique.

Conséquemment, le P. de Bonnefond demanda qu'on tînt l'assemblée des trois cardinaux. « Mais », dit le P. Costil, « il ne connaissait pas encore, comme il l'écrivit au P. Eudes, le 4 octobre de cette même année 1673, la manière de procéder en la Cour de Rome, ni ce qu'il apprit depuis par expérience, qu'il entre, pour me servir de ses termes, plus d'eau que de feu dans la composition d'un italien, et qu'il devait prendre tous les matins un grand verre d'eau de patience. » L'assemblée était près de se tenir, quand le cardinal Brancacio, fort incommodé de la goutte, donna sa démission et renvoya au P. de Bonnefond tous les

papiers dont il était saisi. Le cardinal Ursini lui fut substitué, et deux autres membres furent adjoints à la commission, savoir: le cardinal Nerli et le cardinal Carpègue, d'où renvoi de l'assemblée jusqu'après les vacances. Ces nominations n'augmentèrent pas peu le travail du P. de Bonnefond, qui dut recopier son mémoire et les autres pièces apportées de France et instruire de sa cause les nouveaux commissaires. Il se mit à l'œuvre sans se rebuter, et n'épargna rien pour donner aux trois cardinaux toutes les explications nécessaires.

Le 15 novembre suivant, au moment où l'affaire allait être reprise, M. Pignatelli avertit le P. de Bonnefond que la Congrégation de l'Oratoire de France faisait opposition à la confirmation de l'institut du P. Eudes, et, à ce sujet, il

286-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

lui montra trois pièces venues de France: la lettre d'Angelo Farratini au cardinal Altieri, datée du 21 juillet, dont nous avons fait mention plus haut, et deux mémoires qui l'accompagnaient.

Chargé d'informer sur la Congrégation de Jésus et Marie, Farratini écrivait:

« Il s'est présenté une occasion de traiter pour une autre affaire avec le P. Général de la Mission, auquel dès que j'en eus parlé, il me dit qu'il me donnerait en secret une ample information, et, conformément à cela, il m'apporta dernièrement les deux feuilles ci-jointes. »

Ces deux feuilles étaient les deux mémoires précités: le premier touchant une Congrégation qui désire se faire ériger sous le nom de Congrégation des Séminaires; le second, simple copie des Remontrances présentées autrefois à Anne d'Autriche, ou mieux à son Conseil par l'Oratoire.

Mais, quoique les Pères de l'Oratoire parussent former cette nouvelle opposition, c'était en réalité la Congrégation de la Mission qui agissait sous leur nom, et, selon toute vraisemblance, par crainte de la donation ou fondation de Saint-Josse. Le P. de Bonnefond s'en convainquit, quand, s'étant rendu chez le cardinal Nerli pour l'entretenir de cette question, le cardinal lui dit nettement que, « cette nouvelle Congrégation devant préjudicier à la Mission, il n'y fallait pas songer. » - « Mais », répartit le P. de Bonnefond, « une Congrégation établie depuis trente ans n'est pas une congrégation nouvelle. » - « Encore une fois », reprit le cardinal, « il n'en faut point parler. » - « Il faut donc la détruire avec les six maisons qui en dépendent? » répliqua le mandataire du P. Eudes. - « On ne détruit point ce qui n'est point édifié », conclut le prélat. L'exécution était plus que sommaire.

Enfin, l'assemblée tant attendue se tint le 17 novembre,

OPPOSITION DE L'ORATOIRE ET DE LA MISSION. 287-

mais on n'y prit aucune décision. Les cardinaux, comme le P. de Bonnefond l'apprit de la bouche du cardinal Vidoni, prétendirent qu'ils n'étaient point assez renseignés sur l'état de la Société du P. Eudes et qu'il leur fallait sur elle des informations plus amples; et cela, à raison de l'opposition des deux Congrégations de l'Oratoire et de Saint-Lazare, et du décret de la Propagande de 1651, qui défendait d'en ériger d'autres en France (1).

1. Dieu nous garde d'assimiler, en toute cette affaire, la conduite de Messieurs de Saint-Lazare à celle des Pères de l'Oratoire. Ils eurent le tort de ne pas suivre les conseils de leur saint instituteur, et de se laisser aller à ces tendances intéressées qu'il avait tant reprochées à quelques-uns. La préoccupation

trop humaine de leurs intérêts les induisit en erreur et en fit les trop dociles instruments des ennemis du Vénérable.

Que si l'on est curieux de savoir quels furent, dans la suite, les rapports des deux Congrégations, disons que le P. Blouët de Camilly s'empressa d'offrir à M. Joly, supérieur général de Saint-Lazare, un exemplaire du grand ouvrage du P. Eudes sur le Cœur Admirable de la Mère de Dieu; et citons, sans nous étendre davantage, cette page du P. COSTIL (Annales, T. II, Liv. XII, ch. VI, § 28) qui nous paraît suffisamment explicite:

« Cefut alors - 1713 - que M. de Nesmond entreprit de lier d'une union particulière ses deux séminaires, c'est-à-dire celui de Bayeux - tenu par la Mission - et celui de Caen, voulant qu'ils logeassent chacun les sujets les uns des autres, lorsqu'ils iraient dans ces deux villes; ce qui se passa durant quelques années que Messieurs de Saint-Lazare vinrent loger au séminaire de Caen, où ils étaient reçus avec toute sorte d'honnêteté. Ils ne manquaient pas de rendre la pareille, quand on allait à Bayeux ou à Notre-Dame de la Délivrande. Car ils souhaitaient encore plus particulièrement cette union que nous, et quelques-uns d'eux auraient voulu ne faire qu'un corps des deux Congrégations. Ce fut sur ce pied que M. Bonnet, leur supérieur général, nous fit l'honneur de prendre deux repas au séminaire de Caen, dont il parut fort édifié, comme il l'écrivit à M. de Nesmond, le 30 septembre 1713, en ces termes: « Monseigneur, je vous remercie de tout mon cœur de toutes les bontés que vous avez eues pour moi, et en particulier de ce que Votre Grandeur m'a fait la grâce de m'adresser à ces Messieurs qui conduisent son séminaire de Caen, qui me paraissent de très bons serviteurs de Dieu, bons amis, bien cordiaux, et tout remplis de l'esprit ecclésiastique qu'ils inspirent à vos clercs de Caen. L'air y est bon, la maison belle et grande. Nous avons fait pacte de loger les uns chez les autres, et de vivre comme frères, appliqués à la même oeuvre sous les ordres de Votre Grandeur. » C'est ce que pensaient alors des Eudistes ce Général et sa Congrégation, et ce qu'il est important de remarquer pour la suite de cette histoire, où nous verrons bien des variations, qui n'arrivèrent pas de la part des Eudistes. »

288 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Survint alors l'affaire de la Supplique-Boniface, qui fera la matière du chapitre suivant, et le P. de Bonnefond dut suspendre ses poursuites.

Cependant le Vénérable recourait à la prière et aux conseils de M. Auvry, son ami toujours dévoué. Tous deux résolurent d'aller trouver Angelo Farratini. Leur visite eut pour résultat de lui faire écrire au cardinal Altieri la lettre suivante, qui jette un jour nouveau sur les relations du P. Eudes avec la Cour romaine:

« ÉMINENTISSIME ET RÉVÉRENDISSIME SEIGNEUR, PATRON TRÈS HONORÉ,

« Le 21 juillet dernier, j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Éminence relativement à tout ce dont Elle m'avait chargé par une lettre du cardinal Casanate, en date du 30 mai. Il s'agissait d'une certaine Congrégation de Prêtres pour le gouvernement des séminaires épiscopaux. J'ai lieu de croire que tout ce que j'ai écrit a été communiqué à la partie, vu que Monseigneur l'ancien Évêque de Coutances, aujourd'hui recteur de la Sainte-Chapelle du Palais, est venu chez moi avec le P. Eudes, fondateur de la dite Congrégation. En me remettant les notes ci-jointes, qui répondent à ce que j'ai déjà envoyé, ce même Évêque m'a fait de grands éloges du fondateur et exposé tout le bien que fait la dite Congrégation; il m'a même dit que je recevrais à ce sujet une recommandation de Sa Majesté la Reine. Mais, comme je ne sais rien encore, je ne puis envoyer que les feuilles ci-jointes, qui suffiront, pense-t-on, avec, les autres justifications possédées par la personne qui sollicite l'affaire là-bas, pour dissiper tous les doutes

concernant la faveur sollicitée. Et je salue très humblement Votre Éminence,
« De Votre Éminence Révérendissime,
« Le très humble serviteur,
« ANGELO FARRATINI.

« Paris, 12 janvier 1674 (1). »

La lettre de la reine, ainsi annoncée, fut écrite le 20 du même mois et adressée directement au cardinal Altieri, sans doute pour conjurer l'orage qui grondait; car, depuis (1). Arch. Vatic. Politicorum, I, 36, p. 242. L'original est en italien.

LETTRE DE LA REINE AU CARDINAL ALTIERI. 289 -

quelque temps, les ennemis du P. Eudes ne parlaient plus que de la supplique présentée en son nom au Pape Alexandre VII en 1662, supplique qu'ils avaient fini par découvrir dans les cartons d'une Congrégation romaine. Appréciant mieux que personne les vertus apostoliques de l'homme de Dieu, elle voulut tenter en sa faveur un dernier et suprême effort. Voici cette lettre, retrouvée dans les archives du Vatican:

A mon Cousin le cardinal Altieri.

« MON COUSIN,

« Sachant que le Père Eudes a obtenu depuis peu du Roi, mon Seigneur, une lettre pour Notre Saint-Père le Pape, à ce qu'il plût à Sa Sainteté vouloir confirmer, par ses bulles, l'établissement de la Congrégation des Séminaires de ce Royaume, et connaissant son mérite, sa piété et sa vertu, et qu'il a pour principal but la gloire de Dieu et l'instruction des jeunes gens qui se destinent au sacerdoce, j'ai été bien aise de lui accorder celle-ci pour vous prier de faire toutes les instances possibles, en mon nom, auprès de Sa Sainteté, afin que le Révérend Père Eudes puisse obtenir ce qu'il souhaite. Et, ne doutant pas que vous ne le fassiez volontiers et qu'il ne ressente l'effet de ma reconnaissance, je prie Dieu qu'il vous ait, mon Cousin, en sa sainte et digne garde.

« Écrit à Saint-Germain-en-Laye, le 20^e jour de janvier 1674.

«MARIE-THÉRÈSE .
«De Brisacier (1)»

Cette lettre clôt la série des documents envoyés alors au Saint-Siège en faveur de la Congrégation de Jésus et Marie. Il est vrai que, peu de jours après, le 10 février 1674, l'archevêque de Paris et les évêques de Lisieux, d'Évreux, de Rennes et M. Auvry en rédigèrent une autre dans le même sens, dont le P. Costil nous a conservé le texte (2).

(1). Arch., Vat. Principi, 100, p. 14,

(2). P. COSTIL, Annales, T. I, Liv. VIII, ch. I, § 7.

290- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

« Ils avaient confié », y disaient-ils, « la direction des séminaires et des missions de leurs diocèses au P. Eudes, prêtre recommandable par la pureté de ses mœurs, sa piété, sa modestie, sa doctrine et ses autres vertus, en particulier par son profond respect pour le Saint-Siège; lequel, depuis plus de quarante ans, travaillait dans la vigne du Seigneur avec un zèle très ardent et des bénédictions très abondantes: témoins les fruits produits par ses missions, où, quelquefois, il fallait plus de quarante confesseurs pour satisfaire

à la piété des fidèles désireux d'en profiter. » Après quoi, ils ajoutaient:

«Voilà pourquoi, selon le pieux désir du Roi et de la Reine, canoniquement envoyé dernièrement avec ses compagnons et bienveillamment reçu dans les villes de Saint-Germain et de Versailles, il s'est acquitté de sa mission avec un grand succès et à la singulière édification de la Cour. Néanmoins le bruit court qu'on a suscité contre lui des calomnies et des contradictions. On aurait dit ouvertement qu'il n'avait que deux séminaires en Normandie, quoiqu'il y en possède cinq, savoir, à Rouen, Caen, Coutances, Lisieux et Évreux, outre celui de Rennes, en Bretagne; qu'il n'avait pu obtenir des lettres-patentes du Roi, bien qu'il en ait sept signées et régulièrement scellées par feu M. le chancelier Séguier, chancelier de France; qu'il était d'un caractère superbe et orgueilleux, et que c'était là ce qui l'avait poussé à réunir les prêtres précités, bien qu'il soit évident pour tous qu'il n'a cherché que la gloire de Dieu et le salut des âmes, vu que Dieu, qui, résiste aux superbes et donne sa grâce aux humbles, a répandu sur ses travaux les grâces abondantes dont nous avons parlé. Enfin, nous pouvons l'attester à Votre Sainteté - et il est expédient de le faire - soit à raison de son zèle pour propager la religion et veiller au salut des âmes, soit à raison de sa sincère obéissance au Saint-Siège apostolique et aux Évêques, il mérite que Votre Sainteté le comble de ses grâces et de ses faveurs. »

On le voit, c'était une réponse péremptoire aux cinq cardinaux députés à Rome pour conférer ensemble sur la confirmation de la Congrégation de Jésus et Marie, et qui

SUSPENSION DES DÉMARCHES DU P. DE BONNEFOND. 291 -

voulaient savoir du nonce de Paris pour quelle raison le P. Eudes avait quitté l'Oratoire. Mais cette lettre ne fut pas envoyée: M. de Champvallon, sachant l'irritation du roi à propos de la Supplique Boniface, décida d'attendre que ses dispositions eussent changé.

D'ailleurs, elle n'aurait servi de rien, pas plus que les autres lettres présentées au Pape ou au cardinal Altieri. En effet, le cardinal d'Estrées publiait partout que le roi ne désirait point qu'on accordât la confirmation sollicitée, et il avait averti les cardinaux, députés pour cette affaire, qu'elle ne leur ferait point honneur, parce que Sa Majesté ne l'approuverait pas. Il répéta la même chose au P. de Bonnefond dans une audience qu'il lui accorda; et, ayant appris de ce Père qu'il avait reçu l'ordre de surseoir à toutes les procédures jusqu'à ce que le roi fût satisfait, il lui déclara que c'était bien là le meilleur parti à prendre.

En conséquence, le P. de Bonnefond ne songea plus qu'à retourner en France, au premier ordre de son supérieur. Il lui écrivit à cet effet, et prit la liberté de lui donner un avis, qui aurait été fort avantageux pour la Congrégation, si on avait pu dès lors le mettre en pratique: c'était d'avoir un de ses sujets en résidence à Rome, afin de tenir l'affaire toujours en suspens et de bien montrer à tous qu'on ne l'abandonnait pas. On pourrait, croyait-il, l'entretenir pour quatre cent cinquante livres par an. « Il est sûr », ajoute le P. Costil, « que, si on l'avait fait, la Congrégation aurait à présent un établissement à Rome, et peut-être le séminaire qu'Innocent XI a établi pour servir de demeure aux prêtres; lequel fut donné, il y a quelques années, à un étranger, parce que, comme je l'ai appris d'un bon ecclésiastique qui en avait été informé sur les lieux, personne ne voulait s'en charger. »

Que si le P. de Bonnefond cessait ses démarches, la haine

292 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

des adversaires du P. Eudes ne cessait point d'agir; et, cette même année 1674, était adressée de France à Rome, dit notre annaliste, « une pièce du style de l'Oratoire, remplie de tant de calomnies contre sa

personne, sa sortie de cette Congrégation, ses démarches pour faire les premiers établissements de la nôtre, qu'elle ne peut venir que de la rage que le démon avait conçue contre lui. Car on le charge des plus insignes falsifications, de prophéties avancées contre la vérité, et d'impiétés au sujet de la sœur Marie des Vallées, desorte que, si ces faits étaient aussi véritables qu'ils sont faux, il faudrait dire que Dieu aurait oublié les intérêts de sa gloire, approuvé les crimes les plus énormes, et employé pour la conversion d'une infinité d'âmes le plus scélérat des hommes.» Cette pièce, intitulée: Factum contre le R. P. Eudes, qui a un député à Rome pour obtenir le généralat d'une Congrégation démembrée du célèbre Institut des Révérends Pères de l'Oratoire, dont il est déserteur, n'était, sans doute, qu'une copie ou un résumé de l'un des infâmes libelles qui se publiaient alors en France contre le Vénérable, et dont nous parlerons au chapitre dix-neuvième. Elle ne fut peut-être pas la seule, qui, partie de la même officine, vint à Rome égarer le jugement des cardinaux.

Quoi qu'il en soit, le P. de Bonnefond, une fois sa résolution prise, profita de ses loisirs pour faire le pèlerinage de Lorette, où la Sainte-Vierge le combla de grâces; et, à son retour, il en adressa le consolant récit à son vénéré supérieur (1). Puis, n'oubliant point les intérêts de sa Société, il tâcha d'obtenir des indulgences pour les missions de ses confrères en France, dessein longtemps poursuivi sans succès jusque-là. Il y réussit par le moyen de son hôte, et, dès

(1). Voir, Appendice, Note IV, le récit de ce pèlerinage par le P. de Bonnefond.

FAVEURS OBTENUES DU SAINT-SIÈGE. 293 -

qu'il en eut reçu le Bref, il l'expédia au P. Eudes, qui le remercia en ces termes, le 21 août 1674:

« J'ai reçu vos deux paquets, avec les indulgences pour les missions, qui m'ont donné une consolation indicible; car jamais nous n'avions pu obtenir une pareille faveur, dont je vous rends mille et mille grâces, mon très aimable Frère. »

Cette première faveur obtenue, le P. de Bonnefond s'enhardit à en demander d'autres. Il sollicita donc un Bref pour établir une Confrérie du divin Cœur de Jésus et de Marie dans l'église du séminaire de Coutances. Le Bref lui fut accordé, non toutefois sans beaucoup de résistance de la part des officiers de Sa Sainteté, qui ne voulaient pas entendre parler de cette dévotion; si bien qu'il dut recourir au Pape lui-même, qui l'accorda et le signa sans difficulté (1). A cette nouvelle, l'âme du P. Eudes déborda de joie, et, le 27 novembre 1674, il écrivit à son heureux mandataire:

« O quelle consolation, mon très cher et très aimé Frère, votre lettre nous a donnée! Louanges éternelles au très adorable Cœur du bon Jésus, d'avoir si bien inspiré le vôtre! Bénédiction immortelle au très aimable Cœur de notre divine Mère, de vous avoir si bien conduit en cette affaire! Que tout le Paradis redouble ses prières pour la conservation et la sanctification de notre Très Saint-Père le Pape! Que Jésus et Marie vous fassent parfaitement selon leur Cœur, mon très aimé Frère, et qu'ils vous inspirent et conduisent si bien que vous fassiez, s'il est possible, pour les autres maisons, ce que vous avez fait pour la maison de Coutances. »

(1). Le P. COSTIL écrit à ce sujet (Annales, T. I, Liv. VIII, ch. II, § 11): « On remarque à l'occasion de celle (la Confrérie) de Coutances, que l'on n'érigea qu'en 1688, que M. de Loménie, qui en était alors évêque, déclara dans l'acte de la vérification du Bref, qu'il voulait que son nom fût inscrit le premier de tous dans le catalogue des confrères, et qu'il permit alors à tous les prêtres ainsi qu'aux laïcs de son diocèse de faire les offices et les fêtes des Saints Cœurs avec octave, aux jours qu'on a coutume de les célébrer. »

294- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Le souhait du P. Eudes fut exaucé: le P. de Bonnefond obtint, peu de temps après, la même faveur pour la maison d'Évreux, « malgré », disait-il dans une lettre du 23 janvier 1675, « tous les obstacles que le démon s'était efforcé d'y apporter », puis pour toutes les maisons de la Congrégation (1). Une autre faveur suivit bientôt, ce fut celle d'une Bulle d'indulgences pour tous les prêtres et clercs de la Congrégation, à l'exclusion de tous les autres fidèles, et, par conséquent, des frères domestiques. Par cette Bulle était accordée une indulgence plénière à chaque confrère au jour de son entrée dans l'Institut et à l'heure de la mort; une autre indulgence plénière également était attachée à la visite de l'église de Caen, le 8 février; enfin, quatre indulgences de sept ans étaient concédées pour des jours particuliers: le tout à perpétuité.

En annonçant cette bonne nouvelle à son supérieur, le P. de Bonnefond attribuait l'obtention de ces grâces « à la bonté du très aimable Jésus et de son incomparable Mère, » puis il continuait ainsi:

« Qu'est-ce que nous ferons, mon très cher Père, pour remercier nos divins et très aimables Bienfaiteurs? Si nos ipsos tradamus eis servos, non erimus condigni providentiae eorum; bonis omnibus per eos repleti sumus; quid illis ad hæc poterimus dignum dare? Sed peto te, Pater mi, ut roges eos, si forte dignabuntur, non medietatem, sed totalitatem nostram, ipsumque Cor amantissimum quod nobis dederunt in mercedem sibi assumere » (2).

Son langage, en la circonstance, s'inspirait visiblement de celui du jeune Tobie à son père, au retour de son

(1). Voir, Appendice, Note V, le texte de plusieurs de ces Brefs.

(2). « Quand nous nous livrerions à eux comme esclaves, nous serions encore indignes de leur providence; car par eux nous avons été comblés de toutes sortes de biens! Que pourrions-nous bien leur donner qui soit digne d'eux? Ah! je vous demande, ô mon Père, de les prier de prendre pour récompense, s'ils le veulent bien, non pas la moitié, mais la totalité de notre fortune, et leur Cœur très aimant qu'ils nous ont donné. »

IMPORTANCE DE CES BREFS ET BULLES. 295 -

voyage à Ragès: le reste de la lettre n'était qu'une suite de beaux passages des Livres saints, par lesquels il invitait le P. Eudes à se joindre à lui pour louer, bénir et remercier Notre-Seigneur et sa sainte Mère des précieuses faveurs dont ils l'avaient comblé. Et le Vénérable, rempli de la plus sainte joie, notait dans son Mémorial la grande consolation qu'il en avait éprouvée au milieu de ses tribulations, et s'écriait: « Gratias infinitas, immensas, aeternas amantissimo Cordi Jesu et Mariae! »

Pour comprendre cette allégresse du fils et du père, écoutons le R. P. Le Doré nous montrer l'importance de ces Brefs et Bulles:

« Ces Brefs », dit-il, « n'ont rien de particulier ni dans leur forme, ni dans les indulgences, qui s'accordent dans les mêmes termes à toutes les confréries de ce genre. Ce que nous avons à y remarquer, c'est que les Brefs de Coutances et de Lisieux donnent, comme le jour de la fête de la Confrérie, le 20 octobre, c'est-à-dire le jour où l'on célébrait, chez les Eudistes, la fête du Divin Cœur de Jésus. De plus, ils autorisent la dévotion, le culte public, et même la fête du Sacré Cœur de Jésus et celle du Saint Cœur de Marie. Le titre d'une confrérie, observe, à ce sujet, le savant Père Nilles, est comme une formule où se trouvent réunis l'objet que ses membres veulent honorer et le but qu'ils se proposent d'atteindre: « Titulus nota est, index atque elogium, quo res dignoscitur, et quid valeat, contineat, quo spectet monstratur. » Il en est de même du titre d'une église. Reconnaître des confréries ou des chapelles sous le

nom du Coeur de Jésus ou du Cœur de Marie, c'est donc autoriser et déclarer légitime le culte de ces Saints Cœurs. Accorder des indulgences à ces confréries, en attacher à ces chapelles, c'est aller plus loin encore, c'est en recommander le culte, c'est encourager les fidèles à y prendre part, par l'attrait des privilèges et des récompenses dont l'Église dispose en pareille circonstance.

« Cela est d'autant plus vrai que le titre est plus nouveau et plus extraordinaire. Car ce serait faire injure à la vigilance et à la sollicitude du Saint-Siège que de prétendre qu'il accorde des faveurs à des confréries, à des chapelles, sans avoir examiné à fond la légitimité du culte et de la dévotion qu'elles ont pour but de développer.

296 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Les Brefs de Clément X autorisent même la fête du Sacré Coeur de Jésus et du saint Cœur de Marie. On sait, en effet, que, dans une confrérie, la fête principale est sous le même vocable que la confrérie elle-même. Approuver une association sous le titre du Saint Coeur de Jésus et de Marie, c'est donc lui permettre implicitement de célébrer une fête de ce Sacré-Cœur. Dans le cas actuel, la chose est encore plus évidente; car les diverses Bulles adressées au V. P. Eudes désignent le jour de la fête principale, soit le 20 octobre pour Coutances et Lisieux, soit le 8 février pour Caen (1). Une autre Bulle, obtenue la même année pour les seules églises de l'institut du V. P. Eudes, leur accorde également une indulgence plénière pour le 8 février, jour où se célébrait la fête du Coeur Sacré de Marie (2). Or, ces jours sont ceux que le V. P. Eudes avait choisis pour fêter les Saints Cœurs de Jésus et de Marie. Qu'importe de ne pas retrouver le nom de ces fêtes dans les Bulles? Il n'est pas dans le style de la Sacrée Congrégation des Rites de nommer le saint ou la fête en faveur desquels se donnent les indulgences, quand leur nom ne se trouve pas au Martyrologe romain. Dans ce cas, la Sacrée Congrégation se borne à déterminer le jour où les fidèles pourront gagner les indulgences. Ainsi raisonnent Mgr de Lodève et le citoyen d'Osimo dans leurs ouvrages sur les Sacrés-Cœurs. N'est-ce donc point avec raison que le V. P. Eudes allègue, en première ligne, ces Brefs de Clément X, dans l'énumération des autorités favorables au culte des Saints Cœurs de Jésus et de Marie (3)?

« Observons enfin que chacune des chapelles, où Clément X permet d'ériger la susdite confrérie, porte le nom de chapelle du Coeur de Jésus et de Marie: *Ecclesia seu capella Cordis Jesu et Mariae*. La Confrérie elle-même est mise sous l'invocation de ce même Cœur: *Confraternitas sub invocatione ejusdem Cordis Jesu et Mariae*. Ces termes du Chef de l'Église autorisent évidemment le langage du V. P. Eudes, qui, dans ces sortes de phrases, met si souvent le mot « cœur » au singulier.

« À sa demande, Rome venait donc de se prononcer sur le culte des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie. Déjà le Bref d'Alexandre VII en

(1). Dévotion et pratique de l'amour du Sacré-Cœur de Jésus et Marie, Caen. 1757.

(2). P. COSTIL, *Annales*, T.I, Liv. VIII, ch. II §11. - Alexandre VII avait déjà accordé, le 13 mars 1656, une indulgence plénière à qui visiterait l'église de Caen, le 8 février.

(3). Cœur admirable, Liv. VIII, ch. IV.

RETOUR DU P. DE BONNEFOND. 297 -

1666 pour Mortaix (1), celui de Clément IX en 1667 pour Arles (2), les approbations du cardinal de Vendôme (3) l'avaient autorisé; mais Clément X, par ces six Brefs de 1674 et de 1675, approuve, d'une manière plus explicite encore, et le culte du Cœur de Marie, et aussi le culte du Sacré Cœur de Jésus. Désormais la voie est ouverte, et ceux qui viendront après le V. P. Eudes pourront y marcher avec plus de sécurité. Pour lui, il ne s'arrêta point après un succès aussi complet; son apostolat glorieux ne finit qu'avec sa vie (4). »

Enfin, dans sa lettre du 20 février 1675, le P. de Bonnefond annonçait une autre bulle de confirmation des Statuts du P. Eudes, et le Vénérable en fait aussi mention dans son Mémorial: ce qu'il faut entendre, sans doute, des Statuts latins présentés en 1647.

Après l'obtention de ces grâces, le P. de Bonnefond ne resta pas longtemps à Rome: son supérieur lui avait donné l'ordre de rentrer en France, d'autant que, le cardinal Bona étant mort au mois d'octobre précédent, leur cause avait, avec lui, perdu son meilleur appui. Il repassa donc les Alpes, après avoir visité encore une fois les lieux les plus fameux de la ville sainte. En arrivant à Paris, il alla saluer l'archevêque, qui présidait l'Assemblée générale du clergé à Saint-Germain-en-Laye, et il lui rendit compte de la mission qu'il venait de remplir. Le prélat le félicita de sa conduite pleine de sagesse, et il lui affirma, en le quittant, qu'il servirait le P. Eudes et sa Congrégation en tout ce qui dépendrait de lui, mais qu'il faudrait du temps pour rétablir la paix, parce que le roi avait conçu contre le saint homme des préventions dont il serait difficile de le faire revenir.

De retour à Caen, le P. de Bonnefond exposa en détail au P. Eudes tous les incidents de son voyage, les démarches faites, les résistances rencontrées, les faveurs obtenues; il

(1). Cf. ch.V, p. 87.

(2). Cf. T. III, ch.XIII, p. 212..

(3). Cf. ch. V, pp. 84-87.

(4). Les Sacrés-Cœurs et le Vénérable Jean Eudes, P. I, ch. XIV, pp. 275-277.

298 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

lui remit plusieurs livres de piété et quelques Vies de Saints, apportés d'Italie, que le Vénérable reçut avec satisfaction, et dont il se servit pour s'animer de nouveau au service de son bon Maître et à l'exercice du pur amour. Après quoi, il reprit la charge de supérieur du séminaire et la direction de ses jeunes confrères, au grand contentement de son frère, le P. François de la Haye, qui, dès le mois de décembre 1673, lui avait écrit la lettre touchante que voici, où il aspirait déjà après son retour.

«J'aspire de tout mon cœur après votre retour, quoique sans inquiétude ni empressement, pour vous remettre votre dépôt que je garde très mal, je vous parle en toute sincérité. Car, premièrement, j'obéis très mal à notre bon Père, sans pourtant le vouloir, Notre-Seigneur le permettant ainsi pour mes péchés. Pour ce qui est de la conduite de nos frères et de la maison, je vois clairement que je manque de prudence, de douceur, d'affabilité et de charité; et, pour l'extérieur, je suis un pauvre homme abject, mal poli, sans adresse, et qui n'a en toutes choses que des manières rebutantes. Outre cela, mes infirmités, qui sont sans doute bien considérables, occupent presque tout mon esprit et mon temps. Cependant Notre-Seigneur me fait la grâce de demeurer en paix au milieu de toutes mes misères, plus par insensibilité pourtant sans doute que par esprit de vertu. Je suis comme un vieux cheval au milieu d'un pré, qui n'est bon et qui n'est propre qu'à manger et à dormir, en attendant que la mort vienne. Vous voyez mon état. J'ai bien besoin, mon très cher frère, que vous me recommandiez à nos meilleurs amis qui sont dans le pays où vous êtes. Surtout, si vous allez visiter notre bonne Mère dans la maison de Lorette, n'oubliez pas de lui rendre mes très humbles devoirs, et de la supplier de vouloir bien m'assister à l'heure de la mort, quoique je sois le plus ingrat et le plus indigne de ses enfants et de ses serviteurs. »

Ainsi parlait cet homme de Dieu à un autre lui-même, dans le temps où sa vertu était admirée de tous. On peut juger par là de sa joie d'être déposé de la supériorité et de revoir son frère, joie payée d'un assez dur sacrifice, car, peu après, l'obéissance le sépara de la compagnie de ce frère aimé, en l'envoyant à Évreux.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME.

Supplique de M. Boniface et disgrâce du P. Eudes.

(1 6 7 3 - 1 6 7 5).

Supplique de M. Boniface: son histoire. - Sa découverte par les ennemis du P. Eudes et sa communication au roi: colère de Louis XIV. - Lettre du Procureur général au P. Eudes, qui se disculpe par acte public. - Nouvelles accusations de ses ennemis et départ pour Paris, visite à l'Archevêque. - Découverte de la supplique par le P. de Bonnefond, qui en montre les défauts. - Démarches et déclarations de M. Boniface. - Disgrâce et exil du P. Eudes: Lettre à Colbert. - Mémoire et Protestation du P. Eudes à Louis XIV: leur inutilité. - Calomnie nouvelle et ressentiment de la Duchesse de Guise.

Nous venons de le voir, les instances du P. de Bonnefond pour la confirmation de la Congrégation de Jésus et Marie furent subitement arrêtées, dans les premiers mois de 1674, par le cardinal d'Estrées, agissant au nom de Louis XIV; et la raison de ce changement de dispositions chez le prince, nous l'avons indiquée, ce fut la découverte de la supplique de M. Boniface au Saint-Siège en 1662. Quelle était donc cette supplique, qui excitait un tel point la colère royale contre un homme jusqu'alors si bien en cour? Il importe tout d'abord de l'expliquer, puisque, dans notre troisième volume, nous nous sommes contenté de mentionner cette pièce. Pour cela, rappelons quelque peu les faits.

Envoyé à Rome, afin de solliciter l'approbation de l'Ordre de Notre-Dame-de-Charité, et prévoyant finalement un

300- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

insuccès. M. Boniface, qui avait reçu beaucoup d'argent du P. Eudes, voulut, au moins, faire quelque chose pour lui. Voilà pourquoi il lui offrit de tenter quelque démarche en faveur de sa Congrégation. Le Serviteur de Dieu le remercia de sa bonne volonté, mais lui défendit expressément d'en rien faire, les circonstances ne lui paraissant nullement favorables. Nonobstant cette défense positive, le mandataire passa outre, et rédigea une supplique de son crû qu'il présenta au Souverain Pontife, au nom du P. Eudes, en mai 1662. La voici, traduite du latin (1)

« TRÈS SAINT PÈRE,

“ Il existe une Congrégation de prêtres séculiers, approuvée par quelques évêques de France et fort recommandée par le Roi, qui, depuis environ vingt ans, travaille avec zèle et fidélité à son propre salut et au salut du prochain, pour la gloire de Dieu et l'accroissement de l'Église. Cette Congrégation demande au Saint-Siège apostolique la confirmation de son institut; et parce que, avec la diversité des temps, diverses hérésies se succèdent qui corrompent même des communautés presque entières, au point d'oser, sous prétexte de vérité, non seulement déprécier le suprême Vicaire du Christ et ses décisions, mais encore les contredire ouvertement, la susdite Congrégation désire que ses membres demeurent indissolublement unis à l'Église romaine; et, pour cela, elle demande la permission d'émettre, à l'avenir, le vœu, dont elle ne puisse être dispensée, de suivre et de soutenir toujours l'autorité du Souverain Pontife, même dans les choses qui pourraient exciter des doutes. »

A cette supplique, il fut répondu par un refus, le 4 septembre suivant, et la pièce alla se perdre

dans l'un des secrétariats de la cour de Rome, où elle demeura oubliée pendant onze ans. Naturellement, M. Boniface, à son retour en France, ne se vanta point de son aventure, et le P. Eudes l'eût toujours ignorée, sans la diabolique méchanceté de

(1). Voir, Appendice, Note VI, le texte latin de cette supplique et de la réponse qui y fut faite.

LA SUPPLIQUE BONIFACE. 301 -

ses ennemis. En soi, d'ailleurs, quoique excessive et imprudente dans les engagements proposés, elle paraissait assez anodine, au point de vue des prétendues libertés gallicanes. Mais que ne peut travestir une haine recuite et mortelle ? Elle sait donner à des termes, inoffensifs dans la pensée de l'auteur, le sens le plus coupable, et trouver, dans une démarche en réalité fort innocente, les intentions les plus noires. C'est ce que la suite de notre récit va mettre en pleine évidence. En sorte que cette malheureuse supplique devint, pour le Vénérable, l'une des plus pesantes croix qu'il eût encore portées.

Reprenons maintenant le fil des événements à l'année 1673.

A la nouvelle que le P. Eudes, fort de la protection du Roi, allait de nouveau poursuivre en cour de Rome l'approbation de sa Société, et qu'à cet effet il y dépêchait le P. de Bonnefond, la haine toujours éveillée de ses adversaires jura de tout mettre en œuvre pour traverser son projet. Non contente des lettres diffamatoires qu'elle colporta de tous côtés et dont nous parlerons dans le chapitre suivant, elle résolut d'expédier à Rome trois affidés (1) de haut rang et de grande considération. Était-ce simplement, comme beaucoup le crurent, à dessein de chercher si, dans les greffes et secrétariats des diverses Congrégations, il ne se trouverait point quelque pièce compromettante pour le P. Eudes, lors de ses premières instances ? Oubien leur avait-on signalé un écrit, dont ils pourraient se servir pour le perdre dans la faveur du roi, comme d'autres le prétendirent ? Il est difficile de le décider. Toujours est-il qu'ils eurent la main heureuse.

(1). Lire à ce sujet, dans l'Appendice de notre troisième volume, Note XX, la note du P. Blouët de Camilly sur cette affaire.

302- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Le duc d'Estrées, ambassadeur de France, était plus favorable à la Mission et à l'Oratoire qu'au pieux fondateur. Un des gentilshommes de sa suite leur prêta son concours, et, par deux fois, perquisitionna au Vatican, pendant qu'eux-mêmes furetaient dans les archives des autres tribunaux. Enfin, à force de recherches, ils découvrirent, dans le secrétariat de la Congrégation des Évêques et Réguliers, la fameuse pièce, mais sans date, sans aucun nom de Congrégation, et portant seulement inscrit au dos: Par M. Boniface, Pro Joanne Eudes, et au bas - Sanctissimus abnuit.

Si mal conditionnée que fût cette pièce, nos hommes, ravis de sa découverte, en font prendre une copie en bonne et due forme, qu'ils adressent aussitôt à leurs correspondants de Paris. Amis et consorts, dans la jubilation, se hâtent de la montrer au roi et d'y joindre leurs commentaires. « Se peut-il plus d'ingratitude et de noirceur à l'égard de son souverain ? Quoi ! Trahir ainsi les intérêts de la couronne et les droits de l'Église gallicane ! Vouloir s'engager, avec sa Congrégation, à toujours prendre parti pour Rome, même au préjudice de la France ! Décidément, le P. Eudes est un homme inquiet, entreprenant, d'un zèle outré, et par trop dévoué au Pape ! » On voit d'ici l'effet de pareils discours, répétés et variés à l'infini, sur l'esprit d'un roi aussi entêté de son pouvoir et aussi irritable que Louis XIV (1). Sa colère fut prompte et terrible.

De Mézeray en avertit son frère par lettre. « L'archevêque de Paris », lui disait-il, « lui avait

parlé de la dite supplique, que ses ennemis avaient mise entre les mains du procureur (1). Il faut lire, dans les mémoires de Saint-Simon, les récits de ses violentes colères.

DÉSAVEU DE LA SUPPLIQUE PAR LE P. EUDES. 303 -

général. Le roi en avait manifesté son mécontentement à ce prélat en termes très vifs. Il fallait aviser sans retard à la conduite à tenir. » On juge de la surprise du P. Eudes, à la réception de cette lettre, sur la fin de novembre 1673. De quelle supplique s'agissait-il ? Il l'ignorait. Il ne l'ignora pas longtemps, car, peu de jours après, le procureur général lui en adressa une copie, en le priant, de la manière la plus obligeante du monde, de lui faire savoir si cette supplique était authentique ou supposée, et cela, par une déclaration rédigée devant deux notaires ou devant le lieutenant général de Caen. Il ne lui disait point, d'ailleurs, qu'elle était signée: Boniface. Le P. Eudes ne l'apprit que plus tard.

Fort de son innocence, le Serviteur de Dieu se hâta d'obéir. Il comparut donc avec confiance, le 27 novembre, devant le Lieutenant général, assisté de l'Avocat du roi et du Greffier. Là, après avoir été interrogé, il désavoua formellement la supplique, protesta qu'elle n'avait jamais été présentée par son ordre, et condamna la conduite de tous ceux qui l'avaient dressée ou produite en son nom. Il ajouta qu'elle était entièrement contraire à ses sentiments et à ceux de tous les prêtres de sa Congrégation, et que jamais aucun d'eux n'avait donné sujet de croire qu'ils eussent de pareils principes.

Voici, d'ailleurs, cette pièce, telle que le P. Costil nous l'a conservée (1):

« Devant nous, Nicolas du Moutier, écuyer, sieur de la Motte, conseiller du Roi, lieutenant général au bailliage et présidial de Caen, le lundi 27 de novembre 1673, en présence de Me Jacques de la Ménardière, écuyer, conseiller du Roi et avocat de Sa Majesté, assisté de Me Charles d'Auge, greffier au dit bailliage, est comparu le R. P. Jean Eudes, prêtre, supérieur des séminaires établis en la province de Normandie,

(1). P. COSTIL, Annales, T. I, Liv. VIII, ch.1, § 6.

304- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

lequel, après avoir eu connaissance de la copie d'une supplique que l'on prétend avoir été présentée à Rome sous son nom, et d'une lettre de M. le Procureur général du Parlement de Paris adressée à Me Jacques de la Ménardière, écuyer, ancien conseiller et avocat du Roi, pour recevoir la déclaration du dit R. P. Eudes sur la vérité ou le désaveu de la dite supplique, nous a dit et déclaré que la dite supplique, que l'on dit avoir été présentée à Notre Saint-Père le Pape en son nom, pour obtenir l'érection d'une Congrégation, par laquelle, entre autres choses, ceux qui la composeront devront faire le vœu indispensable de soutenir toutes les opinions même douteuses et établies pour l'autorité du Saint-Siège, n'a point été présentée avec cette clause par son ordre; qu'il désavoue tous ceux qui peuvent l'avoir donnée en son nom, renonce à en poursuivre jamais l'effet sous de semblables conditions; nous disant que non seulement cette supplique n'a pas été présentée par son ordre ou participation, mais même qu'une semblable proposition est entièrement contraire à ses sentiments et à l'esprit de toute sa Congrégation, n'ayant jamais, dans toutes les prédications qu'il a faites ou instructions particulières, donné lieu de croire qu'il fût de sentiment pareil à ceux énoncés par cette supplique, nous demandant acte du désaveu qu'il forme de la dite supplique, tant en son nom qu'en celui de toutes les Congrégations dont il a la conduite; de laquelle déclaration nous avons accordé, acte au dit Avocat du Roi et au P. Eudes, pour valoir et servir ce que de raison.

Fait en notre hôtel, l'an et jour que dessus, en présence du dit avocat du Roi. »

Un désaveu si positif et si sincère devait enterrer cette affaire. On aurait dû croire sur parole un homme tel que le P. Eudes, comme on avait cru, quelque temps auparavant, les Carmélites du grand couvent de Paris, quand elles avaient désavoué une supplique trouvée dans un secrétariat de Rome, qu'on les accusait d'avoir présentée au préjudice des autres monastères de leur Ordre, comme nous allons le voir ci-après. Il n'en fut rien. Les ennemis du Vénérable soutinrent qu'il était l'auteur de la pièce; et ils allèrent criant de tous côtés que c'était un homme sans foi, sans pudeur, sans religion, qui, toute sa vie, n'avait

VOYAGE DU P. EUDES A PARIS. 305 -

fait que tromper et en imposer à tous, car il était certain que le sieur Boniface était son agent d'affaires. En présence de ces accusations, le roi exigea du Serviteur de Dieu d'autres preuves pour sa justification.

De ses confrères, les uns lui conseillaient de se rendre à Paris pour tâcher de conjurer cette formidable tempête; les autres l'en dissuadaient, dans la crainte qu'il ne fût arrêté. En effet, la plupart de ses protecteurs lui tournaient le dos dans sa disgrâce; et, si quelques-uns lui gardaient encore leur amitié, ils n'osaient point parler en sa faveur. Le Vénérable commença par écrire au P. de Bonnefond, pour l'instruire de ces événements; il lui demanda, en même temps, de suspendre ses poursuites et de tâcher à découvrir l'original de la supplique; puis il partit pour la capitale, à petit bruit, en prenant garde de ne se produire que le moins possible.

Une fois à Paris, il se rendit chez M. de Champvallon, dont il espérait assistance en une si fâcheuse conjoncture. L'archevêque lui exprima sa peine de le voir dans une situation si critique, mais il lui déclara que, pour le moment, il n'avait aucune chance de dissiper les préventions du roi. Le mieux pour lui était de s'éloigner et de prêcher, quelques missions d'éclat; peut-être, pendant ce temps, se présenterait-il une occasion favorable de plaider sa cause (1).

Cependant le P. de Bonnefond se donnait beaucoup de mouvement pour découvrir l'original de la fameuse supplique. Après avoir fouillé partout, il finit par la trouver là où les ennemis du P. Eudes l'avaient eux-mêmes décou-

(1). A partir d'ici, nous avons essayé, sans prétendre y être parvenu, de mettre de l'ordre dans les récits du P. Martine et du P. Costil, assez confus en ce qui regarde la date et la succession des faits.

306 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

verte. Il en prévint aussitôt son supérieur et lui fit part de ses observations. Il s'étonnait qu'un écrit de cette nature eût pu être pris au sérieux et soulever une telle tempête. « Il n'y était parlé ni du P. Eudes, ni de la Congrégation de Jésus et Marie, et, pourtant, la première condition d'une supplique, c'est de contenir le nom de la personne qui l'adresse ou la fait adresser. Sur le dos de cette pièce, sans date, se lisaient bien ces mots: Par M. Boniface, Pro Joanne Eudes. Mais M. Boniface n'était pas de l'institut du P. Eudes, et n'avait point été commis pour agir en son nom, en présentant cette supplique. D'ailleurs, il n'y avait absolument rien, dans cet écrit, sur le but principal de leur Société, savoir: l'établissement des séminaires. Une main étrangère avait seulement noté sur le dehors: Congregatione del Seminario, Congrégation du Séminaire. Comment, dès lors, prouverait-on qu'il s'agissait de celle du P. Eudes, qui, à cette époque, comptait sous sa direction les quatre séminaires de Caen, de Coutances, de Lisieux et de Rouen? Cela était tellement vrai que, si au lieu de rejeter cette supplique, le Souverain Pontife l'avait agréée, on se demandait comment le P. Eudes aurait pu s'en prévaloir, puisqu'il n'y était fait mention ni de lui, ni d'aucun des siens, ni de son institut, ni de rien qui pût le faire reconnaître. » Excellente défense assurément, mais elle arrivait trop tard. Le coup était porté, et le P. Eudes se trouvait relégué dans le séminaire de Caen, attendant, en silence et dans la plus parfaite soumission aux ordres de Dieu, que sa foi

lui montrait dans les ordres des hommes au pouvoir, le moment marqué par la Providence pour la fin de cet orage.

Que s'était-il donc passé? Voici. M. Boniface, en apprenant le mal causé par son imprudence, était venu, la douleur

DÉCLARATION DE M. BONIFACE. 307 -

dans l'âme, confesser sa faute: « Ah! je vous ai perdu », répétait-il, et, tout en réclamant son pardon, il proposait au Vénérable ou une somme considérable ou tel autre dédommagement qu'il exigerait. Le P. Eudes l'avait prié seulement de rendre témoignage à la vérité, et de déclarer si c'était par son ordre qu'il avait présenté sa supplique, désir auquel le malheureux mandataire s'était empressé d'accéder. Le 10 mars donc, une déclaration en bonne et due forme avait été remise au Serviteur de Dieu par M. Boniface, qui le disculpait entièrement.

« J'atteste », y disait-il, « que, étant à Rome en 1661 ou 1662 pour les affaires des Religieuses de Notre-Dame-de-Charité de Caen, et ayant beaucoup d'estime et d'affection pour la Congrégation des Séminaires, établis en Normandie, dans la connaissance que j'avais des grands fruits qu'elle faisait pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, j'écrivis au R. P. Eudes pour lui offrir mon service et l'assurer que, s'il le désirait, je m'emploierais volontiers pour obtenir quelque chose du Saint-Siège pour la dite Congrégation, et que je présenterais quelque supplique à cet effet. Mais il me répondit qu'il me remerciait et qu'il me priait de ne point penser à cela; de sorte que, s'il se trouve quelque supplique que j'aie faite pour la dite Congrégation, quoiqu'il ne m'en souvienne pas, y ayant douze ou treize ans, elle aura été faite sans la participation du P. Eudes; ce que j'atteste, en toute la sincérité possible, comme une chose très véritable; comme aussi je puis dire avec la même vérité et sincérité, que, si la supplique que l'on produit était de ma main, ce que j'avouerais simplement, s'il m'en souvenait, je n'y aurais mis les paroles qui y sont touchant l'autorité du Pape et celles-ci: « Etiam in iis quæ dubium movere possent », que pour ce qui regarde les choses de la foi décidées par Sa Sainteté, comme, entre autres, celles des cinq propositions qu'en ce temps-là plusieurs voulaient mettre au rang des choses douteuses, n'avouant pas qu'elles fussent dans leur auteur, mais contredisant ouvertement la détermination qui en avait été faite par l'autorité du Saint-Siège; c'est ainsi, et non autrement, que j'aurais entendu les susdites paroles, ce qui se voit clairement par le rapport qu'elles ont avec celles-ci qui précèdent dans la dite supplique: « Qui audent aperte contradicere determinationibus Summi Christi Vicarii. » C'est de quoi je suis prêt de donner ma déclaration et de l'affirmer en

308- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

la manière que Monseigneur l'Archevêque jugera plus solennelle et plus authentique.

« Fait à Paris, ce 10 mars 1674. »

Le 8 avril, cette déclaration avait encore été renouvelée par M. Boniface, dans la forme que voici:

« Je proteste devant Dieu que ce qui suit est la pure vérité.

« Quand je fus à Rome, en l'an 1661, pour les affaires des Religieuses de la Charité de Caen, après y avoir fait quelque séjour, je mandai au P. Eudes qu'il me semblait qu'il y avait lieu d'espérer du Saint-Père la confirmation de sa Congrégation, qu'il m'avait témoigné désirer si fort, et que, s'il le voulait, je présenterais une supplique pour cet effet. Mais il me répondit qu'il me remerciait de ma bonne volonté, et qu'il ne jugeait pas encore à propos de le faire. Depuis, ayant reconnu que l'affaire des Religieuses de Caen

n'était pas pour se terminer si tôt, j'écrivis au P. Eudesque, s'il jugeait à propos que je travaillasse pour lui, je resterais à Rome pour cela, et il me manda que non.

« Néanmoins, j'ai appris que l'on produit une certaine supplique venue de Rome, qu'on dit être signée de mon nom, et que je l'ai présentée. Sur quoi, je ne puis dire autre chose, sinon ce que j'ai toujours dit, que je ne nie pas absolument que je ne l'aie faite et présentée, mais qu'il ne m'en souvient pas. Car les grandes maladies que j'ai eues depuis, dans lesquelles, comme plusieurs savent, j'avais oublié jusqu'à mes prières ordinaires de la langue allemande, que je savais bien auparavant, me sont une excuse assez suffisante de ce défaut de mémoire; joint qu'on ne peut pas se bien souvenir de si loin, y ayant douze ou treize ans que cela s'est passé. Mais, quoi qu'il en soit, je proteste devant Dieu et sur mon caractère que, si j'ai fait et présenté cette supplique, ç'a été sans en avoir eu aucun ordre du P. Eudes, sans son su et sans sa participation, et que je ne l'ai pas fait par autre motif que parce que je croyais rendre service à sa Congrégation, sans avoir eu en vue aucune des conséquences que quelques-uns veulent en tirer. Enfin, ce que je pense être le plus certain, c'est que, si j'ai fait cette supplique, je ne l'ai pas présentée, mais qu'elle a pu avoir été trouvée parmi mes papiers que je laissai à Rome entre les mains d'un bon prêtre, qui demeurait chez le cardinal François Barberin, pensant qu'il pourrait achever les affaires des Filles de la Charité de Caen. J'ai signé cet écrit devant le Saint-Sacrement, en l'église des Carmes déchaussés de Paris, après y avoir dit la messe, ce 8 avril 1674. BONIFACE. »

LETTRE DU P. EUDES A COLBERT. 309 -

Entre temps, M. Boniface avait remis à l'archevêque de Paris la déclaration promise. Malgré l'imprécision de ses souvenirs, l'innocence du P. Eudes apparaissait éclatante. Le Serviteur de Dieu n'en avait pas moins reçu, le 14 avril au soir, une lettre de Colbert, lui ordonnant de quitter Paris sur-le-champ pour se retirer au séminaire de Caen, et, dès le lendemain matin, il avait accusé, en ces termes, la réception de cette lettre et son humble soumission:

« MONSEIGNEUR,

“Je reçus hier au soir une lettre de cachet qui me fut apportée de votre part, m'ordonnant de me retirer au séminaire de Caen. Je me suis mis aussitôt en état d'obéir, et je sors présentement de Paris, pour aller attendre sur le chemin une chaise roulante qu'on doit m'envoyer d'Évreux, n'ayant pu trouver de place dans les cochés, ni dans les carrosses, et mon âge ne me permettant pas d'aller à cheval, ni à pied. J'ai cru, Monseigneur, être obligé de vous rendre compte de ma ponctuelle obéissance et de vous protester que je suis avec un profond respect,

« Monseigneur,
« Votre très humble et très obéissant Serviteur,
« JEAN EUDES, prêtre.

« Ce dimanche au matin, 15 d'avril (1). »

Le P. Eudes demeura donc à Caen en butte aux indignes persécutions que nous relaterons tout à l'heure, et souffrant étrangement dans son âme d'être privé de l'amitié de son roi. Une fois encore, pourtant, il essaya de se justifier. C'était en 1675 ou en 1676, la date reste incertaine, nous allons le voir tout à l'heure. Pensant que le calme s'était fait dans l'esprit du prince sous l'influence d'amis dévoués, il rédigea un mémoire succinct des raisons qui établissaient son innocence, afin de le lui présenter. Il y rappelait

(1). Bibl. Nationale, Mss. Mélanges Colbert, 168, p. 35.

3 1 0 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

tout d'abord la suite des négociations entreprises à Rome en faveur de sa Société:

« Le Roi eut la bonté d'accorder au P. Eudes des lettres au Pape et aux Cardinaux pour la confirmation de sa Congrégation, lorsque M. le duc d'Estrées partit de cette ville de Paris pour son ambassade de Rome. Le P. Eudes espérait que les Révérends Pères de l'Oratoire et ceux de la Mission ne le traverseraient plus, lui voyant un appui si puissant en Sa Majesté. Cependant, ne voyant aucun effet de ces lettres et sachant, d'ailleurs, l'intime liaison du R. P. Général de l'Oratoire avec le cardinal d'Estrées, il crut plus utile pour ses affaires d'y envoyer le sieur de Bonnefond, prêtre de sa Congrégation et de saintes moeurs, pour les solliciter; et Sa Majesté eut la bonté d'écrire une seconde fois. Lorsque le P. Eudes avait lieu d'espérer un grand effet de ces secondes lettres, il en reçut une de M. le Procureur général qui lui mandait qu'on avait présenté une supplique en son nom, contraire aux droits du Roi, son bienfaiteur et son maître. Le P. Eudes, qui aimerait mieux mourir mille fois que de manquer à ce qu'il doit à Sa Majesté, et qui savait bien qu'il n'avait jamais eu de pareils sentiments, envoya un désaveu par écrit à M. le Procureur général, et ensuite ordonna à M. de Bonnefond de lui mander les pas qu'il avait faits à Rome. Le sieur de Bonnefond lui fit voir une conduite si juste et si contraire à cette supplique que le P. Eudes se crut en sûreté pour son innocence et celle des prêtres de sa Congrégation. Lorsqu'il ne pensait plus à rien, on lui montre une supplique présentée il y a treize ou quatorze ans et signée Boniface, dans laquelle on a mis des termes que je ne me mêle pas de justifier, soit en ce qui regarde les privilèges de l'Église gallicane, soit dans l'accusation indiscrete de quelque communauté sur les sentiments de la foi. »

Après quoi, il adressait à Louis XIV cette éloquente protestation:

Je proteste aux pieds de Votre Majesté, Sire, et devant Dieu, que cette supplique n'a jamais été présentée ni par mon ordre, ni avec mon consentement, que je n'ai jamais su ce qu'elle contient, et que le sieur Boniface n'a jamais été de notre Congrégation. C'est un bon prêtre flamand qui a été parmi les Pères de l'Oratoire, dont il dit être sorti, parce que ces Pères lui avaient paru incliner à ceux qui ne condamnent pas assez fortement le livre de Jansénius., Il est vrai que ce prêtre,

MÉMOIRE DU P. EUDES. 3 1 1 -

étant à Rome, il y a treize ou quatorze ans(1), m'offrit ses services pour les affaires de notre Congrégation, mais il m'a donné un écrit par lequel il me promet d'affirmer par serment que je le priai de ne pas se mêler de nos affaires, et il paraît par deux suppliques que j'ai remises entre les mains de M. l'Archevêque, qui ont été présentées de notre part, que jamais nous n'avons ni désiré, ni poursuivi aucune chose qui ait rapport à cette supplique. Cela seul semble assez justifier nos intentions, et je ne puis concevoir quelle utilité ont pu retirer ceux qui nous sont opposés de cette supplique qu'ils ont mise au jour, après avoir été enveloppée dans les ténèbres quatorze ans, et contre laquelle ils ne s'étaient point récriés dans ce temps-là, si ce n'est de trouver le moyen de me faire passer pour un imposteur; car elle ne pouvait leur porter aucun préjudice dans ce temps ici, puisque les dernières suppliques présentées de ma part n'avaient rien de pareil. Il y a donc apparence, qu'ayant, par quelques moyens qui me sont inconnus, découvert cette paperasse, et sachant d'ailleurs que j'étais fort opposé à ce qu'elle contenait, ils me firent interroger brusquement, se doutant bien que je répondrais simplement, selon ma coutume et mes propres pensées, sans prévoir le piège que l'on me voulait tendre de rendre mon innocence suspecte par la supplique de M. Boniface.

« Ne permettez pas, Sire, que la bonne foi d'un prêtre septuagénaire, qui travaille depuis cinquante ans pour l'Église, demeure suspecte, ni qu'une Congrégation établie par des lettres-patentes du Roi, votre

Père, de glorieuse mémoire, soit annulée. Dans les lettres d'établissement que nous a données ce grand Roi, il déclare qu'il emploierait volontiers sa vie pour l'accomplissement d'un si grand œuvre et qui pourrait apporter tant d'avancement à la gloire de Dieu. La Reine, votre Mère, nous a toujours favorisés d'une puissante protection; et, par les bontés de Votre Majesté, j'ai eu lieu d'espérer que Dieu lui destinait la fin d'un ouvrage commencé par ce grand Prince et cette sainte Princesse.

« Prosterné, Sire, aux pieds de Votre Majesté, je vous demande cette grâce. J'espère que Dieu, qui vous a donné un cœur si juste et si droit, vous rendra le protecteur de l'innocence.

« JEAN EUDES, Prêtre missionnaire. »

(1). Cela suppose que le P. Eudes hésite pour la date, entre 1661 et 1662, et alors, il écrit en 1675; ou, ce qui est plus probable, il hésite entre 1662 et 1663, et alors le mémoire est de 1676.

3 1 2 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Ce mémoire fut présenté au roi par Marie-Thérèse elle-même, car, profondément convaincue de l'innocence de l'homme de Dieu, elle n'avait pas cessé de lui accorder son estime et sa protection. La colère du roi était, d'ailleurs, en partie tombée. En recevant cet écrit des mains de la reine, il lui dit avec un respect mêlé d'une certaine sévérité: « J'ai les meilleures intentions du monde pour le P. Eudes; je crois qu'il est homme de bien; mais voilà une supplique qui est contre mon État, il faut qu'il se justifie, et, après cela, on travaillera à ses affaires. »

Se justifier, ce n'était pas chose facile, quand les ennemis du P. Eudes, dénaturant toutes ses démarches, tous ses actes, empêchaient l'effet des mesures qui pouvaient amener cet heureux résultat. Il fallut encore près de trois ou quatre ans, avant que Louis XIV, revenu entièrement de ses fâcheuses impressions, rendit justice au Vénérable et lui restituât sa faveur.

Ce ne fut pas seulement la faveur royale que les ennemis du P. Eudes trouvèrent moyen de lui faire perdre, ce fut encore celle de Mme de Guise. Nous avons vu ci-dessus qu'elle lui avait donné la somme de douze mille livres pour l'église du séminaire de Caen; et il avait sujet d'espérer de sa libéralité qu'elle lui aiderait, dans la suite, à achever cet édifice. Mais ces hommes de haine et de mal mirent tout en œuvre pour l'indisposer contre lui, et ils n'y réussirent que trop. Par une noire calomnie de leur invention, qu'ils publièrent sur la fin de 1674 ou au début de 1675, ils l'accusèrent d'avoir parlé très désavantageusement de sa bienfaitrice, et de la traiter avec la dernière ingratitude. Calomnie mal concertée et invraisemblable: le P. Eudes ne pouvait commettre pareille faute, dans un temps où il avait tant besoin d'appui et de protection. Elle

NOUVELLE DISGRÂCE. 3 1 3 -

n'en trouva pas moins crédit auprès de la duchesse. Averti par la bienveillance d'un évêque, son ami, le Vénérable en fut profondément attristé - lui si reconnaissant par nature - sans pourtant rien perdre de sa paix et de sa parfaite résignation à la Volonté de Dieu. Il se contenta d'écrire, le 15 avril 1675, à une religieuse de l'Abbaye de Montmartre, pour qu'elle lui fit connaître ce qui, dans sa conduite, avait donné lieu à un bruit si mensonger. Finalement, Mme de Guise, comme le roi, lui rendit son estime et son amitié, mais il y fallut du temps.

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME.

Le Séminaire de Valognes, les Jansénistes et l'Oratoire contre le P. Eudes.

(1 6 7 1 - 1 6 7 5).

Le Séminaire de Valognes et M. de Loménie de Brienne: griefs des directeurs contre l'évêque et le P. Eudes, leur animosité. - Série de lettres des Jansénistes et des Oratoriens contre le P. Eudes. - Guerre de libelles contre le P. Eudes: attaques contre Marie des Vallées et le culte du Saint Cœur de Marie; défense du Jansénisme. - Admirable patience du Serviteur de Dieu; son silence; diverses lettres. - Lettre du P. Eudes à une abbesse de l'Ordre de Saint-Benoît. - Assemblée de Meulan; pleine justification de M. de Loménie de Brienne et du P. Eudes. - Lettre du P. Eudes à M. Trochu. - Déclaration du P. Eudes à M. de Nesmond.

Les événements que nous venons de rapporter n'étaient qu'un épisode de la guerre faite en France au Vénérable par les Jansénistes et les Oratoriens, épisode redoutable dans ses conséquences, et qui leur donnait enfin l'espoir de perdre et sa personne et sa Congrégation. Car tel devait être nécessairement, un jour ou l'autre, l'effet de la colère royale, si on arrivait à l'entretenir et à la redoubler (1), et ils s'en flattaient. C'est à ce but que, durant trois ou quatre années, tendirent leurs efforts concertés.

(1). On sait qu'elle était expéditive: l'histoire en fournit des preuves bien connues, par exemple, l'affaire des évêques d'Alet et de Pamiers; l'expulsion des Religieuses de Notre-Dame-de-Charité de leur maison de Hennebont en fournira prochainement une autre.

316- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Raconter ce dernier assaut de leur rage ou de leur rancune, cause et explication de l'affaire Boniface et des oppositions rencontrées à Rome par le P. de Bonnefond: voilà donc l'objet du présent chapitre.

Si l'on veut remonter à l'origine de cette terrible tempête, il faut se reporter jusqu'en 1671, après les succès du Serviteur de Dieu dans la mission de Versailles. Irrités de le voir si bien en cour, ses ennemis renouvellent à Paris, en les rajeunissant, leurs anciennes calomnies; mais on refuse de les croire, et ils en sont pour leur peine. Déçus de ce côté, ils tâchent au moins de contrecarrer les démarches du P. Eudes relativement à la maison de Saint-Josse, et, de concert avec les Prêtres de la Mission, qui commencent à se laisser tromper et entraîner par eux, ils y réussissent.

D'autre part, en Basse-Normandie, une querelle surgit au séminaire de Valognes, dont le Vénérable est la victime; on le noircit, on le déchire dans toute la région par des libelles diffamatoires, et de la façon la plus méchante.

Relatons brièvement cette affaire, qui prit bientôt de gigantesques proportions, et réunit dans un même effort, disons mieux, dans un même complot, tous les adversaires de l'homme de Dieu, et jusqu'à des gens de bien, dont la bonne foi fut surprise.

Nous l'avons dit, en 1660 les doctrines janséniennes commençaient d'envahir le séminaire de Valognes. Depuis lors, elles n'avaient fait qu'y gagner plus d'empire, et M. de Loménie de Brienne, à son arrivée dans le diocèse, avait dû prendre contre cette maison des mesures qui n'y avaient point été acceptées avec la soumission désirable (1). Aussi le

(1). P. COSTIL, Annales, T. I, Liv. VII, ch. V, § 5.

DIFFICULTÉS AU SÉMINAIRE DE VALOGNES. 317 -

prélat en était-il venu à exiger des ordinands qu'ils fissent leur retraite préparatoire au séminaire de Coutances. De là un premier grief contre le P. Eudes et ses Fils, déjà coupables d'avoir reçu parmi eux un des professeurs de Valognes, M. de Bauquemare, qui, indigné des thèses erronées soutenues par le professeur de philosophie, M. Burnouf, avait quitté sa chaire avec éclat.

En 1669, M. de Guerville, curé de Notre-Dame-de-Froide-Rue à Caen et ami du Vénérable, fut prié par les supérieurs du séminaire de Valognes de donner à leurs ordinands la retraite de dix jours: il y consentit, avec la permission de M. de Loménie, et leur déclara son intention de s'assurer de leurs sentiments. C'était un adversaire irréductible des nouvelles doctrines. Ces Messieurs, loin de se tenir sur leurs gardes, en raison de l'avertissement, se firent si bien connaître de cet excellent prêtre, qu'il prêcha publiquement contre les discours tenus dans la maison. Il en écrivit même à l'évêque de Coutances, et celui-ci exprima à M. de la Luthumière tout son mécontentement. Plus irrités que jamais, les professeurs ne s'en prirent pas seulement à M. de Guerville de la mauvaise réputation qu'ils avaient auprès du prélat, mais encore et surtout aux prêtres du séminaire de Coutances et à leur saint instituteur. Or, vers la même époque, M. de Loménie nomma à la chaire de théologie, dans cette maison contaminée, un prêtre de son choix et tiré de son entourage, M. Marion, licencié en la Faculté de théologie de Paris, leur animosité s'en accrut contre le Vénérable et ses Fils, parce qu'il avait été l'élève des Pères de Coutances.

« Si vous aviez eu la bonté d'en communiquer avec M. de la Luthumière », écrivait en 1675 à son évêque M. Yon, un de leurs disciples, « il vous aurait représenté qu'un homme de son tempérament, prévenu comme il

318- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

l'était et élevé dans la Compagnie du P. Eudes, se voudrait plutôt signaler par la destruction du séminaire que par son rétablissement. Mais votre départ précipité pour Paris et la sollicitation pressante de certaines gens, qui ont l'honneur de vous approcher et qui voyaient bien que l'exécution de leur dessein dépendait d'un ministre si fidèle, ne vous permirent pas de prendre tant de mesures. »

La dernière phrase visait évidemment les directeurs du séminaire de Coutances, et, en particulier, le P. Blouët de Camilly, en grand crédit auprès de l'évêque, qui, en 1673, l'avait choisi pour grand-vicaire, en attendant qu'il en fît un de ses archidiacres. C'est effectivement en cette même année 1673 que M. Marion entra au séminaire de Valognes, où sa présence lui attira de continuelles vexations, et causa au prélat les plus graves ennuis.

Or, en 1673, le P. Eudes remportait de nouveaux succès à la cour, et la faveur du roi lui inspirait la pensée de poursuivre activement à Rome ses instances pour l'approbation de sa Société, de sorte qu'il y envoyait le P. de Bonnefond. Cette entreprise porta au comble la fureur de ses ennemis. Jansénistes ou adversaires de Valognes, de Rouen, de Coutances, de Bayeux, de Caen, de Paris firent cause commune, et décidèrent de mener contre lui une vigoureuse campagne. Les Oratoriens et M. Dufour, abbé d'Aulnay, s'y distinguèrent entre tous.

On a dit, et nous n'y contredisons point, que le P. Sénault, successeur du P. Bourgoing, avait pris des mesures énergiques pour préserver sa Compagnie de l'invasion des doctrines nouvelles, et que, par ses ordres, tous les membres de l'institut avaient dû se soumettre aux Constitutions d'Innocent X et d'Alexandre

VII, sans rien expliquer ni distinguer. On a cherché à établir la fausseté

LE JANSÉNISME ET L'ORATOIRE. 319 -

du prétendu jansénisme du P. de Sainte-Marthe, et à faire du cinquième Général de l'Oratoire un défenseur de la vraie foi et de l'autorité du Saint-Siège. Nous n'entrerons pas en discussion sur cette matière; nous nous contenterons de remarquer qu'il est plus aisé d'obtenir des actes extérieurs que de modifier les convictions de l'esprit, et qu'il n'est plus difficile et plus rare que de se séparer de l'erreur, quand on ne va pas à la vérité avec toute son âme. Or, il est indubitable qu'à Caen, et de même à Rouen et à Paris, l'Oratoire était formellement incriminé, et sur bonnes preuves, de verser dans les erreurs janséniennes et dans l'esprit de révolte contre le Saint-Siège. Ce qui ne l'est pas moins, c'est que l'animosité persistante de certains Pères de l'Oratoire contre le P. Eudes - et dans le nombre il faut compter des premiers de la Compagnie et jusqu'au Supérieur général - les amenait à encourager et à partager les manœuvres déloyales de jansénistes déclarés, pour travailler à sa ruine et à celle de sa Congrégation.

Rien ne vaut comme des faits et des textes; et nous allons en apporter de décisifs, en tâchant d'être aussi bref que possible. Nous les empruntons aux archives nationales(1).

Voici d'abord une lettre de Caen, datée du 29 novembre 1673, relative à la citation et à la comparution du P. Eudes devant le lieutenant général. Elle est adressée à M. Dufour, abbé d'Aulnay.

« Il faut, Monsieur, que je vous fasse part d'une nouvelle que j'apprends hier, qui est que M. le Procureur général du Parlement de Paris a envoyé un ordre au Procureur du roi de ce bailliage pour faire interroger le P. Eudes, pour savoir s'il avoue ou désavoue une supplique que ce Père a fait présenter au Pape, pour obtenir l'établissement de sa Congrégation, parce que, dans cette supplique, ce Père promet, tant

(1).M. 388. - Voir, Appendice, note VII, le récit du P. Batterel, qui servira de lien et de commentaire à ces lettres, et aussi quelques autres lettres intéressantes.

320- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

pour lui que pour ses confrères, de faire un vœu particulier de défendre et soutenir tous les points de la doctrine qui sont pour l'autorité du Pape les plus avantageux au Saint-Siège Il fut averti mardi dernier de se trouver à la maison du Lieutenant général, où il fut interrogé sur le fait, en présence de l'Avocat du Roi pour l'absence du Procureur du Roi qui est malade. Le Père dénia tout, il désavoua la supplique et ceux qui l'avaient présentée, disant qu'il n'était point dans les sentiments que la supplique lui attribuait, ni lui, ni ceux de sa Congrégation, et demanda acte de sa déclaration, qui lui fut accordé. J'ai aussi reçu depuis peu une lettre de M. Bazire, docteur en Sorbonne et grand vicaire de Coutances, qui me mande que la Providence a permis qu'il lui tombe en les mains des mémoires et pièces authentiques, qui contiennent des faits importants qui concernent la conduite du même P. Eudes... Je lui écrirai pour le prier de me faire part de ces pièces, et s'il le fait, je vous le manderai...»

Au reçu de cette lettre, M. Dufour écrit, le 2 décembre suivant, à un Père de l'Oratoire, vraisemblablement de la maison de Paris, et qui paraît être le P. de Saumaise, assistant du Supérieur général:

Je veux croire, mon Révérend Père, que le P. du Breuil, avec quelque précipitation qu'il soit parti, n'aura pas manqué de vous bailler les papiers que, par ordre du P. Desmarest, je lui avais adressés à concernant le P. Eudes et ses extravagances. S'il ne vous les a pas laissés, il les aura confiés au R. P.

Général, et vous en aurez des nouvelles; car nous serions bien aises d'en savoir, afin que nous puissions nous assurer où sont nos papiers et si on en fait quelque usage ou non. Le P. du Breuil n'a pas cru que cela fût digne de son soin (1). J'ose espérer que vous en aurez une autre idée et que vous voudrez bien nous tirer de peine, vous qui aviez pris celle d'écrire au P. Desmarest pour avoir ces papiers.

Cependant, pour vous payer par avance de l'office que je vous demande, je joins ici une lettre qu'on m'écrivit de Caenhier, où vous verrez le parjure de ce Père, qui a, comme saint Pierre, renié son envoyé et son émissaire. Vous verrez aussi que l'on nous promet des

(1). Ce qui prouve ce que nous avons dit, que tous les Oratoriens n'entraient pas dans le mouvement contre le Vénérable.

LETTRE DE L'ABBÉ D'AULNAY. 321 -

pièces qui pourront servir à faire connaître ce bon Père et sa prétendue Société. Il est bon de faire avertir M. le Procureur Général de Paris de ne pas prendre droit de cette déclaration du Père Tartuffe, car on lui doit ce nom; et, bien qu'il (1) ait désavoué la supplique, il faudrait qu'il (2) travaillât à le faire flétrir par quelque arrêt rendu sur ses conclusions, ou celui qui l'a présentée à Rome, qu'on m'a dit être un nommé Bonnefond que vous avez pu voir supérieur au séminaire d'ici, franc ignorant et emporté. Il semble que M. le Procureur Général pourrait représenter à la Chambre qu'on lui a mis entre les mains une supplique présentée au Saint-Père par un tel, soi-disant envoyé d'un tel, la dite supplique à telles et telles fins, laquelle, représentée au P. Eudes, il aurait désavouée; que cependant, à cause de la conséquence d'un pareil acte et des fins de la dite supplique, il requiert qu'il soit défendu à tous sujets du Roi, sous quelque prétexte que ce soit, de présenter pareilles suppliques, ni de solliciter à Rome l'obtention de bulles ou brefs pour Congrégations ou Communautés nouvelles, directement ou indirectement, sous pareilles ou semblables offres et clauses, et que, dès à présent, il soit enjoint au dit Bonnefond ou autre de revenir incessamment rendre compte de ce fait. Il n'y a pas de doute qu'une pareille réquisition de M. le Procureur Général, suivie d'un arrêt, donnerait un vilain coup au dit avorton de Société; et on doit lui donner cet avis et le porter, s'il est possible, à l'exécuter»

On voit les beaux projets, et comme le début de la conspiration; on voit aussi qu'on ignore le véritable auteur de la supplique. Tout cela va s'éclaircir et se parfaire avec le temps.

Le 5 décembre de la même année, c'est le P. Amy qui écrit de Rome au P. de Saumaise ces lignes suggestives:

« J'ai reçu le factum (3). Il n'y a rien de plus contraire à la généralité prétendue que cela, et je crois que cela ne manquera pas d'avoir son effet, sitôt que cela sera venu en connaissance. Le R. P. Chapuis, qui l'a lu, vous en remercie J'attends, dans deux ou trois jours, la lettre

(1). Le P. Eudes.

(2). Le procureur général.

(3). Cf. ch. XVII, p. 286.

322- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

de Notre Très Révérend Père Général pour le Cardinal d'Estrées (1), que vous nous faites espérer par votre dernière. »

Le 27 décembre suivant, le même Père écrit encore, et toujours au P. de Saumaise:

«.... Et pour revenir à vos lettres, je vous supplie de prendre garde que le Mémorial du P. Eudes,

qui promet au Pape de soutenir ses droits etiam in dubiis, est ancien et fut proposé à Alexandre VII, et qu'il ne fait pas les mêmes propositions, dans les instances présentes, comme je pense vous avoir écrit; et que Mgr le cardinal d'Estrées n'a pas les mêmes obligations d'en aviser la cour de France qu'il aurait eues, si cela s'était fait de son temps à Rome, et que peut-être il a été dans l'ignorance de cela jusqu'à présent. Il le sait pourtant à cette heure. Je crois qu'outre la considération de l'ordre que le Roi lui donna, en venant à Rome, d'appuyer le P. Eudes, il en a encore une autre qui le retient un peu de se déclarer contre le P. Eudes, savoir la considération de Monsieur de Paris, et on croit qu'en cette rencontre, il le ménage un peu, pour ne pas choquer ce prélat.

« Les fêtes ne m'ont pas permis de demander le dit Mémorial présenté à Alexandre VII, authentiqué, car nous l'avons sans authentique. Les officiers ne veulent pas entendre parler d'affaires en ces jours-là. La partie est donc remise à huitaine, et, la semaine qui vient, Dieu aidant, nous vous enverrons le dit Mémorial authentiqué, si on nous le permet. Je dis si on nous le permet, car il ne faut pas quasi douter que, si on pressentait que nous le demandassions pour cette fin, nous ne l'obtiendrions pas; et il faudra aller, en cette affaire, fort adroitement, pour ne les pas faire entrer en défiance.

« Le R. P. Martin étant parti, comme déjà je vous en ai donné avis, ne peut vous apporter le factum. Et puis, comme je vous ai aussi donné avis, j'ai mis le dit factum entre les mains du cardinal Cibo, qui en fait faire un extrait plus court, ainsi que nous avons appris d'ailleurs. Après-demain, Dieu aidant, nous pourrons le redemander à son Éminence, et, si elle a la bonté de nous le rendre, nous vous l'enverrons, s'il plaît à Dieu, par le premier ordinaire. »

Ainsi, les adversaires du P. Eudes, dans leur joie trop hâtive, s'étaient imaginé que la supplique incriminée venait

(1). Nous allons voir tout à l'heure le rôle du cardinal en cette affaire.

LETTRES AU P. DE SAINTE-MARTHE. 3 2 3 -

d'être présentée à Clément X par le P. de Bonnefond, son mandataire; et, d'autre part, on n'avait pas encore à Paris de copie authentique de cette pièce, dont on désirait faire une arme mortelle contre le P. Eudes. Puis, le cardinal d'Estrées hésite à se déclarer contre le Serviteur de Dieu, mais on espère l'y amener, et on l'y amènera. Enfin, on travaille à gagner le cardinal Cibo, et on recommande une grande prudence, afin de ne pas laisser soupçonner le but poursuivi.

Voici, maintenant, une lettre de M. Diroys, docteur en Sorbonne, et de la suite du cardinal d'Estrées, au P. de Sainte-Marthe, datée du 16 janvier 1674:

« Un des plus grands biens que l'on puisse procurer au clergé de France est celui d'une bonne doctrine, à présent que le diable fait tant d'efforts pour en introduire de pernicieuses, et je sais le zèle que vous avez pour conserver la pureté de l'Évangile. Les RR. PP. Amy et Chapuis vous doivent écrire sur le sujet que vous savez. Ce qu'on leur a envoyé est fidèlement extrait, et vous pourrez voir en peu de temps une copie bien authentique. Il n'est pas besoin que je vous prie de tenir cela secret. Ce serait une grande grâce pour ce pauvre homme de rentrer dans le bercail dont il est sorti, et que les Missions qu'il a obtenues, sous prétexte de servir l'Église, fussent entre les mains de personnes plus capables de les faire que lui. »

Huit jours plus tard, le 24, on écrit avec joie, de la même ville:

On a enfin trouvé dedans les registres de la secrétairerie de la Congrégation des Évêques et

Réguliers le mémorial ou supplique qui fut présenté de la part du P. Eudes en 1662. On y en a encore trouvé un autre, où il est expressément nommé, et où il demande les mêmes choses, avec cette circonstance de plus, que ceux qui auraient fait vœu en sa Congrégation de soutenir l'autorité du Pape etiam in his quae dubium movere possent, ne fussent point dispensés de ce vœu par leur sortie. On doit envoyer, par cet ordinaire, copie authentique de ces deux requêtes à M. de Pomponne. Et, si on avait manqué de parole, refusant ces copies à celui à qui on les avait promises, il doit envoyer,

324- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

par ce même ordinaire, un certificat signé d'un docteur de Sorbonne et du secrétaire du Cardinal, fort connus en France, qui ont vu les requêtes et qui sont bien informés de l'affaire. »

De son côté, M. Bazire ne reste pas inactif, et, le 29 janvier, il adresse une lettre, vraisemblablement à M. Dufour, où nous relevons les détails suivants:

« Monsieur, je consens que vous donniez aux Pères de l'Oratoire les écrits que je vous ai fait tenir, parce que je crois qu'ils me les renverront, quand ils les auront vus, ce que vous leur manderez..... Pour plus grand éclaircissement de cette affaire, écrivez, s'il vous plaît, à quelqu'un de l'Oratoire, qu'il prenne la peine de voir M. le Pénitencier de Coutances, logé chez M. du Buisson, père, à la rue du Four, près Saint-Eustache, et il donnera des instructions des choses dont il est question. Je lui écrirai de parler confidentiellement à celui qui le verra.

Que le P. Eudes soit l'approbateur de tout ce qui est écrit de Marie des Vallées, cela est si public ici, que je ne sais en avoir de doute»

On ne se contente donc plus de l'affaire du mémorial, pour accabler le Serviteur de Dieu. On veut ressusciter contre lui celle de Marie des Vallées, solennellement jugée par M. Auvry, et l'on y travaille. M. Dufour ne tardera pas à nous informer de ses projets, que nous le verrons réaliser dans un libelle infâme.

Mais revenons à la supplique. Une lettre de Paris, du 8 février 1674, pour le P. Martin, donne quelques indications sur la conduite de l'ambassadeur et du cardinal d'Estrées, que faisait déjà pressentir, dans la lettre du 24 janvier, celle du docteur en Sorbonne et du secrétaire:

« Je revins trop tard, hier, des Carmélites et d'avec Mme de Longueville, pour vous rien écrire. Mais vous pourrez, Monsieur, mander au P. Général que c'est M. l'ambassadeur d'Estrées et M. le Cardinal qui ont donné à la Cour et aux autres particuliers la nouvelle des desseins du P. Eudes. M. Roulland en sait tout le détail et vous peut fort bien instruire, et fort heureusement il est à la campagne et ne revient que dans trois ou quatre jours. Si le P. Général veut donner son heure, et

BILLET DE M. JOLY AU P. DE SALLAN. 325-

son jour, je me fais fort de le lui mener, pour lui apprendre toutes choses. Vous m'obligerez extrêmement et ma soeur aussi, de ne la nommer point. »

Signalons, en passant, ce billet de M. Joly, supérieur de la Mission, au P. de Sallan, assistant de l'Oratoire(1), billet qui, ce semble, est du 14 février 1674 .

« Mon Révérend Père, je vous rends de très humbles actions de grâces de ce que vous me faites l'honneur de me mander par votre billet et de la communication des deux lettres que je vous renvoie. J'ai appris que

les copies des suppliques sont arrivées, peut-être l'aurez-vous déjà su. Je remercie très humblement le Très Révérend Père Général de l'honneur de son souvenir, etc.,... »

C'est froid et réservé; encore valait-il mieux ne pas tremper dans cette affaire, et se borner à défendre les intérêts de sa Société, si on les trouvait compromis par les démarches du Vénérable en cour de Rome. Nous n'incrimons pas, toutefois, les intentions, car, nous l'avons dit, après le P. de Bonnefond, de véritables serviteurs de Dieu servirent alors d'instruments à l'œuvre diabolique.

Le 15 février, une lettre de M. Dufour au P. de la Saudraye, prêtre de l'Oratoire, à Caen, l'invite, lui et ses confrères, à le suivre dans la voie où il prétend marcher contre le P. Eudes, c'est-à-dire à attaquer ses écrits sur Marie des Vallées: « Il n'y a rien », en effet, « de plus capable de faire connaître sa faiblesse, son aveuglement, ses illusions et ses blasphèmes. » Mais, les mêmes idées étant reprises et développées avec plus de soin dans une autre du 1er mars au P. de Saumaise, nous nous en tenons à celle-ci:

(1). Le P. du Saillan - ou de Sallan - fut élu assistant le 20 octobre 1672, sur l'avis de Colbert, à la place du P. du Breuil, dont l'élection fut cassée, « suivant les ordres du Roi. » Il devint évêque de Tréguier et assista à l'Assemblée de 1682. GÉRIN, pp. 101 et 225.

326-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

« De l'Abbaye d'Aulnay, Ce 1er mars 1674.

« MON RÉVÉREND PÈRE,

“Le P. de la Saudraye m'a fait part de vos lettres, suivant votre désir, dont je vous suis très obligé. Je ne ferai aucune réponse sur ce que vous lui écrivez dans votre dernière, et je vous dirai seulement qu'il n'y a point, à mon avis, de moyen plus efficace pour ruiner les desseins du P. Eudes, et pour faire connaître qu'il est un visionnaire et un fanatique très pernicieux, que d'examiner le livre qu'il a fait de la vie de Marie des Vallées, où il y a des choses horribles et qui renversent les fondements de la foi et de la religion chrétiennes. Il est vrai que ce livre n'a pas été imprimé et qu'il le tient à présent fort caché, en sorte qu'on peut dire qu'il n'est pas possible de le convaincre d'avoir fait ce livre. Mais il est constant qu'il en est l'auteur, qu'il l'a fait voir à plusieurs communautés de religieuses et à divers particuliers. D'ailleurs, il a fait un Abrégé de ce livre qu'on nous a envoyé, qui, à la vérité, n'est pas écrit de sa main, mais il l'a corrigé en divers endroits; et, enfin, je ne crois pas que, tout hardi qu'il est à nier les choses les plus constantes, il osât méconnaître avoir du moins eu part à cet ouvrage, et, s'il a l'assurance de le dénier, j'espère que l'on trouvera moyen de le convaincre. J'ai à présent en mains un extrait assez ample de ce livre, qu'un religieux de la Réforme de Citeaux, profès de l'abbaye de Barbery, et qui demeure ici à présent, m'a mis entre les mains. Il y a dix ans qu'il a fait cet extrait à Barbery. Voici comment le livre du P. Eudes lui tomba entre les mains. Ce Père avait grande union avec un religieux de ce monastère appelé Dom Pierre, qui en est sous-prieur. Ce Dom Pierre est dévoué tout à fait au P. Eudes, et est idolâtre de tous ses sentiments. Le P. Eudes lui envoya son livre pour le voir, qui est divisé en trois volumes in-4o; et chaque volume est divisé en quatre livres. Le porteur de ce livre, qui était un jeune prêtre tout à fait dépendant du P. Eudes, ayant fait rencontre, par hasard, entrant à Barbery, de ce religieux qui a fait l'extrait, et lui ayant demandé où était le sous-prieur pour lui mettre ce livre entre les mains, ce religieux, qui était fort curieux et qui a de l'esprit et de l'étude, trouva moyen d'en voir quelque chose, ce qui alluma davantage sa curiosité; si bien qu'il pria instamment le sous-prieur de le lui laisser parcourir et qu'il lui en ferait un rapport fidèle, à quoi il consentit; et, après l'avoir lu, il en fit un extrait qu'il m'a montré et dont il a bien voulu que je

LETTRE DE L'ABBÉ D'AULNAY. 327-

fisse transcrire les endroits qui m'ont semblé les plus importants. Je vous envoie quelques petits membres de propositions qui m'ont paru plus choquantes. Vous trouverez quelques-unes de ces propositions dans l'Abrégé qu'on vous a envoyé, où vous remarquerez que l'auteur renvoie souvent le lecteur à un plus grand ouvrage, qui n'est autre, que ces trois volumes. Je crois que ce religieux, qui demeure à présent ici, en mon abbaye, ne dissimulera pas de déclarer tout ce qu'il sait sur cette affaire, bien qu'il ait quelque sujet de craindre quelques-uns des puissants de son Ordre, qui sont entièrement dévoués au P. Eudes, et qui suivent aveuglément tous ses sentiments, comme, entre autres, l'abbé du Val-Richer, qui est un abbé régulier du diocèse de Bayeux. Cet abbé est un de ceux que le P. Eudes a le plus entêté de toutes les visions de la Sœur Marie, en sorte que l'on chante, en son monastère, des hymnes et des litanies en l'honneur de cette nouvelle divinité forgée par le P. Eudes. On m'a dit même qu'il est un des douze apôtres destinés pour opérer et propager la conversion générale du monde, qui se doit faire par les mérites des souffrances de cette fille, qui doit accomplir, d'une manière ineffable et tout autre que saint Paul ne l'a entendu, ce qui manque à la Passion de Jésus-Christ.

« En vérité, mon Révérend Père, si on n'étouffe le monstre de cette erreur que le P. Eudes continue tous les jours d'établir autant qu'il peut dans l'esprit de ses disciples et de ses confidants, je crains qu'il n'en arrive du scandale, et j'estime qu'il y va de la gloire de Dieu, de l'honneur de Jésus-Christ, et de l'intérêt de la religion, de découvrir ce mystère d'iniquité, afin que l'on en ait horreur et que l'Église le condamne. Voici une occasion toute prête pour cette entreprise, et, comme votre Congrégation est principalement établie pour honorer Jésus-Christ et pour augmenter son culte, je suis persuadé qu'elle est obligée indispensablement à faire connaître et ensuite à combattre une impiété détestable, qui tend à dénaturer le grand mystère de la Rédemption et du salut du genre humain opéré par Jésus-Christ, en lui substituant une autre Rédemptrice, qui a mérité par la souffrance des peines d'enfer la conversion effective et efficace de tous les pécheurs et l'anéantissement total du péché en ce monde, ce que n'a point opéré Jésus-Christ par les mérites de sa Passion. Mais, pour continuer de pénétrer l'énormité de cette doctrine, il faudrait avoir vu ce livre ou du moins son extrait. Vous jugerez de la pièce par l'échantillon que j'envoie. Ce qui m'anime et excite le plus mon zèle en cette occasion, c'est que je vois des gens qui sont tellement persuadés de ces erreurs détes-

328- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

tables, qu'ils les croient comme l'Évangile; et, quand on les presse sur cette matière, ils répondent froidement: « Ayez patience, on verra, et peut-être bientôt, des merveilles et des prodiges, etc. - J'ai beaucoup d'autres choses à vous dire sur ce sujet; mais mes incommodités, qui me tourmentent, m'obligent à me reposer, en vous assurant que je suis,

« Mon Révérend Père,

« Votre très humble et très obéissant serviteur,

« DUFOUR, Abbé d'Aulnay. »

Cette lettre, fort claire, nous met au courant des desseins et des menées de M. Dufour. Il s'y trouve pourtant un point qui a besoin d'explication. Cet Abrégé qu'il recommande et qu'on lui a envoyé, il ne dit pas comment il l'a obtenu. Cela valait cependant la peine d'être dit, car, pour l'avoir entre ses mains, il n'avait pas craint de corrompre un jeune secrétaire du P. Eudes, par la perspective d'un bénéfice. Ce jeune homme, nommé Aude, simple clerc ou acolyte, était originaire du bourg d'Aulnay. Occupé par le pieux fondateur, en raison de sa belle " écriture, à recopier les lettres et les écrits qu'il voulait mettre au net, il avait transcrit tout ce que le Vénérable avait composé sur la vie de Marie des Vallées et les choses

extraordinaires qui s'étaient passées en elle. Ambitieux et persuadé « qu'il ne gagnerait pas le ciel sans un bénéfice », - il le déclare dans une lettre au Vénérable, en date du 22 juillet 1679 - il s'oublia à trahir odieusement son maître et son Père. En cela, il fut très coupable assurément; mais bien plus coupable encore celui qui le séduisit.

Cependant la colère du roi contre le Serviteur de Dieu réjouissait le clan de ses ennemis: témoin cette lettre du P. Amy au P. de Saumaise, datée de Rome et du 4 mars 1674:

« Sur votre lettre, nous avons solennellement chanté le Te Deum laudamus, non en chœur, mais dans nos cœurs, en actions de grâces

LETTRE DE L'ABBÉ D'AULNAY. 329 -

du triomphe de la vérité et de ce que le mensonge n'a pu ériger autel contre autel. Nous puissiez-vous envoyer souvent de pareilles nouvelles! »

Il est temps de clore ces citations, que nous pourrions multiplier: elles suffisent à nous édifier sur la conspiration ourdie contre le Vénérable, sur le caractère et l'importance de ceux qui la tramèrent, sur le rôle qu'ils y jouèrent. Terminons donc, et par une lettre de M. d'Aulnay au P. de Saumaise, du 7 avril 1674 - elle nous ramènera tout naturellement à l'exposé des faits ou plutôt des attaques nouvelles publiquement dirigées contre la réputation de l'homme de Dieu:

« MON RÉVÉREND PÈRE,

« On m'a envoyé votre livre en date du 5 par un exprès qui est arrivé à neuf heures du soir, et, comme il faut que je le renvoie demain au matin, afin qu'on puisse mettre à la poste cette présente lettre avec celle que j'écris à M. Fortin et avec une pièce assez forte qui peut servir de mémoire et d'instruction suffisante à M. le Procureur général, cela m'oblige à ne pas m'étendre sur le sujet de votre livre et à ne vous dire que ce qui est nécessaire et essentiel à la chose dont il s'agit présentement. Je vous dirai donc, mon Père, que la lecture de l'extrait du livre du P. Eudes a tellement échauffé la tête de quelque personne qui l'a vu, qu'il n'a pu s'empêcher de décharger sur le papier ce qui lui est venu dans la pensée sur ce sujet. Il était dans la résolution de le faire imprimer et on devait l'envoyer dès demain à Rouen pour cet effet. Mais lui ayant communiqué votre livre, il a consenti que je vous envoyasse son ouvrage pour en faire ce que vous jugerez à propos. Vous pourrez donc, après l'avoir lu, le renvoyer avec les autres pièces à M. Fortin, à qui j'écris comme si je lui adressais cette pièce immédiatement. Je vous envoie la lettre ouverte, afin que vous la voyiez; après quoi, vous la fermerez et ferez un paquet du tout, sur lequel vous ferez écrire l'adresse au dit sieur Fortin, docteur en Sorbonne et proviseur du collège de Harcourt. Je vous supplie de tenir tout cela secret et de ne point témoigner que j'aie aucune part à cette affaire.

« J'ai toujours bien jugé qu'il était nécessaire de battre le P. Eudes du côté de la doctrine et qu'autrement on n'en viendrait jamais à bout.

330- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

C'est un homme qui ne démord jamais de ses entreprises, et, fût-il une fois terrassé, il se relève toujours. Ce à quoi il est plus nécessaire de prendre garde, c'est de trouver le moyen de convaincre que le P. Eudes est auteur du livre de la Vie de Marie des Vallées. Le manuscrit, que M. Bazire m'a envoyé et que le P. de la Saudraye vous a fait tenir, pourra beaucoup servir à en faire la preuve, s'il est vrai qu'il est corrigé de la main du P. Eudes; car cet écrit est son Abrégé des choses principales contenues en son livre.

« Je -suis, mon Révérend Père, avec tout le respect que je vous dois, etc. »

Ainsi tout est bien concerté; une guerre de pamphlets ou de libelles va commencer contre le P. Eudes; les Oratoriens y auront part, mais, plus que tous, M. d'Aulnay. Nous avons déjà mentionné plusieurs fois les productions de l'Oratoire: ne parlons ici que de l'oeuvre du fameux abbé et de celles de ses partisans.

Le libelle de M. Dufour a pour titre: Lettre à un docteur de Sorbonne (1), et le thème général en est l'éternel sujet de Marie des Vallées, dont le P. Eudes est de nouveau accusé d'avoir voulu faire la sauveuse du genre humain, un Messie-femelle, réunissant en sa personne la nature divine et la nature humaine. Le libelliste prétend que le P. Eudes a commis, dans ses écrits sur cette fille, treize hérésies plus monstrueuses les unes que les autres, et que, conséquemment, il mérite les anathèmes de l'Église. Inutile d'entrer dans l'examen de cet amas d'inepties, de mensonges et d'interpolations, qui constituent cette indigeste et soporifique diatribe; nous la qualifions d'un mot: c'est une oeuvre inique.

Les amis du P. Eudes trouvèrent, eux, avantage à la réfuter, et, dans une assemblée qui se tint au Val-Richer, ils prièrent M. de Launay-Hue, grand-vicaire de Bayeux, (1). Bibl. nationale. No, 11947.

RÉPLIQUE DE M. DE LAUNAY-HUE A L'ABBÉ DAULNAY. 331 -

de tailler sa plume pour répondre à ces calomnies. M. de Launay-Hue était l'ami du Vénérable, auquel il prêtait son concours pour les missions avec un zèle inlassable. C'était de plus un homme de haute intelligence, d'une dialectique forte et serrée, d'une éloquence naturelle, aguerri aux luttes avec les protestants, à une époque où le Consistoire de Caen était dirigé par des gens remarquables, comme MM. du Bose et Morin. En 1674, âgé seulement de trente-six ans, il était dans la force de l'âge. Il accepta, et sa riposte fut péremptoire, cinglante: il répondit à tout, il réfuta tout, il retourna les accusations d'hérésie contre l'abbé d'Aulnay.. Nous possédons cette apologie, et, pour ceux qui désireraient la lire, nous la reproduisons à la fin de ce volume (1). Si forte, si victorieuse qu'elle fût, le P. Eudes eût désiré qu'on ne la publiât point, pour ne pas susciter de réplique, et engager ainsi une guerre sans fin. On parait s'être rendu tout d'abord à son désir, mais pour peu de temps. L'apologie de M. de Launay-Hue fut imprimée et répandue dans le public par les amis du Vénérable.

Le libelle de M. Dufour roule, avons-nous dit, sur Marie des Vallées; il ne s'en tient pourtant point à ce thème unique. Il s'en prend encore à la dévotion au Saint Coeur de Marie. On lit, en effet, au chapitre IXe du pamphlet.

« J'avais dessein de faire entrer dans cet écrit un examen exact des dévotions nouvelles que le P. Eudes a inventées et qu'il tâche d'établir dans l'Église depuis plusieurs années, et particulièrement sa dévotion au Cœur de la Vierge; j'avais dessein de faire voir que cette dévotion est superstitieuse et qu'elle n'est fondée que sur des visions creuses et de fausses déclarations. Mais je sais qu'on a composé un ouvrage exprès, depuis plusieurs années, pour réfuter le livre de la Dévotion au Cœur de la Vierge, fait par le P. Eudes, où l'on en fait voir clairement les erreurs, les absurdités, les mensonges.... lequel on mettra peut-être

(1). Voir, Appendice, Note VIII; nous ne donnons que le résumé, du P. Costil. Pour le texte original, voir Bibl. nation. Ms. 14562 ou mieux 14563.

332- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

bientôt au jour, afin de tâcher de combattre et détruire le culte extravagant, superstitieux, que le P. Eudes s'efforce de répandre dans le monde.... Sa dévotion envers la sainte Vierge est basse, rampante, grossière, la plus superstitieuse qu'on puisse imaginer... »

Les autres libellistes - car il en surgit plusieurs, pour défendre la Lettre à un docteur, et répondre aux répliques que les amis du P. Eudes publiaient à leur tour, - les autres libellistes, disons-nous, s'en prennent aussi à la même dévotion. Citons-en quelques exemples.

«Le P. Eudes», écrit l'un d'eux, « travaille présentement sur les superstitions du Cœur de la Vierge... Je ne saurais assez m'étonner de ce que les évêques souffrent qu'on remplisse l'esprit de leurs diocésains de pareilles nouveautés, sous prétexte d'augmenter la dévotion à la Vierge (1).»

Un autre se demande (2):

« Pourquoi le P. Eude travaille-t-il avec tant d'ardeur à faire dégénérer le vrai culte intérieur et spirituel, que Dieu demande à ses fidèles, en un culte extérieur et superstitieux, comme est, par exemple, celui qu'il a établi avec tant de faste et d'éclat à la dévotion au Cœur de la Vierge ?... Il ne s'est pas contenté d'en faire la fête principale des séminaires épiscopaux dont il a la conduite..; il en a institué une confrérie, pour laquelle il a composé des statuts, entre lesquels il y en a qui ressentent bien la superstition.... par exemple, le conseil qu'il donne aux confrères de porter, à l'endroit du cœur, la figure d'un cœur de quelque étoffe, sur laquelle ces paroles: Vive Jésus et Marie, sont marquées... C'en'est pas tout; il a établi à Caen une Religion de Filles pour honorer le Cœur de la Vierge... Il a encore institué une espèce de tiers-ordre.., dont l'office et la fin consistent à s'exercer envers ce Cœur à- des pratiques de dévotion qu'il a inventées... Il a de plus fait bâtir déjà deux églises en l'honneur du Cœur de la Vierge. Non, il n'y a rien qui donne lieu aux hérétiques de se moquer de l'Église et de s'opiniâtrer dans leur séparation, comme de voir souffrir parmi nous le P. Eudes, cet homme, qui introduit dans le culte toutes ces dévotions nouvelles et superstitieuses, qui semble mettre l'essence de la religion à être dévot au Cœur de la Vierge et à bien célébrer sa fête, qui a écrit que Jésus-Christ avait

(1). Entretiens d'un père avec son fils. Archives de la Congrégation de Jésus et de Marie.

(2). En 1675. Bibl. nation. Ms. 14562.

LIBELLES CONTRE LA DÉVOTION AU CŒUR DE MARIE. 333 -

inspiré cette fête, et qu'il châtierait ceux qui s'y opposeraient, qui tâche de persuader au monde que la conversion des pécheurs et leur salut sont attachés à cette dévotion, qu'il n'y a pas de meilleur moyen pour convertir les plus grands coupables que de leur faire dire une prière à la sainte Vierge... Le P. Eudes est tellement persuadé de la vertu efficace de la dévotion au Cœur de Marie, qu'il ose dire qu'il est impossible que Notre-Seigneur puisse rien refuser de ce qu'on lui demande, qui n'est point contraire à sa gloire et au salut, spécialement quand on le supplie par ce très aimable Cœur de sa très chère Mère, etc...»

D'autres, pour arme, emploient l'ironie (1):

« Ce bonhomme de P. Eudes fait dire à sa béate Marie des Vallées que la fête du Cœur de la Vierge sera, un jour à venir, autant solennelle dans l'Église que la fête du Saint-Sacrement... Là! dites-moi, P. Eudes, où trouvez-vous les fondements de votre fête? Dans les saintes Écritures, ou dans les saints Pères, ou dans les saints Conciles, ou dans la Tradition ? Hé! de quoi vous avisez-vous? Qui vous a donné une autorité d'excellence et de spéciale prérogative, que vous la célébrez, afin d'amuser et de vous railler de la

simplicité du vulgaire ? Oh! qu'il y a bien de l'apparence que c'est le diable qui vous a commandé l'institution de cette solennité! Sans doute que vous étiez nécessaire à l'Église, car elle serait bien dans les ténèbres, sans le brillant de vos lumineuses révélations. Si je ne savais qu'une forte plume et parfaitement taillée vous découvrirait votre bévue, je vous dirais ce que je pense de ces nouveautés et de ces inventions péreudiques et mariolâtres... Vos écrits méritent le même traitement que ceux de Jean-Pierre d'Olive... »

Enfin, pour couvrir de boue la dévotion nouvelle, d'aucuns vont jusqu'à prétendre que, sous l'emblème du Coeur de Marie, le P. Eudes tend à faire honorer le coeur de Marie des Vallées. Ainsi, plus haut, M. d'Aulnay.

Il est évident qu'au milieu de cette avalanche de libelles, les Jansénistes n'oublient pas de défendre leur parti, et, pour cela, ils tournent en ridicule l'orthodoxie de leur adversaire et son zèle à les combattre:

(1). Bibl. nationale, Ms. 11942-44, 11946.

334-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

« Le P. Eudes », dit un des libellistes déjà cités, « semble mettre tout le fort de son zèle pour la foi et la religion à être opposé à ce qu'on appelle Jansénisme et à s'emporter jusqu'à la fureur contre ceux qu'il croit coupables de cette hérésie. Qu'en a-t-il pas dit en diverses occasions contre l'honneur et la réputation des prélats qui ont signé le formulaire avec distinction du fait et du droit ? Comment traite-t-il, dans ses discours, cet excellent abbé qui a renouvelé, dans notre siècle, d'une manière si admirable dans son monastère l'esprit de pénitence, de mortification et de retraite du grand saint Bernard, dont il est un imitateur parfait, parce qu'il a plu au P. Eudes d'imaginer que ce saint abbé a quelque liaison avec MM. de Port-Royal et qu'il a de l'estime pour eux ? Comment traite-t-il encore les ecclésiastiques du séminaire de Valognes, qu'il décrie comme jansénistes, parce qu'ils ont la liberté de garder et de lire chez eux les Lettres de M. l'abbé de Saint-Cyran et le livre de la Fréquente Communion (1) ? »

Et ailleurs:

« Qu'est-ce qu'être janséniste, selon le P. Eudes ? C'est signer le formulaire avec distinction du fait et du droit, comme l'ont signé quatre évêques du royaume et plusieurs autres personnes signalées en doctrine... C'est louer la doctrine de saint Augustin et de saint Thomas (2), sur les matières de la grâce... C'est témoigner de l'estime pour ces Messieurs qu'on appelle de Port-Royal... C'est garder le livre de la Fréquente Communion ou les Épîtres de l'abbé de Saint-Cyran, ou faire état du livre de la Perpétuité de la foi... C'est hanter les Pères., et il a si bien réussi avec la cabale dont il est l'oracle à décrier ces Pères... qu'on n'osait pas les aller voir, ni même entrer dans leur église pour y entendre la messe ou recevoir les sacrements... C'est être fort suspect de jansénisme que de louer la vertu, le mérite et la piété de Mgr l'évêque d'Alet, de M... et autres personnes de ce poids et de cette réputation... Le P. Eudes prend pour jansénistes tous ceux qui n'approuvent pas sa dévotion au Coeur de la Vierge, qui ne croient pas aux visions de la soeur Marie des Vallées., tant il a l'imagination frappée de ce vain fantôme qui lui revient toujours devant les yeux et contre lequel il s'escrime sans cesse. On souhaiterait aussi que le P. Eudes n'eût point tant témoigné de zèle pour les intérêts de Rome.; il ne devait pas faire sa cour à Rome pour obtenir les bulles d'établissement de sa Congrè-

(1). Bibl. nationale. Ms. 14562.

(2). Ibid.

DIFFUSION DE LA LETTRE A UN DOCTEUR. 335-

gation, au préjudice des intérêts de son roi, de sa patrie et de l'Église gallicane... Mais tous ces gens-là -

les membres de la Congrégation de Jésus et Marie - ont un penchant extrême à persuader à ceux qui les écoutent la doctrine qui flatte le plus la cour de Rome, quoiqu'elle soit pernicieuse aux intérêts du royaume»

Et c'est ainsi que l'on en revenait toujours à l'arme la plus terrible, à la Supplique Boniface.

Or, tous ces libelles étaient colportés, répandus par toute la France, par les soins de la secte et de la cabale, principalement la Lettre à un docteur.

« Notre très aimable Crucifié », lisons-nous dans le Mémorial à l'année 1674, « m'a honoré de plusieurs grandes croix, ayant permis qu'on ait publié contre moi presque par toute la France des libelles diffamatoires, pleins d'injures atroces et de calomnies, m'accusant d'un grand nombre d'hérésies, dont, grâce à Dieu, je suis très éloigné. »

Et l'on voit, par une lettre du Vénérable au P. de Bonnefond, que le plus volumineux de ces libelles - celui de M. d'Aulnay - avait été distribué dans toutes les communautés de Paris, et qu'on menaçait de l'envoyer jusqu'à Rome. « Il n'est pas aisé d'exprimer », dit le P. Martine, « le tort que cette malheureuse pièce fit à la réputation de cet homme apostolique: la vie vertueuse et édifiante qu'il avait toujours menée, sa piété éclatante, son zèle pour le salut des âmes, les grands biens qu'il avait faits dans ses missions, tout cela fut rabaissé et presque entièrement détruit; sa réputation, si solide qu'elle fût, ne put tenir contre la malignité de ces noires calomnies; les gens de bien eux-mêmes, ne sachant que penser de toutes ces accusations, sentaient leur confiance ébranlée, et, suspendant leur jugement, attendaient des éclaircissements; ses ennemis triomphaient et se flattaient de l'avoir coulé à fond (1). »

(1). L'expression est de M. Dufour. - P. MARTINE, Liv. VII, p. 310.

336-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Certes le P. Eudes ressentait vivement les coups qui lui étaient portés. Quelle douleur il éprouva surtout d'être trahi par un de ses Fils, par un enfant de sa tendresse!

« Je puis vous dire, mon très cher Frère », écrit-il au P. de Bonnefond, « que, depuis que je suis au monde, je n'ai point souffert de persécution si sanglante que celle-ci. Ce qui m'a le plus affligé, c'est qu'un de mes propres enfants, qui était ici, qui n'a reçu de moi que tous les témoignages possibles d'amitié, a été mon plus cruel persécuteur: reddidit mihi mala pro bonis. »

Et le Vénérable rapporte les outrages, dont il a été abreuvé par cet enfant infidèle, les efforts inutiles qu'il a faits lui-même pour le ramener à de meilleurs sentiments, puis il ajoute: -

« Jugez, mon très cher Frère, quelle douleur et quelle angoisse pour moi! C'est en suite de cela que je suis tombé malade. »

En effet, il fut atteint d'une fièvre continue et très dangereuse, bien qu'elle ne durât que dix jours. Il pouvait donc, en toute vérité, dire avec son divin Maître: « Tristis est anima mea usque ad mortem; mon âme est triste jusqu'à la mort. » Toutefois, dans son affliction, il n'en restait pas moins totalement soumis à la sainte Volonté de Dieu. Même l'attristante pensée que toutes ces diffamations le mettaient hors d'état de travailler au salut des âmes dans les missions, n'altérait en rien cette soumission parfaite; disons plus, il mettait son contentement à rester entièrement inutile, si tel était le bon plaisir divin. « Vous savez, ô mon Dieu », écrivait-il, « jusqu'à quel point ma réputation m'est nécessaire pour le salut des âmes, c'est votre affaire; vous me la redonnerez, quand il vous plaira. Et, en attendant, je resterai soumis à votre adorable

Volonté sous le poids de la croix que vous avez mise sur mes épaules! »

Qu'il fait bon l'entendre parler de cette épreuve avec ses

SENTIMENTS DU P. EUDES. 337 -

amis! Nulle part, plus que dans ces confidences, n'éclate la grandeur de sa vertu et de sa patience. Écoutons-le.

Voici tout d'abord quelques lignes, adressées à une religieuse de Montmartre, qui traduisent admirablement ses sentiments à l'égard de ses persécuteurs.

«Je supplie Notre-Seigneur de leur pardonner tous les maux qu'ils me font, qui ne sont pas grandes choses. Plût à Dieu qu'ils ne se fissent pas plus de mal qu'à moi! Il y en a un qui est mort subitement ces jours passés, dont j'ai bien de la douleur, parce que c'était un de ceux qui ont travaillé au libelle. Plaise à Dieu qu'il ne s'en trouve pas mal! Mais si, par malheur, cela était, il n'y a rien que je ne voulusse faire pour le racheter, s'il était possible. »

Et dans quelles dispositions reçoit-il les pesantes croix, dont il est accablé? Trois lettres nous l'apprennent: la première à un ami, en réponse à une lettre de condoléances; la seconde à la Mère Saint-Gabriel de Chaulnes; la troisième, à l'un de ses Fils:

« Je vous rends mille grâces, mon cher Monsieur », répond-il au premier, « de toutes les bontés que vous avez pour notre petite Congrégation, dont je vous demande la continuation pour l'amour de Notre-Seigneur et de sa très sainte Mère. Je ne suis pas surpris des calomnies que l'on fait courir contre nous, car il semble que l'enfer est déchaîné contre nous, mais le moindre de mes péchés en mérite mille fois davantage; et je ne doute pas que Notre-Seigneur n'en tire sa plus grande gloire. Je le supplie de tout mon cœur de faire miséricorde à tous les médisants et calomniateurs. »

Et à la deuxième

« Priez pour moi, ma très chère Fille », lui dit-il, « car j'en ai grand besoin, étant plus chargé de croix que jamais; le moindre de mes péchés en mérite mille fois davantage. Ma consolation est que Dieu est toujours Dieu, qu'il tirera sa gloire de toutes choses, et que toutes les puissances de la terre et de l'enfer ne sauraient m'empêcher de faire mon unique affaire, qui est de servir et d'aimer mon très bon Sauveur et sa très aimable Mère. »

Enfin, au troisième

« Gardons-nous bien de perdre un seul grain de cette confiance:

338- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

nous offenserions la puissance et la bonté infinie de notre très adorable Père et de notre très aimable, Mère, si, après tant d'effets de leur incomparable charité, nous manquions de confiance en eux. Ils suscitent plusieurs puissances pour nous soutenir et nous défendre. J'espère que cette persécution est un dernier effort de la rage de l'enfer contre nous. Mais, au milieu de tout cela, je chante de tout mon cœur

” Vive Jésus, mon seul désir!

“ Vive Jésus, tout mon plaisir!
“ Vive Jésus, mon doux Sauveur!
“ Vive Jésus, Dieu de mon cœur!
“ Vive la Reine de mon cœur!
“ Vive Marie, Mère d'amour!
“ Je veux chanter et nuit et jour
“ Les merveilles de son bon Cœur! »

Où trouver plus profonde humilité et plus admirable confiance en Dieu, indulgence plus miséricordieuse, charité plus véritable et plus ardente ? Quoi! réjouir et consoler les autres, quand on est soi-même dans l'affliction; les soutenir, quand on est en quelque sorte écrasé sous l'épreuve! Quelle force d'âme! Et pourtant, voici qui est mieux encore. Au milieu de toutes ces tempêtes, qui, loin qu'elles s'apaisent, vont se compliquant chaque jour, et paraissent, pour ainsi dire, naître les unes des autres, il est convaincu que lui seul en est la cause; et, désirant à tout prix le salut et la confirmation de sa Société, il écrit à Rome au P. de Bonnefond de le sacrifier, s'il est nécessaire:

Je n'ai attaché à rien qu'à la très adorable Volonté de mon Dieu, qui me sera manifestée par celle de notre Très Saint-Père le Pape. Pour ce qui est de ma personne, qu'on en fasse tout ce qu'on voudra; qu'on me jette dans la mer, afin que cette tempête cesse; qu'on m'anéantisse et qu'on mette un autre en ma place: que m'importe par qui, pourvu que le bien se fasse? Qu'est-ce que je veux? Qu'est-ce que je cherche, sinon que mon Dieu soit glorifié? Oui, c'est de tout mon cœur que je me démetts aux pieds de Sa Sainteté de toute supériorité. »

D'autre part, combien, au milieu de ces attaques incessantes, il se renferme dans un silence absolu! Ne. va-t-il

SILENCE ET PATIENCE DU P. EUDES. 339-

pas jusqu'à défendre à ses amis d'écrire en sa faveur? Si donc ils le font, c'est contre son gré. Il veut que, de toute cette affaire, l'on se remette à la Providence.

« Je vous rends mille grâces, mon très cher Frère », répond-il au Supérieur du séminaire de Rouen, qui avait pris la liberté de lui exprimer son sentiment et celui de plusieurs personnes considérables sur l'indifférence qu'il témoignait en ces conjonctures, “ je vous rends mille grâces de la charitable et cordiale lettre que vous m'avez écrite, dont je vous suis très obligé et à ces Messieurs qui y sont marqués. Je vous prie de leur en témoigner ma reconnaissance et leur en rendre un million de grâces de ma part. Leur zèle et leur bonté sont très louables; mais, parce que je ne trouve point dans le saint Évangile que notre divin et adorable Maître ait employé les moyens et la voie qui sont marqués dans votre lettre, pour se défendre de l'injustice et de la cruauté que les juifs ont exercées contre lui, je ne puis me résoudre de faire autre chose, sinon de tâcher de l'imiter dans sa patience et dans son silence: Jesus autem tacebat 1. Peut-être que Dieu suscitera quelqu'un qui répondra au libelle. Quoi qu'il en soit, j'embrasse de tout mon cœur toutes les croix qu'il plaira à Dieu me donner, et le supplie très instamment de pardonner à ceux qui me persécutent. Le moindre de mes péchés en mérite mille fois davantage. »

Dieu suscita M. de Launay-Hue pour plaider sa cause, et nous avons vu que le Vénérable souhaita que sa défense ne fût pas publiée. Tel est son calme, telle sa patience, devant les attaques de ses adversaires, que ceux-ci déconcertés s'en irritent. L'un d'eux ne se plaint-il pas amèrement, dans un libelle précité, que le P. Eudes n'ait pas répondu à la Lettre à un docteur en Sorbonne, et qu'aucun d'eux n'ait écrit sur ce sujet ?

« Le P. Eudes », ajoute-il, « parle peu de ces matières, et, quand quelqu'un lui représente l'obligation de se justifier, il répond qu'il veut imiter Jésus-Christ, qui, étant accusé devant le Grand-Pontife, ne répondit point et garda le silence * Jesus autem tacebat 2.»

(1). Or, Jésus se taisait.

(2). Bibl. Nationale. Ms. 14.562.

340-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Quesi le Serviteur de Dieu garde le silence, quand il s'agit de sa personne, il sait parler, il sait écrire, quand il s'agit des intérêts de sa chère dévotion. Parmi ceux qu'il a gagnés au culte du Saint Cœur de Marie, il s'en rencontre qui ne résistent pas à la violence de l'orage, et qui, après en avoir célébré la fête, cessent de la solenniser, par peur ou par séduction. Le P. Eudes, quand il le croit opportun, sort de sa réserve pour leur reprocher leur conduite et les ramener à leurs premiers sentiments; témoin cette lettre à une abbesse de Saint-Benoit, qui nous semble de cette époque. Cette abbesse avait déjà supprimé dans son monastère la fête du saint Nom de Marie, et elle se préparait à supprimer la fête de son saint Cœur. Le Vénérable lui parle en ces termes(1):

« Quoique je n'aie pas l'honneur d'être connu de vous, j'ose néanmoins prendre la liberté de vous écrire, pour vous marquer la douleur que j'ai d'avoir appris que non seulement vous avez ôté de votre monastère la fête du saint Nom de Marie, mais que vous avez aussi résolu d'en ôter la fête de son Sacré Cœur. Oh! Madame, que faites-vous? Les abbesses qui vous ont précédée, qui étaient si pleines de sagesse et de vertu, ont établi ces fêtes par un effet de la dévotion singulière qu'elles avaient pour la glorieuse Vierge, et vous détruisez l'ouvrage de leur piété! Quel déshonneur pour vous! Et que vous diront-elles au jour du jugement? Que faites-vous, Madame? La divine Bonté avait mis ces deux fêtes dans votre maison, comme deux fontaines de grâces et de bénédictions, et vous les tarissez! Le Saint Cœur de Jésus et le Sacré Cœur de Marie étaient deux tours imprenables pour mettre à couvert des ennemis les âmes de l'abbesse et de ses filles, et vous les avez ruinées! Vous frappez et blessez au cœur la Mère de la belle dilection! Vous excommuniez son très aimable Nom et son très agréable Cœur, vous les chassez de votre maison! Comment osez-vous, après cela, paraître devant elle? Ne craignez-vous point que son Fils, qui ressent vivement les nombreuses offenses que l'on commet contre sa

(1). D'après le P. COSTIL (Annales, T. I, Liv. V, ch. VI, § 27.), ce n'est là qu'un abrégé.

LETTRE DU P. EUDES A UNE ABBESSE. 341-

chère Mère, ne fulmine contre vous quelque terrible excommunication, et qu'ils ne vous ferment la porte de leur maison? Ils vous avaient donné leurs Cœurs, qui n'en font qu'un par unité d'esprit, pour être votre cœur, votre trésor et votre consolation, et vous les rejetez! Comment vivrez-vous sans cœur? Ne pourra-t-on pas vous appeler désormais avec le Prophète (1) « Columba seducta, une colombe séduite » qui n'a plus de cœur? La Mère de Dieu vous avait donné son Cœur, comme un asile à toutes vos peines et un trésor immense rempli d'une infinité de biens, selon ces paroles d'un saint prélat de votre Ordre: « Fons infinitorum bonorum », et vous n'en voulez pas, mais vous le voulez perdre! Vous renversez une fête sainte fondée sur l'approbation d'un grand nombre d'illustres prélats, sur l'autorité d'un légat à latere, et sur la pierre inébranlable du Saint-Siège apostolique, et autorisée par un grand nombre de saints Pères, de célèbres théologiens, et même par plusieurs grands saints et par plusieurs hommes très savants de l'Ordre de Saint-Benoît, qui nous ont laissé des marques sensibles de leur dévotion pour ce très bon Cœur, pendant qu'ils étaient sur la terre, et qui en célèbrent maintenant les louanges dans le Ciel. Croyez-vous, Madame, qu'il vous soit plus utile de suivre les sentiments des hommes, qui sont encore dans les ténèbres, que des saints qui sont éclairés des lumières du Ciel et instruits de la doctrine de Jésus-Christ, qui a voulu être le premier prédicateur de cette dévotion, l'ayant enseignée à sainte Mechtilde, religieuse de votre

Ordre? Si vous réprochez cette fête, après qu'elle a été plusieurs années dans votre monastère, il est bien à craindre que vous ne la fassiez pas avec les Saints, qui la solenniseront éternellement dans le ciel. Au nom de Dieu, Madame, considérez sérieusement ces choses, et les prenez de la main dont on vous les donne, qui est la très pure charité, et de la main d'une personne qui a pour vous tous les respects imaginables."

Admirable et sainte hardiesse du Serviteur de Marie à l'égard d'une abbesse inconnue, qui, dans les sentiments dont elle est animée, peut user de sa lettre contre lui, en la livrant à ses ennemis? Et comment ne pas partager sa vive émotion, que traduisent et le désordre des idées et les éclats de l'indignation ?

(1). OSÉE:, VII, 11.

342-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Le Vénérable se remettait de sa cause à la Providence de Dieu, sa confiance ne fut pas trompée: ses ennemis provoquèrent eux-mêmes et amenèrent sa justification publique. Voici de quelle façon.

M. de Loménie de Brienne avait interdit aux séminaristes de Valognes de suivre les cours d'un certain M. Eustace, établi professeur contre son gré. C'était un franc janséniste. De là des plaintes de la part des directeurs, qui parvinrent jusqu'à la cour. Ennuyé de ces querelles, le roi ordonna à l'archevêque de Paris, puis aux évêques de la province d'instruire cette affaire. M. de Loménie ne demandait pas mieux. L'assemblée se tint à Meulan(1), et l'évêque de Coutances rendit compte des mesures qu'il avait prises contre le susdit séminaire. Deux requêtes ou apologies avaient été remises aux prélats par M. de la Luthumière et ses professeurs: dûment informés de toute la suite des contestations, ils approuvèrent entièrement la conduite de leur collègue. L'archevêque de Rouen, M. de Médavy, enchérit même sur ses suffragants, et déclara que, si de pareilles gens étaient dans son diocèse, il se garderait bien de leur confier la formation de ses clercs, déclaration à laquelle tous les autres applaudirent.

Or, en même temps que les deux apologies précitées, avait été remise aux prélats la Lettre à un docteur de Sorbonne, qui courait et troublait toute la province. On examina donc l'affaire à fond, et le P. Eudes fut entièrement lavé des accusations portées contre lui. Ses ennemis eux-mêmes furent obligés de le reconnaître, quoique avec mauvaise humeur.

« Les amis du P. Eudes », écrit l'auteur du factum: Pour la défense de la Lettre à un docteur de Sorbonne, « les amis du P. Eudes l'assistent et le protègent avec un zèle et une ardeur surprenants. En l'assemblée pro-

(1). En Seine-et-Oise.

L'ASSEMBLÉE DE MEULAN. 343 -

vinciale des évêques à Meulan, on l'a loué, on a fait son éloge; et plusieurs évêques y ont rendu un témoignage public qu'il est très orthodoxe et très innocent. On a soutenu publiquement, dans cette assemblée de prélats, comme un fait incontestable, que ce Père n'a rien écrit que de très orthodoxe, que sa doctrine est très catholique, que l'écrit qu'on a composé contre lui - Lettre à un docteur de Sorbonne - n'est rempli que de calomnies. Aussi le laisse-t-on faire en repos toutes ses fonctions accoutumées, prêcher, faire des missions, confesser, diriger les religieuses, instruire les ecclésiastiques et gouverner les séminaires de six et sept diocèses (1). »

Or, le prélat qui fut chargé de rendre compte de cette affaire, était l'évêque de Meaux, M. Dominique de Ligny, dont nous avons déjà parlé à propos de la mission de Mauregard (2). Pour être mieux informé, il

avait prié, dans les derniers jours de 1674, son aumônier, M. Trochu, depuis chanoine d'Avranches, d'écrire au P. François de la Haye, alors supérieur du séminaire de Caen. Ce Père était absent. Le P. Eudes ouvrit la lettre et répondit, le 2 janvier 1675, par cette courte apologie, dont nous avons déjà cité le début.

«M. de la Haye étant absent, j'ai ouvert la lettre que vous lui avez écrite, pour vous répondre. Je vous rends mille grâces, mon cher Monsieur, de toutes les bontés que vous avez pour notre petite Congrégation... C'est une chose étrange de dire et de croire que des prêtres qui font profession de vivre en la crainte de Dieu, soient si aveugles, si insensés, et dans une impiété si détestable, que de dire des prières et des salutations, de faire un office particulier et de célébrer des messes et des fêtes, pour honorer le cœur d'une pauvre fille, morte depuis près de vingt ans, qui n'est ni canonisée, ni béatifiée, ni quoi que ce soit. Ne voit-on pas que toutes les paroles de la Salutation - il s'agit de l'Ave Maria, Filia Dei Patris - toutes les antienne, répons, hymnes et leçons de l'Office et de la Messe s'adressent au Cœur de la Bienheureuse Vierge? C'est une calomnie très fautive et très noire que cette bonne fille fût sorcière et qu'elle ait été condamnée comme telle par arrêt du Parle-

(1). Bibl. nationale. -Ms. 14562.

(2). Cf. T. III, ch. XXII, p. 366.

344- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

ment. Toutes les autres choses, qui sont dans votre lettre, sont aussi très fautes, ainsi que d'autres semblables dont on a farci un libelle diffamatoire qu'on a fait contre moi, qui est plein de choses tirées des écrits que j'ai faits de la vie de cette bonne fille. Mais on en use, comme les huguenots font des livres qui se font par les catholiques sur les points controversés, prenant seulement les objections et laissant les réponses à part. Ainsi l'auteur de ce libelle a pris ce qu'il y a de difficile et ce qui peut choquer dans la lecture des écrits que j'ai faits touchant la sœur Marie, sans y ajouter les explications et les éclaircissements que j'y ai donnés. Outre cela, il a encore inséré plusieurs choses ridicules qu'il a prises en d'autres écrits que je n'ai pas faits. »

Ainsi, par un nouveau jugement, plus solennel que celui de 1658, le P. Eudes était déclaré innocent de toutes les accusations portées contre sa doctrine et contre sa personne. Ses ennemis ne s'avouèrent point aussitôt vaincus, et, quelque temps encore, leurs calomnies continuèrent leur train par le monde. Enfin, lassé de leurs clabauderies, M. de Nesmond, qui voulait la paix dans son diocèse, exigea du P. Eudes une déclaration qui leur fermât la bouche. Acquiesçant à son désir, le Serviteur de Dieu la rédigea, le 25 juin 1674, dans la forme suivante:

Je, soussigné, prêtre du séminaire de Caen, déclare à Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Évêque de Bayeux, mon Prélat, qu'il y a plusieurs années qu'ayant été obligé, par les ordres de Mgr de Matignon, pour lors évêque de Coutances, de prendre la conduite de Marie des Vallées, native de son diocèse, j'ai cru qu'il était de mon devoir, pour rendre un compte exact de l'esprit et intérieur de cette fille, de recueillir et de mettre par écrit tout ce que j'en ai pu apprendre, tant de plusieurs personnes d'une doctrine et d'une piété singulière qui l'avaient connue on dirigée plusieurs années avant moi, que de ce qui est venu à ma connaissance depuis que j'en ai pris la conduite; mais qu'en cela je n'ai point eu l'intention d'en composer un livre pour le publier, ni de donner ces choses pour des vérités indubitables, mais seulement comme des mémoires et comme un récit, sur lequel mes supérieurs pussent porter tel jugement qu'il leur plairait. Que si j'ai ajouté en quelques endroits des réflexions, ce n'a été que pour

DÉCLARATION DU P. EUDES. 345 -

leur proposer de quelle façon ces choses se pourraient expliquer et entendre, mon dessein n'étant point que d'autres qu'eux vissent ces écrits, de sorte que, s'ils se trouvent aujourd'hui en d'autres mains, comme j'entends que quelques personnes disent en avoir, cela est arrivé par la négligence ou par l'infidélité de quelques-uns de mes amis, auxquels je les avais confiés sous la bonne foi pour les voir seulement en leur particulier, qui en ont pris ou laissé prendre des copies, à mon insu et contre ma volonté. Ensuite, quelques gens mal intentionnés non seulement les ont confondus et mêlés avec d'autres écrits, qui avaient déjà été faits par d'autres personnes sur le même sujet, mais encore les ont tronqués et altérés en plusieurs endroits, pour avoir lieu de leur donner des interprétations sinistres et criminelles.

Après tout, je reconnais que je ne suis pas impeccable ni infallible, mais que, de moi-même, je serais capable de tomber en toutes sortes d'erreurs, si la Bonté divine ne m'en préservait; et je reconnais, avec le grand saint Augustin, que je suis redevable à la grâce de Dieu non seulement du peu de bien que j'ai tâché de faire, mais encore de tout le mal que je n'ai point fait.

« Au reste, s'il se trouve, dans les écrits qui sont véritablement de moi, quelques expressions trop fortes, ou quelque proposition qui ne soit pas entièrement conforme à la doctrine commune de l'Église, je suis prêt et disposé de la rétracter sincèrement de bouche et par écrit, de soumettre tout ce que j'ai écrit et tout ce que j'écrirai jamais au jugement et à la correction de la très sainte Église catholique, apostolique et romaine, et spécialement de Monseigneur mon Évêque, entre les mains duquel j'ai remis tous mes écrits, afin qu'il en juge et qu'il en ordonne en la manière qu'il plaira à Dieu lui inspirer, et me soumetts entièrement à son jugement.

« Fait à Caen, le 25^e jour de juin 1675.

JEAN, EUDES, prêtre. »

Dorénavant, la cause du Vénérable devenait la cause de M. de Nesmond, et le prélat n'était pas homme à laisser attaquer ou mépriser son autorité. Jansénistes et Oratoriens durent d'abord baisser le ton, puis se condamner au silence. En paix de ce côté, le Serviteur de Dieu n'avait plus qu'à désarmer le courroux du roi. Nous avons vu qu'il l'essaya en 1676. Mais ses adversaires avaient des amis et

346- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

des soutiens dans la cour et parmi les ministres: ils surent entretenir en Louis XIV le ressentiment et la défiance, malgré l'influence puissante de la reine, de l'archevêque de Paris et d'autres prélats ou seigneurs favorables à leur victime. Ce ne fut qu'en 1679 que, définitivement vaincus, ils durent cesser la lutte, comme nous le dirons au chapitre vingt-troisième. (1)

(1). Sur ces derniers faits relatifs à Valognes, Voir P. COSTIL, Annales, T. 1, Liv. VII, ch. V; § 20 et 28.

CHAPITRE VINGTIÈME (1)

Notre-Dame-de-Charité: Monastères de Caen, Rennes,

Hennebont, Guingamp.

(1676-1679).

CAEN: Supérieurat de la Mère Marie de la Nativité Herson: mort de la Mère du Saint-Sacrement Pierre; divers deuils: réformes dans la Communauté; révision des Constitutions et rédaction du Coutumier: préface du P. Eudes; acte capitulaire d'acceptation du Coutumier; lettre de la Mère Marie de la Trinité Heurtaut, observations sur cette lettre. - Supérieurat de la Mère Marie de l'Enfant-Jésus de Bois-David: union de prières de l'Ordre avec les Bénédictines du Saint-Sacrement; fréquentes visites du P. Eudes au monastère; ses recommandations; une statue de la Sainte Vierge; accord passé entre les Prêtres du séminaire et les Religieuses de la Charité. - RENNES: gouvernement des Mères Marie de Saint-Julien le Blond et Marie-Angélique de Balde: étroitesse des logements, pauvreté du monastère, prospérité du noviciat; prophétie (le la Mère Marie de la Trinité Heurtaut relativement aux fondations des monastères de Hennebont et de Guingamp. - HENNEBONT: donation de Mme de Brie, hésitation de la Mère Herson, mort de la fondatrice et opposition faite par ses héritiers; départ des Soeurs et leur arrivée à Hennebont; excellente réputation du monastère. - GUINGAMP: autorisation de la ville et de l'évêque, achat de terrain; arrivée des Religieuses; constructions et organisation: la Mère Heurtant. - PARIS: projet de fondation, lettre du P. Eudes à Mme d'Argouge, prédiction du Vénérable.

Si le Serviteur de Dieu était soumis à de si cruelles épreuves de la part de ses ennemis, il recevait, du côté de

(1). Pour tout ce chapitre, consulter les Annales de Notre-Dame-de-Charité et les Origines de Notre-Dame-de-Charité, par le P. ORY.

348 - LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

ses instituts, de grandes consolations; il pouvait, avant sa mort, en contempler le solide accroissement.

De l'état de la Congrégation de Jésus et Marie, nous parlerons plus loin, à propos du gouvernement du P. Eudes; relatons seulement, dans ce chapitre, les développements de l'Ordre de Notre-Dame-de-Charité, soit à Caen, soit à Rennes, où nous avons vu un monastère s'établir en 1673, soit à Hennebont et à Guingamp, deux fondations nouvelles; et voyons, en même temps, le dernier achèvement que le Vénérable apporta à son œuvre.

A Caen, la Mère de la Nativité Herson était rentrée, le 8 février 1675, dans son cher monastère, pour n'en plus sortir; car son oncle, en cela guidé par le bien de la maison, témoigna le désir qu'elle ne fût jamais envoyée en fondation: témoin des débuts de l'Ordre, dorénavant elle demeurerait à son berceau pour en garder religieusement les traditions. Quelque trois mois plus tard, elle avait été choisie par la Communauté pour remplacer dans la supériorité la Mère Marie du Saint-Sacrement Pierre, qui avait achevé son second triennat.

A peine déposée de sa charge, celle-ci avait été atteinte d'une grave maladie, qui avait épuisé ses forces, en altérant profondément son organisme: désormais elle ne fit plus que languir. Dans cet état de

souffrances, ses vertus religieuses brillèrent du plus vif éclat. Appliquée à tous les exercices de la vie commune, modèle d'obéissance et d'humilité, elle expira le 26 janvier 1678, à l'âge de cinquante-cinq ans, après avoir mis les archives de la communauté dans un ordre parfait. Elle disait quelquefois, dans ses derniers jours, que, si Dieu lui accordait miséricorde, elle lui demanderait de faire cesser les deuils qui, depuis quelques années, désolaient le monastère.

C'est qu'en effet, en 1674, la mort avait enlevé trois jeunes

DIVERSES MORTS. 349 -

religieuses: la sœur Marie des Anges Lair, que le P. Eudes aimait beaucoup et visitait souvent, et qu'il appelait « le Martyr de la Charité », en raison de ses cruelles douleurs; la sœur Marie de la Visitation Galloy, qui, professe grâce à un miracle obtenu par la sainte Couronne d'épines, avait vécu les quatorze années de sa vie religieuse dans la plus grande ferveur; la sœur Marie de Sainte-Élisabeth Massieu, âme douce et intérieure, dont les longues souffrances avaient manifesté la résignation héroïque et la fidélité surhumaine à suivre les exercices réguliers.

En 1676, nouvelle mort, celle de la sœur Marie de la Passion Leviconte, entrée toute jeune au couvent comme pensionnaire, et dont la vie avait été le parfait accomplissement de la Profession d'humilité. Puis deux autres, en 1677: celle d'une sœur converse, la sœur Marie de Sainte-Marthe Poëtte, très dévote au Cœur Immaculé de Marie, laquelle, aux travaux de ses modestes fonctions, savait allier un grand esprit de recueillement et d'oraison; et celle de la sœur Marie de Saint-Alexis Gouville, chez qui les talents avaient nui d'abord à l'humilité et à la simplicité, ces vertus si chères à l'institut; aussi, sur la fin de sa vie, disait-elle avec un sincère regret; « Il vaut mieux être bûche et faire son salut, que de paraître avoir de l'esprit et s'éloigner de son devoir et de l'exacte observance. » Elle avait pourtant débuté par un grand sacrifice. Elle n'avait, en effet, que treize ans, quand, accompagnant sa mère et Mme de Langrie dans une visite au monastère, elle s'y était si bien cachée qu'on n'avait pu la découvrir; et l'on finit par l'y laisser, rien ne triomphant de sa persévérante volonté.

Il semble bien que la prière de la Mère Pierre pour ses Sœurs et ses Filles fut exaucée par Dieu, car huit ans s'écoulèrent sans que la mort fit aucune autre victime.

350-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

La Mère Marie de la Nativité Herson s'appliqua à réformer quelques légers abus, occasionnés par les nombreuses maladies et morts des années précédentes (1672-1674): elle rendit plus strictes les abstinences des lundis et des mercredis; elle fit remettre en commun tout ce qui était à l'usage de chaque sœur; enfin les parloirs devinrent plus rares, réformes faciles, grâce à la ferveur et au bon esprit des religieuses.

Ce qui illustra surtout son gouvernement, ce fut la révision des Constitutions de l'Ordre, en vue d'une réimpression, et la rédaction du Coutumier, de concert avec son Vénérable oncle et la Mère Marie de l'Enfant-Jésus de Bois-David. M. Le Grand, curé de Saint-Julien, était descendu dans la tombe: on l'avait trouvé mort à genoux aux pieds de son crucifix. La disgrâce du P. Eudes et son grand âge détournèrent vraisemblablement M. de Nesmond de le lui donner pour successeur; il nomma à cette charge M. Guibert, curé de Saint-Ouen, puis de Notre-Dame. Le Serviteur de Dieu n'en travailla pas avec moins de dévouement à l'achèvement de l'œuvre que la Mère Admirable avait édifiée par ses mains: il prêta le concours le plus actif à ses deux Filles, heureuses de profiter des lumières et des avis de sa longue expérience et de sa piété.

Guidé par une rare prudence, le pieux Fondateur ne fit, d'accord avec elles, que d'assez légers changements; et c'est, sans doute, à raison du peu d'importance de ces modifications, que, lors de la réimpression des Constitutions en 1681, on ne jugea pas nécessaire de demander une nouvelle approbation écrite à l'évêque diocésain, omission regrettable, puisqu'elle devait susciter un peu plus tard des difficultés entre les diverses maisons de l'Ordre.

Il en fut de même du Coutumier, auquel le Vénérable voulut donner une forme définitive; et, pour cela, il ne

LETTRE-PRÉFACE DU P. EUDES. 351-

consulta pas seulement les deux sœurs précitées, mais encore les plus anciennes. Ne s'agissait-il pas, en effet, d'accommoder le Coutumier de la Visitation - Cérémonial, Coutumes et Usages, Directoire - aux usages de la Communauté et de le rendre conforme aux Constitutions que l'on venait de retoucher? Les modifications les plus considérables - changements et additions - concernèrent le Directoire et le Cérémonial du chœur, à cause du chant, auquel les Visitandines n'étaient point assujetties.

Quand le travail fut terminé, le P. Eudes écrivit la lettre suivante pour être mise en tête des deux ouvrages, ce qui fut fait en 1681:

VIVE JÉSUS!

« La bonté infinie de notre aimable Sauveur ayant voulu se servir de celui qui est le dernier des hommes et le premier de tous les pécheurs pour l'établissement de votre Congrégation, qui a été instituée, mes très chères Filles, pour la même fin qui a fait venir le divin Sauveur en ce monde, c'est-à-dire pour appeler non pas les justes, mais les pécheurs à la pénitence, et pour chercher à sauver ce qui était perdu, je suis obligé de vous fournir des moyens convenables pour satisfaire aux obligations d'un Institut si saint et si important.

« Or, parce qu'il a été nécessaire, en la naissance de votre Congrégation, de vous mettre sous la conduite de quelques bonnes et vertueuses religieuses, afin de vous instruire et former dans les pratiques de la Religion, et qu'à cette fin, mes chères Filles, vous avez été, durant quelques années, sous la direction des Religieuses de la Visitation Sainte-Marie, par l'ordre de Mgr l'Illustre et Révérendissime Jacques d'Angennes, évêque de Bayeux, d'heureuse mémoire, à la très humble prière que je lui en fis, et que ces saintes Filles vous ont conduites par la même voie qui leur était marquée dans les Constitutions, Directoire et Coutumier, que leur Bienheureux Père saint François de Sales leur a donnés, j'ai pris dans ces Constitutions, Directoire et Coutumier, les articles qui servent à régler les exercices de la vie religieuse en général, auxquels j'en ai ajouté plusieurs autres qui regardent l'emploi et les fonctions de votre institut particulier. Et, ayant joint les uns avec les autres, j'ai cru que je ne pouvais vous mettre entre les mains aucun

352-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

moyen plus propre et plus efficace à vous perfectionner, à vous sanctifier dans votre vocation, et à vous porter à correspondre fidèlement aux desseins que la divine Providence a sur vous.

« C'est donc, au nom et de la part de notre très bénin Rédempteur, qui est votre véritable Fondateur, Instituteur, Père et Supérieur, comme aussi au nom et de la part de sa très bonne Mère, qui est votre vraie Fondatrice, Institutrice, Mère et Supérieure, et sous le bon plaisir, consentement et approbation de Mgr l'Illustre et Révérendissime François de Nesmond, Évêque de Bayeux, que je vous

donne les susdites Constitutions qui sont contenues dans ce livre, avec toutes les choses que vous trouverez dans le Directoire, Cérémonial et Coutumier, que je vous adresse aussi, vous conjurant, mes très chères et très aimées Filles, de les recevoir, non pas comme vous étant données de la main d'un misérable pécheur, tel que je sais, mais de la main et du Cœur du Roi et de la Reine du Ciel.

« Regardez ces Constitutions, ce Directoire, ce Coutumier et ce Cérémonial, comme le fondement, le cœur, l'âme de votre Congrégation, qui ne peut subsister, ni rendre aucun service à Dieu et aux âmes dévoyées, que par la fidèle observance des choses y contenues. C'est pourquoi je vous exhorte de tout mon cœur de vous rendre très zélées et affectionnées à les suivre ponctuellement, sans décliner ni à droite ni à gauche, et sans y ajouter, ni diminuer, ni changer aucune chose.

« Voilà ce que Dieu demande de vous. C'est en cela que vous devez mettre toute votre dévotion.-Voilà le chemin qu'il faut tenir pour aller au Ciel; il n'y en a point d'autre pour vous, ne le quittez donc jamais, si vous ne voulez vous égarer.

« Enfin, ce sera par ce moyen que vous serez selon le Cœur de votre adorable Époux, qui est Jésus, et que sa divine Mère et la vôtre vous aimera comme les véritables Filles de son Cœur. Amen! Amen! Fiat! Fiat!»

Le Coutumier fut accepté par un acte capitulaire des Sœurs de Caen, le 21 mars 1678, dont voici la teneur:

« Nous, soussignées, faisons foi que ce livre où nous sommes souscrites a été approuvé, pour notre Congrégation, par notre bon Père et Instituteur, le R. P. Jean Eudes, Instituteur et Supérieur général de la Congrégation des Séminaires de Jésus et Marie, lequel nous avons lu et entendu lire attentivement, et témoignons, en la présence de Dieu et de la glorieuse Vierge Marie, à toutes les Sœurs qui sont maintenant

APPROBATION ET ACCEPTATION DU COUTUMIER. 3 5 3 -

et qui seront dans notre Ordre, et à quiconque appartiendra, que ce sont les Directoires, Avis spirituels et Coutumes des Religieuses de la Visitation Sainte-Marie, selon l'intention de notre susdit Père et Instituteur, qui y a ajouté ce qui nous était convenable, et nous a déclaré, de sa propre bouche, être la volonté de Dieu que, de tous les Ordres religieux établis dans l'Église, nous nous conformions à celui de la Visitation, et nous a enjoint très expressément de les pratiquer avec toute l'exactitude possible, sans y admettre à l'avenir aucun changement, ni innovation.

« Ce que nous avons résolu capitulairement, d'un sentiment unanime, et l'avons signé, en ce monastère de Caen, ce 20e jour de mars 1678. »

Le 4 mai suivant, M. de Nesmond donna à ce travail l'approbation provisoire que voici:

« Avant de donner notre approbation au Directoire et au Cérémonial présents, Nous ordonnons et avons ordonné qu'ils seront soigneusement observés dans la maison de Notre-Dame de Charité, même qu'on exhortera les autres maisons qui en sont sorties, sous le bon plaisir de leurs supérieurs, de les observer, afin que toutes ensemble se communiquent ce qu'il y aurait de difficultés ou d'omissions, pour nous les représenter dans les six mois.

« FRANÇOIS, Évêque-de Bayeux.

« Fait à Caen, ce 4 mai 1678. »

Cependant les monastères de Rennes, Hennebont, Guingamp, dont nous allons parler tout à l'heure, avaient donné leur assentiment avec la plus vive joie. Une lettre de la Mère Marie de la Trinité Heurtaut, supérieure du dernier, nous apprend les circonstances de cette acceptation:

V. J. et M.

« MA TRÈS CHÈRE ET PARFAITEMENT AIMÉE MÈRE,

« Votre très cordiale lettre n'a pas été une petite consolation pour nous, et je loue Dieu de tout mon cœur de l'heureux succès que sa divine Majesté donne à vos saintes entreprises pour la rédaction de notre tant désiré Coutumier. Qu'à jamais vous en receviez la récompense en cette vie et en l'autre, car c'est le plus signalé service que notre

354-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

saint Institut puisse recevoir! Mon Dieu! Que nous avons lu avec joie le témoignage que notre bon Père nous donne de la volonté de Dieu, marqué dans l'acte capitulaire! Que c'est un puissant aiguillon pour exciter à la pratique exacte des saintes coutumes qui y sont si utilement marquées!

« Ce sera sans doute une grande consolation de voir au commencement de ce livre une préface de notre cher Père, et c'en est une pour vous d'avoir obtenu cette grâce de lui, car ce sera un grand encouragement.

« Nous vous renvoyons l'acte capitulaire, que nous avons signé avec bien de la joie, et nous ne manquerons pas de prier Notre-Seigneur, ainsi que Votre Charité nous l'ordonne, pour demander à sa divine Bonté que le secret soit fidèlement gardé.

« Nous serons bien aises d'avoir les règlements des Pénitentes, afin d'être conformes en tout à notre premier et très cher Monastère. Jusqu'ici nous leur avons fait pratiquer ce qu'elles faisaient du temps que j'avais l'honneur d'être à Caen. Mais nous serons heureuses de savoir comment tout s'y pratique à présent, depuis les plus petites choses jusqu'aux plus grandes, et même la manière dont vous les traitez pour leur nourriture, leur coucher et autres choses semblables. Nous supplions votre très grande bonté de nous donner tous les avis qu'elle croira nous être nécessaires, tant en cela qu'en toutes autres choses, car nous ne souhaitons rien tant que de nous perfectionner dans tout ce que nous devons faire.

« Je suis, dans la sacrée dilection du divin Cœur de notre doux Sauveur et de sa très sainte Mère, etc.

« Guingamp, 23 mars 1678. »

La Mère Marie de la Trinité parle d'un secret à garder. C'est qu'en effet le Coutumier ne fut soumis qu'aux sœurs des Conseils, chose fâcheuse, car le mystère qui entourait sa rédaction nuisit à son autorité, lorsque ces sœurs eurent disparu: d'où des discussions, sans importance sans doute, mais qu'il eût été préférable d'éviter. Ajoutons que, l'impression du Coutumier ne s'étant faite qu'après la mort du Fondateur, la plupart des membres des communautés en ignorèrent longtemps l'existence, chose non moins regrettable.

Ce retard provint de la déposition de la Mère Herson, à la fin de son triennat, cette même année 1678. Elle fut remplacée par la Mère Marie de l'Enfant-Jésus de Soulebieu de Bois-David, seulement âgée de trente et un ans, mais d'une vertu et d'une expérience bien supérieures à son âge, âme délicate, bonne et aimable, qui avait le don d'attirer les cœurs. « On aimait mieux être reprise par elle, que caressée par une autre, » dit l'annaliste de Notre-Dame-de-Charité.

C'était la fille aimée du Vénérable, témoin la lettre que nous avons citée plus haut(1). Un des premiers actes de son supériorat fut une union de prières, contractée par son monastère avec les Bénédictines du Saint-Sacrement. Voici cet acte, auquel, on le pense bien, le P. Eudes ne fut pas étranger, si même il ne l'inspira.

« Loué soit à jamais le Très Saint-Sacrement de l'Autel!

« Nous, Sœur Mechtilde du Saint-Sacrement, indigne Prieure des Religieuses Bénédictines de l'Adoration perpétuelle du Très Saint-Sacrement de l'Autel, étant requise par la très Révérende et très vertueuse Mère Supérieure et les Religieuses de Notre-Dame-de-Charité de Caen, de vouloir les associer à l'Adoration perpétuelle et les admettre à la participation des bonnes oeuvres qui se pratiquent dans les Monastères de notre Institut, nous y adhérons avec respect, en considération des mérites et de la haute piété de la Révérende Mère et de ses Filles, auxquelles nous demandons humblement union réciproque en la charité de Jésus-Christ, et part en leurs saintes prières, pour obtenir la grâce de nous acquitter dignement de notre obligation envers cet auguste Mystère; et, en vertu du pouvoir à nous concédé par le Saint-Siège, nous accordons avec une affection singulière l'association que la dite Révérende Mère et sa dévote Communauté désirent, leur donnant toute la part à nous possible aux amendes honorables, adorations, communions, oraisons, pénitences, mortifications, et généralement à tous les biens et vertus qui sont en usage à notre Congrégation, comme si elles y étaient incorporées et faites par voeu exprès les victimes du Fils

(1). Cf. ch.XVI, pp. 246-247.

356-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

de Dieu en ce divin Sacrement, en réparation des outrages qu'il y reçoit incessamment des impies.

« En foi de quoi, nous avons signé les présentes, fait contresigner par notre secrétaire et apposer le sceau de notre Monastère.

A Paris, ce 4 novembre 1678,

« SOEUR MECHTILDE DU SAINT-SACREMENT, Prieure.

Par l'ordre de ma Mère Prieure:

« SŒUR THÉRÈSE DE JÉSUS, Secrétaire du Chapitre. »

Le P. Eudes aimait à venir à Notre-Dame-de-Charité, où il trouvait, dans les supérieures, des cœurs dociles et pleins du zèle qui consumait le sien. Dans ces visites, il ne se contentait point de s'entretenir avec les principales sœurs des grands travaux qui les occupaient: il visitait les infirmeries, il consolait, il confessait les malades, il disait un mot pieux à tout le monde, il faisait une observation utile en passant; enfin, il réunissait souvent la Communauté pour la nourrir du pain de la divine parole. La sainteté, la sublimité du quatrième voeu, les moyens d'y être fidèle, constituaient la matière la plus ordinaire de ses allocutions, comme aussi l'office divin, la sainte messe, les cérémonies et le chant. Souvent aussi il venait écouter ou surveiller les Religieuses, à leur insu, et il les reprenait des moindres

fautes commises.

Ainsi agissait-il sous la Mère Marie de la Nativité ; ainsi fit-il, en quelque sorte avec plus de liberté encore, sous la Mère Marie de l'Enfant-Jésus. On raconte, à ce propos, un trait charmant, qui montre bien la piété et la foi du Vénérable, et la simplicité, la bonhomie dont il usait dans ses relations avec ses Filles, le respect et l'affection dont celles-ci l'entouraient.

Un jour, dans une de ses visites, on lui apprend qu'une fort belle statue de la très sainte Vierge vient d'être envoyée par les Sœurs de Rennes, et qu'elle a été

LE P. EUDES ET UNE STATUE DE LA SAINTE VIERGE. 357 -

déposée au grenier dans un baril, parce qu'on ne sait où la placer. Et lui, de son air naïf et bon, de répéter plusieurs fois: « La sainte Vierge dans un baril! Mais c'est la mettre en prison! » Les Sœurs ont beau sourire, pour le faire sortir de son sérieux, elles ne peuvent y réussir, et il ajoute qu'il aurait fallu mettre cette statue dans un lieu convenable, où on pût l'honorer. A sa prière, on la lui apporte. Il la bénit avec un grand sentiment de foi, puis il invite la Communauté à se mettre à genoux, « parce que », observe-t-il, « Dieu ne refuse jamais la première grâce demandée devant une statue qui vient d'être bénite. Toutes les fois, du reste, que vous la saluerez en récitant un Sub tuum, trois Ave Maria, trois Monstra te esse, vous obtiendrez une bénédiction. » La Mère Marie de l'Enfant-Jésus se le tint pour dit. Elle promit de placer cette statue au noviciat, afin que les vides creusés par la mort fussent comblés, demande merveilleusement exaucée, puisque vingt-deux nouvelles religieuses furent reçues dans les cinq années suivantes.

Pendant que ces divers événements se passaient à Caen, le monastère de Rennes, sous le gouvernement de la Mère Marie de Saint-Julien le Blond, avait grandement à souffrir de la pauvreté; car les administrateurs s'étaient bientôt reposés sur les Sœurs du soin de pourvoir à ses nécessités; et, d'autre part, les revenus étaient fort restreints, et, de plus, grevés de la lourde obligation de recevoir les personnes que les juges de police voulaient envoyer au couvent. Toutefois, la plus grande gêne venait de l'étroitesse du local, borné par la rue et les murs de la ville: cour et logements occupaient à peine trois cent soixante mètres carrés.

La Mère Marie-Angélique de Balde prit la direction de la Maison en 1679, et améliora quelque peu cet état de choses,

358- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

sans arriver à faire une habitation commode: elle bâtit un logement plus vaste, elle obtint surtout, après mille contradictions, l'autorisation d'établir un petit jardin dans les fossés de la ville.

Malgré cela, le noviciat était nombreux et composé de jeunes personnes appartenant aux meilleures familles, si bien que dès l'année 1676, la Communauté fut en état de donner des sujets pour la fondation de Guingamp, au diocèse de Tréguier, en Bretagne. Ajoutons que la mort n'avait encore fait chez elle d'autres victimes que la sœur Marie de la Présentation Tardat, nièce de Mlle Ménard, et que, de longtemps, elle n'y causa pas de nouveaux deuils.

Un monastère de Notre-Dame-de-Charité s'était, en effet, fondé en la ville de Guingamp, et, de même, un autre à Hennebont, au diocèse de Vannes, grâce à l'influence de la Mère Marie de la Trinité Heurtaut. Cette sainte religieuse, dont nous avons dit les vertus et les états surnaturels, était en grand

crédit auprès des dames de la haute société rennaise, qu'elle savait gagner à Dieu et enflammer de zèle pour le salut des âmes. Or, un jour, - c'était avant l'arrivée des Sœurs de Caen - elle se trouvait au parloir avec Mme de Brie et Mme la vicomtesse des Arcis. Soudain elle se tourne vers celle-ci et lui annonce la fondation de Guingamp. Cette dame n'y avait jamais pensé, et la réalisation du projet lui parut de toute impossibilité. « Sur qui donc comptez-vous? » fait-elle. - « Sur la volonté de Dieu qui veut cette maison », répond la Mère Marie de la Trinité; « vous y aurez vous-même bonne part; » et elle lui dépeint la dame de Guingamp, qui doit en être la fondatrice. A ce portrait, Mme des Arcis reconnaît Mme de Kervégan, sa belle-mère, que la Mère Marie de la Trinité n'avait jamais vue; elle n'est pas moins surprise de l'entendre décrire avec précision le terrain sur lequel s'élèvera le futur

FONDATION DU MONASTÈRE DE HENNEBONT. 359 -

monastère. Puis, s'adressant à Mme de Brie, la Mère Heurtaut lui prédit qu'elle fondera une maison de l'Ordre à Hennebont. « Vous combattez cette inspiration depuis longtemps », ajoute-t-elle, « mais, quand vous aurez fait à Dieu le sacrifice d'une partie de vos biens, il surviendra des voleurs qui emporteront plus de la moitié du butin. » Mme de Brie n'avait communiqué son dessein à personne; on devine son étonnement. Les deux prophéties se réalisèrent, et sans beaucoup tarder.

Un jour, les Sœurs de Caen avaient alors pris en mains le gouvernement de la maison - les deux mêmes dames étaient venues offrir à cette bonne religieuse leurs vœux de fête. On était à la veille de la Trinité 1675. La Mère Heurtaut sortait de son oraison, tout embrasée de l'amour de Dieu; elle les aborde par ces paroles: « Eh bien! Mesdames, êtes-vous prêtes à faire la volonté de Dieu? » Sur leur réponse affirmative, elle leur parle d'une manière sublime de la grande grâce que Dieu leur accorde, en les associant à cette oeuvre de rédemption. Mme des Arcis rapporte cet entretien à sa belle-mère, qui se décide à fonder le monastère de Guingamp. Et pourtant, elle venait de marier sa fille unique à M. de Lasse, conseiller au parlement de Bretagne, ce qui ne s'était point fait sans une grosse dépense. Quant à Mme de Brie, elle veut tout d'abord participer à cette bonne oeuvre par une rente de quinze livres et de quatre-vingt-six boisseaux de seigle; puis elle passe le contrat de fondation de Hennebont, que les Sœurs de Rennes acceptent au nom du futur monastère.

Obligées d'envoyer prochainement des sujets à Guingamp, celles-ci s'adressèrent à Caen, pour obtenir les religieuses nécessaires. La Mère Marie de la Nativité Herson venait d'être élue supérieure. Ne comprit-elle pas qu'il y a des occasions qu'il faut savoir saisir au vol, sous

360-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

peine de les manquer, ou, ce qui est plus vraisemblable, fut-elle arrêtée par les deuils qui avaient frappé sa Communauté? Toujours est-il qu'elle ne répondit que l'année suivante, et que, Mme de Brie étant morte dans l'intervalle, ses héritiers, protestants pour la plupart, attaquèrent le contrat de fondation. D'où un procès, qui dura neuf ans, et, finalement, la réalisation de la prophétie de la Mère Heurtaut, c'est-à-dire une perte de soixante mille livres.

La Mère Herson désigna pour Hennebont trois religieuses d'élite: les sœurs Marie de la Conception Le Lieupaul, Marie de Sainte-Marguerite Danisy et Marie de la Purification Tison, qui partirent tout au commencement d'octobre 1676. Elles passèrent par Rennes, où elles prirent avec elles les Sœurs de la fondation de Guingamp, dont nous parlerons prochainement, et arrivèrent à Hennebont, vers la fin d'octobre ou les premiers jours de novembre, après avoir reçu à Vannes les encouragements de l'évêque. Elles y étaient ardemment désirées, elles y furent accueillies avec honneur, et installées dans une grande et belle maison (1).

Peu de temps après, la sœur Marie de la Purification tomba malade, si bien que les deux autres durent assumer tout le travail, et cela, pendant une année entière. Car, vu le peu de stabilité de leur maison menacée par les héritiers de Mme de Brie, les postulantes ne se présentèrent qu'après ce laps de temps. Il est vrai qu'alors elles en reçurent six, et que le nombre ne cessa plus d'augmenter. La sœur Marie de la Purification mourut en 1678, et fut remplacée par la sœur Marie de Saint-Benoit Pierre, nièce de la première supérieure de l'Ordre; et, en 1679, à la Mère Le Lieupaul succéda dans la supériorité la Mère Danisy, d'une

(1). Voir, Appendice, Note IX, le récit de leur voyage et de leur réception.

FONDATION DU MONASTÈRE DE GUINGAMP. 361 -

invincible patience et confiance en Dieu au milieu des tribulations. Cependant la Communauté répandait une grande édification dans la ville: on y admirait la grande vertu des religieuses; on y admirait plus vivement encore, parce que le spectacle était plus rare, la vie pieuse menée par les Pénitentes, après y avoir vécu quelque temps. Car là, comme à Caen, Rennes et Guingamp, lorsqu'elles étaient entièrement converties, on les rendait à leurs familles, ou bien on les plaçait, pour permettre d'en recevoir un plus grand nombre.

A Guingamp, les choses allèrent, au temporel, avec moins de difficultés. Quand Mme des Arcis se fut assurée de la volonté de Mme de Kervégan, elle commença aussitôt les démarches nécessaires pour obtenir les autorisations indispensables de la ville et de l'évêque, M. Balthasar Granger. Elle les obtint sans peine. La ville donna son consentement, le 26 août 1676, et le prélat signa les lettres d'institution, le 28 septembre suivant. M. et Mme de Lasse cherchèrent, pendant ce temps-là, un emplacement convenable; les obstacles insurmontables qu'ils rencontrèrent les forcèrent à porter leur choix sur de vieilles maisons du faubourg de Montbareil. C'était justement le lieu dont la Mère Marie de la Trinité avait fait la description à Mme des Arcis. Encore n'arrivèrent-ils à les acquérir qu'après de ferventes prières et au lendemain de l'Assomption, suivant une nouvelle prédiction de la Mère Heurtaut. Détail à noter: dans ce terrain se trouvait une petite statue de la Vierge, sous le vocable de Notre-Dame-du-Refuge, et, depuis cinquante ans, quand les habitants sortaient de leurs maisons, ils avaient la naïve et touchante dévotion d'en suspendre les clefs au cou de cette statue, en disant: « Notre-Dame du Refuge, gardez notre maison des voleurs et de tout acci-

362-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

dent. » Leur confiance n'avait jamais été trompée. La statue fut achetée par Mme des Arcis et conservée dans le monastère.

Les religieuses désignées pour cette fondation furent la Mère Marie de la Trinité Heurtaut, supérieure, la sœur Marie du Saint-Esprit de Porçon, assistante, et la sœur Ménard, toujours en habits séculiers, pour vaquer plus librement à ses fonctions d'économe. Elles quittèrent Rennes, le 25 octobre, en compagnie des Soeurs de Caen destinées à Hennebont, qu'elles accompagnèrent jusque dans cette ville. De là, elles se rendirent à Guingamp, où elles arrivèrent le 20 novembre. La fervente supérieure passa une partie de la première nuit en oraison, pour demander à Dieu de bénir ses travaux; et, dans d'ineffables communications, Dieu lui révéla les principales familles appelées à donner des novices à la maison. Le lendemain, fête de la Présentation de la Sainte Vierge, eut lieu la bénédiction de la chapelle et du monastère. La messe fut chantée et les Sœurs renouvelèrent leurs vœux, en présence des principaux membres du clergé, fort heureux de leur venue. Le ciel même se déclara en leur faveur: les Carmélites affirmèrent qu'elles avaient vu plusieurs fois des globes de feu tomber sur l'emplacement du nouveau couvent.

Ce fut tout d'abord quelque chose comme la pauvreté de Bethléem, tant la maison était délabrée. Les

Sœurs s'aménagèrent comme elles purent, mais elles commencèrent aussitôt, pour les Pénitentes, la construction d'un grand bâtiment à quatre étages; quatorze mois après il était terminé, grâce aux libéralités de la fondatrice. Elles s'occupèrent alors d'elles-mêmes, leur petite maison, au toit de genêts, menaçant ruine. Le 3 décembre 1677, la première pierre de l'église fut posée, au nom de M. Granger,

LE MONASTÈRE DE MONTBAREIL, A GUINGAMP. 363 -

par un des recteurs de la ville, M. Poinc ; et celle de la communauté fut posée par Mme des Arcis et le confesseur des Sœurs. Les constructions furent achevées dans le même temps que celles des Pénitentes, et l'on put entreprendre toutes les œuvres qui se pratiquaient à Rennes et à Caen. Les repenties furent le principal objet de la sollicitude des religieuses, dont elles exercèrent souvent le zèle et la patience: mais il y eut aussi des dames en chambre ou grandes pensionnaires, et des jeunes filles ou petites pensionnaires, appartenant à de très bonnes familles, et mises au couvent pour y faire leur éducation. Quant à la supérieure, sa vie fut plus encore que dans le passé remplie de prodiges; ses états extraordinaires se manifestèrent avec plus de fréquence et d'éclat. Souvent, après la communion, son visage paraissait tout enflammé, et elle restait plusieurs heures privée de sentiment. Les Sœurs la portaient alors hors du chœur, en quelque endroit écarté, où elle demeurait dans une sorte de sommeil extatique, jetant de temps en temps de faibles plaintes, que lui arrachait la violence du divin amour. Aussi exerçait-elle parmi la société de Guingamp une aussi grande influence que parmi la société de Rennes.

En 1678, la Mère Heurtaut quitta momentanément son monastère, et se rendit à Caen pour un projet de fondation dans la capitale. Elle eut la joie d'y retrouver son vénérable Père, qu'elle n'avait pas revu depuis la mission de Rennes. On devine la sublimité de leurs entretiens, et quelles consolations elle apporta au cœur du saint vieillard, au milieu de ses afflictions. La fondation de Paris fut remise à plus tard, et la bonne supérieure, après avoir réglé quelques affaires, reprit le chemin de Guingamp. Quel ne fut pas alors son étonnement d'apprendre que le peuple de la ville était tout en ébullition, et qu'il l'accusait de sorcellerie, à cause

364-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

de la rapide construction de son monastère et des prodiges qu'elle opérait. Le bruit courait même que le roi l'avait fait enlever et conduire à Paris. Elle dut, pendant un mois, sur l'ordre de l'évêque, sortir en ville, le voile levé, pour démentir ces rumeurs, mais assez inutilement, on ne voulait pas la reconnaître. Calomnies et murmures ne cessèrent qu'au bout d'un an, lorsqu'on eut fait le vœu de recevoir gratuitement une religieuse de chœur et une pénitente.

Arrêtons ici l'histoire de ces quatre monastères, pour la reprendre après la mort du Vénérable. Ainsi le grain de sénevé, si petit dans ses commencements, devenait un grand arbre. Contradictions, épreuves, travaux n'avaient donc pas été stériles, et le pieux Fondateur entrevoyait pour ses Filles un avenir prospère, sur lequel il aimait à reposer ses regards.

Nous venons de parler d'une fondation dans la capitale; c'était lui qui l'avait préparée, car il y voulait un établissement pour chacun de ses instituts. Un moment, il avait cru son désir enfin réalisé, en ce qui regarde Notre-Dame-de-Charité, et déjà les religieuses étaient sur le point de partir; déjà lui-même adressait la lettre suivante à Mme la Présidente d'Argouges, pour lui annoncer leur arrivée.

J. M. J.

«MADAME,

« Voici vos bonnes religieuses de Notre-Dame-de-Charité qui se donnent l'honneur de vous aller trouver, pour suivre les ordres qu'il vous plaira leur donner. Ce sont les Filles du très aimable Coeur de la Mère de Dieu, qui sont aussi les filles de votre très bon cœur, puisque cette glorieuse Vierge vous a donné un coeur et un amour de mère au regard d'elles.

« Elles vont à Paris pour chercher des âmes perdues, à l'invitation de notre Sauveur qui dit, parlant de lui-même, qu'il est venu chercher

LETTRE DU P. EUDES A Mme D'ARGOUGES. 365 -

et sauver ce qui était perdu. Entre les choses divines, la plus divine, dit le grand saint Denis, c'est de coopérer avec Dieu au salut des âmes.

« C'est pourquoi, Madame, vous ne sauriez faire aucune chose plus agréable à Sa divine Majesté, que de procurer l'emploi que vous avez dessein de donner à ces bonnes filles. Toutes les âmes qui se sauveront par leur entremise, vous honoreront, après Dieu, comme la cause de leur salut. Gagner une âme à Dieu, c'est plus que de conquérir cent mille empires, car une âme vaut mieux que cent mille mondes. C'est pourquoi vous serez infiniment plus riche dans le ciel que tout ce qu'on pourrait dire ou penser.

« Mais que vous dirai-je, Madame, pour vous témoigner ma reconnaissance sur les bontés que vous avez pour mes très chères soeurs? Je n'ai point de paroles capables de le faire; mais j'ai une très grande confiance en notre très bénin Sauveur et en sa très bonne Mère, qu'ils suppléeront à mon défaut, et qu'ils vous rendront mille fois au centuple tous les effets de la charité et de la tendresse que vous leur faites l'honneur d'avoir pour elles. Je les supplierai toute ma vie qu'ils vous combent de plus en plus, ainsi que M. d'Argouges et tout ce qui vous appartient, de leurs plus saintes bénédictions.

« Je vous assure, Madame, que je ne dirai jamais la sainte Messe sans leur faire cette instante prière, moi qui suis, en eux et pour eux,
Madame,

« Votre très humble, très obéissant et très obligé serviteur,

«JEAN EUDES,

« Prêtre de la Congrégation de Jésus et Marie. »

Nous venons de le dire, la fondation échoua, sans que le motif nous en soit parvenu. Mais les Annales de Paris et de Guingamp nous ont conservé une prophétie que le Vénérable dut vraisemblablement faire après l'insuccès de cette première tentative. Il annonça que l'Ordre aurait, à Paris, un monastère très florissant, dont la fondation serait accompagnée de plus d'épreuves que celle d'aucun autre. Le peu que nous dirons, à la fin de ce volume, prouvera amplement la vérité de sa prédiction.

CHAPITRE VINGT-UNIÈME.

Dernières années et derniers travaux du P. Eudes.

(1676-1679).

Lettre du P. de Bonnefond au P. Eudes.- Diverses missions et mission de Saint-Lô; son succès, présence de M. de Loménie de Brienne, sermons de controverse et conversions de huguenots, clôture solennelle et ascendant du Vénérable. - Lettre du P. Eudes à l'archevêque de Paris. - Sermons en faveur de l'Hôpital général de Caen.- La Probation au prieuré de Notre-Dame-du-Désert, puis à Launay. - Vacance de la supériorité à Caen et résidence du Vénérable au séminaire. - Divers ouvrages: L'Enfance admirable de la sainte Mère de Dieu: Dédicace à Marie-Thérèse, division de l'ouvrage, son caractère; le Mémorial de la vie ecclésiastique: son objet et ses cinq parties, son utilité; le Prédicateur apostolique: objet et valeur; L'homme chrétien, Tout Jésus, Faveurs de la sainte Vierge à l'Église de Coutances, Méditations, Sermons, l'Office divin, d'après le P. Hérambourg; éloge des ouvrages du Vénérable.

Le 20 mars 1675, le P. de Bonnefond écrivait de Rome au P. Eudes:

« J'ai reçu, mon très cher Père, votre dernière du 19 février, par laquelle j'apprends la continuation des persécutions qu'on vous fait, ce qui serait capable de m'affliger beaucoup, si notre très aimable Sauveur me laissait à moi-même. Mais, par son infinie miséricorde, j'en ressens un effet tout contraire, et me réjouis des caresses qu'il vous fait, dans une assurance que j'ai que ubi abundavit tristitia, ibi superabundabit laetitia (1). Après avoir lu votre lettre, je l'ai offerte au bon Père Dom Carlo,

(1). Là où a abondé la tristesse, surabondera la joie.

368-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

théatin, aux prières duquel vous vous recommandez (1). Et je me sens porté intérieurement à vous dire ma pensée, qui est que, ne doutant point que ce ne soit le démon qui emploie toutes sortes d'armes pour vous faire la guerre, se servant non seulement de ses suppôts, mais suscitant encore contre vous de véritables serviteurs de Dieu, vous ne vous attachiez pas tant à parer les coups qu'il vous porte, comme à l'obliger lui-même de parer ceux que vous lui porterez; car il sera occupé alors à se défendre et ne pensera plus à vous attaquer. Je vous ai déjà entendu dire plusieurs fois que, étant bien âgé et n'ayant pas, selon le cours de la nature, bien des années à vivre, vous vouliez employer le peu qui vous reste à convertir à Dieu le plus d'âmes que vous pourriez. Je crois donc, mon très cher Père, sauf ce que le bon Dieu vous inspirera de mieux, que, laissant à notre très aimable Sauveur et à sa très sainte Mère le soin de parer les coups de nos ennemis, et abandonnant à leur protection et votre réputation et celle de la sœur Marie, et même l'affaire de Paris, vous pourriez vous appliquer autant que jamais à faire quelques missions, et même, quand il ne se trouverait pas présentement de fonds suffisants, donner quelque chose, comme vous avez fait autrefois, à la dévouée Providence, qui n'abandonnera jamais ceux qui travailleront pour son service, vous le savez mieux que moi (2). »

Le conseil était sage, et le P. Eudes n'avait point attendu de le recevoir, pour le mettre en pratique, témoin cet article de son Mémorial:

« Dans les années 1674, 1675 et 1676, nous avons fait plusieurs missions dans les diocèses de

Bayeux, de Coutances, de Lisieux, d'Évreux et de Rennes, que Dieu a bénies de ses grandes bénédictions. »

Ici, il ne s'agit pas seulement, en effet, des travaux de ses confrères, mais encore des siens, puisqu'il ajoute aussitôt: spécialement celle que nous avons faite à Saint-Lô, et qu'à celle-ci il fut certainement présent, comme nous allons le voir.

M. de Champvallon lui avait répété le même avis, par l'entremise du P. de Bonnefond, mais à une autre fin: il

(1). Saint religieux, mort récemment en odeur de sainteté.

(2). P. COSTIL, Annales, T. I, Liv. VIII, ch. II, § 13.

MISSION DE SAINT-LÔ. 369 -

désirait le voir donner une grande mission, dont le succès fit taire ses ennemis, et lui ramenât le cœur du Roi.

Ce désir, le Serviteur de Dieu le réalisa sur la fin de 1675. En effet, il commença à Saint-Lô, le premier dimanche de l'Avent, une mission qui dura neuf semaines, et fut beaucoup plus abondante en fruits de grâce que les deux qu'il y avait déjà prêchées en 1642 et 1663. Les populations y affluèrent de cinq à six lieues à la ronde, malgré les incommodités de la saison, et la ferveur y fut merveilleuse, de la part des missionnaires et des fidèles. Si grandes que fussent ses dimensions, l'église ne put contenir la foule des auditeurs accourus pour voir et écouter une dernière fois le vieil athlète, qui avait juré de tomber en combattant pour Dieu. Le Vénérable dut prêcher tous les jours sur la place publique, où, malgré son âge et malgré la violence du vent, il était facilement entendu de tous, même des plus éloignés. En cela, il semble que Dieu ait voulu le récompenser, et non moins en soutenant ses forces, car il ne fut nullement incommodé par la rigueur de la température. Est-il besoin d'ajouter qu'il y avait presse autour des confessionnaux, et que les confesseurs ne pouvaient suffire à l'ouvrage? Ils étaient vingt, mais trente et plus n'eussent pas satisfait à l'empressement et à la ferveur des pénitents.

Les restitutions, les réconciliations abondèrent dans cette mission, et l'on y brûla beaucoup de mauvais livres, tableaux et autres instruments de péché. L'évêque de Coutances, M. de Loménie de Brienne, assista . aux exercices, pendant une semaine entière; il y prêcha plusieurs fois, et y administra la Confirmation. Mais le fait le plus remarquable fut l'abjuration d'un grand nombre de huguenots; et c'est par là que le Serviteur de Dieu se vengea des cruelles persécutions que le démon lui suscitait de toutes parts. Pendant toute la durée de la mission, outre les

370-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

sermons ordinaires, il prêcha la controverse trois fois la semaine, avec une telle force, une telle onction, que les plus opiniâtres n'y pouvaient résister, pour peu qu'ils vinssent l'entendre assidûment. Grand fut aussi le nombre des pécheurs convertis et amenés à une vie chrétienne.

La clôture se fit avec beaucoup d'éclat et de magnificence, au milieu d'un immense concours de peuple. On porta processionnellement le Saint-Sacrement à un magnifique reposoir élevé sur une grande place, afin de frapper les huguenots par la beauté du spectacle et d'opposer les splendeurs du culte catholique à la sécheresse et à la froideur de leur religion. Or, pendant cette procession, il se produisit un fait qui prouve tout à la fois l'énergie et l'ascendant du P. Eudes. Il portait le Saint-Sacrement au reposoir, quand il aperçut beaucoup de personnes restées debout sur la place, parce que le pavé était boueux. Indigné de ce manque de respect envers son divin Maître: «A bas, vers de terre», s'écria-t-il d'une voix vibrante,

« rendez vos hommages à votre Souverain. » Et tous de tomber à genoux, comme si la foudre les avait renversés. (1)

La mission terminée, notre Vénérable écrivit une longue lettre à l'archevêque de Paris, pour lui rendre compte de ses beaux résultats ; en même temps, il y abordait la question de sa disgrâce et le suppliait, dans les termes les plus tendres, de le réconcilier avec le roi. La lettre était du 24 février 1676; il ne paraît pas qu'elle fut suivie d'aucun effet de la part du prélat (2).

A partir de cette époque, les forces du grand missionnaire diminuèrent sensiblement les fatigues qu'il s'était imposées à Saint-Lô avaient achevé de ruiner son tempérament, bien affaibli déjà par l'âge et par les labeurs. d'un

(1). P. MARTINE , T. II, Liv. VII, pp. 330-333, - P. COSTIL, Annales, T. 1, Liv, VIII, ch. III, § 13.

(2). P. MARTINE, Ibid. pp. 333-334.

SERMONS POUR L'HÔPITAL GÉNÉRAL DE CAEN. 371 -

incessant apostolat. Il dut renoncer aux prédications continues des missions, et se contenter de sermons détachés ou se succédant seulement pendant quelques jours.

C'est ainsi que, durant l'été de 1678, il parla à diverses reprises dans l'église de Saint-Pierre de Caen, en faveur de l'Hôpital général, qu'on était en train de bâtir. M. de Gavrus Louvigny, trésorier de France en cette ville, et neveu de M. de Bernières (1), contribuait plus qu'aucun autre, par ses biens et par ses soins, à l'exécution de cet important ouvrage. Voyant par trop peu de personnes s'y intéresser activement, à tel point que, quinze mois après le commencement des travaux, l'édifice n'avancait guère, il pria le Vénérable de donner quelques sermons à Saint-Pierre, pour exciter le zèle des fidèles, et plus particulièrement des riches. « Très volontiers, notre très cher frère », lui répondit cet ami des pauvres, « je le ferai avec beaucoup de plaisir. » La nouvelle fut annoncée par toute la ville; et, pour permettre aux habitants de venir aux prédications, l'heure en fut fixée après les Vêpres, au lieu du matin, comme c'était l'usage. « Il s'y trouva tant de monde », dit le P. Martine, « que l'église put à peine contenir la multitude. »

Le P. Eudes paraphrasa avec la plus grande simplicité le psaume *Beatus vir qui intelligit super egenum et pauperem* ; il n'en excita pas moins chez ses auditeurs une émotion si intense, qu'ils fondaient en larmes, et ces impressions ne furent ni passagères, ni stériles. Il devait parler tous les huit jours; mais, à peine le fit-il cinq ou six fois, que M. de Gavrus vint le remercier: « Nous vous sommes bien obligés, mon Père », lui dit-il; « vous pourrez cesser vos sermons, quand il vous plaira; grâce à Dieu, nous avons de quoi faire travailler et fournir aux besoins les plus pressants de notre hôpital. » Il y fit travailler, en (1). Il était fils de Pierre de Bernières, baron d'Acqueville, frère de Jean.

372-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

effet, et avec tant d'activité que, le 16 août de la même année 1678, les pauvres y furent transportés de la Gobelinière (1).

Ces travaux extérieurs n'occupaient pourtant plus le Vénérable qu'à de rares intervalles. Toute sa pensée se concentrait sur ses deux instituts. Nous avons dit ses attentions pour Notre-Dame-de-Charité et les ouvrages dont il voulut doter l'Ordre avant sa mort. Peut-être même, s'il eût vécu plus longtemps, y eût-il ajouté un Manuel de prières, semblable à celui de ses Fils. Voyons maintenant ce qu'il fit pour la Congrégation de Jésus et Marie, et tout d'abord pour la Probation.

Transférée à Caen en 1671, elle n'y était point établie dans des conditions favorables. En effet, le logement dont on disposait alors était peu spacieux, et les Jeunes étaient obligés d'habiter avec les ordinands; d'où, parfois, une certaine difficulté pour se livrer à leurs exercices particuliers. En outre, M. de Nesmond forma le dessein, qu'il exécuta en 1679, d'augmenter pour ses ecclésiastiques le temps de leur demeure au séminaire: les aspirants aux saints ordres y passeraient un mois pour les ordres mineurs, trois mois pour le sous-diaconat et la prêtrise, deux mois pour le diaconat; en sorte qu'il n'y aurait plus de chambres de réserve pour loger en particulier les Jeunes, comme la bienséance et la régularité le demandaient. Cet état de choses, qui préoccupait le pieux Fondateur, lui inspira la pensée de transporter la Probation au prieuré de Notre-Dame-du-Désert ou de Sainte-Suzanne (2), qui, depuis 1674, avait été réuni au séminaire d'Évreux, pour soulager le clergé et réduire à deux mille deux cents livres la pension

(1). P. MARTINE, T. II, Liv. VII, pp. 336-337. - Cf. T. I, ch. VII, p. 166, note 1.

(2). P. MARTINE, T. II, Liv. VII, pp. 335-336. - P. COSTIL, Annales, T. I, Liv. VIII, ch. III, §20.

TRANSLATION DE LA PROBATION AU PRIEURÉ DU DÉSERT. 373 -

qu'il devait à cet établissement. Ce lieu lui paraissait d'autant plus propre à son dessein, qu'il était isolé de toute habitation et environné de bois de tous côtés. Le P. de Bonnefond était alors à Paris; il lui écrivit de saluer M. de Maupas en repassant par Évreux, et d'obtenir de lui les pouvoirs nécessaires pour cette translation.

Le P. de Bonnefond, qui connaissait mieux que tout autre quelles difficultés rencontrait la formation des Jeunes dans le séminaire de Caen, exécuta ponctuellement les ordres de son vénéré supérieur; et, les préparatifs étant achevés, il partit après Pâques avec sa petite troupe pour le prieuré du Désert. Mais il ne fallut pas beaucoup de temps pour constater les graves inconvénients de cette résidence: les vivres y étaient fort chers, et l'éloignement des lieux de commerce jetait souvent dans des embarras qu'on n'avait pu prévoir.

Le P. Eudes, déçu de ce côté, chercha une situation plus avantageuse; il crut la trouver dans la terre de Launay. Cette terre appartenait au séminaire de Coutances. Distante de trois lieues de cette ville, elle n'était qu'à deux kilomètres environ du bourg de Périers. Assez voisine du séminaire pour en tirer des secours spirituels, sa proximité de cette localité, où il se tenait un marché toutes les semaines, rendait les approvisionnements faciles (1). En outre, elle

(1). « Cette terre », dit le P. Costil (Annales, T. I, Liv. VIII, ch. III, § 20) « est une vavassorie royale, relevant immédiatement du roi dans son origine, située en la paroisse de Saint-Aubin-de-la-Pierre, ornée d'une chapelle dédiée à saint Edmond, martyr, et environnée de plusieurs pièces de terre et de quelques étangs qui en font le revenu. M. du Pont, supérieur du séminaire de Coutances, l'avait achetée, dès l'an 1655, d'Anne Le Conte, fille et héritière de M. Le Conte, sieur de la Conterie, qui prit l'habit à Notre-Dame-de-Charité, sous le nom de Marie de la Présentation. La maison était alors en pauvre état. M. du Pont remit tout en ordre, depuis la chapelle, qui était ruinée, jusques aux bâtiments et au jardin. Il orna la chapelle, en l'état où elle est, afin qu'on y pût offrir le Saint-Sacrifice, et il mit un prêtre pour le faire tous les jours et y tenir l'école; ce qui continua jusqu'à l'arrivée de M. de Bonnefond. »

374-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

possédait une chapelle réédifiée depuis peu, et des bâtiments qu'on pouvait aisément disposer pour les Jeunes. La Probation y fut donc installée le 2 juillet 1678, fête de la Visitation. Les premiers qui y

suivirent le P. de Bonnefond, furent les PP. Pèlerin du Bignon, et François Durand acolytes, Jacques Jagan, diacre, et un frère, nommé Abraham Ledrans: ils y furent successivement rejoints par les PP. Corneille, Damème, Gravois, Joanne, de Pétron, Hérambourg, Lefèvre, etc., « qui, dit le P. Costil, ont tous goûté, dans cette solitude, le plaisir qu'il y a à tout quitter pour Dieu. »

Le P. de Bonnefond laissait vacante à Caen la place de supérieur; elle ne fut pas remplie pendant les deux années qui suivirent, sans doute à cause de la perpétuelle résidence du Vénérable au séminaire. Si l'âme du P. Eudes était vigoureuse, son corps devenait de plus en plus débile, ses forces s'affaiblissaient, ses infirmités augmentaient chaque jour; et il ne pouvait guère s'éloigner de Caen, même pour les visites des maisons, qu'il avait jusqu'alors fait personnellement avec le plus grand soin. Incapable de vaquer au loin aux affaires de sa Société, il voulut du moins lui consacrer ses dernières pensées; et, puisque la maladie lui laissait toute la vivacité et la liberté de son intelligence, il s'appliqua à retoucher et corriger certains ouvrages déjà terminés et à en achever d'autres.

Déjà, en 1676, il avait publié « L'Enfance admirable de la très sainte Mère de Dieu », dédiée à saint Joachim et à sainte Anne, présentée à la Reine et adressée à toutes les Religieuses de Saint-Benoit, de Sainte-Ursule, de la Congrégation de Notre-Dame, de la Visitation, et à toutes les autres qui reçoivent des petites filles dans leurs monastères pour les élever en la crainte et en l'amour de Dieu. » La composition de cet ouvrage remontait à plusieurs années

L'ENFANCE ADMIRABLE. 375 -

sans que nous puissions en fixer la date. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que le Vénérable dut l'achever vers 1672, puisqu'il obtint, cette année-là, les approbations des docteurs Le Goulx, de Blanger, Camuset et Le Vavasseur. Le 26 avril 1673, un privilège royal lui fut accordé, après la mission de Saint-Germain-en-Laye, dont il céda la jouissance au libraire René Guignard à Paris; et c'est sans doute à celui-ci, plutôt qu'aux ennuis et aux persécutions dont fut affligé le Serviteur de Dieu, qu'il faut attribuer le retard apporté dans l'apparition du livre.

Nous l'avons dit, la reine Marie-Thérèse avait pour le P. Eudes une grande estime et une profonde vénération; cette estime et cette vénération, elle les lui conserva au milieu de ses épreuves, travaillant, quoique avec une extrême discrétion, à apaiser la colère du roi, et à le justifier à ses yeux. Reconnaisant de tant de bontés, le P. Eudes lui dédia L'Enfance admirable; et son Épître dédicatoire, qui est dans le goût du temps, sans tomber pourtant dans une basse adulation, vaut d'être citée tout entière, parce que, d'abord, elle est fort délicatement tournée, et que, ensuite, en exaltant la piété de la reine, elle est un précieux commentaire de l'éloge qu'en fit Bossuet en 1683, dans son oraison funèbre.

« MADAME,

« Deux raisons considérables m'obligent d'offrir à Votre Majesté ce livre qui traite des excellences incomparables et des vertus très éminentes de l'admirable Enfance de la Mère de Dieu.

« La première est le très auguste Nom de Marie, que Dieu a choisi de toute éternité pour le donner à Celle qui devait être Mère de l'Homme-Dieu, en la plénitude des temps, et dont il a voulu aussi honorer Votre Majesté, pour marquer par là que Marie-Thérèse, Reine de France, est consacrée à Marie, Mère de Jésus, Reine de l'Univers; qu'elle lui appartient d'une manière spéciale; et qu'elle remplit dignement les significations merveilleuses de ce beau nom de Marie.

376-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

« Car, si Marie signifie Dame et Souveraine, Votre Majesté ne porte pas ce nom en vain, puisque, étant épouse du plus grand Roi de la terre, elle est conséquemment la plus glorieuse Reine qui soit en ce monde (1).

« Si Marie veut dire illuminatrice et Illuminante, qui ne sait et qui ne voit que Marie-Thérèse est comme un Astre brillant que Dieu a mis au milieu de la France, pour l'éclairer par les rares exemples d'une piété sans seconde?

« La seconde raison, Madame, c'est la dévotion très singulière que Votre Majesté a toujours eue envers la Reine du Ciel; dévotion qui est un riche trésor de la Maison d'Autriche, et qui est le précieux héritage que vos glorieux Ancêtres ont laissé à Votre Majesté. Aussi est-ce un des plus éclatants fleurons de la Couronne de France, qui regarde et révère cette sacrée Impératrice de l'Univers, comme sa très honorée patronne, sa très puissante protectrice, et son refuge ordinaire en toutes ses nécessités publiques et particulières. Et Votre Majesté a bien su enchâsser dans son cœur royal ce très précieux diamant de la vraie dévotion à la Bienheureuse Vierge, qui fait le plus bel ornement des deux Couronnes de France et d'Espagne.

« Tous les jeûnes de Votre Majesté aux veilles des fêtes de la Mère de Dieu, toutes les saintes communions qu'elle fait en ses solennités, et toutes les libéralités qu'elle exerce vers les pauvres en ces mêmes jours, sont autant de voix qui publient hautement que cette dévotion de Votre Majesté vers cette divine Mère n'est pas extérieure et apparente seulement, mais si solide et si véritable, que nous avons sujet de croire qu'elle attire et qu'elle attirera toujours de plus en plus la protection et la bénédiction du ciel, non seulement sur Votre Majesté et sur la Maison Royale, mais aussi sur toute la France.

« Mais ce qui fait voir encore davantage la sincérité et l'excellence de cette dévotion de Votre Majesté, c'est le soin qu'elle prend d'imprimer en elle une image vivante des saintes vertus de cette incomparable Mère de Dieu. Car cet entier éloignement qui se voit en Votre Majesté des désordres qui règnent dans le monde, cette rare pureté de vie et de moeurs, cette assiduité infatigable dans la prière, cette fréquente réception des Sacrements, sont-ce pas les quatre éléments de la vie chrétienne et les quatre fondements de toutes les vertus (2)?

« Après cela, Madame, à qui pourrai-je offrir ce livre composé à
(1). C'est à établir cette thèse que Bossuet consacra la première partie de son oraison funèbre: pour louer Marie-Thérèse, il y fait l'éloge du roi, son époux.
(2). Sujet traité par Bossuet, dans la seconde partie de son oraison funèbre.

LETTRE DEDICATOIRE A MARIE-THÉRÈSE. 377 -

l'honneur de la Reine des Anges, qu'à une Reine très pieuse qui tâche de se parer, par une soigneuse imitation, des plus excellentes perfections de cette admirable Princesse, étant bien persuadée que ce qui fait l'ornement et la gloire d'une reine chrétienne, ce ne sont pas les vanités et les pompes du monde auxquelles elle a renoncé à son baptême, mais les véritables vertus qui ont élevé la Reine du Ciel au plus haut trône de la gloire?

« Je supplie donc Votre Majesté, MADAME, d'avoir agréable ce petit présent que j'ose me donner l'honneur de lui faire, pour lui marquer ma reconnaissance sur toutes les bontés dont il lui a plu m'honorer, et pour lui témoigner le très grand désir que j'ai qu'elle se sanctifie toujours davantage par

l'imitation de la Mère de tous les Saints. C'est à quoi pourra contribuer la lecture de ce livre, où j'espère que Votre Majesté trouvera des choses qui ne lui seront pas désagréables, et qui allumeront de plus en plus dans son cœur le feu sacré du divin amour, dont il est déjà embrasé pour le Fils unique de Marie et pour sa très aimable Mère.

« Plaise à cet adorable Sauveur et à cette divine Mère de prendre une pleine, absolue et éternelle possession de ce cœur royal, et de faire qu'il soit tout selon le Cœur de Dieu. Il n'est point de vœux ni de prières que l'on fasse avec plus de ferveur que celles qui se font tous les jours à cette fin par celui qui est, dans un très profond respect,

« Madame,

« De Votre Majesté,

Le très humble, très obéissant et très fidèle serviteur et sujet,

« JEAN EUDES, Prêtre. »

Inutile d'observer que la Reine reçut cet hommage avec beaucoup de satisfaction.

L'Enfance admirable se divise en trois parties, dont la première traite des mystères, la deuxième des excellences, la troisième des vertus de Marie enfant et des moyens de l'honorer: mystères, excellences, vertus et moyens, que le Vénérable ramène au nombre de douze, en l'honneur des douze étoiles formant, dans l'Apocalypse, la couronne de la femme mystérieuse, apparue à saint Jean, et qui, aux yeux des docteurs catholiques et de l'Eglise, dans sa liturgie, figure

378-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

la Vierge Marie. Nous ne suivons pas le pieux auteur dans l'énumération et le développement de ces mystères, excellences, vertus et moyens. Disons seulement que si, au point de vue historique, on peut critiquer quelques-unes de ces assertions - il ne pouvait en cela devancer la science de son temps, - on ne peut qu'approuver le côté doctrinal de son livre, où il traite avec érudition et piété toutes les questions qui se rapportent à la première période de la vie de la très sainte Vierge. Ajoutons qu'en traitant une question de doctrine, le P. Eudes ne le fait point en théologien uniquement préoccupé de la vérité qu'il expose, mais en apôtre qui ne vise qu'à la gloire de Dieu et au salut des âmes. De là de pieuses élévations ou des élans de son cœur vers Marie; de là aussi des enseignements moraux à l'usage des fidèles, auxquels il montre, dans cette divine Vierge, le modèle et la règle de leur vie; de là, enfin, la peinture saisissante de désordres alors trop communs et déplorés par quiconque avait souci du bien - irrévérances dans les églises, luxe des femmes, alliance de la dévotion avec l'amour du monde, infidélité à la vocation religieuse et contrainte exercée sur elle, etc. En vérité, comme il nous le déclare lui-même, le Vénérable a plus travaillé du cœur que de la main, et cet ouvrage est, avant tout, le fruit de ses méditations et de son amour pour Marie. Aussi quelle piété dans ses pensées, quelle touchante simplicité dans l'expression de ses sentiments, quelle chaleur persuasive dans son style!

De 1676 à 1680, le P. Eudes n'écrivit plus d'ouvrage; il se contenta d'en mettre quelques-uns - ceux auxquels il attachait plus d'importance - en état d'être édités. Tels furent, en particulier, le Mémorial de la Vie ecclésiastique, le Prédicateur apostolique, le Cœur admirable de la très

LE MÉMORIAL DE LA VIE ECCLÉSIASTIQUE. 379 -

sainte Mère de Dieu (1). Parlons successivement des deux premiers, réservant le troisième pour un prochain chapitre..

Le Mémorial était, depuis longtemps, sur le métier: il était certainement ébauché en 1673, puisqu'un privilège royal, daté du 20 mai de cette année, en permettait l'impression, peut-être l'était-il en 1668, car dans son Manuel de piété, le Vénérable annonçait la publication prochaine d'un second ouvrage intitulé: Le dévot ecclésiastique.

Le Mémorial n'est point un traité, un exposé complet et méthodique des devoirs du prêtre; c'est un abrégé qui les remémore sommairement, ainsi que les moyens à employer pour les bien remplir. On y trouve « ces cinq choses principales », savoir: des considérations sur l'excellence du sacerdoce, un résumé des devoirs des prêtres, des exercices de piété pour les diverses actions de la journée, un directoire pour les retraites et une série de méditations à l'usage des ecclésiastiques; en somme, cinq parties d'une étendue fort inégale et d'un genre assez différent.

Dans la première, le P. Eudes rappelle aux prêtres la sublimité de leur vocation, et rien n'égale la vénération, la complaisance, le saint enthousiasme avec lesquels il en parle. Nulle part on ne trouvera d'idées plus justes, ni plus élevées sur le sacerdoce.

La deuxième partie, qualifiée de Mémorial par le Serviteur de Dieu, semble être la partie la plus ancienne et comme le noyau primitif de l'ouvrage. C'est un vrai chef-d'œuvre, où l'exactitude et la modération de la doctrine s'unissent à la netteté et à la précision du style. Nécessité d'aspirer à la perfection, lois fondamentales de la vie ecclésiastique, principaux vices dont il faut s'y garder, soins à (1). Lire, sur ces trois ouvrages, les magistrales préfaces des Œuvres complètes, T. III, IV, VI.

380-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

prendre des âmes dont on a la charge, exercices de piété et dévotion qui conviennent au clergé: tout ce qu'il y avait d'essentiel à dire sur la vie sacerdotale, est dit et bien dit, dans les trente-quatre articles de ce Mémorial.

La troisième partie contient une série de pratiques pieuses pour faire saintement les actions de chaque jour. Dispositions et intentions pour le réveil, le lever, l'oraison, les lectures de piété, l'étude, les repas, la conversation, les voyages, le coucher; pour la récitation de l'office divin, la célébration de la messe, l'administration des sacrements, la visite des malades, l'assistance des mourants, la consolation des affligés: le P. Eudes n'a rien omis. Le plan de ces exercices est toujours le même; c'est celui des examens du midi, c'est celui de l'oraison, telle que l'entend le Vénérable, c'est l'application aux détails de la vie sacerdotale des divers modes d'union à Notre-Seigneur recommandés dans le Royaume de Jésus. On y trouve aussi des considérations fort utiles et très profondes, par exemple, sur les dangers de l'étude et sur le prix des croix envoyées par la Providence - ou de pieuses et saintes industries pour gagner les âmes à Dieu.

La quatrième partie donne le règlement suivi par les retraitants dans les séminaires de la Congrégation de Jésus et Marie. Les examens extraordinaires, qui s'y trouvent insérés, contiennent de précieux enseignements, notamment sur les vertus chrétiennes.

La cinquième et dernière partie se compose de méditations, réparties en deux groupes distincts: les unes, sur la vocation et les saints ordres, pour la plupart extraites du Pontifical romain, sont surtout destinées aux ordinands: les autres, les plus belles, sur les obligations du prêtre, la haine du péché, le renoncement au monde et à soi-même, l'amour de Dieu, de Jésus-Christ, de la sainte

Vierge, de l'Église, d'une portée plus générale, sont aussi remarquables par la précision du style que par l'élévation et la solidité de la doctrine.

Rien de plus efficace que cet ouvrage pour raviver la flamme du zèle dans le clergé, et pour le porter à la pratique des plus hautes vertus. On y sent, en plus d'un endroit, comme un écho de la voix du grand missionnaire; évidemment, les matières qu'il traite, il les avait prêchées bien des fois, et avec quelle force convaincante, avec quelle éloquence de l'esprit et du cœur!

« Quiconque lira ce livre », dit le P. Hérambourg (1), « avec l'attention qu'il doit, concevra facilement l'estime et le respect que mérite l'excellence de sa profession, entrera dans des sentiments de reconnaissance envers la Bonté divine, qui l'a appelé à un si haut état, en fera dignement les offices, appréhendera les moindres fautes qu'il y pourrait commettre, et se trouvera obligé de mener une vie conforme à la sainteté de son ministère.»

Le Prédicateur apostolique contient, d'après le P. Eudes même, « les qualités et les dispositions extérieures et intérieures du prédicateur évangélique, la manière de prêcher sur toutes sortes de sujets, et plusieurs choses qu'il faut observer et éviter pour prêcher chrétiennement, comme aussi pour faire le catéchisme avec utilité. » A quelle époque au juste le Vénérable composa-t-il cet ouvrage? Il est difficile de le dire. Il l'écrivit sans doute peu à peu. Une chose certaine, c'est qu'en 1673, ce traité de la prédication était assez avancé pour qu'il sollicitât un privilège royal en vue de l'impression. Le P. Eudes s'y inspire de saint Paul, de saint François de Sales, de saint François de Borgia et autres pieux auteurs, mais surtout de sa longue expérience, et nous ne connaissons pas d'ouvrage plus utile

(1). P. HÉRAMBOURG, Liv. I, ch. XIX, p.281,

382-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

à un missionnaire et à un prédicateur c'est l'œuvre d'un grand praticien. On y trouve sur les sujets à traiter en chaire, sur la composition des sermons, sur le débit, le geste et les défauts ordinaires à ceux qui annoncent la parole de Dieu, une foule d'observations personnelles des plus pratiques; mais on y rencontre aussi des pensées d'une grande élévation, qui saisissent et qu'on n'est point habitué à rencontrer dans les ouvrages similaires.

Le Vénérable avait encore composé et révisé de 1676 à 1680, plusieurs livres qui n'ont point été imprimés et qui, depuis, ont été perdus, mais sur lesquels le P. Hérambourg nous a transmis quelques renseignements. Citons-le. Ces pages nous en feront regretter la perte.

« Il a composé un autre livre intitulé l'Homme chrétien, dans lequel, faisant voir l'énormité des vices qui s'opposent à la vie chrétienne, il a, en même temps, proposé les moyens de les combattre et les remèdes qu'on y peut apporter. Ce livre est un des plus forts qu'il ait faits. Le monde y trouve son jugement, particulièrement les filles et les femmes qui en suivent les modes et la vanité. Il y a ramassé ce qui se trouve dans l'Écriture, dans les Conciles, dans les Pères, et dans les Vies des saints, qui condamne le luxe et l'impiété du monde.

« Il en a fait un autre qui porte pour titre , Tout Jésus ou bien Exercices et occupations intérieures sur toutes les vies, états et mystères de Jésus, qu'il a divisé en douze livres, qui enseignent à connaître et à aimer Notre-Seigneur, à le regarder et honorer en toutes choses, et à vivre dans la conduite de son divin Esprit. On voit dans ces traités les profondes lumières qu'il avait reçues de Dieu sur les mystères de son

Fils, et l'ardent amour dont il avait embrasé son cœur pour lui. Il est facile d'y remarquer que ce n'est point dans l'école de la chair et du sang qu'il a appris ces grandes et belles vérités, mais dans le sein du Père Éternel, qui seul connaissant son Fils dans toute l'étendue de ses perfections, lui en a révélé des secrets qu'il lui a permis de découvrir aux hommes, afin de les attirer à son amour. Vous devinez, en les lisant, qu'il a reposé, comme un autre saint Jean, sur la poitrine sacrée de son Maître, et qu'il a tiré de son Sacré-Cœur, comme d'un océan de

AUTRES OUVRAGES. 383 -

lumières, la connaissance des vies différentes qu'il a, soit en Dieu de toute éternité, soit dans les hommes depuis la création de l'univers, qui, dans le sentiment des Pères, a été fait particulièrement pour lui. Enfin, après les avoir lus, on conclut facilement qu'il y a peu de personnes qui aient pénétré si avant dans les mystères du Verbe Incarné, et qui en aient écrit avec tant de dévotion.

« C'est aussi de lui que nous avons un autre livre, qui porte en titre Le Sacrifice admirable de la sainte Messe, divisé en trois parties (1) ...

« La dévotion qu'il avait pour la très sainte Vierge lui en a fait entreprendre trois autres en son honneur, dans lesquels on découvre les sentiments de son cœur pour cette grande Reine de l'univers. Le premier est intitulé:» L'Enfance admirable de la sainte Mère de Dieu... Le second porte pour titre . Le Cœur admirable de la très sacrée Mère de Dieu... Dans le troisième, il décrit assez amplement les faveurs qu'elle a faites à l'Église de Coutances, qui, de tout temps, a été sous sa protection singulière. Cet ouvrage est très avancé, mais il est demeuré imparfait, et l'on n'a pas su la raison pour laquelle il ne l'acheva point. Peut-être la multitude de ses occupations pour le salut des âmes, ou sa mort arrivée dans un temps où il était encore en état de composer, l'en ont-elles empêché.

« Voulant contribuer à la perfection des âmes qui font une profession particulière de la dévotion et de celles qui, étant engagées dans le monde, veulent penser sérieusement à la grande affaire de leur salut, il a composé trois tomes de Méditations fort touchantes et fort affectives sur les états et mystères de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère, sur les perfections divines, sur les excellences et les principales qualités de la Bienheureuse Vierge, sur les vertus chrétiennes, sur les vices et sur plusieurs autres sujets conformes aux temps et aux fêtes de la sainte Église. C'est le recueil des lumières et des affections que Dieu lui donnait dans les saints exercices de l'oraison. On n'y remarque point tant les productions de son esprit, que les opérations et les mouvements de celui de Dieu, dont il était abondamment rempli dans ces heureux moments, dans lesquels il avait l'avantage de converser avec Sa divine Majesté. On y lit le langage du Ciel, et la simple lecture qu'on en fait détache presque imperceptiblement le cœur des choses de la terre pour l'attacher au souverain bien.

« Son dessein principal ayant toujours été de s'employer à l'édifi-
(1). Voir, T. III, ch. IV, p. 69, ce que nous en avons dit.

384-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

cation de ceux qui font l'ornement et la beauté de l'Église et qui en sont les principaux membres, il faut aussi confesser qu'il en a fait sa grande occupation; il a entrepris plusieurs livres qui sont uniquement pour leur instruction. Il leur a donné le Mémorial de la Vie ecclésiastique... le Prédicateur apostolique .. On conserve ses Sermons avec soin. Le style en paraît simple, mais pourtant il est fort et nerveux, appuyant toujours les choses qu'il avance sur de solides preuves tirées de l'Écriture et des Pères. C'est un arsenal où l'on trouve des armes toutes propres pour combattre le vice et faire triompher la vertu... Il a donné aussi

plusieurs avertissements aux confesseurs dans un livre qu'il a intitulé le Bon Confesseur... Mais comme, entre les ecclésiastiques, il y en a plusieurs qui ne sont appliqués ni à la prédication ni au confessionnal, il a composé un autre livre qui leur est utile à tous, puisqu'ils sont tous obligés par leur vocation de s'occuper à la louange de Sa divine Majesté. Il l'a intitulé: L'Office divin. Il y décrit l'excellence et la sainteté de l'action qui se fait en le chantant ou récitant, et les dispositions extérieures ou intérieures, qui sont nécessaires pour s'en acquitter dignement. S'il était lu avec attention et pratiqué avec fidélité, le bréviaire, qui fait tant de peine aux âmes lâches, deviendrait un fardeau bien léger, et l'on trouverait sur la terre la même satisfaction à le bien dire que les Anges ont dans le Ciel à louer et bénir sans cesse la très sainte Trinité...(1) »

Après cela, combien l'on se prend à regretter qu'on n'ait pas fait imprimer immédiatement, après sa mort, toutes les œuvres du Vénérable! De quels trésors d'édification et de sanctification cette négligence a privé ses Fils et ses Filles aussi bien que le clergé et les fidèles!

Ajoutons avec le P. Hérambourg, car nous ne saurions mieux terminer ce chapitre:

« On aura sujet d'admirer comment ce grand homme, si occupé pendant tout le temps de sa vie dans tant de travaux extérieurs, comme la prédication, le confessionnal, les missions et les autres œuvres qu'il a entreprises pour la gloire de Dieu, a pu néanmoins composer tant de livres de piété. Le zèle du salut et de la perfection des âmes le dévorait; il consacrait à cet emploi les heures les plus agréables de son

(1). P. HÉRAMBOURG, Liv. I, ch. XIX, pp. 276-284. - P. MARTINE, P. II, Liv. VII, PP. 334-335.

ÉLOGE DES OUVRAGES DU P. EUDES. 385-

repos, et celles, pendant le jour, dans lesquelles il n'était point engagé avec le prochain. Il ne pouvait passer de moment sans faire quelque chose à la gloire de son Maître, et on sait que, marchant dans les rues de Paris, dans le temps qu'il y demeura, il s'appliquait à la composition des hymnes de l'Office du saint Cœur de Notre-Seigneur et de celui de sa très sainte Mère. C'est ainsi qu'il a dignement rempli ses jours, ses heures et ses moments. C'est ce qui le fera vivre éternellement dans l'esprit de tous les vrais chrétiens. Sa mémoire sera en bénédiction, sa gloire s'augmentera de jour en jour. La lecture de ses livres, qui procurent la conversion et l'avancement de tant d'âmes dans les voies de la grâce, sera pour lui un nouveau triomphe, et pour nous un sujet continuel d'actions de grâces à Dieu, qui a rempli son serviteur de ses lumières, pour les communiquer par son moyen aux hommes.

Ainsi parlait, il y a deux siècles, disons mieux, ainsi prophétisait l'un des Fils les plus pieux et les plus distingués du Vénérable. Et, depuis lors, que de bien accompli par les ouvrages du Serviteur de Dieu! Ce que nous en avons dit dans cette histoire, le laisse entrevoir. Moins connus, sinon oubliés au XIXe siècle, ils reparaissent à la lumière au XXe plus beaux et plus glorieux que jamais, publiés dans une magnifique et savante édition, consacrés par la voix même du Pontife romain qui les déclare des plus remarquables; et nous ne doutons pas, à la veille du jour où leur pieux auteur va être placé sur les autels, qu'ils ne redeviennent, parmi ses Fils et ses Filles, parmi le clergé, - et même parmi les fidèles, grâce à des éditions appropriées, - une source de sainteté et de perfection, un principe de renouvellement dans la vie chrétienne, religieuse et sacerdotale.

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME.**Le Cœur admirable de la très Sacrée Mère de Dieu ou la****Dévotion au très Saint Cœur de la B. V. Marie.****(1 6 8 0).**

Dernier article du Mémorial. - Jugement du P. Hérabourg sur l'ouvrage: le Cœur Admirable. - Épître dédicatoire à la duchesse de Guise. - Objet et division, résumé et appréciation de l'ouvrage. - Le douzième livre sur le Cœur de Jésus. - Jugement du cardinal Pitra.

Le 25 juillet 1680, le P. Eudes écrivait, au dernier article de son Mémorial:

« Aujourd'hui, 25 juillet, Dieu m'a fait la grâce d'achever mon livre du Cœur admirable de la très sacrée Mère de Dieu.

O Sacrosancta Trinitas,
Aeterna vita cordium,
Cordis Mariae sanctitas,
In Corde regnes omnium. Amen (1). »

On comprend ce cri de reconnaissance et de joie: cet ouvrage était, en quelque sorte, l'œuvre de toute sa vie. Après l'avoir ébauché dans son opuscule: La Dévotion au très Saint Cœur, etc., il l'avait définitivement entrepris en 1663, et, depuis lors, il n'avait cessé d'y travailler, malgré ses labeurs apostoliques, malgré les préoccupations que lui causait le gouvernement de sa Congrégation, malgré les épreuves et les persécutions auxquelles il avait été en butte. Il était temps qu'il y mit la dernière main, puisque,

(1). Voir la traduction, ch. IV, p. 62.

388-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

environ trois semaines plus tard, la mort l'aurait contraint de laisser son œuvre inachevée.

« Dans ce livre », dit le P. Hérabourg, « il découvre les beautés cachées du Cœur [de Marie], il propose les motifs de son culte, il recueille tout ce qu'on peut dire de grand sur cette Reine du Ciel, il contente son désir de la louer, il donne carrière à son amour pour elle. Livre dont on peut dire: quot verba tot jacula, que les paroles en sont autant de flèches, et qu'il est impossible de lire avec un peu d'attention sans être tout pénétré de désirs de la servir et de se donner entièrement à elle, et, par elle, à son Fils (1). »

Quoique donnant une idée fort juste du caractère de l'ouvrage, cet aperçu sommaire ne suffit pas, vu la place que ce livre tient dans la vie et parmi les œuvres du Vénérable, vu l'importance que lui-même y attachait. Étudions-le donc en détail.

C'est au Cœur de Marie qu'en premier lieu le pieux auteur dédie son travail: il le lui présente comme un hommage et comme une prière.

La duchesse de Guise, venue si libéralement à son aide pour la construction de l'église du séminaire

de Caen, ne pouvait, ce semble, être oubliée en la circonstance: de là, ensuite, l'Épître dédicatoire que nous transcrivons, parce qu'elle prouve irréfragablement, à nouveau, la priorité de l'apostolat du P. Eudes en faveur de la dévotion et du culte du Cœur sacré de Jésus. »

« MADAME,

« Toutes les pierres de l'église du Très Saint Cœur de Jésus et de Marie, bâtie au séminaire de Caen, sont autant de voix qui crient que ce livre qui a pour titre: Le Cœur Admirable de la Très Sacrée Mère de Dieu, doit être dédié à Votre Altesse Royale, pour marque de reconnaissance de notre petite Congrégation, qui vous regarde et honore, Madame, comme la fondatrice de sa première et principale église, dont toutes les pierres

(1). P. HÉRAMBourg, Liv. I, ch.XIX, pp. 278-279.

LETTRE DÉDICATOIRE A LA DUCHESSE DE GUISE. 389-

sont encore autant de langues, qui crient hautement que, parmi un grand nombre de Princes et de Princesses qui ont bâti des églises en l'honneur du Roi et de la Reine des Anges, Votre Altesse Royale a cet avantage qu'il ne s'en trouve point à qui Dieu ait fait la faveur de les employer pour en édifier une à l'honneur du Cœur adorable de son Fils Jésus et de l'aimable Cœur de sa très chère Fille Marie. Votre Altesse Royale est la première que Sa divine Majesté a choisie pour un si noble et si auguste ouvrage. Tous les citoyens du ciel vous regarderont et respecteront éternellement comme la fondatrice de la première église du monde qui porte le nom de Très Saint Cœur de Jésus et de Marie, et qui a été ainsi nommée par la bouche du Souverain Pontife Clément dixième, ou, pour mieux dire, par la bouche du Saint-Esprit, puisque ce divin Esprit est comme l'âme de l'Église, qui la gouverne, et son Chef aussi, dans toutes les choses de la foi et de la piété chrétienne.

« Votre naissance royale, Madame, fait reluire en vous des grandeurs qui vous attirent les respects et les honneurs de toute l'Europe; et les vertus excellentes, qui éclatent en la sainteté de votre vie, vous rendent vénérable à la terre et au ciel. Mais la qualité de fondatrice de la première église dédiée à ces deux Cœurs incomparables vous couronnera éternellement d'un honneur et d'une gloire toute singulière, et qui, n'en aura point de pareille dans le ciel.

« Votre Altesse Royale est aussi la première qui a fondé dans cette église la célébration du Saint-Sacrifice de l'autel et d'un salut pour tous les samedis, en l'honneur du Sacré Cœur de la Bienheureuse Vierge. C'est là que les Anges, qui assistent à milliers à ce Sacrifice et à ce salut, et qui ont une affection toute particulière pour les personnes qui procurent l'honneur de leur Souveraine Princesse, vous regardent et vous honorent comme la bien-aimée de son Cœur, et comme celle qui avez fait bâtir en la terre un sanctuaire, pour être le séjour du Roi et de la Reine du ciel; là où ils vous préparent un palais plus beau, plus riche et plus magnifique incomparablement, que tous les palais des plus grands monarques de l'univers. Que dis-je? un palais! Il y a bien davantage, Madame, c'est qu'ils vous préparent une glorieuse et éternelle demeure dans leur propre Cœur.

« Outre cela, toutes les messes qui se diront et toutes les oeuvres qui se feront dans cette église, jusqu'à la consommation des siècles, seront autant de pierres précieuses, d'un prix inestimable, qui rendront votre couronne merveilleusement riche et éclatante. Je supplie très humblement et très instamment mon très adorable Sauveur et sa très aimable

390-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Mère de prendre une pleine, absolue et éternelle possession du cœur vraiment royal de Votre Altesse

royale, et d'y établir souverainement le trône de leur saint amour, afin que vous soyez toute parfaitement selon le Cœur de Dieu. C'est la très ardente prière que leur fera, tous les jours de sa vie, celui qui est dans un très profond respect,

Madame,

« De Votre Altesse Royale,

le très humble, très obéissant et très obligé serviteur,

« JEAN EUDES. »

Son livre ainsi dédié, le P. Eudes le confie à ses Fils, qu'il aidera à devenir les dignes enfants du Saint Cœur; puis, dans une courte Préface, il en indique le but, établit la valeur théologique des révélations de sainte Brigitte, sainte Mechtilde, sainte Gertrude, etc., et soumet son travail à la correction de l'Église.

L'ouvrage se partage en douze livres.

Dans le premier, après avoir noté les divers sens du mot « cœur » dans l'Écriture, le P. Eudes spécifie et circonscrit son sujet, distinguant en Marie trois cœurs qui n'en font qu'un, et dont il traite successivement dans les chapitres III, IV, V: le Cœur corporel, le Cœur spirituel, le Cœur divin.

Le Cœur corporel participe à la dignité de la chair de Marie, chair très sainte, à la différence de la nôtre et à la ressemblance de la chair de Jésus: il mérite donc notre respect et nos hommages, comme toutes les autres parties de cette chair. Qu'on le révère et l'honore par un culte spécial, plutôt que les yeux, les mains, les pieds, c'est qu'étant le principe, ou du moins l'organe principal de la vie et de toutes les fonctions du corps et des sens, il a été et est encore le principe ou l'organe principal d'une vie corporelle et sensible toute sainte et à jamais digne de la

EXCELLENCES DU CŒUR CORPOREL, SPIRITUEL, DIVIN. 391-

vénération des anges et des hommes. Cela, nous l'avons expliqué au chapitre quatrième, à propos de l'Office du très saint Cœur de Marie, inutile d'insister. Signalons seulement un dernier privilège de cet organe, c'est que, en vertu de ses relations avec la partie sensible de l'âme de l'auguste Vierge, le feu du divin amour y a consumé, comme sur un autel sacré, tout ce qu'il pouvait y avoir de naturel dans ses passions, pour les transformer en autant de forces célestes.

Les excellences du Cœur spirituel faisant la matière de son ouvrage, le P. Eudes ne s'arrête point à les développer; il se contente de déterminer le sens de cette expression, qui désigne la partie supérieure et intellectuelle de l'âme, savoir: « la mémoire, l'entendement, la volonté et la suprême pointe de l'esprit. » Puis il note rapidement les merveilles de ce Cœur: sa pureté sans tache, ses lumières naturelles et surnaturelles, son ardent amour pour Dieu et pour les hommes, ses diverses vertus.

Passant ensuite au Cœur divin, il l'entend, en Marie comme en Jésus, de la personne même du Saint-Esprit, qui réside par sa grâce dans l'âme des justes, pour y agir comme principe de vie et d'amour, et, conséquemment, mérite ce nom de Cœur divin. Mais il l'entend aussi du Cœur de Jésus, à cause des relations étroites qui unissent le Cœur du Fils et le Cœur de la Mère, au physique et au moral, et parce que Jésus est en Marie, comme dans tous les chrétiens, principe de vie et d'amour, selon cette parole de l'Apôtre: « Christus vita vestra, le Christ est votre vie. »

Ce livre se termine par une invitation à vivre de la vie de Jésus, dans l'âme et dans le corps, et par

un excellent commentaire de la prière: « Anima Jesu, sanctifica me. »

392-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Dans les huit livres suivants, le Vénérable développe les fondements de la dévotion au Cœur admirable de la Mère de Dieu.

Le premier de ces fondements est « le Cœur adorable du Père Éternel, lequel nous met devant les yeux douze beaux tableaux du Cœur de Marie. »

« Ne savez-vous pas », dit notre pieux auteur, « qu'un époux, passionné pour son épouse, prend son divertissement à écrire son nom et à tracer son image partout où il se trouve, non seulement sur le papier, sur le parchemin et sur la toile, mais sur les arbres, sur les pierres, sur les rochers, sur toutes les choses qu'il rencontre? Ainsi, l'amour incompréhensible de celui qui est le Dieu, le Père et l'Époux de l'aimable Marie, fait qu'il prend son contentement à écrire les excellences et à peindre le portrait de son divin Cœur, non seulement sur le ciel, sur le soleil, sur la terre et sur la mer, dans le paradis terrestre et le buisson ardent de la montagne d'Horeb, dans la harpe de David, le trône de Salomon et le temple de Jérusalem, sur le chandelier d'or, la table des pains de proposition, l'autel des parfums et l'arche d'alliance, sur le vaisseau d'or qui contenait la manne, sur la verge de Moïse, sur la table de la loi, sur l'autel des holocaustes; mais encore dans la fournaise de Babylone (1). »

Tels sont, avec la montagne du Calvaire, les sujets des douze tableaux, où l'amour du Père nous représente les excellences et les beautés du Cœur admirable de la Mère de Jésus; telle est la matière du deuxième et du troisième livre.

« Le second fondement de la dévotion au très saint Cœur de la Bienheureuse Vierge », continue le P. Eudes, « est le Cœur divin de Jésus. » Le développement de cette pensée remplit les livres quatrième et cinquième. Nous y admirons successivement, dans le Cœur de Marie, la reproduction des attributs divins. L'amour divin, l'unité de Dieu, son adorable simplicité, son infinité, son incompréhensibilité, son

(1). Cœur admirable, Liv. III, ch. V.

LE DIVIN CŒUR DU SAINT-ESPRIT. 393-

immensité, son immutabilité, son éternité, sa plénitude, sa pureté et sa sainteté, sa force et sa puissance, sa sagesse et sa vérité, sa bonté et sa providence, sont étudiés, à l'aide de saint Denis, de saint Thomas et de Lessius, dans leurs ouvrages des Noms divins; et les traits de ressemblance que ces attributs ont imprimés dans le Cœur de la Vierge rehaussent sa splendeur.

« Le troisième fondement de la dévotion au très sacré Cœur de la Mère de Dieu est le divin Cœur du Saint-Esprit. » Le P. Eudes consacre trois livres à son exposé, et, dès le début du sixième, il nous en indique, en ces termes, la matière, avec sa répartition:

« C'est l'amour infini dont l'Esprit Saint est embrasé vers sa divine Épouse qui le porte à nous découvrir les trésors inestimables qui sont cachés dans son merveilleux Cœur. Il les a publiés hautement en plusieurs manières, à savoir: par les oracles des divines Écritures, par les voix de l'Église, qui sont les saints Pères, par les écrits de savants théologiens, par les souverains Pontifes et autres prélats de l'Église, qui sont les vicaires de Notre-Seigneur Jésus-Christ et les organes de son divin Esprit; enfin, par l'exemple d'un grand nombre de saints, qui ont eu cette dévotion en une singulière recommandation. »

Nous n'énumérerons point ici tous les textes de la sainte Écriture que le P. Eudes applique au Cœur de Marie. Disons seulement que, au moyen de ces textes, il nous représente ce saint Cœur, tantôt comme un écho ou une image parfaite du Cœur du Père Éternel, tantôt comme la source d'une infinité de biens, tantôt comme une mer pleine d'amertume et de souffrance, tantôt comme le lit de repos et les délices de l'éternelle Sagesse. Ici, nous le voyons languissant et blessé d'amour; là, blessant et ravissant le Cœur de Dieu, ou bien, dormant ou veillant d'une façon toute sainte et toute divine; ailleurs, uniquement aimé de Dieu, et brûlant d'amour pour Dieu,, dépositaire et gardien des mystères contenus dans l'admirable vie du Sauveur.

394-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Avec le septième livre, nous entendons les grandes voix des docteurs de l'Église, qui célèbrent à l'envi les merveilles du Cœur de Marie. Saint Augustin, saint Léon le Grand, saint Jean-Chrysostôme, saint Anselme, saint Pierre Chrysologue, saint Jean Damascène et saint Bernard; puis saint Bonaventure, saint Bernardin de Sienne, saint Laurent-Justinien, Richard de Saint-Laurent et Louis de Grenade apportent successivement à cette auguste Vierge le tribut de leurs hommages et de leur admiration. Viennent ensuite quatre écrivains que le Vénérable appelle les évangélistes du Cœur de Marie, à cause de la beauté de leurs éloges: le bénédictin Joseph de la Zerda, docteur de Salamanque et évêque d'Almeira, Jean Gerson, chancelier de l'Université de Paris, Nicolas du Saussay, abbé de l'Ordre de Cîteaux, Barthélémy de Los Rios, docteur de l'Ordre de Saint-Augustin. Enfin douze Pères de la Compagnie de Jésus sont donnés par lui comme les douze apôtres de ce même Cœur: Suarez, Osorius, Canisius, Barradius, de Saint-Jure, Binet, Poiré, Eugène Nieremberg, de Barry, Christophe de Véga, Corneille Lapierre et Honoré Niquet. Tous ces témoignages sont une preuve que le P. Eudes lisait et étudiait avec soin la riche collection d'ouvrages en l'honneur de Marie, qu'il avait réunis dans la bibliothèque du séminaire de Caen; et les commentaires, dont il accompagne ses citations, montrent combien il en avait fait la matière de ses propres méditations.

Le huitième livre comprend deux sortes de preuves, en faveur de la dévotion au saint Cœur de Marie: d'une part, une salutation, avec indulgence, au Cœur de la Bienheureuse Vierge, attribuée à Jules II, les brefs accordés par Clément X en 1674-1675, l'approbation du cardinal de Vendôme en 1668, quelques extraits des oeuvres du cardinal de Bérulle, les approbations des archevêques, évêques et docteurs

SAINT JEAN ET LE CŒUR DE MARIE. 395-

déjà mentionnées par nous ; d'autre part, la pratique des saints, parmi lesquels il place au premier rang saint Joseph, saint Joachim, sainte Anne, saint Gabriel, saint Lazare et ses soeurs, saint Luc, le premier prédicateur et l'évangéliste du Coeur de Marie, saint Jean, le disciple aimé de Jésus.

« Que dirons-nous », écrit-il, « du disciple bien-aimé de Jésus? N'est-ce pas le fils bien-aimé de Marie? Jésus le lui a-t-il pas donné en cette qualité? Et lorsqu'il l'a mis en sa place, ne lui a-t-il pas donné son amour vers sa très chère Mère et vers son Coeur maternel? Après cela, .qui peut douter que cet Apôtre de l'amour et de la charité ne soit le très cher enfant et le favori du Coeur de la Mère de belle dilection? Où est-ce qu'il a puisé cet esprit d'amour et de charité, dont il est si rempli, sinon premièrement dans la divine fournaise de la poitrine sacrée de Jésus, sur laquelle il a reposé, et ensuite dans le Coeur maternel de Celle que Jésus lui a donnée pour Mère, et avec laquelle il a demeuré si longtemps en la terre, comme un bon fils avec sa très bonne mère? C'est cette qualité de fils de Marie, dit Origène, qui l'a rendu digne des révélations si particulières, que le Fils de Dieu lui a données des mystères très sublimes de sa divinité.

« O divin Apôtre, nous nous réjouissons avec vous de tous ces merveilleux avantages dont la divine bonté vous a honoré, et nous en rendons grâces infinies à Jésus et à Marie; associez-nous, s'il vous plaît, quoique infiniment indignes, dans la qualité d'enfants du divin Coeur de la Mère de Jésus; faites-nous participants de la dévotion singulière que vous avez pour cet aimable Coeur, et faites, par vos prières, que nous chantions à jamais, avec vous et avec tous les Anges et tous les Saints, les louanges de ce très digne Coeur (1).»

Suivent les noms des saints que la Sainte Vierge a honorés du titre et de la qualité d'époux et auxquels elle a voulu plus spécialement donner son Coeur. La dévotion de sainte Mechtilde et de sainte Gertrude au Coeur de Marie arrête davantage notre Vénérable, ainsi que celle de Tauler, Lansperge, Blossius, etc. Enfin, le livre se termine par une longue énumération d'Ordres et de Sociétés qui ont (1). Cœur admirable, Liv. VIII, ch. III.

396-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

fait du saint Cœur l'objet de leur culte et de leur amour: tels l'Ordre de Citeaux, le Carmel, l'Oratoire de saint Philippe de Néry, la Visitation, les Ursulines, la Congrégation de Notre-Dame, les Franciscains de France, les Bénédictines, notamment celles du Saint-Sacrement, la Congrégation de Jésus et Marie et l'Ordre de Notre-Dame-de-Charité, l'une et l'autre établis pour l'honorer particulièrement.

Mais ce ne sont là que des preuves d'autorité. Avec le neuvième livre, le P. Eudes entreprend d'étudier le Cœur admirable de Marie en lui-même; et, dans l'impossibilité d'en parcourir toutes les grandeurs et toutes les amabilités, il se contente d'en choisir quelques-unes, comme sa pureté, son exemption de toute souillure originelle ou actuelle, l'océan de grâces dont il fut inondé, son amour immense pour Dieu et pour les hommes, son humilité profonde, son inlassable miséricorde, son union parfaite à la Volonté divine et le cruel martyre qu'il endura pendant la Passion de Jésus. Chacune de ces perfections est étudiée avec beaucoup de science et de piété: le P. Eudes en approfondit tour à tour le principe, les qualités, les privilèges et les effets, exhortant ses lecteurs à en reproduire l'image en leur cœur et dans leur conduite; en sorte que les quatorze chapitres de ce livre forment comme autant de traités complets, théoriques et pratiques.

Le dixième livre est consacré à un excellent commentaire du Magnificat, que le Vénérable appelle

avec raison le cantique du Cœur de la très sainte Vierge. Les paroles qui le composent ne sont-elles pas comme autant de traits de flammes, qui, par ses lèvres sacrées, se sont échappés de l'immense incendie d'amour et de joie dont son Cœur était embrasé pour Dieu? Aussi le P. Eudes en scrute-t-il toutes les paroles; et quelles profondes et pieuses réflexions

CARACTÈRE PRATIQUE DU LIVRE XIe. 3 9 7 -

lui suggèrent, en particulier, les mots: Magnificat, exaltavit, magna, sanctum, misericordia ejus!

Le onzième livre est un livre tout pratique, et relatif au culte du Cœur de Marie. Donner les raisons qui justifient ce culte n'eût été, après ce qui précède, qu'une inutile répétition ; elles ne sont donc rappelées que d'une façon sommaire, en quelques lignes. Ce qui importe et ce que l'auteur se propose maintenant, c'est d'indiquer les moyens de rendre à ce Cœur admirable les hommages qui lui sont dus. Or, ces moyens sont de deux sortes: généraux et particuliers. Les premiers embrassent tout un ensemble de conduite: on donnera son cœur au Cœur de Marie, on prendra de ce Cœur les sentiments, les dispositions, les intentions, on en imitera les vertus, on partagera les œuvres de miséricorde et de zèle que l'amour lui fit exercer, on aura dévotion aux saints qui lui ont plus spécialement appartenu. Les seconds sont, outre des pratiques et des prières quotidiennes, le recours au Cœur de Marie en toute affaire, nécessité et affliction, la célébration de sa fête, la méditation fréquente de ses excellences et de ses vertus. Voilà pourquoi, à ces conseils, sont joints deux octaves de méditations, l'Ave, Cor sanctissimum, des hymnes, des litanies, des cantiques, et un petit chapelet en l'honneur du saint Cœur de la Bienheureuse Vierge.

En ce qui regarde le Cœur de Marie, l'ouvrage est achevé. Dans un plan grandiose, qui n'a rien de la rigueur et de l'enchaînement serré d'une thèse - ce qui l'expose à des redites - le P. Eudes a tout d'abord déterminé son sujet, puis il a posé les principes de la dévotion, enfin il a indiqué les moyens de rendre ses devoirs au saint Cœur et suggéré quelques pratiques en ce sens; et, partout, il a fait preuve de connaissances approfondies, d'une vaste énu-

398- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

dition. Son exposé des attributs de Dieu et des vertus du Cœur admirable dénote une étude sérieuse des auteurs scolastiques, en particulier de saint Thomas. Il ne se montre pas moins versé dans la science des saintes Écritures; d'une multitude de textes, il donne des interprétations judicieuses et variées, témoin son commentaire du Magnificat et celui des douze oracles, qui remplissent le sixième livre. Pères grecs et Pères latins lui sont familiers, comme, en général, les auteurs qui ont écrit sur la sainte Vierge; il les cite avec aisance. De même en est-il des mystiques et des maîtres de la vie spirituelle. Mais, chez lui, la science n'engendre pas la sécheresse; l'apôtre enflamme tout du feu de son zèle, pénètre tout de l'onction de sa piété. Prières brûlantes, élans spontanés d'une âme éprise d'amour pour Jésus et Marie, exhortations pressantes, tantôt ardentes, énergiques, tantôt tendres et paternelles, tantôt l'un et l'autre à la fois, se mêlent ou succèdent aux considérations, aux interprétations, aux raisonnements.

En somme, et malgré des défauts qui tiennent autant à l'époque qu'à l'auteur - telles certaines explications symboliques subtiles et forcées, certaines tirades oratoires et certaines digressions par trop longues - l'ouvrage est excellent, pieux, solide, d'un style imagé et vivant, d'une langue simple et populaire, parfois admirablement précise (1).

« Dans cet admirable monument élevé à l'honneur de l'admirable Cœur de Marie », écrivait, au XIXe siècle, un prêtre distingué du clergé de Paris (2) « on trouve avec joie et consolation à peu près tout ce qu'on a jamais dit sur ce beau sujet; et on le trouve avec plus de science, de clarté, de précision et

d'onction que partout ailleurs. On y sent le fervent amour qui brûlait dans le cœur du saint prêtre pour le très pur

(1). Voir, Appendice, note X, une courte étude sur la langue et le style du P. Eudes.

(2). M. l'abbé Lange, curé de Montrouge: note manuscrite en tête d'un exemplaire du Cœur Admirable.

ÉLOGES DE L'OUVRAGE. 399 -

Cœur de Marie. Toutes choses lui en représentaient les incomparables perfections, lui fournissaient des images pour les faire voir, et des langues pour en parler. Rien n'y manque: outre le corps de l'ouvrage, il y a les plus belles méditations sur le sacré Cœur de Jésus et sur le très pur Cœur de Marie ; il y a des hymnes et des cantiques, etc. »

« C'est », dit le savant P. Nilles, « une mine féconde, où tout ce que les saints Pères et les docteurs de l'Église ont écrit. à la louange de la Vierge, se trouve rassemblé avec une incomparable érudition, et abondamment exposé avec une méthode rare (1). »

Quiconque ouvrira ce livre pour le consulter ou pour le lire, partagera ce sentiment; il y découvrira, pour son usage, des trésors insoupçonnés. C'est, assurément, avec Les Grandeurs de la très sainte Vierge Marie, Mère de Dieu, conférences théologiques et spirituelles, que le P. Louis-François d'Argentan, capucin, écrivit, à la prière du P. Eudes, l'un des ouvrages les plus utiles à qui veut parler de Marie et de son saint Cœur, et varier, on peut dire à l'infini, le thème de ses discours.

Si le travail du Vénérable sur le Cœur Admirable de la Mère de Dieu est achevé avec le onzième livre, l'ouvrage n'est pourtant point terminé.

« Il n'est pas juste », dit le pieux écrivain, « de séparer deux choses que Dieu a conjointes si étroitement par les liens les plus forts et par les noeuds les plus serrés de la nature, de la grâce, et de la gloire: je veux dire le divin Cœur de Jésus, Fils unique de Marie, et le Cœur virginal de Marie, Mère de Jésus; le Cœur du meilleur Père qui puisse être, et de la meilleure Fille qui fut, ni qui sera jamais; le Cœur du plus divin de tous les époux et de la plus sainte de toutes les épouses; le Cœur du plus aimable de tous les enfants et de la plus aimante de toutes les mères; deux Coeurs qui sont unis ensemble par le même Esprit et par le même Amour, qui unit le Père de Jésus avec son Fils bien-aimé, pour n'en faire qu'un Cœur, non pas en unité d'essence, telle qu'est l'unité du Père et du Fils, mais en unité de sentiment, d'affec-

(1). P. NILLES, De rationibus festorum S. Cordis Jesu et S. Cordis Mariae. Part. II, ch.I..

400-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

tion et de volonté. Ces deux Coeurs de Jésus et de Marie sont unis si intimement, que le Cœur de Jésus est le principe du Cœur de Marie, comme le Créateur est le principe de la créature ; et que le Cœur de Marie est l'origine du Cœur de Jésus, comme la mère est l'origine du Cœur de son enfant... C'est pourquoi, après avoir parlé si amplement du Cœur auguste de Marie, il est bien raisonnable de ne pas terminer cet ouvrage, sans dire quelque chose du Cœur admirable de Jésus. Mais que peut-on dire sur un sujet qui est indicible, immense, incompréhensible, et infiniment élevé au-dessus de toutes les lumières des chérubins? Certainement, toutes les langues des séraphins seraient trop faibles pour parler dignement de la plus petite étincelle de cette fournaise embrasée du divin amour. Comment donc un misérable pécheur, plein de ténèbres et d'iniquités, osera-t-il, approcher de cet abîme de sainteté? Comment osera-t-il regarder ce formidable sanctuaire?... O mon Seigneur Jésus, effacez en moi toutes mes iniquités, afin que je mérite d'entrer dans le Saint des Saints avec un esprit pur, avec des pensées saintes, et avec des paroles

enflammées de ce feu du ciel, que vous avez apporté sur la terre, qui enflamment le cœur de ceux qui les lisent (1). »

Le P. Eudes ajoute donc un douzième livre à son ouvrage, livre divisé en vingt chapitres, auxquels s'adjoignent deux séries de méditations pour l'octave de la fête du divin Cœur de Jésus.

Après nous avoir représenté ce divin Cœur, dans le chapitre que nous venons de reproduire en partie, comme la glorieuse couronne du Cœur de Marie, ce qui lui sert de transition pour aborder son nouveau sujet, notre pieux auteur essaie de nous faire sentir ce qu'il y a de brûlant dans cette ardente fournaise d'amour. Il nous dit sa charité pour Dieu, pour sa Mère, pour la triple Église du ciel, de la terre et du purgatoire, enfin pour chacun de nous en particulier. Dans le but de nous faire mieux apprécier les dimensions et les ardeurs de cet amour, tantôt il nous montre Jésus gravissant la sanglante montagne du Calvaire, et là

(1). Cœur Admirable, Liv. XII, ch. I.

LE SACRÉ-CŒUR DE JÉSUS. 401 -

consommant son holocauste dans le feu cuisant des douleurs et dans les flammes plus brûlantes encore de sa charité; tantôt il nous conduit au pied du tabernacle, pour que nous y sentions ses battements non moins vifs, mais plus doux; tantôt il nous le présente comme un trésor qui déverse sur le monde les plus précieuses richesses du ciel. Partout, c'est le même cri d'amour: « Caritas Christi urget nos! La charité du Christ nous presse! » Partout il nous répète: « Voilà comme il vous aime (1) ».

Un des sentiments du Cœur de Jésus qui mérite le mieux de fixer nos pensées et d'être honoré de notre culte, est cette immense douleur dont il fut pénétré depuis son agonie jusqu'au Calvaire, et qui l'inonderait encore tous les jours, si la douleur avait entrée au paradis. Combien le P. Eudes l'avait admirablement compris! Aussi consacre-t-il trois chapitres entiers à ces considérations, et il y revient en d'autres passages.

Les six derniers chapitres contiennent de longs extraits d'auteurs qui ont écrit sur le Sacré Cœur de Jésus, savoir: Lansperge le Chartreux, saint Bonaventure, sainte Gertrude; plusieurs révélations de ce divin Cœur à la soeur Marguerite du Saint-Sacrement de Beaune; enfin, quarante flammes ou aspirations d'amour envers lui.

Après nous avoir exhortés à bien célébrer sa fête, qui est la faveur des faveurs, la première série de méditations nous le présente successivement comme notre refuge, notre oracle et notre trésor, comme le modèle et la règle de notre vie, comme notre propre cœur, comme un abîme d'humilité et le roi des martyrs, comme ne faisant qu'un avec le Cœur de Marie. La seconde série nous montre

(1). P. LE DORÉ, Les Sacrés-Cœurs et le Vénérable Jean Eudes, T. I. ch. XVII, pp. 350-351.

402-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

d'abord la sainte Trinité vivant et régnant dans ce Cœur adorable; puis elle découvre et vénère en lui le sanctuaire et l'image des divines perfections, le temple, l'autel et l'encensoir du divin amour, elle décrit son immense et éternelle charité pour nous; elle le célèbre comme le principe de la vie de l'Homme-Dieu, de la Mère de Dieu, des enfants de Dieu; elle distingue en Jésus trois cœurs, qui ne sont qu'un Cœur, théorie seulement indiquée relativement à Notre-Seigneur, dans le cinquième chapitre du premier livre. Les deux dernières méditations nous proposent: l'une, les miracles du Cœur de Jésus dans le monde de la nature, de la grâce et de la gloire; l'autre, la vertu purifiante, illuminante, sanctifiante, transformante,

édifiante de son amour.

On le voit, en quatre-vingt-douze pages in-4o, le P. Eudes a condensé tout ce qui se trouve de meilleur dans les ouvrages postérieurs sur cette matière, et l'on ne peut établir légitimement aucune différence essentielle entre l'objet de son culte et celui de l'Église (1). Aussi est-ce en toute vérité que le cardinal Pitra a pu écrire dans sa Vie du V. P. Libermann:

« Il devrait être difficile en France de parler des oeuvres inspirées par le Sacré-Coeur, sans penser au V. P. Eudes. Le premier, et pendant toute sa vie active, il propagea le nouveau culte, lui dévoua la Congrégation dont il est le fondateur, inaugura ses fêtes, rédigea ses offices, imprima des manuels, bâtit en son honneur des chapelles et des églises, érigea d'innombrables confréries, et donna le branle à un mouvement qui a fini par envelopper l'Église tout entière.

« Le V. P. Eudes est le docteur qui donna la formule précise du nouveau culte, exposa le fondement théologique, répond aux adversaires, détermine le sens pratique et liturgique, assigne un rite, des chants, (1). Lire à ce sujet l'excellente introduction au Cœur Admirable, dans le Tome VI des Œuvres complètes.

DEUX LETTRES DE REMERCIEMENT. 403 -

des prières, provoque des fêtes, des corporations, des ordonnances épiscopales, des brefs apostoliques destinés à propager et à perpétuer la nouvelle institution. Il en fut l'ambassadeur auprès des peuples, des pasteurs, des princes du monde et du sanctuaire.»

On ne saurait mieux caractériser l'apostolat du P. Eudes, mieux résumer tout ce que nous en avons dit dans la suite de cette histoire, et particulièrement dans ce chapitre.

Ajoutons, pour terminer, que la Conclusion de l'ouvrage, en forme d'élévation, est une action de grâces et une prière: action de grâces du Vénérable envers Marie pour les bienfaits dont elle l'a comblé; demande de protection pour sa Société, et d'une bonne et sainte mort pour lui-même.

Achévé en juillet 1680, le Cœur Admirable fut imprimé l'année suivante 1681, par les soins du P. Blouët de Camilly, qui s'empressa d'en offrir un exemplaire à M. de Montmorency-Laval, évêque de Québec, et à M. Joly, supérieur général des Lazaristes. Ils lui en témoignèrent leur reconnaissance l'un et l'autre par des lettres que le P. Costil nous a conservées.

Le premier lui écrivit:

« J'ai reçu le livre que vous m'avez envoyé, du Cœur de la très sainte Vierge, comme une marque de votre affection. C'est un présent qui m'est fort agréable, tant à raison du sujet qui y est traité, que de la personne qui l'a composé, dont nous honorons la mémoire. J'espère que ce Cœur admirable, dont le propre est d'unir en soi tous les coeurs, sera le lien des nôtres d'une manière particulière, et notre séminaire n'aura pas de plus grande joie que de se voir uni à votre Congrégation, qui est toute à Jésus et à Marie... »

La lettre est du 12 novembre 1682; celle de M. Joly, du 4 mai de la même année. En voici le texte:

« ... Je vous rends de très humbles actions de grâces, Monsieur, du dévot présent qu'il vous a plu nous faire du livre du Cœur Admirable de la très sainte Vierge. Cet ouvrage d'une personne aussi célèbre et

404-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

aussi dévot à la Mère de Dieu, comme l'a été le B. P. Eudes, ne peut manquer d'être reçu avec respect par tous ceux qui ont connu ce grand Serviteur de Dieu, et qui sont assez heureux pour être serviteurs de la même Vierge. Je souhaite que nous en profitions, et qu'il se présente quelque occasion, en laquelle je puisse vous témoigner avec combien de respect et de reconnaissance je suis in Christo... »

Si, en 1673-74, M. Joly avait pu être trompé et entraîné par la cabale hostile au Vénérable, on le voit, il avait depuis reconnu son erreur, et accordait à ce grand Serviteur de Dieu l'estime et le respect qu'il méritait.

Pour conclure, disons que le Cœur Admirable ne fut pas réimprimé au cours du XVIIIe siècle. Aussi, au commencement du XIXe, il était devenu tellement rare qu'on ne le trouvait plus que dans quelques bibliothèques religieuses. Voilà pourquoi le P. Louis de la Morinière, dixième successeur du P. Eudes, se décida à le rééditer en 1834.

CHAPITRE VINGT-TROISIÈME.**Maladie du P. Eudes. - Recouvrement de la faveur royale.****(1 6 7 8 - 1 6 7 9) .**

Infirmités du P. Eudes et façon toute chrétienne dont il les endure: témoignage du P. Hérambourg. - Grave maladie du P. Eudes en 1678 et ses saintes dispositions: lettre du P. du Four à la Mère Saint-Gabriel et lettre du P. Eudes à la même. - Démarches du P. Eudes pour fléchir la colère de Louis XIV: sa requête; ses lettres à MM. Auvry et de Champvallon, au P. Lachaise; redoublement de prières; succès de ses démarches; voyage à Saint-Germain: récit de sa réception par le Roi; son retour à Caen.

L'âme paraissait toujours vigoureuse chez notre infatigable apôtre, mais les forces corporelles déclinaient sensiblement, les infirmités augmentaient de plus en plus, il devenait un homme de douleurs. Écoutons le P. Hérambourg nous décrire ses souffrances durant les dernières années de sa vie, et la façon toute chrétienne et vraiment héroïque dont il les endurait.

«Il fut travaillé, durant un temps considérable, d'une effusion de sang, qui le mit dans une telle faiblesse qu'à peine pouvait-il parler... Il sentit, l'espace de vingt ou vingt-cinq ans un froid si rigoureux dans les épaules que ce fut pour lui un fort grand tourment. Il était d'une complexion si délicate que la moindre piquûre lui faisait plus de mal que de grands coups déchargés sur d'autres ne leur en auraient causé. D'où il ne sera pas difficile de juger combien il souffrait dans tous les accidents communs qui sont indispensables de la vie, comme dans les rigueurs de l'hiver, dans les chaleurs de l'été, et dans les fatigues des voyages. C'était un homme de douleurs, et il n'y a point eu de moment

406-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

qu'il n'ait porté quelque infirmité. Il y trouva sa sanctification, et l'usage qu'il en fit fut un des moyens dont Dieu se servit pour le faire arriver au haut degré de perfection où il est parvenu.

« Il acceptait son mal en esprit d'humiliation; il se prosternait devant la Souveraine Majesté, dans la reconnaissance qu'il avait mérité par ses péchés toutes sortes de peines de corps et d'esprit. Il regardait avec respect la divine Volonté qui dispose et ordonne toutes les choses qui nous arrivent en la meilleure manière qui puisse être. Il s'abandonnait entièrement entre ses mains pour la santé et pour la maladie, pour la vie et pour la mort, pour le temps et pour l'éternité. Il adorait Notre-Seigneur Jésus-Christ dans ses souffrances et dans les dispositions saintes avec lesquelles il les avait portées. La Croix était son asile, et le Calvaire le lieu de son refuge. Il avait peine à supporter qu'on lui rendit quelque assistance; il croyait ne pas mériter qu'on le servît ni qu'on pensât à lui. Il référait le bien qu'on lui faisait à Celui qui seul est infiniment digne d'être aimé et servi de tout le monde; il priait son aimable Crucifié de faire pour lui tout l'usage de sa maladie, d'unir ses douleurs aux siennes, de les offrir à son Père pour les mêmes intentions pour lesquelles il les avait endurées. Il conjurait la très sainte Vierge, les Anges et les Saints, de suppléer à son défaut et de faire devant Dieu tout ce qu'il aurait dû faire pour lui rendre ses devoirs en cette occasion.

«Pendant tout le temps que durait son mal, il renouvelait souvent ces actes, tantôt l'un et tantôt l'autre. Il demandait quelquefois qu'on lui lût un bon livre, et il édifiait admirablement ceux qui avaient le bonheur de l'approcher... Il obéissait ponctuellement non seulement aux supérieurs spirituels, qui

gouvernaient son âme, mais aussi aux médecins et aux infirmiers, qui avaient soin de son corps. Il ne refusait rien de ce qu'on lui voulait faire prendre, quelque amer qu'il fût (1). »

Ces saintes dispositions éclatèrent plus que jamais en 1678, où, sur la fin de l'été, le P. Eudes fut atteint d'une fièvre continue très violente. A cette fièvre vinrent s'ajouter les hémorroïdes, qui le firent beaucoup souffrir, puis une rétention d'urine dont il avait plusieurs fois déjà ressenti les attaques. Obligé de se soumettre à des opérations chi-

(1). P. HÉRAMBOURG, Liv. I, ch, XVII, pp. 241-246. - Voir le P. COSTIL, Annales, P. I. Liv. VIII, ch. IV, § 25.

GRAVE MALADIE DU P. EUDES. 407 -

rurgicales douloureuses et humiliantes, il se montra, au milieu de ses souffrances, admirable de tranquillité, de soumission à la Volonté divine, de confiance dans les bontés et les miséricordes de son Sauveur. La pensée que cette maladie allait enfin le délivrer des misères de la vie, pour le réunir à son Dieu, le remplissait d'une indicible joie. Souvent il proférait ces saintes paroles, qui avaient été, pendant sa vie, le cri habituel de son âme: « Veni, Domine Jesu! Venez, Seigneur Jésus! » Il n'aspirait plus qu'au ciel: l'expression de ses traits, son regard, ses paroles, la ferveur de ses prières, tout trahissait en lui cette attente, en édifiant profondément quiconque l'approchait.

Pendant le cours de cette maladie, le P. du Four, qui lui servait de secrétaire, écrivit plusieurs lettres aux Religieuses de l'abbaye de Montmartre, afin de les renseigner sur l'état du vénéré malade, et de réclamer leurs prières pour sa guérison, car, malgré son grand âge et l'extrême affaiblissement de ses forces, on voulait obtenir la prolongation de ses jours, si précieux à tant de titres. En voici une adressée à la Mère Saint-Gabriel de Chaulnes, datée du 27 septembre 1678, que ses biographes nous ont en partie conservée, et qui confirme ce que nous venons de dire.

« Nous ne craignons qu'une chose en sa maladie, qui est une rétention d'urine, dont il a ressenti les attaques, il y a longtemps. Car sa fièvre est très modérée, et il est presque guéri de ses hémorroïdes. Il fut hier sondé, et n'en reçut pas grand soulagement. Toute sa consolation dans ses grandes douleurs et son repos est dans l'adorable Volonté de son Dieu; et tout le temps de sa maladie n'a été qu'une continuelle préparation à la mort, et le bel exemple qu'il nous donne nous fait désirer de mourir de la sorte. »

Dieu se laissa toucher encore une fois par les supplications de ses enfants et de ses amis, et la mort s'éloigna pour un temps. Dès qu'il eut quelque peu recouvré ses

408-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

forces, le Vénérable écrivit lui-même, le 7 novembre, à la Mère Saint-Gabriel ces lignes, témoignage de sa profonde et sincère humilité:

« Mes péchés m'ont attiré une maladie qui me conduisait à la mort. Mais Celui qui a entre ses mains les clefs de la vie et de la mort, a renvoyé la mort et conservé la vie, afin de me donner le temps de me convertir et de commencer une vie nouvelle. C'est ce que je désire très ardemment, et prie Notre-Seigneur et sa très sainte Mère de m'en donner la grâce, et de commencer à les aimer comme je dois; car je ne sais pas encore si j'ai commencé. Aidez-moi, ma très chère Sœur, à le faire de la sorte (1). »

Voilà comment la ferveur de cet homme de Dieu prenait chaque jour de nouveaux accroissements, à mesure qu'il approchait du bienheureux terme de ses espérances. Aussi bien, n'ayant pas alors la force de

dire la sainte Messe, il l'entendait chaque matin et y communiait fort dévotement. Jésus-Christ était sa vie, il ne pouvait s'en séparer, il n'acceptait de vivre, exilé de lui, que pour lui gagner encore quelques âmes; et c'est dans la communion à sa chair sacrée qu'il nourrissait et apaisait tout ensemble ses désirs, ses ardeurs, son amour passionné pour ce souverain objet de ses affections, et qu'il puisait son inaltérable sérénité au milieu des plus cruelles souffrances.

Une des choses qui lui tenaient le plus au cœur durant sa maladie, c'était sa disgrâce. S'il venait à mourir sans avoir fait sa paix avec son prince, sa Congrégation n'aurait-elle pas à souffrir d'une faute qu'il n'avait pas commise? Poursuivi par cette pensée, il résolut, dès qu'il fut en état d'agir, de tenter une nouvelle démarche auprès de

Louis XIV, pour le supplier de lui rendre ses bonnes grâces; et cette résolution, il l'exécuta le 7 novembre 1678,

(1). P. COSTIL, Annales, T.I, Liv.VIII, ch. IV, § 25. - P. MARTINE, T.II, Liv. VIII, pp. 338-339.

LETTRE DU P. EUDES A LOUIS XIV. 409-

le jour même où il écrivait à la Mère Saint-Gabriel de Chaulnes la lettre précitée, en adressant au roi la requête. que voici:

«SIRE,

« C'est le dernier de vos sujets, qui revient des portes de la mort, dont il est encore assez proche, y ayant été conduit par une maladie mortelle. Mais Dieu n'a pas permis que je sois sorti de ce monde avec la tache hideuse qu'on m'avait mise sur le front, en m'accusant d'avoir présenté à Notre Saint-Père le Pape, une supplique qui choquait les intérêts de Votre Majesté. Certainement, je la puis assurer que cette accusation m'a été, en quelque façon, plus amère dans cette extrémité, que la mort même que j'avais devant les yeux, puisque j'aimerais mieux cette mort que de rien faire qui déplût à Celui qui me tient en terre la place du Roi du Ciel, devant lequel je proteste que cette supplique n'est jamais entrée dans mon esprit. Je supplie Votre Majesté d'avoir égard que c'est un prêtre qui a l'honneur de lui parler, et qui, depuis plus de cinquante ans, offre tous les jours à Dieu le sacrifice du Corps adorable et du précieux Sang de Celui qui est la Vérité éternelle, et qu'il est de la charité chrétienne de donner quelque créance à ses paroles, plutôt que de le juger et condamner comme un menteur et un imposteur, vu principalement que je suis prêt d'affirmer ce que je dis, par tous les moyens par lesquels un chrétien peut affirmer une vérité, et que je déclare hautement que je désavoue et déteste de tout mon cœur cette supplique, protestant que j'aimerais mieux donner mille vies que de rien faire contre le moindre des intérêts de Votre Majesté laquelle je supplie très humblement de perdre le souvenir de cette misérable supplique, comme Elle désire que le Sauveur des âmes anéantisse totalement tout ce qui pourrait s'opposer à son bonheur éternel, et de permettre que je m'aie prosterner à ses pieds, pour lui protester de vive voix que je suis, dans un très profond respect, Sire, de Votre Majesté, etc.(1) ».

« Pour bien comprendre », dit l'abbé Le Cointe, « l'attitude si humble du P. Eudes, sa profonde douleur, ses larmes, ses protestations réitérées de dévouement sans

(1). P. MARTINE, T. II, Liv. VII, pp. 340-341. - P. COSTIL, Annales, T.I, Liv. VIII, ch.IV, § 25.

410- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

bornes, le pardon qu'il implore, bien que parfaitement innocent du crime de lèse-majesté dont il était accusé, il importe de ne pas oublier que la Majesté offensée était Louis XIV », et Louis XIV à l'apogée de sa gloire: il avait vaincu l'Europe coalisée et lui avait dicté la paix; ses armées de terre étaient sans rivales

dans le monde, sa flotte était capable de disputer l'empire des mers; ses diplomates imposaient dans les négociations l'emploi de la langue française; deux ans plus tard, les échevins de Paris allaient lui offrir l'expression de leur enthousiasme en le proclamant, à l'hôtel de ville, Louis le Grand. « Le maître tout puissant », et gonflé de sa gloire, « n'avait qu'à vouloir pour faire disparaître la Congrégation de Jésus et Marie. Il fallait se courber ou cesser d'être (1). »

Ajoutons que l'étonnement, devant l'attitude et le langage du P. Eudes, ne pourrait provenir que de l'ignorance ou de l'oubli des mœurs du XVII^e siècle: la personne du roi tenait alors une grande place dans l'affection et dans la vie de ses sujets, et principalement dans celles des classes plus élevées.

Déjà le P. Eudes avait écrit à M. Auvry, pour le prier d'intercéder en sa faveur. « S'il désirait », disait-il, « avoir l'honneur de voir encore une fois Sa Majesté, ce n'était point pour lui demander quelque grâce, mais pour le remercier de toutes celles qu'il en avait reçues et faire en sorte que cette vieille calomnie ne portât aucun préjudice aux travaux de ses confrères. Cela nous vaudrait », ajoutait-il, « une confirmation, et serait capable de nous rétablir dans le crédit qui est nécessaire pour travailler utilement à la gloire de Dieu et au salut des âmes. »

Ce fut à ce prélat, le plus fidèle de ses protecteurs, qu'il envoya sa supplique, en le conjurant d'engager M. l'ar-

(1). P. MARTINE, T. II, Liv. VII, p. 341, note 1.

LETTRE DU P. EUDES A M. DE CHAMPVALLON. 411-

chevêque de Paris à la présenter lui-même au roi. M. de Champvallon avait, à plusieurs reprises, assuré le P. Eudes de sa bienveillance et de son dévouement. Ses bonnes dispositions s'étaient-elles altérées? La lettre que voici et qui fut écrite par le Vénérable, soit avant, soit après sa supplique - les manuscrits laissent la date indécise - nous inclinerait à le penser:

« Prosterné aux pieds de Votre Grandeur, je la supplie très humblement de me donner sa sainte bénédiction et d'avoir la bonté de donner son attention à la lecture de cette lettre, qui n'a point d'autre but que de la supplier de faire rejaillir quelque étincelle de cette bonté si charmante, qui vous met en possession de tous les cœurs, sur le dernier de tous les hommes, qui ose se promettre d'être et d'avoir toujours été le premier dans le respect et la vénération qui est due à Votre Grandeur. Mais d'où vient, Monseigneur, si j'ose le demander, que je suis assez malheureux que d'avoir perdu l'honneur de vos bonnes grâces? Qui est-ce qui m'a dérobé ce précieux trésor? N'y a-t-il point quelque malheureuse langue, qui ait répandu son venin contre moi? Je gémissais depuis six ans sous le poids de la disgrâce du Roi pour une faute dont je suis, en vérité, très innocent, et dont il n'y a que vous, Monseigneur, qui ayez assez de pouvoir et de bonté pour me délivrer. Car, quoique depuis près de cinquante ans j'aie consumé toute ma vie pour le service de l'Église et de Nosseigneurs les Prélats, il n'y en a pas un qui veuille faire un pas, ni dire un mot pour moi, excepté M. de Coutances (1); ils me renvoient tous à M. de Paris, disant qu'il est tout-puissant et qu'il a tant de bonté que ses propres ennemis en ressentent les effets (2). »

Le P. Eudes suppliait ensuite M. de Champvallon par le souvenir de M. de Harlay, son oncle, qui l'avait comblé de tant de marques de faveur, par le souvenir de ses propres bontés à lui-même, lors de l'établissement du séminaire de Rouen et dans les missions de Rouen, Pontoise, Versailles et Saint-Germain-en-Laye, de lui ménager une entrevue avec le roi.

(1). M. Auvry.

(2). P. COSTIL, Annales, T. I, Liv. VIII, ch. IV, § 25.

412-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

La supplique à peine envoyée à M. Auvry, le P. Eudes prit à douter de son opportunité. Aussi, dès le lendemain, écrivit-il à ce prélat pour le prier de l'examiner et de voir s'il n'y avait point de danger à la remettre; en sorte que nous ne savons si elle fut présentée à Louis XIV et obtint quelque effet.

La réponse tardant à venir, il écrivit au P. Lachaise, jésuite, confesseur du roi, le 31 janvier 1679, une lettre des plus pressantes, accompagnée d'une sorte de factum imprimé, où il lui exposait la question avec toutes les raisons qu'il pouvait faire valoir à l'appui de son innocence. « Il avait reçu », disait-il, « toutes les marques possibles d'une sincère bienveillance de la part de la Compagnie, dont le Général et deux Provinciaux lui avaient accordé des lettres d'affiliation ; et, néanmoins, il ne s'était point encore adressé à elle pour demander aucune grâce dans les embarras qu'on lui avait suscités. Mais l'étrange affaire où il était engagé l'obligeait d'avoir recours à sa bonté. Il le priait donc de parler au roi pour sa Congrégation, et de tâcher d'effacer de son esprit la mauvaise impression produite par la supplique de M. Boniface (1). »

En employant les moyens humains, le P. Eudes n'oubliait pas de faire violence au ciel par ses prières redoublées et par les autres pratiques dont il usait en ses plus pressants besoins. C'est ainsi que, vers le commencement de juin 1679, il fit vœu de dédier une des chapelles de l'église du séminaire de Caen en l'honneur de l'Immaculée-Conception de Marie ; trois jours après, une lettre de M. Auvry lui annonçait la bonne nouvelle, objet de ses désirs.

Le prélat s'était employé activement à procurer cette réconciliation tant souhaitée; il y avait intéressé le P. Lachaise et l'archevêque de Paris, dont il savait l'estime (1). P. MARTINE, T.II , Liv. VII, pp. 341-342.

RÉCIT DE LA RÉCEPTION DU P. EUDES PAR LE ROI. 4 1 3 -

pour le Serviteur de Dieu, et tous les trois avaient si fortement agi sur l'esprit du roi, que, déposant enfin ses préventions, il avait accordé l'audience demandée. M. de Champvallon avait reçu l'ordre de mander au P. Eudes qu'il pouvait venir, que Sa Majesté le verrait avec plaisir; et M. Auvry s'était empressé de transmettre à son ami l'invitation royale (1).

A cette agréable nouvelle, le Vénérable alla se prosterner devant le Saint-Sacrement, et récita le Te Deum pour remercier son divin Maître de l'avoir déchargé d'une croix aussi pesante. Puis il partit sans retard pour Saint-Germain-en-Laye, où la cour était alors. L'archevêque de Paris se trouvait là: il l'accueillit avec bonté et le présenta à Louis XIV. C'était le 16 juin 1679. Mais écoutons le saint vieillard raconter lui-même le fait au P. du Four, à Caen:

« Hier, j'eus l'honneur de voir le Roi à Saint-Germain, ce qui se passa de cette façon. On me fit entrer dans la chambre du Roi, où je me trouvai environné d'une grande troupe d'Évêques, de Prêtres, de Ducs, de Comtes, de Marquis, de Maréchaux de France et de Gardes du Roi. Monseigneur de Paris m'ayant fait mettre à un coin de la chambre, lorsque le Roi vint à y entrer, il passa au milieu de tous ces grands seigneurs et s'en vint droit à moi avec un visage plein de bonté. Alors, je commençai à lui parler de notre affaire, et il m'écouta avec une grande attention, comme étant bien aise d'entendre ce que je lui disais: « Sire », lui dis-je, « me voici aux pieds de Votre Majesté, pour lui rendre mes très humbles grâces de la bonté qu'elle a de souffrir que j'aie l'honneur et la consolation de la voir encore une fois, avant que je meure, et pour lui protester qu'il n'y a point d'homme au monde, qui ait plus de zèle et d'ardeur pour son service et pour ses intérêts, que j'en ai. C'est dans ce sentiment que je désire employer et consumer le peu

de jours qui me restent à vivre. Je vous supplie aussi très humblement, Sire, de nous honorer de votre royale protection et de nous continuer l'honneur de vos grâces et de vos faveurs. C'est ce que
(1). P. MARTINE, T. II, Liv. VII, pp. 342-343. - P. COSTIL, Annales, T.I, Liv. VIII, ch. IV, § 26.

414-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

j'espère de cette merveilleuse bonté qui réjouit et ravit les cœurs de ceux qui ont l'honneur de parler à Votre Majesté, dont il ne retourne personne qui ne soit comblé de joie et de consolation. » Le Roi, ayant entendu ces choses, me dit: « Je suis bien aise de vous voir; on m'a parlé de vous. Je suis bien persuadé que vous faites beaucoup de bien dans mes États; continuez à travailler comme vous faites. Je serai bien aise de vous voir encore, et je vous servirai et protégerai, dans toutes les occasions qui s'en présenteront. » Voilà les paroles du Roi qui me remplirent d'une satisfaction indicible, et qui furent entendues de Monseigneur de Paris et de tous les seigneurs qui étaient présents, et qui furent étonnés de voir un si grand Roi parler avec tant de douceur et de bonté au dernier de tous les hommes. Après quoi, j'allai dire la messe aux Récollets, puis on me mena dîner avec les aumôniers, qui me reçurent avec grande bonté et charité. 1

« Écrivez à tous les supérieurs de nos maisons, de ma part, que je les prie de faire trois choses: la première, de faire une octave d'actions de grâces à Notre-Seigneur et à sa très sainte Mère, du bon succès de cette affaire; la deuxième, de prier beaucoup pour le Roi et toute la maison royale, pour Messieurs de Paris et de Coutances; et la troisième, de prendre une forte résolution de servir et aimer notre très bénin Sauveur et sa très bonne Mère, avec plus de ferveur que ci-devant par la pratique de solides vertus. »

Le Vénérable ajoute dans son Mémorial

« C'est ainsi qu'après une désolation de six ans, le Père des miséricordes et le Dieu de toute consolation a voulu essuyer mes larmes et changer mes angoisses très amères en des joies incroyables, dont il soit béni et loué éternellement! Grâce aussi et louanges immortelles à la Mère de grâces et de bénédictions, par les mains de laquelle passent tous les biens que la divine Bonté nous envoie (1). »

Après le dîner avec les aumôniers, le P. Eudes partit pour Paris, où il eut la consolation de revoir beaucoup de ses anciens amis, et de se conjurer avec eux. Les Religieuses de l'abbaye de Montmartre, ses chères filles spirituelles, favorisées de ses visites, s'associèrent à sa joie, et bénirent
(1). P. COSTIL, Annales, T.I, Liv. VIII, ch. IV, § 26.

DISPOSITIONS DU P. EUDES. 415 -

Dieu de la grande faveur qu'il venait de recevoir de son souverain.

Puis, ayant achevé ses affaires, le Serviteur de Dieu regagna Caen, dans l'intention de consacrer le peu de force et de vie qui lui restait au salut des âmes et à la gloire de son divin Maître. Quoique âgé de soixante-dix-huit ans et sujet à de grandes infirmités, rien ne lui coûtait, quand il trouvait moyen de faire le bien. Souvent il répétait ces belles paroles de saint Martin, qui, tout cassé de vieillesse, disait à Dieu: « Domine, si adhuc populo tuo sum necessarius, non recuso laborem; fiat voluntas tua! Seigneur, si je suis encore nécessaire à votre peuple, je ne refuse pas le travail; que votre volonté soit faite! » Et, par ces paroles, notre saint apôtre n'entendait pas dire seulement qu'il voulait finir sa vie dans les labeurs évangéliques, mais qu'il désirait travailler beaucoup plus qu'il n'avait fait jusque là, s'il en avait le pouvoir (1).

Dieu, nous allons le voir, se contenta de sa bonne volonté.

(1). P. MARTINE, T.II, Liv. VII, pp. 345-346.

CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME.

Assemblées de 1679 et de 1680: Élection du P. Blouët de Camilly.

(1 6 7 9 - 1 6 8 0).

Grave accident arrivé au P. Eudes. - Choix d'un coadjuteur et Petite Assemblée de 1679: élection du P. de Bonnefond, et prescription des Petites Assemblées. - Désaccord entre les Pères du séminaire de Caen et les Religieuses de Notre-Dame- de-Charité: Contrat, désintéressement du P. Eudes. - Infirmités croissantes du Vénérable, inquiétudes de ses confrères; Assemblée générale du 26 juin 1680: ses membres; divers deuils; élection du P. Blouët de Camilly: Actes de l'Assemblée; humilité du P. Eudes.

Dieu voulait désormais son serviteur sur la croix, pour achever de le purifier et augmenter ses mérites. Un accident, survenu pendant son retour à Caen, lui enleva toute espérance de travailler aux missions. Le coche, qu'il avait pris pour revenir, dut passer par un chemin fort raboteux, plein de grosses pierres; et telles furent les secousses dont il y fut agité, qu'elles occasionnèrent au pauvre vieillard une hernie des plus douloureuses: pendant près de six semaines, il garda le lit avec de cruelles douleurs admirablement supportées. Sentant la gravité de son état, sans qu'on eût besoin de l'en avertir, il résolut de se donner un vicaire, sur lequel il se déchargerait d'une partie des sollicitudes et des occupations du gouvernement.

Le choix de ce coadjuteur, d'après les Constitutions de sa Société, dépendait entièrement de lui. Il ne voulut point le faire, cependant, sans avoir pris l'avis de plusieurs supé-

418-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

rieurs de ses séminaires. Voilà pourquoi, le 9 octobre 1679, il assembla à Caen les supérieurs de Coutances, de Lisieux et d'Évreux, qui étaient les PP. de Montaigu et Mannoury et le P. de Bon, dont le nom se rencontre ici pour la première fois et dont nous aurons bientôt à déplorer la mort. Après une allocution fort touchante, il leur déclara que, son triste état de santé le contraignant de se donner un coadjuteur, il n'avait point voulu le choisir sans leur participation; puis il se borna à attirer leur attention sur le P. de Bonnefond, qu'il jugeait très propre à remplir cette fonction.

Or, il n'était personne, dans la Société, qui n'admirât le zèle et la prudence avec lesquels ce Père s'était comporté dans ses délicates négociations en cour de Rome; personne qui ne sût l'affection du P. Eudes pour ce fils de sa tendresse et l'estime dans laquelle il le tenait, au point de ne se déterminer en aucune affaire importante sans l'avoir consulté. Dès 1673, dans la persuasion où l'on était alors que le Saint-Siège allait approuver la Congrégation, n'avait-il pas écrit à Rome qu'il souhaitait extrêmement que, dans la bulle d'approbation, le Souverain Pontife honorât ce Père du titre de supérieur général?

C'était, pour les PP. de Montaigu, Mannoury et de Bon, une heureuse occasion de prouver au saint vieillard l'estime et la considération qu'ils avaient pour sa personne. Ils s'empressèrent de confirmer un choix, saged'ailleurs, qui lui donnait pleine satisfaction; et, d'un commun accord, ils dressèrent l'acte suivant:

« Aujourd'hui, neuvième jour d'octobre de l'année 1679, le R. P. Jean Eudes, supérieur de la

Congrégation de Jésus et Marie, ayant assemblé à Caen, étant la première maison de cette Congrégation, les supérieurs des communautés qui en dépendent, pour conférer avec eux sur plusieurs choses qui concernent le bien et le progrès de la dite Congrégation,

ASSEMBLÉE DE 1679. 419 -

gation, il a déclaré avant toutes choses, en la présence des dits supérieurs, que, son âge et ses infirmités le mettant dans un état, auquel il a besoin d'être aidé et soutenu de quelqu'un dans les diverses fonctions et affaires qui appartiennent à la conduite et direction de la même Congrégation, il a choisi pour son vicaire M. Jacques de la Haye de Bonnefond, prêtre de la dite Congrégation, tant pour faire les visites annuelles que pour vaquer aux autres emplois et exercices qui appartiennent à la charge de supérieur général de la dite Congrégation, le tout dans la dépendance et l'obéissance du dit supérieur, sans la participation et consentement duquel il ne pourra rien faire dans la Congrégation, qui soit tant soit peu de conséquence »

Dans cette Petite Assemblée ou Conférence, car c'est le nom qu'elle porta, plusieurs autres articles furent également arrêtés, dont le plus considérable fut que «le supérieur général assemblerait tous les ans, au temps et au lieu qu'il jugerait les plus commodes, quelques-uns des principaux de la Congrégation en petit nombre, partie supérieurs, partie inférieurs, à son choix, pour conférer ensemble sur les choses qui concernent le progrès et l'avantage de la même Congrégation. Toutefois, il prendrait bien garde de n'y appeler pas des esprits fiers et hautains, attachés à leur sens et à leur volonté, mais doux, humbles, dociles et bien affectionnés aux intérêts de la susdite Congrégation.(1) »

« Ces derniers mots », remarque le P. Costil, « montrent que le P. Eudes eut à souffrir quelques peines de la

(1). «Il paraît que c'est là», dit le P. MARTINE (T. II, Liv. VII, p. 348), « l'origine des Petites Assemblées, dans lesquelles le supérieur général convoque ses assistants, pour délibérer avec eux des affaires qui regardent le gouvernement général de l'Institut, Ce fut en l'Assemblée de 1708 que cet usage fut établi en règle, et il a été fidèlement observé depuis. Dans le principe, ces Petites Assemblées se tenaient après Pâques et vers la Saint-Michel; mais, dans la suite, pour ne point multiplier les voyages, on convint de les renvoyer à l'époque des visites annuelles du supérieur général, parce qu'alors il connaît mieux les besoins des maisons et est plus en état d'y pourvoir. » - Cf. P. COSTIL, Annales, T. I, Liv. VIII, eh. IV, § 27.

420-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

part de quelqu'un de nos confrères, sur la fin de sa vie, comme je l'ai appris d'un ancien prêtre de la Congrégation, qui ne pouvait en parler sans quelque indignation, quoiqu'il y eût plus de quarante ans que la chose se fut passée. »

Le 14 novembre suivant, le Vénérable, qui était un ange de paix, appréhendant qu'après sa mort, l'ennemi des saints ne jetât quelque semence de division entre les deux sociétés, qui se glorifiaient de l'avoir pour père, voulut qu'un accord se fit entre elles, qui prévint les moindres causes de désunion. Il s'agissait d'intérêts temporels, comme on le voit dans l'acte que nous allons rapporter. Déjà ces mêmes intérêts temporels lui avaient suscité un petit démêlé avec ses chères Filles; et ce démêlé, à raison de la tendresse qu'il avait et qu'il continua toujours d'avoir pour elles, ainsi que l'atteste le onzième article de son testament, lui avait causé une peine des plus sensibles, si sensible même, que, leur ayant donné son cœur par un article de ce même testament, il avait rayé cet article, et ordonné expressément, par un acte particulier du 18 septembre 1678, que son cœur et son corps seraient inhumés ensemble dans l'église du séminaire de Caen (1). Dieu avait permis cette épreuve pour un peu de temps, afin de le détacher des

liaisons les plus innocentes, disons mieux, de tout ce qu'il avait de plus cher au monde. Hâtons-nous d'ajouter que la vénération des filles pour leur père ne fut en rien diminuée par cette privation: loin de là, elle ne fit qu'augmenter de jour en jour.

Le 14 novembre donc, pour prévenir tout sujet de dis-

(1). Le P. COSTIL (Annales, T. X, Liv. VIII, ch. IV, § 28) dit que ce fait est de tradition dans la Congrégation de Jésus et Marie, et appuyé sur le témoignage des anciens.

CONTRAT ENTRE LE SÉMINAIRE ET N-D.-DE-CHARITÉ. 421-

corde, intervint le contrat suivant, écrit de la main du P. du Four et signé des sœurs Marie de l'Enfant-Jésus, Marie de la Nativité et Marie de Jésus:

« Comme il n'y a rien qui déplaît tant à Dieu, qui s'appelle le Dieu de paix et de charité, que le trouble et la division, ni rien qui lui soit plus agréable que la paix et la concorde, spécialement entre les personnes qui sont consacrées d'une manière particulière à Sa divine Majesté, telles que sont les ecclésiastiques et les personnes religieuses, les Prêtres du séminaire de Caen et les Religieuses de Notre-Dame-de-Charité, ayant sujet de craindre qu'il n'arrive quelque trouble et division entre leurs deux communautés, à raison de quelques différends qui sont survenus entre les dites communautés au sujet de certains intérêts temporels, qui ont besoin d'être éclaircis pour éviter les inconvénients qui en pourraient naître, les dits Prêtres et Religieuses sont convenus ensemble, de leur pure et franche volonté, et par un consentement unanime, de s'obliger mutuellement à tenir et exécuter inviolablement les articles suivants:

« Messire Jean Leroux, sieur de Langrie, président au Parlement de Rouen, qui a fait la fondation du monastère de Notre-Dame-de-Charité, ayant fait une reconnaissance écrite et signée de sa main, du 1^{er} octobre 1651, dont les dits prêtres sont saisis, par laquelle il déclare que, de quatorze mille livres portées dans le contrat de la fondation, il y en a quatre mille qui sont venues des deniers appartenant aux dits Prêtres du dit séminaire de Caen, ces mêmes Prêtres déclarent qu'ils ne prétendent point demander jamais la répétition de cette somme, l'ayant donnée et donnant derechef, en tant que besoin serait, librement et volontairement et de tout leur cœur, pour l'amour de notre Sauveur et de sa très sainte Mère, afin de contribuer, par ce moyen, à l'établissement et au maintien du dit monastère de Notre-Dame-de-Charité.

« 2^o Outre la dite somme de quatre mille livres, les dits Prêtres en ont encore fourni plus de deux mille six cents, tant pour le louage et l'ameublement de la maison nécessaire à la demeure des dites Religieuses, et pour leur nourriture et subsistance, au commencement de leur établissement, que pour les frais de plusieurs voyages qu'il fallut faire à Paris, à Rouen, à Rome et ailleurs, afin d'obtenir les lettres du Roi pour le dit établissement, et de les faire vérifier au Parlement, et d'avoir aussi des bulles de Notre Saint-Père le Pape; et comme les dites Religieuses prétendent avoir rendu aux dits Prêtres quelque partie de

422- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

cet argent, et que les dits Prêtres soutiennent que ce qu'ils en ont reçu, à savoir, la somme de sept cent cinquante livres, est peu de chose à l'égard de ce qui leur était dû, les uns et les autres ont résolu, pour éviter la contestation et pour conserver l'union et la charité, de sacrifier tous leurs intérêts et prétentions au bien de la paix, se quittant les uns les autres entièrement et sans réserve de tout ce qui pourrait être dû de part et d'autre, et renonçant à jamais, les dits Prêtres, pour eux et leurs successeurs, et les dites Religieuses, pour elles et celles qui leur succéderont, à s'inquiéter et troubler les uns les

autres, ni demander ou répéter aucune chose de ce qui aurait été employé ou restitué de part et d'autre, en quelque manière ou pour quelque sujet que ce puisse être, sans exception ni réservation quelconque. Et, à cette fin, les Communautés des dits Prêtres et des dites Religieuses déclarent qu'elles ont donné, cédé et transporté, donnent, cèdent et transportent les unes aux autres tout ce qu'elles pourraient se devoir mutuellement et se demander les unes aux autres. Ce que les dites Communautés ont respectueusement promis sur l'obligation de tous leurs biens meubles et immeubles, présents et à venir.

« Fait à Caen aujourd'hui, le 14 de novembre 1679. »

Cet acte indique nettement la raison du démêlé que le pieux Fondateur eut avec ses chères Filles; il est, en même temps, une nouvelle et admirable preuve de son désintéressement: à ces deux titres, il convenait de le transcrire en son intégrité (1).

Cependant l'établissement d'un vicaire ou coadjuteur, pour aider le P. Eudes dans le gouvernement de la Congrégation, ne satisfaisait point les esprits. Les infirmités du pauvre vieillard, augmentant de jour en jour, étaient devenues si considérables, qu'on parlait d'opérations, toujours dangereuses, surtout dans un corps ruiné par le travail et dont la vie s'en allait comme goutte à goutte. L'inquiétude grandissait parmi les membres de la Congrégation; plusieurs même, et des meilleurs, se prenaient à craindre, si

(1). P. COSTIL, Annales, T. I, Liv. VIII, ch. IV, § 25.

LE P. BLOUËT DE CAMILLY. 423 -

le Serviteur de Dieu venait à mourir, que leur Institut, menacé par tant d'ennemis, ne pût se soutenir; car, à leurs yeux, le P. de Bonnefond, malgré son incontestable mérite, ne pouvait lui prêter un appui suffisant, ni répondre à toutes les nécessités. Dans leurs préoccupations, ils jetèrent les yeux sur le P. Blouët de Camilly, dont l'autorité et l'influence, parfaitement établies au dedans et au dehors de la Société, leur semblaient, plus que celles de tout autre, capables de sauver et de maintenir l'œuvre de leur Fondateur. Quelques-uns même allèrent jusqu'à en écrire à ce Père, afin d'attirer son attention sur le danger que courait l'Institut, et de l'exhorter à prendre les mesures nécessaires pour parer aux accidents fâcheux qui pourraient se produire, si le P. Eudes venait à disparaître.

Certes, c'était avec raison qu'ils regardaient le P. Blouët de Camilly comme le plus capable de succéder au P. Eudes. Il était dans la force de l'âge, n'ayant que quarante-huit ans; il appartenait à une famille distinguée; à un zèle éclairé et à une piété édifiante, il joignait une aptitude remarquable pour le gouvernement; et il réunissait en sa personne les dignités de chanoine-théologal, grand-vicaire et archidiacre de Coutances. De plus, c'était à sa générosité que l'on devait le grand bâtiment du séminaire de cette ville, presque entièrement construit à ses frais, comme nous le verrons plus loin; enfin il avait travaillé avec bénédiction à l'œuvre des missions, et M. de Champvallon le tenait en grande estime.

De son côté, instruit des préoccupations de ses Fils et de leur désir, et sentant que ses infirmités ne lui permettaient pas de soulager et assister de ses conseils son coadjuteur, comme il aurait dû le faire, le P. Eudes résolut de se décharger de la supériorité, et de se faire donner un successeur par une élection canonique. En même temps, il

424-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES

songeait, lui aussi, au P. Blouët de Camilly, comme au sujet le plus propre à conduire sa Société. Il le manda donc à Caen au plus tôt. Là, il lui représenta que, vu son grand âge et le délabrement de sa santé, il avait l'intention de le faire reconnaître pour son successeur, assuré en cela de répondre au désir de la plupart des membres de la Congrégation; et il le supplia de lui accorder cette satisfaction, ou mieux, de

l'accorder à Notre-Seigneur et à sa très sainte Mère.

Malgré sa profonde humilité, le P. Blouët de Camilly dut céder aux instances de son vénéré Père, et tous deux convinrent d'écrire incessamment une lettre circulaire à toutes les maisons de l'Institut, pour intimer le lieu et le jour de l'assemblée chargée de procéder à l'élection d'un supérieur général, et prier de choisir et d'envoyer des députés à cet effet. C'était la première assemblée générale depuis l'établissement de la Société; tous les sujets qui la composaient ayant été pour ainsi dire formés de la main du saint Instituteur, la parfaite soumission de la plupart à ses moindres volontés l'avait empêché de recourir à ce moyen, si utile pour conserver l'harmonie dans un corps religieux.

La réunion fut fixée au 26 juin 1680, mercredi dans l'octave de la fête du Saint-Sacrement, dans le séminaire de Caen: elle se composerait du supérieur et d'un député de chaque maison, conformément au premier mode de députation établi par les Constitutions. En attendant le terme marqué, des prières seraient faites, dans chaque communauté, conformément aux mêmes Constitutions, pour implorer les lumières de l'Esprit-Saint sur les assemblés et leur obtenir la grâce d'élire au P. Eudes un successeur selon le Cœur de Dieu (1).

(1). P. COSTIL, Annales, T. I, Liv. VIII, ch.V, § 29. - P. MARTINE, T. II, Liv. VII, pp. 348-349.

LE P. DE BON. 425 -

Donc, le 26 juin, se trouvèrent réunis à Caen, autour de leur vénérable supérieur, les PP. Jean-Jacques Blouët de Camilly, député-né, en qualité de bienfaiteur insigne de la Congrégation; Richard du Four et Thomas Pinchon, prêtres du séminaire de Caen, conformément au droit qu'avait cette maison de députer deux de ses membres pour les assemblées générales; Jean-Baptiste de Montaigu, supérieur, et Jean du Pont, député du séminaire de Coutances; Simon Mannoury, supérieur, et Laurent Thieulin, député du séminaire de Lisieux; Jacques Morard, supérieur, et Marin Norgeot, député du séminaire de Rouen - François Moget, supérieur, et Jacques Lhotelin, connu sous le nom de Saint-Michel II, député du séminaire d'Évreux; Jacques Dudouit, dit Jourdan II, supérieur et député du séminaire de Rennes; Jacques de la Haye de Bonfond, directeur de l'hospice de Launay et de la Probation: soit quatorze prêtres, en comptant le P. Eudes.

On s'étonnera peut-être de ne pas voir figurer parmi ces noms celui du P. de Bon, qui avait assisté à la Petite Assemblée de 1679. Dieu l'avait rappelé à lui le 17 avril précédent, après plusieurs opérations douloureuses, y compris celle du trépan, au milieu desquelles avaient éclaté sa patience et sa résignation sans borne aux adorables volontés de son divin Maître. Il n'avait que quarante ans, et il en avait passé dix dans la Congrégation. Il avait succédé environ un an plus tôt au P. François de la Haye, mort lui-même au bout d'un an de supériorité au séminaire d'Évreux, après une vie toute d'abnégation et de douceur. En le priant d'accepter cette charge, le P. Eudes lui avait écrit qu'il « ne pouvait lui exprimer la douleur qu'il souffrait de la mort de M. de la Haye qu'il aimait tendrement et ardemment; et que sa consolation et celle de la Communauté dans cette grande tristesse que cette perte leur

426-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

avait causée, devait être la considération des grâces particulières que Dieu lui avait faites durant sa vie et à la mort. » Après quoi, il ajoutait:

«Ce qui me console de la mort de M. de la Haye, c'est la vue de la très adorable Volonté de mon Dieu, qui fait tout pour le mieux, et la créance que j'ai que vous vous soumettez de bon cœur aux ordres de cette divine Volonté, qui vous a choisi pour prendre la place de notre très cher défunt. C'est de quoi je vous prie,

mon très cher Frère, osant bien vous assurer que Notre-Seigneur Jésus-Christ et sa très sainte Mère seront avec vous, et qu'ils conduiront leur maison par vous et qu'ils vous donneront toutes les lumières et grâces requises à cette fin. Prenez donc cette charge de leur main, ou plutôt de leur très charitable Cœur, Corde magno et animo volenti, avec un grand désir de gouverner leur famille dans leur esprit, qui est un esprit d'humilité, de bonté, de charité et de douceur (1). »

On comprend sans peine combien ces deux morts, se succédant à moins d'un an d'intervalle, avaient cruellement affligé l'âme si aimante du P. Eudes. Dieu lui enlevait ainsi, coup sur coup, avant que lui-même quittât la terre, deux fils bien-aimés, sur lesquels il se reposait, en partie, de l'avenir de sa Société. Et ce n'était là que la suite d'autres deuils profondément sentis!

Le 15 mars 1675, le P. de Sainte-Marie avait été ravi par la mort au séminaire de Rouen, dans la sixième année de son second supérieurat, à l'âge de cinquante-un ou cinquante-deux ans (2). En 1677, était décédé, au séminaire de Coutances, dans sa cinquantième année, le P. Nicolas Quesny, sujet d'élite, dont nous avons déjà fait mention, qui avait été chargé de la Probation, en l'absence du P. de Bonnefond, et même, momentanément, de la supériorité de Caen en 1674 et 1675 (3). En 1678, le 9 janvier, le

(1). P. COSTIL, Fleurs, T. II, XXV.

(2). Ibid., XX.

(3). Ibid., XXIII. Cf. T. III, ch. XII, p. 203-204.

LES PP. RENARD, PINCHON, THIEULIN, NORGEOT. 427-

P. Étienne Saché, assistant de Lisieux, avait expiré dans les sentiments de la plus douce piété, après avoir été l'ornement du ministère sacré et l'exemple du clergé par la pureté de sa vie et la modestie de son extérieur (1). Enfin, le 14 octobre de la même année, à Lisieux encore, le P. Jean Renard, dit de Sainte-Anne Ier avait rendu sa belle âme à Dieu, presque au lendemain de son ordination sacerdotale. Il n'avait vécu dans la Congrégation que six ans, mais il s'y était distingué par son humilité, son obéissance et son admirable simplicité, jointes à de grands talents, qui l'avaient fait désigner pour enseigner la théologie dans le séminaire (2).

D'autre part, cinq nouveaux noms figurent dans les actes de l'assemblée: ce sont ceux des PP. Pinchon, Moget, Thieulin, Norgeot, Lhotelin. Du P. Moget, nous n'avons rien à dire, les Fleurs étant muettes sur lui; quant aux quatre autres, nous sommes mieux renseignés. Le P. Thomas Pinchon « était alors », dit le P. Costil, « un des meilleurs ouvriers de la Congrégation (3). » Animé d'un zèle vraiment apostolique, il s'adonnait avec ardeur au travail des missions, et avait toutes les qualités requises pour le diriger, c'est-à-dire un air vénérable, une noble diction, un excellent jugement, et une grande capacité pour décider les cas de conscience. Le P. Laurent Thieulin, originaire de Rouen, prêtre d'une piété consommée, brûlait d'un zèle très pur pour le salut des âmes et d'une cordiale charité pour ses frères, qu'il édifiait par son exactitude à observer les Règles et les Constitutions de la Société (4). Le P. Marin Norgeot, du diocèse de Coutances et de la paroisse de

(1). P. COSTIL, Fleurs, T. II, XXI.- Cf. T. II, ch. XXI, p. 465.

(2). Ibid., XXII.

(3). Ibid., Annales, T. II, Liv. IX, ch. III, § 11.

(4). Ibid., Fleurs, T. II, LII.

428- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Hauteville près la mer, avait pris l'esprit de l'Institut dans sa plénitude, sous les PP. Moisson et de Bonnefond; après avoir professé avec succès la troisième et la seconde classe au collège de Lisieux, il

exerçait au séminaire l'office de directeur des ordinands. Très attaché à la règle, toujours occupé de ses fonctions, toujours prêt à rendre service, agissant avec les intentions les plus pures, il était le modèle de ses confrères, en même temps que le charme de leur vie, par son admirable simplicité (1). Le P. Jacques Lhotelin, dit de Saint-Michel II, de la paroisse de Moyaux, au diocèse de Lisieux, bon théologien, excellent prédicateur, très instruit de l'histoire sacrée et profane, était dès lors tenu en singulière estime par M. de Maupas: il devait l'être plus encore par M. de Colbert, successeur de M. de Médavy (2).

Le 27 juin, jour octave de la fête du Très Saint-Sacrement, le P. Eudes dit la sainte Messe, à laquelle supérieurs et députés assistèrent. Après quoi, il fit ressortir de la manière la plus touchante, dans une petite allocution, l'importance de l'acte qu'ils allaient accomplir. « Il s'agissait », leur dit-il, « d'élire un supérieur général exact, vigilant et ferme, qui, par sa conduite sage et irrépréhensible, ne donnât aucune prise aux adversaires de la Congrégation, et fût capable de réparer les innombrables fautes qu'il y avait commises, dans une si longue administration. Quel malheur », ajouta-t-il, « si, au lieu d'un supérieur qui réparât mes grandes fautes, on m'en donnait un qui en augmentât le nombre, et qui, par sa mauvaise conduite, fournit à nos ennemis de justes sujets de détruire l'œuvre de Dieu! Ainsi, mes chers Frères, je vous conjure d'y bien

(1). P. COSTIL, Fleurs, T. II, LXXII

(2). Ibid., XLIV.

ACTES DE L'ASSEMBLÉE DE 1680 . 429-

penser, et de choisir quelqu'un de qui nous n'ayons pas lieu d'appréhender un si grand malheur! »

L'assemblée ne jugeait point ainsi de son gouvernement. Mais ici reproduisons le texte même des Actes:

« Sur laquelle proposition, l'assemblée a répondu qu'elle lui est infiniment obligée d'en user de la sorte, qu'il est bien juste de lui donner le soulagement qu'il demande, et que, pour cet effet, elle accepte la proposition qu'il lui fait, de faire élection d'un supérieur général, qui tienne sa place, mais à ces conditions, savoir: qu'en égard aux grandes peines qu'il a prises pour ériger et soutenir la dite Congrégation, la sage conduite avec laquelle il l'a gouvernée près de quarante ans, et aux bénédictions que Dieu y a données par son entremise, il aura pour agréable que la Congrégation le regarde et honore toujours comme son premier et principal supérieur; que celui qui sera élu ne pourra innover ni faire aucune chose de conséquence dans la dite Congrégation sans sa participation et consentement; que, si celui qui sera élu venait à mourir devant lui, il rentrera dans sa qualité totale de supérieur général de la dite Congrégation, et la gouvernera ainsi qu'auparavant, sauf à lui de faire, s'il le veut, une autre assemblée générale pour faire élection d'un autre supérieur général, et à condition aussi, qu'après l'élection du dit supérieur, l'assemblée élira deux assistants, l'affaire desquels sera d'assister le supérieur général dans le gouvernement de la Congrégation, en laquelle il ne pourra innover ni faire aucune chose importante sans leur avis et consentement, spécialement dans les choses temporelles, comme nouveaux établissements, fondations, bâtiments, achats de maisons ou de terres, création de dettes ou autres choses semblables.

« Tout ce que dessus a été arrêté et accordé, tant de la part du dit P. Jean Eudes, supérieur général, que des dits supérieurs et députés, ce qu'ils ont tous signé pour une plus grande confirmation...

Vient ensuite le compte rendu de l'élection du nouveau supérieur général, en ces termes:

« En suite de laquelle déclaration, et après la lecture faite des procurations, qui se sont trouvées en bonne forme, et sont demeurées dans le coffre des papiers et titres de la Congrégation, les dits supérieurs

et députés ont procédé, en la présence et du consentement du dit P. Eudes, premier supérieur général de la dite Congrégation, à l'élection d'un

430-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES

nouveau supérieur général, par voie de scrutin et billets, pour, avec le dit P. Eudes, comme dit est, gouverner, dès à présent, la dite Congrégation, et être son successeur après son décès; et du nombre des vocaux dont était composée l'assemblée, savoir: le R. P. Eudes pour deux voix, par son droit de supérieur général, et, attendu qu'il a pouvoir de députer deux autres personnes de la Congrégation, il a choisi pour cet effet le sieur Norgeot et le sieur Thieulin, ci-dessus nommés, lesquels, en qualité de députés des maisons dont ils sont venus, et en qualité de députés du R. P. Eudes, ont donné chacun deux voix, ainsi qu'a fait le sieur Jourdan, tant en sa qualité de supérieur que comme député de Rennes; ce qui fait avec les autres ci-devant nommés, dix-huit voix; du nombre desquelles il s'est trouvé que le dit Jean-Jacques Blouët de Camilly en a eu seize, et, par ce moyen, a été élu canoniquement pour supérieur général de la dite Congrégation, devant lequel, après qu'il a fait les protestations à Notre-Seigneur et à la sainte Vierge, conformément au règlement de la Congrégation, et que le Te Deum a été chanté en action de grâces, tous les dits supérieurs, députés et autres, se sont prosternés et l'ont reconnu pour leur légitime supérieur, et lui ont rendu les respects et les devoirs en tel cas requis et ordonnés, et lui, réciproquement, les a reçus et embrassés cordialement, et, pour leur donner des marques plus authentiques de son amitié et du désir qu'il a de s'employer entièrement au gouvernement de la Congrégation, il leur a promis de se démettre de sa prébende, quand ses affaires et celles de sa Congrégation le pourraient permettre.

« Fait en la maison de Caen de la dite Congrégation, le jour et an que dessus.

« Et, après la dite élection, a été procédé à la nomination des deux assistants, conformément à la délibération ci-dessus, et ont été choisis à la pluralité des voix les personnes de M. Jacques Dudouit Jourdan, pour le premier, et M. Jacques de la Haye de Bonnefond, pour le second; lesquels, en conséquence, ont fait les protestations marquées dans les Constitutions en pareil cas, et le dit Messire Jean-Jacques Blouët de Camilly a déclaré qu'il choisit pour moniteur M. Jean du Pont, prêtre de la dite Congrégation (1). »

Nous l'avons dit plus haut, la Congrégation de Jésus et

(1). P. COSTIL, T. 1, Liv. VIII ch. V, § 29. - P. MARTINE, T. II, Liv. VII, pp. 349-351.

UNION PARFAITE DU P. EUDES ET DE SON SUCCESSEUR. 431 -

Marie ne pouvait faire un meilleur choix: aussi y applaudit-on unanimement, au dedans et au dehors. Mais personne n'en ressentit plus de joie et de consolation que notre Vénérable. A peine le dépouillement du scrutin fut-il achevé et le nom de l'élu proclamé, qu'il se prosterna tout aussitôt, tête nue, à ses pieds, pour lui demander, dans la posture la plus humble, sa bénédiction, et pour s'offrir, comme le dernier de ses frères, à faire tout ce qu'il lui plairait d'ordonner: spectacle touchant, qui tira des larmes de tous les yeux.

« Ce fut, » dit le P. Hérabourg, « une belle leçon pour les assistants, du respect qu'ils devaient porter à Notre-Seigneur dans la personne de celui qui tenait sa place. Oubliant ce qu'il avait été, il se soumit à être ce que l'on voudrait qu'il fût; et celui par qui Dieu rendait ses oracles, prêta l'oreille pour les entendre de la bouche d'un autre. Il avait appris qu'il valait mieux obéir que commander, qu'il y avait plus de sûreté dans la soumission que dans le gouvernement, qu'il est bien difficile d'exercer sans péril, (1). »

Dorénavant, le P. Eudes fut toujours le premier à donner au nouveau supérieur des marques de sa parfaite sujétion. Il voulut qu'il jouit de toute l'autorité et de toutes les préséances dues à sa charge, et que, dans les questions concernant la Congrégation, ce fut à lui qu'on s'adressât. Jamais son humilité ne parut davantage: elle n'eut d'égale que l'attention constante de son successeur à ne point user de son pouvoir à son endroit. Entre eux, nul ombrage, nulle rivalité, mais l'union la plus parfaite de pensées et de sentiments, fruit de la grâce plus que de la nature.

Après avoir consigné cette élection dans son Mémorial, le P. Eudes ajoute ces paroles énigmatiques:

« Consolation d'autant plus grande, qu'elle a été précédée d'une douleur et d'une angoisse très sensibles, pour des causes que je ne puis dire. »

(1). P. HÉRAMBOURG, Liv. II, ch, XVII, pp. 247-248.

432-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Ses historiens n'ont point cherché à soulever le voile qui recouvre ce mystère. Ce qu'il y a de manifeste, c'est que Dieu ne ménageait pas les afflictions à son serviteur, pour le purifier et le rendre digne d'entrer bientôt en possession de l'éternelle gloire.

CHAPITRE VINGT-CINQUIÈME.

Gouvernement du P. Eudes.

Séminaire de Caen. - Séminaire de Coutances: constructions, le P. Moisson. - Solitude de Launay et les Écoles de filles de Périers. - Séminaire de Lisieux: M. Léonor II de Matignon ; le P. Mannoury et le P. Cartel supérieurs. - Séminaire de Rouen et le P. Morard. - Séminaire d'Evreux: mort de M. de Melleville et de M. de Maupas ; Notre-Dame du Désert. - Séminaire de Rennes: M. de Lavardin et le P. Jourdan II - Gouvernement du P. Eudes: idée qu'il se forme de la supériorité, la charité, âme de son gouvernement, sa douceur, sa cordialité pour tous, sa fermeté pleine de condescendance.

C'est le lieu, ce semble, de parler du gouvernement du P. Eudes, pendant son long généralat. Mais, avant d'entamer ce sujet, il paraît opportun de donner un bref aperçu de l'état de ses divers établissements en 1680.

Le séminaire de Caen, dont il détient momentanément la supériorité, continue de jouir de la faveur de M. de Nesmond. Les ordinands, toujours nombreux, s'y forment à l'esprit et aux vertus de leur sainte vocation, par les soins des directeurs et de quelques prêtres choisis, tels que MM. de la Vigne, de Launay-Hue, Le Normand, Jollain, celui-ci chanoine de Bayeux. Faute de ressources, la construction de l'église ou chapelle est de nouveau interrompue, mais elle ne tardera pas à reprendre, sous l'impulsion du P. Blouët de Camilly, pour être achevée, nous l'avons déjà dit, en 1687 (1). Quant aux bâtiments du nouveau séminaire, ils demeurent en projet.

Plus favorisé, grâce à la libéralité du P. Blouët de
(1). Cf. ch. I, p. 8.

434-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Camilly, le séminaire de Coutances, achève en 1680 ses constructions nouvelles, exigées par l'affluence des ordinands. Grand-vicaire de M. de Loménie et archidiacre du Val-de-Vire, ce Père, après les avoir entreprises et conduites heureusement de 1672 à 1675, sous le second supérieurat du P. du Pont, sans rien ménager de ce qui contribuait à leur commodité et à leur solidité, les voit soudain détruire par un incendie. « Mon Dieu », répétait-il souvent, « s'il y a dans cet édifice quelque chose qui vous déplaît, ne souffrez pas qu'il subsiste, mais qu'il soit détruit et consumé par le feu. » Dieu l'avait pris au mot pour éprouver sa soumission. Mais, sans perdre courage, le P. Blouët de Camilly se remet à l'œuvre; et, cette fois, aux dépens de son patrimoine et avec l'aide de plusieurs amis, comme MM. de Graindor et de la Gonnivière, il a la satisfaction de mener les travaux à leur fin, sous le gouvernement du P. de Montaigu, successeur du P. du Pont. Ajoutons que, pour le seconder, M. de Loménie lui donne, au lieu de l'archidiaconé du Val-de-Vire, celui du Cotentin d'un revenu plus considérable, échange qui a l'avantage de procurer un vaillant défenseur de la foi à cette partie du diocèse, menacée par les intrigues jansénistes du séminaire de Valognes.

Le séminaire de Coutances possède alors pour assistant un zélé missionnaire, que le P. Eudes ne manque point d'emmener avec lui dans ses divers travaux: le P. Moisson. Son amour des âmes et son talent pour toucher les cœurs y paraissent dans tout leur éclat. Il excelle dans l'expression de chaque vérité, de chaque sentiment. Énonce-t-il des pensées consolantes, il ravit son auditoire; prêche-t-il les fins dernières, il terrasse les impies et les impénitents: rappelle-t-il aux ecclésiastiques ou aux religieuses les obligations de leur état, il leur en inspire l'amour, il les amène doucement et comme insensiblement à les

mettre en pratique. Plus éloquent encore que sa parole, la modestie de son maintien et le mouvement de ses yeux préviennent si bien en sa faveur, qu'on est à moitié converti, dès qu'on le voit en chaire. Le silence même, qu'il garde pour donner à ses auditeurs le loisir de mieux goûter ses enseignements, les émeut jusqu'au fond de l'âme ; ce qui fait dire à plusieurs « qu'il prêche des yeux », et à M. de Loménie, « qu'il se sent plus touché en le considérant, qu'en écoutant les plus célèbres prédicateurs. » C'est que le P. Moisson est un saint, un prêtre tout angélique, qui ne sort jamais de son union avec Dieu, dont son seul abord rappelle la divine présence, sans pourtant intimider, un amant passionné de la croix et de l'Eucharistie, un dévot au divin Cœur de Jésus et au saint Cœur de Marie. Tel il se montre à Coutances, tel il paraîtra à Rouen, où M. de Colbert, coadjuteur de M. de Médavy, le placera au-dessus des plus grands orateurs de la capitale dans l'art de toucher les cœurs, et l'aura en si grande affection, qu'il ne permettra pas qu'on l'éloigne du séminaire jusqu'à sa mort.

Dans la solitude de Launay, dépendance du séminaire de Coutances, le pieux essaim des Jeunes est porté à l'amour de ses devoirs par la ferveur avec laquelle ils s'édifient les uns les autres et par la douce et sainte direction de leur supérieur, le P. de Bonnefond, exemple d'une rare fidélité à tous les exercices. Ils entrent si bien dans toutes ses vues, qu'un jour, au sortir d'un de ses entretiens sur le détachement, tous se défont du peu d'argent qu'ils gardaient, afin de pratiquer une exacte pauvreté. Quant aux bâtiments, ils se sont augmentés d'un réfectoire, de plusieurs chambres et appartements. M. de Loménie, qui protège cette maison, lui accorde la faveur d'une visite: il y dit la messe, il y bénit tous ses habitants, qu'il traite en enfants de prédilection, il

436-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

nomme leurs petits bois: l'un, le désert de Notre-Seigneur; l'autre, le désert de Notre-Dame; le troisième, le désert de Saint-Jean. Une autre fois, il leur accorde la grâce inestimable de posséder le Saint-Sacrement (1).

Launay, nous l'avons dit, touche Périers(2). Or, dans ce bourg, depuis 1674, une École des filles est soumise à la Congrégation de Jésus et Marie, par la volonté du P. du Pont, qui en est le fondateur. Commencée en 1659 par deux personnes dévouées, Jeanne Langlois et Berthe Lair, qui s'adjoignirent plus tard une troisième compagne, Barbe Rault, elle a reçu de ce Père, une maison et un jardin, puis des statuts et des règlements dressés par le P. Moisson. C'est ainsi que les Fils du Vénérable exercent leur charité dans tous les lieux où la Providence leur en fournit l'occasion (3).

A Lisieux, M. Léonor II de Matignon, le second des fils de François de Matignon et d'Anne Malon de Bercy, a succédé à son oncle, qui, vers la fin de 1656, lui a résigné son évêché, du consentement du roi. Sacré le 14 mars 1677, dans l'église du Noviciat des Jésuites de Paris, par M. Le Tellier, archevêque de Reims, assisté de M. de Nesmond, et de M. de Froulai de Tessé, évêque d'Avranches, il a pris personnellement possession de son siège, le 29 juillet de la même année. Prélat instruit, pieux, zélé, très attaché aux saines doctrines, il couvrira le diocèse des œuvres de sa générosité. Cette même année 1677, le P. Eudes rappelle auprès de lui (4), le P. Cartel, qui gouvernait avec sagesse et prudence le séminaire et le collège de Lisieux depuis 1670,

(1). P. COSTIL, Annales, T. I, Liv. VIII, ch. III, § 20.

(2). Cf. ch. XXI, p. 373.

(3). P. COSTIL, Annales, T. I, Liv. VIII, ch. II, § 8.

(4). Ainsi s'exprime le P. COSTIL, dans ses Annales (T. 1, Liv. VIII, ch. III, § 21); dans les Fleurs (T. II, LIII), il suppose un séjour du P. Cartel à Évreux, avant d'être appelé à Caen.

et il lui substitue le P. Mannoury, qu'il tire du séminaire d'Évreux, non sans quelque peine, parce que M. de Maupas lui a donné toute sa confiance. Dans ce nouveau Poste qu'il occupe neuf ans, le P. Mannoury ne tarde pas à acquérir autant ou même plus de crédit qu'à Évreux. M. Léonor II de Matignon, plein d'estime pour sa sagesse et sa vertu, lui confie la supériorité des monastères et des communautés de son diocèse et l'honneur de la charge de grand-vicaire, qu'il remplit à la satisfaction du prélat et de tout le clergé. Séminaire et collège maintiennent leurs traditions de piété et de régularité, grâce à la fermeté de leurs supérieurs; ce qui ne va pas toujours sans difficulté, témoin ce fait que nous empruntons au P. Costil, et qui montre bien que les mœurs écolières ne changent guère, non plus que les exigences et les prétentions des familles.

C'était la dernière année de la supériorité du P. Cartel. Le régent de rhétorique, s'étant plaint un jour à l'un de ses élèves, nommé Dujardin, de ses fréquentes absences, et lui ayant remontré ses devoirs avec douceur, comme on en use avec un garçon de dix-huit à dix-neuf ans, n'en reçut qu'une insolente réponse, si bien que force lui fut d'appeler le préfet, qui était le P. Pinchon. Celui-ci ordonne au coupable d'aller quérir son père, afin que l'on sache si c'est par son ordre qu'il s'est absenté. Dujardin refuse. On le met à la porte. Il revient accompagné de deux camarades, comme lui armés de bâtons pour maltraiter leur régent. Le P. Cartel, qui, de sa chambre, aperçoit, ce désordre, commande qu'on ferme la porte du collège. Ne pouvant exécuter leur projet, nos insurgés vomissent mille injures contre le supérieur et lancent des pierres par les fenêtres des classes qui donnent sur la rue. Une telle incartade méritait une perpétuelle exclusion. A la prière d'une personne considérable et des pères de ces jeunes égarés, la peine est

438-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

commuée en un simple pardon qui sera demandé en classe. Promettre et tenir sont deux. Sommés de s'exécuter, les coupables refusent à plusieurs reprises, en sorte qu'on les chasse une seconde fois. D'où colère des parents, qui prennent fait et cause pour leurs fils, font assigner le P. Cartel et exigent: 1o qu'on ait à recevoir ces trois élèves sans les maltraiter; 2o que les prêtres du séminaire restituent les trois livres qu'ils leur réclament ainsi qu'aux autres écoliers; 3o qu'ils soient condamnés à mettre des régents de capacité, et qu'on retranche l'abus manifeste de faire monter les régents avec leurs élèves d'une classe inférieure à une classe supérieure.

Le P. Cartel n'a pas de peine à répondre à ces griefs. Il montre « que la soumission des écoliers à leurs maîtres va de pair avec celle que les enfants doivent à leurs parents. Sans parler des saints Pères qui avaient reconnu la nécessité des corrections dans l'éducation de l'enfance, les Lacédémoniens ne déclaraient-ils pas infâmes les pères qui se plaindraient des châtimens imposés par les maîtres à leurs fils? Et Alexandre ne disait-il pas qu'il était plus redevable à Aristote, qui lui avait formé l'esprit, qu'à Philippe, qui ne lui avait donné que son corps? » Puis il fait voir, conformément à l'avis des avocats du parlement, que l'usage de prendre une somme modique pour les réparations n'a aucun rapport avec la clause d'enseigner gratis, insérée dans le contrat passé avec la ville; et il demande satisfaction pour l'injure faite aux régents, qu'on ne paie que d'ingratitude, pendant que, pour l'intérêt public, ils se sacrifient dans une profession qui ne se soutient que par une rare persévérance et un zèle héroïque. Enfin, relativement à l'incapacité prétendue des maîtres, « il était inouï », répond-il agréablement, « qu'un sergent, un boulanger et un savetier, qui n'avaient aucune teinture de la grammaire

LE P. MORARD. 439 -

et des belles-lettres, voulussent changer, faute de capacité, des régents agréés par l'évêque de Lisieux,

Messieurs du Chapitre et les principaux de la ville. C'était le cas ou jamais de répéter le proverbe: que le savetier raccommode ses savates, et que chacun se mêle de son métier, ne sutor ultra crepidam. »

Les parents furent condamnés aux dépens, et les trois coupables ne rentrèrent au collège qu'à condition de demander pardon publiquement et à genoux au principal et aux régents 1.

A Rouen, sous la douce autorité de M. de Médavy, le P. Morard régit le séminaire depuis la mort du P. de Sainte-Marie en 1675, et telle est la perfection qu'il apporte dans sa charge, qu'on le cite comme le modèle des supérieurs. Toujours le premier aux exercices, dont il ne se dispense que par une vraie nécessité, il a l'œil à tout; rien n'échappe à son attention, particulièrement au réfectoire, il veut voir tout ce qui s'y passe, il veille à ce que tout soit servi comme il l'a réglé, suivant les besoins de chacun, persuadé que la négligence dans le temporel est bientôt suivie de pertes spirituelles. Ami de l'ordre et de la régularité, il les fait régner partout et chez tous, internes et externes; en revanche, la bonté de son cœur ne lui permet de refuser aucun désir, aucune demande, quand ils se concilient avec le devoir. Il sait si bien ménager les mouvements de son tempérament vif et ardent, qu'ils réveillent l'esprit de ferveur dans les naturels lents et paresseux, sans rebuter les timides. Aussi le séminaire de Rouen est-il une école de piété et de sainteté; le clergé n'a qu'une voix pour en faire l'éloge, et l'archevêque, charmé d'une direction si parfaite, sanctionne de son autorité tout ce que

(1). P. COSTIL, Annales, T.I, Liv. VII, ch. IV, § 17.

440-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

ce sage supérieur juge bon d'établir, approuve toutes les démarches qu'il fait pour préserver les jeunes clercs des moindres atteintes de l'esprit du mal.

On le voit bien, quand le P. Morard s'oppose à la résolution prise par le parlement d'envoyer au séminaire les prêtres condamnés à une pénitence, et refuse l'un d'eux, malgré un arrêt de la cour. Cité pour rendre compte de cette opposition, ce digne supérieur, fort de l'approbation de M. de Médavy, comparait sans crainte; il demanda à ses juges « s'ils croient qu'une maison où l'on élève et conserve la jeunesse dans l'innocence et la sainteté propres au sacerdoce, est faite pour recevoir des gens qu'une sentence solennelle déclare avoir perdu l'une et l'autre. Pourraient-ils se promettre que leurs propres enfants, s'ils étaient exposés, des mois durant, au commerce de pareilles gens, fussent à l'abri de toute corruption? » Une cause ainsi plaidée était assurée du triomphe: on assigna comme lieu de retraite à ces prêtres diffamés le monastère du Bourg-Achard, prieuré de chanoines réguliers, situé à six lieues de Rouen, où la réforme venait d'être établie (1).

La mort, nous l'avons vu, a privé, coup sur coup, le séminaire d'Évreux de deux supérieurs éminents. Le P. François Moget a recueilli leur succession des mains du Vénérable, avec l'agrément de M. de Maupas. M. de Maupas lui-même va bientôt disparaître, comme a déjà disparu M. de Melleville le 11 février 1680, en comblant le séminaire de nouveaux dons (2). A deux jours de distance, il suivra le P. Eudes dans la tombe, à la suite d'un accident de voiture, universellement regretté de son diocèse, comme l'un des plus dignes prélats qui fussent alors en France pour son zèle,

(1). P. COSTIL, Annales, T. I, Liv. VII, ch. V, § 30..).

(2). Voir, Appendice, note XI, le testament de M. de Melleville.

MORT DE MM. DE MAUPAS ET DE MELLEVILLE. 441-

sa religion, sa charité, sa piété, sa droiture, son humilité, son opposition aux novateurs, son attachement à tous ses devoirs. Jusqu'à son dernier souffle, le séminaire n'aura eu qu'à se féliciter de ses bontés. En

1676, il confirme, par acte public, le choix qu'il a fait de la Congrégation de Jésus et Marie pour la conduite de cet établissement, et il s'explique encore à ce sujet, le 21 novembre 1679 ; en 1678, il y règle le nombre des officiers, professeurs et employés, et ce qui regarde l'administration temporelle; et cela, afin de couper court « aux difficultés soulevées par des esprits malintentionnés et ennemis d'un si saint ouvrage(1) » Aussi, les Fils du P. Eudes lui gardent-ils une éternelle reconnaissance, et c'est l'un d'eux, le P. Lhotelin ou de Saint-Michel 11, qui prononcera son éloge funèbre, le 8 octobre, au service solennel que la Conférence d'Évreux fera célébrer dans l'église de Saint-Nicolas,

Quant au prieuré de Sainte-Suzanne ou de Notre-Dame du Désert, dû à la libéralité de M. de Melleville, et uni au séminaire en 1674 (2), on en a réparé les bâtiments et décoré la chapelle, et l'on y entretient soigneusement la dévotion à sainte Suzanne, qui s'y trouvait établie de temps immémorial. Les pèlerins affluent autour de l'autel et des reliques de la sainte, et un prêtre, soit du séminaire, soit du diocèse, s'y tient à la disposition des fidèles pour entendre leurs confessions ou remplir les autres fonctions ecclésiastiques, surtout au jour de sa fête.

Le séminaire de Rennes est gouverné depuis 1677 par le P. Dudouit ou Jourdan II. Il a succédé au P. de Bauquemare, dont la Communauté ne pouvait plus supporter l'excessive sévérité, et il efface, par la douceur de son com-

(1). Voir, Appendice, note XII, le récit des faits auxquels nous faisons une simple allusion.

(2). Voir, Appendice, note XIII, les circonstances de cette union.

442-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

mandement, l'impression fâcheuse causée par l'inflexibilité de son prédécesseur. Ses confrères n'ont du reste aucun besoin d'être portés à l'amour de leurs devoirs, car tous vivent dans la plus grande ferveur. Le P. Jourdan excelle dans les conférences ecclésiastiques et les répétitions d'oraison, il décide nettement et promptement les cas de conscience, et ses décisions sont, autant que possible, appuyées sur l'Écriture sainte, qu'il possède à fond. Il forme les ordinands à l'amour des vertus cléricales, vaque aux confessions des séculiers, et, dans l'intervalle des exercices du séminaire, s'adonne au travail des missions. Objet de la vénération générale pour son humilité, son détachement, sa mortification, son zèle à procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes, il trouve dans M. de Beaumanoir de Lavardin, successeur de M. de la Vieuville (1), un prélat qui l'estime pour sa sagesse et qui l'aide de son autorité à établir dans le clergé une régularité exemplaire, comme il avait trouvé à Coutances, en M. de Loménie, durant le séjour qu'il y avait fait, un admirateur de sa science et de sa vertu. M. de Loménie aimait à le visiter, et à s'entretenir longuement avec lui; même il l'avait choisi pour confesseur: M. de Lavardin lui renvoie souvent les différends qu'on le prie d'accorder -. « Allez », dit-il « à M. Jourdan; voilà ce que je pense, mais il vous dira son avis et vous persuadera de le mettre en pratique. »

Ajoutons que M. le marquis de Coëtlogon, gouverneur de la ville et lieutenant du roi dans quatre évêchés de Bretagne, recourt souvent à ses lumières pour les besoins de son âme. Prêtre admirable, le P. Jourdan terminera sa vie un an plus tard, le 26 mai 1681, à la mission d'Antrain,

(1). M. de la Vieuville mourut à Paris en 1675; M. le Boutilliers, qui fut nommé, pour lui succéder, remercia le Roi, et fut remplacé par M. Jean-Baptiste de Beaumanoir de Lavardin, qui fit son entrée à Rennes en 1677.

LE GOUVERNEMENT DU P. EUDES. 443-

et les peuples conduiront son corps en triomphe jusqu'à Rennes (1).

A côté de ce digne supérieur, un simple frère domestique vient d'édifier le séminaire par sa vie et par sa mort, qui ont été celles d'un saint. Il s'appelait Robert Leguay. Origine du Theüil, près du château de Franchimon en Liégeois, il avait embrassé fort jeune le métier des armes, changé souvent de maîtres et d'officiers, déserté sans scrupule et pour la moindre fantaisie, parcouru une partie de l'Europe, au travers de mille hasards et aventures, puis touché de repentir et désireux de cesser cette vie vagabonde et si peu chrétienne, il était venu en France et y était entré dans la Congrégation de Jésus et Marie, où il avait été incorporé à Lisieux. Dès lors il s'était attaché à réparer le passé, s'adonnant aux plus dures pratiques de la mortification, s'exerçant aux vertus les plus sublimes, et les portant à un degré éminent, vivant constamment dans la sainte présence de Dieu. Aussi sa fin, arrivée le 17 décembre 1679, avait-elle été la fin d'un prédestiné (2).

Ainsi toutes les maisons fondées par notre Vénérable étaient comme autant d'écoles et d'académies de sainteté, pour employer son expression; et, si elles prospéraient au point de vue temporel, le meilleur de leur bien consistait pourtant dans ce trésor de vertus et de mérites, dont les richesses brillaient à tous les yeux. Sans doute, il faut accorder, dans ce résultat, une large part aux sujets d'élite qui s'y dévouaient à l'œuvre des œuvres, à l'éducation du clergé. Mais ces sujets eux-mêmes, à qui devaient-ils leur formation, sinon à leur Vénérable Instituteur? Et qui donc leur permettait de déployer leurs talents d'une façon

(1). P. COSTIL, Annales, T.I, Liv. VIII, ch.III, § 24; Fleurs, T.11. XXVIII.

(2). Ibid., Annales, ibid.; Fleurs, ibid., XXV.

444-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

utile et féconde, sinon la sage conduite du Serviteur de Dieu dans le gouvernement général de sa Société? Traçons donc, de ce gouvernement, une image aussi exacte que possible. Et, pour cela, appelons-en à celui de ses fils, qui, le premier, a recueilli sur ce sujet le témoignage des contemporains, le P. Hérambourg. Nous le citons presque intégralement:

« Ce digne supérieur se regardait comme le vicaire de Jésus-Christ, dont il tenait la place. Représentant sa personne, il était son image, il ne faisait rien qu'en son nom et en soit esprit. Il agissait, parlait et gouvernait, comme s'il eût été visible sur la terre. Il avait accepté la supériorité comme une croix pesante, non pas comme un honneur, comme une charge et non une dignité. Il ne reçut cette principauté, qui fut mise sur ses épaules, que de la manière que Jésus-Christ avait reçu la sienne, dans la vue de l'honneur qui en devait retourner à Dieu, et de l'utilité qu'en devaient retirer les hommes. Considérant cet office par rapport à soi-même, il l'estimait le plus dangereux de tous ceux de sa Congrégation, tant à cause du compte qu'il lui faudrait rendre au Souverain Juge des désordres qui arriveraient par sa faute ou sa négligence, qu'à cause des dangers auxquels il se trouvait exposé de consentir aux mouvements de l'orgueil et de la volonté, dont on est attaqué dans ces sortes d'emplois. Il regardait cette charge comme une obligation de servir tous ses frères, de pourvoir à leurs nécessités plutôt qu'aux siennes et de s'employer volontiers aux actions les plus basses, comme le dernier de sa Congrégation, suivant ce commandement de Notre-Seigneur en saint Luc: « Qui major est in vobis fiat sicut minor, et qui praecessor est sicut ministrator: Que celui qui parmi vous est le plus grand se fasse le plus petit, et que celui qui gouverne devienne comme le serviteur de tous.»

« Ces paroles de saint Paul étaient profondément gravées dans son cœur, que celui qui a la conduite des fidèles s'y emploie avec soin (1). Il admirait souvent la bonté de Dieu, qui s'occupe tellement des moindres choses qui nous regardent, qu'il compte tous les cheveux de notre tête. A son imitation, il s'appliquait soigneusement à toutes les nécessités de sa famille, afin d'y pourvoir de la meilleure manière qui lui était possible. Tous les matins après son oraison, ou bien après la sainte messe, il considérait

devant Notre-Seigneur ce qu'il pourrait faire dans la journée pour y procurer l'avancement de sa gloire, pour contribuer à

(1). Rom, XII.

LE GOUVERNEMENT DU P. EUDES. 445 -

la perfection de ceux qui la composaient, et pour en éloigner toutes les choses qui pouvaient y mettre obstacle. Il allait, plein d'ardeur comme un géant, faire tous les jours sa course, il visitait en esprit toutes les maisons de sa Congrégation, il passait de l'une à l'autre pour en voir les besoins, sans qu'il y eût personne dans aucune qui se cachât à sa lumière et à sa chaleur.

« Il avait pour ses enfants la charité d'un vrai père, et je ne sais si jamais il s'est trouvé dans aucun supérieur une amitié plus forte et plus tendre tout ensemble. Il leur en donnait des marques dans toutes les occasions, et témoignait sa joie, quand la Providence lui en fournissait quelqu'une (1)... Véritable disciple du Sauveur, il les aimait fortement, et il n'y en avait aucun, entre eux, pour lequel, moyennant la grâce du Seigneur, il n'eût volontiers sacrifié sa propre vie. Aussi, quand il leur écrivait, il mettait ordinairement au bas de ses lettres: « Plus vôtre que mien, Jean Eudes. »

« La charité était l'âme de son gouvernement; il agissait avec ses frères par prières plutôt que par commandement, préférant la douceur à la rigueur, l'exemple aux paroles, et l'esprit de mansuétude à celui de domination. Il prenait soin du troupeau qui lui avait été confié, non point comme ayant autorité sur lui, mais se rendant de bon cœur sa règle et son modèle. C'est ce qu'on peut remarquer en plusieurs occasions différentes qui se sont présentées dans le cours de sa vie, et particulièrement en une, où, ayant besoin pour une mission d'un bon ouvrier qui demeurerait dans le séminaire de Rouen, il écrit au supérieur en ces termes:

« Je ne vous demande pas M. Vaguel pour la mission du Cotentin par autorité, ni comme supérieur, mais en vous priant, et comme votre frère, qui vous supplie de nous le prêter pour un peu de temps, ou plutôt de le donner à Notre-Seigneur et à sa très sainte Mère en cette mission, où ils en auront beaucoup plus de besoin qu'à Rouen pour le salut de plusieurs âmes. J'espère, mon très cher Frère, que vous ne leur refuserez pas cela. »

« Il imitait son Maître qui pratiqua lui-même ce qu'il voulait enseigner, et, sachant qu'il avait été aussi puissant en œuvres qu'en paroles, il était le premier à faire ce qu'il enseignait aux autres. Ayant pour eux les sentiments d'un père, il se rendait aimable et s'étudiait de gagner leur

(1). Ici le P. Hérain cite un passage de la lettre écrite par le P. Eudes à ses confrères lors de la mission à Gatteville. Voir T. II, ch, XX, p. 438,

446- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

coeur, afin de les attirer à Notre-Seigneur, et de les obliger de recourir à lui avec la confiance des enfants, dans leurs besoins particuliers.

« Il ne reprenait jamais personne de ses fautes, pendant qu'il sentait en soi quelque émotion, pour petite qu'elle fût; mais, quand il devait le faire, il s'humiliait auparavant devant Dieu dans la vue de celles qu'il commettait; il se donnait à l'esprit de bonté de notre divin Sauveur; prosterné à ses pieds, il apprenait de lui à pratiquer la douceur, comme il avait fait dans de pareilles occasions; il le suppliait de disposer celui qui avait manqué, à faire bon usage de ce qu'il devait lui dire; et, ne parlant jamais avec passion, il remettait dans son devoir avec esprit de mansuétude la personne qui était tombée, conservant

pourtant toujours la vue de sa faiblesse, de peur d'être tenté aussi bien qu'elle.

« Il ménageait autant qu'il lui était possible la santé de ses enfants, les prévenant dans les choses qu'il leur croyait nécessaires, et leur défendant celles dont il jugeait que l'usage leur était pernicieux ou contraire. Il prenait garde qu'ils ne s'appliquassent avec trop de violence aux exercices de piété, que leurs pénitences ne fussent immodérées, qu'ils ne fissent aucun exercice corporel qui demandât de la force ou aucune étude pour laquelle il fallût de l'application, qu'une heure ou deux après le repas; que les faibles ne jeûnassent pas, mais qu'ils usassent des choses dont ils avaient besoin, et que, sans s'assujétir trop scrupuleusement aux règles difficiles de la communauté, ils prissent un temps convenable pour leur repos et leur divertissement. On s'estimait heureux d'avoir un tel supérieur, et ceux qui avaient l'avantage d'être sous sa conduite remettaient sans difficulté toutes leurs inquiétudes entre ses mains, parce qu'ils savaient bien qu'il prenait un grand soin d'eux. Il poussait sa bonté jusqu'à consulter autant qu'il pouvait leurs inclinations particulières sur les lieux où ils voulaient demeurer et sur les emplois qu'ils souhaitaient davantage, pour ne les pas mécontenter, voulant en cela imiter la conduite de Dieu, qui, sans faire de violence à la liberté des hommes, dispose tout avec force, mais pourtant avec douceur.

« Il disait que la règle des règles, c'était la charité ; il voulait que chacun s'étudiât de la conserver comme la prunelle de ses yeux, et prît bien garde de la blesser, non pas même dans les choses d'une petite importance. Quand le contraire par malheur arrivait, il demandait qu'on réparât cette faute avec promptitude, soumission et générosité, pour l'amour de Celui qui est tout charité pour nous. Qu'y avait-il de plus raisonnable, dans le sentiment de ce digne supérieur, que tous ceux de

LE GOUVERNEMENT DU P. EUDES. 447-

sa Congrégation s'aimassent mutuellement d'une dilection sainte, qui fût forte, tendre et respectueuse, puisqu'ils étaient les membres d'un même corps et les enfants d'un même père? Ces qualités les obligeaient de supporter les défauts, les humeurs et les infirmités les uns des autres, de se servir avec empressement dans les occasions différentes que la Providence leur fournirait, et d'éloigner les moqueries, les médisances, et généralement toutes les choses capables d'altérer tant soit peu cette belle vertu. C'est pourquoi il leur écrivait quelquefois ces paroles de Notre-Seigneur à ses Apôtres: « Je vous donne un commandement nouveau de vous aimer les uns les autres, comme je vous ai aimés; c'est par là que tout le monde connaîtra que vous êtes mes disciples.; » ou bien celles-ci de saint Pierre: « Avant toutes choses, aimez-vous toujours mutuellement; » ou celles que saint Paul écrivait aux Philippiciens: « Si vous me pouvez donner quelque consolation en Jésus-Christ, si vous me pouvez apporter quelque soulagement par votre charité, s'il y a quelque société d'esprit entre vous et moi, si vous avez des entrailles de compassion, accomplissez ma joie, n'ayant tous qu'un même sentiment, une même charité, un même esprit et les mêmes maximes. »

« Il voulait que cette défense de l'Apôtre: « Ne faites rien par contention », fut étroitement observée dans toutes les rencontres, spécialement dans le temps de la conversation. Il ne savait souffrir parmi les siens la diversité des opinions sur les choses de spéculation, ni sur celles de pratique; il croyait qu'il n'y avait rien de plus contraire et de plus préjudiciable à l'union des volontés. Il défendait même qu'on s'entretînt des divisions et des guerres qui arrivent entre les princes chrétiens; qu'on parlât au désavantage des provinces, des villes ou des peuples; qu'on conservât dans son cœur des sentiments d'aliénation que les nations différentes ont coutume d'avoir les unes contre les autres, de peur que les diverses affections ne causassent du trouble dans la Communauté.

« Il estimait que le plus grand soin d'un supérieur, dans sa maison, était de veiller exactement à la conservation de la charité, de faire en sorte qu'il n'y eût qu'un cœur et une âme entre ceux qui étaient sous

sa conduite; qu'on vit régner dans sa famille l'esprit et la vertu des premiers chrétiens, dont l'union était si grande. Il souhaitait qu'il eût beaucoup de cordialité pour eux, que l'affection qu'il leur portait fût la règle de celle qu'ils devaient avoir les uns pour les autres, comme la charité avec laquelle Notre-Seigneur aimait ses Apôtres était le modèle

448-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

de l'amour qu'ils devaient se porter réciproquement; qu'il ne fût ni rustique ni sauvage, mais qu'il donnât un libre accès à tous ceux qui auraient affaire à lui; qu'il s'efforçât de les recevoir avec un visage ouvert, quand ils voudraient lui parler; qu'il les écoutât avec loisir, et leur répondit avec douceur et mansuétude. «Toujours douceur et cordialité au regard de qui que ce soit », écrit-il à un supérieur, « c'est l'esprit et la conduite qui doit être chez nous; c'est l'esprit de notre Père et de notre Mère: Spiritus meus super mel dulcis (1). »

« Les malades et les faibles étaient ceux pour lesquels il voulait qu'on eût une tendresse particulière. Il ne fallait rien oublier de tout ce qu'on pouvait faire pour les soulager au corps et en l'esprit, et même les récréer et les divertir selon les règles de la modestie chrétienne. C'était un vrai Samaritain qui n'épargnait rien de ses soins, ni de ses moyens, pour leur rendre la santé, et qui marquait dans toutes les occasions la joie qu'on lui donnait de procurer leur guérison ; il souhaitait qu'on lui mandât de poste en poste l'état où ils étaient. Quand il en parlait, c'était toujours avec des termes pleins de tendresse.

« J'embrasse très cordialement », écrit-il, « notre très cher malade, en l'amour sacré du très saint Cœur de Jésus et de Marie, et le conjure de se réjouir et bénir Dieu des grâces qu'il lui a faites, de s'abandonner totalement à sa très adorable Volonté, et de se confier entièrement en son infinie bonté. Je supplie de tout mon cœur notre très bon Jésus et sa très bonne Mère de lui donner leur très sainte bénédiction, non pas pour mourir, mais pour se guérir et pour vivre, afin de leur gagner encore plusieurs âmes, qui les bénissent éternellement. C'est pour cette intention qu'au nom et de la part du Fils et de la Mère, et en la vertu de leur divin Cœur, je prononce sur notre très aimé Frère: « Nos cum prole pia benedicat Virgo Maria. »

« Telle était la charité de ce digne Père à l'égard de ses enfants malades et infirmes, qui, souhaitant fort que tous les règlements fussent bien gardés dans chacune de ses maisons, ne voulait pas pourtant leur permettre de les observer, quand il en pouvait arriver quelque préjudice à leur santé.

« Le spirituel d'une communauté », écrit-il à un supérieur un peu trop exact, « ne souffre jamais aucun préjudice, quand on ne fait pas ce que Dieu ne veut pas qu'on fasse. Or, Dieu ne veut pas qu'on observe des règles, quand on ne peut pas les observer par maladie ou infirmité.

(1). Mon esprit est plus doux que le miel.

VERTUS DU P. EUDES. 4 4 9 -

Nous ne devons pas vouloir faire davantage que ce que Dieu veut que nous fassions. Faisons seulement ce que nous pouvons, mon très cher Frère, sans nous troubler, ni nous inquiéter, nous soumettant avec paix et tranquillité à tous les ordres de sa très adorable Volonté. »

« Enfin, sa charité, qui était universelle, embrassait tout le monde, mais plus particulièrement encore les personnes avancées en âge, qui avaient consumé leur vie au service de Notre-Seigneur dans la Congrégation.

« Voilà quels ont été son esprit et sa conduite, qui lui ont concilié l'estime et l'affection de tous les hommes; qui ont rendu sa mémoire si précieuse à ses enfants; qui lui ont attiré les bénédictions de Dieu, qui l'a fait semblable à la gloire des saints, qui l'a élevé en la crainte des ennemis, qui l'a glorifié en la présence des rois et qui l'a sanctifié dans sa foi et sa douceur, l'ayant choisi entre toutes les créatures pour être le chef d'un corps qui devait tant procurer son honneur (1). »

A ce tableau fidèle, ajoutons, pour le parfaire, quelques traits empruntés au P. Costil (2).

Si complaisant qu'il fût pour tous ses enfants, le Vénérable ne pouvait souffrir le moindre relâchement, quand la sensualité y avait part, et, parfois, il allait jusqu'à changer le supérieur qui avait toléré sur ce point quelque grave désordre. Il blâmait également la trop grande indulgence des supérieurs pour les inclinations des inférieurs, quand elles ne s'accordaient pas avec le bien général de la Société ou avec l'édification que ses membres se devaient les uns aux autres.

Dans ses réprimandes, si l'inférieur l'écoutait, comme il arrivait d'ordinaire, - tant il était difficile de ne pas se rendre aux remontrances d'un homme qui ne cherchait que le bien du coupable, - il oubliait tout le passé et agissait avec la même ouverture et la même cordialité qu'auparavant. Persistait-on à soutenir qu'on avait raison, il prenait le ton

(1). P. HÉRAMBOURG, Liv. I, ch. VI.

(2). P. COSTIL, Annales, T. I, Liv. IV, ch. IV..

450- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

d'un suppliant et tâchait d'obtenir par son humilité ce que l'humeur ou la passion s'obstinait à lui refuser, à moins toutefois que la faute ne fût contre l'humilité; car, alors, il ne savait ce que c'était que de céder; mais il s'élevait avec une sainte émotion contre l'orgueil de son enfant, et il lui parlait si fortement, qu'il le forçait à reconnaître sa culpabilité et à s'humilier en sa présence. Même en ce cas, le coupable était assuré de recevoir sur-le-champ un baiser de paix, marque certaine de son pardon.

Quoique les supérieurs de ses maisons fussent d'une vertu peu commune et d'un mérite distingué, ils ne laissaient pas quelquefois d'exercer sa patience. Mais, accoutumé aux contradictions, le P. Eudes ne perdait jamais la paix de son âme; loin de leur répondre avec aigreur ou avec chaleur, il prenait le parti de leur obéir et préférait leur satisfaction personnelle aux embarras qui lui revenaient de leur empressement. Un seul reproche l'affectait douloureusement, c'était qu'on doutât de la bonté de son cœur. Un supérieur lui écrivit un jour qu'il ne le nourrissait que de fiel et d'absinthe; voici sa réponse -. « Vous n'avez pas sujet de vous plaindre, mon très cher Frère, ni de dire qu'on vous nourrit de fiel. Ces paroles sont bien amères au cœur d'une personne qui tâche, en toutes choses, de garder le miel pour lui et de donner le miel aux autres. » Ce supérieur était le P. du Pont, supérieur du séminaire de Coutances, excellent ouvrier de l'Évangile, prêtre d'une sainteté éminente; mais, nous l'avons déjà dit et répété, dans les desseins de la Providence, les saints servent à former d'autres saints; et celui-ci ne contribua pas peu à perfectionner la douceur et la patience du Serviteur de Dieu. Donnons-en quelques exemples.

Un jour, le P. du Pont se plaignit au P. Eudes des sujets qu'il lui avait envoyés; il reçut de lui cette humble réponse:

LE P. EUDES ET LE P. DU PONT. 451-

« Je ne vous enverrai plus personne sans vous en demander vos sentiments auparavant.» Néanmoins, comme il est à propos de tenir ses subordonnés dans les dispositions que Dieu demande d'eux pour leur

perfection, cette lettre fut, un mois après, suivie d'une autre, pour indiquer à ce Père ce qu'il devait faire, afin de ne pas s'écarter de l'ordre et de garder la paix dans son intérieur:

« Je connais assez la prudence que Dieu vous a donnée, et la sincérité et la droiture de vos intentions. Mais il est nécessaire que vous et les autres supérieurs de nos maisons souffrent que je leur dise mes pensées, dans les occasions où je crois être obligé de le faire. Si je leur propose des choses où ils trouvent de la difficulté, ils peuvent me l'écrire avec simplicité et soumission; puis ils doivent se rendre à la seconde prière que je leur fais sur ce sujet, sans se prendre ni à celui-ci, ni à celui-là. Car chacun doit avoir la liberté de m'écrire ce qu'il juge nécessaire pour le bien de la maison. »

Dans une autre circonstance, le P. du Pont avait paru faire quelque difficulté de garder un sujet âgé et infirme; le P. Eudes lui répondit en ces termes:

« M. Bernard fera bientôt un voyage à Coutances, mais ce sera bien tôt, à mon grand regret, pour s'en retourner à Lisieux, parce que je n'ai présentement personne à mettre en sa place. C'était une belle occasion pour vous de pratiquer l'obéissance et la charité... J'ai vu ces jours passés la Mère supérieure des Religieuses de la Visitation de cette ville de Caen, qui est venue depuis peu de Toulouse, c'est-à-dire de deux cent cinquante lieues; laquelle m'a dit que le motif principal, qui l'a portée à accepter de bon coeur cette croix et toutes les peines et incommodités d'un si long voyage, a été cette pensée qu'il ne se présenterait peut-être jamais une si belle occasion de pratiquer l'obéissance. Oh! que cet exemple d'une fille donnera de confusion, au jour du jugement, à quantité d'ecclésiastiques qui doivent avoir toutes les vertus en plus haut degré que les religieuses! »

Enfin, le P. du Pont sollicitant avec instance sa déposition, le Vénérable lui adressa cette lettre bien propre à

452-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

apaiser les scrupules et les peines d'esprit de ceux qui gémissent sous le poids de la supériorité:

« Paix aux hommes de bonne volonté, c'est-à-dire aux hommes qui ont entièrement renoncé à leur propre volonté et qui n'en ont point d'autre que celle de Dieu, qui leur est manifestée par la sainte obéissance! O mon très cher Frère, que c'est une grande tromperie de dire qu'on est très certain que Dieu ne veut point de nous pour une chose que veut l'obéissance! Humilions-nous, mon très cher Frère, et ne faisons pas passer nos sentiments et nos inclinations pour la Volonté de Dieu, quand ils sont contraires à la vraie obéissance, sans laquelle il est impossible de plaire à Sa divine Majesté, spécialement dans une Congrégation d'ecclésiastiques qui doivent être des exemplaires de toutes sortes de vertus. Vous seriez bien heureux de mourir pour l'obéissance dans la charge où vous êtes. Demandons à Notre-Seigneur qu'il nous rende participants de sa divine obéissance qui l'a fait mourir sur la croix; et, de notre côté, travaillons à faire mourir notre propre volonté et à suivre notre très aimable Père, si nous voulons être du nombre de ses enfants. Je le supplie de tout mon coeur qu'il vous donne cette grâce. Cependant, puisque vous m'y contraignez, je vous déchargerai bientôt, Dieu aidant, à quelque prix que ce soit. Je suis en vérité de tout mon coeur, tout vôtre, etc. »

C'est avec cette douce fermeté que le Serviteur de Dieu gouvernait supérieurs et inférieurs dans sa Congrégation; et tel est aussi l'esprit qu'il s'est efforcé d'inculquer dans ses Constitutions à ceux qui doivent gouverner après lui. Comme Jésus, il a d'abord fait, puis enseigné: les règles et les conseils qu'il a donnés sont le fruit de son expérience, il a commencé par les appliquer lui-même et les réaliser dans sa vie.

CHAPITRE VINGT-SIXIÈME.**Derniers jours et mort du P. Eudes.****(1 6 8 0).**

Dernière retraite du P. Eudes: sa préparation à la mort; Mémoire et Testament. - Visite à Notre-Dame-de-Charité. - Sa dernière maladie: sa patience et sa paix; arrivée du P. Blouët de Camilly; médication inutile. - Réception du Saint-Viatique: ses admirables sentiments. - Avis aux religieuses de Notre-Dame-de-Charité et aux Carmélites de Caen. - Réception de l'Extrême-Onction. - Visite de Mme de Camilly. - Dernières paroles du Vénérable à ses Frères; sa sainte mort.

Une fois déchargé du gouvernement de sa Congrégation, et tout en terminant le livre du Cœur Admirable de la Mère de Dieu (1), le P. Eudes ne songea plus qu'à se préparer à la mort, et c'est dans cette intention, qu'il commença sa retraite annuelle. Cette retraite serait pour lui la dernière, il le pressentait: aussi voulut-il qu'elle lui servît de préparation prochaine au grand passage du temps à l'éternité. A cette pensée, rempli d'une ferveur extraordinaire, il en accomplit tous les exercices, malgré ses infirmités, avec autant d'exactitude que s'il avait été dans la vigueur de l'âge et en parfaite santé. « Cene furent », dit le P. Martine, « qu'élans et transports d'amour, sacrifice absolu de soi-même, acceptations de la mort et de toutes les peines et souffrances qui la précéderaient ou l'accompagneraient, qu'une suite ininterrompue de pieuses affections (2). »

(1). Cf. Ch. XXII, p. 387

(2). P. MARTINE, T. II, Liv. VII, p. 352.

454-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Assurément, il n'avait point attendu à ses derniers jours pour se disposer à ce grand passage; toute sa vie y avait été une préparation perpétuelle, et les exercices spirituels, auxquels il se livrait tous les ans pendant dix jours, ne servaient qu'à en renouveler la mémoire, ou mieux à donner à cette préparation une plus grande intensité.

Depuis bien longtemps, sa tendre dévotion pour les noms sacrés de Jésus et de Marie lui avait fait prendre la sainte habitude de réciter chaque soir, avant de se coucher, un chapelet composé de trente-quatre petits grains sur lesquels il disait: Jesus, Maria (1), et sur les gros: Benedicta tu mulieribus et benedictus fructus ventris tui Jesus; chapelet commencé par cette invocation trois fois répétée: Veni, Domine Jesu (2), qui était son oraison jaculatoire la plus ordinaire. Son plus vif désir était que ce fussent là ses dernières paroles avant de mourir, et il en demandait instamment la grâce à la divine Bonté.

Dès 1672, il avait eu soin de dresser un petit Mémoire des actes qu'il désirait accomplir aux approches de la mort, mémoire cacheté de sa main, qu'il avait prié un de ses confrères d'ouvrir, lorsqu'il le verrait en péril, afin de lui procurer tout ce qui y était contenu. En voici les principaux articles. Il recommandait: 1o de lui administrer de bonne heure, et tandis qu'il aurait le plein usage de la raison, le Saint-Viatique et l'Extrême-Onction; 2o de faire pour lui les Exercices de la préparation à la mort, tels qu'ils sont insérés dans le Royaume de Jésus, et les protestations marquées dans le Contrat de l'Homme avec Dieu par le saint Baptême; 3o de lui aider à gagner les

(1). En l'honneur des trente-quatre années que Notre-Seigneur a vécu sur la terre.

(2). En l'honneur des trois Personnes divines.

indulgences plénières accordées pour ce moment suprême; 4o de produire des actes de foi, d'espérance et de charité, etc., en son nom, en cas qu'il perdit l'usage de la raison; 5o d'inhumér son corps dans l'église du séminaire de Caen, avec le petit habit blanc qu'il portait en l'honneur des trois grands privilèges de la sainte Vierge c'est-à-dire de sa Conception immaculée, de sa Maternité divine et de sa Virginité perpétuelle, - avec son scapulaire et son rosaire, pour marque de la participation éternelle qu'il désirait avoir à tout l'honneur rendu à Dieu dans l'Ordre du Carmel et dans la Confrérie du Rosaire, - avec une aube portant un S sur le cou, en signe de son union à tous les sacrifices qui s'offrent dans le monde, - avec une image de la sainte Vierge tenant son Fils, faite en partie de saintes reliques, et son Magnificat, tel qu'il est dans le Manuel de sa Congrégation, pour protester qu'il voulait être à jamais associé à tout l'amour de Jésus pour Marie et de Marie pour Jésus, et à celui qu'ils portent à la Très Sainte Trinité. Son souhait le plus ardent n'était-il pas « que tous les grains de poussière, en lesquels son corps serait réduit, se changeassent en autant de langues et de cœurs, pour louer, aimer et glorifier les très aimables Cœurs de Jésus et de Marie, et pour adorer et remercier les trois divines Personnes, pour le trésor immense qu'elles avaient donné à sa Congrégation, en lui faisant un aussi magnifique présent que celui de ces mêmes Cœurs? »

Enfin, il ne se passait guère de jour, où le P. Eudes ne demandât avec de grandes instances à Dieu, par l'intercession de la très sainte Vierge, la grâce de mourir dans la foi des martyrs, dans la contrition des saints pénitents, dans l'amour, par l'amour et pour l'amour de Jésus (1).

(1). P. MARTINE, T.II, Liv. VII, pp. 352-353. - P. COSTIL, Annales, T. I, Liv. VIII, ch. V., § 30.

456-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Certes, on peut dire avec assurance que tous ses souhaits et toutes ses demandes furent exaucés, aussi bien par Jésus et Marie que par ses Fils, comme notre récit va le prouver.

Non seulement ceux-ci firent, en son nom, les Exercices de la préparation à la mort, mais il eut la consolation de les faire lui-même, à la suite de sa retraite, et l'on ne saurait exprimer avec quelle ferveur il s'en acquitta. Il relut alors son Testament, dont la rédaction remontait à 1671, avec deux additions, l'une de 1679, en faveur de Mme de Camilly, l'autre de 1678, pour approuver quelques ratures. Comme ce testament est un admirable témoignage de sa piété et de sa religion, surtout envers Notre-Seigneur et sa très sainte Mère, nous le transcrivons dans son entier, étant bien assuré de répondre aux désirs de nos lecteurs:

«Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et en l'honneur et union du testament que mon Jésus a fait au dernier jour de sa vie mortelle sur la terre, je fais ce testament pour la seule gloire de mon Dieu, en la forme et manière qui suit:

«1o Je me donne de tout mon cœur à mon Sauveur, pour m'unir à la foi très parfaite de sa très sainte Mère, de ses saints Apôtres, de ses saints Martyrs, et de toute l'Église; et, en union de cette foi, je proteste en la face du Ciel et de la terre que je veux mourir enfant de la sainte Église Catholique, Apostolique et Romaine, et dans la croyance de toutes les vérités chrétiennes qu'elle enseigne. Et je m'offre à mon Dieu pour souffrir, moyennant sa grâce, tous les tourments imaginables et toutes les morts possibles pour ce sujet.

« 2o De tout mon cœur, je me donne à l'amour infini par lequel mon Sauveur est mort en la croix pour moi et pour tous les hommes; et, en union de cet amour, j'accepte et j'embrasse la mort, ait temps, au

lieu et en la manière qu'il lui plaira me la donner, en l'honneur et action de grâces de sa sainte mort et de celle de sa glorieuse Mère, le suppliant très humblement, par le Sacré Coeur de cette divine Mère et par son Cœur adorable rompu et brisé pour nous d'amour et de douleur en la croix, de me faire la grâce de mourir en son amour, par son amour et pour son amour.

TESTAMENT DU P. EUDES. 457 -

«3o Prosterné en esprit aux pieds de tous mes Frères et de toutes les personnes à qui j' ai donné quelque mécontentement ou mauvaise édification, je leur demande pardon de tout mon cœur, les suppliant de me pardonner, pour l'amour de Notre-Seigneur, et de le prier pour moi pour qu'il me fasse miséricorde.

« 4o De tout mon cœur, je me donne à la charité immense qui a porté mon Sauveur, étant en la croix, à faire cette prière à son Père Éternel pour ceux qui le crucifiaient: «Pater, dimitte illis, non enim sciunt quid faciunt (1)» et, en union de cette même charité, je dis à mon Père céleste, du plus profond de mon cœur, pour tous ceux qui m'ont offensé en quelque façon que ce soit, si toutefois on peut offenser un misérable pécheur tel que je suis: « Pater, dimitte illis, non enim sciebant quid faciebant (2). »

« 5o Je déclare que mon intention est de recevoir le Saint-Viatique et le sacrement de l'Extrême-Onction; et je supplie mes très chers Frères de me le donner, pendant que j'aurai l'usage de la raison; et je me donne à mon Dieu pour m'unir à toutes les saintes dispositions, avec lesquelles ils ont été reçus par tous les Saints qui les ont reçus. Et, s'il arrivait que j'en fusse privé, je supplie mon très bénin Rédempteur d'opérer en moi les effets pour lesquels il les a institués, et ce pour sa seule gloire.

« 6o S'il arrive que je perde l'usage de la raison et des sens extérieurs, je consens, de tout mon cœur, à tous les actes de foi, d'espérance et de charité, d'humilité, de résignation, de contrition et autres, qui se feront pour moi, soit en la terre, soit au ciel, suppliant mes très chers Frères, mon bon Ange, saint Michel, saint Gabriel, tous les autres Anges, saint Joseph, saint Joachim, sainte Anne, saint Jean-Baptiste, saint Jean l'évangéliste, saint Lazare, sainte Madeleine, sainte Marthe, tous les saints Apôtres, tous les saints Martyrs, tous les saints Prêtres, toutes les saintes Vierges, tous les saints Innocents, et tous les Saints et Saintes du Paradis, et surtout ma divine Mère, la très sainte Vierge, de suppléer à mes défauts, de rendre à mon Dieu tous mes devoirs, et de faire pour moi tout ce qui sera le plus agréable à sa divine Majesté; protestant aussi que je veux que tous les battements de mon cœur et de mes veines et toutes mes respirations soient autant d'actes de contrition, de résignation, de louange et d'amour vers mon Créateur et mon Sauveur.

(1). Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent pas ce qu'ils font.

(2). Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savaient pas ce qu'ils faisaient.

458-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

7o De tout mon cœur, je me donne à l'amour infini par lequel mon Jésus a donné son âme sainte à son Père, en disant: « Pater, in manus tuas commendo spiritum meum (1);» et, en union de ce même amour, je donne la mienne à ce Père des miséricordes, Dieu de toute consolation, lui disant: « Pater, in manus tuas commendo spiritum meum. » Je la dépose aussi dans le très aimable Cœur de Jésus et de Marie, fournaisse très ardente de l'amour éternel, les suppliant très humblement de l'embraser, consommer, et transformer en une très pure flamme de ce divin amour.

« 8o Si j'avais quelque désir, je souhaiterais que mon corps fût enterré dans notre église de Caen, consacrée à ce même Cœur de Jésus et de Marie; mais j'abandonne entièrement mon corps et mon âme à la

divine Volonté, me soumettant très volontiers à tout ce qu'il lui plaira en ordonner pour le temps et pour l'éternité, consentant avec joie que mon corps soit réduit en poudre, et que tous les brins de poudre qui en sortiront soient autant d'actes d'adoration et de louange au regard du mystère de la sépulture de mon Sauveur et de sa très sainte Mère.

« 9o Je supplie mes très chers Frères de m'enterrer avec le petit habit blanc de ma divine Mère, y compris la ceinture de soie blanche et le cœur portant une croix de soie rouge, comme aussi avec l'aube que j'ai marquée pour cela, avec le saint Scapulaire et le même saint Rosaire que la soeur Marie m'a donnés, avec ce mien testament, dont j'en laisserai encore autant écrit de ma main (2)», avec le Contrat d'alliance que j'ai fait avec la bienheureuse Vierge, et surtout avec sa sainte image, qui est faite en partie de saintes reliques, et qui est dans une petite niche de cuivre doré.

« 10o De toute l'étendue de ma volonté, je me donne à l'amour incompréhensible par lequel mon Jésus et ma toute bonne Mère m'ont donné leur très aimable Cœur d'une manière spéciale, et, en union de ce même amour, je donne ce même Cœur comme une chose qui est à moi et dont je puis disposer pour la gloire de mon Dieu, je le donne, dis-je, à la petite Congrégation de Jésus et Marie, pour être le partage, le trésor, le patron principal, le cœur, la vie et la règle des vrais enfants de cette Congrégation. Comme aussi je donne et dédie cette même

(1). Mon Père, je remets mon âme entre vos mains.

(2). Ainsi porte le texte cité par le P. Hérambourg. Dans la copie conservée chez les religieuses de Notre-Dame-de-Charité de Caen, on lit: « avec l'original de mon testament, dont cette copie restera. »

TESTAMENT DU P. EUDES. 459 -

Congrégation à ce divin Cœur pour être consacrée à son honneur et à sa louange dans le temps et dans l'éternité, suppliant et conjurant tous mes très aimés Frères de s'efforcer d'y rendre et faire rendre tout l'honneur qui leur sera possible, d'en célébrer la fête et les offices aux jours qui sont marqués dans notre Propre, avec toute la plus grande dévotion qu'ils pourront, de faire quelques exhortations sur ce sujet dans toutes les missions, de s'étudier à imprimer dans leurs cœurs une image parfaite des vertus de ce très saint Cœur, de le regarder et de le suivre comme la règle primitive de leur vie et de leurs déportements, et de se donner à Jésus et à Marie dans toutes leurs actions et exercices, pour les faire dans l'amour, dans l'humilité et dans toutes les autres saintes dispositions de leur Sacré Cœur, afin que, par ce moyen, ils aiment et glorifient Dieu avec un cœur qui soit digne de Dieu, Corde magno et animo volenti, et qu'ils soient selon le Cœur de Dieu et les vrais enfants du Cœur de Jésus et de Marie.

« 11o Je donne aussi ce Cœur très précieux à toutes mes très chères Filles de Notre-Dame-de-Charité, aux Carmélites de Caen, de Dieppe, et à mes autres enfants spirituels, spécialement à ceux qui ont une affection plus particulière pour leur très indigne père, dont les noms sont écrits au Livre de vie; et je les donne, tous et chacun en particulier, à ce très bon Cœur pour les susdites intentions marquées dans l'article précédent, et je leur promets que, si mon Sauveur me fait grâce, comme je l'espère de sa miséricorde infinie et de la charité incomparable de sa bienheureuse Mère, j'aurai un soin d'eux tout particulier dans le ciel, et que Dieu me fera la grâce de les assister à l'heure de leur mort, avec cette très bonne Vierge.

« 12o Prosterné aux sacrés pieds de mon Jésus, que j'adore comme l'instituteur, le fondateur, le supérieur, et le père de notre Congrégation, comme aussi aux saints pieds de la Reine du ciel que j'honore comme l'institutrice, la fondatrice, la supérieure et la mère de cette même Congrégation, je les supplie très humblement et très instamment par leur très bénin Cœur, et je prie tout le Paradis de les supplier avec moi de mettre un homme en ma place pour la gouverner, qui soit selon leur Cœur, qui répare les

fautes innombrables que j'y ai faites, et qui la conduise dans leur esprit (1).

(1). On lit ici, dans l'un des deux originaux que le P. Eudes a laissés de son testament:

« Et parce que je connais plus que personne les qualités et les dispositions des sujets, je prie mes très chers Frères de trouver bon que je leur dise qu'il n'y en a point qui soit si propre en toutes manières pour cette charge, comme notre très cher Frère... » « Il ne le nomme point », dit le P. COSTIL (Annales, T. I, Liv. VIII, ch. V. §21), « et il n'y a point de point final, dans l'original, où il a laissé ces dernières lignes, qu'il a rayées dans l'autre original; mais on ne doute pas que ce ne soit M. Blouët dont il veut parler. »

460-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

« 13o Je supplie tous les supérieurs de la Congrégation de bien étudier et de bien pratiquer les règles de leur office, de parler sans cesse à leurs inférieurs par leurs oeuvres et par leur exemple, et de les conduire avec toute la charité, douceur et affabilité possibles; et je conjure tous les vrais enfants de la Congrégation de rendre toujours à leurs supérieurs tout le respect, l'affection et l'obéissance qui est due à ceux qui nous tiennent la place de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Car de ces deux devoirs des supérieurs et des inférieurs dépend la conservation et tout le bonheur de la Congrégation.

« 14o Je donne mon sacré reliquaire d'argent, qui a la figure d'un cœur que je porte sur moi, à la sacristie de notre maison de Caen, pour être attaché inséparablement à l'image de la très sainte Vierge, qu'on expose sur l'autel, lorsqu'on chante ses litanies.

« 15o Je donne mon crucifix qui est rempli de saintes reliques à celui qui me succédera, le priant de faire, tous les soirs et tous les matins, les actes qui sont marqués, dans le Royaume de Jésus, au regard du Crucifix.

« 16o Je lui laisse aussi la disposition des autres saintes reliques que je porte et qui se trouveront dans le petit coffre qui est proche la fenêtre de ma chambre qui regarde dans le jardin des R. P. Jésuites, et des médailles qui sont là et dans la logette de ma table, lesquelles je donne par ses mains à ceux à qui il les distribuera.

« 17o Je le conjure, et tous ses successeurs aussi, de ne manquer pas tous les ans de faire la visite de toutes les maisons de la Congrégation, soit par eux-mêmes, ou par d'autres, quand ils ne le pourront faire en personne, et d'y observer tout ce qui est marqué dans les Constitutions.

« 18o Je le prie encore de donner ordre que mes Sermons ne soient pas dissipés, mais de les faire relier ensemble, afin de les conserver pour la Congrégation; et, s'il reste quelqu'un des livres que j'ai faits pour le bien des âmes, de les faire imprimer; et même de faire en sorte qu'on imprime tout ce que j'ai fait ensemble dans un même volume.

« 19o Je prie aussi mes très chers Frères de regarder les Règles et Constitutions que je leur laisse, non point comme une chose qui vienne

TESTAMENT DU P. EUDES. 461-

de moi, mais comme leur étant données de la main de Notre-Seigneur et de sa très sainte Mère, ainsi que les Offices et prières qui sont dans le Propre et dans le Manuel de notre Congrégation, et de les observer et pratiquer exactement pour l'amour d'eux, leur déclarant que le Fils et la Mère aimeront, protégeront et béniront en toutes manières ceux qui le feront, et qu'ils les traiteront, en ce monde et en l'autre, comme

les véritables enfants de leur Sacré Cœur; mais qu'ils ne regarderont point, ni en la vie, ni en la mort, ceux qui mépriseront ou négligeront ces Constitutions ou ces Offices, comme enfants de leur Congrégation.

« 20o Ayant reçu de notre très cher frère Richard Le Moine de grandes assistances en tous mes besoins extérieurs et durant plusieurs années, je prie tous mes très chers Frères, spécialement celui qui me succédera, d'avoir pour lui la même charité qu'ils auraient pour moi-même, si j'étais encore en ce monde.

« 21o Enfin, de tout mon cœur, je me donne à mon très cher Jésus, pour m'unir à toutes les saintes dispositions avec lesquelles lui et sa très sainte Mère et tous les Saints sont morts, embrassant pour l'amour de lui toutes les peines de corps et d'esprit qui m'arriveront en mes derniers jours, lui protestant que je veux que mon dernier soupir soit un acte de très pur amour vers lui, et le suppliant d'accepter et de me conserver pour l'heure de ma mort tous les sentiments et tous les actes de religion qui sont marqués sur ce papier.

« Voilà mon testament, dont je supplie très humblement mon très aimable Sauveur et sa très bonne Mère, par leur très bénin Cœur, d'être les exécuteurs, et de faire en sorte que tous les articles qui y sont contenus soient accomplis en la manière qui sera la plus agréable à la très adorable Volonté de mon Dieu . Amen, amen.! Fiat, fiat! Veni, veni, veni, Domine Jesu (1)!

« Fait à Paris, ce 24 avril, l'an 1671,

« JEAN EUDES,

« Prêtre missionnaire de la Congrégation de Jésus et Marie. »

ADDITION.

« Afin de ne pas tomber dans une extrême ingratitude au regard de ma très chère fille en Notre-Seigneur, et ma fille aînée, Anne le Haguais, dame de Camilly, que notre cher frère M. de Than a associée avec lui

(1). Ainsi soit-il! Que cela se fasse! Venez, venez, venez, Seigneur Jésus!

462-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

dans la fondation de notre maison de Caen, et avec grande raison, car Dieu lui a donné un cœur de mère au regard de toute la Congrégation et spécialement de cette maison, à laquelle elle a fait tout le bien qu'elle a pu, je supplie tous mes chers Frères de la regarder et honorer en cette qualité, et de lui rendre pendant sa vie, et après sa mort, tout ce qui est dû à la fondatrice et à la mère d'une Congrégation. Je lui donne une chose qui m'est très précieuse, qui est une petite image de la bienheureuse Vierge que je porte à mon cou dans une petite niche d'argent, où il y a aussi de la vraie Croix, laquelle image m'a été donnée de la part de la même Vierge, pour marque de l'alliance spéciale qu'elle m'a fait la faveur d'avoir avec elle (1).

«Fait à Paris, ce premier jour de mai 1672.

«Jean Eudes, Prêtre missionnaire.»

«Nous pouvons juger par là», dit le P. Hérambourg(2), «combien la mort de ce grand Serviteur de Dieu fut précieuse devant les yeux de sa divine Majesté. Il avait appris de l'Apôtre que, soit que nous vivions, soit que nous mourrions, nous vivons ou mourons pour le Seigneur, et que nous

(1). Encore une intervention merveilleuse de Marie en faveur du Vénérable. - Nous extrayons des Annales de Notre-Dame-de-Charité le passage suivant qui fait allusion à ce que nous avons dit plus haut, ch. XXIV, p 420. «Le Père Eudes avait accordé que son cœur nous fût donné après sa mort, et outre qu'il avait marqué sa volonté à ce sujet dans son Testament, il l'avait signé au pied d'un écrit de la main de la Mère

Marie de l'Enfant-Jésus de Bois-David, dont voici la teneur: «L'an 1678, le 13e jour de janvier, j'ai donné mon coeur à mes bien-aimées filles en Notre-Seigneur, les Religieuses de Notre-Dame-de-Charité, établies à Caen pour être enterré dans leur dit monastère. Telle est ma volonté que je souhaite être effectuée, et en prie les prêtres de nos Séminaires. En foi de quoi, j'ai signé Jean Eudes, prêtre missionnaire de la Congrégation de Jésus et Marie.» Il révoqua la dite donation, en rayant cet article de son testament, et laissant un écrit au Séminaire, en la forme qui suit: «Je révoque le don que j'ai fait de mon coeur aux Religieuses de Notre-Dame-de-Charité, désirant que mon corps et mon coeur soient inhumés ensemble dans notre église du très aimable Coeur de Jésus et de Marie. Fait à Caen, ce 18e de septembre 1678. Jean Eudes, prêtre missionnaire de la Congrégation de Jésus et de Marie.»

(2). P. Hérabourg, Liv. I, ch. XVIII, p. 267. - A noter que le P. Hérabourg omet plusieurs articles du testament du P. Eudes, et qu'il en abrège quelques autres.

VISITE À NOTRE-DAME DE CHARITÉ 463 -

sommes à lui, soit en la vie, soit en la mort, puisque Jésus-Christ est mort et ressuscité pour régner sur les vivants et sur les morts. Par ce moyen, il se tenait toujours prêt à répondre au maître de la maison, quand il frapperait à la porte. Il n'avait rien à craindre des surprises de l'ennemi; il était en assurance, la nuit et le jour... Chaque moment de sa vie était le moment de sa mort... Il regardait avec joie chaque moment s'écouler, parce qu'il avançait de plus en plus vers cette heureuse éternité, qui était le terme de ses désirs et que nous pouvons raisonnablement croire avoir été la récompense de tant de travaux entrepris pour la gloire du Seigneur.»

Après la préparation à la mort terminée, le P. Eudes voulut visiter ses chères Filles de Notre-Dame-de-Charité, afin de se recommander à leurs prières et de leur adresser un suprême adieu. Dans un court entretien, il les exhorta à la ferveur et à la persévérance, puis il leur dit qu'il leur parlait pour la dernière fois, qu'il allait prendre le lit, et que, selon toutes les apparences, il n'en relèverait pas. Son discours, prononcé d'une voix très faible, fut rempli d'une touchante onction. Il les remercia, ensuite, avec des paroles pleines de tendresse; puis, s'étant mis à genoux, il leva les yeux et les mains vers le ciel, et supplia Dieu de les combler de ses grâces et de leur servir de père. Enfin, il leur donna sa bénédiction et les laissa toutes fondant en larmes et accablées de douleur; car, regardant ses paroles comme une prophétie de sa mort prochaine, elles n'espéraient plus le revoir dans cette vie mortelle (1).

Effectivement, dès que le bon Père fut de retour au séminaire, il fut obligé de s'aliter. Une fièvre continue assez

(1). P. Martine, T. II, Liv. VII, pp. 354-355. - Annales de N. D. de Charité. - P. Ory, Origines de N. D. de Charité, P. I, ch. XXIV.

464-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES

violente, compliquée d'autres maux fort cruels, le fit extraordinairement souffrir, pendant environ trois semaines qu'il vécut encore.

Dès qu'il se vit mortellement frappé, le Serviteur de Dieu s'abandonna entièrement à la divine Volonté pour endurer tout ce qu'il lui plairait, et il résolut d'obéir fidèlement et ponctuellement à tous les ordres de son médecin et de son infirmier. De là, cette patience inaltérable et cette paix profonde qui édifièrent tant ceux qui en furent témoins. Durant sa vie, il n'avait respiré que pour Dieu, il n'avait travaillé que pour son amour et pour sa gloire, il n'avait eu qu'un désir, celui d'être réuni à lui dans la bienheureuse éternité: durant sa maladie, comme il renouvela ces beaux sentiments, et comme ses saintes dispositions devinrent plus vives et plus admirables, à mesure qu'il approchait de sa fin!

Il avait toujours été intimement pénétré de la crainte des jugements divins, qu'il avait tant de fois prêchée et inculquée aux plus grands pécheurs; mais, alors, cette crainte disparut, pour laisser éclater son ardent amour pour Dieu et sa ferme confiance dans la bonté et les miséricordes du Sauveur. « Ne craignez-vous point la mort? » lui demanda-t-on. - « Ah! j'en ai bien sujet », répondit-il, « mais j'espère aux miséricordes de mon Dieu et aux mérites infinis de mon bon Sauveur. J'espère de la bonté de sa très sainte Mère, qui est la mienne, qu'elle ne m'abandonnera pas. » Ainsi se dissipaient toutes ses inquiétudes.

Lorsqu'on le vit si dangereusement malade, on avertit le P. Blouët de Camilly, qui, accouru en toute hâte, fut très affligé de le trouver en cet état. Assemblés par lui, les médecins essayèrent de soulager le saint malade: leur art et leurs remèdes n'aboutirent à rien. Des opérations furent jugées nécessaires, qui lui causèrent des souff-

DERNIÈRE MALADIE DU P. EUDES. 465 -

rances très aiguës; il les supporta sans plainte: à peine quelques soupirs lui échappèrent-ils par la force du mal. Un de ceux qui l'entouraient lui ayant alors demandé:

« Mon Père, Souffrez-vous beaucoup? » - « Épouvantablement », répondit-il. - « Mais, mon Père, ne voulez-vous pas bien endurer toutes ces douleurs pour l'amour de Notre-Seigneur? » - « Ah! de tout mon cœur; oui, mon Sauveur, c'est de tout mon cœur que j'embrasse toutes les peines que vous me faites souffrir. Il est bien juste, mon Dieu, que le criminel souffre, puisque l'innocent a tant enduré; il est bien raisonnable que le serviteur endure, puisque le Maître a tant souffert. Oui, mon Dieu, c'est de tout mon cœur, puisque vous l'avez ainsi voulu; vous savez que je n'ai jamais eu d'autre volonté que la vôtre; faites moi selon votre bon plaisir. » Quelques personnes qui l'aimaient tendrement lui témoignant leur douleur de le voir tant souffrir, il leur répondit qu'elles ne devaient point s'en affliger, puisque les souffrances étaient un si précieux trésor.

Au milieu de ses tourments, le P. Eudes éprouva combien Dieu est un bon Père, et comme il sait consoler, soutenir et fortifier ceux qu'il afflige, quand ils veulent bien souffrir pour lui: il surabondait de joie parmi ses violentes douleurs. Sentant son mal augmenter considérablement, il craignit de perdre la présence d'esprit nécessaire pour bien recevoir les derniers sacrements. Il demanda donc avec instance qu'on lui administrât le Saint-Viatique, consolation qui lui fut aussitôt accordée. Avec quelle dévotion il le reçut, on ne saurait l'exprimer: les assistants en furent attendris jusqu'aux larmes.

Dès qu'il aperçut le prêtre, il pria son infirmier de lui aider à se lever, et les prières de ses enfants ne purent empêcher cet élan de sa ferveur. Il se mit à genoux

466-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

sur le pavé, devant le Saint-Sacrement, et, soutenu par deux de ses confrères, il fit une amende honorable à Notre-Seigneur pour les innombrables péchés qu'il disait avoir commis, et récita quantité de beaux actes de résignation, d'abandon de lui-même et de tous ses intérêts, d'acceptation de la mort et autres semblables. Puis il demanda pardon à tous ses enfants présents ou absents, qui composaient sa Congrégation, des peines qu'il leur avait causées; il les exhorta à l'exacte observation de leurs Règles et Constitutions; il leur souhaita mille et mille bénédictions, et les offrit à Notre-Seigneur et à sa sainte Mère, cependant qu'autour de lui on fondait en pleurs. Enfin, toujours à genoux et soutenu par ses Frères, il reçut le Pain de Vie des mains du P. du Four, dont le P. Hérambourg recueillit tous ces détails.

L'action de grâces répondit à la préparation. Le saint malade s'était fait remettre au lit. Il produisit

alors cent et cent actes, tantôt d'une résignation parfaite à la sainte Volonté de Dieu, disant avec Notre-Seigneur à son Père: « Oui, mon Père, parce que vous l'avez ordonné ainsi; » tantôt d'une humilité profonde, entrant dans les sentiments du Publicain, et clamant avec lui: « Mon Dieu, faites miséricorde à ce pécheur; » quelquefois d'une entière confiance en la bonté divine, répétant avec le Roi-Prophète: « Seigneur, j'ai mis mon espérance en vous; que je ne sois jamais confondu. Tirez mon âme de la prison, afin que je bénisse votre nom. Les justes m'attendent, jusqu'à ce que vous me rendiez la récompense; » et avec le bon Larron: « Seigneur, souvenez-vous de moi, lorsque vous serez dans votre royaume. » D'autres fois, embrasé du plus par amour de Dieu, il souhaitait que tous les battements de son cœur, tous les soupirs, tous les mouvements de son âme, de son esprit et de son corps, fussent convertis en autant d'actes de cette vertu.

DERNIERS JOURS DU P. EUDES.467-

Souvent aussi, se tournant vers la très sainte Vierge, il lui disait avec la confiance la plus tendre:

Maria, mater gratiae, Mater misericordiae,
Tu nos ab hoste protege, Et hora mortis suscipe ;(1)

ou bien il lui adressait son invocation coutumière: *Monstra te esse matrem*, etc. Enfin, détaché de toutes les choses créées, pour ne plus s'occuper que de Dieu seul et du désir de le posséder, on l'entendait murmurer de temps à autre ces affectueuses paroles: « *Jesus meus et omnia*, mon Jésus et mon tout! *Dilectus meus mihi*, mon bien-aimé est à moi! *Veni, Domine Jesu*, venez, ô mon aimable Jésus! *Unum volo, unum quaero, unum amo*, je ne veux qu'une seule chose, qui est mon Dieu, c'est lui seul que je désire, que je cherche, que j'aime de tout mon cœur, pour le temps et pour l'éternité. »

Son détachement des choses de la terre ne l'empêcha pas, peu de jours avant sa mort, de donner un avis aux supérieures des religieuses de Notre-Dame-de-Charité et des Carmélites de Caen. Il leur recommanda de prendre bien garde de contrister ou de laisser contrister les malades de leurs communautés. Peut-être sentait-il par son expérience combien, en cet état, on est faible et digne de compassion, et combien il faut peu de chose pour révolter les passions et mettre en danger d'offenser Dieu, de perdre le mérite de ses souffrances et de se perdre soi-même. Que s'il n'adressa pas directement le même conseil à ses confrères, ce fut dans la crainte de les blesser, comme s'il eût eu à se plaindre de quelqu'un d'entre eux. Mais, en le faisant transmettre à ses chères Filles et aux Carmélites, il leur inspirait à eux-mêmes ce sentiment charitable, et il

(1). Marie, mère de grâce, mère de miséricorde, protégez-nous contre l'ennemi, et recevez-nous à l'heure de la mort.

468-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

les chargeait de le faire parvenir à toutes les maisons de sa Congrégation, comme étant une de ses dernières volontés, dont ils devaient conserver précieusement le souvenir.

Il s'aperçut bientôt que ses forces diminuaient de plus en plus, et réclama l'Extrême-Onction, qu'il reçut avec une piété extraordinaire, répondant à toutes les prières de l'Église avec foi et componction; puis il se prépara plus fervemment que jamais à paraître devant son Seigneur et son Dieu. Cependant Mme de Camilly lui fit demander si elle ne pourrait obtenir la consolation de le voir encore une fois et de recevoir sa dernière bénédiction: « Qu'on la fasse monter », répondit l'homme de Dieu, « c'est ma fille aînée. » En le voyant dans cet état, la pieuse dame ne put retenir ses pleurs. Pour la consoler, il lui parla de l'espoir qu'il avait de voir prochainement finir ses souffrances et d'entrer en possession des grandes récompenses

qu'il en attendait. Et comme elle s'était jetée à genoux pour le solliciter de la bénir, elle et sa famille, et qu'elle le priait de se souvenir d'elle, lorsqu'il serait au ciel, il la bénit ainsi que les siens, puis il ajouta: « O si le bon Dieu me fait miséricorde, et si j'ai quelque pouvoir auprès de lui, je ne vous laisserai pas longtemps ici après moi. » Prophétie, qui ne devait pas tarder à s'accomplir. Trois mois après, elle revenait un matin de la chapelle du séminaire, où elle avait communié, lorsque soudain, prise d'une faiblesse, elle n'eut que le temps de se mettre à genoux, et joignant les mains et levant les yeux au ciel, elle expira sur la place. « Elle fut inhumée », dit le P. Costil, « dans notre nouvelle église, au-dessous du balustre du chœur, proche le pilier qui le sépare d'avec la nef, du côté de l'Épître (1). »

(1). Voici le testament de Mme de Camilly: « Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de sa très divine Mère, Je, Anne le Haguays, veuve de feu Jacques Blouët, sieur de Camilly, mon très cher et très honoré mari, déclare par cet écrit, que je désire faire en forme de testament, que, quand il plaira à Dieu m'appeler à lui, je le supplie de me faire miséricorde. Je lui donne mon âme; je supplie la très sainte Vierge de la lui présenter et tout ce qui m'appartient. Je donne mon cœur à mes bonnes sœurs les Religieuses de Notre-Dame de la Charité, qui me l'ont demandé avec instance et amitié, me faisant la grâce de me regarder comme leur fondatrice avec feu Madame de Langrie; et je désire que mon corps soit inhumé, dans l'église des prêtres missionnaires de la Congrégation du Cœur adorable de Jésus et de Marie, etc.

« Fait à Caen, ce samedi quatorze d'août, veille de la fête de la glorieuse Assomption de la divine Mère de Dieu, mil six cent soixante et dix-sept.
« ANNE LE HAGUAYS. »

MORT DU P. EUDES. 469 -

Pour le P. Eudes, voyant approcher sa dernière heure, il la regarda non seulement sans s'effrayer, mais même avec une sainte joie. Il adora et baisa la main qui le frappait. Ses enfants s'étant assemblés autour de lui, affligés et pleurant, il leur parla de l'éternité et des saintes allégresses du paradis avec un grand sentiment de son indignité et une ferme espérance d'en jouir bientôt. Il les exhorta à la paix, il les consola de sa mort, il leur souhaila à tous mille et mille bénédictions, il les recommanda à Dieu, il les mit entre les mains de la très sainte Vierge, sur laquelle il n'avait que des paroles de tendresse. Enfin, il expira, disent ses biographes, comme le phénix, sur le bûcher de l'amour et dans les transports d'une ardente charité, le lundi 19 août 1680, dans sa soixante-dix-neuvième année. Une aussi belle vie devait se terminer par une aussi belle mort!

« Ce fut », ajoute le P. Hérambourg, « un trésor que le ciel ravit à la terre. Les pauvres y perdirent un sincère ami: les pécheurs, un véritable père; les âmes dévotes, un sage directeur; la Congrégation, son instituteur et son solide appui; l'Église, un défenseur zélé de tous ses intérêts. »

Concluons avec le P. Martine: « Après avoir conduit

470-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

tant d'âmes au ciel, mené une vie si sainte et si pure, après avoir tant souffert d'afflictions et de persécutions pour Dieu, que n'était-il pas en droit d'espérer? Un grand capitaine, qui a toujours glorieusement combattu les ennemis de son pays et remporté d'innombrables victoires, retourne, joyeux, vers son prince, après sa campagne, dans la persuasion qu'il en sera fort bien reçu (1). »

(1). Sur tout ce chapitre, Cf. P. HÉRAMBOURG., Liv. I, Ch. XVIII. - P. COSTIL, Annales, T. 1, Liv. VIII, ch. V, § 30, 31; Fleurs, T.I, P.II, § 42. - P. MARTINE, T.II, Liv. VII, pp. 352-361.

CHAPITRE VINGT-SEPTIÈME.

Funérailles et Éloges (1680).

Translation des restes du Vénérable en 1810 et en 1884.

Exposition des restes du P. Eudes, et concours du peuple. - Refus de son cœur aux Religieuses de Notre-Dame-de-Charité. - Funérailles et épitaphe. - Éloges divers: M. d'Auvry, la Conférence de Cambremer, Hermant, le P. Hélyot, Huet. - Anniversaire de la mort du Vénérable: éloges funèbres de M. Jollain et de M. de la Paluelle. - Ouverture du tombeau en 1810, et translation des restes soit à Notre-Dame de la Gloriette, soit à Notre-Dame-de-Charité: M. Caffarelli. - Reconnaissance de ces restes en 1884 et leur translation dans la chapelle de l'Annonciation: monument du P. Eudes.

« Le Serviteur de Dieu », dit le P. Hérambourg, « était dans une estime si universelle, que, lorsqu'il marchait par les rues, le peuple se jetait à genoux devant lui pour lui demander sa bénédiction. On le regardait comme un saint; on croyait voir Jésus-Christ dans sa personne; on se recommandait à ses prières; on s'estimait heureux d'avoir quelque part à son souvenir.(1) »

Il ne faut donc pas s'étonner si, à la nouvelle de sa mort, le peuple vint en foule visiter son corps, et l'honorer de ses religieux hommages. On l'avait exposé, dans la chapelle du séminaire, dans un cercueil de plomb et revêtu des habits sacerdotaux. Les fidèles accoururent lui baiser les pieds et lui faire toucher des chapelets, des médailles et autres objets pieux. Si grand même devint leur concours,

(1). P. HÉRAMBOURG, Liv. I, ch. XX, p.298.

472- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

qu'on fut obligé de différer l'inhumation jusqu'au troisième jour. Les Religieuses de Notre-Dame-de-Charité, les chères filles du vénéré défunt, firent tout ce qu'elles purent, pour obtenir qu'on exécutât en leur faveur sa première volonté et qu'on leur donnât son cœur, demande appuyée, du reste, par le P. Mannoury. Mais le P. du Four, qui connaissait la dernière disposition du P. Eudes, ne souffrit pas même qu'on en délibérât et, pour éviter les moindres surprises, il ne quitta point la précieuse dépouille, la gardant à vue avec le frère Richard, jusqu'à ce qu'on l'eût enseveli.

Ce fut M. Guilbert, curé de Notre-Dame de Caen et official, qui présida la cérémonie des funérailles, accompagné d'une partie du clergé de la ville, et en présence d'un peuple innombrable. Le corps fut inhumé dans l'église neuve du séminaire, qui n'était point achevée, vers le milieu du chœur; et, plus tard, on le recouvrit d'une pierre tombale en marbre blanc, avec cette inscription

HIC JACET VENERABILIS SACERDOS
JOANNES EUDES,
SEMINARIORUM CONGREGATIONIS JFSU ET MARIE INSTITUTOR AC RECTOR:
OBIIT DIE 20a AUGUSTI 1680, AETATIS SUAE 79.

Ci-gît Vénérable prêtre Jean Eudes, instituteur et supérieur des Séminaires de la Congrégation de Jésus et Marie. - Il mourut le 20 août 1680, à l'âge de 79 ans, » date erronée, puisque son décès remontait au 19.

On s'entretint longtemps dans la ville de sa mort précieuse devant le Seigneur, des beaux exemples de vertu qu'il avait donnés durant sa vie, des grandes choses qu'il avait accomplies pour Dieu, chacun prenant plaisir à raconter ce qu'il en savait, pour l'avoir vu ou entendu. On ne le nommait d'ordinaire que le bon Père Eudes, et, dans la persuasion qu'on avait de son pouvoir auprès de Dieu, on

LETTRE DE M. AUVRY AU P. BLOUET DE CAMILLY. 473-

l'invoquait comme un saint. Nous le verrons plus loin, cette sainteté s'affirmait déjà par des prodiges.

Recueillons ici, pour satisfaire la piété des lecteurs, les témoignages d'estime et de vénération que d'illustres et doctes personnages ajoutèrent, après sa mort, à ceux que tant d'éminents prélats, de religieux distingués, de pieux et nobles laïcs, et jusqu'à la reine et au roi, lui avaient décernés de son vivant.

Voici d'abord M. Auvry, qui, le 24 août 1680, dans une lettre au P. Blouët de Camilly, épanche ainsi les sentiments de douleur et de joie, dont son cœur est rempli.

« Je vous fais cette lettre, Monsieur, en sortant de l'autel, où je viens de célébrer la messe pour le repos de l'âme du très vertueux P. Eudes, notre bon et cher ami, dont j'appris hier au soir, par votre lettre, l'heureuse mort. Et je vous puis dire que ça été avec des mouvements et sentiments bien contraires, puisque l'extrême douleur et la grande joie y ont eu leur part: considérant, d'un côté, la perte que fait l'Église d'un si Saint homme et si zélé pour le salut des âmes, dont il en a gagné une infinité à Dieu, et qu'il pouvait encore lui acquérir en demeurant au monde; et, d'ailleurs, faisant réflexion sur l'extrême consolation et satisfaction que doivent avoir ses bons et véritables amis de le savoir jouir d'une félicité et gloire éternelles, dont Dieu, vraisemblablement, l'a honoré pour le récompenser de tous ses grands travaux et des fatigues qu'il a souffertes pour glorifier son saint nom. Je vous puis dire avec vérité, Monsieur, que ce sont les pensées que Dieu m'a données dans la célébration de ce saint et auguste Sacrifice. Après quoi, je vous assurerai que j'ai toujours la même intention de vous servir, et tous ces Messieurs vos confrères, avec toute l'affection et la tendresse possible, étant résolu de la conserver pour les chers enfants d'un si aimable Père»

Puis, c'est la célèbre Conférence de Cambremer, qui, par la main d'un religieux de l'abbaye du Val-Richer, trace du Vénérable, dans une longue épitaphe latine, l'éloge suivant(1):

(1). Voir, Appendice, note XIV, le texte latin de cette épitaphe.

474- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

« Épitaphe du Vénérable et très Révérend Père Jean Eudes, prêtre rempli de piété, prédicateur apostolique, instituteur et supérieur émérite de la Congrégation de Jésus et Marie.

« Qui que vous soyez, arrêtez, lisez et pleurez.

« Ci-gît le très Révérend Père Jean Eudes, l'ornement du clergé, les délices du peuple.

« Nous nous trompons: lisez, mais ne pleurez pas - la vertu ne descend point dans la tombe: loin de mourir, elle puise dans la mort une nouvelle vigueur; et ses détracteurs ne peuvent rien lui enlever de son mérite.

« Elle resplendit comme le soleil; mais, plus heureuse que le soleil, elle ne s'obscurcit jamais; et

l'on croirait que les hommes deviennent immortels dans la mort, et que les méchants contribuent à les rendre lions.

« C'est ainsi que, injustement accablé de détractations et d'opprobres, Jean a toujours brillé par la probité de sa vie; c'est ainsi que, mort, il vit encore, mais par sa vertu. Flamme du divin amour sur la terre, il est au ciel, nous l'espérons, un astre éclatant; et ceux qu'il a toujours excités à la vertu, il les sollicite encore par sa perpétuelle influence à exercer une influence semblable. Né pour vivre non pour soi, mais pour les autres, il est né de Dieu, afin de se donner tout entier au clergé et au peuple, il s'est merveilleusement dévoué au salut de l'un et de l'autre, il les a illuminés l'un et l'autre par sa vie évangélique, par sa doctrine apostolique, d'autant plus saine, qu'elle s'éloignait davantage des croyances nouvelles, tant de fois condamnées, des sectaires de ce temps. Et pour que les loups, cachés sous la peau des brebis, ne trompassent pas les gens sans défiance, il leur a habilement arraché leur peau de brebis, il a vengé le vrai du faux, l'orthodoxie de l'hétérodoxie, l'intégrité du dogme de sa corruption ; il a sagement dévoilé l'erreur partout, et glorieusement broyé ce monstre à sept têtes sous les victorieux étendards de la Mère de Dieu.

« Au souffle de l'Esprit-Saint, il a insufflé sur tous les visages l'esprit de la vie chrétienne, si bien que la piété, rétablie par ses soins, le vénère à bon droit pour son père.

« Il a érigé avec succès, et dirigé avec une égale prudence des séminaires sous les augustes noms de Jésus et Marie, par l'autorité d'illustrissimes et révérendissimes Prélats, dont il fut partout et en tout le très obéissant serviteur; il eut dans ces séminaires autant d'intrépides défenseurs de l'Église qu'il y nourrit d'ecclésiastiques, fils de sa Con-

ÉPITAPHE DE LA CONFÉRENCE DE CAMBREMER. 475-

grégation ; ce sont là, au milieu de l'Église, les camps de Dieu pour soutenir la foi et renverser l'hérésie; ce sont là les camps de Dieu, ou, pour mieux dire, un ciel où tant d'astres brillent. Autant de séminaires, autant d'écoles de science et de vertu. C'est là que le clergé, c'est là que le peuple a su remporter la victoire sur ses ennemis indomptés, et se dompter lui-même tout le premier. Pensez-vous à vous éloigner quelque peu du monde et des choses du monde? Voici une retraite qui convient à tous. Dieu vous appelle-t-il aux ordres sacrés? Voici, pour vous éprouver, la demeure la plus sûre. Voulez-vous, comme de juste, exercer dans un esprit apostolique le ministère pastoral? Voici, pour les pasteurs, un gymnase très utile. Là, vous apprendrez ce qu'ordonnent et défendent les saints canons, ce qu'il faut fuir ou observer, ce qui convient ou non. Ce sont les camps de Dieu, ou plutôt une armée terrible habilement rangée en bataille par cet invincible général.

« Tel fut son dévouement aux Ordres religieux, qu'en raison de sa grande charité pour tous, on l'eût dit profès en chacun d'eux.

« Il encouragea grandement les conférences pastorales et ecclésiastiques dans cette province et ailleurs, il les favorisa en tout, il y assista très fréquemment, il les présida souvent, et il rendit service à un grand nombre par le fruit de ses oeuvres et par les paroles de la céleste sagesse.

« Homme envoyé de Dieu, Paris l'a vu prêcher et faire des missions: l'ont vu également presque toutes les provinces de la France, surtout la Normandie; elles l'ont vu et elles ont admiré sa rare et infatigable constance au milieu de tant de travaux et de voyages entrepris pour la cause de Dieu, sa remarquable clarté pour enseigner ses auditeurs, sa modestie dans les reproches, son inépuisable abondance dans les exhortations, sa singulière puissance de persuasion ; elles ont admiré enfin comment,

mû par Dieu, il émouvait jusqu'aux larmes. Il parla comme il pria, non par le mouvement d'une force humaine, mais d'une force divine, dans un langage naturel et non fardé, sans y être poussé par la gloire, mais par le salut de tous; et nul de ses auditeurs n'eut un cœur assez dur pour ne se pas se repentir de son endurcissement, et, sa confession faite, s'en aller innocent, de coupable qu'il était.

« Les doux noms de Jésus et de Marie faisaient tout son bonheur en toutes choses: les louer dans les assemblées publiques était sa joie; enflammer les autres à leur culte, sa récompense. Envers le Sacré Cœur de l'un et de l'autre, telle était son affection, que rien ne lui tenait plus au cœur; bien plus, ce Cœur sacré semblait être le cœur de son cœur, la vie

476- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

de sa vie, l'âme de son âme. Deux cœurs aux traits puissants! « Placé entre les deux, vers lequel me tourner? dit-il, je ne sais; car d'un côté c'est l'amour du Fils; de l'autre, c'est l'amour de la Mère. » En vérité, s'il ne sut pas se tourner vers l'un des deux, il sut fort bien les tourner l'un et l'autre vers lui ; et son cœur fut l'arche mystique de ces deux cœurs.

« Il eut pour détracteurs de sa vie tous les adversaires de la Mère de Dieu, de l'Église romaine et du Souverain Pontife. Or, à leurs libelles diffamatoires, quelle réponse fit-il? Ouvrez les livres du Royaume de Jésus, de la Mère Admirable, de l'Humilité et autres trésors de céleste doctrine, et vous trouverez là ses réponses et les vôtres en pareil cas. Comment répondit-il à tant d'attaques et de mordantes diatribes? De bien des manières. Voulez-vous les connaître? Écoutez: il pria Dieu, il loua leurs auteurs, il garda le silence sur le fond des choses. Étaient-elles vraies? Étaient-elles fausses? Vous pouvez le décider d'après sa vie pieuse.

« Car il ne fut pas seulement, à notre sens, mais de l'aveu même de tous ses adversaires, un homme assidu à l'oraison, dévot dans la célébration des divins mystères, énergique et puissant en chaire, plein de mansuétude au saint tribunal, pieux dans ses entretiens, sage dans son gouvernement, sobre à table, partout fidèle à Dieu et aux hommes ; ce fut un homme d'un jugement sûr, d'une science remarquable, d'une prudence reconnue, d'une modestie admirable; un homme enfin d'une sagesse sublime, d'une humilité profonde, d'un zèle merveilleux pour défendre la gloire de Dieu et de l'Église, d'une constance invincible, d'une rare piété; mais de tant de vertus, nulle ne brilla plus que son soin à cacher ou à voiler ses vertus. Si vous désirez voir ces vertus dans leur splendeur, vous les trouverez dans ses fils, les très vénérables prêtres et clercs de la Congrégation de Jésus et Marie, auxquels ce tendre Père les a partagées de telle sorte qu'il vit tout entier en chacun d'eux ; ou si vous aimez mieux, reconnaissez-les toutes dans le seul P. de Camilly, digne successeur de ce digne Père.

« Combien d'années a-t-il vécu? Il n'aurait pas cru vivre un seul jour, s'il n'eût vécu pour la vertu. Dès lors, comptez les siècles, puisqu'aucune heure de sa vie n'a été vide de bonnes œuvres et de diverses vertus.

« Faites de même, et que vos jours soient trouvés pleins. Passant, allez sain et sauf. Adieu.

« La Conférence pastorale et ecclésiastique de Cambremer a très

ÉLOGE DU P. EUDES PAR HERMANT. 477-

dévotement posé ce monument de son amour, de sa gratitude, de sa piété. »

On pourrait désirer une forme moins recherchée, moins emphatique, moins prolix; mais on doit reconnaître la sincérité de la pensée et la vérité du fond.

Voici maintenant le témoignage de Hermant, curé de Maltôt, contemporain du Vénérable, dans son Histoire des Ordres religieux. Après l'avoir rangé au nombre des grands hommes de son siècle, dont la mémoire est en bénédiction, il ajoute:

« Cefut à Caen que la divine Providence se servit de lui pour opérer les grandes merveilles, dont il y a encore tant de témoins oculaires. Il y trouva de justes admirateurs de son mérite, et bientôt il s'acquit une estime universelle. Ses fréquentes prédications, qu'il rendit fort populaires et qu'il soutint par un zèle généreux et ennemi du respect humain, et qu'il accompagna d'une grande sainteté de vie, firent quantité de conversions; depuis longtemps on n'avait point eu de prédicateur plus suivi, les églises les plus grandes étaient trop petites pour contenir la foule de ses auditeurs... Ainsi l'on peut dire que c'est à sa conduite et à sa vertu, et à celle de ses enfants, que presque tout le clergé de cette grande province - la Normandie - est redevable de sa régularité et d'un nombre infini de bonnes actions... Il fit éclater son zèle d'une manière bien glorieuse pour la religion, dans le nombre prodigieux de missions qu'il fit pendant près de quarante ans avec des résultats surprenants, qui furent les fruits de ses prédications apostoliques. Pendant qu'il a vécu, il n'a pas manqué d'ennemis qui lui ont donné, en plusieurs occasions, des marques violentes de leur haine et de leur mauvaise volonté; et, en cela, il a eu le partage de presque tous les grands hommes, qui n'ont jamais été exempts de persécutions. Mais son désintéressement, sa sincère piété, le témoignage authentique de tous les gens de bien, et, plus que tout cela, l'innocence de sa vie, l'ont assez justifié de tous les sanglants reproches et de toutes les atroces calomnies dont on a tâché vainement de le noircir. Quoiqu'il ne parût pas fort robuste, néanmoins il était infatigable dans le travail (1). »

(1). Histoire de l'établissement des Ordres religieux, pp. 438-439.

478-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Le P. Hélyot, dans son Histoire des Ordres monastiques, ne tient pas un langage moins élogieux:

« Enfin, le P. Eudes mourut à Caen, où il fut regretté généralement de tout le monde... Dès qu'on eut appris la nouvelle dans la ville, le concours du peuple à venir voir ce fidèle serviteur de Dieu fut si grand, qu'on eut beaucoup de peine d'avoir la liberté de l'enterrer. L'empressement de tout le monde à lui rendre les derniers devoirs, les louanges qu'on lui donnait et qui retentissaient de toutes parts, firent assez voir que Dieu honore dans le ciel celui à qui tant de monde rendait par avance tant d'honneur sur la terre. C'était un homme doué de toutes les vertus chrétiennes et ecclésiastiques. Sa foi était si pure, si vive et si ferme, qu'il demandait souvent à Dieu la grâce de la sceller de son sang. Il avait une telle expérience de la Providence de Dieu sur lui, qu'il espérait dans les choses mêmes, où il semblait qu'il eut moins à espérer. Son amour pour Dieu était si ardent, que son cœur poussait des aspirations continuelles vers le ciel. Deux vertus qui lui furent singulières le faisaient aimer de Dieu et des hommes: son humilité et sa simplicité. Tout prêchait en lui; sa modestie dans le public, son recueillement à la prière et à l'autel lui attiraient une vénération profonde de ceux qui le voyaient. Quoiqu'il prêchât avec tant de force, que les plus libertins se sentaient portés à quitter leurs vices, par la crainte qu'il imprimait dans les cœurs, néanmoins, au Tribunal, il avait beaucoup de douceur, surtout envers ceux qu'il trouvait disposés à profiter des grandes vérités qu'il leur avait annoncées. Il se conduisait en cela selon l'Esprit de Dieu, qui sait mortifier et vivifier à propos. Personne ne lui a jamais reproché une douceur mondaine et complaisante. Il conservait en toutes occasions la fermeté évangélique; et souvent, plein de charité pour les pauvres pécheurs qui s'adressaient à lui, il se punissait lui-même pour obtenir les grâces dont ils avaient besoin. Tous ceux qui l'ont connu ont été les témoins de sa mortification et de ses austérités. »

M. Huet, évêque d'Avranches, avait tout d'abord écrit dans ses Origines de Caen (1) ces lignes profondément injustes à l'égard d'un homme qu'il ne connaissait pas, ou qu'il ne comprenait pas:

(1). Origines de Caen, pp. 429-431.

ÉLOGE DU P. EUDES PAR HUET. 479-

« Le P. Eudes avait une éloquence... véhémence, plus propre à toucher ses auditeurs par la terreur, qu'à les attirer par la douceur... Se laissant emporter à son zèle, qui n'était pas toujours assez réglé, n'ayant ni droit, ni mission, ni le caractère de l'autorité, il se portait à des actions hardies, qui ont eu quelquefois de fâcheuses suites. »

Mieux informé et mieux inspiré, il porta sur lui ce jugement magistral et définitif:

« Depuis longtemps, le P. Eudes avait gagné mon amour et mon admiration par sa vertu singulière et son ardente piété. Je croirais perdre mon temps à louer un homme qu'une infinité de travaux entrepris pour promouvoir le culte de Dieu et procurer le salut des âmes, ainsi que de pieux et utiles écrits, ont rendu aussi cher à Dieu que vénérable à l'Église. Tant qu'il a vécu, j'ai eu une profonde vénération pour sa sainteté; et, que j'eusse le bonheur de jouir de sa conversation ou de l'entendre prêcher, je sentais augmenter ma piété et diminuer ma tiédeur. Je me souviens qu'une fois, pendant ces jours, où l'Église célèbre la mémoire de la mort du Christ, je fus tellement enflammé par ses exhortations, que mes sentiments se traduisirent par ces plaintes.(1) »

Et le prélat, poète à ses heures, transcrit toute une pièce de vers latins que son émotion lui inspira.

Inutile d'ajouter d'autres témoignages, par exemple celui du P.- Buffier, jésuite, qui appelle le P. Eudes le saint Instituteur des Missionnaires de Normandie, et celui de l'Auteur des Mémoires chronologiques pour servir à l'histoire ecclésiastique depuis 1600, qui lui décerne le titre d'illustre Serviteur de Dieu, dont le nom est encore en vénération dans la province de Normandie; car nous n'en finirions pas, si nous voulions citer tout ce qui a été écrit à sa gloire.

Venons-en plutôt aux honneurs qui lui furent rendus, soit en 1682 à Caen et à Coutances, soit en 1810, à l'occasion du transfert de ses restes en l'église de Notre-Dame ou de la Gloriette.

(1). HUET, Commentarius de rebus ad eum pertinentibus, p. 352.

480- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

L'anniversaire de la mort du Serviteur de Dieu ne fut pas célébré à Caen, comme il aurait dû l'être, le 19 août 1681, mais seulement le 13 janvier 1682, sans doute, pour condescendre aux désirs de M. de Nesmond, qui voulait y être présent. Voici comment le Mercure s'en exprime dans son numéro de février 1682:

« Vous aurez appris, il y a longtemps, la mort du R. P. Jean Eudes, l'un des plus célèbres missionnaires qu'on ait vus depuis longtemps, et dont l'Église ait reçu de plus utiles services. Il a travaillé sans aucun relâche pendant plus de soixante ans à prêcher, catéchiser, instruire et faire des missions auxquelles il s'est quelquefois trouvé pour un sermon jusqu'à quarante mille personnes. Il a aussi fait un grand fruit à l'égard des prétendus Réformés. Je ne parle point d'un grand nombre de monastères de filles dont il était directeur et auxquels il a fait de très grands biens. M. l'Évêque de Bayeux, à qui les personnes de piété ont toujours été recommandables, voulant rendre honneur à la mémoire de ce grand missionnaire, lui fit faire, le mois passé, un service des plus solennels dans l'église de Notre-Dame de Caen. Quelque

grande qu'elle soit, elle se trouva trop petite pour contenir ceux que l'envie d'entendre l'éloge de cet illustre défunt attira en foule. »

La messe solennelle fut chantée par M. de Longauney, doyen de l'Église de Bayeux et grand-vicaire de M. de Nesmond; l'oraison funèbre fut prononcée par M. Jollain, chanoine et grand pénitencier de la même église, orateur de grand talent.

M. Jollain distingua tout d'abord deux sortes de vertu l'une solitaire, qui se cache dans les ténèbres et se dérobe aux yeux des hommes, contente de paraître aux seuls regards de Dieu, telle fut la vertu des anciens anachorètes, au fond de leurs déserts: l'autre, qui se laisse voir dans son éclatante beauté, et que la Providence destine à être admirée et imitée, et telle fut la vertu du P. Eudes, pendant sa longue vie et ses multiples travaux apostoliques. Pour en donner une juste idée à ses auditeurs, M. Jollain les

ORAISON FUNÈBRE DU P. EUDES. 481-

invita à se représenter l'image d'un parfait chrétien, d'un saint prêtre, d'un prédicateur zélé, d'un sage directeur, d'un excellent supérieur, d'un grand missionnaire et d'un véritable apôtre. Toutes ces qualités et d'autres encore, dit-il, se retrouvaient portées à leur perfection dans la personne de son héros, qui lui apparaissait comme un ciel éclairé d'autant de flambeaux, resplendissant d'autant d'astres brillants, qu'il avait possédé de vertus et accompli d'actions pendant sa vie. « Et », dit le P. Martine, « ce n'était point par flatterie qu'il parlait de la sorte, mais par conviction, ayant connu particulièrement ce saint homme et travaillé avec lui dans plusieurs missions. Car c'est en accompagnant le P. Eudes, comme prêtre auxiliaire, qu'il acquit ces lumières, ce zèle, cette éloquence et ce don de toucher les cœurs, qui en firent un des premiers prédicateurs de son temps et un des plus beaux ornements du Chapitre de Bayeux.(1)»

De cette oraison funèbre, qu'on nous permette de citer quelques passages, qui offrent un intérêt particulier. Le premier regarde la Congrégation de Jésus et Marie et la dévotion aux Sacrés Cœurs:

« Comme saint Zénon de Vérone appelle le Fils de Dieu: « Cordis paterni nobilis inquilinus », parce qu'il demeure toujours dans le sein de son Père, ainsi nous pouvons bien dire que tous les sujets qui composent la famille et la Congrégation du P. Eudes sont les habitants du Sacré Coeur de Jésus et de sa très sainte Mère, parce qu'il est de leur devoir indispensable d'y demeurer toujours, comme dans le lieu où ils ont pris naissance et où ils trouveront les moyens qui leur sont nécessaires pour travailler à leur perfection et à la sanctification des autres.(2)

Le deuxième est relatif au P. Eudes et à son tendre amour pour Marie .

« Que dirons-nous de la dévotion du R. P. Eudes envers la très sainte

(1). P. MARTINE, T. II, Liv. VIII, p. 380.

(2). Ibid., P. 406.

482-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Mère de Dieu? Ah! cette dévotion était la vie de son cœur! C'est dans ce cœur que Jésus et Marie ont placé le trône de leur amour: « Sol et luna steterunt in habitaculo suo.) Jésus, le soleil de justice, et Marie, représentée sous le symbole de la lune, ont fait de l'âme du P. Eudes comme leur temple; son cœur leur a servi de trône. Ce saint homme a donné extérieurement toutes les marques qui peuvent faire connaître la très haute estime, qu'il a toujours conservée pour la très sainte Vierge, et le grand amour, dont son cœur était embrasé pour celle qui est la plus aimable de toutes les créatures. Il a tout fait, tout entrepris sous la

conduite de Marie. C'est le flambeau qui a éclairé ses pas, c'est l'étoile qui l'a conduit dans ses voyages, c'est l'aimant qui a attiré tous les mouvements de son cœur. Dès sa jeunesse, il s'obligea par voeu de l'honorer et de la servir de toutes les manières possibles, et de la regarder toujours comme sa bonne Mère et sa très honorée Maîtresse. Eh! que n'a-t-il point fait pour contenter le désir de son cœur, pour honorer et faire honorer cette divine Mère? Les prières, les oraisons, les pèlerinages, les offices, les fêtes, les confréries, les autels, les chapelles, les églises, et spécialement ses deux Congrégations qu'il n'a fondées que pour servir Dieu, honorer et faire honorer très spécialement la sainte Vierge, seront à jamais les monuments de la piété du P. Eudes et de sa dévotion envers la Mère de Dieu (1). »

Enfin, le troisième passage célèbre la patience du Vénérable et son pardon des injures:

« Le P. Eudes paraît insensible à toutes les injures; il remercie Dieu qui lui envoie ces grandes humiliations pour détruire son orgueil, et pour lui donner occasion de pratiquer l'humilité chrétienne; il pardonne de bon cœur à ses calomniateurs qu'il appelle ses bons amis. Il prie et fait prier Dieu pour eux; et jamais il n'a reçu la plus petite offense, qu'il n'ait engagé ses amis à faire des prières, ou à dire la sainte messe pour ceux qui lui faisaient injure. Sa générosité va encore plus loin: il s'offre à la divine justice pour souffrir en ce monde toutes les peines qu'il plaira à Dieu de lui envoyer, pour en délivrer ceux qui médisent de lui et pour obtenir le pardon de leurs péchés. Quelle constance et quelle charité! Souffrir les injures et ne pas murmurer, c'est beaucoup pour un chrétien; souffrir et pardonner, c'est la vertu et le courage d'un saint; mais souffrir sans murmurer, pardonner d'un bon cœur les injures et prier pour ses grands ennemis, ah! c'est la

(1). P. MARTINE, T. II, Liv. VIII, p. 407.

ÉLOGE DU P. EUDES. 483 -

vertu du Saint des saints, c'est le caractère de Jésus mourant, dont le P. Eudes a parfaitement imité la patience, la douceur et la charité (1). »

La même année, le séminaire de Coutances rendit à la mémoire du Serviteur de Dieu ses hommages de piété filiale. M. de la Paluelle prit la parole en cette cérémonie, et le P. Martine nous a conservé un extrait de son discours, que nous tenons à reproduire:

« Sans faire de comparaison », dit-il, « entre le Maître et le serviteur, la patience du P. Eudes a dû convaincre ses ennemis les plus déclarés de sa solide vertu. En effet, on voit dans sa vie le caractère des plus grands saints. N'a-t-il pas imité Élie dans son zèle? N'a-t-il pas crié non licet dans la cour des princes, à l'exemple de Jean-Baptiste? N'a-t-il pas gémi dans la solitude, comme Paul et Hilarion? Mais il donna la preuve la plus assurée de sa vertu, lorsqu'il imita Aaron, « stans inter mortuos et viventes, pro populo deprecatus est », dans ces jours de deuil où la peste ravageait tout aux environs d'Argentan et à Caen. Dans les autres occasions, l'hypocrisie et la vertu ont tant de rapports, qu'on a peine à les distinguer; mais, dans ces circonstances critiques, on ne voit point les hypocrites mettre leur dissimulation à de telles épreuves. Telle était la vertu du P. Eudes, ardent pour le salut des âmes et pour la gloire de son Maître, infatigable dans les travaux, terrible dans la chaire, prudent dans le confessionnal, patient dans l'adversité, affable dans la conversation, assidu dans la prière. En un mot, on peut dire qu'on trouvait en lui, en même temps, l'assemblage de toutes les vertus.

« On peut dire de lui qu'il a été la bonne odeur de Jésus-Christ en tout lieu, qu'il l'a portée et répandue comme un agréable parfum qui a embaumé tous les lieux où il est allé travailler; et c'est par le bon exemple de ses vertus, autant que par la force de ses prédications, qu'il a gagné tant d'âmes à Dieu. Plus les aromates sont broyés, et plus la bonne odeur qu'ils produisent s'augmente: telles furent les vertus du P.

Eudes; elles rendirent une odeur d'autant plus douce et agréable qu'il fut plus violemment persécuté; et, au milieu de ses plus violentes persécutions, on le vit toujours tranquille et content, sans jamais ressentir le moindre trouble en son esprit, ni le moindre désir de se venger, ni souvent même de se justifier, se soumettant humblement à

(1). P. MARTINE, T.II, Liv. VIII, p. 441.

484- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

la Volonté de Dieu, et lui remettant le soin de sa justification, demandant sans cesse miséricorde, et pour lui-même, et pour tous ceux qui le faisaient souffrir. Ses vertus ayant donc été tant de fois mises à l'épreuve du feu des tribulations et s'y étant toujours également soutenues, pourrait-on légitimement, après, douter de leur solidité? Pour peu qu'on étudie sa conduite, on y aperçoit la sagesse d'un Salomon, la douceur d'un David, la foi d'un Abraham, l'amour du Disciple bien-aimé aussi bien que sa pureté, la force de prêcher d'un saint Paul, le zèle d'Élie et de Phinées. C'est cet arbre mystérieux de l'Apocalypse, « per singulos menses reddens fructum suum, et folia ligni ad sanitatem gentium. »

Les restes du Vénérable reposèrent dans l'église du séminaire de Caen pendant cent trente ans. Mais, en 1810, le séminaire étant devenu l'hôtel de ville, à la suite de la Révolution, et son église ayant été transformée en salle et en bibliothèque publiques, M. Caffarelli, préfet du Calvados, et M. Lentaing-Logivière, maire de Caen, pensèrent avec raison que ces précieuses dépouilles ne devaient pas être laissées dans un lieu ainsi profané, non plus que celles des six autres supérieurs généraux de la Congrégation de Jésus et Marie qui y avaient été enterrés. Leur exhumation et leur translation fut donc résolue, et l'église de Notre-Dame de la Gloriette, l'ancienne chapelle des Jésuites, fut désignée pour les recevoir.

Si nous nous en rapportons aux archives de Notre-Dame-de-Charité, quand le cercueil fut ouvert, le corps du Vénérable était encore en entier, - ce qu'il faut entendre des ossements, le contexte l'exige, et de quelques chairs, - les vêtements eux-mêmes n'avaient pas grandement souffert: de même, les feuilles sur lesquelles étaient écrits son Testament, son Magnificat, son Contrat d'alliance étaient intactes, et l'on trouva, sur sa poitrine, la petite statuette de la sainte Vierge, dont nous avons parlé. La tombe demeura ouverte plusieurs jours, et des guérisons miraculeuses furent obtenues par l'intercession du

TRANSLATION DES RESTES DU P. EUDES EN 1810. 485-

Serviteur de Dieu. Il fallut même apposer des gardes pour contenir le peuple, qui accourait en foule contempler et vénérer la sainte dépouille.

Les Religieuses de Notre-Dame-de-Charité profitèrent de l'occasion pour demander le cœur de celui qu'elles aimaient comme un père et qu'elles révéraient comme un saint. Il ne fut pas possible, disent les archives, de discerner le cœur, et, à la place, on leur accorda la tête et plusieurs autres membres, avec quelques-uns des objets trouvés dans le cercueil. Les chairs, ajoute le récit, n'en étaient pas entièrement consommées, et les cheveux y adhéraient encore. Les petits ossements et divers fragments du corps furent enchâssés dans des reliquaires, et les communautés de l'Ordre, rétablies à cette époque, reçurent avec grande joie quelques-uns de ces précieux souvenirs. Quant au chef et autres parties principales, après les avoir embaumés, on les déposa dans le mur qui soutient la grille du chœur des religieuses (1).

La translation du reste du corps se fit avec la plus grande solennité. Mgr Charles Brault, évêque de Bayeux, présida lui-même la cérémonie, où tout le clergé des paroisses de Caen avait été convoqué. Le préfet, le maire et les autorités civiles formaient le cortège.: une foule immense de fidèles se pressait sur tout le parcours; le cercueil était porté sur les épaules de quatre prêtres; ce fut une véritable marche

trionphale à travers les rues de la cité. L'oraison funèbre fut prononcée par M. l'abbé Boscher, aumônier du lycée de Caen, et, depuis, curé de Saint-Pierre de la même ville; l'absoute fut chantée par Mgr de Bayeux;

(1). L'épithaphe reproduit à peu de chose près celle de M. Bellenger (voir ci-après). Peinte d'abord sur bois, elle a été ensuite gravée sur une table de marbre blanc. Deux tablettes de marbre blanc, placées des deux côtés, rappellent le souvenir des fondateurs du monastère, M. et Mme de Langrie, Mme de Camilly.

486-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

puis le cercueil fut déposé dans le chœur de l'église, tandis que ceux des autres supérieurs furent descendus dans les caveaux; il fut recouvert un peu plus tard d'une pierre tombale en marbre, sur laquelle on grava l'inscription suivante, œuvre de M. l'abbé Bellenger, ancien recteur de l'Université et professeur à la Faculté des lettres de Caen.

D. O. M.

Hic

E SACELLO SEMINARII

QUOD OLIM EREXERAT

ASPORTATAE ET REPOSITAE JACENT

RELIQUIAE

VEN. PRESBYTERI JOANNIS EUDES,

CONGREG. JESU ET MARIAE ET MONIALIUM A CHARITATE

FUNDATORIS ET PRIMI SUPERIORIS.

ECCLESIASTICAE SCIENTIAE PROPAGATOR

FUIT INDEFESSUS,

ET CLERICALIS DISCIPLINAE

EXEMPLAR.

QUA IN DEUM ET SS. VIRG. DEIP. ARDEBAT

CARITATEM

VERBIS ET SCRIPTIS PRAEDIGAVIT,

VITA COMPROBAVIT.

PIE VIXIT,

SANCTE OBIIT,

DIE 19 Aug. 1680, ANNO AET.. 79.

Au Dieu très bon et très grand. Ci-gisent, apportés de la chapelle du Séminaire qu'il avait érigé, les restes du Vénérable Prêtre Jean Eudes, fondateur et premier supérieur de la Congrégation de Jésus et Marie et des Religieuses de la Charité. Il fut un infatigable propagateur de la science ecclésiastique, et l'exemplaire de la discipline cléricale. Il prêcha par la parole et par ses écrits, il prouva par sa vie la charité dont il brûlait pour Dieu et pour la très sainte Vierge Mère de Dieu. Il vécut pieusement, et mourut saintement, le 19 août 1680, à l'âge de 79 ans. »

Le, jour même de la translation, on distribua avec auto-

TRANSLATION DES RESTES DU P. EUDES EN 1810. 487-

risation du Préfet du Calvados, une grande image du P. Eudes (1), revêtu des ornements sacrés et la tête surmontée du haut bonnet carré alors en usage, en face d'un calvaire. De la main gauche, le Vénérable tenait un cœur, qu'il approchait des pieds du Sauveur, comme pour en recevoir les gouttes du précieux

sang qui en découlaient; l'index de la main droite, élevé vers l'angle opposé de la croix, montrait une gloire, au milieu de laquelle apparaissait une colombe, symbole du Saint-Esprit. A droite, une courte notice indiquait les principaux faits de sa vie; à gauche, un cantique au Sauveur se terminait par ce couplet:

« Jean Eudes soit votre modèle;
Chrétiens, c'est à vous de chanter
Combien il fut à Dieu fidèle,
Dès que Dieu daigna le charmer.
Que son sort est digne d'envie!
Le beau trésor qu'il posséda!
Il fut riche dès cette vie
Puisqu'à Dieu seul il s'attacha. »

C'est ainsi que, cent trente ans après la mort du Serviteur de Dieu, son souvenir était encore vivace dans la bonne ville de Caen. La population entière se portait autour de sa tombe et se prosternait comme devant la tombe d'un saint. De même qu'en 1680, on célébrait partout ses vertus, on le donnait comme un parfait modèle de sainteté, on avait foi en son intercession. Pour glorifier le Juste, la voix du peuple devançait la voix de l'Église.

A peu de temps de là, l'homme qui avait pris l'initiative de cette fête, M. Caffarelli, préfet du Calvados, allait se jeter aux pieds de l'évêque d'Albi, et lui demandait de le réconcilier avec l'Église et avec Dieu, dont il était le prêtre.

(1). Cette image, imprimée chez N. C. Dédouit, rue Pémagnie, et devenue très rare, était loin d'être un chef-d'oeuvre d'art.

488-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

et qu'il avait abandonné pour servir dans les armées de la république. Après une sérieuse épreuve, le prélat voulut le nommer son vicaire général. L'abbé Caffarelli n'accepta qu'une des plus humbles paroisses du diocèse, où il passa, pendant treize ans, en faisant le bien. Le P. Eudes avait payé sa dette de reconnaissance.

Soixante-quatorze ans après, le 6 mars 1884, pour se conformer aux prescriptions de la Congrégation des Rites, on procédait de nouveau à l'ouverture de la double sépulture du Vénérable, afin de constater en quel état se trouvaient ses restes précieux. Aucune solennité ne devait accompagner cette mesure juridique: elle fut faite, au matin, les portes de Notre-Dame étant fermées. Écoutons le R. P. Le Doré, témoin oculaire, nous en narrer les détails.

« Seules, quelques personnes privilégiées avaient obtenu la faveur d'être présentes; mais le Tribunal était au complet. Mgr Hugonin, évêque de Bayeux, avait voulu présider en personne, plus encore par vénération pour le Serviteur de Dieu, que pour donner un caractère plus auguste à la cérémonie. Autour de lui se groupaient une grande partie des prêtres de la ville, qui avaient voulu, par leur présence, rendre un hommage bien mérité à celui qui fut l'apôtre de leur pays et qui reste leur modèle. Les membres de la Fabrique Notre-Dame avaient désiré aussi se joindre au clergé; et, grâce à l'aimable attention des membres du Tribunal, on avait choisi à dessein un jour où il m'était possible de me rendre à Caen, et j'eus la consolation d'assister à cette touchante cérémonie.

« Rien de grave et de beau comme ce spectacle, dont nous fûmes à la fois les témoins et les acteurs.

Tous, nous étions fortement impressionnés, en répondant aux prières récitées par Mgr Hugonin, et en entendant les ouvriers et les médecins, appelés pour l'ouverture du tombeau, prononcer, chacun à son tour, à genoux, et la main sur les saints Évangiles, le serment d'accomplir fidèlement le ministère qui leur était demandé. Les préliminaires achevés, la plaque de marbre fut soulevée, et on fouilla avec les plus grandes précautions les terres qu'elle recouvrait. A la profondeur d'environ quarante centimètres, apparurent

OUVERTURE DU TOMBEAU DU P. EUDES EN 1884 . 489-

d'abord quelques restes de la bière dans laquelle le cercueil de plomb avait été renfermé en 1810. Mais cette enveloppe de bois, aux parois trop minces, était presque entièrement détruite et tombée en poussière. Le cercueil de plomb de 1680 ne tarda pas à paraître à son tour. Nos cœurs battaient, et nos regards suivaient avec une grande anxiété et avec une curiosité croissante les mouvements des ouvriers. Hélas! un sentiment de tristesse se mêla bientôt aux émotions de joie et de respect qui nous remuaient si profondément.

« En 1810, après avoir découpé le plomb du cercueil, on n'avait pas eu soin de le souder de nouveau, on s'était borné à en replier les bords. Aussi était-il tout déformé, et comme on avait eu à refaire deux fois, depuis cette époque, le pavé du sanctuaire qui le recouvrait, l'eau et la chaux, qui avaient pénétré en abondance, l'avaient rempli de débris de terre, et avaient bien vite consommé la plus grande partie de notre précieux trésor. Nous adorâmes en silence les secrets de la divine Providence, qui n'avait pas voulu suspendre les lois de la nature, et opérer, en faveur de notre vénérable Fondateur, un prodige qu'elle a accordé à quelques saints.

« M. Révérony, vicaire général de Bayeux et promoteur de l'enquête, et M. Marquet, Supérieur du grand séminaire et l'un des juges, voulurent alors remplacer les ouvriers par respect pour notre vénéré Père. Ils descendirent dans la fosse, et, avec les précautions les plus grandes, avec la piété la plus filiale, ils écartèrent les bords du cercueil et enlevèrent la terre et les débris qui la remplissaient. Cette poussière, mêlée de divers fragments, était respectueusement déposée dans des corbeilles préparées pour cela. Quant aux ossements, ils étaient rangés sur une table, où les docteurs Wiard et Lhirondeurent reconnaître les vertèbres, quelques côtes, les tibias et des phalanges des pieds. L'enveloppe de plomb fut elle-même enlevée avec soin; car tout ce qui a touché aux saints devient, par cela même, précieux et vénérable.

« Comme Madeleine près du tombeau du Sauveur, nous ne pouvions consentir à nous éloigner de cette tombe. Pendant soixante-quatorze ans, elle avait renfermé les restes du V. P. Eudes, et nous semblions y chercher encore quelque chose de notre bien-aimé Père. Bientôt notre attente sembla ne pas être entièrement déçue. En dehors et à la tête du cercueil, de nouvelles recherches mirent à découvert trois boîtes de plomb en forme de coeur. L'une défoncée et remplie de terre ne présentait plus que quelques traces de matières organiques. Les deux autres étaient hermétiquement fermées. Quand elles eurent été ouvertes, les

490- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

médecins y reconnurent deux cœurs humains embaumés, et l'un d'eux était encore assez bien conservé. Malheureusement, rien ne permettait de reconnaître à qui ils avaient appartenu (1)...

« Après l'examen minutieux et la description détaillée au procès-verbal de tous ces restes précieux, ceux qui étaient certainement du Vénérable Serviteur de Dieu furent déposés dans une boîte de

chêne capitonnée et garnie à l'intérieur de soie blanche avec des clous dorés, et recouverte de plomb. Les sceaux de Sa Grandeur Mgr l'Évêque de Bayeux et le cachet de M. le commissaire central présent à l'exhumation y furent apposés. Cette boîte fut enfermée dans une autre plus grande, où furent également placés, mais à part, les trois cœurs, ainsi qu'un grand vase contenant le mélange de débris et de poussière recueilli dans l'intérieur du cercueil. Le tout fut descendu dans un caveau construit pour la circonstance près de l'autel de l'Annonciation, dans un des bras du transept. Une pierre tombale le recouvre et porte pour inscription: « Tombeau du V. P. Jean Eudes, transféré du chœur ici, le 6 mars 1884. » C'est là que la piété des fidèles trouvera ces restes vénérables. L'enveloppe de plomb de 1680, les débris de la bière de 1810 et les terres, qui, à cause de leur proximité du corps, peuvent en contenir quelques parcelles, furent également renfermés à part dans des caisses de bois, scellées par ordre du Tribunal...

« Le Tribunal, avant de se séparer, avait encore à faire, au monastère de Notre-Dame-de-Charité, la reconnaissance authentique des ossements qui y avaient été transportés en 1810. L'examen revêtait un caractère d'une importance toute particulière; car, après la béatification, ces ossements constitueront la relique la plus insigne du V. P. Eudes. Nous savons, en effet, qu'en 1810, le crâne et les deux fémurs avaient été accordés à ce premier monastère de l'Ordre, et que ces restes avaient été embaumés, puis déposés dans le mur qui se trouve sous la grille du chœur. C'est là que, le 7 mars, Mgr l'évêque de Bayeux et les membres du Tribunal se transportèrent pour achever leur mission. Les Soeurs de la Communauté réunies au chœur purent assister à toute la cérémonie, et ce jour restera comme un des plus chers à leur souvenir. On suivit du reste la même marche de procédure que nous avons décrite pour la recherche du corps à l'église de Notre-Dame. Le crâne et les fémurs, embaumés et renfermés dans des boîtes de bois et de plomb, furent

(I). Le cœur du P. Eudes n'ayant point été extrait, à sa mort, ne pouvait être l'un d'eux; et en 1810, on n'avait pu rien en discerner.

LE TOMBEAU DU P. EUDES A CAEN. 491-

trouvés dans un état de parfaite conservation. Les médecins du Tribunal n'eurent aucune difficulté à en reconnaître l'authenticité. Puis, après que les heureux témoins de cette pieuse cérémonie eurent satisfait leur amour et leur vénération en contemplant un si riche trésor, la pieuse relique fut replacée, à l'endroit où elle avait été renfermée depuis sa translation de 1810. Une plaque de marbre blanc indique, du côté du sanctuaire, l'endroit précis, où on devra la retrouver au moment de la béatification (1). »

Le R. P. Le Doré annonçait, dans sa lettre circulaire, qu'un plan avait été arrêté avec un artiste de Paris, pour l'érection d'un monument au P. Eudes dans l'église de la Gloriette. Ce monument a été exécuté par M. Valentin, d'un talent et d'un goût éminemment chrétien. C'est un tombeau, où sur un socle orné d'inscriptions tumulaires, est posée une statue du Vénérable, à genoux, devant une autre statue de la sainte Vierge portant l'Enfant-Jésus, qui montre son Cœur et celui de sa Mère - expression saisissante de la double dévotion du Serviteur de Dieu aux Saints Cœurs de Jésus et de Marie. C'en est encore qu'un tombeau, mais, de là, dans quelques mois, nous en avons la certitude désormais, le P. Eudes s'élancera pour se dresser sur les autels, et y recevoir un témoignage plus éclatant de notre amour. O fausta dies! O l'heureux jour pour ses enfants et pour ses amis!

(I). Le Saint Cœur de Marie, 15 avril 1884: Lettre circulaire du R. P. Le Doré.

CHAPITRE VINGT-HUITIÈME.

Vertus du P. Eudes (1).

But de ces derniers chapitres. - Caractère de la vertu du P. Eudes son invincible patience et persévérance. - Son amour de Dieu. - Son amour des Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie et de leurs noms bénis. - Son humilité, source de douceur, confiance et gratitude. - Sa soumission à la divine Volonté et son obéissance. - Sa haine du péché et du monde. - Son zèle pour le salut des âmes et sa charité universelle. - Son esprit, de religion et sa tendre piété.

L'œuvre que nous avons entreprise, est terminée. Nous avons narré en détail, et essayé de replacer dans le milieu où elle s'est déroulée la vie du grand Serviteur de Dieu, que l'Église se prépare à élever sur ses autels, le Vénérable Jean Eudes. Que ne l'avons-nous fait avec plus de talent? Nous y avons mis, du moins, toute notre sincérité et tout notre amour filial; et ce sont ces deux sentiments qui nous ont poussé à multiplier les documents à un point que d'aucuns pourront taxer d'excessif. Nous ne voulions rien affirmer que sur des preuves décisives, et ces preuves, nous tenions à ce que le lecteur les eût en mains et sous les yeux. Nous ne nous lassions pas, surtout, d'entendre célébrer les vertus et les œuvres de notre Père, et nous pensions que ces éloges, sous quelque forme qu'ils parussent, ne pouvaient qu'augmenter l'estime et la vénération pour sa personne. Toutes ces pièces, nous semblait-il, constituaient, (1). Cf. P. HÉRAMBOURG, Liv. 11 - Le P. MARTINE, T. II, Liv. VIII. - Voir, dans notre tome 1er, le chapitre XIII, dont celui-ci n'est que le complément.

494-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

par leur rapprochement, le plus éloquent, le plus beau des panégyriques. Voilà notre excuse.

Nous devrions peut-être nous en tenir là, et plusieurs le penseront, sans doute. Nous avons pourtant cru opportun d'ajouter trois chapitres encore à cette longue histoire.

Dans le premier, nous ne tracerons pas un portrait en pied du Vénérable. Ce que nous en avons dit suffit et au delà; et les deux gravures de notre premier et de notre troisième volume, d'auteurs différents, mais concordant entre elles, le représentent exactement à deux âges très divers de son existence. Nous nous proposerons seulement de mettre en relief sa physionomie morale et la caractéristique de sa sainteté, en rassemblant dans un même tableau les traits les plus expressifs, gradués suivant leur importance et comme dans une sorte de hiérarchie.

Dans le deuxième, nous exposerons les merveilles obtenues par l'intercession du Serviteur de Dieu, notamment les miracles discutés et reconnus par la Sacrée Congrégation des Rites, et solennellement affirmés dans le décret du 3 mai 1908. Ce sera comme un dernier hommage déposé aux pieds du Vénérable, avant qu'il soit couronné de l'auréole des Bienheureux.

Dans le troisième, nous raconterons sommairement l'histoire de ses instituts, et nous montrerons que « ses bienfaits ont persisté avec sa descendance », que Fils et Filles sont restés dignes de leur Père et continuent par le monde sa glorieuse mission.

Si l'on nous demande quel est le caractère de la vertu du P. Eudes, nous répondrons, appuyé sur l'histoire de sa vie, c'est la constance et l'égalité dans la bonne et la mauvaise fortune, c'est une patience inaltérable au milieu des haines, des mépris, des opprobres, des persécutions; c'est

CARACTÉRISTIQUE DE LA VERTU DU P. EUDES. 495-

une persévérance invincible à poursuivre ses entreprises, si combattues, si contredites qu'elles soient par les passions des hommes. Et cette patience, cette persévérance, cette tranquillité d'âme, où les puise-t-il? Incontestablement dans le sentiment de sa faiblesse, et dans l'union à Jésus et à Marie, dans l'amour de Jésus et de Marie, particulièrement dans l'amour de leurs Cœurs sacrés; union et amour qui proviennent l'une et l'autre de son union à Dieu, de son amour de Dieu, et les augmentent par réciprocité. De là, ses autres vertus distinctives, à savoir: sa soumission à la Volonté divine, sa reconnaissance pour les bienfaits divins, son zèle pour le salut des âmes et sa tendre pitié pour les misérables, son esprit de religion et son édifiante piété; de là, toutes les vertus qu'il a pratiquées en un degré héroïque, car elles en naissent ou s'y rattachent.

La grandeur et la perfection de son amour pour Dieu, qui donc pourra nous les révéler? « Ce beau feu », dit le P. Martine, « est demeuré, en sa plus noble partie, caché aux yeux des hommes. Et ce qui en a paru au dehors, son zèle, ses paroles, ses actes, n'ont été que des étincelles, qui sortaient de cette fournaise toujours embrasée du feu du divin amour.» Amour incessant, il anime ses moindres actes, aussi bien que ses plus grandes entreprises; il sanctifie, il surnaturalise jusqu'à chaque bouchée de sa nourriture, jusqu'à chaque gorgée de son breuvage; il tient son âme toujours élevée vers le ciel au milieu des plus absorbantes occupations; il s'épanche à tout moment en pieuses et ardentes affections, en souhaits d'être converti avec toutes les créatures en adorations et en louanges, en actes de donation absolue et sans réserve à Dieu, pour le temps et pour l'éternité. Amour fécond, principe d'œuvres multiples et de rudes labeurs, source de mérites et de grâces abon-

496-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

dantes, il se communique à quiconque vit et converse avec le Serviteur de Dieu; et, par ses paroles, comme par autant de traits de Ranimes, embrase les cœurs, à la grande joie de son âme. Amour consumant, il s'allume, il s'entretient, il grandit dans la contemplation des beautés et des bontés que Dieu répand à profusion sur les créatures, au point que parfois notre saint amant semble défaillir: « O amour! O amour! » s'écrie-t-il, « ou mourir ou aimer; ou plutôt, mourir et aimer! » Amour délicat et passionné, il s'afflige des ingratitude et des offenses des hommes: « Amor non amatur! l'amour n'est pas aimé! l'amour n'est pas aimé! » tel est le cri lamentable que, dans son martyre, le P. Eudes eût désiré pousser au monde entier. Amour, enfin, suave et délicieux, il le détache de la terre, active ses désirs du ciel et le jette dans une sorte d'extase!

« O ciel, que tu es désirable! C'est en toi que l'on aime Dieu parfaitement! C'est en toi que l'on ne voit point de cœur, qui ne soit tout transformé en ce divin amour! O terre, ô monde, ô corps, prison de mon âme, que tu es insupportable! Infortuné que je suis, qui me délivrera de ce corps de mort? Faudra-t-il demeurer encore longtemps en ce misérable exil, en cette terre étrangère, en ce lieu de péché et de malédiction? Viendra-t-il point bientôt, ce jour, ce moment tant désirable et tant de fois désiré, auquel je commencerai à aimer parfaitement mon Dieu! Ah! mon Dieu, Dieu des miséricordes, n'aurez-vous point pitié de ma douleur, n'entendrez-vous point mes soupirs? N'exaucerez-vous point mes prières? C'est vers vous que je crie; c'est vous que je désire; c'est après vous que je soupire. Vous savez que je ne veux rien au ciel et en la terre, en la vie et en la mort, que votre amour. »

Combien donc on a raison de représenter le P. Eudes avec un coeur enflammé en main, symbole de son amour pour Dieu! Mais cette sainte flamme, deux grandes fournaises l'entretiennent en lui, qui s'appellent le Coeur

DÉVOTION DU P. EUDES AUX SS. CŒURS.497-

de Jésus et le Coeur de Marie, principal objet de sa dévotion.

Le Cœur de Jésus, il le contemple, l'adore et l'aime dans l'ineffable mystère de l'Incarnation, où se révèlent sa miséricorde et celle de son Père, il le contemple, l'adore et l'aime dans les plus touchantes manifestations de sa charité, celles de l'Enfance, de la Passion et de la Mort, celle de la sainte Eucharistie; il l'étudie dans ses pensées et ses sentiments, dans ses paroles et dans ses actes: il reproduit ses vertus, il épouse ses intérêts, il ne vit que pour sa gloire et son service. il le prêche, il le chante, et avec quels accents, nous le savons. Le Coeur de Jésus, c'est, pour lui, le chef-d'oeuvre de l'Esprit-Saint, l'objet des plus tendres complaisances du Père, le centre de la religion du ciel et de la terre; c'est le soleil dont tous les astres empruntent leur lumière, le fleuve qui réjouit la cité sainte; c'est par lui que les Anges louent Dieu, que les Dominations l'adorent, que les Puissances le révèrent, que les Chérubins sont inondés de clarté, que les Séraphins brûlent des plus pures flammes; c'est le trésor des pécheurs et des justes, c'est le festin mystique des âmes pieuses, qui y goûtent les plus douces ivresses. Enfin, il consume ses forces et sa vie à lui conquérir des adorateurs et des amants; et chacune de ses conquêtes est, pour son cœur aimant, une source de divine allégresse.

Ce que nous disons du Cœur de Jésus s'applique au Coeur de Marie; car, à ses yeux et dans son culte, ces deux coeurs n'en font moralement qu'un, nous l'avons assez dit, c'est Jésus qu'il contemple, qu'il vénère et qu'il aime en Marie. Inutile d'insister sur un sujet si fréquemment traité, et avec tant d'abondance. « Le Cœur de Jésus et de Marie », écrit-il à une religieuse, « est cette fournaise d'amour, dont les feux et les flammes ne se repaissent que

498-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

de cœurs. O qu'heureux sont les cœurs, qui se perdent dans ces divines flammes! » Marie est sa bien-aimée, la toute bonne, la toute belle, la divine, l'admirable, son trésor et sa vie, son épouse! Il ne vit que pour l'aimer et la faire aimer, que pour publier à tous les merveilles de sa charité, que pour embraser les cœurs de son amour et les attacher à son service. Il ne lui suffit pas d'instituer des dévotions et des fêtes en son honneur, de composer des livres à sa gloire; il communique son zèle à ses amis, à ceux qui l'approchent ou le fréquentent. C'est ainsi qu'à ses Conférences théologiques sur les Grandeurs de Dieu et sur les Grandeurs de Jésus-Christ, le P. Louis d'Argentan, capucin, ajoute, nous l'avons dit, ses Conférences théologiques sur les Grandeurs de la sainte Vierge; il ne les entreprend que sur les sollicitations du P. Eudes.

Or, pour notre apôtre, les excellences du Cœur de Jésus et du Cœur de Marie se résument, à juste titre, dans leurs saints noms; c'est assez de les prononcer, pour en éveiller le souvenir et remplir l'âme des plus suaves émotions, l'embraser des feux les plus sacrés. Écoutons-le parler du nom de Jésus:

« Si je me croyais », dit-il, « je ne voudrais jamais tenir d'autre langage que celui de Jésus, et je ne dirais ni n'écrirais jamais que cette seule parole: Jésus; car il me semble que la langue qui a une fois proféré, et la plume qui a une fois écrit cet adorable nom et cette divine parole: Jésus, ne doivent plus être employées à proférer ni à écrire autre chose, puisqu'en disant Jésus, c'est dire tout, et il n'y a plus rien à dire. Jésus est une parole abrégée, qui contient en soi tout ce qui se peut penser et dire de grand: Verbum

abbreviatum. Jésus est un nom admirable, qui, par sa grandeur, remplit le ciel et la terre, le temps et l'éternité, tous les esprits et les coeurs des Anges et des Saints, et qui remplira et occupera, durant toute l'éternité, la capacité infinie du Coeur de Dieu. C'est pourquoi, quand je n'écrirais autre chose que cette seule parole: Jésus, et que j'irais par tout l'univers criant sans cesse,

LE NOM DE JÉSUS. 499 -

et ne proférant point d'autre nom que celui de Jésus! Jésus! Jésus! il me semble que j'en écrirais et dirais assez pour remplir entièrement tous les esprits et tous les coeurs des habitants de la terre. Que ce serait un saint et délicieux langage, si on pouvait parler et se faire entendre sans proférer autre chose que cette sacrée et aimable parole: Jésus! Jésus! Tandis que le coeur me battra dans la poitrine, et que ma langue pourra se remuer pour parler, et ma main pour écrire, je ne prêcherai, ni écrirai jamais autre chose que Jésus; et je ne veux point avoir de vie, ni d'esprit, ni de langue, ni de plume, que pour annoncer de bouche et par écrit les merveilles et les miséricordes de ce glorieux nom.

« Qui me donnera une langue et une plume séraphique et divine pour prononcer et écrire dignement ce divin nom? Mais j'estimerais beaucoup mieux un coeur pour l'aimer, qu'une plume et une langue pour en écrire et en parler. Seigneur, vous pouvez me donner l'un et l'autre, et c'est ce que j'espère de votre infinie bonté. Le nom de Jésus est si plein de sainteté, qu'il ne faudrait que le prononcer une seule fois dignement pour être tout saint. Si tous les pécheurs qui sont en la terre et dans l'enfer le pouvaient prononcer une seule fois comme il faut, ils détruiraient en eux l'enfer du péché et y établiraient un paradis de sainteté. »

Écoutons-le maintenant parler du nom de Marie, qu'il célèbre avec tant d'amour et d'abondance dans son livre de L'Enfance admirable:

« Qui dit Marie, dit le très précieux trésor de la très sainte Trinité. Qui dit Marie, dit le plus éclatant ornement de la maison de Dieu. Qui dit Marie, dit la gloire, l'amour et les délices du ciel et de la terre. Enfin, qui dit Marie, dit le trésor, le coeur, l'esprit, l'âme, la vie, l'amour, le paradis, les délices et toute l'espérance, après Jésus, du dernier de tous les hommes, du plus indigne de tous les prêtres, et du plus infidèle de tous les serviteurs de cette grande Princesse, qui est celui qui écrit ces choses, et qui voudrait signer de la dernière goutte de son sang tout ce qu'il écrit à la louange de cette admirable Marie; mais qui le voudrait écrire et imprimer dans les coeurs de tous les hommes qui sont et qui seront sur la terre, aux dépens de cent millions de vies, s'il les avait, pour exciter tout le monde à aimer et servir cette aimable Marie, et à bénir et louer incessamment Celui qui a rendu son nom si aimable et si admirable. »

Aussi désirerait-il qu'on écrivit ou imprimât sur du papier

500-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

ou sur une autre matière le Benedictum sit, et qu'on le portât sur le coeur, comme une protestation de respect et d'amour envers ces Coeurs et ces Noms sacrés; protestation renouvelée de fois à autre, afin de bien affirmer sa volonté que tous les battements du coeur soient comme autant de voix pour les bénir incessamment.

De notre dernière citation, il ressort que Jésus et Marie ont imprimé dans leur dévot Serviteur une vive et fidèle image de leur humilité. En quels termes abjects, il y parle de lui-même! Il est le dernier des hommes, le plus indigne des prêtres, le premier des pécheurs: et ce ne sont point là de simples paroles, c'est l'exacte expression de ses sentiments: il s'estime moins que la boue; il ne voit en lui que néant et

péché; et c'est ce qui lui donne la force de supporter les contradictions et les injustices, les calomnies et les affronts; c'est ce qui l'empêche de s'étonner de ses imperfections, de ses faiblesses, de ce qu'il appelle ses misères; disons plus, misères, faiblesses, imperfections ne servent qu'à augmenter sa reconnaissance et son amour pour Dieu, qui se plaît à travailler sur le néant et emploie pour ses oeuvres les plus grandes les plus pauvres instruments. Voilà pourquoi il s'applique de tout coeur à faire tout le bien qui se présente. Chez lui, l'humilité est un principe d'action; elle engendre la confiance, avec la patience et la douceur, trois vertus déjà célébrées dans cet ouvrage.

Du triple amour du Vénérable pour Dieu, pour Jésus et pour Marie, découlent tout naturellement et sa dévotion aux Anges et aux Saints, notamment à saint Gabriel, à saint Joseph, à sainte Anne et à saint Joachim, à saint Jean l'Évangéliste, aux saints Martyrs, aux saintes Vierges, et sa soumission parfaite et joyeuse à la Volonté divine, et sa

SOUSSION DU P. EUDES A LA VOLONTÉ DIVINE. 501-

haine implacable du péché et du monde, et son zèle ardent pour le salut des âmes et le soulagement des infirmités humaines, et son profond esprit de religion, et sa tendre piété

De sa dévotion aux Anges et aux Saints, nous avons amplement parlé déjà dans notre premier volume; et combien de fois ne s'est-elle pas révélée dans ses lettres et en diverses citations de ses écrits? Inutile d'y revenir. Nous nous arrêterons seulement quelque peu sur les autres vertus, moins pour en tracer un tableau exact, que pour y relever certains traits, qui nous ont échappé.

La volonté de Dieu! mais elle est en toutes choses, pour notre Vénérable, la règle de sa conduite, comme elle était l'unique règle de Jésus et de Marie. C'est sa fin, son centre, son élément, son souverain bien. Il ne veut point d'autre joie, d'autre trésor, d'autre gloire, d'autre paradis en ce monde et en l'autre. Il y ajuste toutes ses actions, il y ramène tous les événements, il en voit l'expression dans tous les ordres des supérieurs. Aussi avec quel empressement il s'y soumet, avec quelle complaisance il l'accomplit, si dure qu'elle paraisse! Ni hésitation, ni murmure, mais un contentement tout divin, mais l'ardeur et la générosité, un courage allègre et invincible dans la réalisation du bon plaisir divin. « Je vous demande, Seigneur, et je désire de tout mon coeur que toujours, en moi et en toute créature, votre très louable volonté s'accomplisse, selon votre bon plaisir: Peto, Domine, et ex toto corde meo desidero, ut semper, in me et in omnibus creaturis, laudabilissima voluntas tua perficiatur, secundum optimum beneplacitum tuum! » Tel est le cri qui, bien souvent, s'échappe de son coeur et de ses lèvres; tel est le souhait qu'il porte écrit dans un billet sur sa poitrine et qu'il recommande à ses enfants de porter de même. Et comme à la Volonté de Dieu

502-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

s'oppose la volonté humaine, il renonce et veut qu'on renonce à celle-ci par des actes répétés. Écoutons-le.

« Mais, afin que la divine Volonté règne sur nous et nous gouverne, il est absolument nécessaire de renoncer à sa propre volonté, qui lui est aussi contraire que le diable est opposé à Dieu. Nous devons nous efforcer avec le secours de Dieu de la mettre sous nos pieds, de l'écraser comme un serpent et comme l'antéchrist, dans la persuasion qu'il n'y a rien en nous qui mette plus d'obstacle à l'accomplissement de la divine Volonté, que notre propre volonté. »

Mais pourquoi insister sur un point que ses lettres ont déjà mis en lumière? Passons.

Qui aime Dieu, déteste le péché, cet ennemi de son règne et de sa gloire, et le combat de toutes les énergies de son corps et de son âme. Aussi, de quelle haine vigoureuse le P. Eudes poursuit le péché! La haine du péché, voilà ce qui met dans sa bouche des paroles de feu, ce qui donne à sa prédication une force et des accents pathétiques qui triomphent des cœurs les plus endurcis, ce qui le soutient dans tant de labeurs, ce qui lui fait affronter tant de périls. La destruction du péché, voilà la cause de tant de voyages et de tant d'entreprises, de tant de souffrances, disons tout d'un mot, la fin et l'occupation de sa vie.

«O péché », s'écrie-t-il, « que tu es détestable! O péché, si les hommes te connaissaient! O péché, qu'il faut bien dire qu'il y a quelque chose en toi qui est infiniment plus horrible que tout ce qu'on peut exprimer et penser, puisque l'âme souillée de la corruption ne peut être lavée et purgée que dans le sang d'un Dieu, et que tu ne peux être détruit et anéanti que par la mort et l'anéantissement d'un Homme-Dieu!»

Si grande est son aversion pour ce monstre infernal, qu'à sa moindre apparence, il tremble, saisi de frayeur. Dès lors, comme il cherche à en inspirer aux autres une crainte salutaire! Il le foudroie dans ses sermons, il l'attaque, il le combat partout où il le rencontre, et jusque dans les conversations. Invité à dîner chez un homme de marque,

HAINE DU PÉCHÉ ET DU MONDE. 503-

qui, dans l'armée, avait contracté la détestable habitude de jurer à tout propos, il ne laisse passer aucun jurement sans le reprendre: « Vous jurez, Monsieur », lui dit-il tout haut, en présence de nombreux convives, et telle est la vénération qu'il inspire, que personne ne songe à le blâmer.

Mais le principal agent du péché, c'est le monde; et voilà pourquoi, à l'exemple de son divin Maître, il fait au monde une guerre à outrance, il abhorre ses maximes, ses modes, ses pompes, son luxe, ses fêtes et ses amusements, il dénonce ses folies et ses vices. Un jour qu'à Coutances il prêche une profession au monastère des Bénédictines, il accepte à dîner chez le père de la jeune professe, et, là, il apprend que la dépense du repas monte à cinq cents livres: il en adresse une forte correction à son hôte et refuse d'admettre comme excuse le respect dû à la présence de l'évêque. Toutefois, c'est surtout aux ecclésiastiques et aux prêtres qu'il rappelle que, séparés du monde par leur vocation, il ne leur sied pas d'en être les esclaves.

Quand on aime Dieu, quand on aime Jésus et Marie, on ne peut qu'aimer les âmes, pour lesquelles ils ont tout fait, ils font tout encore. Aussi le P. Eudes brûle-t-il pour la sanctification des âmes d'un zèle immense, qui le porte à consumer ses forces, sa santé et sa vie à un si noble travail. Nul sacrifice ne lui coûte, nulle fatigue qu'il ne supporte, nulles menaces qu'il n'affronte, nulle entreprise qu'il n'embrace, pour arracher les pécheurs à l'enfer et les gagner à Dieu. Volontiers, il mourrait dans l'exercice de son saint ministère; volontiers, il serait anathème pour le salut de ses frères. Aussi, quelle est sa douleur d'en voir tant périr, faute d'ouvriers apostoliques qui leur tendent la main! « Une mer de larmes de sang », répète-t-il, « ne

504- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

serait pas suffisante pour pleurer ce grand mal autant qu'il le mérite! »

« O mon Sauveur », écrit-il quelque part, « quand sera-ce que ces paroles de votre sainte Mère dans son sacré cantique auront leur accomplissement: « Esurientes implevit bonis, et divites dimisit inanes? » Quand sera-ce que les démons seront dépouillés des richesses immenses qu'ils vous ont dérobées, qui sont les âmes qu'ils possèdent? Quand sera-ce que la faim extrême, que vos serviteurs ont du salut des

âmes, sera rassasiée? O que toutes les créatures du ciel et de la terre se prosternent avec votre sainte Mère devant le trône de votre miséricorde, pour obtenir cette grande faveur. »

Et quelle douceur inaltérable, quelle tendresse, quelle aménité, quelles prévenances affectueuses envers les pécheurs même les plus rebelles, qu'ils se rendent ou non à ses objurgations! Que de larmes versées, que de pénitences endurées, que de prières faites, que de nuits passées, pour leur obtenir la grâce de la conversion! C'est à eux, à eux seuls, qu'il songe dans tous ses travaux: bénéfiques et avantages temporels, il oublie, il méprise tout, pour ne penser qu'à eux. Mais à quoi bon poursuivre davantage? Toute cette histoire dépose en faveur de ce zèle pur, désintéressé, généreux, inépuisable, qui ne connaît ni obstacles, ni bornes, parce qu'il prend son origine et ses accroissements au foyer de la divine charité.

La charité du P. Eudes, n'est-elle pas, en effet, la charité du Cœur de Jésus? Comme celle de Jésus, n'embrasse-t-elle pas le monde entier, principalement les pauvres et les misérables, ceux surtout qui le sont spirituellement, et, parmi ceux-ci, les âmes détenues en Purgatoire? Ne met-elle pas son bonheur à adoucir toutes les souffrances, à consoler toutes les douleurs, à soulager toutes les misères? Ne s'étend-elle pas jusqu'à ses ennemis les plus déclarés, jusqu'aux êtres qui sont le rebut ou l'horreur de la société? Le bourreau de la ville de Caen, touché des exhortations

RELIGION ET PIÉTÉ DU P. EUDES. 505-

que le Vénérable adressait aux condamnés qui allaient au supplice, le conjure de vouloir bien prendre soin de sa conscience et de lui aider à sauver son âme; et il le reçoit à bras ouverts, il lui accorde sa demande avec autant de cordialité que s'il se fût agi d'un des premiers magistrats de la ville.

Enfin, après tout ce que nous avons dit, est-il besoin de revenir sur son esprit de religion et sa tendre piété? Sa religion! Ne paraît-elle pas en tout temps, en tout lieu, en toute circonstance: dans ses repas, ses conversations, ses études, ses lectures, dans ses voyages et jusque dans les hôtelleries, dans ses courses apostoliques, dans sa manière de prêcher, dans son ton de voix, ses gestes, les traits de son visage, dans le simple signe de croix et l'Ave Maria du commencement de ses instructions? Oh! le signe de croix, comme il tient à ce qu'on le fasse avec respect et d'une façon régulière! Deux prêtres auxiliaires, dans une mission, arrivent en retard au dîner, et, avant que de s'asseoir, se signent à la hâte: « Notre très cher Frère », dit le Vénérable au catéchiste, « apprenez-vous à vos enfants à faire le signe de la croix? Apprenez donc, je vous prie, à ces messieurs à le faire eux-mêmes; car, apparemment, ils l'ont oublié! » Oh! l'Ave Maria, comme il le récite pieusement, et comme il impressionne par cette simple récitation! Comme il condamne ces prédicateurs qui marmottent entre leurs dents cette salutation angélique, parce que, au lieu d'édifier, ils scandalisent!

C'est surtout à l'église qu'éclate son respect des choses saintes, particulièrement dans la célébration de la messe et l'administration des sacrements, dans la récitation de l'office divin. A tout ce que nous avons rapporté sur ce sujet, ajoutons un trait assez curieux, glané parmi bien

506-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

d'autres. Un jour, le Vénérable passe devant une église, et, suivant sa coutume, il y entre avec son compagnon, pour y adorer le Saint-Sacrement. Les prêtres du lieu chantent l'Office des morts avec une indécente précipitation. L'un d'eux entonne sur le ton le plus leste, et comme pour en finir plus vite, l'admirable cantique d'Ézéchias: « Ego dixi in dimidio dierum meorum: vadam ad portas inferi ; j'ai dit au milieu de mes jours je descendrai aux portes du tombeau. » Indigné de voir ainsi traitée la parole de Dieu: « Continue », dit le P. Eudes assez haut pour être entendu, « continue de ce pas là, tu y seras bientôt. »

Pour le besoin de la circonstance, il traduisait inferi par enfer.

Voici maintenant une page qu'on a trouvée, après sa mort, écrite de sa main, et dont toutes les paroles sont comme autant d'étincelles d'amour jaillies de son cœur devant le Saint-Sacrement.

« 0 Abîme d'amour! 0 Bonté infinie! 0 Charité immense! Que ne suis-je tout amour envers vous, ô très aimé, très aimant et très aimable Jésus! Quand sera-ce que je vous aimerai parfaitement! 0 qui me donnera que toutes les parties de mon corps et toutes les puissances de mon âme soient changées en cœurs de Séraphins! 0 qui me fera ce bien que je sois tout transformé en un feu très ardent et en une très pure flamme d'amour envers vous! 0 Séraphins! 0 Anges! 0 Saints et Saintes du Paradis, donnez-moi votre amour, afin que je l'emploie à aimer mon Jésus! 0 hommes, ô créatures capables d'aimer, donnez-moi tous vos cœurs, afin que je les sacrifie à mon Sauveur! 0 très doux Sauveur, que n'ai-je en moi tout l'amour du ciel et de la terre, s'il était possible! 0 que très volontiers je le tournerais vers vous! 0 le bien-aimé du Père Éternel, ô le trésor et les délices du ciel et de la terre, comment êtes-vous maintenant adoré, aimé et glorifié sur ces autels, par ces milliers d'Anges qui vous environnent de tous côtés! 0 comment devriez-vous y être révééré, loué et aimé des hommes, puisque c'est pour l'amour, non des Anges, mais des hommes, que vous y êtes présent! Ah! que tous les Anges et les hommes, que toutes les créatures de la terre et du ciel soient converties en adoration, glorification et

TENDRE PIÉTÉ DU P. EUDES. 507-

amour envers vous! Que toutes les puissances de votre divinité et de votre humanité soient employées à vous magnifier et à vous aimer éternellement! »

Avant, pendant et après la messe, le cœur du P. Eudes est tout de feu. C'est à l'autel qu'il s'embrace de divines ardeurs, qu'il alimente sa piété, qu'il puise cet esprit d'oraison qui l'accompagne dans tous ses actes, comme c'est devant l'autel qu'il aime à s'abîmer dans de célestes et douces contemplations, soit pour s'instruire lui-même et se fortifier, soit pour y préparer et ruminer les vérités du salut, qu'il doit prêcher aux autres, peuple ou clergé.

Ardeurs et piété se retrouvent dans ses ouvrages écrits sans pompe et sans artifice, d'un style simple et nu, mais onctueux, lumineux et fort. Sous la simplicité des expressions se cache une vertu puissante, qui éclaire l'esprit, chauffe le cœur, anime et fortifie la volonté. En les lisant, on se sent touché, pénétré par l'onction qui en émane: on entend mieux les mystères de la religion, on en goûte davantage les beautés, on tend avec plus d'énergie vers l'idéal qu'ils nous présentent: lumière, chaleur et force, voilà; en trois mots, les avantages qu'on en retire: ne sont-ils pas du plus haut prix?

Arrêtons-nous là. Si imparfait que soit ce tableau, ou plutôt ce crayon des vertus du P. Eudes, il suffit à nous faire mieux comprendre cette affirmation du décret du 6 janvier 1903: « qu'entre les fondateurs de sociétés, dont, pour la plupart, les noms sont écrits dans les cieux, il tient une place d'honneur, homme vraiment envoyé de Dieu pour être, à sa patrie se ruant aux pires excès, un modèle de justice et de sainteté. »

Il nous explique pourquoi « son renom de sainteté ne fit que s'accroître après son décès » ; pourquoi « il se traduisit spontanément par de communes marques de douleur, par

508- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

le concours du peuple, par les honneurs qui lui furent rendus comme à un saint, par le désir de posséder de

ses reliques »; pourquoi à cette gloire « s'ajouta bientôt l'éclat de miracles accomplis par Dieu à l'intercession » de son Serviteur; miracles que nous avons maintenant à relater.

CHAPITRE VINGT-NEUVIÈME.

Guérisons merveilleuses obtenues par l'intercession du P. Eudes.

Apparition au P. Damême, à Launay. - Au XVIIe et au XVIIIe siècle, guérisons à Notre-Dame-de-Charité de Caen, de Guingamp, de Tours, de Paris; au séminaire de Rennes. - Au XIXe siècle, guérisons à Notre-Dame-de-Charité de Marseille, de Rennes, au Noviciat Saint-Joseph de Kerlois. - Au XXe siècle, guérisons à Blackley-Manchester (Angleterre), à Gysegem (Belgique), à X... (Dordogne).

Dieu avait approuvé, par des prodiges, la sainteté de son Serviteur, pendant sa vie; il en donna des témoignages non moins éclatants, après sa mort. Le peuple et les personnes de la plus haute distinction le vénérèrent comme un saint, et se plurent à venir prier sur sa tombe; le clergé garda, lui aussi, religieusement sa mémoire, et, avec le clergé, les communautés d'hommes et de femmes, avec lesquelles le Vénérable avait eu de spéciales relations. C'est ainsi, pour ne citer qu'un exemple, que le P. Gautruche, jésuite du Collège du Mont, lorsqu'il passait devant le séminaire, ne manquait pas d'aller s'agenouiller sur son tombeau. « Ouvrez-moi la porte, mon Frère, » disait-il au portier (1), « afin que j'aie me recommander aux prières de ce bon Serviteur de Dieu, de ce Saint. » Il le regardait, en effet, comme un saint, et un saint à canoniser; il l'honorait comme tel. Or, le P. Gautruche était lui-même un pieux et (1). L'église n'étant pas achevée, la porte en était fermée; et probablement la tombe, vu les travaux, était protégée par une barrière.

510-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

savant religieux, en même temps que l'un des plus fervents admirateurs et l'un des auditeurs les plus assidus du P. Eudes, dont les sermons le touchaient jusqu'aux larmes. Ne l'entendit-on pas plusieurs fois prononcer tout haut, à genoux, comme les simples fidèles, les protestations que l'homme de Dieu avait coutume de faire répéter à son auditoire, à la fin de ses prédications (1)?

Les Fils et les Filles du P. Eudes conservèrent plus religieusement encore sa mémoire: ils recoururent avec plus d'empressement à son assistance et à son intercession, dans leurs nécessités spirituelles et corporelles. Un registre recueillit, au séminaire de Caen, les grâces ainsi obtenues, notamment celles dont on venait le remercier à son tombeau. Ce registre a été perdu à la Révolution française. Mais les Annales de Notre-Dame-de-Charité nous ont transmis le récit fidèle de quelques guérisons que nous nous faisons un devoir de rapporter. Auparavant, toutefois, citons le fait d'une apparition du P. Eudes consigné par le P. Costil dans ses annales. Il y avait à Launay, dans la maison de Probation, un jeune prêtre, du nom de Philippe Damême, qui devait être un jour l'un des sujets les plus vertueux et les plus remarquables de la Congrégation de Jésus et Marie. Le P. Eudes l'avait envoyé demeurer là contre son gré, car il désirait vivement aller dans un séminaire; et cette contrariété lui avait laissé une certaine froideur à son égard, même après sa mort. Or, dans la nuit du 18 au 19 août 1681, ce tendre Père lui apparut durant son sommeil, et changea subitement les dispositions de son cœur; bien plus, il le remplit de douleur d'avoir ainsi conservé quelque ressentiment contre un supérieur dont il était le Benjamin; douleur d'abord accompagnée de

(1). P. MARTINE, T.11, Liv. VIII, p. 307.

GUÉRISONS AU MONASTÈRE DE CAEN. 511-

larmes, mais bientôt suivie d'un grand calme et d'une paix profonde. Le lendemain, le P. Damême raconta le fait au P. de Bonnefoud, qui en profita pour célébrer avec plus de piété l'anniversaire de la mort du Vénérable (1).

Des guérisons rapportées par les Annales de Notre-Dame-de-Charité (2), les deux premières eurent lieu au monastère de Caen, l'une le 27 août 1680, l'autre en 1694. Les voici, brièvement résumées, ainsi, du reste, que la plupart des autres. La soeur Marie de Saint-Paul le Poutrel âgée de vingt-six ans, était affligée d'une infirmité aussi humiliante que pénible, accompagnée d'un grand froid autour des reins, qu'elle avait très faibles. Tous les remèdes étant inutiles, elle s'adresse au P. Eudes, huit jours après sa mort, sur le conseil de sa supérieure, la Mère Marie de l'Enfant-Jésus de Bois-David. Elle récite, en son honneur et en reconnaissance des grâces que Dieu lui avait faites, trois Pater et Ave, et un Salve, Regina, et elle est entièrement guérie, sans que jamais le mal ait reparu. Bien plus, autour de ses reins se forme un gros bourrelet de chair qui lui donne une grande force.

Une jeune fille, entrée comme novice chez les Hospitalières de Caen, fut contrainte d'en sortir par une infirmité incompatible avec la vie de communauté. Sa mère, qui avait beaucoup connu le P. Eudes, parla devant elle de sa sainteté; et cette conversation, jointe à la lecture d'un de ses livres, la porte à l'invoquer. Elle lui fait donc une neuvaine avec une de ses soeurs, et leurs prières ont tant de succès que la guérison s'opère avant la fin, ce qui la détermine à entrer à Notre-Dame-de-Charité, où elle est reçue à

(1). P. COSTIL, Annales, T. I, Liv. VIII, ch. VI, § 36.

(2). Voir aussi P. MARTINE, T. I, Liv. VIII, pp. 374-378, et P. ORY, Origines de Notre-Dame-de-Charité, T. 11, ce qui regarde les monastères de Caen, Rennes, Guingamp, Tours, Vannes, Paris.

512-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

l'âge de vingt ans. Mais, novice, et tentée contre sa vocation, elle agite la pensée de quitter le saint habit, et la voilà aussitôt reprise de son infirmité. Il lui vient alors à l'esprit que c'est peut-être une punition de son infidélité; aussi demande-t-elle la permission de faire une neuvaine au Serviteur de Dieu. Elle l'obtient et récite chaque jour, prosternée devant un tableau qui le représente à genoux aux pieds de la très sainte Vierge, un Sub tuum, et trois Gloria Patri, le reste mentalement. Or, une fois qu'elle relevait les yeux vers le tableau, en disant: « Mon bon Père, m'abandonnez-vous? » il lui sembla que le P. Eudes la regardait sévèrement, et qu'une voix intérieure lui disait: « Je ne vous ai jamais manqué, mais vous êtes une ingrate et une infidèle. » Aussitôt elle se prosterne de nouveau, promet de demeurer, quoi qu'il arrive, constante en sa vocation, et son infirmité disparaît sur-le-champ, pour ne plus reparaître, comme elle l'attestait après vingt-sept ans.

A ces deux guérisons ajoutons-en une autre arrivée en 1705 dans le même monastère. Une soeur, nommée Marie de Saint-Michel Le Roux, petite fille de M. de Langrie, fut atteinte d'une fièvre très forte, accompagnée de dévoiement et autres accidents fâcheux, qui la réduisirent à la dernière extrémité: les médecins désespéraient de la guérir. Finalement, les jambes lui enflent et lui causent des douleurs si vives, qu'elle ne peut ni appuyer dessus, ni rien souffrir qui y touche. Émues de son triste état, ses soeurs demandent à la supérieure, la Mère Marie de Saint-Isidore Hellouin, de passer jusqu'à minuit en prières devant le Saint-Sacrement, pour obtenir sa guérison par l'intercession de leur saint Instituteur, ce qui leur est accordé. La Mère se joint elle-même à ses filles, et le soir, avant de se rendre au chœur, elle va voir la malade, et lui applique sur les jambes un petit morceau de taffetas, qui avait appartenu à la cha-

suble dont le Serviteur de Dieu avait été revêtu après son décès; en même temps, elle l'invite à s'unir aux prières de la communauté. La malade prie qu'on la porte au chœur pour y prendre part. On accède à son désir; et telle est la violence de ses douleurs, qu'elle dit n'en avoir point encore éprouvé de pareilles. Les prières terminées, toutes se prosternent la face contre terre. Elle le veut faire aussi: elle s'efforce donc de se jeter à bas, et y réussit, quoique jusqu'alors elle n'eût pu se remuer de sa chaise. En se relevant, elle s'aperçoit que toute souffrance a disparu, il ne lui reste plus qu'une grande faiblesse, qui l'oblige à regagner sa chambre avec l'aide d'une sœur. Cela se passait le 16 décembre. Le lendemain, 17, elle eût désiré se lever avec la communauté; sa supérieure lui ordonne d'attendre jusqu'à sept heures. Au sortir du lit, elle trouve ses jambes sans enflure et sans douleur. Elle s'habille, et va au chœur sans le secours de personne, entend la messe à genoux, et reste debout durant le chant d'un long Te Deum, en actions de grâces de sa guérison. Elle se range dès ce jour à l'office et assiste à tous les exercices: « Il lui semblait », disait-elle, « qu'on la portait comme en l'air, sans qu'elle s'appuyât sur ses jambes. »

Le médecin et le chirurgien sont appelés. Tous les deux reconnaissent que cette guérison n'a rien de naturel. A noter que le second était protestant. Cependant ils représentent à la supérieure, avec d'autres personnes, qu'il faut donner quelque temps à la convalescente pour se remettre de sa maladie. La Mère Hellouin se rend à leur avis, et dispense de la règle la sœur Marie de Saint-Michel, nonobstant sa promesse de lui faire suivre tous les exercices, en cas qu'elle guérisse. Mais à peine celle-ci s'est-elle mise au lit, au lieu d'aller à Matines, que ses premières douleurs la reprennent avec violence. La supérieure, appelée dès le

514-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

matin, reconnaît sa faute. Elle arrête la communauté, au sortir de la messe: « Mes sœurs, dit-elle, j'ai fait une faute, aidez-moi à la réparer. » et elle s'accuse avec larmes et beaucoup d'humilité de l'infidélité qu'elle a commise. Toutes rentrent au chœur et récitent le Miserere, les bras en croix. La Mère promet de faire célébrer une neuvaine de messes au tombeau du P. Eudes, et d'habiller un petit pauvre en l'honneur du saint Enfant Jésus, si la malade recouvre de nouveau la santé. Son vœu est exaucé. La sœur Marie de Saint-Michel se reprend à marcher, mais peu à peu. Quatorze jours après, quoique languissante encore, sa supérieure la nomme première maîtresse des pensionnaires, et elle remplit cet emploi toute l'année 1706, sans se ressentir de son mal.

De Caen, passons à Guingamp.

La sœur Marie de l'Ascension Le Chevalier était atteinte d'une surdité telle, qu'elle avait peine à entendre les Sœurs chanter l'office et à s'entendre elle-même: ce qui la privait de l'assistance au chœur. Toute médication avait été inutile, et le mal était jugé incurable. Cependant elle s'occupait, à la classe des pénitentes, à écrire la vie du P. Eudes, qu'on traduisait en vers. La difficulté qu'elle avait à entendre ces bonnes filles l'obligeait, en l'absence des autres maîtresses, à leur imposer silence. La lecture de la sainte vie de son vénéré Père, et, non moins, l'ennui de se voir hors d'état de rendre service la portèrent à solliciter sa guérison par l'intercession de ce grand Serviteur de Dieu: ce qu'elle fit plusieurs fois par de courtes prières. Or, le 18 août, veille, de sa fête, elle assistait aux litanies qu'on récitait en son honneur dans un endroit retiré de la maison, quand il lui sembla que son ouïe s'éclaircissait. Elle unit alors ses prières à celles de ses sœurs, demandant d'être délivrée de son infirmité, si c'était pour la gloire de Dieu et son

GUÉRISON A N.-D. DE CHARITÉ DE GUINGAMP. 515-

salut. A la fin des litanies, elle se trouva guérie, et, dès lors, entendit toujours parfaitement clair.

Les relations du même monastère rapportent une autre guérison semblable, à propos d'une professe, et la délivrance d'une novice tourmentée de scrupules et de peines d'esprit.

Enfin, en 1723, la sœur de Kérouzic, d'une des meilleures familles du pays, souffrait, depuis deux ans, d'une extrême langueur, qui mettait obstacle à sa vocation. A cette langueur s'était jointe une douleur dans une jambe, avec, à certains moments, un tremblement extraordinaire dans ce membre et des convulsions dans tout le corps, pendant sept ou huit heures de suite. De plus, depuis six ou sept mois, sa jambe s'était retirée, d'une manière affreuse, si bien qu'elle ne pouvait marcher et que tout contact lui causait une vive douleur. Les médecins déclaraient le mal incurable. Les Sœurs recourent à l'intercession de leur saint instituteur. Elles commencent une neuvaine au chœur, et l'on y porte la malade: leurs prières ne sont pas exaucées. Sans se décourager, elles écrivent aux Soeurs de Caen, pour faire dire une neuvaine de messes au tombeau du Serviteur de Dieu, et charger quelques bonnes âmes d'y aller prier pendant ce temps. On fait comme il est demandé. La malade n'est pas soulagée, mais elle a plus de patience pour supporter ses douleurs. Le mal augmente et la réduit bientôt à l'extrémité. Les médecins, voyant son état, déclarent qu'il n'y a plus un moment à perdre et qu'il faut lui administrer les derniers sacrements. On lui donne le Saint-Viatique, le 10 décembre. Elle tombe dans une sorte de léthargie, et l'on compte en profiter, pour lui faire recevoir l'Extrême-Onction. Sur les dix heures du soir, ses douleurs redoublent, et elle se sent inspirée de se recommander au P. Eudes, pour lequel elle avait une tendre dévotion. Elle

516-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

commence à réciter trois Pater et trois Ave, pour demander le courage de supporter son mal. A peine a-t-elle formulé sa demande, qu'elle s'endort. Un quart d'heure après, elle se réveille et reconnaît, à certain signe, qu'il s'est opéré en elle quelque chose d'inattendu. Ses douleurs, toutefois, n'ont point diminué, surtout à la tête. A minuit, elle prie la Sœur qui la veille d'invoquer avec elle le P. Eudes, car elle a confiance qu'il va obtenir sa guérison. Elle récite avec peine trois Pater, trois Ave, trois Gloria Patri, demande qu'on lui donne le morceau de la doublure d'une chasuble qui avait servi à ce bon Père et qu'elle portait depuis longtemps sur la tête. Elle l'applique sur ses entrailles, où elle souffre beaucoup. Il s'y fait, ainsi que dans la tête, un mouvement très violent, et ses douleurs sont considérablement diminuées. Elle supplie la sœur d'aller chercher l'infirmière, afin qu'elle soit témoin du miracle. La sœur, qui la croit en délire, y va quand même, et toutes les trois, ne pouvant trouver les litanies du P. Eudes, récitent celles du très saint Cœur de Marie. Elles n'avaient pas dit six invocations que le nerf de la jambe, sur laquelle était alors appliqué le morceau d'étoffe, se dénoue tout à coup la jambe s'allonge à l'égale de l'autre, la malade s'agenouille, ce qu'elle n'avait pu faire depuis plus de six mois; et, vers la fin des litanies, elle sort du lit, se jette à genoux, en criant: miracle! puis s'habille, se rend chez la supérieure, marchant seule, sans aucune aide. Surprise, la Mère fait éveiller la communauté, et toutes ensemble vont en chœur chanter le Te Deum. Elles y restent deux heures en actions de grâces, et la miraculée, durant ce temps, demeure à genoux, chantant elle-même, sans ressentir ni douleur ni faiblesse. Toute trace de mal a disparu.

Quatre ans auparavant, en 1718, au monastère de Tours,

GUÉRISONS A N.-D. DE CHARITÉ DE TOURS. 517-

quatrième de l'Ordre, avait eu lieu une guérison non moins admirable. Ici, transcrivons l'attestation du médecin:

« Je certifie avoir vu et traité, pendant plus de trois mois, la chère soeur Marie de l'Incarnation Bertray, novice converse du monastère de Notre-Dame-de-Charité de Tours, atteinte de fièvre, de toux violente et importune, et d'un vomissement continu de matière acide, d'un dégoût universel et d'une

langueur extrême, qui la mettait hors d'état de faire aucune fonction. Je lui avais ordonné des remèdes convenables avec un médiocre succès, et j'avais résolu d'en continuer l'usage pour la soulager et la mettre en état de faire profession dans la sainte maison où elle avait tous les attrait de sa vocation. J'avoue que je fus surpris en la voyant au mois de décembre 1718, lorsqu'elle vint me trouver à la grille, et me dit que Dieu l'avait guérie par l'intercession du vénérable P. Eudes, fondateur de plusieurs monastères de religieuses et instituteur de missions.

« Après l'avoir interrogée comme cela s'était passé, elle me répondit naturellement que la crainte de sortir de la maison, ce qui devait être le lendemain ou quelques jours après, l'avait engagée d'aller au chœur, avec l'assistance de quelques dames, et qu'après une fervente prière qu'elle adressa à son Bienheureux Père, lui demandant instamment de pouvoir faire ses vœux, elle sortit sans aucun des accidents qu'elle souffrait auparavant, et se remit aussitôt à ses premières fonctions, ce que j'ai depuis appris qu'elle continue avec vigueur. Quoique je ne sois pas tout à fait crédule sur certains faits, quand je puis les expliquer par des raisons physiques, je suis pourtant persuadé qu'une guérison si prompte est extraordinaire, surtout quand elle se soutient longtemps, et je ne doute point que celle-ci ne passe les lois ordinaires de la nature et que les saints n'opèrent des merveilles.

« Ce que je certifie véritable, ce 22 janvier 1722.

« DURANT, Médecin du Roi. »

En 1721, dans le même monastère, une jeune religieuse souffrait cruellement de grosses glandes dans la gorge, et, malgré tous les remèdes, on craignait de la perdre prochainement, lorsque, au lendemain d'un vœu de faire dire une neuvaine de messes et brûler un gros cierge au tombeau du P. Eudes, elle se trouva entièrement guérie, sans qu'elle eût eu connaissance du vœu fait en sa faveur.

518-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Deux ans plus tard, toujours en ce monastère, une pénitente, prise d'horribles convulsions, dut sa guérison à l'attouchement d'une lettre du Vénérable, accompagné de la récitation de trois Pater, Ave et Gloria Patri.

Nous pourrions relever des merveilles semblables à Vannes et à Paris, mais nécessité est d'abrégé. Terminons cette première partie des prodiges accomplis par notre Vénérable, en transcrivant une page de nos annales relative au séminaire de Rennes, et extraite des registres du séminaire de Caen:

« A Rennes, au mois d'octobre 1725, Jeanne Blouët, âgée de trente ans, femme de Jean Morel, jardinier du séminaire, fut guérie par l'intercession du P. Eudes de cette manière. Elle était tourmentée d'une hydropisie, depuis six mois, avec tant de violence, qu'elle ne pouvait trouver aucune situation qui pût lui convenir; tant son corps et tous ses membres étaient enflés, ce qui lui causait de très vives douleurs et l'empêchait de prendre un seul moment de repos. Elle se trouvait, en outre, au neuvième mois de sa grossesse, et l'on craignait également pour le fruit qu'elle portait. Son mari n'épargna rien pour la soulager et s'adressa par deux fois au médecin de Férecy, qui était fort accrédité pour toutes sortes de maladies, mais celui-ci assura que son épouse ne pourrait en revenir. On lui conseilla ensuite de s'adresser à une religieuse ursuline, du monastère de Hédé, petite ville du diocèse de Rennes, qui lui donna quelques remèdes, qu'elle crut les plus propres pour la soulager, mais qui ne réussirent pas mieux que les premiers. Elle en fut surprise et inspira à son mari de faire traiter la malade par M. de la Boujordièrre, fameux médecin de Rennes, dont l'ordonnance ne put lui procurer aucun soulagement. M. de la Ville-Martin, médecin du séminaire, ne fut pas plus heureux dans le soin qu'il en prit, ce qui obligea le mari de faire une assemblée de plusieurs médecins, auxquels on joignit un chirurgien. Leur avis fut qu'il n'y avait plus rien à espérer et qu'on devait lui faire donner les sacrements.

« Sur ces entrefaites, M. Guérin, économe du séminaire, étant venu voir la malade, lui fit connaître que le P. Eudes avait obtenu, depuis peu, la guérison de plusieurs malades qui avaient eu recours à son intercession, et qu'elle ferait bien de s'adresser à lui. Aussitôt, de

GUÉRISON AU SÉMINAIRE DE RENNES. 519-

concert avec son mari, elle fit vœu de faire brûler un cierge d'une livre sur le tombeau du Serviteur de Dieu, et son mari irait en pèlerinage au même lieu. C'était l'heure de minuit, et, une heure après, cette femme, qui n'avait point dormi depuis six mois, commença à reposer. Six heures après, c'est-à-dire à sept heures du matin, elle fut heureusement délivrée d'un fils auquel elle donna le nom de Jean, qui reçut le baptême et vécut encore dix-neuf jours. La mère se déchargea en même temps de toutes ces eaux qui l'avaient réduite en un tel état qu'on n'attendait plus que sa mort; elle reprit aussitôt son premier état.

« C'est ce qui fut déposé devant moi, Costil, au séminaire de Caen, le 19 août de l'année 1726, par son mari, lorsqu'il vint exprès de Rennes pour accomplir son vœu, et il m'assura que, depuis, son épouse s'était toujours bien portée. »

« La même année 1726, ajoute l'annaliste, et dans l'octave de la mort de notre R. P. Eudes, une fille d'un très bon sens et d'une vertu singulière, de la ville de Caen, que je ne nomme point, parce qu'elle est encore pleine de vie, pria sur le tombeau du saint homme, lorsque, s'étant prosternée quelque temps dessus pour satisfaire sa piété, elle sentit en se relevant une odeur céleste qui l'embauma. La même personne le priant avec ferveur, dans cette octave, il lui apparut, et lui ouvrant sa poitrine pour lui montrer son cœur, il lui dit: « Demande ce que tu voudras; » ce qui la combla de consolation (1). »

Au XIXe siècle, les faveurs obtenues par l'intercession du Vénérable Jean Eudes n'ont été ni moins nombreuses, ni moins éclatantes. Ne pouvant les rapporter toutes, nous en choisissons deux qui se sont produites au monastère de Marseille, dont nous avons l'attestation authentique, et nous les ferons suivre du récit des miracles discutés en 1908 dans la Sacrée Congrégation des Rites et reconnus comme tels par le décret solennel du 8 mai de la même année:

GUÉRISON D'UNE SŒUR DU MONASTÈRE DE MARSEILLE. « Vive Jésus et Marie! - Au mois de janvier de l'année 1835, j'eus le bonheur de faire (1). Des Vertus du Serviteur de Dieu, Jean Eudes, 1868. Recueil de plusieurs grâces et guérisons extraordinaires obtenues par l'intercession du R. P. Eudes, pp. 33-35.

520-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

ma demande pour être admise à la sainte profession; ma santé était parfaitement bonne et ne paraissait point devoir mettre obstacle à mon bonheur. Vers la fin de février de la même année, une douleur très violente se fit sentir sous l'aisselle droite; bientôt il me fut impossible de retourner le bras et de rendre aucun service. On s'empessa de chercher la cause du mal et d'employer les remèdes propres à le guérir. On me fit plusieurs applications de sangsues et d'onguents, qui demeurèrent sans aucun bon résultat. Monsieur le docteur, qui n'avait pas d'abord compris le caractère du mal, l'examina avec beaucoup d'attention et reconnut que les glandes qui commençaient à se former étaient scrofuleuses. Il me fit dès lors suivre le traitement employé pour ces sortes de maux. Près d'une année s'était écoulée, et les remèdes de toute espèce mis en usage n'avaient apporté aucune amélioration à mon état: ce qui me causait un très profond chagrin et me faisait craindre de ne pouvoir arriver à l'heureux terme de ma profession, que je désirais de toute l'ardeur de mon âme. Bien souvent, j'avais entendu dire que notre vénéré Fondateur et Père avait obtenu la guérison de plusieurs novices, qui n'avaient pu faire profession, au temps marqué,

pour cause de maladie. Voyant que les moyens humains étaient restés stériles, Notre-Seigneur m'inspira de recourir aux remèdes divins, avec la confiance qu'il écouterait mes faibles prières. Remplie d'espérance et toute réjouie dans cette pensée, j'allai trouver notre vénérée Mère Marie de Sainte-Victoire Houët. Je lui exposai le désir de commencer une neuvaine à notre vénérable P. Eudes; cette bonne Mère me donna ample permission. J'invoquai immédiatement notre digne Instituteur, pour qu'il daignât m'accorder sa bienveillante protection. A dater de ce jour, on cessa tout remède. Un linge trempé dans de l'eau, où l'on avait mis un morceau du crâne du bon Père, remplaça le sublimé corrosif, les cataplasmes et autres choses propres à me guérir suivant les règles de l'art. Tous les jours de la neuvaine, je disais sept Ave, Maria, sept Gloria Patri, sept invocations au bon P. Eudes, et les litanies composées en son honneur. Mais, ô prodige ineffable de la bonté de Dieu! à peine avais-je commence à prier, que déjà je reçus du soulagement, et, à la fin de la neuvaine, le mal était notablement diminué, pour ne pas dire entièrement disparu. Monsieur le docteur, tout émerveillé de ce qu'il voyait, s'écria: « Vraiment, Mesdames, vous faites des miracles. Voilà une cure qui était désespérante, et il n'y a plus rien, la tumeur a complètement disparu. » Et, dans son enthousiasme, il me félicita, ainsi que nos Soeurs infirmières, des prodiges que Dieu opérât en notre faveur.

GUÉRISONS A N.-D. DE CHARITÉ DE MARSEILLE. 521-

« Plusieurs mois s'étant écoulés depuis ma guérison, la Communauté, se croyant assurée des desseins de Dieu sur mon âme, m'accorda l'insigne faveur de la sainte profession, le 27 mai 1836, après onze mois et treize jours d'attente. Il y a près de trente ans que j'ai reçu cette grâce.

« Je, soussignée, déclare et certifie avoir été moi-même l'objet de la faveur mentionnée ici. J'approuve donc en son entier l'écrit ci-dessus, le reconnaissant pour sincère et véritable, et désirant ardemment qu'il puisse servir à la glorification du Serviteur de Dieu Jean Eudes.

« En foi de quoi, je signe la présente attestation, ce jour, 3 janvier 1866.

« Sœur Marie de Saint-Basile BRETEAU,

« Actuellement supérieure de ce monastère de Notre-Dame de-Charité du Refuge de Marseille. »

AUTRE GUÉRISON.- « Je, soussignée, religieuse de Notre-Dame-de-Charité du Refuge de Marseille, déclare, en mon âme et conscience, que le récit qui va suivre est l'exposé sincère et véritable d'une grâce très particulière que j'ai obtenue du Ciel, par l'intercession de notre vénérable Père et Fondateur Jean Eudes, auquel je conserve dans le fond de mon âme la plus vive reconnaissance.

« Au mois de septembre de l'année 1849, au moment où le choléra commençait ses terribles ravages dans notre Communauté, qui a vu de cent soixante à cent soixante-dix personnes frappées à la fois, tant parmi les religieuses que parmi les pénitentes, à ce moment-là, dis-je, j'étais atteinte d'une maladie de poitrine avec des crachements de sang et une toux violente et continue, pour laquelle j'étais absolument condamnée par le médecin. En cet état, le 13 septembre 1849, je fus atteinte par l'épidémie de la manière la plus foudroyante, et je reçus l'Extrême-Onction et le Saint-Viatique vers les dix heures du soir, sans qu'on n'eût plus d'espérance de me ramener à la vie, ayant même bientôt perdu toute connaissance et tout sentiment, broyée que j'étais par d'atroces douleurs, et étant, m'a-t-on dit depuis, tellement défigurée par la violence des crampes et la noirceur de ma peau, que les personnes qui devaient me veiller eurent peur et n'osèrent demeurer auprès de moi. Notre très Honorée Mère Marie de Saint-Dominique Bigot, sachant la grande confiance que j'avais en notre bon Père Eudes, promit au bon Dieu, en mon nom, que, si notre vénérable Père me rendait la santé, je dirais tous les jours ses litanies avec trois Pater et Ave en l'honneur de

522-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

la Sainte Trinité. Cette bonne Mère fit alors mettre dans un peu d'eau un petit morceau de linge, lambeau d'une chemise de notre digne Fondateur. A peine m'eut-on donné quelques gouttes de cette eau, que je repris ma connaissance, et que je demandai avec instance qu'on me donnât le petit morceau de linge, qu'on me dit être une relique de notre bon Père Eudes; on me le refusa, mais je le saisis moi-même furtivement et l'avalai sans peine. Je me souviens très bien avoir éprouvé alors un si grand contentement, qu'il me semblait que bientôt j'allais être dans la patrie, pour bénir avec mon bon Père le Dieu de toute miséricorde, et je priai intérieurement le P. Eudes de m'assister dans cette dernière heure. Tout à coup, je le vis auprès de mon lit, revêtu de ses habits sacerdotaux, et il me dit avec une bonté toute paternelle . « Ma fille, tu ne mourras pas. » A cette annonce, j'éprouvai une grande peine; alors ce bon Père me dit: « Vois ton âme, elle est toute nue. Il ne suffit pas pour venir au ciel de n'avoir point de péché. Tu n'as encore rien fait. Il faut à une fille de Notre-Dame-de-Charité des âmes, mais surtout des vertus, pour aller en paradis. »

« Ce bon Père m'a dit encore plusieurs autres choses, mais j'étais si confusionnée de ce que je venais d'entendre, que je n'ai pas bien compris. Ceci m'arrivait quelques heures à peine, après que j'eus reçu les derniers sacrements. A partir de là, un mieux sensible s'est opéré dans mon état; je me levai même spontanément sur mon séant, et je demandai de la nourriture qui ne me fut pas accordée, car on ne me croyait pas dans mon bon sens. Ce que je sais très bien, c'est que ma convalescence commença dès lors et que je fus même si promptement rétablie, que, dès le mois de décembre suivant, c'est-à-dire deux mois à peine après cette violente secousse, je fus nommée première maîtresse à une de nos classes de jeunes filles, emploi qui, comme l'on sait, exige un si grand déploiement de forces physiques et morales; ma santé a été constamment et parfaitement bonne, et, jamais, depuis, je n'ai eu de ressentiment de la maladie qui avait fait désespérer de ma vie avant les cruelles atteintes du choléra. Ce que je sais encore, c'est que le souvenir de cette grâce si particulière m'a laissé un désir toujours plus ardent de travailler d'abord à ma propre perfection et de me dévouer corps et âme au salut des pauvres pénitentes. Le bon Dieu a daigné m'en fournir de belles occasions; je le bénis de tout mon cœur.

« Je reconnais donc sincèrement et véritablement devoir ma guérison à la puissante protection de notre vénéré Père Jean Eudes; je lui conserve une tendre dévotion et une vive reconnaissance, et je bénirai

MIRACLES RECONNUS PAR LA S. C. DES RITES 523-

éternellement le Seigneur de la miséricorde infinie dont il a usé envers mon âme, à une époque, où, malgré les saints engagements que j'avais contractés, j'étais encore si peu en état de paraître à son redoutable Tribunal.

« Fait à Marseille, ce 3 janvier 1866.

« Sœur Marie de Saint-Gabriel LEOUELLEC.

« Religieuse en notre monastère de Notre-Dame-de Charité de Marseille, âgée de quarante-et-un ans deux mois, et de profession dix-neuf ans, neuf mois.

«Dieu soit béni!»

« Je, soeur Marie de Saint-Dominique Bigot, déclare et atteste en toute sincérité qu'étant supérieure de ce monastère de Notre-Dame-de -Charité du Refuge de Marseille, à l'époque où eut lieu la guérison de notre chère sœur Marie de Saint-Gabriel Lequellec, j'ai une pleine connaissance des faits relatés par cette bien-aimée sœur, et qu'ils sont de la plus exacte vérité.

« En foi de quoi, je signe la présente attestation, ce jour, 4 janvier 1866.
Soeur Marie de Saint-Dominique BIGOT,
« Religieuse de Notre-Dame-de-Charité. »

Venons maintenant aux trois miracles discutés par la Sacrée Congrégation et par elle reconnus comme certains. Voici les deux premiers, tels qu'ils sont rapportés dans le décret (1). Tous les deux ont eu lieu au monastère de Notre-Dame-de-Charité de Rennes, en 1874::

« La sœur Augustine Chassé, du même Institut, commença, à l'âge de 38 ans, à souffrir de l'estomac, et à éprouver de cruelles douleurs. Bientôt une tumeur survint, dont le caractère décéla un cancer. La maladie se précipita; ni la malade ni le médecin n'avaient d'espoir de guérison ; la mort même semblait imminente, quand, au dernier jour d'une neuvaine en l'honneur du Vénérable Jean Eudes, faite par Augustine, non d'elle-même, mais sur l'ordre de sa supérieure, au moment où elle se tenait avec peine devant ses restes, les douleurs cessent subitement, la tumeur disparaît, et à l'incurable maladie, qui l'avait torturée pendant trois ans, succède une entière et parfaite santé.

« Lucie Clairai avait environ trente ans, lorsqu'elle fut atteinte d'une
(1). Voir ce décret, Appendice, Note XV.

524-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

paralysie, qui, des jambes gagnant peu à peu le dos, la langue, le gosier, puis les oreilles et les yeux, la condamna au lit et à l'immobilité; et si horrible était sa situation, qu'elle avait peine à respirer et ne s'alimentait qu'artificiellement. En outre, son corps était tout déformé par les ulcères. Elle traînait dans cet état depuis douze ans, à l'étonnement général, quand, enfin, elle invoqua le secours du Vénérable Jean Eudes, et, le septième jour de la neuvaine, tout à coup sauta à bas de son lit: elle avait recouvré tous ses sens; paralysie et ulcères avaient disparu. »

Narrons en détail le troisième miracle, opéré en faveur du jeune Louis Bourdon, élève du juvénat Saint-Louis, à Plancoët, et narrons-le avec tous ses détails, tel que le supérieur du juvénat, le R. P. Pinas, l'a raconté lui-même dans son intéressant ouvrage: Le Vénérable Père Eudes et ses œuvres (1).

Nous lui laissons la parole:

« Le 23 mai 1883, nous étions allés dans un jardin, mis complaisamment à notre disposition, cueillir du lierre et du buis pour la solennité de la Fête-Dieu. La provision faite, plusieurs de nos enfants construisirent, avec des branchages et des fleurs, de petits autels au pied des arbres; d'autres sautèrent sur l'herbe ou voulurent, avec des mottes de terre, abattre des fleurs de marronniers. Louis Bourdon était de ces derniers. Tout à coup une motte dure comme une pierre l'atteint à l'œil droit, y excite une forte irritation et fait enfler la paupière. « Pour revenir à Plancoët », rapporte Louis Mégrét, un de ses camarades, « nous dûmes, à deux, le soutenir par les bras. Chemin faisant, il se plaignait d'être étourdi et de n'y pas voir. Il appuyait la tête tantôt sur mon épaule, tantôt sur celle de son autre voisin. »

« Au retour, l'œil fut aussitôt lavé avec de l'eau salée et recouvert d'une compresse mouillée; puis l'enfant se mit au lit. La nuit et les jours suivants, Louis continuait de souffrir et restait privé de cet oeil. Nous essayâmes par des purgations et des bains de pieds de faire descendre le sang. Huit jours se passèrent sans amener d'amélioration, malgré la suspension des études et le repos complet.

« Ce fut alors que notre docteur nous engagea à conduire le malade chez un oculiste à Dinan. Nous le

fîmes aussitôt: l'œil fut examiné à
(1). P. II, ch. IV, pp. 326-342.

GUÉRISON DE LOUIS BOURDON A St-JOSEPH DE KERLOIS. 525-

l'ophtalmoscope et reconnu injecté de sang. La continuation des mêmes remèdes fut prescrite dans cette première visite, ainsi que dans une seconde, quinze jours plus tard.

« Un mois s'écoula, et l'oeil droit refusait toujours son service: l'enfant ne pouvait s'appliquer aux études de classes; il dut même user d'une main étrangère pour correspondre avec sa famille. «C'est à Dinard », me dit alors un habitant de Plancoët, «que vous devriez le conduire. Vous y trouverez un oculiste distingué de Saint-Brieuc, M. du Gourlay; c'est à son talent et à ses opérations que je dois moi-même la conservation de la vue. »

«Le mardi, 26 juin, je partis donc avec l'enfant pour Dinard. L'oeil fut examiné avec soin et avec divers instruments. Bientôt le docteur laissa paraître des signes non équivoques de mécontentement, que j'observai d'un regard inquiet. - « L'oeil gauche ne vous fait point mal? » dit enfin M. du Gourlay. - «Non, Monsieur», répondit l'enfant; «mais il a eu un coup de sang l'année dernière, et, depuis ce temps-là, il était moins bon que l'autre. » - «C'est malheureux », reprit le docteur, « que vous n'ayez pas reçu le coup sur l'œil gauche. » - «Mais», dis-je à mon tour, a l'œil droit est-il donc perdu? » - « Oui, Monsieur l'abbé; il y a dans le voisinage de la macula lutea une lésion, et toute affection dans cet endroit si sensible entraîne la perte de la vue. De ce côté, c'est donc une affaire finie; mais il faut veiller sur l'autre œil, car il est bien probable qu'il se prendra par sympathie. Désormais donc il faut cesser tout travail intellectuel, et, s'il survient dans l'oeil gauche une irritation et des picotements, il y aura un remède, mais un seul, qui sera de supprimer la cause du mal. »

En prononçant ces dernières paroles, la docteur me demandait du regard si je le comprenais bien. Hélas! je ne le comprenais que trop, et je n'y puis penser encore sans un indicible serrement de cœur.

« Une forte lampe avec réflecteur se trouvait sur la table de cette chambre noire, où venait de se prononcer une si terrible sentence. Le docteur la prit d'une main et de l'autre le chapeau de l'enfant, fit fermer l'oeil gauche, et plaçant alternativement la lampe et le chapeau devant l'œil droit: « Voyez-vous quelque chose? » dit-il. - « Non », répondit l'enfant. - « Constatez-vous quelque différence? » - « Aucune ~ » Cette expérience faite deux ou trois fois et le geste d'impatience du docteur me firent comprendre toute la gravité du mal.

« Je sortis atterré et dissimulant autant que possible mon émotion. - J'errai quelque temps, à l'aventure, accompagné de Louis à qui je n'osais

526-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

parler. Savait-il qu'il était menacé de cécité complète? Avait-il compris que probablement il faudrait lui arracher l'œil malade? Fallait-il lui dire qu'il allait abandonner ses études? Après une condamnation si imprévue et si dure, le présent était bien triste et l'avenir effrayant.

« Le cœur rempli d'une affectueuse compassion, je m'efforçai de distraire Louis et de changer le cours de ses idées.

« En attendant le départ du courrier, nous allâmes nous asseoir près de l'église de Dinard, d'où

s'offre un spectacle unique: à gauche Saint-Malo, à droite Saint-Servan, entre les deux un pont roulant qui, tour à tour, vient accoster les deux villes, enfin l'embouchure de la Rance sillonnée de mille bateaux. « Voyez donc quel beau spectacle! » dis-je à Louis. Mais je n'osai pas ajouter: « Hâtez-vous d'en jouir, car, dans quelques mois, pour vous ce serait trop tard. »

Notre retour à Plancoët apporta la consternation parmi les Pères. Nous nous contentâmes de dire aux enfants de prier, parce que le cas était grave. La vérité tout entière fut annoncée à la famille dès longtemps prévenue, et, malgré ses protestations de confiance en nos soins et en notre dévouement, nous demandâmes un petit voyage de l'enfant chez ses parents et une visite sous leur conduite à un oculiste de Rennes.

« Avant le départ de Louis, je voulus le mettre en face de l'avenir, lui faire voir que les remèdes ne le guérissaient et ne le guériraient pas, et que, dans la crainte d'un plus grand malheur, il faudrait probablement renoncer à ses études. - « Et dans cette hypothèse », lui dis-je, « que deviendrez-vous, y avez-vous pensé? » - « Oui, mon Père, je voudrais demeurer Frère domestique. Je tiens à rester un enfant du P. Eudes; priez le R. P. Supérieur général de me garder. » - Je le lui promis, et, le 30 juin, Louis partit pour Janzé, sans autres bagages que ses remèdes et son ordonnance.

« Cependant nous ne l'oublions pas, et, dès le 2 juillet, le Père Brunel demandait au R. P. Supérieur l'autorisation d'envoyer le malade à Lourdes. Sans doute le V. P. Eudes, par affection pour son enfant et dans la crainte que ce ne fût la Sainte Vierge qui le guérit, obtint de Marie la cession de ce miracle, car la réponse du R. P. Supérieur fut négative.

« Louis, souffrant toujours et dormant peu, fut conduit par M. l'abbé Pannetier à un célèbre oculiste de Rennes, M. Cuisnier. « Celui-ci », a déposé M. Pannetier, « jugea le cas très grave. Il dit que l'on pourrait employer l'électricité comme dernière ressource, mais qu'en ayant

GUÉRISON DE LOUIS BOURDON A St-JOSEPH DE KERLOIS. 527-

essayé plusieurs fois inutilement, il ne m'engageait pas à y recourir. Sur mes instances, il examina l'enfant de nouveau. Il lui forma l'œil gauche, et, plaçant brusquement Louis en face d'une fenêtre, il lui demanda de quel côté venait le jour. L'enfant ne pouvant répondre, le docteur ajouta qu'en présence d'une aussi complète insensibilité, il jugeait inutile de recourir au traitement électrique pour lequel j'avais insisté. »

« M. Pannetier nous écrivit après cette consultation que, d'après les espérances de M. Cuisnier, l'œil gauche ne serait pas attaqué. Cette nouvelle moins alarmante vint nous rassurer un peu pour l'avenir: une bonne parole d'une bouche autorisée est si bien accueillie en pareil cas.

« Louis revint au Juvénat, le 31 juillet, et accompagna ses camarades sur le bord de la mer, où il passa une douzaine de jours. Comme eux, il se promena du matin au soir sur les grèves; comme eux, il coucha sur la paille dans d'immenses greniers; mais il s'abstint de toute lecture et ne prit aucun bain. Cependant l'état des yeux ne s'améliorait pas, et, le 14 août, l'enfant écrivait à sa famille: « Je vous envoie une courte lettre, que je n'ai pu toute écrire en une fois. L'œil qui voit se fatigue très vite et me fait mal. »

« Les vacances touchant à leur fin, Louis comprit qu'il était incapable de continuer ses études, et qu'il fallait, profitant de la permission donnée par le R. P. Supérieur général, entrer au noviciat, en qualité de frère domestique.

« Le sacrifice était dur: quitter ses camarades, prendre une position inférieure et fatigante, renoncer à la belle et sainte carrière qu'il avait rêvée et dont il avait pressenti la réalisation. - « Mon pauvre enfant», lui dis-je, « vous allez nous quitter, mais nous nous reverrons ; nous demeurerons toujours de la même famille ; et vous trouverez à Hennebont, parmi les novices, une grande sympathie et une affection fraternelle. Acceptez courageusement votre épreuve et demandez à Dieu la grâce de la supporter chrétiennement. » - Louis partit pour Hennebont (Morbihan) le 19 août, triste, mais résigné. Il voulut en partant laisser un souvenir spécial à celui qui l'avait involontairement blessé, et lui offrit un petit paroissien doré sur tranches.

« Le pauvre orphelin reçut au noviciat le meilleur accueil, et s'y fit remarquer par son humilité, sa douceur et son obéissance. Mais il sentit bientôt son changement de position; il trouva pénible la privation des jeux et des récréations qu'il avait l'habitude de prendre avec les camarades de son âge, les travaux manuels à longueur de jour dans le silence

528-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

et dans la solitude ; et, bien qu'il eût perdu tout espoir de guérison et n'eût en perspective ni fortune ni carrière ouverte, il fut tenté de quitter le noviciat et s'en ouvrit à sa famille.

« Il continuait de souffrir des yeux, et même les douleurs devenaient plus persistantes et plus vives. Plus d'une fois, la nuit, il se leva pour se baigner la tête sous la pompe. Il avait reçu au noviciat le nom de frère Cyprien, et son emploi consistait à prendre soin des réfectoires, à balayer les escaliers et à préparer les lampes. - « Il m'arrivait souvent », dit Louis devant la commission épiscopale d'enquête, « de verser l'huile à côté des lampes ou de les trop remplir. Je ne pouvais enlever les toiles d'araignée dans les corridors, ne les voyant pas, et le P. Supérieur dut charger un novice de me suppléer pour cette besogne. »

« Le docteur de la maison prescrivit une potion qui n'eut aucun effet. Cette diminution progressive de la vision suivait son cours pour l'œil gauche, quand un samedi soir, 15 décembre, pendant qu'il puisait de l'eau, les douleurs devinrent intolérables. L'enfant, croyant qu'un corps étranger s'était introduit dans l'œil gauche, se rendit à la cuisine, pria le Frère d'y regarder, et demeura assis près du foyer une demi-heure environ. Quand il se releva, il était aveugle. Le lendemain matin, un des Pères entra dans la chapelle tenant Louis par le bras et dut lui mettre une chaise entre les mains. Aussitôt tous les cœurs se serrèrent, et chacun compatit au malheur qui venait d'arriver. Voir un pauvre orphelin de quatorze ans, d'une piété et d'une intelligence plus qu'ordinaires, privé de la vue et frustré dans ses projets d'avenir, n'était-ce pas une irrémédiable infortune?

« Un jeune oculiste, M. Sauvage, que ses cures avaient rendu célèbre, venait alors de Lorient à Hennebont, deux fois la semaine, passer quelques heures auprès de sa mère. L'enfant lui fut conduit, le mardi 18 décembre. Après avoir examiné les yeux à l'aide d'instruments spéciaux, le docteur dit en particulier au supérieur du noviciat: « L'œil blessé est perdu. Je vais essayer par un traitement prolongé d'amener quelque amélioration dans l'autre. Je n'y compte guère et ce ne pourrait être qu'avec le temps. » Le lendemain, une lettre du R. P. Cochet, supérieur du noviciat, vint, comme un coup de foudre inattendu, nous frapper de stupeur: « Louis Bourdon est aveugle. L'oculiste vient de me dire qu'il n'y a aucun espoir de guérison complète. Nous commençons, ce soir, une neuvaine au V. P. Eudes; joignez-vous à nous. »

« Les prévisions du docteur du Gourlay, que les paroles plus rassurantes de M. Cuisnier nous avaient fait oublier, venaient donc de se

GUÉRISON DE LOUIS BOURDON A St-JOSEPH DE KERLOIS. 529-

réaliser. Le jour même, nous entreprîmes aussi une neuvaine, pendant laquelle deux nouvelles lettres vinrent nous apprendre qu'il n'y avait point d'amélioration. Sans espoir du côté des hommes et n'osant espérer du Ciel une faveur, nous nous préoccupâmes de l'avenir de Louis. Le P. Brunel écrivit à l'une de ses soeurs, institutrice dans un établissement de jeunes aveugles à Paris, lui demandant les conditions d'entrée. La réponse ne se fit pas attendre: elle fut aussitôt communiquée au R. P. Cochet et à M. l'abbé Pannetier.

« La première des conditions, à savoir que la cécité fût complète, était parfaitement remplie. Je cite la déposition juridique d'un ancien novice, M. l'abbé Cassard: « J'avais le bonheur de m'occuper de cet intéressant aveugle que le R. P. Cochet m'avait confié. Matin et soir, je me rendais dans sa chambre. Je lui passais alors sur la figure ma lampe allumée; mais la lumière, quelque vive qu'elle fût, ne produisait aucune sensation sur les yeux.

« Il ne pouvait faire un pas seul sans s'appuyer aux murs. » Où sommes-nous », lui demandais-je quelquefois après l'avoir longuement promené au jardin? Alors il s'arrêtait, regardait fixement, tâtonnait autour de lui, et me répondait: « Je n'en sais rien », ou bien il me désignait une autre partie très éloignée du jardin. »

« Les dépositions de plusieurs autres témoins relatent une foule de faits semblables: Louis marchant droit vers une lampe allumée et placée devant ses yeux, s'y heurtant si on ne l'eût retirée ; tâtonnant pour trouver ses vêtements le matin autour de son lit; ne s'arrêtant pas quand on lui barrait le passage; laissant sans s'en apercevoir une lampe éclairer sa cellule jusqu'à dix heures du matin.

« De l'aveu de tous les novices, il était vraiment et entièrement aveugle. Le noviciat en était profondément attristé, et l'enfant aussi comprenait toute l'horreur de sa situation. Mais laissons encore parler M. l'abbé Cassard: « Avant l'ouverture de la neuvaine, le petit frère Cyprien était triste et rêveur; j'avais peine à l'égayer. Un jour, je l'avais emmené dans la serre et je lui lisais l'apparition miraculeuse de la Sainte Vierge à Pontmain. Interrompant tout à coup ma lecture, je levai les yeux sur lui et je m'aperçus qu'il pleurait. Ses larmes me touchèrent; je lui pris les mains et lui dis d'un ton ému combien je compatissais à ses peines et combien j'aurais souhaité le soulager. « Merci », me répondit-il, « vous viendrez me chercher à toutes les récréations, n'est-ce pas? Je demanderai au B. P. Cochet que ce soit toujours vous qui me conduisiez. » Un novice étant en ce moment entré dans la serre et

530- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

nous ayant dit que la neuvaine au V. P. Eudes allait commencer, Louis parut tout joyeux, et, à partir de ce moment jusqu'à sa guérison, la gaieté ne le quitta plus.

« Le jeudi 20 décembre, je fus chargé de conduire l'enfant chez l'oculiste. Je le pris par le bras et nous nous acheminâmes vers Hennebont. En ville on nous regardait passer et les habitants chuchotaient « Pauvre enfant! » ou bien encore: « Que c'est triste! » De nombreux malades attendaient leur tour chez M. Sauvage. Quand celui de Louis fut arrivé: « Et vos yeux », dit-il, « voient-ils quelque chose? Perçoivent-ils une différence entre le jour et la nuit? - « Non, Monsieur », répondit invariablement notre jeune homme. - « Vous distinguez quelque chose maintenant », ajouta-t-il en plaçant une lampe sous ses yeux. - « Mais non, Monsieur », répéta le pauvre aveugle. - Ce terrible non me faisait cruellement souffrir. Je sortis dans le jardin, pendant que l'oculiste continuait à soigner son malade, ce qui dura près de trois quarts d'heure.

« A plusieurs reprises, il vint me faire part de ses impressions et m'expliquer le mal en termes scientifiques que je ne compris pas. « Ce qui me désespère », ajouta-t-il, « c'est que je lui ai introduit dans l'oeil quelques gouttes d'une eau très forte, et il ne sent rien. Je pars demain pour Paris, je soumettrai le cas à un de mes anciens professeurs, et nous verrons s'il est possible de faire quelque chose pour l'oeil gauche de cet enfant. Revenez dans huit jours. » Là-dessus, il nous rédigea une ordonnance. Mais, au retour, le petit frère Cyprien me dit: « Les médecins et les remèdes ne me guériront certainement pas; tous les oculistes m'ont dit que je ne guérirai pas; c'est le V. P. Eudes qui me guérira. »

« Cette confiance dans le P. Eudes, dont il portait une médaille au cou, n'abandonna pas un instant notre cher malade, et nous voyons, par les récits de tous les témoins, qu'elle ne fit que grandir jusqu'à la fin de la neuvaine. Aussi négligea-t-il de faire usage des remèdes prescrits.

« Un novice lui demanda un jour: « Que ferez-vous, si vous restez aveugle? » - « Pourquoi m'en préoccuper », répondit-il ; « je suis certain que le V. P. Eudes ne le permettra pas. » Et au P. de Saint-Jouan allant le conduire dans sa cellule, le mercredi 26 décembre: « J'ai été bien surpris aujourd'hui de n'avoir pas été guéri, car je croyais que la neuvaine se terminait ce soir; mais un novice m'a appris que ce ne sera que demain; aussi c'est demain que je serai guéri et que j'annoncerai cette bonne nouvelle à mes parents et aux Pères de Plancoët. »

« C'était, en effet, le lendemain matin que la neuvaine devait finir.

GUÉRISON DE LOUIS BOURDON A S'-JOSEPH DE KERLOIS. 531-

Elle avait commencé le mardi 18, au soir, par les litanies du V. P. Eudes, et le 19, au matin, par deux communions. Les dernières litanies devaient donc se réciter le 26, au soir, et les deux dernières communions se faire le matin du 27. Par une heureuse coïncidence qui ne fut remarquée que quelques jours auparavant, la neuvaine s'achevait le jour de saint Jean l'Évangéliste, fête de notre Vénérable Jean Eudes.

« Le jeudi matin, notre Louis fut conduit dans un petit oratoire à l'intérieur de la maison, afin d'entendre la messe que le P. de Saint-Jouan célébrait pour lui, et d'y faire la sainte communion. Alors des douleurs beaucoup plus vives survinrent dans les yeux: « Il me semblait », dit l'enfant, « que les nerfs se détordaient, et ces violentes souffrances durèrent pendant toute la messe et pendant mon action de grâces après la communion, jusqu'au moment où le serviteur de la seconde messe récita le Confiteor pour communier lui-même. Alors les douleurs cessèrent subitement; j'éprouvai comme une commotion qui me fit ouvrir les paupières, habituellement closes, depuis que j'étais devenu complètement aveugle.

« J'aperçus aussitôt, à quelques mètres devant moi, le portrait du V. P. Eudes pendu à la muraille. Je le considérai quelque temps, puis j'essayai sur lui chacun de mes yeux, fermant tantôt l'un tantôt l'autre. Je voyais aussi bien de l'œil droit que de l'œil gauche. Un bon vieux Frère infirme, le frère Marie, était auprès de moi ; je lui frappai sur l'épaule: « Frère, je vois. »

« La surprise et l'émotion du Frère se comprennent mieux qu'elles ne sauraient se rendre. « A genoux dans le même banc que moi », dit le Frère, « Louis avait entendu la messe bien pieusement. Après avoir reçu la communion à sa place, il fit une longue action de grâces. Puis il me saisit le bras droit en me disant tout bas: « Frère, je vois. » - « Vous voyez! » - « Oui ; c'est le portrait du Père Eudes qui est là vis-à-vis. » Alors je me mis à réciter une prière d'action de grâces. Puis il me dit: « Voulez-vous venir, je vais vous conduire; je vois. » En effet, il m'ouvrit la porte de l'oratoire qu'il referma, me prit par le bras, ouvrit et referma la porte de ma chambre, prit une chaise et s'assit près du feu. « Je suis guéri », me dit-il, « je vois parfaitement. » - « Des deux yeux? » - « Oui, des deux. »

« Alors le frère Marie lui demanda ce qu'il y avait sur la table. « C'est une petite image du P. Eudes », dit l'enfant. Tous les deux aussitôt récitèrent le Te Deum. Pendant ce temps-là, les novices ne soupçonnant pas ce qui venait d'arriver assistaient à la grand'messe.

532- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

« Quand elle fut finie, le R. P. Supérieur dit à M. Cassard d'aller déjeuner promptement pour conduire le frère Cyprien chez l'oculiste. « Au lieu de me rendre au réfectoire », dit celui-ci, je courus dans ma chambre prendre mon chapeau, et je me dirigeai avec empressement vers la cellule du petit malade. Surpris de ne l'y point rencontrer, je descendis précipitamment à la cuisine ; mais là encore je ne le trouvai point. « Il assiste à la messe du R. P. de Saint-Jouan », me dit alors le Frère cuisinier. Je cours à la salle du noviciat; l'enfant n'y était pas. Tout désappointé, j'hésite un instant, puis je me dirige vers la chambre du frère Marie pour lui faire part de mon embarras. Louis Bourdon était là, il me regarde fixement. « Vous m'avez bien intrigué », lui dis-je; « je vous ai cherché par toute la maison, je ne savais où vous prendre. Venez donc vite. » - « Où cela? » - « A Hennebont ». - « Quoi faire? » - « Voir l'oculiste. » - « Voir l'oculiste », répéta-t-il en riant, « c'est inutile, je vois très clair maintenant. » Je croyais rêver. Je pris aussitôt une petite image sur la table du frère Marie: « Qu'est-ce que cela? » - « Mais c'est une image du V. P. Eudes », me dit-il. Ouvrant un livre je le lui présentai; il en lut quelques lignes, et cela sans aucune hésitation. Alors saisissant l'enfant par le bras je voulus le conduire chez le R. P. Supérieur; mais, au milieu du corridor, il m'échappa et me devança en courant.

« Le R. P. Cochet avait devant lui le texte latin de la Bible; il en fit lire quelques versets à l'enfant et constata la parfaite guérison des deux yeux. La chose fut bientôt connue des novices: alors cette maison de retraite et de silence change brusquement d'aspect; ce fut une vraie révolution; personne ne pouvait plus rester en place ; toutes les chambres se vidèrent; chacun voulait voir le frère Cyprien; dans l'escalier et dans les corridors on n'entendait que ces mots: Il voit! il est guéri! un miracle!

« Aussitôt le R. P. Supérieur partit avec l'enfant pour Hennebont, où ils attendirent à la gare M. Sauvage arrivant de Paris. Le docteur fut étrangement surpris de cette guérison complète et subite; mais descendant du train où il avait passé la nuit, il remit à plus tard l'examen des yeux du jeune Louis.

« A Plancoët, la surprise et la joie ne furent pas moins vives, à la réception des diverses lettres qui vinrent nous annoncer la guérison, et surtout à la réception de cette lettre écrite par l'enfant lui-même: « Révérend Père, Dieu, m'ayant rendu la vue par l'intercession du V. P. Eudes, veut que je m'en serve pour vous offrir mes souhaits pour

GUÉRISON A BLACKLEY-MANCHESTER. 533-

l'année nouvelle, et je remplis ce devoir avec un grand plaisir. Oui, je vous assure que c'est avec une grande joie que je vous offre mes souhaits ainsi qu'à tous les Pères de Saint-Louis. Recevez, je vous en prie, les remerciements de votre élève reconnaissant. L. B.

Vive le Père Eudes! »

« Cette petite lettre, parfaitement écrite, confirma pour nous l'authenticité de cette guérison. A Plancoët comme à Hennebont, des actions de grâces furent adressées à Dieu et à son Vénérable Serviteur.

Depuis 1883, la merveilleuse intervention du P. Eudes n'a point cessé, et la Revue du Saint Cœur de Marie en contient plus d'un exemple. Ne relevons que celui-ci, emprunté au Bulletin du généralat d'Angers

Blackley-Manchester (Angleterre).

Brigitte, une de nos pénitentes, avait été atteinte, au commencement d'août 1899, d'une plaie douloureuse à l'orteil; en octobre de la même année, le mal s'étendait au cou-de-pied et à la cheville. La pauvre enfant était réduite à garder l'infirmerie. Malgré tous les remèdes prescrits par les deux médecins qui la soignaient, la plaie suppurait toujours, et ils constatèrent que ce devait être l'effet d'un os rompu. Bientôt la pauvre infirme ne fut plus capable de poser le pied à terre, et souffrit, pendant neuf mois, des douleurs intolérables; elle persistait néanmoins à refuser l'amputation, que les docteurs jugeaient être le seul remède possible. Un troisième médecin qui la vit confirma l'opinion de ses deux confrères. On la porta à l'hôpital, mais le traitement qu'elle y subit n'amena pas la guérison; elle nous revint au bout de peu de temps, la plaie en partie cicatrisée, mais les douleurs étaient aussi intenses.

« Bientôt de tristes symptômes se manifestèrent: les ulcères de chaque côté du pied étaient si profonds, qu'il s'était formé un trou au-dessus de la cheville. Le docteur répétait que l'unique remède était l'amputation; mais Brigitte la refusait résolument, elle préférait mourir.

« N'ayant aucun espoir dans les remèdes humains, elle fit plusieurs neuvaines à notre Vénérable Mère Fondatrice, sans être exaucée; elle se tourna alors vers notre Vénérable Père Jean Eudes, promettant, si elle obtenait sa guérison, de prendre l'habit de consacrée, avec son nom. Le matin du sixième jour de la neuvaine, Brigitte, à son grand étonnement, trouva la plaie qui l'avait tant fait souffrir pendant quatorze

534-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

mois, entièrement guérie; elle ne pouvait croire à la réalité d'une guérison si prompte, mais en essayant de poser son pied à terre, elle fut saisie d'une joie indicible, car elle sentit qu'elle pouvait tenir debout et marcher sans éprouver de douleur.

« Cette guérison a eu lieu au mois d'octobre 1900; depuis ce moment jusqu'à ce jour, 9 avril 1906, Brigitte n'a ressenti aucun indice du mal qui la faisait si horriblement souffrir: il ne reste plus aucune trace des ulcères.

« Fidèle à sa promesse, elle reçut l'habit de consacrée, le 29 juillet 1903, et prit le nom de son céleste bienfaiteur, notre Vénérable Père Jean Eudes.

« La première maîtresse de la classe, la sœur infirmière, et la Mère Prieure de la maison de Manchester affirment la réalité de cette guérison extraordinaire. »

Plus récemment encore, le 15 janvier 1907, à la maison de la Sainte-Famille à Gysegem, (Belgique), un jeune juvéniste, Jean le Clainche, était subitement et définitivement guéri, par l'intercession de notre Vénérable, d'un rhumatisme extrêmement grave, qui paraissait le condamner à une mort prochaine. On en pourra lire l'intéressant récit dans la Reçue des Saints Cœurs de Jésus et de Marie, (Mars). Nous ne donnons ici que l'attestation du docteur Godertier, médecin de la communauté:

« Vu la maladie dont le petit était atteint, la disparition subite des douleurs, la sensation subite de bien-être, le retour immédiat des forces, l'absence de besoin de sommeil, après plusieurs nuits de veille; et vu que la maladie dont souffrait le petit a toujours une terminaison lente et progressive; je déclare qu'un fait extraordinaire, non naturel, s'est produit dans la terminaison de cette maladie. »

Enfin, dans la même Revue (Février 1908), on a pu lire cette courte lettre d'une abonnée:

« Atteinte d'une maladie mortelle à l'âge de vingt-deux ans, jeune épouse et jeune mère, il m'en coûtait de laisser mon enfant à un père peu religieux. Deux médecins de Ribérac (Dordogne) m'engagèrent, si je voulais guérir, à subir une douloureuse et humiliante opération. Je

AUTRES GRÂCES. 535-

m'y résignai d'abord pour faire plaisir aux miens, mais, l'heure venue, je ne pus prendre sur moi de m'y résoudre. Les deux docteurs, MM. Lapervenche et Durieux, durent s'en retourner, sans avoir tenté l'opération. J'étais donc condamnée à mourir. Mais, après deux neuvaines au V. P. Eudes, je fus parfaitement guérie.

« Je devais être opérée au mois de mai, après neuf mois de souffrance. Au mois de juin, toute souffrance disparaissait; depuis, je ne ressens plus aucune douleur, et je puis vaquer à toutes mes occupations. »

Combien tous ces faits doivent fortifier la foi de ses enfants et celle de nos lecteurs en la puissante intercession du Vénérable Jean Eudes! Combien ils doivent les animer à s'adresser à lui dans leurs nécessités spirituelles et corporelles! Car, selon la remarque du P. Martine, s'il guérit des maux du corps, beaucoup plus nombreuses, quoique moins constatées, sont les grâces de conversion et de sanctification qu'il obtient pour les âmes. Que tous donc recourent alors à lui dans leurs besoins, ils ressentiront les puissants effets de sa protection; et, nous l'espérons, Dieu, par de nouveaux miracles, honorera à jamais la mémoire de son serviteur, en le plaçant, par la voix de l'Église, dans le catalogue des saints.

Nihil obstat

Angelus MARIANI s.c. Adv.

Sacr. Rit. Congreg. Assessor.

ÉPILOGUE

Les serviteurs de Dieu se survivent dans leur descendance et dans les œuvres qu'ils ont fondées. Or, personne ne le niera, le P. Eudes fut, entre tous, un puissant créateur d'œuvres, en même temps qu'un puissant missionnaire et un puissant écrivain: il a laissé des fils et des filles, qui, dans trois sociétés, ont perpétué et perpétuent encore aujourd'hui son esprit, et jusqu'à un certain point ses vertus. Prêtres de la Congrégation de Jésus et Marie, Religieuses de Notre-Dame-de-Charité, pieux Associés du Cœur Admirable de la Mère de Dieu, sont comme le prolongement de sa vie; en sorte qu'écrire leur histoire, c'est continuer, c'est compléter la sienne. Voilà pourquoi nous voulons, à la fin de cet ouvrage entrepris pour sa glorification, la retracer du moins dans ses grandes lignes; car la raconter en détail serait une œuvre immense, dépassant de beaucoup en étendue celle que nous venons d'achever; œuvre intéressante et utile pour ces sociétés, aussi bien que pour l'histoire de l'Église de France au XVIIe, au XVIIIe et au XIXe siècles, œuvre en partie exécutée déjà par le P. Ory dans ses Origines de Notre-Dame-de-Charité, par les auteurs de la Vie de la Vénérable Mère Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier, par les Annales et les Fleurs manuscrites de la Congrégation de Jésus et Marie, et que d'autres, nous le souhaitons, pourront un jour assumer et mener à bien dans un seul et même travail.

Pour nous, nous devons nous en tenir à un rapide, très rapide aperçu. Mais, afin de procéder avec méthode et clarté dans une matière si ample, nous allons la diviser en deux parties: Avant et Après la Révolution Française; et, dans chacune de ces parties, la réduire à quatre chefs: la Congrégation de Jésus et Marie, l'Ordre de Notre-Dame-de-Charité, la Société des Enfants du Cœur Admirable, la Dévotion au Cœur de Jésus et au Cœur de Marie. Puisseons-nous, dans notre brièveté, ne pas rester trop au-dessous de notre tâche!

538 -LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Épilogue.

PREMIÈRE PARTIE.

De la Mort du P. Eudes à la Révolution Française.

ARTICLE I. Congrégation de Jésus et Marie.

GÉNÉRALAT DU P. BLOUËT DE CAMILLY (1680-1711) (1). - Le P. Blouët de Camilly, premier successeur du P. Eudes, donna tous ses soins à sa Congrégation, selon sa promesse: il ne pensa qu'à l'étendre à l'extérieur, qu'à la maintenir à l'intérieur dans l'esprit de son Fondateur et dans l'observance de ses Règles. Il ne refusa aucun des établissements qu'on lui offrit, à moins qu'ils ne lui parussent incompatibles avec les exercices ou contraires à la fin de l'Institut; souvent même, il contribua de ses deniers à ces fondations nouvelles, pour lever certaines difficultés qui se rencontraient dans les traités à passer avec les évêques. Plein de douceur dans ses paroles et ses procédés, inviolablement attaché à la saine doctrine et très vigilant pour son maintien, ennemi déclaré de l'oisiveté et du plaisir, homme de retraite et de devoir, admirable de modestie à l'autel et au chœur, de zèle pour le salut des peuples et la sanctification du clergé, il fut, par sa parole et par ses exemples, le digne continuateur de son vénéré Père.

Dès le début de son généralat, il s'occupa avec une activité toute filiale de l'impression de plusieurs

ouvrages du Vénérable; il entreprit et mena à bonne fin l'achèvement de l'église du séminaire de Caen, qu'on estimait généralement ne pouvoir être terminée, à tel point que les PP. Jésuites proposaient d'en faire l'acquisition ainsi que du reste du terrain avoisinant; enfin, il sollicita l'union de sa Congrégation avec celle des Missions-Étrangères.

En 1684, sur l'offre de M. Hamelin, curé de Saint-Josse, il envoya le P. de Bonnefond et un autre confrère gouverner la communauté d'ecclésiastiques, qui se trouvait adjointe à cette cure.

En 1682, 1685, 1686, 1688, par l'obtention de nouvelles lettres patentes, il donna des bases plus solides encore que par le passé, aux séminaires de Caen, Lisieux, Rennes, Évreux, et affermit par là l'existence de sa Congrégation.

En 1688, il reprit le projet, conçu par le P. Eudes dès 1643, d'unir sa
(1). P. COSTIL, Annales, T. II, Liv. IX-XII, ch.1-V, § 19, Fleurs, T.11, LXIX.

ÉPILOGUE. 539 -

société à celle du Saint-Sacrement, tentative qui n'eut pas plus de suites que la première: on ne put s'accorder sur les points principaux du contrat.

En 1690, il accepta, pour son Institut, le service de la chapelle de Sainte-Anne de la Bosserie, près de Fougères, lieu de pèlerinage très fréquenté par les Normands, les Manceaux et les Bretons, à raison des nombreux miracles qui s'y opéraient.

En 1691, il fit poser, par M. de Nesmond, la première pierre du séminaire de Caen, dont la construction fut achevée et la bénédiction faite en 1703. La même année, il accorda trois de ses prêtres au maréchal de Bellefonds pour les établir dans sa propriété de l'Isle-Marie, au diocèse de Coutances; mais l'insalubrité du lieu s'opposa à leur demeure, malgré les soins et les attentions dont ils y furent entourés.

En 1693, il reçut de M. Huet, évêque d'Avranches, la direction du séminaire, de la cure et du collège de cette ville, aux mêmes conditions que ses établissements antérieurs; et il réunit ses confrères à Coutances, en assemblée générale, pour statuer sur divers points de règle ou d'organisation.

Paris était le centre des affaires civiles et religieuses; notre digne supérieur cherchait, comme le P. Eudes, à y fonder une maison: en 1697, il crut un moment y avoir réussi, en proposant de payer les dettes d'un certain Gervais, qui y dirigeait un collège; son espoir fut trompé. Ce ne fut qu'en 1703, que se réalisa son projet d'établissement à Paris, par l'acquisition d'une maison appelée les Tourettes, rue des Postes, derrière les jardins de l'église Sainte-Geneviève, sur la paroisse de Saint-Étienne-du-Mont: elle comprenait deux corps de logis suffisants pour contenir une communauté, avec un jardin de trois arpents; elle coûta trois mille livres.

Cependant les séminaires de la Congrégation se multipliaient. En 1698, M. de Lavardin, évêque de Rennes, lui confiait la conduite de son petit-séminaire, où des clercs pauvres étaient pauvrement élevés pour desservir les campagnes; et, en 1701, M. de Chamillard, évêque de Dol, lui confiait celle de ses ordinands. Peu de temps après, M. d'Argenson, successeur de M. de Chamillard, transféré à Senlis, y ajoutait même la direction de toutes les retraites de la ville. Enfin, en 1704, M. de Chamillard appelait les Eudistes au séminaire de son nouvel évêché, jusqu'alors entre les mains des Prêtres du Saint-Sacrement, et presque vide d'ordinands.

Sur les entrefaites, des travaux incessants, un dévouement de toutes

540- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

les heures à sa Congrégation, joints au poids des ans, firent craindre pour la vie du P. Blouët de Camilly. En 1703, il tomba gravement malade, et ne dut sa guérison qu'aux prières faites pour lui à Notre-Dame de la Roquette. Ne se dissimulant point que Dieu ne lui accordait là qu'un répit, il convoqua pour le 1er août de la même année une assemblée générale, la troisième de la Société. Tous les députés y devaient être munis des pouvoirs nécessaires pour l'élection d'un supérieur général. On l'y maintint dans sa dignité.

En 1708, nouvelle assemblée que M. de Loménie honora de sa présence. Une cinquième fut convoquée pour le 1er mai 1711, afin de nommer un supérieur général, les forces du P. Blouët déclinant de plus en plus. En y arrivant, les membres de l'assemblée ne savaient sur qui porter leurs voix; car les circonstances étaient difficiles et il fallait un chef capable, ayant, avec beaucoup de relations, ce genre de considération et d'autorité que donne la naissance. La présence du P. Guy de Fontaines, fils de Siméon de Fontaines, seigneur de Neuilly et vicomte de Caen, fixa toutes les irrésolutions: par dix-neuf voix sur vingt-quatre, il fut élu supérieur général, et l'on vit son saint prédécesseur se jeter aussitôt à ses pieds, en disant: »Jusqu'à présent, nous vous avons traité comme notre très cher frère; mais, désormais, nous vous regardons comme notre très cher et très honoré Père.»

Depuis lors, la santé du P. Blouët s'affaiblit chaque jour; il mourut le 11 août 1711, à l'âge de soixante-dix-neuf ans, après en avoir passé cinquante-six dans la Congrégation de Jésus et Marie, qu'il laissait affermie et prospère. Neuf séminaires, un collège (1) et un petit séminaire, une cure et une chapelle, une maison de probation séparée, portaient à quatorze le nombre de ses établissements (2), dont le temporel s'était augmenté par des acquisitions, des dons, des rentes. A peu près partout, dans les séminaires, la résidence des clercs se trouvait fixée à trois ou quatre mois, avant les ordinations. Des cours publics de théologie étaient établis à Caen et à Lisieux. Les missions continuaient avec le même zèle que du temps du P. Eudes: elles produisaient toujours des fruits abondants. Plusieurs sont restées fameuses; par exemple, celles du P. Blouët de Camilly à Vire en 1682 et à Saint-Lô en 1686, celle du P. Damême

(1). Nous ne comptons le séminaire, la cure et le collège d'Avranches que pour un établissement.

(2). À treize, si l'on ne compte que pour un seul établissement le collège et le séminaire de Lisieux.

ÉPILOGUE.

541 -

dans la lande de Courouze, aux confins de la Normandie et de la Bretagne, en faveur des dragons et des cavaliers de Monsieur, frère du roi. Des catéchismes se faisaient, en certaines maisons, et attiraient un grand nombre de fidèles: à Coutances, en 1700, on y vit jusqu'à cent cinquante et deux cents soldats, ce qui donna l'idée de leur prêcher une mission. Ce dévouement aux âmes assurait le dévouement à l'Église; et les membres de la Congrégation de Jésus et Marie, missionnaires de la miséricorde, suivant la recommandation de leur Fondateur, se gardaient avec soin des erreurs jansénistes. Le P. Blouët, d'ailleurs, veillait attentivement à l'intégrité de la foi parmi ses sujets. Aussi la Société continuait-elle d'être fort estimée des évêques qui l'employaient, et du roi lui-même, qui la fit assurer à plusieurs reprises par le P. Lachaise, son confesseur, de son contentement et de sa faveur.

GÉNÉRALAT DU P. GUY DE FONTAINES DE NEUILLY (1711-1727) (1). La promulgation de la bulle Unigenitus en 1711 avait surexcité au plus haut point les passions jansénistes: des difficultés graves surgissaient de toutes parts dans les ordres religieux et les Congrégations, plus ou moins gagnés aux idées nouvelles, et ne craignant point d'entrer en lutte ouverte contre l'autorité du Saint-Siège pour la défense

de quelques sectaires. Le P. de Fontaines sut maintenir ses confrères dans le calme et la paix, parce que dans l'attachement à Rome et aux doctrines romaines; il y apporta tous ses soins, et tel fut le caractère principal de son généralat. Par des circulaires fort sages, il entretint, dans l'institut dont il était le chef, l'esprit de piété, le goût des sciences divines, la fidélité aux règles, la dignité de la vie, toutes choses si nécessaires à des éducateurs du clergé; par la visite régulière des maisons, il remédia aux abus qui tendaient à s'introduire avec le temps: mais, malgré ses mérites, il ne semble pas douteux que son séjour en dehors de la Congrégation, - car, vicaire-général de M. de Nesmond, il résidait à Bayeux, avec l'agrément des assemblées générales - n'ait été quelque peu préjudiciable au bon ordre, et n'ait contribué beaucoup, en particulier, à affaiblir les liens de subordination et de dépendance.

Exposons brièvement les principaux faits qui signalèrent son gouvernement.

En 1715, le 26 septembre, s'ouvre à Caen la sixième assemblée générale, où l'on décide la translation de la Probation de Launay au sémi-
(1). P. COSTIL, Annales, T. II, Liv. XII, ch. IV, § 19; Liv. XV, ch. 11; Fleurs, T. II, XCI.

542-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

naire de Caen, et la construction, dans ce séminaire, de bâtiments séparés, à cette fin.

En 1718, le P. Le Grand est envoyé à Paris pour y traiter les affaires de la Congrégation: car les PP. Bournisien et Le Grix, à Saint-Josse, en ayant appelé de la Constitution Unigenitus, tout le corps de la Congrégation, à la grande satisfaction des prélats constitutionnaires, s'éloigne d'eux avec horreur, préférant perdre cette cure que de conniver avec l'erreur. Retiré d'abord dans la Petite Communauté de Saint-Sulpice, le P. Le Grand accepte, sur la proposition de M. de Saint-Aubin, supérieur du séminaire, la cure de la Sainte-Chapelle du Palais.

La même année, septième assemblée générale: on y admire, dans les discussions, la sage clairvoyance avec laquelle le P. de Fontaines parle de la disposition générale des esprits et de la déplorable erreur de ceux qui se sont laissés entraîner, par faiblesse ou par entêtement, à appeler à un concile des décisions de la bulle Unigenitus. Il cherche surtout à persuader à ses confrères qu'il vaut mieux, pendant ce funeste conflit, rester calmes et attendre les ordres des évêques. Les assemblés décident l'abandon de Sainte-Anne de la Bosserie, où les chapelains sont six mois sans occupation.

En 1720, M. de Lorraine, successeur de M. de Nesmond, mort en 1716, fait son entrée dans le diocèse de Bayeux: et ses sentiments jansénistes éveillent bien des craintes: malgré tout, le séminaire n'est pas, au début, traité avec trop de défaveur.

En 1721, nouveau projet d'union avec les Prêtres du Saint-Sacrement, mais on ne peut s'accorder, notamment sur l'article du généralat.

En 1722, huitième assemblée générale: le P. de Fontaines y présente, en vingt-sept articles dressés par lui et examinés par les plus anciens de la Congrégation, un résumé substantiel des Constitutions, afin d'obtenir la confirmation de l'Institut par de nouvelles lettres-patentes du roi. Ces vingt-sept articles, grâce aux démarches du P. Le Grand, et malgré l'opposition de certains appelants, sont approuvés par le Régent et son Conseil.

En 1723, disgrâce du Séminaire de Caen - les séminaristes du diocèse, par ordre de M. de Lorraine, se transportent au séminaire de Bayeux, fondé en 1683 par M. de Nesmond et confié aux Lazaristes; il ne

reste plus à Caen que quelques clercs des autres parties de la province.

En 1724, le prélat, sur le conseil de ses amis, publie, un mandement pour montrer qu'on doit en appeler de la Constitution Unigenitus et pour interdire un catéchisme édité par un jésuite dans le but de prémunir

ÉPILOGUE. 543 -

les fidèles contre les nouveautés. Le P. Le Febvre, eudiste et doyen de la Faculté de théologie de Caen, le dénonce au cardinal de Bissy, membre du 1er Conseil de conscience, dans une lettre digne d'un Père de l'Église, et le fait condamner: ce qui attire les foudres du prélat sur ses confrères.

En 1725, neuvième assemblée générale, où sont définitivement admis les vingt-sept articles.

Enfin, en 1727, le collège de Domfront, d'abord dirigé par des prêtres, puis érigé en séminaire (1719), est confié à la Congrégation.

Cette même année 1727, le 19 janvier, le P. Guy de Fontaines, de Neuilly, s'éteint à l'âge de soixante-quatre ans, après en avoir passé quarante dans la Congrégation: il avait gouverné durant seize ans. D'après ce que nous venons de dire, il avait été plus occupé de maintenir sa Société dans ses positions que de l'étendre; mais il put lui rendre en mourant ce beau témoignage, « qu'il y trouvait encore l'esprit de Dieu. » Il ne négligea rien, du reste, pour l'animer dans l'accomplissement de toutes ses œuvres; il veilla sur la conduite de ses séminaires; il excita le zèle des missionnaires et applaudit à leurs succès; surtout il demeura inébranlable devant les prétentions de son évêque, prince dans l'Église et prince dans l'État; il continua de résider à Bayeux et d'y vivre dans l'intimité avec des ecclésiastiques constitutionnaires, malgré le prélat, qui n'osa jamais l'attaquer directement.

GÉNÉRALAT DU P. PIERRE COUSIN (1727-1751) (1). - La dixième assemblée générale, convoquée pour le 16 février 1727, élut le P. Pierre Cousin par dix voix sur dix-huit. Son prédécesseur avait des habitudes un peu luxueuses; il revint au train de vie simple et modeste du P. Eudes et du P. Blouët de Camilly.

Ayant jugé nécessaire pour le bien de l'Institut d'établir sa résidence à Paris dans la maison des Tourettes, qui, achetée en 1703, n'était pas encore occupée, il y vécut dans un dénuement extrême longtemps ignoré de ses confrères. La Providence tire souvent le bien du mal. Les persécutions de M. de Lorraine et la résistance invincible des Eudistes aux pernicieuses doctrines qu'il voulait introduire dans son diocèse poussèrent une foule de personnes distinguées du clergé et de la noblesse à visiter le chef de ces prêtres si fermes à soutenir les intérêts de la foi. Le P. Cousin jouit presque immédiatement d'une notoriété considérable; et son calme, sa modération, sa fermeté tout

(1). P. COSTIL, Annales, T.11, Liv. XV, ch. III ; Liiv. XVII.- Fleurs, T. III, CXX.

544- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

imprégnée de charité augmentèrent, chez ses visiteurs, l'estime qu'ils avaient préalablement conçue pour sa personne.

En 1728, M. de Lorraine mourut, obstiné dans ses erreurs; et la paix se rétablit entre Bayeux et Caen. Le P. Cousin en profita pour rappeler en cette dernière ville les étudiants de la Société, envoyés à Coutances en 1718, et il décida avec ses assistants qu'une partie d'entre eux viendraient à Paris sous sa

direction, afin d'y suivre les cours de la Sorbonne: en même temps, quelques autres ecclésiastiques pourraient être reçus dans la communauté, pour y mener une vie retirée du monde.

En 1729, le 30 septembre, ouverture de la onzième assemblée générale au séminaire de Caen, puis union du séminaire de Valognes à la Congrégation.

A la suite de cette assemblée, le P. Cousin, de retour aux Tourettes, chercha vainement à obtenir l'enregistrement au parlement de Paris des lettres patentes accordées en 1722: et la raison de cet échec fut l'attachement que la Congrégation professait pour la pureté de la doctrine. « C'est ce qui doit consoler », écrivait M. Languet, archevêque de Sens, « tous ceux qui ont le bonheur d'en être les membres, et leur être un présage de la bénédiction divine sur eux et leurs travaux. » Ce sentiment était partagé par beaucoup de prélats orthodoxes.

En 1730, M. de Luynes, successeur de M. de Lorraine, accorda toute sa faveur au séminaire de Caen, où les clercs recommencèrent d'affluer: on en compta bientôt jusqu'à deux cent cinquante. Aussi le P. Cousin ordonna-t-il la construction d'un vaste bâtiment, dont le prélat posa la première pierre, le 2 juillet 1731.

En 1733 et en 1738, la douzième et la treizième assemblée générale: dans celle-ci le P. Cousin, plus que septuagénaire, voulut se démettre de sa charge; on le supplia de la garder, et, malgré les inconvénients qu'offrait son séjour à Paris, la majorité se prononça pour qu'il y continuât sa résidence.

En 1739, la translation de la Probation de Launay au séminaire de Caen, depuis longtemps résolue en principe, fut enfin réalisée.

En 1742, la quatorzième assemblée générale, en vue, principalement, de préparer la célébration du centenaire de la Congrégation. Le P. Cousin y prononça un discours très remarquable, où il montra à ses confrères quelle grande grâce Dieu leur avait faite: 1o en instituant la Congrégation et en les y appelant; 2o en la conservant et en les y conservant eux-mêmes; 3o en s'en servant pour opérer un bien immense, tant dans le passé que dans l'avenir. discours qui fut envoyé à toutes les

ÉPILOGUE. 545 -

maisons de l'institut, pour les renouveler dans l'esprit de leur saint fondateur.

Époque de renouvellement, l'année séculaire fut comme le signal d'un développement nouveau. Le 30 mai, le séminaire de la Garlière, au diocèse d'Avranches, passa entre les mains de la Congrégation, et trois de ses directeurs se donnèrent à elle corps et biens. Le 4 octobre, ce fut au tour du séminaire de Séez, dont le deuxième supérieur, M. Chevalier, n'avait pu, malgré son vif désir, lui en remettre la conduite; les jésuites, qui le dirigeaient depuis 1712, ayant demandé à être déchargés de ce soin, l'évêque, M. de Christot, pria les fils du P. Eudes d'accepter leur succession. Au même temps ou peu après, M. de Crussol, évêque de Blois, les appela dans son séminaire, pour combattre et détruire dans son diocèse le jansénisme, qui s'y était développé sous son prédécesseur; et tel fut, en peu d'années, le résultat de leur apostolat, que les feuilles jansénistes s'en plainquirent amèrement.

Du reste, les innombrables articles, publiés, à cette époque, contre les fils du P. Eudes par les écrivains de la secte, prouvent évidemment qu'ils étaient restés dignes de leur Père, puisque partout où ils s'établissent l'erreur jette des cris d'alarme et s'acharne à les décrier: calomnies et malédictions des ennemis de l'Église, bien propres à réjouir

le cœur si catholique de leur supérieur général, et à attirer sur leur institut les bénédictions célestes. Aussi prospèrent-ils à tout point de vue: le nombre des sujets et des maisons croît sans cesse; les abus, qui s'étaient introduits dans quelques-unes de celles-ci, disparaissent; on sent le besoin d'une régularité plus grande. Presque partout les évêques se montrent parfaitement disposés à leur égard, et, par leur intermédiaire, des secours leur sont fournis pour augmenter ou reconstruire leurs établissements. C'est ainsi que les séminaires de Dol, de Rouen, d'Avranches sont bâtis, continués ou accrus, et que l'on fait des constructions importantes à Domfront, à Caen et en plusieurs autres lieux. Tout cela, sans doute, n'est pas l'oeuvre du supérieur général; mais il y contribue puissamment, en entretenant d'excellents rapports, avec les prélats, en encourageant les entreprises de ses confrères, en envoyant là où il y a des travaux à faire les hommes les plus capables pour les diriger, et même quelquefois, comme à Dol, en donnant les plans ou les avis nécessaires pour l'exécution. Ennemi du luxe, de la somptuosité, des dépenses extraordinaires, il veut cependant que tout soit convenable, surtout que les constructions soient bien en rapport avec l'usage auquel on les destine. Les procès-verbaux de ses visites prouvent qu'il s'intéresse au bien tem-

546- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

porel comme au bien spirituel de sa Société. D'autre part, on y voit qu'il n'essaie d'introduire aucune modification dans les Constitutions; une seule pensée le domine, celle de les faire pratiquer fidèlement. Que si, malgré l'estime et le respect général pour sa personne, il trouve chez quelques-uns de la résistance, il n'hésite pas, pour maintenir le corps dans l'ordre et la paix, à sacrifier ces membres opiniâtres ou turbulents.

En 1747, quinzième assemblée générale. Malgré son désir de se démettre de la supériorité, vu son grand âge - quatre-vingt-deux ans, - , le P. Cousin fut maintenu dans sa charge, et continua de se dévouer aux intérêts du corps qui tenait tant à le conserver à sa tête. Seulement, en 1749, il laissa au P. de Saint-Germain le gouvernement de la maison de Paris, et se retira en celle de Caen plus centrale, ce qui lui facilita la visite annuelle de ses maisons. C'est là qu'il décéda en odeur de sainteté le 8 février 1751, dans sa quatre-vingt-sixième année.

GÉNÉRALAT DU P. JEAN-PROSPER AUVRAY DE SAINT-ANDRÉ. (1751-1769)(1). - La seizième assemblée, réunie à Caen le 10 juin de la même année, lui donna pour successeur le P. Jean-Prospér Auvray de Saint-André, supérieur du séminaire de Rouen, prêtre d'une admirable régularité, qui possédait toutes les sympathies de ses confrères. Il demeura dans la maison de Caen, dont il devint le supérieur particulier. Sous son gouvernement, la Probation d'abord, puis le Scolasticat de la Congrégation, furent transportés à Valognes, et le petit séminaire de Lisieux, fondé en 1706 dans un local séparé du grand, fut confié par l'évêque à la direction de ses confrères. Sous lui, comme sous son prédécesseur, les missions continuèrent dans les villes, et les campagnes, et partout entravèrent et paralysèrent les efforts de l'hérésie: on y voyait une foule de confessions et de communions générales, ce qui remplissait de douleur les âmes et les feuilles jansénistes.

GÉNÉRALAT DU P. MICHEL LE FÈVRE (1769-1775) (2). - Fort infirme en ses dernières années, le P. Auvray de Saint-André se démit de sa charge dans l'assemblée de 1769, et le P. Michel Le Fèvre, supérieur de Rouen, fut élu à sa place. Son caractère est dépeint avec exactitude dans l'épithaphe inscrite sur le marbre de son tombeau:

« Vir amantissimus et prudentia commendabilis, scientia et fide conspicuus, salutis fidelium et praecipue clericorum, indagator assiduus.»

« Ce fut un homme recommandable par son aménité et sa prudence,

(1). Fleurs, T.III, CXXVIII.

(2). Fleurs, T.III, CXXXII.

ÉPILOGUE. 547-

remarquable par sa science et sa foi, qui s'appliqua assidûment à procurer le salut des fidèles et principalement des clercs. »

Ces paroles résument toute sa vie, tout son gouvernement. Fixé à Caen, il faisait, chaque année, la visite régulière de toutes les maisons de l'institut, ce qui lui occasionna plus de trois cent lieues de voyages. Il profitait de ces visites pour encourager et soutenir ses confrères et donner à tous les conseils les plus salutaires suivant leurs besoins. Sa douceur lui gagnait tous les cœurs. Détaché de ses propres intérêts, il ne cherchait que la gloire de Dieu et le bien de sa Congrégation, à tel point qu'ayant soutenu dans un opuscule la légitimité du prêt à intérêt, opinion qui n'était pas alors admise, il n'hésita pas à se rétracter sur les raisons sérieuses que firent valoir ses confrères. Humble, charitable, ennemi du monde, il mourut à Rennes, le 6 septembre 1775, après avoir visité, malgré la maladie, les maisons de Lisieux, Évreux, Rouen, Paris, Senlis, Sées et Domfront. Il ne mourut point toutefois, sans avoir vu enregistrer par le parlement les lettres-patentes du roi pour l'établissement de Paris, grâce dont la Congrégation fut redevable à l'archevêque, M. de Beaumont. Son corps, exhumé en 1799, fut retrouvé en parfaite état de conservation.

GÉNÉRALAT DU P. PIERRE LECOQ (1775-1777) (1). - Le P. Pierre Lecoq, premier assistant de la Congrégation et supérieur du séminaire de Rouen, succéda au P. Le Fèvre. Les dictionnaires historiques ou biographiques des Feller, Chandon, Delandine et autres, en parlent comme d'un prêtre vertueux, humble, aimant la retraite et faisant ses délices de l'étude. Bien connu et singulièrement aimé de ses confrères, il permettait d'espérer de sa science éminente et de son admirable vertu les plus grands services pour le corps qu'il était appelé à gouverner, lorsqu'il fut frappé de paralysie, presque au début de son administration. Il mourut le 1er septembre 1777, à l'âge de quarante-neuf ans. On a de lui un grand nombre d'ouvrages sur le droit civil ou canonique.

GÉNÉRALATS DU P. FRANÇOIS-PIERRE DUMONT (2) ET DU P. FRANÇOIS-LOUIS HÉBERT (3) (1777-1792). - Le P. François-Pierre Dumont, élu pour lui succéder, le 3 octobre de la même année, quitta le séminaire de Coutances, dont il était supérieur, pour se fixer dans celui de Caen, sans pourtant y exercer la supériorité, conformément à la décision de la

(1). Fleurs, T. III, CXXXVI,

(2). Ibid., CLIV.

(3). Ibid., CXLVI.

548- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

vingt-troisième assemblée. Il marcha sur les traces de ses prédécesseurs, très zélé dans l'accomplissement de ses devoirs, exact aux visites des maisons et recommandant partout la régularité, la fuite du monde et la charité. Aimé de ses confrères, il sut se concilier l'estime de tous les évêques des diocèses dans lesquels la Congrégation avait des établissements, si bien que presque tous lui donnèrent des lettres de grand-vicaire. Sous ces heureux auspices, tous les cœurs étaient à la joie, lorsque soudain cette joie se changea en tristesse - le P. Dumont fut frappé de paralysie. On lui donna pour coadjuteur le P. François Louis Hébert. Il le laissa quelque temps remplir toutes les fonctions de la supériorité, puis il reprit l'exercice du pouvoir; et son coadjuteur rentra de lui-même dans l'ombre, jusqu'au jour où, l'état du P. Dumont l'exigeant, le P. Hébert dut se charger de la direction des affaires; car, à cette heure où la

tourmente était près de se déchaîner, il fallait au gouvernail une main ferme et forte.

Supérieur de la maison de Paris, le P. Hébert jouissait de la considération générale, aussi estimé des grands qu'aimé et vénéré du peuple. D'un caractère heureux, d'une humeur douce, d'une bienveillance expansive, on ne sortait de chez lui qu'avec un profond sentiment d'édification; on se sentait ranimé dans l'esprit de piété et l'amour de Dieu et du prochain ; on retrouvait, à son contact et dans ses paroles, le calme et le courage chrétiens, tant il possédait son âme dans la paix et dans la joie, tant il savait répandre d'onction consolante dans les cœurs; et pourtant l'on n'en était pas moins averti sur les choses et sur les personnes.

Voyant monter l'orage, le P. Hébert mit ordre à ses affaires temporelles et fit son testament , le 8 janvier 1791, à la fin de sa retraite. « Il voulait vivre et mourir dans le sein de l'Église catholique, apostolique et romaine, à laquelle il se déclarait entièrement soumis d'esprit et de cœur; conséquemment, il ne consentirait jamais à prêter le serment civique exigé par l'Assemblée nationale; et, s'il mourait de mort violente, il pardonnait de tout cœur à ses meurtriers. »

Dès les premiers jours de la Révolution, il avait donné à ses confrères les plus sages avis. Ce fut une consolation pour lui de les voir, dans toutes les maisons, persévérer dans leur attachement à l'Église et dans la pureté de la foi, à l'exception de six. Mais, parmi ces six, se trouvait le supérieur de Rouen, un de ses amis, le P. Pottier. A la nouvelle de cette défection, il quitte Paris: « Je vais chercher », dit-il, « et ramener la brebis égarée,» A son arrivée à Rouen, la brebis était rentrée dans

ÉPILOGUE. 549 -

le bercail par la plus courageuse des rétractations; il l'emmène avec lui dans la capitale, où sa chute devient pour elle le principe du plus vaillant apostolat.

Le P. Hébert travailla, toute l'année 1791, à défendre les intérêts de sa Congrégation, spécialement à Caen, où, pendant plus de dix-huit mois, il empêcha la municipalité de s'emparer du séminaire. Cependant l'abbé Poupard, curé de Saint-Eustache et confesseur du roi, avait prêté serment; ce fut le P. Hébert qui le remplaça près de Louis XVI. L'auguste prisonnier aimait à s'entretenir avec lui: il puisait dans ses entretiens, ainsi que la reine, sa tante et sa fille, la force et la consolation nécessaires, au milieu de leurs terribles épreuves. C'est même sur ses conseils que, dans les premiers jours d'août 1792, il fit le vœu de se consacrer, lui, sa famille et son royaume, au Sacré-Cœur de Jésus; et ce vœu, il le lui remit, avec l'acte de consécration de la France à ce même Cœur.

Depuis longtemps, les amis du P. Hébert le sollicitaient de quitter sa résidence; il refusait pour ne compromettre personne; il refusait aussi de quitter l'habit ecclésiastique, qu'il garda jusqu'à la fin. Pendant la nuit du 9 au 10 août, il se tint auprès du roi et le prépara à subir de nouvelles humiliations; il resta même une partie de la journée dans le palais et n'échappa au massacre que par miracle. Arrêté le 14 août, il fut interrogé au séminaire de Saint-Sulpice et conduit à l'église des Carmes, transformée en prison. Huit jours après, cent cinquante prêtres y étaient entassés, parmi lesquels le P. Lefranc, supérieur du séminaire de Coutances et auteur d'un ouvrage fameux sur la franc-maçonnerie, Le Voile levé, avec dix-huit pensionnaires de la maison des Tourettes. Le 2 septembre, le P. Hébert fut frappé l'un des premiers. Toute sa modestie le suivit au martyre. Baissant les yeux, calme et tranquille, sans proférer une plainte, il tomba sous les coups des brigands, douce et innocente victime. Ainsi moururent le P. Lefranc et ses compagnons. Ainsi mourut, le lendemain, à Saint-Firmin, le P. Pottier, arrêté le 26 août, prêchant jusqu'à la fin la fidélité à ceux qui l'entouraient, assurant ses assassins qu'il leur pardonnait de tout cœur.

La Congrégation de Jésus et Marie comptait trois martyrs. De ses autres enfants, chassés de leurs résidences, les uns restèrent sur la terre de France pour y exercer le saint ministère durant les mauvais jours, les autres prirent le chemin de l'exil. Des premiers, plusieurs subirent la détention, et quelques-uns périrent des privations et des tortures qu'ils eurent à endurer.

Pour terminer cet exposé, disons qu'en 1791 la Congrégation de Jésus

550- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

et Marie possédait dix-huit maisons distinctes: les grands séminaires de Caen, Coutances, Lisieux, Rouen, Évreux, Bennes, Avranches, Dol Senlis, Domfront, Valognes, Séez et Blois; les petits séminaires de Caen, Rennes, Lisieux sans que nous sachions à quelle date précise le premier fut confié à ses soins; enfin les maisons de Paris et de la Garlière, les séminaristes de celle-ci ayant été réunis à ceux d'Avranches. On le voit, son champ d'action était assez vaste, et la secte avait raison de redouter son influence, d'autant que cette influence s'étendait à d'autres oeuvres qu'elle provoquait ou dirigeait.

Nous avons parlé des Écoles de Rouen, fortement organisées par le P. de Montaigu, et de la Société du Sacré-Cœur de Coutances, instituée à Périers par le P. du Pont, pour la direction des écoles, et à laquelle le saint P. Moisson donna ses premières règles. Citons encore le Bon-Sauveur de Saint-Lô, dont le P. Hérambourg (1) eut la première pensée et fut le fondateur, à l'occasion d'une mission en cette ville. Destinée d'abord à prendre soin des pauvres malades ou honteux et des filles débauchées, cette société s'occupe aujourd'hui des aliénés. Il en est de même des Filles de l'Association de Marie, œuvre du P. Creully (2), qui, en 1734, s'unirent aux Soeurs du Bon-Sauveur de Saint-Lô, dont elles adoptèrent le nom. Asiles d'aliénés et d'orphelins, pensionnats, écoles de sourds-muets, etc., voilà leurs principales occupations. Citons enfin les Écoles de Caen, établies rue du Faubourg Saint-Gilles, dont la direction fut confiée par le P. Damême au supérieur du séminaire, et dont, en 1730, le P. Creully opéra la réunion avec la Congrégation des Frères de la Doctrine chrétienne; les Soeurs de Caën (3), plus connues sous le nom de la Providence d'Évreux, qui desservent des écoles et des hôpitaux, et dont le P. James est considéré comme le véritable fondateur (1724); enfin les Soeurs de la Retraite de Marcillé-Robert, au diocèse de Rennes, établie par le P. Le Vanier, pour l'entretien de quinze enfants pauvres, le soin d'une école, et l'œuvre des retraites (1725).

ARTICLE II. Ordre de Notre-Dame-de-Charité.

Le tableau des développements de Notre-Dame-de-Charité va nous montrer maintenant l'influence du P. Eudes s'exerçant d'une façon non moins active sur un autre théâtre et dans des régions différentes, ce

(1). P. COSTIL, Fleurs, T. II, LXXVIII.

(2). Ibid., T. III, CIX.

(3). Ibid., T. III, CXVI.

ÉPILOGUE. 551 -

qui en augmente considérablement l'efficacité. Pour procéder avec ordre dans ce rapide exposé, retraçons à grands traits, d'abord l'histoire des maisons déjà fondées, puis celle des fondations nouvelles.

MONASTÈRE DE CAEN (1). - Ce monastère fut gouverné de 1680 à 1792, par des supérieures de grande vertu et de grand talent, qui le maintinrent dans une exacte discipline et dans la plus parfaite union. Voici leurs noms: les Mères Marie de l'Enfant-Jésus de Bois-David, Marie de la Nativité Herson, Marie de Saint-Isidore Hellouin du Bocage, Marie de Sainte-Catherine Blouët de Camilly, Marie de Saint-Basile de

Montbénard, Marie de Saint-Augustin Labbé, Marie de Saint- Étienne Desfontaines, Marie de Saint-Michel Picard. Les novices y affluèrent, et le nombre des religieuses y fut considérable, malgré des morts fréquentes: c'est ainsi qu'en 1784, la Communauté comptait quarante-quatre professes de chœur et dix converses. Le jansénisme, même sous M. de Lorraine, n'arriva point à en forcer les portes; et l'on y professa toujours un inviolable attachement au Saint-Siège: du haut du ciel, le P. Eudes veillait sur ses filles, et aussi le Cœur sacré de Jésus et de Marie sur ses fidèles servantes. Les bâtiments anciens furent démolis et remplacés par d'autres mieux aménagés aux besoins des sœurs et des pénitentes-; une chapelle fut bâtie, bénite, puis consacrée, dont on dédia le maître autel aux Sacrés-Cœurs, et les deux autres à la sainte Famille et à saint François de Sales.

Dans le calme et la paix dont jouit le monastère, après la mort de son pieux Fondateur, et où les journées et les mois se succédaient dans une trame uniforme, quelques faits méritent pourtant d'être notés.

En 1705. s'imprime le bréviaire propre à l'Ordre et on y met les offices des Sacrés-Cœurs, tels que le Vénérable les avait composés. On les récite le jour de la fête; pour les octaves, les Sœurs se contentent des petits offices, tirés en entier des premiers.

On ne reçoit plus seulement, dans le monastère, les pénitentes qui y viennent de bonne volonté, mais encore celles qui y sont placées par leurs parents ou par les officiers de la police: ce changement date de la Mère Hellouin, qui divise les pénitentes en deux classes et dispose à cet effet des bâtiments spéciaux.

La réimpression des Constitutions soulève entre les Sœurs des divers monastères une discussion, qui n'altère aucunement les rapports de

(1). P. ORY, Origines de Notre-Dame-de-Charité, P. II. Premier monastère, ch. I-VIII.

552-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

charité: les unes veulent qu'on reprenne les Constitutions de 1670, parce que leur approbation est contenue dans la bulle d'érection de l'Ordre ; les autres répondent que les nouvelles ont été revues par leur pieux Instituteur et qu'il a manifesté clairement son désir de les voir observées à perpétuité. La discussion cesse avec l'assemblée de 1734, réunie à Caen, sous la direction du P. Martine et du P. Costil. Les Constitutions y sont définitivement fixées, et les Mères Blouët de Camilly et de la Grève acceptent la mission de les faire approuver par le Saint-Siège, ce qui a lieu le 26 septembre 1741, par un Bref de Benoît XIV. On fait aussi, dans le Coutumier, tous les retranchements ou changements utiles pour la plus grande perfection de la vie religieuse dans l'institut.

Cependant les Sœurs, grâce à l'habileté de la Mère Hellouin, ont échappé aux mesures sévères et toutes jansénistes de M. de Lorraine, qui les a prises en affection ; et, en 1721, elles ont reçu du P. Costil un présent précieux par les souvenirs qui s'y rattachent, savoir, deux statues de la très sainte Vierge, ayant appartenu à leur Père: l'une sculptée et représentant Marie assise avec son divin Enfant sur son sein, qu'il avait toujours sur sa table de travail; l'autre en cire, de la Vierge en son berceau, qu'il avait coutume d'exposer dans son oratoire pendant l'octave de la Nativité.

En 1751, le centenaire de l'approbation de l'institut par M. Molé se célèbre par un triduum solennel, où, le deuxième jour, l'office est fait par les Eudistes et leurs séminaristes.

En 1766, une circulaire célèbre de la Mère Marie. de Saint-Basile de Montbénard est adressée à toutes les maisons de l'Ordre. Cette Mère y rappelle une prophétie du P. Eudes, à laquelle nous avons, fait allusion.

« Monseigneur notre Prélat, à son retour de Paris, nous a apporté une nouvelle bien consolante et bien capable de nous donner de la joie au milieu de nos peines. Notre bonne reine - Marie Leckzinska - a demandé à l'Assemblée du Clergé d'établir dans tout le Royaume la fête du Sacré-Cœur de Jésus, ce que Nosseigneurs lui ont accordé, au nom de tout le corps ecclésiastique. Quoique ce divin Cœur ait été longtemps le trésor particulier des enfants de notre digne Instituteur, nous nous réjouissons de ce que bientôt il va être connu et honoré de toute la terre, selon que notre Bon Père l'a prédit avant sa mort. »

Enfin, quand sont portés les iniques décrets abolissant les Ordres religieux et ordonnant leur dispersion et la confiscation de leurs biens, la Mère Marie de Saint-Michel Picard, aidée de la sœur Marie de Saint-Dosithée Bourdon, demeure, malgré bien des épreuves et des obstacles, avec les soeurs infirmes ou âgées, gardant les observances compatibles,

ÉPILOGUE.553-

avec les circonstances; en sorte que, dès 1796, la communauté peut commencer à se reconstituer.

MONASTÈRE DE RENNES (1). - Après les Mères de Balde et Le Blond, le monastère de Rennes fut gouverné par toute une série de femmes remarquables par leur intelligence autant que par leur vertu, savoir: les Mères Marie-Séraphique Gardin, Marie-Angélique de Carné, Marie-Anne-Angélique du Bouëxic de Pinieux, Marie-Angélique Le Gras de Charot, Marie de Saint-François Espert, Marie-Anne-Émilie Picaud de la Pommeraye, Marie-Henriette Robinault de Bois-Baisset et Marie de Saint-Augustin de Marcorelles. Sous ces diverses supérieures, la plus grande ferveur ne cessa de régner dans la communauté, témoin ces paroles de Mgr de Girac, en 1773, à la fin de sa visite:

«Oui, mes très chères Filles, je me sens obligé de vous le dire dans la sincérité et la joie de mon coeur, j'ai été très édifié de trouver votre Monastère dans une si grande ferveur, surtout après être resté si longtemps sans visite. J'en suis plein d'admiration. Ce qui me surprend et me charme le plus, c'est que vous vous êtes conservées sans liaisons et sans intimité avec les personnes séculières, dont votre maison est remplie. »

Il y avait effectivement, dans le monastère, une trentaine et plus de dames pensionnaires, et un pensionnat de jeunes filles très en vogue parmi les meilleures familles de la ville. A plusieurs reprises, la maison fut gravement éprouvée par la famine, par des épidémies, par la mort; par deux fois même, le feu la menaça d'une entière destruction, lors de l'incendie de l'hôtel de la Monnaie, et lors de l'incendie de la ville en 1720. Miraculeusement protégées, les Soeurs eurent néanmoins, dans le dernier, beaucoup à souffrir; en particulier, elles y perdirent leur mobilier et leurs provisions.

Quant aux pénitentes, elles continuaient, pour la plupart, d'être mises là par la police, aussi étaient-elles parfois difficiles à tenir; et, si, comme au jubilé de 1760, qui leur fut prêché par le P. Le Fèvre, supérieur du séminaire, la grâce triompha souvent des plus rebelles et les conquit à son empire, il y eut aussi des moments pénibles, où quelques-unes firent d'ingénieux efforts pour s'échapper.

En 1775, le monastère de Rennes était composé de cent quatorze personnes; en 1792, il comptait vingt-six religieuses de chœur, huit converses, deux tourières. Toutes refusèrent avec énergie les serments

(1). P. ORY, Origines de Notre-Dame-de-Charité, P. II. Deuxième monastère, ch.II-V.

554- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES

qui leur furent demandés; et, dispersées, elles demeurèrent en relations avec leur vénérable supérieure, vivant, au milieu du monde, d'une manière digne de leur vocation.

MONASTÈRE D'HENNEBONT (1). - Le monastère d'Hennebont disparut presque dès sa naissance, dans les circonstances que voici. Le duc de Mazarin y avait fait enfermer une jeune fille dont la sœur était demoiselle d'honneur de Mme de Maintenon. Celle-ci prit fait et cause pour la détenue, et obtint sa sortie. Or, la vengeance poussa cette malheureuse à dénoncer la maison au parlement, comme n'étant point autorisée par lettres-patentes du roi, si bien qu'un arrêt en ordonna la fermeture immédiate. En conséquence, le 8 novembre 1687, au moment, où se terminait une cérémonie de profession, un commissaire du parlement, assisté de l'avocat général et d'un greffier, se présenta, qui se fit ouvrir les portes et signifia aux religieuses l'ordre d'évacuer le monastère le jour même. Après quelques mois de dispersion, les Soeurs eurent la permission de se réunir à la Charité de Vannes; et, malgré tout leur zèle, les habitants d'Hennebont, qui les estimaient et les aimaient, échouèrent dans leurs démarches pour obtenir la réouverture du monastère.

MONASTÈRE DE GUINGAMP (2). - En 1681, la Mère Marie de la Trinité Heurtaut, supérieure de Montbareil, fut assez heureuse pour obtenir d'Innocent XI un Bref qui levait un grave obstacle au développement de l'Ordre, savoir -. la défense de recevoir les novices à la profession avant vingt ans. En 1682, elle partit pour Paris, afin d'y prendre avec quelques soeurs la direction de la maison de Sainte-Pélagie; et, après son départ, le monastère souffrit, durant quelques années, du défaut d'union et d'entente entre les religieuses, faute de mains expérimentées pour le gouverner. Mais enfin les Soeurs appelèrent de Caen, comme supérieures, les Mères Marie de Saint-Paul Poutrel et Marie de Saint-Isidore Hellouin, qui rétablirent la paix et la concorde, et formèrent des sujets capables de leur succéder: telles les Mères Marie de Sainte-Catherine Moisan, Marie de la Passion de Murado Le Goff, Marie du Coeur de Jésus de la Grève, Marie de Sainte-Cécile de Murado Le Goff; et celles-ci à leur tour, en formèrent d'autres non moins remarquables, en particulier les Mères Marie de l'Assomption Le Dernour de Kernilien et Anne de Jésus Bossinot de la Bréhaudais, qui, de 1734 à 1761, gouvernèrent alternati-

(1). P. ORY, Origines de Notre-Dame-de-Charité, P. II. Troisième monastère.

(2). P. ORY, Origines de Notre-Dame-de-Charité, P. II. Quatrième monastère, ch. I-VII.

ÉPILOGUE. 555-

vement la communauté, et les Mères Marie du Coeur de Jésus et Marie-Angélique Le Gentil. Durant de longues années, on s'en tint aux Constitutions de 1670; mais enfin l'approbation des Constitutions nouvelles par Benoit XIV détermina en 1745 la Mère Bossinot de la Bréhaudais à les faire accepter de ses soeurs: et ainsi cessa l'espèce de scission dont souffrait l'institut. Grande était la régularité dans le monastère, et non moins grande la ferveur; aussi, généralement, les novices abondèrent, et elles appartenaient aux meilleures familles de la province. En 1782, au moment où toutes les communautés se plaignaient de ne trouver aucune vocation, Montbareil comptait, lui, quinze novices ou postulantes: de là vient qu'il passait dans le monde pour le couvent à la mode. Il est vrai que le pensionnat florissait.

« Les petites pensionnaires sont comme une fourmilière », lit-on dans une lettre de 1764; « notre communauté est si renommée pour l'éducation des enfants, qu'il nous en vient jusque du Nouveau-Monde. Nous avons cinq jeunes enfants du Mexique, qui sont soeurs; une autre est de Cadix, en Espagne.

La même lettre donne le chiffre de soixante, qui, même aujourd'hui, serait considérable pour un pensionnat de petite ville. Le nombre des dames pensionnaires était aussi considérable, au point que leur

présence mettait en péril la régularité; aussi finit-on par les supprimer, malgré les besoins du monastère. Quant aux pénitentes, il s'en trouvait environ une soixantaine, divisées en deux classes. Objet des soins les plus dévoués, elles aimaient leurs Mères, et le prouvèrent, lorsqu'aux mauvais jours, elle refusèrent la liberté qu'on leur offrait. De nombreuses retraites leur furent prêchées, qui opérèrent parmi elles des fruits de salut.

Ajoutons que les évêques de Tréguier tenaient en grande estime le monastère de Montbareil, qu'ils lui accordaient leur faveur et qu'ils aimaient à le visiter.

Au point de vue temporel, il y eut parfois des embarras financiers, et la pauvreté se fit sentir; mais la Providence vint au secours des Sœurs. Il y eut aussi des épidémies, et même le scorbut, qui causèrent plusieurs morts. Malgré tout, à l'envisager dans son ensemble, l'état de la maison apparaît plutôt prospère. Que si l'on avait construit tout d'abord sans plan concerté, le génie organisateur de la Mère Bossinot sut accomplir des merveilles de transformation et remédier, dans la mesure du possible, aux incommodités des bâtiments.

En 1777, la Mère Marie-Angélique Le Gentil fit célébrer le centenaire de la fondation du monastère; et, si elle ne put donner à cette fête

556- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

toute la solennité et la durée qu'elle eût désirées, elle obtint du moins du Pape une indulgence plénière pour tous ceux qui visiteraient la chapelle ce jour-là, et elle tâcha de l'entourer de tout l'éclat possible.

Puis vinrent les tristes jours de la Révolution. Les Sœurs tinrent tête courageusement aux sbires, qui inventorièrent ou perquisitionnèrent; elles ne se dispersèrent que contraintes par la force; cinq même passèrent quinze mois en prison à Quintin, mais aucune ne périt; et, dès la mort de Robespierre, elles reconstituèrent leur communauté, louèrent une maison, ouvrirent deux écoles, l'une pour les enfants de la classe aisée, l'autre pour les petites filles pauvres, et réussirent, en outre, à retirer du vice plusieurs personnes, qu'elles placèrent ensuite dans des maisons sûres.

MONASTÈRE DE VANNES (1). - Ce monastère fut fondé en 1683 par M. de Kerlivio, vicaire général de Mgr de Vautorte, et par le P. Huby, jésuite, aidés de Mlle de Francheville. Trois religieuses d'Hennebont en furent les premières Sœurs; mais l'une mourut assez promptement, et les deux autres regagnèrent leur monastère. Deux Sœurs de chœur et une converse vinrent alors de Rennes pour continuer l'œuvre, savoir: les Sœurs Marie du Saint-Coeur de Jésus Bedault, Marie de l'Enfant-Jésus Le Vasseur, Marie de l'Incarnation Cadiou; elles furent bien accueillies, et la sainte Vierge ne tarda pas à leur faire savoir combien cette nouvelle maison lui était agréable. La Mère Marie de la Trinité Heurtant, de retour de Paris, leur fut bientôt adjointe, et même, à l'Ascension 1686, elle fut élue pour supérieure. Une fois déposée, assistante et directrice du noviciat, tant que ses forces le lui permirent, elle montra un talent remarquable pour former à la vie religieuse les jeunes sujets. Ses dernières années ne furent qu'une suite de souffrances et d'épreuves; elle expira le 25 février 1709.

Après elle, et pendant son séjour à Vannes, des supérieures remarquables régirent le monastère; citons les principales: la Mère Marie de Saint-Vincent Lores de Multeau, les Mères Marie de la Trinité et Marie de l'Annonciation Le Rebours de Vaumadec, la Mère Marie de l'Assomption Dubois, la Mère Marie de l'Enfant-Jésus de Vaumadec, la Mère Marie de Saint-Avoye du Bouëtter de Kerorguen, et la Mère Marie de Sainte-Agathe Buat de la Croix.

Nombreuses furent les vocations ; quinze ans après sa fondation, la
(1). ORY, Origines de Notre-Dame-de-Charité, P. II. Cinquième monastère, ch. I-V.

ÉPILOGUE. 557 -

maison comptait déjà une quarantaine de religieuses. La ferveur y répondait au nombre; et les exemples d'une éminente sainteté n'y étaient pas rares. Les pénitentes, que l'on recevait gratuitement, affluaient, et, pour la plupart, se distinguaient par leur piété et par leur mortification ; il devait y en avoir deux classes. Quant aux petites pensionnaires, elles variaient entre vingt-cinq et trente, et plusieurs appartenaient aux meilleures familles de Bretagne. Il en était de même pour les grandes pensionnaires, où l'on retrouve les plus beaux noms. Cependant la chapelle possédait une Vierge miraculeuse qui la rendait très fréquentée: quatre lampes y brûlaient nuit et jour devant la sainte image, et une grande quantité de cierges se consumaient sur son autel. C'était une source de bénédictions pour les Soeurs et leurs enfants, et aussi pour les fidèles de la ville, qui se plaisaient à l'invoquer.

Malgré la vogue du monastère et les riches postulantes qui y sollicitaient leur admission, la communauté ne connut guère l'aisance; et la raison en fut dans les bâtiments qu'il fallut incessamment élever, et dans les achats de terrains qui s'imposèrent.

Ce fut sous le gouvernement de la Mère Marie de Sainte-Agathe Buat de la Croix que la communauté fut dissoute, dans la première quinzaine d'octobre 1792. Toutes les Sœurs sortirent revêtues de leur saint habit et se retirèrent ensemble dans une maison particulière, avec l'intention d'y pratiquer la Règle autant que les circonstances le leur permettraient. Elles durent se séparer définitivement le 24 du même mois, et leur supérieure disparut dans la tourmente, ce qui les empêcha de se reconstituer.

MONASTÈRE DE TOURS(1) - Le monastère de Tours, dit de la Riche, fut fondé en 1714, après neuf ans de pourparlers, par le P. L'honoré, de la Compagnie de Jésus, et par Mgr d'Hervault. La Mère Marie de Sainte Catherine Moisan, de Montbareil, en fut la première supérieure -. elle amena avec elle cinq autres de ses sœurs, âmes d'élite, parmi lesquelles la Mère Marie de Saint-Gabriel Le Gaffrie, qui lui succéda. Sous ces deux supérieures, comme sous les Mères Marie de Saint- François de Sales d'Anisy, Marie de Saint-Placide et Marie-Aimée de Jésus Hellie, Marie-Madeleine de Jésus Tabareau, Marie de Sainte-Rose Girolet, Marie de Sainte-Catherine d'Aveau et Marie de Saint-Joseph Le Roux qui vinrent après elles, la plus grande ferveur régna dans la communauté, où l'on vécut tout
(1). P. ORY, Origines de Notre-Dame-de-Charité, P. II. Sixième monastère, ch. I-V.

558- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

d'abord sous le régime des anciennes Constitutions, auxquelles la Mère Moisan était fort attachée ; mais, après l'approbation des nouvelles par le Saint-Siège, on s'empressa de les adopter. La réputation de ferveur dont jouissaient les Soeurs leur conquist l'estime et la confiance des archevêques de Tours; aussi leur confièrent-ils les religieuses jansénistes qu'ils voulaient ramener à la vérité, et placèrent-ils dans leur maison des religieuses de différents ordres supprimés pour divers motifs, si bien que le monastère, d'après l'annaliste, ressemblait un peu à l'Arche de Noé. Au milieu de cette variété de costumes et d'usages, il fallut aux Sœurs une grande énergie pour conserver leur esprit propre. Vers 1748, la communauté se composait de vingt-six religieuses de chœur et de six converses; mais la mort, quelques années après, creusa des vides dans leurs rangs, et parmi les plus jeunes; si bien que nécessité fut de recourir à la charité de la maison de Caen. A la même époque, il y avait dans le monastère vingt pensionnaires et autant de pénitentes, qui répondaient au dévouement de leurs Mères.

En 1777, la communauté comprenait cent vingt personnes, jamais elle n'avait été si nombreuse; et, sur ce chiffre, il n'y avait que trente-trois pénitentes. Jamais non plus elle n'avait été si riche: à la fin de 1778, la soeur Économese trouvait en possession de mille livres, toutes les dépenses payées! On avait pu élever les constructions nécessaires, mais un ouragan, qui ravagea Tours, causa aux Sœurs des pertes considérables; puis ce fut une inondation ruineuse, puis une réduction sur les rentes, qui amena une situation financière des plus pénibles. Mgr de Fleury en tira la communauté, en lui unissant les Annonciades qui s'y éteignirent peu à peu, laissant un revenu de trois mille livres.

En 1785, la Mère Marie de Saint-Jean d'Ausserre fut élue supérieure, et elle l'était encore au moment de la Révolution. Au mois de novembre 1789, la municipalité de Tours rendit aux religieuses de Notre-Dame-de-Charité le bel hommage que voici:

« Il est un autre établissement que l'administration doit protéger: c'est la fondation de trente places pour des filles qu'on désire faire revenir de leurs égarements. Les religieuses de Notre-Dame-de-Charité, chez lesquelles est cette fondation, n'emploient que des voies de douceur, de charité, des instructions et des exhortations, jamais de châtimens corporels, C'est le seul établissement de ce genre qui existe dans le département.

Forcées par la municipalité d'élire une supérieure et une économe, les Sœurs réélurent à l'unanimité celles qui étaient en charge. Réduites à la misère, elles réclamèrent les rentes auxquelles elles avaient droit,

ÉPILOGUE. 559 -

et le district leur accorda leur demande, en faisant de leur dévouement le plus bel éloge. Finalement, le 18 octobre 1791, après des vexations de toute sorte, elles durent se disperser, emportant avec elles quelques-uns des effets les plus indispensables dont la municipalité avait daigné les gratifier. Leur couvent servit de prison pour les religieuses du département; il en renferma près de trois cents, qui, dix-huit mois durant, y subirent une dure détention.

MONASTÈRE DE LA ROCHELLE (1). - Le monastère de la Rochelle fut établi en 1715 par Mgr de Champflour et grâce à l'intervention de Mme de Sconhel, qui, pendant un voyage de son mari, commissaire de la marine à Lorient, s'était retirée comme pensionnaire au monastère de Vannes. La soeur Marie de l'Ascension de la Vallette, nièce de la Mère Heurtaut, fut désignée comme supérieure, avec la soeur Marie de Jésus Pitoüays pour assistante, et Marie de Sainte-Anne Perret pour compagne de dévouement et de sacrifice. La Mère Le Rebours engagea quelques postulantes à se joindre à elles, afin que les dots fournissent la somme de seize mille livres exigée par le corps de ville. L'étroitesse de la maison ne permettant pas de recevoir des pénitentes, la Mère de la Vallette fit donner dans la chapelle des retraites aux personnes du dehors; elle-même y expliquait, comme en Bretagne, les tableaux religieux, et ses instructions de forme familière attiraient plus que les sermons et produisaient plus de fruits. Enfin Mgr de Champflour acheta aux Sœurs une maison voisine, et cet achat leur permit de recevoir quelques brebis égarées, qui exercèrent, à peu près sans fruits, leur zèle et leur patience. Après une épuration nécessaire, la ferveur régna dans la classe des pénitentes, qui se portèrent à des pratiques de vertus héroïques. Jusqu'en 1736, la Mère Marie de l'Ascension de la Vallette et la Mère Marie du Saint-Sacrement de Combles gouvernèrent alternativement; et de même, de 1736 à 1749, les Mères Marie de l'Assomption du Bouëttier de Kerorguen et de Saint-Alexis Bon. Puis vinrent les supérieures des Mères Marie de Saint-Jean-Baptiste de la Vallette, nièce de la Mère Marie de l'Ascension, et de Saint-Stanislas Cottard, des Mères Marie de Saint-André Valteau et de Sainte-Victoire Chantreaux.

En 1725, la communauté, qui se développait lentement, comptait treize religieuses et soixante autres personnes, pénitentes ou pensionnaires. En 1752, elle se composait de vingt-huit professes de chœur, de

(1). P. ORY, Origines de Notre-Dame-de-Charité, P. II. Septième monastère, ch. I-V.

560- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

cinq novices, d'une postulante, et de sept converses; et, les années suivantes, le chiffre des religieuses augmenta encore. Il y avait alors une quarantaine de pénitentes, et environ autant de pensionnaires grandes et petites. A signaler en 1757 la guerre de la France contre les Anglais, qui voulaient s'emparer de la Rochelle, d'où, pour les Sœurs, de grandes alarmes et de graves embarras: un moment même, elles pensèrent à fuir et à gagner Caen.

Lorsqu'en 1792 la tempête devint plus menaçante, pensionnaires et pénitentes avaient déjà quitté la maison, et les religieuses durent, le 7 septembre, se disperser dans des maisons amies, où, pendant seize mois, elles eurent la consolation de se voir et de recevoir les conseils et la direction de leur supérieure, la Mère Marie de Sainte-Victoire ; puis à toutes celles qui n'étaient pas originaires de la Rochelle ou d'Amérique fut intimé l'ordre de sortir de la ville. Peu de temps après, on leur demanda le serment schismatique, que toutes refusèrent énergiquement; aussi furent-elles emprisonnées à Brouage, petite ville de l'arrondissement de Marennes, que son insalubrité a fait abandonner de nos jours; plusieurs y succombèrent épuisées par les privations et les fatigues; celles qui survécurent, libérées en février 1793 par la mort de Robespierre, purent revoir leur supérieure, et préparer avec elle la reconstitution de leur monastère.

MONASTÈRE DE PARIS (1). - En 1682, la Mère Marie de la Trinité Heurtaut et les Soeurs Marie de l'Enfant-Jésus Feger, Marie de Jésus Le Merer et Marie de Saint-Jean Ménard, du monastère de Guingamp, vinrent avec les soeurs Marie de Sainte-Agnès des Champs, Marie de Saint-Isidore Hellouin du Bocage et Marie de Sainte-Claire, converse, du monastère de Caen, prendre la direction de la maison de Sainte-Pélagie, à la prière de Mme d'Argouges: elles y trouvèrent trente pénitentes, qu'elles gagnèrent par la bonté, si bien qu'en très peu de temps, le changement opéré dans la maison excita l'admiration générale. Mais diverses oppositions de la part de l'autorité ecclésiastique et de l'autorité civile déterminèrent les Sœurs à réintégrer Caen et Guingamp.

En 1720, Mgr de Caumartin, évêque de Vannes, et M. de Robien, chanoine de son Église, négocièrent avec le cardinal de Noailles l'établissement des Religieuses de Notre-Dame-de-Charité à la Madeleine de Paris, bien déchue de la prospérité qu'elle avait eue sous les Visitandines. Sur le refus des monastères de Vannes, Rennes et Tours d'y

(1). P. ORY, Origines de Notre-Dame-de-Charité, huitième monastère, ch. I-V.

ÉPILOGUE. 561 -

envoyer des sujets, l'évêque de Tréguier, M. de Kervilio, ami de M. de Noailles, obligea les Soeurs de Guingamp à fournir les religieuses demandées, et désigna comme supérieure la Mère Marie du Cœur de Jésus de la Grève, alors en charge, et pour ses coopératrices les sœurs Marie de Sainte-Thérèse de Beaulieu Loz, en qualité d'assistante, Marie de l'Ascension Le Chevalier, Marie de l'Enfant-Jésus du Bot, Marie de Sainte-Céleste Bossinot de la Bréhaudais, enfin la sœur converse Marie de Saint-François de Sales Le Guyader. De graves désordres s'étaient introduits à la Madeleine, et les ressources y avaient beaucoup diminué par la faute des administrateurs; c'était une réforme radicale à opérer, entreprise plus difficile qu'une fondation. Au milieu de difficultés inextricables, la Mère de la Grève se conduisit avec un

tact et une prudence remarquables, et, malgré l'opposition des Madeleines, parvint à remédier aux abus et à remettre le temporel dans un ordre parfait. Cependant elle travaillait à procurer à l'Ordre un établissement et elle y réussit par l'intercession du P. Eudes fervemment invoqué. Le 24 mai 1724, dix nouvelles religieuses arrivèrent donc de Guingamp à Paris et prirent possession, rue des Postes, d'une maison voisine de celle des Pères Eudistes ; le monastère fut placé sous la protection de Saint-Michel, et Mlle de la Chausserais en fut la fondatrice. Quand il eut été canoniquement érigé, l'œuvre des Pénitentes y commença aussitôt, et la cour y envoya quelques dames par lettres de cachet; mais l'incommodité des bâtiments et le peu de hauteur des murs de clôture en empêchèrent le développement en sorte que ce fut surtout auprès des dames et des enfants reçues comme pensionnaires que s'exerça le zèle des Sœurs; elles ne purent guère remplir les obligations de leur quatrième vœu qu'à la Madeleine; il est vrai que là elles firent merveille, surtout la seconde fois qu'elles la dirigèrent; car, après avoir obtenu, en 1734, du cardinal de Vintimille la permission de s'en retirer, à cause des difficultés qu'elles y rencontraient, elles furent contraintes d'y rentrer en 1743, et elles n'eurent plus qu'à s'en applaudir.

En 1786, la communauté de Saint-Michel était composée de seize religieuses de chœur, dont quatre employées à la Madeleine, cinq converses et une postulante du même rang, deux aspirantes tourières, et vingt pensionnaires. Elle avait connu de bien mauvais jours par la disette de sujets et le manque de ressources. Mais, outre la Mère de la Grève, elle avait eu pour la gouverner des femmes d'un grand mérite, comme les Mères Marie de Sainte-Céleste Bossinot de la Bréhaudais, Marie de l'Ascension Le Chevalier, Marie de Sainte-Eulalie de la Boissière de

562- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

Kersulguen, Marie de Jésus du Léopard de Bizien et Marie-Thérèse de Saint-Louis de Chassonville; aussi la régularité et la ferveur y régnèrent-elles constamment.

Le 8 septembre 1792, six jours après le massacre des Carmes et le martyre du P. Hébert, leur conseiller, les Sœurs furent obligées de quitter leur maison, après y avoir été témoins des plus horribles profanations. Elles ne furent pourtant point obligées de se disperser, et, pendant les mauvais jours, elles purent s'encourager et se soutenir, en attendant que la Providence leur permit de reconstituer leur monastère, qui devait être, un jour, un des plus importants de la capitale.

ARTICLE III. La Société des Enfants du Cœur admirable de la Mère de Dieu.

S'il est un fait hors de doute, c'est que les séminaires de la Congrégation de Jésus et Marie et les monastères de Notre-Dame-de-Charité devinrent autant de centres de cette Association, et que, grâce au zèle des missionnaires eudistes, elle se répandit promptement en Normandie et en Bretagne et dans les autres pays, où ils eurent des établissements. Témoins les manuels qui se publièrent à son usage, à Coutances (1688), à Guingamp (1705), à Rennes (1706), à Vannes (1707), à Avranches (1738). à Caen (1757), à Rennes encore vers 1760, - celui-ci réédité à Vannes, Saint-Brieuc, Tréguier, Saint-Malo, Quimper, etc.; - enfin, à Dot, manuel imprimé pour la seconde fois en 1787.

A la fin du XVIIIe siècle, cette Société était très nombreuse et elle était demeurée fidèle à sa mission d'honorer les SS. Coeurs, d'aider aux oeuvres de la Congrégation de Jésus et Marie et de Notre-Dame-de-Charité, et de travailler aux oeuvres de miséricorde. Elle n'y demeura pas moins fidèle pendant la Révolution, où elle rendit à l'Église les plus signalés services, particulièrement aux plus mauvais jours, cachant les prêtres, instruisant les enfants, procurant aux malades les derniers sacrements, etc. (1).

ARTICLE IV. Le Culte des SS. Cœurs (2).

CONGRÉGATION DE JÉSUS ET MARIE. - Cette double dévotion ne put évidemment que se propager et s'entretenir dans le peuple au moyen

(1). Cf. T.III, Appendice, note VII.

(2). Lire, Appendice, note XVI, quelques pages du R. P. Le Doré, sur le développement du culte du Cœur de Jésus et du culte du Cœur de Marie, sous l'influence du P. Eudes, mais en dehors de l'action de ses instituts.

ÉPILOGUE. 563 -

des séminaires, grands et petits, où, chaque jour, les élèves adressaient leurs hommages aux Sacrés Cœurs. Ces établissements furent comme autant de foyers, d'où, par le clergé, elle rayonna dans les diocèses. Les archives du petit séminaire de Rennes conservent, sur ce point, une pièce fort suggestive. C'est une feuille d'agrégation à une Société qui s'y était formée sous le patronage du très saint Cœur de Jésus et de Marie, dans le but d'honorer ce Cœur sacré, et, par là, d'entretenir dans ses membres, jusque dans leur vieillesse, la ferveur de leurs premières années de cléricature. Naturellement, chacun des associés devenait, dans la paroisse qu'il desservait, un apôtre du Cœur de Jésus et de Marie. D'autre part, nous voyons Mgr de Chamillard, évêque de Dol, permettre à toutes les personnes de son diocèse de faire les fêtes du divin Cœur de Jésus et du saint Cœur de Marie, avec octave, et cela, dès l'arrivée des Eudistes dans son séminaire (1). L'année suivante, 1702, les Eudistes obtiennent de Clément XI la permission d'ériger, dans la chapelle du même séminaire, des confréries des Saints Cœurs de Jésus et de Marie, dont la principale fête est fixée au 20 octobre, et auxquelles Mgr d'Argenson donne, comme seconde fête, celle du 8 février. Ajoutons que par l'œuvre des retraites, confiée aux directeurs du séminaire, la dévotion aux Saints Cœurs est de plus en plus connue et en faveur dans ce diocèse. A Rouen, le P. Le Grand forme une Société pieuse, dans laquelle hommes, femmes, filles, sont admis séparément, et dont la fin principale est d'honorer les Saints Cœurs de Jésus et de Marie. La troisième classe, qui ne comprend que des filles ou des veuves, n'a pas même d'autre but (2). A Rouen encore, le même Père fait prêcher sur le saint Cœur de Marie au jour de la fête, ce que l'on n'avait pas osé jusqu'à lui; puis il obtient de M. du Tressan, vicaire général, l'homologation du bref d'indulgences accordé en 1674 par Clément X pour la Confrérie du divin Cœur de Jésus et de Marie (3). Et n'avons-nous pas vu le P. Hébert porter Louis XVI à consacrer au Cœur de Jésus et son royaume et sa famille? Enfin, après la Révolution, n'est-ce pas le P. Martin, qui, appelé par l'évêque du Mans à diriger son séminaire, y prescrit aux clercs qui y résident la récitation journalière de l'Ave, Cor? Bref les Eudistes demeurèrent, pendant tout le XVIIIe siècle fort attachés à cette dévotion qu'ils tenaient de leur Père et qu'ils répétaient

(1). P. COSTIL, Annales, T. II, Liv. XI, ch. I, § 7.

(2). P. COSTIL, Annales, T. II, Liv. XIV, ch. IV, § 19; Fleurs, T. III, ch. CVIII.

(3). P. COSTIL, Annales, ibid..

564- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

pour eux la principale; aussi, comme à Rennes et à Rouen, pour des motifs que nous ignorons, la fête du Cœur de Jésus avait cessé d'être célébrée, durant un certain laps de temps, l'Assemblée générale de 1725 invita les supérieurs de ces maisons à prendre les mesures nécessaires pour obtenir des prélats son rétablissement, d'autant que, dans toutes les autres, même dans les dernières fondées, comme Dol et Senlis, elle se célébrait avec la plus grande solennité (1).

Quasi l'on veut apprécier plus justement l'étendue de l'action des Eudistes pour la diffusion de la dévotion et du culte des Sacrés Cœurs, qu'on se rappelle que, pendant un demi-siècle et plus, des ecclésiastiques de toutes les provinces de la France se succédèrent constamment, comme pensionnaires ou

ordinands, dans la maison de la rue des Postes, à Paris, et que là, en participant aux exercices de la Communauté, ils y apprirent forcément, s'ils ne le savaient déjà, à honorer ces divins Coeurs par des hommages journaliers.

MONASTÈRE DE NOTRE-DAME-DE-CHARITÉ. - Les Religieuses de Notre-Dame-de-Charité répandirent également autour d'elles la dévotion au Cœur de Jésus et au Cœur de Marie, et par la célébration solennelle des deux fêtes patronales de leur institut, et par la fondation de confréries des Sacrés Coeurs ou de sociétés d'Enfants du Cœur Admirable, et par les inspirations de leur zèle dans leurs relations avec les personnes du monde. Recueillons rapidement, dans leurs annales, un certain nombre de faits probants.

Voici d'abord les Soeurs de CAEN qui, en 1699, sollicitent et obtiennent d'Innocent XII l'érection d'une confrérie en l'honneur des Sacrés-Coeurs, avec plusieurs indulgences plénières, dont l'une pour le 8 février, et de nombreuses indulgences partielles(2). En 1722, elles reçoivent de Mgr de Belzunce une longue lettre où il leur raconte la peste de Marseille, son vœu au Sacré-Cœur de Jésus et la cessation miraculeuse du terrible fléau (3). Pourquoi cette lettre où le prélat déclare à la supérieure « avoir un respect singulier pour sa Maison » et « être sincèrement attaché à une Communauté dévouée et consacrée au Cœur de Jésus », s'il n'y avait pas entre eux de relations antérieures, ou tout au moins si, s'intéressant à tout ce qui touchait à leur chère dévotion, les Soeurs n'avaient

(1). P. COSTIL, Annales, T. II, Liv. XIV, ch. IV, § 18.

(2). P. ORY, Origines de Notre-Dame-de-Charité, P. II. Premier monastère, ch. I, pp. 209-212.

(3). Ibid. ch. III, pp. 249-253.

ÉPILOGUE. 565 -

pas écrit à Mgr de Belzunce à propos du miracle opéré à Marseille, et fait connaître l'apostolat de leur Père et le leur? Qu'on en juge par les premières lignes de sa lettre:

« Je bénis Dieu de ce qu'il a inspiré au R. P. Eudes d'établir une Congrégation aussi sainte que la vôtre, et de l'avoir consacrée particulièrement au Divin Cœur de Jésus. Je crois, Madame, ne pouvoir mieux vous témoigner et à votre sainte Communauté ma parfaite reconnaissance pour les bontés que vous voulez bien me témoigner dans la lettre que je viens de recevoir, et ne pouvoir en même temps me servir d'un moyen plus efficace pour affermir et augmenter votre confiance dans les miséricordes infinies du Sacré-Cœur de Jésus qu'en vous faisant un détail fidèle et aussi court que je pourrai des merveilles qu'il a opérées en notre faveur. »

En 1766, comme elles se réjouissent, au milieu de leurs peines, d'apprendre, de la bouche de leur évêque, que la reine Marie Leckzinska a sollicité et obtenu de l'Assemblée du clergé l'établissement dans tout le royaume de la fête du Sacré-Cœur de Jésus, « trésor particulier des enfants de notre digne Instituteur! (1) » Et c'est à ce divin Cœur que depuis deux ans elles s'adressaient pour la conclusion de la paix et l'union entre les deux Puissances, communiant à cette intention tous les vendredis, et récitant en commun les litanies du Divin Cœur, le chapelet du Saint Cœur, oeuvre d'un eudiste, etc. »

C'est que rien ne leur était plus cher que la dévotion aux Sacrés Coeurs; elle était l'âme de leur vie. La Mère Marie de l'Enfant-Jésus de Bois-David ne tarissait pas, dans ses Chapitres, quand elle parlait des Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie et de la reconnaissance que la Communauté devait au pieux apôtre de cette belle dévotion (2). A l'âge de vingt-et-un ans, la sœur Marie de l'Ascension Tinard exultait à la pensée qu'elle allait avoir la consolation d'être fille du saint Cœur de la Mère Admirable, et son pieux oncle et tuteur, le P. Moisson, lui écrivait à ce sujet le 7 février, veille de la fête du Saint Cœur.

O ma Fille, vous me faites revivre, et je me sens incapable de vous remercier de la consolation que vous me donnez. Soyez sûre qu'en cette fête je vous consacrerai entièrement à la Sainte Vierge, et que je la prierai de vous présenter elle-même à son divin Époux, pour que vous soyez son épouse. Je suis transporté de joie en vous écrivant ceci, et quand je verrai le jour de vos noces, je pense que j'en mourrai (3). »

(1). P. ORY, Origines de Notre-Dame-de-Charité, P. II. Premier monastère, ch.VII, pp. 272-273.

(2). Ibid. ch. I, p. 217.

(3). Ibid. ch. II, p. 229.

566-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

La sœur Marie de Sainte-Barbe Robillard, poète à ses heures, composait un cantique d'une touchante piété au divin Cœur de Jésus (1). La sœur Marie de Sainte-Colombe Dannemont aimait à considérer les plaies de Jésus comme des asiles où les créatures doivent se réfugier, et, dans un acte de charité universelle, à les y placer par la pensée; mais elle se réservait pour elle et pour tous les religieux et religieuses la plaie du Sacré-Cœur (2). Et que dire de la Mère Marie de la Trinité Herson? Ses enseignements portaient souvent sur la dévotion aux Sacrés-Cœurs, et ses entretiens étaient un écho fidèle de ceux de son saint oncle. Quelle joie pour elle que de célébrer la fête du Saint Cœur de Marie! « C'est une fête plus du ciel que de la terre », disait-elle, « et nous avons estimé infiniment le bonheur de notre Ordre, qui a été choisi de Dieu pour le célébrer le premier; mais le culte que nous lui devons consiste surtout à rendre notre cœur semblable à ce Cœur admirable. » Plus grande encore était sa vénération pour le Cœur de Jésus. Rien ne pouvait satisfaire son désir de reconnaître la divine charité dont il est embrasé pour nous, et, par tous les moyens en son pouvoir, elle tâchait d'en propager le culte. C'est même en grande partie à ce zèle que le monastère de Caen dut d'en pouvoir célébrer solennellement la fête (3).

A RENNES, nous ne trouvons aucun fait à relever dans les annales du monastère, relativement au culte des Sacrés-Cœurs. Passons donc à GUINGAMP, où la Mère Marie de Sainte-Catherine Moisan en est, après la Mère Marie de la Trinité Heurtaut, une fervente propagatrice. Déjà, avant elle, les fêtes s'en faisaient avec la plus grande solennité dans le monastère, mais elle voulut y associer le peuple d'une manière plus directe et faire de la chapelle un centre de propagande. Par ses soins, deux autels furent consacrés, l'un au Cœur de Jésus, l'autre au Cœur de Marie. En 1705, elle obtint une bulle érigeant une confrérie en leur honneur, et Mgr de Kerlivio, évêque de Tréguier, s'inscrivit le premier sur le livre de la confrérie, exemple suivi par beaucoup d'ecclésiastiques. A sa prière, le prélat accorda même à tous les prêtres qui le désiraient de réciter les offices de ces fêtes comme office canonial pendant tous les jours de l'octave. D'après les annales, cette bonne Mère aurait voulu convoquer tous les prêtres de la province à ces solennités, et, quelqu'un d'eux entra-t-il dans ses vues, elle lui payait volontiers son voyage

(1). P. ORY, Origines de Notre-Dame-de-Charité, P. II. Premier monastère, ch. II, p. 23.

(2). Ibid. pp. 230-231.

(3). Ibid. ch. III, p. 237.

ÉPILOGUE. 567 -

et son séjour à Guingamp. C'est à cette active propagande qu'il faut, ce semble, attribuer le développement de la Société du Cœur Admirable dans la ville et le diocèse de Tréguier(1).

En 1759, les annales mentionnent la mort de la sœur Marie de Sainte-Gertrude Padelt, et, à ce propos, rapportent un fait qui rappelle les communications du Cœur de Jésus à la Bienheureuse Marguerite-Marie. Un jour, la présence de Dieu s'imposa si vivement à l'esprit de cette sœur qu'elle tomba à genoux, et, pleine d'épouvante à la vue de ses péchés que la lumière divine lui révélait, elle s'écria: « O Seigneur, s'il plaisait à votre divine miséricorde de me pardonner mes péchés, je commencerais une

vie nouvelle. » Notre-Seigneur se présenta alors à elle, et, tenant la main sur son Cœur ouvert, lui dit avec un incompréhensible amour: « Quoi! ma Fille, se pourrait-il que celui qui a souffert cette plaie, refusât de vous pardonner (2)! »

En 1770, le monastère éprouva une grande joie: Mgr de la Royère vint célébrer pontificalement la fête du Saint-Coeur de Marie, et l'assistance fut nombreuse et distinguée. Depuis longtemps déjà, vu la multiplication des crimes en France, les Sœurs, s'associant à ce qui se pratiquait à Caen et ailleurs, faisaient tous les vendredis des actes de réparation au divin Cœur de Jésus (3).

Enfin, le 20 octobre 1786, les annales rapportent le fait suivant:

« La fête du divin Cœur de Jésus fut solennisée parmi nous avec une joie sensible. Nous eûmes la visite de deux de nos Pères Eudistes de Rennes. L'un officia et l'autre prêcha. Nous nous figurions voir et entendre notre vénérable Instituteur, nous animant lui-même à cette belle dévotion, qui lui était si chère. L'un d'eux, le P. Le Fèvre, resta jusqu'à la Toussaint, et fit une retraite à nos pensionnaires. C'était chose si rare pour nous de voir quelque membre de cette Congrégation, que nous nous en faisons fête (4). »

A VANNES, les Sœurs, arrivées le 29 janvier 1683, célébrèrent de leur mieux la fête du 8 février, et M. de Kervilio chanta la grand'messe (5). C'est de leur maison, et, sans aucun doute, par l'apostolat de la Mère de la Trinité Heurtaut, que la dévotion aux Sacrés Cœurs se répandit

(1). P. ORY, Origines de Notre-Dame-de-Charité, P, II. Premier monastère, ch. IV, p. 387.

(2). Ibid. P. II Quatrième monastère, ch.V, p. 101.

(3). Ibid., ch. VI, p. 402.

(4). Ibid., ch. VII, p. 411.

(5). Ibid. Cinquième monastère, ch. I, p. 423.

568-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

dans le diocèse. La Société des Enfants du Cœur de la Mère Admirable y devint des plus nombreuses. Nous l'avons dit, d'après un vieux manuel de la Règle, Mgr d'Argouges, qui, en 1688, succéda à Mgr de Vautorte, en faisait partie, ainsi qu'un grand nombre d'ecclésiastiques distingués. On cite même un prêtre, nommé M. Dorso, mort en odeur de sainteté, qui, pour mieux attester son union avec le monastère, sollicita avec instance la faveur d'y être inhumé. On cite également un évêque de Béryte, qui s'ennôla dans cette société et aimait à dire la messe dans la chapelle dédiée aux Saints Coeurs: ce prélat étranger remplissait à Vannes les fonctions épiscopales, sur la fin de la vie de Mgr d'Argouges.

Mme d'Argouges, mère de l'évêque, et plusieurs autres grandes dames de la haute société, se firent également inscrire des premières dans cette pieuse association et en accomplirent les obligations avec ferveur. Aussi les fêtes des Sacrés Coeurs étaient-elles fort solennelles à la Charité de Vannes (1).

Ajoutons qu'une lettre du P. Blouët de Camilly à Mgr de Vautorte, datée de 1683, prouvait, d'après le P. Costil, que la dévotion aux Sacrés-Cœurs avait commencé avec la Congrégation de Jésus et Marie. Nous ne pouvons mettre en doute son assertion, mais que ne nous en a-t-il conservé le texte?

Enfin, qu'on étudie les offices composés en 1757 sous l'épiscopat de Mgr Bertin, et, en constatant les nombreux emprunts faits au P. Eudes, on acquerra la certitude que la dévotion aux Sacrés Coeurs fut, dans le diocèse de Vannes, d'origine eudistique. Un seul trait, comme exemple. Le Vénérable appuie sur l'intime union qui existe entre le Cœur du Fils et le Cœur de la Mère: Mgr Bertin enseigne la même doctrine; il en force même les conséquences, puisqu'il n'établit qu'une seule et unique fête, celle du divin

Coeur de Jésus et du Coeur très aimant de Marie (2).

On a prétendu bien à tort, contrairement à ce que nous affirmons ici il que le P. Huby, jésuite breton fort célèbre, avait eu l'honneur de prévenir l'apostolat du P. Eudes. Le P. Huby (1608-1693) a prêché la dévotion aux Sacrés-Coeurs, le fait n'est pas niable. Mais ses historiens ne nous disent pas à quelle date il commença cette prédication; et, d'ailleurs, les images qu'il propageait, les pratiques et les prières qu'il

(1). P. ORY, Origines de Notre-Dame-de-Charité, Cinquième monastère, ch. II, p. 434.

(2). Ibid.

ÉPILOGUE. 569 -

recommandait, avaient beaucoup de ressemblance avec celles que le P. Eudes cherchait à populariser. « En témoignage d'une constante fidélité, disent les manuels des confréries des Saints Coeurs dues à l'influence du P. Eudes, tous ceux et celles qui entreront dans la confrérie porteront, nuit et jour, sur leur poitrine, une médaille en forme de coeur, où sera gravé en relief, d'un côté, un regard de Jésus et de Marie, et sera écrit de l'autre côté: Vive Jésus et Marie. » Tout incline donc à penser que le zèle du missionnaire breton s'alluma au contact des Filles du missionnaire normand, soit à Rennes, soit à Guingamp, soit à Hennebont et à Vannes (1). Si vive était la dévotion des religieuses de ce dernier envers les Sacrés Coeurs, que la présence de la Mère Le Rebours et de la soeur Marie de Jésus-Mourant Dubois, en 1734, à Caen, suffit à y enflammer les âmes d'un plus grand amour pour eux (2). L'une d'elles, la soeur Marie de la Trinité Peseron, ne s'appliqua-t-elle pas à composer le chant des offices des Sacrés-Coeurs (3); et ne lisons-nous pas dans les annales qu'il était impossible de rendre l'ardeur dont la soeur Marie de l'Assomption Dubois était embrasée aux fêtes des divins Coeurs de Jésus et de Marie (4)?

A TOURS, il suffit de se rappeler que la Mère Marie de Sainte-Catherine Moisan fut la première supérieure du monastère, pour être assuré de la rapide propagation de la dévotion aux Sacrés-Coeurs. Dès les premiers jours, elle entreprit d'ériger dans son couvent une confrérie en l'honneur du Sacré-Coeur de Jésus; et, l'archevêque de Tours, qui avait refusé cette faveur à des Pères Jésuites et aux Visitandines, crut devoir l'accorder aux Filles de Notre-Dame-de-Charité, parce qu'il considérait cette dévotion comme propre à leur Ordre. Le jour même de l'octave de leur installation, une foule nombreuse envahit la chapelle, et trois cent cinquante personnes se firent inscrire sur les registres de la Confrérie (5) 5.

Telle était même l'ardeur des religieuses de ce monastère à propager le culte des Sacrés-Coeurs que, vers 1750, elles écrivirent aux Soeurs de Caen pour ranimer leur zèle et hâter l'impression d'un petit manuel

(1). P. ORY, Origines de Notre-Dame-de-Charité, P. II. Cinquième monastère, ch.I pp. 420-421, 447.

(2). Ibid., ch. IV, p. 462.

(3). Ibid., p. 463.

(4). Ibid., ch. V, p. 472.

(5). Ibid. Sixième monastère, ch.II, p. 491.

570- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

de la Confrérie des Sacrés-Coeurs, leur plus vif désir étant d'en multiplier les membres (1).

A LA ROCHELLE, la Mère Marie de l'Assomption de la Vallette se montra la digne nièce de la Mère Heurtaut, et Mgr de Champflour lui accorda, ainsi qu'à ses Soeurs, l'érection, en leur chapelle, d'une confrérie du Sacré-Coeur de Jésus et de Marie, d'après la bulle de Clément X, concédée au séminaire de Coutances en 1673. Il autorisa, en même temps, les ecclésiastiques de son diocèse à « faire les offices et

fêtes avec octave du Sacré-Cœur de Jésus et de Marie, aux jours qu'on a coutume de les célébrer, et il approuva, à cet effet, les dits offices, etc. (2).»

Nous n'avons pas, à ce sujet, de fait particulier à noter au monastère de PARIS. Mais la présence de la Mère Marie du Cœur de Jésus de la Grève nous est une assurance qu'il en fut là Comme partout ailleurs. La Mère de la Trinité Heurtaut ne lui avait-elle pas dit, alors que, toute jeune, elle ne pensait qu'aux plaisirs et aux fêtes du monde: « C'est cependant vous, ma chère Enfant, que Notre-Seigneur et sa sainte Mère ont choisie pour être fille de leurs Sacrés Cœurs, et vous le serez un jour. »

SOCIÉTÉ DES ENFANTS DU CŒUR ADMIRABLE DE LA MÈRE DE DIEU. - L'apostolat de cette Société ressort de tout ce que nous venons de dire, aussi bien que son but, qui est d'honorer et de faire honorer les Cœurs de Jésus et de Marie.

DEUXIÈME PARTIE.

De la Révolution Française à nos jours.

ARTICLE 1. Congrégation de Jésus et de Marie.

Ceserait une longue et attachante histoire que celle de la Congrégation de Jésus et Marie au XIXe siècle: nous ne pouvons en donner qu'un bref et trop sec aperçu. La paix religieuse étant rendue à la France, plusieurs Eudistes désirèrent voir renaître leur Société(3). Dès

(1). P. ORY, Origines de Notre-Dame-de-Charité, P. II. Sixième monastère, ch. IV, p. 505.

(2). Ibid., ch.II, p. 539.

(3). Les détails qui suivent sont tirés de la vie du P. Blanchard, au tome IV des Fleurs.

ÉPILOGUE. 571 -

1810, le P. Beaumont, ancien professeur du petit-séminaire de Rennes, se rendit à Paris auprès du Grand-Chancelier de l'Empire, M. d'Ambrai, dans la famille duquel il avait vécu caché pendant la Révolution, afin de solliciter secours et protection dans le dessein de rétablir la Congrégation dont il était membre: on jugea le moment peu propice.

La rentrée des Bourbons en 1814 fit espérer un meilleur résultat, et le P. Pierre-Marie-Toussaint Blanchard, ancien supérieur du petit séminaire de Rennes, après s'être concerté avec plusieurs de ses anciens confrères, partit pour Paris et s'adressa au Grand-Aumônier de France, Mgr de Talleyrand-Périgord, qui lui répondit favorablement et remit sa requête au ministre; mais la requête alla se perdre dans les cartons, où elle fut retrouvée en 1818.

Dans le même temps, le P. Guérard, curé de Hottot-les-Bagues, au diocèse de Bayeux, et qui, dès avant 1801 avait songé à rétablir sa Congrégation, détermina Mgr Brault, évêque du diocèse, à confier son grand séminaire aux anciens Eudistes sous la supériorité du P. Beaumont ;; et lui-même entra en pourparlers, afin d'acheter l'ancienne abbaye de Cordillon, dont il voulait faire une maison de missionnaires et de probation ; mais, plusieurs des professeurs du séminaire ayant manqué, le projet échoua.

Un autre essai fut tenté en 1816 par le P. Le Roussel de concert avec les PP. Beaumont et Blanchard, au nom d'un certain nombre de leurs confrères, et une requête fut rédigée pour être remise à Louis XVIII; cette fois encore les démarches n'aboutirent pas.

GÉNÉRALAT DU P. PIERRE-LOUIS-TOUSSAINT BLANCHARD (1826-1830). -

Ce ne fut qu'en 1826 que le P. Blanchard, alors recteur de l'Académie de Rennes, après avoir été, durant sept années, proviseur du collège Royal de la même ville, réunit une assemblée des anciens Eudistes au Pont-Saint-Martin, dans la maison qu'il avait fondée pour y recueillir des enfants de la campagne désireux de faire leurs études classiques. Il y fut élu comme supérieur général avec le P. Fleury, ancien missionnaire de la Garlière, pour coadjuteur. En 1828, le P. Louis de la Morinière, un jeune professeur du collège Royal qui s'était donné à la Congrégation, acheta de ses deniers l'ancien couvent des capucins, et là furent transportés, en 1829, les grands élèves du Pont-Saint-Martin. Le P. Blanchard survécut peu à cet achat, étant mort le 14 septembre 1830, au lendemain de la Révolution de Juillet, entouré de la vénération publique.

572- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

P. Louïs de la Morinière (1), qui lui succéda, se mit résolument à l'œuvre. Il inaugura son supériorat par la réimpression des principaux ouvrages du P. Eudes, dont il désirait avant tout faire revivre l'esprit dans sa Congrégation. Cette Congrégation ne se composait que d'une dizaine de sujets, pour la plupart novices; car les anciens Eudistes étaient ou morts, ou hors d'âge pour remplir aucune fonction, ou occupés dans les diocèses en des charges qu'ils ne pouvaient quitter. Malgré ce nombre restreint, le P. Louïs donna les mains à un projet de fondation en Amérique, dans le désir de ménager là un refuge à sa petite Compagnie, en cas de persécution: fondation lointaine, dont l'insuccès fut pour le digne supérieur une source d'ennuis et de croix sans cesse renaissantes. Pour ouvrir un noviciat, qui prit le nom de Saint-Gabriel, il acquit en 1836, d'une nouvelle portion de son patrimoine, une maison voisine de Saint-Martin, dite la Petite Cochardièrre. En 1838, nouvelle acquisition, celle de l'ancienne abbaye de Saint-Sauveur à Redon, où il fonda un collège, qui ne tarda pas à devenir florissant. Cet établissement, avec celui de Saint-Martin, compte au nombre de ses plus belles oeuvres.

En 1840, Mme du Bot de Chassonville lui céda la propriété de la Roche-du-Theil, à cinq kilomètres de Redon, où fut plus tard établi le séminaire de la Congrégation. L'année suivante 1841, la direction du petit-séminaire de Guérande, dans le diocèse de Nantes, lui fut offerte, et il l'accepta; mais les Eudistes trop peu nombreux pour s'en charger entièrement n'y restèrent que quelques années. En 1846, le P. Louïs entreprit le voyage de Rome dans le but de réaliser un triple projet qu'il méditait depuis longtemps: 1o faire reconnaître la Congrégation de Jésus et Marie par le Saint-Siège; 2o obtenir l'approbation de ses Constitutions; 3o préparer l'introduction de la cause du Vénérable P. Eudes. Il n'eut pas le bonheur de voir le succès de ces entreprises, mais il eut du moins la gloire d'avoir commencé d'une manière heureuse des démarches qui ont abouti sous ses successeurs. Il mourut d'une attaque d'apoplexie le 30 janvier 1849, et une foule innombrable se pressa autour de son corps et à ses funérailles. Si l'institut du V. P. Eudes est aujourd'hui debout et en pleine vie, ne craignons pas de le proclamer, il le doit à l'indomptable énergie du P. Louïs qui en fut le véritable restaurateur. Au milieu des tempêtes qu'elle essuya alors, l'humble Congrégation de Jésus et Marie eût sombré vingt fois sans l'invincible persévérance de son dévoué pilote. Parmi des difficultés, des contradictions, des épreuves de toute sorte

(1). Cf. Fleurs, T. IV, Vie du P. Louïs de la Morinière.

ÉPILOGUE. 573 -

qu'il est difficile de se figurer, jamais il ne recula, jamais il ne fut ébranlé; comme le P. Eudes, il voyait dans la croix le cachet de l'action divine et le gage de la bénédiction céleste.

La Congrégation de Jésus et Marie était alors bien petite, et pourtant, dans la personne de son chef, elle rendait de grands services au diocèse qui l'abritait. Au XVIIIe siècle, le diocèse de Rennes avait dû aux Eudistes d'être moins atteint que d'autres par le poison du jansénisme. Au début du XIXe siècle, ce fut au P. Louïs qu'il fut redevable de n'être pas entièrement livré aux idées préconisées par Lamennais. Plusieurs fois, ce digne successeur du P. Eudes eut de vives discussions à ce sujet avec les directeurs du grand séminaire, et il finit par les mettre en garde contre les séduisantes erreurs. Ce fut même lui qui tint la cour de Rome au courant de tout ce qui se passait à la Chesnaie, à Malestroit et au petit séminaire de Saint-Méen; comme ce fut à son instigation que le vénérable curé de Vitré, M. de la Guéretterie, apostropha publiquement, en pleine retraite ecclésiastique, Mgr de Lesquen, dont les faveurs allaient à Lamennais et à son école; aussi encourut-il, de ce fait, la disgrâce du prélat, ainsi que sa Congrégation.

GÉNÉRALAT DU P. Louis GAUDAIRE (1849-1870). - Le P. Louis de la Morinière fut remplacé, le 19 février 1849, par le P. Louis Gaudaire (1), supérieur du collège de Redon, homme d'un haut esprit et d'une grande valeur, très versé dans les lettres humaines et le maniement des affaires, alliant une dignité majestueuse à une aimable simplicité. Soutenu par des hommes de foi, dont les noms méritent de passer à la postérité, les PP. Cottinot, Delanoë, Bertin, Divet, Coubard, Coyer, etc., le nouveau supérieur, maintint et développa, malgré de grands obstacles, l'oeuvre qui lui avait été confiée. Dès l'année 1850, il établit, à la Roche-du-Theil, le noviciat, puis, en 1852, le scolasticat de sa Société ; en 1855, il accepta, de Mgr Daniel, évêque de Coutances, la direction du collège diocésain et petit séminaire de Valognes; et, un an plus tard, avec la permission du même prélat, il fonda une résidence de missionnaires à Villiers, d'où ils se transportèrent, en 1859, à Périers, puis en 1872, à Donville. La même année (1856), et dès les premiers mois, trois Pères Eudistes étaient chargés de l'aumônerie de Saint-Michel à Paris; et, en septembre, plusieurs autres, sur la demande du Mgr Delamarre, ancien vicaire général de Mgr Daniel, allaient diriger le collège Richelieu à Luçon. Puis ce fut à Marseille l'établissement d'une nouvelle résidence

(1). Cf. P. Pinas: Le Vénérable Père Eudes et ses œuvres, pp. 216-228.

574- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

d'aumôniers; et, en 1661, à la Roche-du-Theil, la constitution d'un noviciat proprement dit.

Entre temps, le P. Gaudaire avait fourni à Mgr Poirier, eudiste, évêque de Roseau, aux Antilles, quelques-uns de ses prêtres pour la mission de la Dominique, et il avait eu de grandes joies: en 1851 et 1857, il avait reçu de Rome des décrets laudatifs pour son institut et ses œuvres; en 1863, il avait porté lui-même à la ville sainte les Constitutions revues par la dernière Assemblée générale, et, en 1865, on les lui avait renvoyées approuvées ad decennium; en 1868, enfin, il avait fait entreprendre à Bayeux l'instruction de la cause de béatification du P. Eudes.

Atteint d'une maladie de coeur, une dernière crise l'emporta le 13 avril 1870.

GÉNÉRALAT DU P. ANGELE DORÉ (1) (1871). - Le P. Ange Le Doré, son jeune successeur - il n'avait que trente-six ans - doué d'un véritable esprit d'initiative, concentre aussitôt toute son activité sur les devoirs de sa lourde charge et ne s'en laisse distraire que par la publication d'ouvrages destinés à faire connaître le P. Eudes et son apostolat, et par la prédication de missions et de retraites, surtout ecclésiastiques. Dès 1871, il se fixe dans une nouvelle résidence de missionnaires, nommée le Sacré-Cœur, établie dans un faubourg de Redon. En 1873, il achète le collège Saint-François-Xavier de Besançon, fondé vingt-quatre ans plus tôt par M. Besson, le futur évêque de Nîmes. En 1876, il transporte le noviciat de la Roche-du-Theil dans une jolie propriété, située près d'Hennebont, qui prend le nom de Saint-Joseph de Kerlois; et l'année suivante, en même temps qu'il va lui-même résider à Paris, il crée à Plancoët le juvénat Saint-Louis, pépinière de l'institut. En 1878, il accorde à Mgr Bataille, évêque d'Amiens, plusieurs de ses Pères comme missionnaires à Abbeville, dans un vieux couvent de Cordeliers. La même année, l'aumônerie des soldats, entreprise par un eudiste avant la guerre de 1870, et où plusieurs de ses confrères continuaient à se dévouer, quitte la rue des Bourdonnais, à Versailles, pour s'établir impasse des Gendarmes; et, dans les bâtiments qu'elle abandonne, quelques Pères, sous la direction du P. Paignon, l'un des membres les plus distingués de la Congrégation, ouvrent l'École Saint-Jean, plus tard si florissante, rue de Béthune. En 1880, trois Pères vont évangéliser la ville de Troy, jolie cité de six mille habitants, non loin de New-York; ils y restent seu-

(1). Cf. P. PINAS: Le Vénérable Père Eudes et ses œuvres, pp. 229-258.

lement trois ans. En 1884, sur la prière du Souverain Pontife Léon XIII, trois autres partent fonder un séminaire à Cartagène, en Colombie: ils réussissent; et, depuis lors, les évêques d'Antioquia, de Pamplona, de Panama, ont appelé les Fils du P. Eudes dans le même but.

En 1885, et pendant cinq à six ans, les Pères Eudistes prêtent également leur concours à Mgr l'évêque d'Évreux pour la direction du petit-séminaire d'Écouis. En 1890, deux autres s'embarquent pour la baie Sainte-Marie, au diocèse d'Halifax, dans le Canada, pour y desservir deux paroisses et y bâtir un collège, le collège Sainte-Anne très florissant aujourd'hui. En 1891, la construction de la basilique de Jeanne d'Arc à Domrémy, à laquelle un architecte distingué, M. Sédille, offre son talent et parfois ses économies, est confiée par Mgr Sonnois, évêque de Saint-Dié, aux Fils du V. P. Eudes, qui mènent l'entreprise à bonne fin, grâce à leurs prédications à travers la France. En 1894-95, un grand séminaire est bâti à Halifax, qui sert en même temps de scolasticat et de noviciat pour la Congrégation dans les Provinces-Maritimes; puis, en 1899, un collège et petit-séminaire s'ouvre à Caraquet par la générosité du curé, Mgr Allard, heureux de le confier aux Eudistes, collège et petit séminaire actuellement en pleine voie de prospérité.

Cependant une maison généralice a été constituée à Paris, rue des Fossés-Saint-Jacques, puis transférée rue Denfert-Rochereau, qui groupe un certain nombre de Pères; et une procure a été fondée à Rome, d'où les jeunes suivent les cours du Collège Romain.

Depuis 1903, la guerre religieuse a détruit toutes les maisons de France et forcé un grand nombre de Pères à s'exiler. Le scolasticat de la Roche-du-Theil, le noviciat de Kerlois, le juvénat de Plancoët, ont été réunis dans une même maison, à Gysegem-lès-Alost. De nouveaux postes ont été établis au Canada, à Rogersville (New-Brunswick), à la Pointe-aux-Pères (Rimouski), à Chicoutimi; et les missions de la Côte-Nord, érigées en Vicariat du Golfe Saint-Laurent, ont été confiées à la sollicitude de Mgr Blanche, un fils du P. Eudes, aidé d'une dizaine de ses confrères: Momentanément des Pères ont été prêtés à Mgr l'évêque de Rimouski et à Mgr l'évêque de Wallefied, comme professeurs dans leurs séminaires; et d'autres, appliqués à la mission de Tobique, ont vécu quelque temps parmi les Indiens. Enfin une résidence de missionnaires a été créée au Dakota (États-Unis), à Wonsocket.

Cependant les anciennes maisons se sont fortifiées, et le juvénat de Sainte-Anne a été solidement reconstitué sur de nouvelles bases.

D'autre part, deux ou trois Pères occupent des aumôneries en Angle-

576- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

terre; et une maison s'est fondée en Espagne, à Soria, afin d'y recruter des vocations pour l'Amérique du Sud.

Les maisons de Colombie ont elles-mêmes puisé un regain de vie dans la persécution qui sévit en France: de jeunes recrues sont arrivées qui soulagent les Pères dans leurs pénibles travaux, et permettent de constituer plus fortement les divers séminaires. Le séminaire d'Antioquia a été divisé, et une partie de ses élèves est allée habiter à Sampédro. A Turbaco, (non loin de Cartagène), plusieurs Pères ont été chargés de diverses paroisses. Enfin quatre sont partis de Colombie en décembre 1907 pour Saint-Domingue, afin d'y créer un séminaire, ardemment désiré par l'archevêque.

On le voit, le principal Institut du P. Eudes a pris un large développement, et nul doute que la prochaine béatification de son Fondateur ne lui ouvre des horizons plus vastes encore.

ARTICLE II. Ordre de Notre-Dame-de-Charité (1)

L'Ordre de Notre-Dame-de-Charité prend au XIXe siècle un essor qu'il n'avait point connu jusque-là; et ses maisons diverses, constamment fidèles à l'esprit des premières Mères et de leur saint Instituteur, se remplissent de préservées et de repenties, dont un grand nombre y demeurent toute leur vie, à des titres divers. Quelques-unes en compte jusqu'à cinq cents, la plupart deux et trois cents. Jusqu'à ses dernières années, les pensionnats de jeunes filles subsistaient en plusieurs, et elles y étaient nombreuses, quant aux grandes pensionnaires elles avaient presque partout disparu. Donnons un bref aperçu du développement de l'Ordre au siècle dernier.

Dès 1795, les Soeurs de Caen se réunissent et ouvrent même un petit pensionnat dans une maison séparée dite la Petite-Charité. Vers 1801, elles rentrent dans leur ancien monastère transformé en caserne.

En 1802, les Sœurs de Paris occupent le couvent de la Présentation, jusqu'au jour où elles achètent, rue Saint-Jacques, la maison des Visitandines, qu'elles viennent de quitter pour s'établir à Chevilly. En 1807, Napoléon 1er consent à les déclarer d'utilité publique.

En 1804, une sœur de Vannes, Marie de Sainte-Hippolyte de Botmilliau, venue tout d'abord au couvent de Paris, fonde un Refuge à Versailles dans le quartier Saint-Louis, qui, en 1806, se transporte dans le quartier de Montreuil.

(1). Cf. P. ORY, Origines de Notre-Dame-de-Charité, P.II. - P. PINAS, le Vénérable P. Eudes et ses œuvres, pp. 252-281.

ÉPILOGUE. 577 -

C'est également une religieuse de Vannes, la Mère de Saint-François Sauvet, qui, en 1804, réunit à Tours les premières Sœurs et, avec elles, rétablit définitivement la communauté en 1806.

Le monastère de la Rochelle est reconstitué en 1807 par son ancienne supérieure, la Mère Marie de Sainte-Victoire Chantreaux, et, bientôt après, il s'établit dans l'ancienne résidence des Récollets.

Chassées de leur couvent de la Trinité en 1792, les Sœurs de Rennes, en 1808, se rassemblent d'abord rue de Paris, autour de la sœur Marie de Sainte-Eugénie, puis à Saint-Cyr, hors de la ville.

La même année 1808, le monastère de Montbareil à Saint-Brieuc remplace celui de Montbareil à Guingamp. En vain les Soeurs ont-elles essayé d'entrer dans leur première résidence: elles ont fini par acheter à Saint-Brieuc le vieux couvent des Filles de la Croix.

La fondation de Nantes remonte à 1809: M. de Tréméac, curé de la cathédrale, qui avait créé une maison de pénitentes, s'adressa, pour avoir des religieuses, à Saint-Michel de Paris, et il les obtint.

C'est également le monastère de Saint-Michel qui fournit, en 1811, au cardinal Fesch, des Sœurs pour la ville de Lyon; puis Lyon et Paris s'unissent en 1819 pour fonder un refuge près de Valence, à la demande de M. Fièvre, vicaire général.

En 1822, à Toulouse, deux ecclésiastiques zélés, MM. Berger et Ortric, qui ont groupé une cinquantaine de pénitentes, sous la direction de pieuses demoiselles, sollicitent le concours de Notre-Dame-de-Charité de Caen, qui leur envoie deux sœurs. L'ancien couvent des Hospitalières sert de berceau à la communauté naissante.

En 1836, un refuge est établi à Blois, par des sœurs venues de Tours, à la prière de M. Guillois, vicaire général; et celui de Montauban, dû au zèle de M. le chanoine Arnac, aidé de jeunes filles dévouées, passe sous la direction de deux sœurs envoyées de Caen.

En 1838, la Mère Marie de Sainte-Victoire Houët, avec six de ses compagnes, vient de Tours à Marseille pour y gouverner un asile de repenties, que sa prospérité force bientôt à transporter sur le boulevard Baille.

En 1839, le monastère de Tours fournit une supérieure, et celui de Versailles quatre religieuses, pour la fondation d'un refuge à Besançon, sous la haute protection de Mgr Mathieu,

En 1853, deux sœurs de la maison de Paris vont prendre, à Dublin, la direction d'un refuge organisé par un saint prêtre, M. Smith.

En 1863, la Mère Marie de Saint-Pacome Blachet part de Caen, dont elle est supérieure, avec trois religieuses, pour Bartestree, dans le

578- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

comté de Hereford, en Angleterre, afin d'y prendre possession d'un magnifique monastère, bâti par sir Robert Phillips, un riche seigneur converti au catholicisme.

La même année, le monastère de Marseille essaime et crée, hors de la ville, la maison du Saint-Cœur de Marie.

De Caen part, en 1868, la Mère Marie de Saint-Benoît, avec quatre autres sœurs, pour fonder à Valognes un refuge, que ses développements contraignent, en 1871, à s'installer dans le couvent abandonné des Carmélites anglaises.

Enfin, en 1886, le monastère de Salzbourg, en Autriche, s'affilie au monastère de Caen; et, en 1887, un second monastère est fondé à Dublin.

Signalons encore le refuge du Mans, création du Bon-Pasteur d'Angers, dont il se sépare, lors de la question du généralat, pour s'en tenir aux traditions. Ce monastère envoie lui-même, en 1856, une colonie de huit religieuses à Lorette.

Enfin, mentionnons seulement, pour ne pas prolonger cette courte notice, les monastères de Bilbao, en Espagne; de Waterlooville, de Troy-Lodge, et de Mold, en Angleterre; de Buffalo, d'Alleghany, de Green-Bay, aux États-Unis; d'Ottawa, de Toronto, de New-Westminster au Canada; et arrêtons-nous quelque peu sur le Bon-Pasteur d'Angers (1).

En 1829, la Mère Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier, supérieure du monastère de Tours, fonda une maison à Angers, à la prière de Mgr de Montault. Après une absence motivée par l'achèvement de son second triennat à Tours, elle revint, avec une obéissance illimitée dans le nouveau monastère en souffrance, et elle y révéla son rare talent d'organisation. Là, sous l'action de Dieu, elle se demanda bientôt pourquoi les progrès matériels, si grandement exploités par le commerce et l'industrie, ne seraient pas utilisés par

l'amour des âmes et par le zèle apostolique. Soustraire les maisons de l'Ordre aux fluctuations d'un gouvernement local pour les placer sous celui du Saint-Siège, les grouper toutes ensemble de peur qu'elles ne végètent dans l'isolement, conserver tous les liens de famille et de dépendance entre la mère et les filles, créer dans la maison d'Angers un noviciat florissant, qui enverrait chaque année de nombreux essaims par le monde, tel fut l'idéal qu'elle conçut, et qui, approuvé d'abord par Mgr de Montault, puis par le Souverain Pontife, se réalisa dans le généralat du Bon-Pasteur d'Angers. Le Bon-Pasteur d'Angers, en moins d'un siècle, s'est répandu

(1). Cf. P. PINAS, Le Vénérable Père Eudes et ses œuvres, pp. 283-319.

ÉPILOGUE. 579 -

dans les cinq parties du monde - il compte aujourd'hui au moins deux cent quarante maisons, où plus de sept mille religieuses travaillent au salut d'environ quarante-huit mille âmes. La fécondité du passé est pour lui un gage de l'avenir.

ARTICLE III. La Société des Enfants du Cœur Admirable de la Mère de Dieu (1).

La fécondité de la Société des Enfants du Cœur Admirable de la Mère de Dieu a été également prodigieuse. Après la Révolution, à défaut des Eudistes dispersés, les Évêques la prirent sous leur protection, et, pour la récompenser de son dévouement à l'époque de la tourmente, l'élevèrent au rang d'institution diocésaine.

A Caen, en 1802, le siège de la Société fut transféré, par ordre de Mgr Brault, évêque de Bayeux, dans l'église de Notre-Dame de la Gloriette, où ses réunions se tinrent régulièrement. Très nombreuse jusqu'en 1859, - elle comptait alors une centaine de membres, - puis légèrement diminuée, elle reprit une nouvelle vie en 1881, lors d'une mission des PP. Eudistes à Saint-Étienne, et, depuis lors, elle prospère près du tombeau de son saint Fondateur.

A Rennes, les associés eurent le bonheur d'être soutenus dans le diocèse et dans la ville par plusieurs Eudistes, rentrés dans le pays - tels les PP. Morin, Tessier, Beuchère et Blanchard. La paix rétablie, les groupes paroissiaux furent placés sous la conduite de directeurs nommés par l'autorité ecclésiastique; et quand le P. Louis de la Morinière se vit chargé de leur direction par l'évêque de Rennes, ces groupes comprenaient plus de deux mille membres.

Depuis 1849, la supériorité en a été confiée à un vicaire général.

Au diocèse de Tréguier, la Société comptait, au moment de la Révolution, de nombreuses fraternités ou associations paroissiales. Après le rétablissement du culte, Mgr Caffarelli, évêque de Saint-Brieuc, instruit des importants services rendus par elle au clergé et aux fidèles pendant la persécution, en fit une institution diocésaine avec M. Chantrel pour supérieur, et, sous la conduite de ce saint prêtre et celle de M. Delange, son successeur, elle prit de rapides accroissements.

Nous avons vu comment, au diocèse de Vannes, la Société des Enfants du Cœur Admirable s'établit et se propagea dans la ville et au dehors. Dispersée, mais non détruite durant les mauvais jours, elle se reconstitua

(1). Cf. Dans la Revue des SS. Cœurs (1908), les articles du P. Dauphin.

580-LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

vers 1830 par les soins de M. Éon, vicaire général, et se développa surtout sous la supériorité de M. Videlo, son successeur, également vicaire général, et celle de M. Frélaud, curé de Saint-Patern. Des retraites furent organisées pour elle, spécialement à Vannes, à Questembert, à Josselin, et, dès lors, les réceptions s'y firent de plus en plus nombreuses.

Sur le diocèse de Quimper, nous savons seulement qu'il y existe, dans ses diverses parties, de nombreux groupes paroissiaux de la Société, et même une édition du manuel en breton de Cornouaille: un groupe important de la ville épiscopale a, jusqu'à ces dernières années, tenu ses réunions dans la chapelle des Pères Jésuites.

Dans le diocèse de Nantes, la Société du Cœur Admirable est depuis longtemps établie. Le chef-lieu possède un groupe assez considérable, et il y en a d'autres plus ou moins nombreux dans une trentaine de paroisses. Faut de être reconnue par l'autorité diocésaine, cette branche avec ses ramifications dut se rattacher d'abord aux Sœurs du diocèse de Rennes, et, durant de longues années, ses membres tirent leur retraite annuelle à Redon, le dimanche de Quasimodo. Voyant leur nombre croître chaque jour, Mgr Lecoq se décida, vers 1880, à leur donner l'existence canonique, et il leur nomma un directeur diocésain.

Lorsqu'en 1856 Mgr Daniel, évêque de Coutances, appela les Eudistes à prendre la direction des missions et retraites de son diocèse, ceux-ci trouvèrent, dans les environs de Saint-James et de Pontorson, quelques Enfants du Cœur Admirable, qui, faute de centre diocésain, se rattachaient aux associations de Bretagne. Ils les réunirent, les développèrent et, quand la loi de 1901 les obligea à quitter le diocèse, des groupes s'étaient fondés à Saint-James, à Granville, à Avranches, à Pontorson, à Saint-Cyr du Bailleul, et à Valognes.

A Paris, le 16 avril 1874, un groupe naquit sous l'action du P. Hamon, aumônier de Saint-Michel, qui, depuis lors, ne cessa de prospérer. Il compte aujourd'hui une cinquantaine de membres.

A Versailles, en 1884, Mgr Goux érigea la Société dans la chapelle du Refuge, sous la direction des PP. Eudistes, et ce groupe est aujourd'hui composé de vingt-huit membres.

A Mayenne, au diocèse de Laval, une pieuse fille du Cœur Admirable vint se fixer en 1863, et, avec l'agrément de l'archiprêtre de Saint-Martin, y fonda la Société à laquelle l'évêque, Mgr Wicart, donna l'approbation canonique: une trentaine d'âmes de bonne volonté s'y enrôlèrent tout d'abord, et leur nombre s'accrut assez promptement.

ÉPILOGUE. 581 -

A Mamers, au diocèse du Mans, à la suite d'une mission prêchée par les PP. Eudistes, la Société du Cœur Admirable fut canoniquement érigée, le 26 avril 1890, dans la chapelle des Sœurs de la Miséricorde: neuf postulantes y prirent l'habit, et ce petit noyau se développa dans des conditions satisfaisantes.

A Saint-Etienne, au diocèse de Lyon, le P. Massicot, pendant le carême de 1889, établit, avec l'approbation de l'archevêque, deux fraternités, l'une d'hommes, désireux de s'appliquer aux œuvres de Charité, et l'autre de Sœurs.

Au diocèse d'Amiens, les PP. Eudistes, appelés à Abbeville en 1878, ne tardèrent pas à enrôler dans

la Société quelques pieuses habituées de leur chapelle, dont le nombre grandit rapidement.

Enfin, à Rome, depuis dix ans, un petit groupe de pieuses sociétaires s'est formé et se réunit dans la Chapelle de la Laetana, couvent du Bon-Pasteur, sous la présidence du P. Mallet.

La Société du Coeur Admirable a franchi l'Océan avec les Fils du P. Eudes.

En 1845, un eudiste, le P. Poirier, le futur évêque de Roseau, obtint de son évêque, Mgr Schmid, l'érection canonique de la Société dans l'église de Port d'Espagne, dont il était curé, et il en fut nommé directeur. Elle rend là de grands services.

En 1888, le P. Hamon, fondateur et supérieur du séminaire de Carthagène, en Colombie, y établit également la Société, et, depuis lors, les séminaires d'Antioquia et de Pamplona ont vu se grouper autour d'eux une petite phalange de pieuses filles du Coeur Admirable.

Il arrive parfois que certains membres des Tiers-Ordres proprement dits sentent le besoin de se réunir en communauté pour décupler leur action. Cela s'est produit pour la Société du Coeur Admirable, d'où plusieurs communautés sont sorties au XIXe siècle. Nous ne pouvons ici que les énumérer dans l'ordre des dates: 1o la Société du Très Saint Coeur de Marie, fondée par le P. Picot de la Clorivière, jésuite et aujourd'hui répandue dans les deux mondes; 2o la communauté des Filles des Saints Coeurs de Jésus et de Marie de Saint-Quay, au diocèse de Saint-Brieuc; 3o les Soeurs du Saint Coeur de Marie de Sainte-Lucie, aux Antilles; 4o La Congrégation des Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie ou de Notre-Dame-des-Chênes, dite aussi des Petites-Écoles, à Paramé, au diocèse de Rennes; 5o l'Institut des Filles du Coeur très miséricordieux de Marie, près de Paris. Notons enfin que Jeanne Jugand, l'une des fondatrices des Petites-Soeurs des Pauvres, était fille du Saint Coeur de Marie et que c'est comme telle qu'elle a commencé cette oeuvre de charité.

582- LE VÉNÉRABLE JEAN EUDES.

ARTICLE IV. Le Culte des Sacrés-Coeurs.

On peut juger par l'énumération des établissements de l'Ordre de Notre-Dame-de-Charité du Refuge et de la Congrégation de Notre-Dame-de-Charité du Bon-Pasteur, et par la diffusion de la Société des Enfants du Coeur Admirable, de l'influence que le P. Eudes a continué et continue d'exercer dans le monde, par ses Filles, sur la dévotion aux Sacrés-Coeurs. Car, chez toutes, cette double dévotion est restée la principale, et elles n'ont rien de plus à coeur que de l'inspirer aux âmes, pour leur sanctification et leur salut.

Il en est de même de ses Fils, dont chaque maison est devenue un foyer d'amour et de vénération pour ces Coeurs sacrés. Éducateurs, ils ont établi, depuis bien des années, dans leurs collèges, et avant l'encyclique Annum Sacrum de Léon XIII, des Congrégations du Coeur de Jésus et de Marie. Missionnaires, ils en ont prêché les grandeurs et les amabilités, partout où ils ont été appelés; et au XIXe siècle, le nombre de leurs missions, carêmes et retraites, par toute la France, est incalculable. Rappelons seulement l'influence de trois d'entre eux. Le P. Louïs, dans les loisirs que lui laissait la direction de Saint-Martin, fut un apôtre zélé, donnant missions et retraite, et il prêcha la dévotion aux Sacrés-Coeurs, à une époque où elle était peu connue. Il fut même nommé supérieur des Soeurs du Coeur Admirable dans les diocèses de Rennes, Saint-Brieuc et Vannes. Le P. Coubard, au diocèse de Coutances, avec ses collaborateurs, opposa au jansénisme, cette religion de fer qui étreignait et étouffait les âmes, l'amour et les miséricordes du Coeur de Jésus, qui les dilatent et les font vivre. Enfin, le R. P. Le Doré, dans plus de

deux cents retraites au clergé, se fit l'apôtre du Coeur de Jésus: en rappelant aux prêtres et son indulgente bonté et son ardente charité, il a exercé sur la France entière une influence dont il est difficile de calculer l'étendue.

Par le peu que nous venons de dire, nous croyons avoir tenu parole et montré que le Vénérable P. Eudes a eu sa large part, même après la Bienheureuse Marguerite Marie, dans le développement de la dévotion aux Sacrés-Coeurs. Dans quelques mois il sera élevé sur les autels, et, nous l'espérons, ce titre de gloire lui sera solennellement et authentiquement reconnu.

TABLE BIBLIOGRAPHIQUE

Nous ne répétons pas les indications des trois premiers volumes.

I. - Archives de la Congrégation.

A. - Manuscrits.

Entretiens d'un Père avec son Fils.

Lettres de l'Oratoire.

Recueil de grâces et guérisons miraculeuses obtenues par l'intercession du V. J. Eudes.

B. - Ouvrages imprimés.

P. EUDES. L'Enfance admirable de la sainte Mère de Dieu.

Manuel de Piété pour l'usage d'une Communauté ecclésiastique.

Offices, édit. 1652, 1668, 1672.

Messes, édit. 1672 (?).

Le Prédicateur apostolique.

Extrait venant de chez les Bénédictines de la rue Tournefort.

Extrait des annales de la Congrégation des Missions Étrangères.

II - Bibliothèques et Librairies.

A. - Manuscrits.

Archives du monastère de Notre-Dame-de-Charité de Rennes. - Lettre-circulaire du monastère de Caen aux autres monastères de l'Ordre en 1766.

Archives nationales, M. 388. - Oratoire, Lettres.

Archives Vaticanes. - France, 136.

Politiques, 136.

Princes, 100.

Bibliothèque nationale, Ms. 14,562-14,563. - Réponse de M. de Launay-Hue.

Ms. 11,947. - Lettre à un docteur de Sorbonne.

Ms. 11,942-44; 11,946. - Pamphlets contre le P. Eudes.

B. - Ouvrages imprimés.

BUFFIER. - Vie de M. du Val-Richer.

BLOUET (Jules). - La vie de Messire Pierre Crestey, 1 vol. in-8o, A. Roger et F. Chernoviz.

DUPONT (Gustave). Étude historique sur l'Abbaye du Val-Richer.

GALLIFET (P. DE). La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus.

APPENDICE

NOTE 1.

Propre de la Congrégation de Jésus et Marie.

Nous n'avons pas l'intention d'énumérer ici ni d'étudier tous les Offices qui composent le Propre de la Congrégation de Jésus et Marie; nous nous contenterons de signaler ceux qui sont de la composition du P. Eudes et d'en choisir quelques-uns des plus remarquables pour en faire une courte analyse.

Voici les Offices et Messes qui appartiennent en propre au Vénérable:

- 6 février: Fête de la Divine Enfance de Jésus. Au premier jour après l'octave de Pâques qui n'est point occupé d'un office de neuf leçons: Fête de l'Apparition de Notre-Seigneur Jésus-Christ à sa très sainte Mère après sa Résurrection.
- 8 juillet: Fête des Joies de la Bienheureuse Vierge Marie.
- 25 septembre: Fête du Sacré Nom de la Bienheureuse Vierge Marie.
- 7 octobre Fête de Notre-Dame de la Victoire.
- 12 octobre Fête de la Sainte Enfance de la Bienheureuse Vierge Marie.
- 13 novembre Fête du divin Sacerdoce de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de tous les saints Prêtres et Lévites.
- 27 novembre Fête de tous les Saints dont on a les sacrées reliques.

Nous pouvons y ajouter l'Office de Notre-Dame de Pitié, pour la sixième férie d'après le dimanche de la Passion; car, en maints passages, il reflète bien la manière du P. Eudes, et les hymnes sont certainement de lui. Il en est de même de l'Office de saint Lazare, au 2 septembre, bien qu'on y retrouve, à peine modifiée, l'hymne des premières Vêpres des Martyrs. Mais comme, d'après le P. Eudes, la première de ces fêtes se célébrait alors en plusieurs Églises, et que la seconde se faisait, en ce même jour, dans le diocèse de Paris, nous n'oserions pas être trop affirmatif. Nous savons cependant, relativement à celle-ci, qu'il s'était engagé, à Autun, à en composer l'Office: il n'a pas dû manquer à cet engagement.

Rappelons, par ailleurs, que le P. Eudes a remanié toutes les hymnes des Offices qu'il a insérées dans son Propre, pour les réduire en vers quaternaires iambiques, avec rimes suivies ou alternées; et, sur ces hymnes, comme sur celles des Offices dont il est l'auteur, faisons cette remarque générale, qu'il ne faut pas les juger au point de vue de l'art,

-4- APPENDICE.

le P. Eudes n'y visait pas, quoiqu'il ait souvent fort bien rencontré, mais au point de vue de la piété. En face du mystère ou du saint, il laisse parler son cœur, sans se préoccuper de répéter les mêmes expressions ou de chercher une rime riche avec consonne d'appui et similitude des deux dernières syllabes; il se contente même souvent de la ressemblance du son final. De ces hymnes ainsi transformées par lui ou créées de toutes pièces dans des Offices déjà existants, qu'on nous permette d'apporter quelques exemples, pris parmi les plus belles.

Dès 1652, il avait modifié l'hymne des Laudes de l'Office du Saint Nom de Jésus (14 janvier), et introduit aux secondes Vêpres une hymne de sa création. En 1668, il réduit toutes les hymnes de cet Office en quaternaires iambiques; et si l'hymne des premières Vêpres *Jesu dulcis memoria* perd grandement en certaines de ses parties pour la richesse de la pensée, la suavité du sentiment, le charme de l'expression,

elle gagne en solennité et en majesté dans les deux strophes du début, et, dans les autres, à une traduction assez heureuse des idées primitives, elle joint l'avantage du mètre et de la rime.

« Summi Parentis unicum,
Cunctis datum mortalibus
Jesum Mariæ Filium
Nostris colamus cantibus.

« Nomen tuum mirabile,
Rectis amandum cordibus,
Pravisque formidabile,
Ex corde, Jesu, psallimus.
Quid mente Jesum voivere
Menti fideli gratius?
Sed corde Jesum psallere
Quid est amanti dulcius?

« Nec lingua posset dicere
Nec ulla mens cognoscere,
Quid cordis imo sentiunt,
Qui diligentem diligunt!

amour.

« Tu solus esto gaudium,
Coelo futurus praemium
Sis nostra, Jesu, gloria,
Unusque nobis omnia.

« Jesu, paterna gloria,
Nomen tuum clarissimum
Creatura laudent omnia
Nunc et per omne saeculum. »

« Le Fils unique du Père suprême,
Donné à tous les mortels,

Ce Jésus, Fils de Marie,
Honorons-le par nos chants.

« Votre admirable nom,
Si aimable pour les cœurs droits,
Si formidable pour les pervers,

Ah! de tout cœur, ô Jésus, nous le

« Songer sans cesse à Jésus, chantons.

Quoi de plus agréable pour l'âme fidèle,

Mais avec cœur chanter Jésus

Quoi de plus doux pour qui aime?

« Nulle langue ne pourrait dire,

Ni nul esprit connaître,

Ce qu'au fond du cœur sentent

Ceux qui rendent à Jésus amour pour

« Soyez, vous seul, notre joie,
Vous qui, au ciel, devez être notre récom
Soyez, ô Jésus, notre gloire [pense:

Et, seul, pour nous soyez tout.

« Jésus, gloire du Père,

Que votre nom glorieux

Soit loué par toute créature

Maintenant et dans tous les siècles. »

NOTE 1. - 5 -

L'hymne des Matines néglige certaines idées de l'hymne primitive, particulièrement la douceur du nom de Jésus; en revanche, elle en exprime d'autres, qui lui donnent plus d'éclat et de grandeur. Avouons toutefois que l'élan et la flamme du Vénérable laissent regretter la douce et suave piété de son devancier.

« Jesu, Deus, mirabilis
Pacisque Princeps nobilis,
Fortis, triumphans, horridi
Fugans catervas tartari;

« Imago Patris inclyta
Origo Matris Virginis,
Aeterna cœli gloria,
Fons lactis atque luminis;

« Dum corda nostra visitas,
Tunc lucet illis veritas,
Mundi recedit vanitas,
Fervescit intus caritas.

« Nomen tuum clarissimum
Cunctis pateat gentibus

« Jésus, Dieu, l'admirable

Et le noble Prince de la paix,

Le Fort, le Triomphant, et de l'horrible

Enfer mettant les hordes en fuite;

« Illustre Image du Père,

Origine de la Vierge Mère,

Eternelle gloire du Ciel,

Fontaine de lait et de lumière;

« Pendant que vous visitez nos cœurs,

Pour eux luit la vérité,

Du monde s'en éloigne la vanité,

La charité les embrase.

« Que votre nom glorieux

Soit connu de toutes les nations,

Te lingua laudet omnium,
Adoret omnis spiritus.
« Te mens ubique cogitet,
Te corda semper diligant;
Te sensus omnis personet;
Vitamque mores exprimant
« Jesu, etc.

Que toute langue vous loue,
Que tout esprit vous adore.
«Que toute intelligence songe à vous,
Que tout cœur vous aime toujours,
Que tout sentiment vous chante,
Que nos mœurs reproduisent votre vie.
«Jésus, etc.

L'hymne des Laudes, pleine de mouvement et de vie, comme en général les oeuvres du P. Eudes, est de plus ornée d'un refrain, à la fin de chaque strophe, qui lui donne un grand charme.

«Quid est in aula Caelitum
Jesu meo sublimius?
Terrae polique gaudium,
Jesum volo, nil amplius.
« Hic est Tonantis Unicus,
Quo nit videtur pulchrius,
Nil personat jucundius;
Jesum volo, nil amplius.

« Qu'y a-t-il dans la cour céleste
De plus sublime que mon Jésus?
Joie de la terre et du ciel;
C'est Jésus que je veux, et rien de plus.
« C'est le Fils unique du Tout-Puissant
On ne voit rien de plus beau;
On n'entend rien de plus agréable;
C'est Jésus que je veux, et rien de plus.

- 6 -

« In aure dulce canticum,
In ore nectar coelicum,
In corde quid suavius?
Jesum volo, nil amplius.
« Tu virginale liliun,
Flos Virginis præfulgidus
Fructusque Patris luminum;
Jesum volo, nil amplius.
6APPENDICE.

«C'est pour l'oreille un doux cantique,
C'est pour la bouche un nectar céleste,
Quoi de plus suave pour le cœur?
C'est Jésus que je veux, et rien de plus.
« Vous êtes un lys virginal,
La Fleur éclatante de la Vierge,
Le fruit du Père des lumières;
C'est Jésus que je veux, et rien de plus.

« Clemens Pater fidelium,
Sol mentium clarissimus,
Rector benignus cordium,
Jesum volo, nil amplius!
« Tu summa, Jesu, Gloria,
Thesaurus es ditissimus,
Das plena cordi gaudia!
Jesum. volo, nil amplius.
« Veni, veni, quantocius,
Infunde lumen sensibus,
Accende flammas cordibus,
Jesum volo, nit amplius.
« Jesui, paterna gloria, etc.

« Vous êtes le Père clément des fidèles,
Le soleil brillant des intelligences,
Le roi plein de bonté des cœurs;
C'est Jésus que je veux, et rien de plus.
O Jésus, vous êtes la gloire suprême,
Le plus riche des trésors,
Vous donnez au coeur des joies pleines;
C'est Jésus que je veux, et rien de plus.
Venez, venez au plus vite,
Épandez votre lumière dans nos âmes,
Allumez vos flammes dans nos cœurs;
C'est Jésus que je veux, et rien de plus.
« Jésus, gloire du Père, etc.

Et de même, aux secondes Vêpres, chaque strophe se termine par un refrain. Pourquoi faut-il que la traduction défloré cette hymne d'un début majestueux, et, dans son entier, d'un charme ravissant, d'une grande richesse de pensée et de sentiment? Le refrain est spécialement difficile à rendre; il perd sa grâce à passer en français.

« O summa Jesu Caritas,

O Jésus charité, souveraine,

Aeterna Providentia,
Immensa Liberalitas,
In te mihi sunt omnia.

« O quami beata pectora
Flammis tuis flagrantia!
Salus, Amor, Lux, Gratia,
In te mihi sunt omnia.

« Tu criminum remissio,
Peccantium redemptio,
Mirabilis clementia,
In te mihi sunt omnia

« Amans amanti sufficis,
Tuisque nunquam deficis
Potus, cibiis, pax, gloria,
In te mihi sunt omnia.

« Tu pastor, agnus, pascua,
Altare, praesul, victima,
Sponsus, caput, cor, viscera,
In te mihi sunt omnia.

« Quis nos tibi subtraxerit?

Quis te tuis avulserit,
Pars nostra dilectissima?
In te mihi sunt omnia

« Desidero te millies;
O quando tota pertrahes,
Jesu, tibi priedcordia,
Ut tu mihi sis omnia

Eternelle Providence,
Immense Libéralité,
En vous, j'ai toutes choses.

« O qu'heureux sont les cœurs
Qui brûlent de vos flammes!
Salut, amour, lumière, grâce,
En vous j'ai toutes choses.

« C'est vous qui remettez les crimes,
Vous qui rachetez les pêcheurs,
O admirable Clémence,
En vous j'ai toutes choses.

« Aimant, vous suffisez à qui vous aime,
Et vous ne manquez jamais aux vôtres
Breuvage, nourriture, paix, gloire,
En vous j'ai toutes choses.

« O vous, pasteur, agneau, pâturage,
Autel, prêtre, victime,
Époux, chef, cœur, entrailles,
En vous j'ai toutes choses.

« Qui pourrait nous séparer de vous?

Qui, vous arracher aux vôtres,
O notre partage le plus cher?
En vous, j'ai toutes choses.

« Je vous désire mille et mille fois;
O quand attirerez-vous tout entier
Mon cœur à vous, ô Jésus,
Afin que pour moi vous soyez tout?

NOTE 1. - 7 -

« Veni, veni, Rex cordium,
Origo, finis omnium,
Spes, vita, virtus, gaudia,
Ut tu mihi sis omnia.
« Jesu, paterna gloria, etc.

« Venez, venez, Roi des cœurs,
Origine et fin de tout,
Espérance, vie, vertu, joie,
Afin que pour moi vous soyez tout.
« Jésus, gloire du Père, etc.

Citons encore, quelques strophes heureuses des hymnes de la fête de saint Joseph. Et, d'abord, celle-ci des premières Vêpres:

« Qui cuncta Verbo conficit,
Fabri vocatur Filius,
Mandata fabri perficit,
Qui jura dicit regibus. »

« Celui dont la parole crée tout,
D'un ouvrier s'appelle le Fils ;
Il exécute les ordres d'un ouvrier,
Celui qui dicte des lois aux rois. »

Puis, à Matines, cette strophe à saint Joseph:

« Palpas, foves, amplecteris
Sponsae Mariae Filiumi:
Stupes madentem lacrymis
Perenne coeli gaudium. »

« Tu touches, caresses, embrasses
Le Fils de Marie ton épouse:
Tu t'étonnes de voir inondée de larmes
L'éternelle joie du ciel. »

Et, à Laudes, ce charmant tableau:

« En vagit in praesepio
Qui solus orbem condidit;
Lac Virgo prabet Filio;
Tam mira Joseph suspicit. »

« Voilà, vagissant dans une crèche,
Celui qui seul a fait le monde;
La Vierge présente son lait à son Fils;
Joseph contemple de telles merveilles.

Enfin, ce début de l'hymne des secondes Vêpres, d'un effet saisissant:

« Atrox tyrannus infremit,
Coedem jubet dirissimam,
Ut opprimat, qui condidit
Terræ polique machinam. »

« Un tyran cruel se courrouce,
Il ordonne un meurtre affreux,
Afin de tuer Celui qui a fait
Et la terre et le ciel. »

Nous pourrions citer, de même, quantité de strophes de belle venue, et même des hymnes entières, particulièrement dans les offices de Notre-Dame de Pitié et des Saintes Reliques; mais nous ne voulons pas allonger outre mesure cette étude, et nous préférons analyser en détail trois offices, qui nous paraissent l'emporter sur les autres et mettre mieux en relief, non seulement le génie du Vénérable, mais son ardente piété: ce sont les offices de la Divine Enfance de Jésus, de l'Apparition de Notre-Seigneur à sa très sainte Mère après sa résurrection, du divin sacerdoce de Notre-Seigneur Jésus-Christ et de tous les saints Prêtres et Lévites.

1. OFFICE DE LA DIVINE ENFANCE DE JÉSUS. - Les antiennes, qui sont les mêmes aux Vêpres et à Laudes, énoncent le mystère de l'Incarnation et son principal effet pour l'humanité.

« O admirable amour de Dieu le Père, qui a voulu que son Fils se fit enfant pour nous, afin de nous donner le pouvoir de devenir les fils de Dieu. Alleluia.

-8-APPENDICE.

« Un petit Enfant nous est né, et un Fils nous a été donné: grâces à Dieu pour son inénarrable don. Alleluia.

« Celui qui est né de son Père avant les siècles, a voulu naître de sa Mère dans le temps, afin que nous ayons Dieu pour père dans les cieux, et la Vierge pour mère sur la terre. Alleluia.

« Voyez la charité du Père qui nous a donné d'être appelés et d'être réellement les Fils de Dieu et de la Vierge Mère. Alleluia.

« Notre Père nous tient en quelque sorte sur ses genoux et nous caresse; et nous sommes, pour ainsi dire, portés par notre Mère contre son sein. Alleluia.

Le Capitule rappelle la prophétie d'Isaïe: « Voici qu'une Vierge concevra, etc. » et l'hymne, qui sert également aux secondes Vêpres, célèbre, en même temps que la naissance et les charmes de l'Enfant-Dieu, les espérances que cette naissance fait naître, les consolations qu'elle apporte: elle demande que ce Fils du Coeur de la Vierge soit notre joie, notre amour, notre salut, notre unique coeur; elle souhaite à ce Roi des cœurs honneur, amour, louange et gloire, elle l'invite à régner seul et pour toujours dans tous les cœurs. Il n'y a que six strophes, mais elles sont de belle venue, dans leur touchante et pieuse simplicité.

« A solis ortu cardine
Ad orbis usque terminum,
Natum Maria Virgine
Jesum canamus parvulum.
« Beatus auctor sæculi
Infantis artus induit;

« Depuis les lieux où le soleil se lève
Jusqu'au bout de l'univers,
Chantons le petit Jésus
Né de la Vierge Marie.
« Le Bienheureux auteur des temps
A revêtu les membres d'un enfant,

Ut nos paterno pectori
 Natus daret quos condidit.
 « Formosus hic infantulus
 Amandus est Emmanuel,
 Cordis Mariae Filius,
 Solamen et spes Israël.
 « Infans, paterni pectoris
 Cordisque protes Virginis,
 Tu Cordis esto gaudium,
 Amor, salus, cor unicum.
 « Infans, tibi, Rex cordium,
 Honos, amor, laus, gloria;
 In corde solus omnium
 Per saecula regnes omnia.

Afin qu'au cœur de son Père
 Il nous donne pour fils, nous qu'il a créés.
 Est l'Emmanuel tout aimable,
 Le Fils du Cœur de Marie,
 La consolation et l'espoir d'Israël.
 « Enfant, fils du Cœur du Père
 Et du Cœur de la Vierge,
 Soyez la joie de notre cœur,
 Soyez notre amour, notre salut, notre unique cœur.
 « Enfant, Roi des cœurs, à Vous
 Honneur, amour, louange, gloire;
 Dans tous les cœurs régniez
 Seul durant tous les siècles.

« Ce beau petit enfant

Le verset nous redit cette consolante parole « qu'un petit Enfant nous est né et qu'un Fils nous a été donné », et l'antienne de Magnificat est un chant de louange, honneur et gloire à Marie « parce qu'en elle, d'elle et par elle, le Fils de Dieu s'est fait enfant pour nous. » L'oraison,

NOTE 1. - 9 -

la même qui termine les litanies de la sainte Enfance récitées chaque lundi par les Fils du P. Eudes, demande à Jésus enfant de nous associer à son état, à son esprit et à ses vertus dans ce mystère, afin que, semblables à des enfants nouveau-nés, sans ruse et sans malice, nous désirions le lait, que nous apprenions de lui à devenir doux et humbles de cœur, et que, devenus, en sa présence, de petits enfants, nous le suivions sur la terre dans les petitesse de l'enfance et le glorifiions au ciel dans sa grandeur. »

L'hymne de Matines, en quatre strophes gracieuses et gaies, chante la joie de cette naissance, les abaissements de l'Enfant Dieu, et les biens qu'ils nous procurent, puis exprime le désir d'être associé à cet état d'enfance.

« Promissus en tot Patribus,
 Desideratus Gentium;
 Nobis adest Infantulus.
 Christus Deus, Rex cœlitum.
 « Gestatur ut puellulus,
 Tractatur ut pauperculus,
 Parvoque lacte pascitur,
 Quo totus orbis alitur.
 « Hic est reorum gratia,
 Salus, amor fidelium,
 Spes nostra jucundissima,
 Infans redemptor omnium.
 « Infans Patris substantia,
 Matrisque summa gloria,
 Semper fui da servuli
 Parvum sequantur parvuli.
 « Infans, tibi, Rex cordium, etc.

Le voici celui qui fut promis à tant de Patriarches,
 Le désiré des nations ;
 Il est parmi nous petit enfant.
 Le Christ Dieu, le Roi des cieux
 « On le porte comme un petit enfant,
 On le traite comme un petit pauvre;
 Il se nourrit d'un peu de lait
 Celui qui nourrit tout l'Univers.
 « Il est la grâce des coupables,
 Le salut, l'amour des fidèles
 Notre espérance la plus agréable
 Cet enfant rédempteur universel.
 « Enfant, substance de votre Père
 Et gloire souveraine de votre Mère,
 Accordez à vos serviteurs de vous
 Suivre toujours dans les petitesse de l'enfance.
 « Enfant, Roi des cœurs, etc.

Les antiennes du premier nocturne célèbrent les heureux effets de l'Incarnation à l'égard de Dieu et

des hommes:

« C'est de la bouche de Jésus enfant et à la mamelle que vous avez tiré une louange parfaite, pour détruire l'ennemi et celui qui veut se venger.

« Il a quitté le sein du Père éternel pour le sein de la Vierge sa Mère, et il n'est personne qui se dérobe à la chaleur de son amour.

« Quel est ce petit enfant qui vagit dans la crèche? C'est le Seigneur des armées et le Roi de gloire.»

Les leçons, tirées des chapitres 7, 9, 42, d'Isaïe, prophétisent la conception et l'enfantement miraculeux de la Vierge, et les caractères du

-10- APPENDICE.

Messie; les répons rappellent l'amour de Dieu, cause de l'Incarnation, et les principales circonstances du mystère rapportées dans l'Évangile.

Au deuxième nocturne, les antiennes mêlent l'admiration à la prière et à la louange:

« O Enfant, qui surpassez en beauté tous les enfants des hommes, avec votre gloire et votre majesté, régnez dans tous les cœurs.

« O Emmanuel, Dieu avec nous, notre défenseur, ne nous délaissez pas, mais demeurez toujours avec nous.

« On a dit de toi des choses glorieuses, ô cité de Bethléem: c'est qu'en toi est né un Dieu Enfant, afin de faire des hommes des dieux. »

Le verset redit le chant des Anges sur le berceau du Sauveur; puis les leçons, empruntées à saint Augustin, à saint Bonaventure et à saint Bernardin de Sienne, ou bien exaltent les mystérieux abaissements de la crèche, ou bien nous détaillent, avec une naïveté enchanteresse, les soins et les tendresses de Marie pour Jésus, ou bien nous peignent, en traits charmants, l'affection de Joseph pour le Christ enfant et adulte, et celle du Christ pour Joseph.

Quant aux répons, inspirés de l'Évangile, ils mentionnent, soit le mystère de la Circoncision et la puissance du nom de Jésus, soit les mystères de l'Épiphanie et de la Présentation au Temple, soit le départ pour l'Égypte et le retour dans la terre d'Israël.

Les antiennes et le verset du troisième nocturne sont tout en l'honneur du Dieu caché sous les voiles de l'enfance:

« Le Seigneur est grand, louable et terrible: le Seigneur est petit et tout aimable.

« Lorsqu'il introduit son Premier-né dans l'univers, il dit: Que tous ses anges l'adorent.

« Acclamez l'Enfant-Dieu, toute la terre, chantez-le, tressaillez d'allégresse, célébrez-le. Que tout esprit loue Jésus Enfant, et que toute langue l'exalte. »

Les leçons, par la bouche de saint Augustin, opposent les grandeurs de la divinité aux bassesses de l'enfance, ou célèbrent le divin allaitement de Jésus par la douce Vierge; les répons racontent la scène de Jésus parmi les docteurs et sa vie d'obéissance à Nazareth, ses tendresses pour les enfants et les âmes

simples.

L'hymne des Laudes, en cinq strophes, n'est qu'une suite d'antithèses entre le Dieu et l'Enfant:

« Puellus hic mitissimus,
Cordis fidelis, jubulum ;
Summi Parentis Filius,
Et Angelorum gaudium.

Cet enfant si doux
Est la jubilation du cœur fidèle;
C'est le Fils du Père suprême
Et la joie des Anges.

NOTE 1. - 1 1 -

« O quanta! Quot miracula
Verbum Patris mirabilis,
Quod cuncta fecit saecula,
En vagit in cunabulis.
« Mirare quam sit debilis
Qui cuncta quae sunt continet!
Mirare quam sit debilis
Qui pendus orbis sustinet!
« Sed qui videtur parvulus
Hic est Deus ter maximus,
Mundi redempti gloria,
Pastor, pater, cor, omnia.
« Infans, Patris substantia, etc.

O quelles grandes et nombreuses merveilles!
Le Verbe du Père admirable
Qui a fait tous les siècles,
Le voici vagissant dans un berceau!
« Admirez combien il est petit,
Celui qui contient tout ce qui existe!
Admirez combien il est faible,
Celui qui soutient le poids de l'univers!
Mais celui qui semble un petit enfant,
C'est le Dieu trois fois très grand,
Du monde racheté, la gloire,
Le pasteur, le père, le cœur, le tout.
« Enfant, substance de votre Père, etc.

Le verset invite le ciel, la terre et l'enfer à fléchir le genou au nom de Jésus; l'antienne du Benedictus demande à cet enfant qui sort du ciel d'illuminer nos ténèbres et de diriger nos pas dans les voies de la paix. Tierce, Sexte, None reprennent des idées déjà exprimées dans les Matines et les Laudes, et l'antienne du Magnificat, aux secondes Vêpres, résume en quelques mots le bonheur de la Vierge Mère:

« Vous êtes bienheureuse, ô Vierge Marie, Mère de Dieu, qui dans votre sein avez conçu et porté le Fils de Dieu, qui l'avez enfanté dans une étable, présenté dans le Temple, allaité de vos saintes mamelles, et chéri de tout votre cœur. »

Nous ne craignons pas d'assurer, et quiconque étudiera cet office sera de notre avis, qu'il reflète dans toute son étendue la tendre et naïve piété de son auteur, et qu'il est difficile de célébrer avec plus de suavité et de ravissante effusion le mystère ineffable de Noël.

II OFFICE DE L'APPARITION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST A SA TRÈS SAINTE MÈRE APRÈS SA RÉSURRECTION. - Les antiennes des premières Vêpres reconstituent la scène de cette apparition de Jésus à sa Mère:

« Le Christ, ressuscité d'entre les morts, s'en alla en hâte à Jérusalem, afin de consoler sa très sainte Mère. Alleluia.

« Jésus entra dans la demeure de Marie et la salua, disant: Salut, Mère chérie. Alleluia, alleluia, alleluia.

« Paix à toi, Mère très aimante, ne pleure plus désormais; je suis Jésus ton Fils, je suis ressuscité et je suis encore avec toi. Alleluia.

« Désormais l'hiver est passé, les pluies ont cessé, lève-toi, ma bien-aimée, et que ton Cœur fidèle

se réjouisse. Alleluia.

Et Marie d'exhaler sa joie, à cette heureuse vision:

« Mon cœur se réjouira dans le Seigneur et tressaillera en Jésus mon Fils. Alleluia. »

-12-APPENDICE.

Après ce charmant dialogue, le Capitule, tiré de Sophonias, invite à la joie la fille de Sion, la Vierge d'Israël, parce qu'elle a recouvré son Seigneur, et que ce Seigneur est vainqueur de ses ennemis; puis l'hymne, toute d'allégresse, oppose la gloire de la Résurrection aux ignominies de la Passion.

« Laetetur orbis machina, Coeli triumphant agmina Vivit Mariae Filius, Matris revixit spiritus. « Gaude, Parens sanctissima, In omne vivit saeculum, Quem fleverat mœstissima, Inter scelestos mortuum. « Quem videras nuperrime Plagis cruentis lividum; Suae perennis gloriae Nunc veste cernis splendidum. «Vide pedes, vide manus, Vide caput, vide latus: Mirare quanta gloria Tam dira fulgent vulnera. « Solem supremi luminis, Vultum beatum suspice, Pedes adora numinis, Natum Parens amplectere. « Laetare, Virgo, jubila, Qui cuncla fecit s.Tcula, Te gaudiorum comptem Coelique fecit principem. « Mundus resultet canticis, Infernus omnis vincitur; Calcante planta Virginis Caput Draconis frangitur. « Jesu, paternum gaudium, Cordisque Matris jubilum, Da fixa sint praecordia, Ubi suprema gaudia. »	Que l'univers se réjouisse, Que les armées du ciel triomphent; Le Fils de Marie est vivant, Sa Mère se reprend à vivre. Réjouis-toi, Mère très sainte, Il vit pour toujours, Celui que tu pleurais si amèrement, Mort entre deux criminels. « Celui que tu voyais naguère Livide de plaies sanglantes, Voici que maintenant tu le vois Dans l'éclatant vêtement de son éternelle gloire. « Vois ses pieds, vois ses mains, Vois sa tête, vois son côté Admire de quelle gloire Brillent ses cruelles blessures. « Regarde son bienheureux visage, Soleil de la lumière suprême Adore les pieds de ton Dieu Mère, embrasse ton Fils. « O Vierge, joie et allégresse, Celui qui a fait tous les siècles T'a rendue au comble de la joie Et t'a faite reine du ciel. «Que le monde retentisse de cantiques Tout l'enfer est vaincu; Sous le pied de la Vierge La tête du Serpent est brisée. «Jésus, joie de votre Père, Et jubilation du Coeur de votre Mère, Accordez-nous que nos coeurs soient fixés Là où sont les joies suprêmes. »
--	---

Le verset et l'antienne du Magnificat invitent, l'un, le ciel et la terre, l'autre, Marie reine du ciel, à se réjouir de la résurrection de Jésus et de son apparition à sa sainte Mère. L'oraison évoque les principaux traits de cette scène, et indique les fruits que les fidèles doivent retirer de la fête:

« Seigneur Jésus-Christ, qui, après votre résurrection, êtes apparu couronné

de gloire et d'honneur, à votre Mère bien-aimée, et qui avez changé les cruelles angoisses de son cœur en une immense joie, accordez- nous, nous vous en prions, par l'intercession de ce même très saint Cœur, de célébrer dignement la mémoire d'une si grande joie, de mépriser les vaines délices de ce monde, et de ne nous plaire qu'en vous seul - afin que vous exauciez toujours avec bonté les demandes de notre cœur, et que vous convertissiez toute notre tristesse en joie. »

L'invitatoire de Matines énonce de nouveau le Mystère, et l'hymne félicite la Vierge de son bonheur:

<p>« Exultet orbis laudibus; Virtute surgens propria, Divae Mariae Filius Horrenda vicit tartara. « Effare, Virgo Virginum, Quantum tibi nunc gaudium, Cum, tanta post opprobria, Natum vides in gloria! « Nec lingua tanta dicere, Nec mens valet cognoscere Immensa sunt mysteria, Immensa sunt et gaudia. « Solem menin clarissimum, « Jesu mei magnaia, Chorosque vidi ccelitum; Quis tanta promet gaudia? « Beata Matris lumina, Summi Patris quæ Filium Post dira cernunt vulnera Fulgore miro splendidum! « Beata, cujus auribus Vox prima nati personat Cum te, solutus nexibus Mortis, Parentem visita! « Beata cujus brachia, Christum prius quæ mortuum Complexa sunt, jam gloria Mira tenent praeifulgidum! « Sed quam beata pectora, Quæ mersa nuper lacrymis, Qui, Tormenta post saevissima, naguère noyé de larmes, Inebriantur gaudiis. Après des tourments très cruels, « Jesu, paternum gaudium, etc. Est enivré de joie.</p>	<p>« Que l'univers éclate en chants de gloire; Se ressuscitant par sa propre vertu, Le Fils de la divine Marie A vaincu l'horrible enfer, « Dis-nous, Vierge des Vierges, Quelle est maintenant ta joie, Lorsque, après tant d'opprobres, Tu vois ton fils dans la gloire. « Ni la langue ne peut dire, Ni l'esprit ne peut con nai tre de si grandes choses; Immenses sont les mystères, Immenses sont aussi les joies. J'ai vu mon brillant soleil, Les grandeurs de mon Jésus, Et les chœurs des habitants des cieux; Qui pourra traduire de telles joies? « Bienheureux les yeux de la Mère, Qui voient le Fils du Père suprême, Après de cruelles blessures, Resplendir d'un éclat merveilleux! « Bienheureuse, ô toi dont les oreilles, Avant toute autre, résonnent de la voix de ton Fils, Lorsqu'ayant rompu les liens de la mort, Il te visite, toi, sa Mère. « Bienheureuse, ô toi, dont les bras, Après avoir embrassé le Christ mort, Le tiennent, maintenant Qu'il brille d'une admirable gloire. « Mais quel bonheur pour ton cœur, Après des tourments très cruels, Est enivré de joie. « Jésus, joie de votre Père, etc.</p>
---	---

-14-APPENDICE.

L'antienne du premier nocturne représente Marie demandant à Dieu de glorifier son Fils, afin que ce Fils le glorifie à son tour; et les leçons, tirées d'Isaïe, de Soplionias et de l'Apocalypse, célèbrent la résurrection de Jésus et ses conséquences dans l'Église et dans l'âme de Marie, la victoire de Marie et de

son Fils sur le dragon infernal. Les répons invitent à l'allégresse en cette solennité et bénissent Dieu le Père d'avoir ressuscité son Fils et réjouit le cœur de sa Mère.

Dans l'antienne du second nocturne, Marie aspire à revoir et à réentendre Jésus; les leçons, tirées de saint Bonaventure, racontent et l'attente de Marie et l'apparition de Jésus et le doux entretien du Fils et de la Mère: rien de plus suave, rien de plus délicieux. Les répons sont ou un chant d'actions de grâces, ou une invitation de Marie à nous associer à sa reconnaissance, ou une intime participation des fidèles à sa joie.

L'antienne du troisième nocturne appelle Marie à contempler Jésus ressuscité; mais les leçons de saint Ambroise nous transportent à une autre scène: le recouvrement de Jésus dans le temple, et distinguent, à ce propos, sa double génération divine et humaine, sa double nature. De même dans les répons.

Les deux premières antiennes des Laudes reprennent des idées déjà exprimées dans l'hymne des Matines sur le bonheur de Marie revoyant et réentendant Jésus:

« Bienheureux vos yeux qui ont vu ce que vous avez vu, ô Marie, quand vous avez aperçu votre Roi et votre Fils dans la gloire de son Père. Alleluia.

« Bienheureuses vos oreilles qui ont entendu ce que vous avez entendu, et bienheureuses vos mains qui ont touché, le Verbe de vie dans la majesté de sa gloire. Alleluia.

Les trois autres antiennes célèbrent l'allégresse de Marie, avec des textes connus, légèrement modifiés:

O vous, qui passez par le chemin, considérez et voyez s'il est une joie comme la joie de mon cœur. Alleluia.

« Ni l'œil n'a vu, ni l'oreille n'a entendu, ni le cœur de l'homme n'a senti combien est grande la joie de mon cœur. Alleluia.

« Mon âme s'est liquéfiée, dès que mon Bien-Aimé m'a parlé, et dès que sa salutation est parvenue à mes oreilles. Alleluia.

L'hymne énumère toutes les grandes joies relatées par l'Ancien Testament et les déclare inférieures à celle de Marie en face du Christ ressuscité.

NOTE 1. - 1 5 -

« Summi triumphos Principis,
Qui luce surgit tertia
Matrisque semper Virginis
Laeti canamus gaudia.
« Gaudet fidelis Abraham
Prolem Deo dans victimam,
Cum funeri subducitur
Sibi que rursus nascitur.

Les triomphes du grand Roi
Qui ressuscite le troisième jour,
Et les joies de sa Mère toujours Vierge,
Chantons-les avec allégresse.
« Il se réjouit, le fidèle Abraham,
Lorsque donnant à Dieu son fils comme
Ce fils est soustrait à la mort, (victime
Et qu'il renaît pour lui,

« Mosis soror castissima,
Esther, Judith, curn Debora,
Dei subactis hostibus,
Tolis triumphant cordibus.

« Exultat Anna cantico,
Nato propheta filio:
Laetantur Anna, Joachim,
Nascente sole Seraphim
« Magno replentur gaudio
Zacharias, Elisabeth,
Nato Joanne maximo,
Christi vias qui praparet
« At gaudiorum gaudia,
Non comparanda caeteris,
Replent Mariae pectora,
Dum Cor adest ab Inferis.
« Exsurge, Mater, sedulo
Occurre gaudens unico;
Adest tibi carissimus
Sacris fove complexibus.

« En jam triumphat, imperat,
Et rex gubernat omnia:
En regna Matris preparat,
Et digna pœnis gaudia!

Mais passons aux secondes Vêpres: les quatre premières antiennes exaltent les grandeurs et la suprématie de Marie sur toute créature, et la cinquième est un chant de reconnaissance envers Dieu qui s'échappe de son âme.

« Tous les saints rachetés par le Christ, dès qu'ils virent la Mère de leur Sauveur se prosternèrent et la saluèrent, disant: salut, Reine du ciel, Souveraine du monde, la joie de notre cœur. Alleluia.

Salut, Fille de Dieu le Père, Mère de Dieu le Fils, Épouse de l'Esprit-Saint, Temple de la Trinité. Alleluia.

-16-APPENDICE.

« Vous êtes bénie entre les femmes, et Jésus, le fruit de vos entrailles, est béni. Alleluia.

« Vous êtes la gloire de Jérusalem, vous êtes la joie d'Israël, vous êtes l'honneur de notre peuple. Alleluia.

« Alors Marie dit: Mon âme magnifie le Seigneur, et mon cœur a tressailli d'allégresse en Dieu, mon Sauveur. Alleluia.

'hymne rappelle les principales allégreses de Marie et les compare à la grande joie de l'apparition de son Fils ressuscité.

« Sancta Parentis gaudia
Devota turba concinat;
Et sentiant praecordia
Quae lingua nostra personat.
« Magnum tibi tunc gaudium ,

« La chaste sœur de Moïse,
Esther, Judith et Débora,
Après la défaite des ennemis de Dieu,
Triomphent de tout leur cœur.
« Anne exhale, sa joie dans un cantique,
A la naissance du prophète son fils;
Anne et Joachim sont dans la joie,
Lorsque naît celle qui est le soleil des Séraphins.
Ils sont remplis d'une grande joie,
Zacharie et Elisabeth,
Lorsque naît Jean, grand entre tous,
.Pour préparer les voies du Christ,
« Mais la joie des joies,
Qui ne peut se comparer aux autres,
Remplit le Cœur de Marie,
Lorsque celui qui est son Cœur se présente à elle au sortir des limbes.
« Debout, Mère: cours joyeuse
Au devant de ton Fils, fort occupé de toi;
Il t'est présent plein d'amour,
Serre-le dans un saint embrassement.
« Le voilà qui triomphe, commande,
Et gouverne tout en roi:
Le voilà qui prépare la royauté de sa Mère,
Et des joies pour elle dignes des peines qu'elles a endurées.

« Les joies de la sainte Mère,
Que la foule dévote les chante;
Et que les cœurs sentent
Ce que notre langue exprime.
«C'est une grande joie pour vous,

Cum sacra gestant viscera
 Summi Parentis Filium
 Parvumque lactant ubera.
 « Majus tibi sed jubilum,
 Cum solis instar lucidum
 Vides, Crucis post vulnere
 Tantaque cinctum gloria.
 « Quam grande Cordi gaudium,
 In Gabrielis nuntio!
 Sed grandius solatium,
 Victore mortis Filio!
 « Magno replebis júbilo,
 Elisabeth cum visitas,
 Majore cordis gaudio,
 Surgente Nato jubilas.
 « Quam magna cordis gaudia,
 Cum Virgo Natu in parturis;
 Majora sed sunt júbila,
 Quando renatum. conspicis.
 « Magnum tibi dant gaudium,
 Cum doua Reges afferunt;
 Majus tibi sed jubilum,
 Trophœa Jesu conferunt.
 « Gaudes, ubi post triduum
 Hunc perditum complecteris
 Quanto magis, cum mortuum
 Ad te reversum conspicis.

Lorsque vos entrailles sacrées portent
 Le Fils du Père suprême
 Et que vos mamelles l'allaitent petit enfant.
 « Mais c'est pour vous une plus grande allégresse,
 Lorsque vous le voyez brillant comme le
 Après les blessures de la croix, [soleil,
 Et ceint de tant de gloire!
 « Quelle grande joie pour votre Cœur,
 Au message de Gabriel!
 Mais plus grande est votre consolation,
 De voir votre Fils vainqueur de la mort!
 « Vous êtes remplie d'une grande allégresse,
 Lorsque vous visitez sainte Élisabeth ;
 Vous goûtez une plus grande joie
 Du cœur, à la résurrection de votre Fils.
 « Quelles grandes joies pour votre cœur,
 Quand, Vierge, vous enfantez votre Fils:
 Mais plus grande est votre allégresse,
 Quand vous l'apercevez après sa résurrection.
 « Ils vous donnent une grande joie,
 Les Rois-Mages, en offrant leurs dons;
 Mais pour vous plus grande celle que
 Vous causez les trophées de Jésus.
 « Vous vous réjouissez, lorsque, après
 trois jours, vous embrassez celui que vous aviez perdu:
 Combien plus, lorsque vous l'apercevez,
 Après sa mort, qui revient vers vous.

NOTE 1 - 17 -

Enfin, l'antienne du Magnificat rappelle la joie de la résurrection, de la gloire et de la puissance de Jésus.

Si, comme nous l'avons dit plus haut, les hymnes ne se distinguent pas par la richesse des rimes, qui ne consistent souvent que dans la similitude du son final, il n'en est pas moins vrai qu'elles abondent en idées belles et fécondes et que l'office entier est un traité complet sur le mystère de l'apparition de Jésus à sa sainte Mère.

III. OFFICE DU DIVIN SACERDOCE DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST ET DE TOUS LES SAINTS PRÊTRES ET LÉVITES. - Cet office est l'un des plus beaux du P. Eudes. La grandeur du sacerdoce et sa divine origine, les fonctions qu'il exerce, les obligations qu'il impose, y sont rappelées en des termes qui font, par leur groupement, une profonde impression sur les âmes.

Aux premières Vêpres, la première antienne porte notre pensée sur Jésus-Christ, l'unique et souverain Prêtre, dont tous les autres ne sont que les ministres et les instruments.

Le Seigneur m'a dit: tu es mon Fils, je t'ai engendré aujourd'hui, tu es prêtre selon l'ordre de Melchisédech. »

La seconde rappelle aux prêtres l'origine de leur mission ; la troisième, leur vertu sanctificatrice

et illuminatrice; la quatrième, l'obligation de mener une vie sainte; la cinquième, trois conditions et caractères de leur apostolat, l'amour, la douceur et l'humilité

« Paix à vous! dit le Seigneur Jésus à ses prêtres: Comme mon Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie; recevez le Saint-Esprit.

« Vous êtes le sel de la terre; vous êtes la lumière du monde ; que votre lumière brille de telle sorte devant les hommes qu'ils glorifient votre Père qui est dans les cieux.

« Comme est saint Celui qui vous a appelés, soyez, vous aussi, saints dans toute votre vie; car il est écrit: Vous serez saints parce que je suis saint.

« Ceci est mon précepte, que vous vous aimiez comme je vous ai aimés, et que vous appreniez de moi que je suis doux et humble de cœur. »

Le capitule, emprunté, à saint Paul, affirme l'éternel sacerdoce du Christ et sa perpétuelle efficacité:

« Le Christ Jésus, par le fait qu'il demeure éternellement, a un sacerdoce éternel: voilà pourquoi il peut toujours sauver ceux qui par lui s'approchent de Dieu, vivant toujours pour intercéder pour vous. »

L'hymne est tout à l'honneur des saints Prêtres et de leurs glorieux hauts faits:-18-APPENDICE.

« Jesu,, sacerdos optime,
Apostolatus Ordinis
Rex et Pater sanctissime,
Nostris adesto canticis.
« Aaron genus clarissimum,
Divinitati proximum,
Melchisedech regalia
Vox intonat magnalia.
« Laudamus orbis lampades,
Duces Dei certaminum,
Coelestis aulae Praesides,
Christi columnas militum.
« Vos Agnus agnos convocans,
Pugnam lupis denuntiat;
Res mira! Per vos militans
Agnus lupos exterminat!
« Ex ore vestro, Numinis
Romphaea sacra fulgurat::
Qua saevientis daemonis
Truces catervas dissipat.
« Contra cohortes Tartari
Agni sequamur praelia,
Ut donet agnos subsequi
Agni decoros gloria.
« O candidati Principes,
Splendor decusque Virginum!

« Jésus, prêtre par excellence,
De l'Ordre de l'apostolat
Roi et Père très saint,
Soyez propice à nos chants.
« Notre voix célèbre l'illustre race
D'Aaron, si proche de la Divinité,
Et les royales grandeurs de Melchisedech.
« Nous louons les lumières du monde,
Les chefs dans les combats de Dieu,
Ceux qui président à la cour céleste,
Les colonnes des soldats du Christ.
« L'agneau en vous convoquant, vous
Agneaux, dénonce la guerre aux loups.
O merveille! En combattant par vous,
L'Agneau extermine les loups.
« De votre bouche sort étincelante l'épée
[sacrée de Dieu,
Qui disperse les farouches bataillons du
[démon en fureur.
« Contre les cohortes de l'Enfer
Suivons les combats de l'Agneau,
Afin qu'il nous accorde de le
Suivre, agneaux resplendissant de la gloire de l'Agneau.
« O Princes vêtus de blanc,
Splendeur et gloire des Vierges!

O Purpurati Martyres,
Flos et Corona martyrum!
« Carnis dolosae fascino
Ex corde nostro, pellite:
Fraudes et arma daemonum
Oratione frangite.
« Praesta, Beata Trinitas,
Origo, finis omnium,
Patrum tenere semitas,
Nunc et per omne saeculum.

O Martyrs vêtus de pourpre,
Fleur et couronne des Martyrs.
« Chassez de notre cœur
Les fascinations d'une chair séductrice.
Brisez par vos prières
Les armes et les ruses des démons.
« Accordez -nous, ô Bienheureuse
Origine et fin de tout, (Trinité,
De tenir les sentiers de nos Pères,
Maintenant et pendant tous les siècles.

Le verset exprime l'élection divine du prêtre, la fin primordiale du sacerdoce: la louange de Dieu.

« Le Seigneur les a choisis pour ses prêtres - pour lui sacrifier l'hostie de louanges. »

L'antienne du Magnificat s'adresse à la Vierge Marie Mère et Reine des prêtres par son Fils Jésus:

«Vous êtes bienheureuse, ô Marie, Reine et Mère des prêtres, parce que vous avez porté le Seigneur Jésus, le Souverain Prêtre: à vous honneur, à vous louange, à vous gloire éternellement. Alleluia. »

NOTE 1. - 19 -

L'Oraison est tout un petit traité sur le sacerdoce:

« O Dieu, gloire des Prêtres, qui nous avez donné votre Fils unique pour souverain Prêtre et pour Pasteur très vigilant de nos âmes, et qui lui avez associé de saints Prêtres et Lévites pour coopérateurs, afin de vous sacrifier une hostie pure et de promouvoir le salut du genre humain, nous vous en conjurons, par l'intercession de la Bienheureuse Marie toujours Vierge et des mêmes saints Prêtres et Lévites, de daigner exciter dans votre Église l'Esprit de grâce auquel ils ont fidèlement obéi, afin que nous-mêmes, remplis du même esprit, nous nous appliquions à aimer ce qu'ils ont aimé, et à accomplir par nos œuvres ce qu'ils nous enseignent par leurs paroles et par leurs exemples. »

A Matines, l'hymne chante l'heureux partage des saints prêtres, leur grandeur et leur gloire, la beauté, l'efficacité de leur ministère, leurs saintes moeurs et leur céleste récompense.

« Salvete, mundi sidera,
Gentis sacrae pars inclyta,
Cleri decus sanctissimi,
Praeclara sors Altissimi.
« Pars vestra Jesus optima,
Pars ejus et vos intima,
Paracliti sacrarium,
Summi Parentis gaudium.
« Imago Matris Virginis,
Lucerna Christi corporis,
Caput, sinus, cor, ubera,
Quis tanta laudet munera?
« Virtutis auro fulgidi,
Hostes acerbi criminum,
Aeternitatis arbitri
Pax et salus fidelium.
« Per vos ubique gentium
Regnum Dei protenditur;
Per vos tyrannis daemonium
Languet, ruit, subvertitur.
« Vobis datur mysteria

« Salut, astres du monde,
Illustre portion de la nation sainte,
Honneur du clergé le plus saint,
Glorieux partage du Très-Haut.
« Votre meilleure part est Jésus,
Et vous êtes sa part chérie,
Le sanctuaire du Paraclet,
La joie du Père suprême.
« Image de la Vierge Marie,
Du corps du Christ flambeau,
Tête, sein, cœur, mamelles;
Qui pourrait louer d'aussi grandes fonctions!
«Vous resplendissez de l'or de la vertu,
Vous êtes les ennemis du crime,
Les arbitres de l'éternité
La paix et le salut des fidèles.
« Par vous, chez toute nation
S'étend le royaume de Dieu;
Par vous, la tyrannie des démons
Languit, tombe, est détruite.
« Il vous est donné de parler

Parvis loqui, non turgidis;
Divina per vos gratia
Sanctis datur, non perfidis
« Vos horruistis noxia
Et falsa mundi somnia:
Christus dedit clarissimum
Vitæ perennis pramium.
« Terræ polique lumina,
Obscura quæque tollite
Urbis sacrae munimina,
Cives sacros defendite.
« Praesta, etc.

Des mystères aux petits, non aux orgueil-
Par vous la grâce divine leux
Est donnée aux saints, non aux impies.
« Vous avez eu horreur des funestes
Et faux songes du monde;
Le Christ vous a donné la glorieuse
Récompense de la vie éternelle.
« Lumière de la terre et du ciel,
Chassez tout ce qui est obscur;
Remparts de la ville sainte,
Défendez-en les citoyens sacrés.
« Accordez, etc.

-20- APPENDICE.

Les antiennes du premier nocturne proclament: la première, les qualités du Souverain Prêtre, Jésus; les deux autres, les fruits qu'il attend de ses ministres et la puissance qu'il leur donne:

« Il convenait que nous eussions un tel pontife, saint, innocent, séparé des pécheurs et plus élevé que les cieux.

« Je vous ai choisis d'entre le monde, afin que vous alliez et que vous portiez des fruits, et que votre fruit demeure.

« Toute la puissance des cieux vous a été donnée; tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, tout ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le ciel. »

Le verset adresse à Dieu une prière en faveur des prêtres

« Que vos prêtres soient revêtus de la justice
Et que vos saints tressaillent d'allégresse. »

La première leçon du premier nocturne nous expose les qualités du Souverain Prêtre d'après saint Paul ; la deuxième et la troisième, tirées l'une du chapitre 44e, l'autre du chapitre 50e de l'Écclésiastique, célèbrent la vie de ces hommes glorieux, qui furent nos Pères et nos modèles dans le sacerdoce, nouveaux Simon, fils d'Onias, dont les vertus et l'apostolat sont relevés par une série de comparaisons aussi gracieuses que suggestives.

Le premier répons se rapporte au sacerdoce éternel du Christ Jésus:

« Béni soit Dieu et le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a oint son Fils unique par l'Esprit-Saint, pour le faire roi et prêtre éternellement, afin qu'il lui immole une hostie sainte et immaculée. Saint, saint, saint est le Seigneur Dieu, Roi des rois et Prince des prêtres. »

Le deuxième répons se rapporte plutôt à Jésus Hostie, ou mieux à Jésus Hostie et Prêtre:

« Jésus, en entrant dans le monde dit: Vous n'avez pas voulu de l'hostie et de l'oblation, et vous m'avez façonné un corps. Il est écrit de moi en tête du livre: que je fasse votre volonté. Mon Dieu, je l'ai voulu, et j'ai voulu votre loi au milieu de mon Cœur. Le Seigneur m'a dit: Vous êtes prêtre pour l'éternité,

selon l'ordre de Melchisédech. »

Le troisième répons s'adresse à Marie, Reine et Mère des prêtres, parce que Mère de Jésus. Cette idée, comme celle du deuxième répons, a été déjà émise précédemment.

« Vous êtes bienheureuse, ô Marie, Vierge, Mère de Dieu, Reine et Mère des prêtres, parce que vous avez porté, le Seigneur Jésus, le grand Pasteur des âmes et le Prince des prêtres. A vous louange, à vous honneur, à vous gloire dans les siècles des siècles. Tous les pasteurs et les prêtres vous diront bienheureuse. »

NOTE 1. - 2 1 -

Les antiennes du deuxième nocturne nous montrent Jésus personnifié dans ses prêtres et les prenant sous sa protection

«Je suis la lumière du monde, et vous êtes la lumière du monde. Qui vous écoute, m'écoute; qui vous méprise me méprise.

« Ne touchez pas à mes Christs. Celui qui les touche me touche à la pupille de l'œil.

« Ce sont des lampes ardentes et brillantes sur un chandelier saint. »

Et le verset reproduit, ou à peu de chose près, la même idée:

Je revêtirai mes prêtres du salut,
Et mes saints tressailliront d'allégresse. »

Les leçons sont empruntées à saint Ephrem. La première exalte la grandeur ineffable du sacerdoce, trésor pour ceux qui le gardent dignement et saintement, bouclier éclatant, tour ferme, mur indivisible, fondement solide et stable, qui de la terre s'élève jusqu'au ciel; il traite familièrement avec Dieu et obtient de lui ce qu'il veut. La seconde célèbre la grandeur de cette dignité et ses merveilleux effets dans le monde des âmes: ministère incompréhensible, le prêtre pénètre jusqu'aux cieux, y porte nos prières et prie Dieu pour ses serviteurs. Même sujet dans la troisième leçon, avec une invitation à glorifier Jésus-Christ, qui a revêtu ses disciples d'une telle puissance, et à honorer les saints prêtres; car qui aime l'ami du roi est plus aimé du roi.

Les deux premiers répons sont à la louange des saints prêtres et lévites, dont ils chantent les labeurs, les souffrances, les victoires:

« Ceux-là sont les princes des prêtres, qui, vivant dans la chair, ont planté l'Église dans leur sang. Ils ont bu le calice du Seigneur et sont devenus ses amis: leur voix s'est répandue dans tout l'univers, et leurs paroles jusqu'aux extrémités de la terre.

« Ceux-là sont vraiment prêtres et martyrs, qui ont répandu leur sang pour le nom du Christ et ont livré leurs corps aux supplices, hosties vivantes, saintes, agréables à Dieu. Ce sont eux qui sont venus d'une grande tribulation et ont lavé leurs vêtements dans le sang de l'Agneau. »

Le troisième nocturne nous transporte au ciel et nous montre les saints prêtres dans la gloire:

« Je vis autour du siège des vieillards assis sur des trônes, revêtus de robes blanches et ayant sur la tête une couronne d'or. Et j'entendis une voix qui sortait du trône et disait: Ceux-ci marchent avec moi

en vêtements blancs parce qu'ils en sont dignes. Ils fleuriront, comme des lis, éternellement. »

Les antiennes du troisième répons concernent la mission des prêtres, et aussi leur haute dignité:

-22- APPENDICE.

« Voici que je vous envoie comme des agneaux au milieu des loups: soyez donc prudents comme des serpents et simples comme des colombes.

« Grâce à vous, Seigneur Jésus, qui faites de vos prêtres des Anges, et des ministres de votre Cœur une flamme de feu.

« Ce sont des saints, ces hommes de Dieu, dont la bouche du Seigneur a ainsi parlé: J'ai dit: Vous êtes tous des dieux, et les fils du Très-Haut. »

Aussi le verset est-il un appel à la sainteté:

« Sanctifiez-vous tous, ministres de l'autel,
Et soyez saints, parce que je suis saint. »

Les leçons, extraites de saint Jean-Chrysostome, sont un commentaire de ce passage de l'Évangile: « Vos estis sal terrae, vous êtes le sel de la terre. »

Après avoir affirmé l'universalité du ministère sacerdotal, le saint docteur rappelle aux prêtres qu'ils doivent corriger les vices de l'humanité corrompue. Dès lors, que de vertus leur sont demandées!...

C'est au Christ qu'il appartient de renouveler les âmes et de les séparer de la corruption, c'est aux prêtres de les empêcher d'y retourner... supérieurs aux prêtres de l'ancienne loi, les saints prêtres de la nouvelle n'ont pas usé de flatteries et de caresses, mais ils ont brûlé comme le sel, et c'est ainsi qu'ils se sont fait estimer de tous... la mission du prêtre, par son universalité même, requiert une grande prudence... Telles sont les idées émises dans les trois leçons; les répons, en quelques traits, nous résumant la vie apostolique des saints prêtres et lévites, et les actions de grâces qu'ils adressent à Jésus, dans le ciel, pour l'honneur qu'il leur a fait:

« Ce sont ces saints qui ont nourri les brebis du Seigneur de leur parole et de leur exemple, parce qu'ils l'ont aimé de tout leur cœur. Qu'ils intercèdent pour nous auprès de Dieu, afin qu'il envoie des ouvriers dans sa moisson. Ce sont les vrais amis de leurs frères, qui prient beaucoup pour le peuple et pour la cité sainte

« Lorsque l'Agneau eut ouvert le livre, les vingt-quatre vieillards tombèrent devant lui sur leurs faces, disant: Vous êtes digne, Seigneur, de recevoir l'honneur et la gloire et la bénédiction, parce que vous nous avez faits rois et prêtres pour notre Dieu. Et ils adorèrent Celui qui vit dans les siècles des siècles et ils chantèrent un cantique nouveau, disant, etc. »

A Laudes, la première antienne, comme aux premières Vêpres, reporte nos regards sur le Christ, mais sur le Christ prêtre et hostie; les autres s'adressent aux prêtres pour leur redire encore la sainteté et le but de leur ministère, et les vertus principales réclamées d'eux, pour les inviter à louer Dieu et les y avoir appelés:

NOTE 1. - 23 -

« Le Seigneur Christ, Prêtre pour toujours par l'Esprit-Saint, s'est offert pour nous en hostie à Dieu, en odeur de suavité.

« Je vous ai choisis, afin que vous soyez des vases purs, sanctifiés pour l'honneur, utiles au Seigneur, et préparés à toute bonne œuvre.

« Seigneur, que vos prêtres soient revêtus, comme les élus de Dieu, vos saints, vos bien-aimés, des entrailles de miséricorde, de bénignité, d'humilité, de modestie, de charité.

« Prêtres de Dieu, louez le Seigneur, saints et humbles de cœur, louez Dieu.

« Prêtres du Seigneur, louez Dieu, parce qu'il vous a couronnés de gloire et d'honneur, et qu'il vous a établis les maîtres de sa maison et les princes de toutes ses possessions. »

L'hymne est un chant de gloire en l'honneur des prêtres, dont elle rappelle les principales grandeurs .

« Hymnos Olympus intonet
Psalmosque terra personet
Totis medullis cordium
Christo canamus canticum.

« Coeli colamus principes
Regnumque terrae iudices,
Jesu sacristos inclytos,
Dei domus arcarios;

« Mundi bases fortissimas,
Ecclesia custodias,
Regis superni nuntios,
Pacis perennis Angelos.

« Vos sacra caeli bucina
À Prole missa Virginis,
Legatione caelica

Arcana Jesu panditis.

« Vos spiritus oracula,
Tormenta Christi bellica,
Per vos patent mysteria,
Per vos fugantur crimina.

« Qua mente cernunt Angeli
Jesum Mariae Filium,
Regem tremendum saeculi,
Vobis in ara subditum.

« Agni stupent sanctissimam
Carnem, sacratis oribus,
Deo litari victimam,
Escam dari mortalibus.

« Salutis orbis vindices,
Hostes salutis pellite:
Sacri polorum cardines,
Vitae fores recludite.

« Que le ciel retentisse d'hymnes

Et la terre de chants ;

De toutes les fibres de notre cœur

Chantons un cantique au Christ.

« Vénérons les princes du ciel

Et les juges des rois de la terre,

Illustres sacristes de Jésus,

Intendants de la maison de Dieu

« Les fondements solides du monde,

Les gardiens de l'Eglise,

Les Messagers du Grand Roi,

Les Anges de l'éternelle paix.

« O vous, trompettes du ciel,

Envoyées par le Fils de la Vierge,

Par votre ambassade céleste

Vous révélez les secrets de Jésus,

« Vous êtes les oracles de l'Esprit-Saint,

Les machines de guerre du Christ

Par vous se dévoilent les mystères,

Par vous les crimes sont chassés.

« Dans quels sentiments les Anges

Jésus, Fils de Marie, (voient-ils,

Le roi redoutable du siècle,

Vous être soumis sur l'autel.

« Ils sont stupéfaits de voir sa chair

Sainte, être, par vos bouches sacrées,

Offerte à Dieu en victime,

Etre donnée aux mortels en nourriture.

« Défenseurs du salut de l'Univers,

Repoussez les ennemis de notre salut,

Sacrés pivots du ciel,

Ouvrez les portes de la vie.

-24-APPENDICE.

Le verset énonce les deux fonctions du prêtre à l'autel, nouvelle obligation de sainteté pour eux:
« Les prêtres de Dieu offrent l'encens et le pain,
C'est pourquoi ils seront saints pour leur Dieu. »

L'antienne du Benedictus célèbre la virginité des saints prêtres et leur intimité avec Jésus:
« Ce sont ces prêtres saints qui sont restés vierges et qui suivent l'Agneau partout où il va. »

A Tierce, Sexte et None, nouveaux enseignements dignes d'être longuement médités:

« Il vous a été donné de connaître les mystères du Royaume de Dieu, pour donner la science du salut à son peuple, pour la rémission de ses péchés.

« Sur la montagne de Sion sera le salut et sera le saint. Et la maison de Jacob sera feu, la maison de Joseph sera flamme. Et les sauveurs monteront sur la montagne de Sion pour juger la maison d'Esaü. Et le Seigneur règnera.

« Pour vous, vous êtes une race choisie, un sacerdoceroyal, une nation sainte, un peuple conquis, afin que vous annonciez les vertus de Celui qui vous a appelés des ténèbres à son admirable lumière. »

Les quatre premières antiennes des secondes Vêpres roulent encore sur la haute dignité du prêtre, autre Christ, et sur les mérites et la gloire des saints prêtres; la cinquième invite à demander de Dieu des ouvriers pour sa moisson.

« Le Seigneur nous a appelés par sa vocation sainte, afin de nous rendre participants de son divin sacerdoce. Grâce à Dieu pour son inénarrable don,

« Nous sommes les aides de Dieu, les médiateurs entre Dieu et les hommes, les dispensateurs des mystères du Christ. Grâce à Dieu pour son inénarrable don.

« Ce sont ces prêtres saints qui ont pratiqué et enseigné les commandements de Dieu .: c'est pourquoi ils seront appelés grands dans le royaume de Dieu.

« Ce sont eux qui en ont instruit beaucoup pour la justice: aussi brilleront-ils, comme la splendeur du firmament et comme des étoiles dans l'éternité sans fin.

« Vous tous, saints prêtres, demandez au Maître de la moisson d'envoyer des ouvriers dans sa moisson. »

L'hymne nous redit encore une fois la glorieuse dignité et la glorieuse récompense des saints prêtres, puis elle leur demande grâce et protection.

« Terrae deos extollimus,
Patres deorum psallimus,
Rei Patres et filios,
Summo Parenti proximis;

Nous exaltons les dieux de la terre,
Nous chantons les pères des dieux,
Pères et fils de Dieu,
Très semblables au Père suprême;

« Christos Dei sanctissimos,
Dignos Dei vicarios,
Nactos Dei consortium,
Sortemque coeli claviurn.
Pupilla, vos, carissima,
Et, lingua, cor et viscera
Manusque Regis gloriae,
Sponsi, patres Ecclesiae.
« O vos, beatos principes,
Inter beatos cœlites,
Jesu coruscus munere
Et Trinitatis fœdere.
« Per vos Avernus clauditur,
Per vos polus recluditur
Divina per vos gratia
Novare curat omnia.
« Videte quot miserrimas
Mentes draco nunc devorat,
Pœnas quibus teterrimas
,Eternas ignis præparat.
« Vos ergo Patris optimi
Rogate nunc clementiam
Dei hostis atrocissimi
Calcere nos ferociam.
« Rogate Regem messium
Messas suas ut visitet
Suum Redemptor Spiritum,
In corde Cleri suscitetur.

Les Christs très saints de Dieu,
Les dignes vicaires de Dieu,
Ayant obtenu d'être les associés de Dieu,
Ayant pour lot les clefs du ciel.
« Vous êtes la pupille très chère
La bouche, la langue, le cœur, les en-
Et les mains du Roi de gloire, [trailles
Les époux, les pères de l'Église.
O vous, bienheureux princes,
Parmi les bienheureux du ciel,
Tout brillants des dons de Jésus
Et de votre alliance avec la Trinité.
« Par vous l'Enfer est fermé;
Par vous le Ciel est ouvert
La divine grâce, par vous,
Cherche à tout renouveler.
« Voyez combien d'âmes malheureuses
Le dragon infernal dévore maintenant,
Auxquelles il prépare les peines
Affreuses du feu éternel.
« Vous donc implorez de la clémence
d'un Père si bon
Qu'il nous donne d'abattre l'arrogance de
notre cruel ennemi.
« Demandez au Maître des moissons
De visiter ses moissons
Que le Rédempteur suscite
Son esprit dans le cœur du clergé.

Le verset exalte une dernière fois la gloire des saints prêtres, et l'antienne du Magnificat, celle de Marie, célébrée par eux dans la suite des âges.

Leur gloire est grande dans votre Sauveur
Vous placerez sur eux la gloire et un grand honneur.

« O Marie, Vierge Mère de Dieu, tous les saints Prêtres et Lévites vous diront bienheureuse, parce que de vous est né notre Dieu, le Prince des prêtres, et le grand Pasteur des âmes. Alleluia. »

Cet office est complété par une octave de leçons fort belles: nous ne pouvons prétendre les étudier ici. Nous redirons seulement, par forme de conclusion, qu'il n'y a rien de plus propre à relever le sacerdoce aux yeux du prêtre, à lui faire comprendre et goûter, avec sa vocation, les devoirs qu'elle lui impose, à l'éclairer sur le but et les vertus principales de son ministère, que de relire et de méditer ce bel office, que si quelques expressions lui en paraissent étranges et inintelligibles au premier abord, qu'il s'y arrête et qu'il les creuse,

il y trouvera de merveilleuses lumières et de profonds enseignements; il ne regrettera pas sa peine.

Nous en dirons presque autant de l'office des Saintes Reliques, que nous renonçons à analyser, pour ne pas prolonger davantage cette étude..

NOTE II.

Impression des Constitutions de Notre-Dame-de-Charité.

L'humilité et la condescendance de notre Instituteur étaient si grandes qu'il se rapportait beaucoup plus au sentiment de ces anciennes Mères qu'à ses propres lumières. Il leur recommandait souvent d'éprouver par la pratique les arrangements qu'ils avaient faits ensemble, pour voir ce qu'il conviendrait d'y ajouter ou retrancher, avant que d'en venir à l'impression. Il eut été à souhaiter que la Mère Marie du Saint-Sacrement fût entrée dans ce sentiment et qu'elle eût attendu le retour du P. Eudes et ses dernières réflexions avant que de rien conclure; mais, voyant qu'après une mission il en entreprenait d'autres successivement, et que la Communauté souffrait de n'avoir que l'exemplaire des constitutions manuscrites; ayant d'ailleurs beaucoup de zèle pour stabiliser nos observances selon qu'elle pensait être pour le mieux, et ayant pris l'avis de M. Legrand, supérieur de la maison, elle écrivit la requête dont le P. Eudes avait dressé le projet et la fit présenter à Mgr de Nesmond, au nom de la Communauté. Elle lui remit, en même temps, le cahier manuscrit de nos constitutions, lequel se conserve encore dans nos Archives, avec l'approbation que le Prélat y mit en la forme qui suit:

François DE NESMOND, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique,
Évêque de Bayeux. Salut et Bénédiction.

Lecture faite de la requête à nous présentée par nos chères filles en N.-S., les Supérieures et Religieuses du Monastère de N.-Dame de Charité, Ordre de Saint-Augustin, de la ville de Caen, pour l'approbation de leurs Constitutions. Après avoir examiné et fait examiner les susdites Constitutions, et avoir reconnu que l'observation qui en a été faite dans le susdit monastère a été très utile pour cette Communauté. Nous les

NOTE 11. - 27 -

avons confirmées et approuvées et ordonnons qu'elles seront observées exactement à l'avenir, sans qu'on n'y puisse rien changer ou diminuer, si ce n'est que par nous ou nos successeurs il en fût autrement ordonné. Donné à Caen, dans notre palais épiscopal, le lundi 21 avril 1670.
Signé: FRANÇOIS, Évêque de Bayeux

La Mère M. du Saint-Sacrement reçut cette approbation avec une joie des plus sensibles; il n'y avait encore que seize mois qu'elle était en charge et elle se voyait, par cette faveur, au comble de ses souhaits. Sa diligence fut si grande pour cette impression qu'elle fut finie à la fin de cette même année 1670, et distribuée aux Soeurs l'année suivante. Dès que la Communauté se vit en possession de ces Constitutions, elle se crut plus riche que si tous les trésors de la terre lui eussent été acquis. Il y avait de l'émulation entre nos Sœurs à qui les observerait plus exactement. La Mère du Saint-Sacrement était la première à en montrer l'exemple en ne souffrant en sa personne, ni en ce qui avait rapport à elle, aucune singularité. Ce fut alors qu'elle fit quitter aux Sœurs de chœur les tuniques brunes qu'elles portaient auparavant. Elle consentit aussi qu'on cessât de chanter les Vêpres des morts aux services solennels, ainsi qu'il avait été pratiqué à la Mère Patin et aux autres occasions extraordinaires. Elle se fit un devoir de réformer, dans le grand et le petit, tout ce qui se trouvait contraire aux Constitutions imprimées. Les Mères de la Nativité Herson, de la Présentation Lecointe et de la Résurrection Deschamps, qui étaient alors conseillères, les deux secrétaires, Marie de l'Enfant-Jésus de Bois-David et Angélique de Balde, reçurent de sa main ce précieux livre. Elles furent surprises, d'abord, d'y trouver des articles différents du premier projet; mais elles dissimulèrent avec sagesse, d'autant qu'elles y respectèrent l'ordre du Père spirituel, de leur Supérieure, et même de leur Évêque, qui avait honoré ce livre du sceau de son

approbation. Leur silence devenait d'autant plus nécessaire, qu'elles étaient alors hors d'état de pouvoir consulter notre Instituteur, qui n'entraît en rien dans le gouvernement de cette maison. Il était pour lors dans la ville de Rennes, occupé à l'érection de son séminaire, lequel fut la récompense des travaux immenses qu'il essuya dans cette fameuse mission, qui dura quatre mois; et aussi dans trois autres missions qu'il fit cette même année dans le diocèse de Rennes. Malgré les soins et les fatigues dont il était accablé, son zèle et son amour pour notre saint Institut étaient toujours aussi vifs et ardents. Il en donna des preuves en aidant de tout

-28-APPENDICE.

son pouvoir Mlle Heurtaut dans le désir qu'elle avait de fonder une seconde maison de notre Ordre dans celle qu'elle gouvernait à Rennes.

Annales de Notre-Dame-de-Charité, année 1670.

NOTE III.

Lettre de M. de Maupas, évêque d'Évreux au Pape Clément X.

Beatissime Pater, .

Nihil sane ad animarum perniciem proclivius, quam seminaria regenda committere viris de fide suspectis, in hoc praesertim temporis articulo, quo grassantem luem novae, doctrinae a Sancta Sede proscriptae nondum videmus insepultam. Lugemus etiarn contumaciam quorundam hominum, quos olim Jansenistas nuncupatos nemo nescit, qui subdolis nec omnino arcanis artibus spargunt jam adultos errores inter quadam juniorum clericorum incauta nimis sodalitia. En prasens remedium, Beatissime Pater, tam pestiferae, contagioni, si nimirum dignetur Sanctitas Vestra, quantum in se erit, prieficere clericalibus hisce comitiis viros selectos et puritate doctrinae, et morurn probitate conspicuos. En inter paucos insignem prorsus offero Sanctitati Vestrae Joannem Eudes omni virtutum et donorum genere luculenter adornatum. quae legitimurn Christi sacerdotem decent, ut tanti regiminis provinciam dignissime sustineat (1). Liceat de eo effari, quod de Sado Scriptura: « Et suscitabo mihi sacerdotem fidelem, qui juxta cor meum et animam meam faciet, et aedificabo ei domum. fidelem. »

« Certum est, Beatissime Pater, divinam Providentiam hactenùs selegisse jam a multis annis dictum sacerdotem Joannem Eudes, ut presbyteros congregaret qui verbo et exemplo erigerent seminaria clericalia, jamque a triginta circiter annis feliciter inchoata supra dicta presbyterorum congregatio floret et viget in plerisque dioecibus etiam diversarum provinciarum, ex licentià scilicet Episcoporum et secundum

(1). Texte du P. Costil et du P. Besselièvre: « Jam pridem illum Sanctitati Vestrae toto animo commendaram, sed cùm vereor ne propter innumeras et ingentes Ecclesiae quibus premitur sollicitudines e memorià effluxerit, iterùm de eo ad Sanctitatem Vestram scribere ausus sum et dicere quod liceat de eo effari, quod etc. »

NOTE III. - 29 -

diplomata Christianissimi Regis nostri in supremâ senatorum curiâ auctoritate publicâ sancita. Vidimus eumdem jam dudùm praeteritis temporibus continuis concionibus ac missionibus ut operarium inconfusibilem sedulo incumbentem in agri dominici culturam, per multorum annorum seriem quasivisse indefesso labore lucrum animarum, idque saepiùs feliciter adeptum. Prolixior sim, Beatissime Pater, si recenserem singula; sexcenta sunt quae, in hâc amplissimâ segete, ne taedium procreem fastidiosâ nimis

enarratione, cogor absolvere silentio. En itaque compendium, Beatissime Pater, per summa quatuor capita certissima nobis et etiam famâ publicâ apud omnes constantissima quae breviter subjicio.

1o Is est dictus Dominus Joannes Eudes, de quo libenter dicerem: non est inventus similis illi in Galliâ nostrâ a multis retrô saeculis; de ipso celeberrimus inter nos Cospeanus, Lexoviensis Episcopus, dicebat: « Hic est apostolus Neustriae. » Is est, inquam, qui sacerdotes quos dirigit tanquam primum. ac praecipuum totius disciplinæ clericalis fundamentum. edocet, in omnibus et per omnia subjectos esse Sanctae Sedi Apostolicae, summorum Pontificum auctoritatem nunquam interituram, semper ac ubique tueri!, idque peculiari nomine profiteri!, zelo sanè non vulgari;

2o Singularem obedientiam ac reverentiam ergà singulos Antistites Ecclesiae .Sanctae Sedis Apostolicae communionem habentes:

3o Religiosos Ordines ac praesertim eos quos norunt omnes pietate magis esse conspicuos eximie venerari ;

4o Demum haeresim olim jansenianam, ô utinam tandem extinctarn! fortiter impugnare et privatim et publice, nullâ unquam occasione spretâ, servatis tamen servandis secundum regulas prudentiae christianae.

Hae sunt rationes quibus commotus accersivi sacerdotes hujus congregationis ad instituendum seminarium nostrum Ebroicense, quod à quatuor circiter annis ereximus in hac civitate. Reluctati sunt pietatis hostes ac religionis perduelles; gavisus sunt alumni fides ac virtutis amatores: mirantur nobiscum populorum catervae, laudabilern prorsus conversationem domesticorum hujusce Domûs nostrae clericalis.

Quis non aestimet, Beatissime Pater, talem clericorum ac sacerdotum Congregationem mereri approbationem et confirmationem Sanctae, Sedis, ut deinceps uberiores fructus virtutum omnium emergant in vineâ Domini. Hoc multi nobiliores Episcopi Galliae peroptant; hoc ego licet ultimus omnium spero tanto confidentiùs quanto benigniùs atque arctiùs

-30-APPENDICE.

me sibi devinxit Clemens decimus post tot argumenta singularis benevolentiae quae me altaribus affixum tenet, pro majoribus incrementis incolumitatis Vestrae coelitus obtinendae. Fove igitur, Beatissime Pater, amplectere, crescere fac in millia et Congregationem de qua agitur et domunculam hanc clericalem, adhuc in cunabulis vagientem, et indignissimum Episcopum, qui tamen perenniter manebit,

Beatissime Pater,

Sanctitatis Vestrae

Humillimus atque addictissimus filius ac servus.

HENRICUS, Episcopus Ebroicensis.

NOTE IV.

Récit du voyage du P. de Bonnefond à Lorette, Assises et autres lieux de pèlerinage.

Durant l'intervalle que les affaires étaient suspendues, il exécuta la sainte résolution qu'il avait proposée au P. Eudes dès la première année de son séjour à Rome, d'aller visiter la sainte chapelle de Lorette et la chambre où le Verbe s'est incarné. Il en reçut tant de faveurs du ciel pendant ce pèlerinage que

l'on ne sera pas surpris que j'en donne un abrégé.

« Il partit de Rome sur la fin du mois de mai de l'an 1674, en la compagnie d'un vertueux ecclésiastique Ragusain de nation, et arriva à Lorette la veille du jour de l'Octave du Saint-Sacrement, auquel il eut le bonheur d'offrir le Saint-Sacrifice sur l'autel qui est dans la Sainte-Case (c'est ainsi qu'on nomme le saint lieu). Il vit tout le trésor de cette église, et on lui fit remarquer des plats de terre, qu'on lui dit avoir servi à Notre-Seigneur et à la Sainte-Vierge. Après avoir satisfait sa dévotion en cette chapelle, il prit le chemin de Tolentin pour y honorer les reliques de saint Nicolas du même nom. On lui montra le lieu où l'on croit que son corps est renfermé, et où quelques curieux, ayant voulu fouiller, se trouvèrent perclus du bras; son image qui sua du sang, lorsque mourut le pape Eugène IV, qui l'avait canonisé; et le lieu d'où il fit sortir une fontaine. Il allait ensuite à Foligny, où il vit quatre corps saints, savoir: de la Bienheureuse Angèle de Foligny, de la Bienheureuse Angéline, comtesse de la Marche, et ceux de deux martyrs de

NOTE IV. - 31 -

l'Ordre de Saint-François, Jacques et Philippe, qui souffrirent la mort en 1377. Ces deux corps et celui de la Bienheureuse Angéline étaient tout entiers. Il fut encore à un lieu nommé Spellé, pour y révéler le corps du Bienheureux André du même nom. De Spellé il prit la route d'Assises, où il eut la consolation de voir à loisir plusieurs choses qu'on conserve par respect pour la mémoire de saint François et qu'il décrit ainsi:

« J'allai à Assises, où je célébrai la sainte Messe dans l'église de dessous, au grand autel, sur le corps du grand saint François. Durant que j'y disais la messe, d'un côté, un autre prêtre y chantait la messe, de l'autre, sans que nous en fussions aucunement incommodés. Je vis, dans le trésor, le voile que la sainte Vierge portait sur sa tête, qui est couvert d'un autre voile de même grandeur et ne se montre que le premier jour d'août. Je vis encore une bénédiction écrite de la propre main de saint François, que je lus et dont on me donna deux copies imprimées, qui avaient touché à l'original. J'assistai à la procession qu'on fait en ce lieu tous les dimanches après Vêpres, où l'on porte l'image d'argent du même saint, dans laquelle on a enchâssé un petit bout de sa corde. Le grand autel de cette église est orné entre autres choses de deux statues d'argent de hauteur naturelle, dont l'une représente saint François et l'autre sainte Claire. Dans la place principale de la ville, on montre le lieu où saint François et le Bienheureux Ruffin, son compagnon, avaient coutume de prêcher. On a bâti une église au lieu où était la maison de son père, où l'on montre un petit cachot, où il enferma le saint, et cet endroit est fermé d'une grille de fer. Je fus de là à l'église de Sainte Claire, où sont ses religieuses, et où je vis le crucifix qui parla à saint François, qui paraît vivant, au lieu qu'on prétend qu'il paraissait mort, avant que de lui avoir parlé. J'allai aussi à l'église de Saint-Damien, située sur le penchant d'une montagne, hors la ville, où sainte Claire demeurait d'abord, et qui est aujourd'hui desservie par des religieux de la réforme, qui y gardent le corps tout entier d'un frère convers, nommé le Bienheureux Antoine de Scobroné. On voit dans cette église une fenêtre dans laquelle saint François jeta l'argent qu'il avait pris chez son père, n'étant encore que laïque, pour réparer cette église; la niche de la grandeur juste d'un homme, que la muraille lui offrit en se retirant pour l'y cacher, lorsque son père le poursuivait, le bâton à la main, pour le maltraiter; l'autel devant lequel sainte Claire pria, lorsque les Sarrasins de l'armée de Frédéric se préparaient à entrer dans son monastère, et d'où elle fit prendre le Saint-Sacrement pour le porter à une

-32-APPENDICE.

fenêtre qui donne sur la place devant la porte de l'église, et le ciboire où il était renfermé, qui paraît être d'albâtre et est orné de filets d'or, et entièrement semblable à celui qu'on met entre les mains des images de

la sainte.

« D'Assises, je fus à Notre-Dame des Anges, qui en est éloigné d'un mille. On voit sur le chemin, au bas de la montagne, le lieu où saint François étant porté malade pour rendre son esprit où il avait reçu celui de la religion, c'est-à-dire la chapelle de la Portioncule, se tourna vers la ville, d'où il la découvrait tout entière, et lui donna sa bénédiction, la félicitant de ce qu'elle devait élever et répandre par tout le monde un grand nombre de religieux, dont plusieurs devaient régner dans le ciel. J'y arrivai le dimanche au soir, troisième jour de juin, et y demeurai deux jours; le lundi, je dis la messe dans la chapelle de la Portioncule, et le mardi, dans une autre chapelle contiguë, où mourut saint François et où l'on garde son cœur et ses entrailles. La chapelle de la Portioncule est encore au même état où elle était du temps du saint; mais elle est renfermée dans une église bâtie de nouveau, qui est parfaitement belle et très vaste, quoiqu'elle ne soit pas encore dans sa perfection. Au-dessus de la porte de la chapelle est une petite image de la sainte Vierge, fort ancienne, et on lit autour de la porte cette inscription en lettres d'or: *Hæc est janua cœli et vitæ æternæ* et un peu au-dessous: *Augusti veniam dat tibi quæquædies*. On remarque encore des deux côtés de la chapelle, dans la muraille, les gonds et les pattes de fer avec lesquels Frère Élie, ministre général de l'Ordre, avait fait attacher des troncs pour recevoir les aumônes des fidèles, et que saint François fit arracher. A la droite de cette chapelle, dans la muraille, est le corps du Bienheureux Pierre de Catane, duquel on dit que, faisant plusieurs miracles après sa mort, pendant que saint François était en Syrie, il cessa d'en faire, sur le commandement que lui en fit le saint, en vertu de la sainte obéissance, à son retour, en lui disant que, ce lieu appartenant spécialement à Notre-Seigneur et à la très sainte Vierge, ils devaient seuls y être honorés, et on tient par tradition que ce corps saint changea de posture et demeura à moitié levé et la tête baissée pour marque de sa soumission. Plusieurs autres compagnons de saint François sont aussi enterrés dans cette sainte chapelle, que le saint fit enfermer d'une nouvelle muraille, pour empêcher la première de tomber. A quarante pas de là est une autre petite chapelle, dite des Roses, où saint François se retirait pour vaquer à l'oraison, et où les Anges le prirent pour le reconduire à la Portioncule, où Notre-Seigneur

NOTE IV. - 3 3 -

et la sainte Vierge l'attendaient pour lui donner l'indulgence de la Portioncule, que le pape confirma, à la vue des roses miraculeuses blanches et rouges que le saint lui présenta au mois de janvier, et prêcha ensuite à tout le peuple, en présence de sept évêques, sur un pupitre dont on montre encore les restes. Cette chapelle des Roses a été augmentée des deux tiers par saint Bernardin de Sienne, mais le haut, où demeurait saint François, et qui en est comme le chœur, est séparée du reste par une grille de fer. Entre la chapelle des Roses et celle de la Portioncule est un petit jardin où saint François, étant attaqué d'une forte tentation contre la pureté, se jeta tout nu dans les épines, qui, perdant leurs pointes, produisirent des roses; et on conserve encore à présent, dans ce petit jardin, de ces rosiers que j'ai maniés et qui n'ont aucun piquant; et la plupart des feuilles de ces rosiers viennent tachées comme de sang, dont j'en ai cueilli quelques-unes. » C'est ce que M. de Bonnefond rapporte de son voyage d'Assises.

Le dernier lieu de dévotion qu'il visita fut Bévagne, petite ville située à sept milles d'Assises, où repose le corps saint du Bienheureux Jacques de Bévagne, religieux de l'Ordre de saint Dominique. Il n'avait pas lieu d'espérer qu'on lui accordât cette grâce qu'on refusait à une infinité d'autres; mais, remettant ce désir, comme les autres événements de sa négociation, au bon plaisir de la Providence, elle permit qu'un religieux de la maison vînt à sa rencontre, lorsqu'il entra dans le cloître, lequel, ayant su le sujet de sa venue, et touché de la manière humble et modeste dont il lui parlait, entre autres de ce qu'il lui disait qu'il n'osait pas espérer qu'on lui fît une grâce qu'on n'accordait que très difficilement, mais qu'il était dans la résolution de demeurer à Bévagne autant de temps qu'il serait nécessaire pour attendre l'occasion de voir ce sacré corps, à la faveur de quelque personne plus considérable, à laquelle on ne

pourrait le refuser, il lui répondit aussitôt en sa langue:» Non sara cosi: adesto, adesto, » c'est-à-dire: « Non, non, il n'en sera point ainsi, je veux que vous le voyiez tout à l'heure. » Et il envoya aussitôt les domestiques de la maison pour inviter le prieur du couvent, le gouverneur et le consul de la ville, qui avaient les clefs de la châsse, de se trouver pour en faire l'ouverture en faveur de M. de Bonnefond, qu'il eut soin de mener au réfectoire, en attendant que ces Messieurs fussent arrivés. Il vit donc ce saint corps, sur lequel paraissent encore les gouttes du sang de Notre-Seigneur; et, après l'avoir honoré comme il le méritait, ce bon Père engagea le consul de la ville à faire présent à M. de Bonnefond du seul exemplaire qui lui restait de la Vie du

-34-APPENDICE.

Bienheureux, avec lequel il le reconduisit encore un mille hors la ville, et le pria de s'informer, à son retour en France, si l'on avait, dans quelque trésor des églises du royaume, quelques reliques du saint homme, qui devaient y avoir été transportées du temps des guerres d'Italie, et présentées au roi, surtout la cape noire arrosée du même sang, une dent, et le bout du pied gauche. M. de Bonnefond revint à Rome, après avoir employé un mois à visiter ces lieux saints, et y demeura jusqu'au 30 de mars de l'année suivante 1675.

P. COSTIL, Annales, T.I, Liv. VIII, ch. II, § 12.

NOTE V.

Brefs de Clément X relatifs aux Confréries des SS. Cœurs.

I. - Archiv. Vatic.. Supplic. Clemensis X, to. 5386, fol. 60v.

Beatissime Pater. Cum in ecclesia seu capella Jesu et Mariae oppidi Cadomensis, Baiocen. dioc., una pia et devota sacerdotum saecularium tantum confraternitas sub invocatione eorumdem Jesu et Mariae ad Dei omnipotentis laudem, animarum salutem, proximique subventionem canonice instituta seu instituenda existat, cuius confratres, devoti Stis V. oratores, multa pietatis et misericordiae opera exercere consueverunt sive intendunt: supplicant igitur humiliter Sti V. oratores praedicti, quatenus eis specialem gratiam facientes omnibus presbyteris saecularibus, vere poenitentibus et confessis, qui dictam confraternitatem de cetero ingredientur, die prima eorum ingressus, si sanctissimum Eucharistiae sacramentum sumpserint, nec non ad praesens et pro tempore existentibus dictae confraternitatis confratribus etiam vere poenitentibus et confessis ac sacra Communionem, si id commode fieri poterit, reffectis, aut saltem. contritis, in eorum mortis articulo nomen Jesu corde, si ore nequiverint, devote invocantibus, insuper et dictis confratribus similiter vere poenitentibus et confessis, qui dictam ecclesiam seu capellam in die vigesima mensis octobris, a primi vespere usque ad occasum solis diei hujusmodi, annis singulis devote visitaverint, ac ipsi inibi ad Deum preces pro sanctae matris Ecclesiae exaltatione, haeresum extirpatione, haeticorum conversione, ac inter christianos principes facienda et con-

NOTE V- 35 -

servanda pace, nec non Romani Pontificis salute effuderint, qua die praedicta id pro tempore fecerint, si sanctissimum Eucharistiae sacramentum sumpserint, plenariam omnium et singulorum peccatorum suorum indulgentiam et remissionem apostolica auctoritate perpetuo concedere et elargiri; praeterea eisdem confratribus, qui pariter vere poenitentes et confessi (1) ac sacra Communionem praedictam (2)

refecti ecclesiam seu capellam hujusmodi in quatuor aliis festivis seu ferialibus diebus per dictos oratores eligendis et ab ordinario loci approbandis, qui semel electi et approbati amplius variari nequeant, citra tamen festum Paschatis Resurrectionis Dominicae, etiam devote visitaverint et ut supra oraverint, quo die quatuor posteriorum dierum seu festivitatum hujusmodi id pro tempore fecerint, septem annos et totidem quadragenas; postremo eisdem confratribus, quoties divinis officiis in ecclesia seu capella hujusmodi more confratrum celebrandis, aut congregationibus publicis vel secretis dictae confraternitatis pro quocumque opere plura exercendo, seu processionibus ordinariis vel extraordinariis tam dictae confraternitatis, quam aliis quibuscumque de licentia ordinarii faciendis, vel sepeliendis mortuis officiose interfuerint, aut ipsum sanctissimum Eucharistiae sacramentum, dum ad aliquem infirmum defertur, associaverint, vel qui hoc facere impediti, campanae ad id signo dato, genibus flexis, semel orationem Dominicam et salutationem Angelicam pro eodem infirmo recitaverint, vel pauperes peregrinos hospitio exceperint, aut pacem cum inimicis propriis vel alienis composuerint, vel Ignorantes Dei praecepta et quae ad salutem sunt docuerint, vel quinquies orationem et toties salutationem praedictas pro animabus confratrum dictae confraternitatis in Christ! caritate defunctorum recitaverint, aut devotum aliquem ad viam salutis reducerint, aut aliquod aliud pium exercitium exercuerint, quoties (et) pro quolibet praemissorum piorum operum exercitio, sexaginta dies de injunctis eis vel alias quomodolibet debitis poenitentibus misericorditer in Domino etiam perpetuo relaxare dignemini de gratia speciali; non obstantibus constitutionibus et ordinationibus apostolicis celerisque contrariis quibuscumque, cum clausulis opportunis.
Fiat ut petitur E.

Et cum absolute a censuris ad effectum etc. Et de singulis indulgentiis, peccatorum remissionibus, concessionibus, largitionibus, rela-

(1). Cod. confessis.

(2). Cod. reffectis.

-36- APPENDICE.

xationibus, perpetuo vel latissime extendendis. Et quod praemissorum omnium et singulorum etiam denominationes, qualitates, nuncupationes, invocationes, festivitatum aliorumque necessariorum major et verior specificatio et expressio fieri possit in litteris. Et cum decreto, quod si dicta confraternitas alicui archiconfraternitati aggregatasit vel in posterum aggregetur, seu quavis alia ratione vel causa pro illius indulgentiis consequendis, aut etiam de illis participandis uniatur, vel alias quomodolibet instituat, priores seu aliae litterae, desuper obtentae, praeter quam super praesentibus conficiendae, nullatenus el suffragentur, sed ex tunc prorsus nullae, sint; et cum clausula: volumus etc.

-- Fiat E.

Datum Romae apud S. Mariam Majorem, nonis februar. anno quinto.

II. - Archiv. Vatic. Supplic. Clementis X, to. 5386, fol. 289v.

Beatissime Pater. Cum in ecclesia seu capella Jesu et Mariae oppidi Cadomen., Baiocen. dioc., una pia ac devota utriusque sexus christifidelium confraternitas sub invocatione eorundem Jesu et Mariae ad Dei omnipotentis laudem et animarum salutem proximique subventionem canonice non tamen pro hominibus unius specialis artis instituta seu per ordinarium loci ejusdem canonice erigenda existat, cujus confratres, devoti Stis V. oratores, quamplurima pietatis opera exercere consueverunt seu intendunt (sic); supplicant igitur humiliter Sti V. oratores praedicti quatenus omnibus et singulis utriusque sexus christifidelibus vere poenitentibus et confessis qui dictam confraternitatem de cetero ingredientur, die prima eorum ingressus si sanctissimum Eucharistiae sacramentum sumpserint, nec non etiam nunc et pro tempore existentibus dictae confraternitatis confratribus etiam vere poenitentibus et confessis ac sacra

Communione, si id commode fieri poterit, refectis, aut saltem contritis, in eorum mortis articulo nomen Jesu corde, si ore nequiverint, devote invocantibus; insuper et dictis confratribus vere pœnitentibus et confessis qui dictam ecclesiam seu capellam in die octava mensis februarii a primis vesperis usque ad occasum solis diei hujusmodi annis singulis devote visitaverint accipias ad Deum preces pro sanctæ matris Ecclesie exaltatione, hæresum extirpatione, hæreticorum conversione ac inter christianos principes facienda et conservanda pace, nec non Romani Pontificis salute effuderint, qua die prædicta id pro tempore fecerint, si sanctissimum Eucharistiae sacramentum sumpserint, plenariam omnium et singulorum peccatorum suorum indulgentiam et remissionem apostolica auctoritate perpetuo concedere et elargiri ;

NOTE V. - 37 -

praeterea eisdem confratribus qui pariter vere poenitentes et confessi ac prædicta communionem refecti ecclesiam seu capellam prædictam in quatuor anni festivis seu aliis ferialibus diebus per dictos confratres eligendis et ab ordinario loci approbandis, qui semel electi et ab ipso ordinario approbati amplius variari nequeant, citra tamen festum Paschatis Resurrectionis Dominicæ, etiam devote visitaverint et ut supra oraverint, qua die quatuor festivorum seu posteriorum ferialium dierum hujusmodi id pro tempore fecerint, septem annos et totidem quadragenas; postremo eisdem confratribus, quoties divinis officijs in ecclesia seu capella hujusmodi more confratrum celebrandis, aut congregationibus publicis vel secretis dictæ confraternitatis pro quocumque opere pio exercendo, seu processionibus ordinariis vel extraordinariis tam dictæ confraternitatis quam aliis quibuscumque de licentia ordinarii faciendis, vel sepeliendis mortuis officiose interfuerint, aut ipsum sanctissimum Eucharistiae sacramentum, dum ad aliquem infirmum defertur, assoclaverint, vel qui hoc facere impediti, campanæ ad hoc signo dato, genibus flexis, semel orationem Dominicam et salutationem Angelicam pro eodem infirmo recitaverint, vel pauperes peregrinos hospitio exceperint, aut pacem cum inimicis propriis vel alienis composuerint vel ignorantes Dei precepta et quæ ad salutem sunt docuerint, vel quinquies orationem et toties salutationem prædictas pro animabus confratrum dictæ confraternitatis in Christi caritate defunctorum recitaverint, aut devium aliquem ad viam salutis reduxerint, aut aliquod aliud pium opus exercuerint, toties pro quolibet præmissorum plorum operum exercitio, sexaginta dies de injunctis eis vel alias quomodolibet debitis poenitentiis misericorditer in Domino etiam perpetuo relaxare dignemini de gratia speciali; non obstantibus constitutionibus et ordinationibus apostolicis, ceterisque contrariis quibuscumque, cum clausulis opportunis.

- Fiat ut petitur E.

Et cum absolute a censuris ad effectum, etc.

Et de singulis indulgentiis, peccatorum remissionibus, concessionibus, elargitionibus, relaxationibus perpetuo vel latissime extendendis. Et quod præmissorum omnium et singulorum etiam denominationes, qualitates, nuncupationes, invocationes, festivitatum aliorumque necessariorum major et verior specificatio et expressio fieri possit in litteris. Et cum decreto, quod si dicta confraternitas alicui archiconfraternitati aggregatasit vel in posterum aggregetur, seu quavis alia ratione vel causa pro illius indulgentiis consequendis, aut de illis participandis uniatur, vel alias quomodolibet instituat, priores seu quævis allie litteræ

-38-APPENDICE.

desuper obtentæ, præterquam super præsentibus conficiendæ, nullatenus el suffragentur, sed ex tunc prorsus nullæ sint eo ipso ; et cum clausula - volumus, etc.

- Fiat E.

Datum Romæ apud S. Mariam Majorem idibus februarii anno quinto.

III. - Archiv. Vatic. Supplic. Clementis X, to. 5382, fol. 40v.

Beatissime Pater. Cum in ecclesia seu capella Cordis Jesu et Mariae Constantien., provinciae Rothomagen., una pia et devota utriusque sexus christifidelium confraternitas sub invocatione ejusdem Cordis Jesu et Mariae, non tamen pro hominibus unius specialis artis, canonice erecta, seu per ordinarium loci etiam canonice erigenda existat, cujus confratres et consorores, devoti Stis V. oratores, in pluribus piis operibus se exercere consueverunt seu intendunt: ut igitur confraternitas praefata majora in dies suscipiat spiritualia incrementa, supplicant humiliter S. V. oratores praefati, quatenus eos specialibus favoribus et gratiis prosequentes, omnibus et singulis utriusque sexus christifidelibus vere poenitentibus et confessis, qui dictam confraternitatem pro tempore ingredientur et in ea recipiuntur, die prima illorum ingressus et receptionis hujusmodi, si sanctissimum Eucharistiae, sacramentum sumpserint, ac nunc et pro tempore existentibus ejusdem confraternitatis confratribus et consororibus in eorum mortis articulo similiter vere poenitentibus et confessis ac sacra Communione reffectis, si id commode fieri poterit, vel saltem contritis pium nomen Jesu corde, si ore nequiverint, invocantibus; insuper eisdem confratribus et consororibus similiter vere poenitentibus et confessis qui dictam ecclesiam seu capellam vel oratorium in qualibet die vigesima mensis octobris a primis vesperis usque ad occasum solis diei hujusmodi, annis singulis devote visitaverint ac pias inibi ad Deum preces pro sanctae, matris Ecclesiae, exaltatione, haeresum extirpatione et haereticorum conversione ac inter christianos principes facienda et conservanda pace ac Romani Pontificis salute effuderint, qua die praefata id pro tempore fecerint, si sanctissimum Eucharistiae sacramentum sumpserint, plenariam omnium et singulorum peccatorum suorum indulgentiam et remissionem apostolica auctoritate perpetuo concedere et largiri. Praeterea eisdem confratribus et consororibus, qui pariter vere poenitentes et confessi ac dicta sacra Communione reffecti ecclesiam suam capellam vel oratorium hujusmodi in quatuor anni festivitatibus seu aliis ferialibus diebus a dictis confratribus eligendis et ab ordinario loci approbandis, quae, seu qui semel electae et

NOTE V.

- 39 -

approbatae, seu electi et approbati amplius variari non possint, citra tamen festum Paschatis Resurrectionis Dominicae, etiam devote visitaverint et ibi ut praefertur oraverint, qua die hujusmodi quatuor festivitatibus seu posteriorum dierum id pro tempore fecerint, septem annos et totidem quadragenas. Postremo eisdem confratribus quoties divinis officiis in ecclesia seu capella vel oratorio hujusmodi more confratrum celebrandis, aut congregationibus publicis vel secretis dictae confraternitatis pro quocumque opere pio exercendo, seu processionibus ordinariis vel extraordinariis tam dictae confraternitatis quam aliis quibuscumque de licentia ordinarii faciendis, vel sepeliendis mortuis officiose interfuerint, aut ipsum sanctissimum Eucharistiae sacramentum, dum ad aliquem infirmum defertur, associaverint, vel qui hoc facere impediti, campanae ad id signo dato, genibus flexis semel orationem Dominicam et salutationem Angelicam pro eodem infirmo recitaverint, vel pauperes peregrinos hospitio exceperint, aut pacem cum inimicis propriis vel alienis composuerint, vel ignorantes praecipua et quae ad salutem sunt docuerint, seu quinque orationem Dominicam et toties salutationem Angelicam praedictas pro animabus confratrum dictae, confraternitatis in Christi caritate defunctorum recitaverint, aut devium aliquem ad viam salutis reducerint, seu pauperes puellas de eorum proprio, non autem ex aliquo particulari legato ad id relicto vel relinquendo, dotaverint, toties pro quolibet praemissorum piorum operum exercitio, sexaginta dies de injunctis eis seu alias quomodolibet debitis poenitentibus misericorditer in Domino eis perpetuo relaxare dignemini de gratia speciall; non obstantibus constitutionibus et ordinationibus apostolicis ceterisque contrariis quibuscumque, cum clausulis opportunitis

- Fiat ut petitur E.

Et cum absolute a censuris ad effectum, etc.

Et de singulis indulgentiis, peccatorum remissionibus, concessionibus, elargitionibus, relaxationibus perpetuo vel latissime extendendis.

Et quod præmissorum omnium et singulorum etiam denominationes, qualitates, nuncupationes, invocationes, festivitatum aliorumque necessariorum major et verior specificatio et expressio fieri possit in litteris.

Et cum decreto quod si dicta confraternitas alicui archiconfraternitatis aggregata sit vel in posterum aggregetur, seu quavis alia ratione vel causa pro illius indulgentiis consequendis aut de illis participandis uniatur, vel alias quomodolibet instituat, priores sen quævis aliae

-40-APPENDICE.

litterae desuper obtentae, praeterquam super praesentibus conficiendae, nullatenus ei suffragentur, sed ex tunc prorsus nullae sint eo ipso ; et cum clausula: volumus, etc.

- Fiat E.

Datum Romae apud S. Mariam Majorem idibus octobris anno quinto.

NOTE VI.

Supplique de M.. Boniface.

Beatissime Pater. Est quaedam sacerdotum saecularium Congregatio recepta ab aliquot Galliae episcopis, et a rege plurimum commendata, quae, a viginti circiter annis, suae et proximorum saluti ad Dei gloriam et Ecclesiae augmentum fideliter et strenue laboravit. Haec petit a Sancta Sede apostolica sui instituti confirmationem: et quia diversis temporibus diversae succedunt haereses, quae etiam communitates sacerdotum fere integras corrumpunt, qui audent sub praetextu veritatis summo Christi vicario et ejus determinationibus non tantum detrahere, sed etiam aperte contradicere: ideo praedicta Congregatio summopere desiderans sua membra indissolubiliter manere Ecclesiae Romanae conjuncta, petit ulterius licentiam emittendi votum indispensabile de sequenda semper et sustinenda, etiam in rebus quae dubium movere possent, Summi Pontificis auctoritate. Et pro gratia, etc., quam Deus, etc.

Réponse de la Sacrée Congrégation des Évêques et Réguliers.

In parvo regesto rescriptorum et resolutionum S. Congregationis episcoporum et regularium negotiis praepositae sub die 2 junii 1662, ad ante scriptas preces, ita reperitur decretum ex audientia Sanctissimi 31 maii 1662: Congregatione del seminario in Francia Ludovico Boniface Sanctissimus abnuvit. In quorum fidem, etc. Romae, 4 septembris 1662.

G. episcopus, Camerius secret.

NOTE VII

1. Extrait de Batterel, sur le voyage du P. de Bonnefond à Rome.

Il manquait cependant quelque chose à sa parfaite satisfaction, tant qu'il (le P. Eudes) n'avait pu parvenir à faire confirmer son institut par le Pape. Aussi ne s'oublia-t-il de son vivant sous aucun. Le P. Amy,

NOTE VII - 41 -

supérieur de Saint-Louis de Rome, mandait à nos Pères comme l'ayant su d'un homme très digne de foi, qui avait eu permission de parcourir sur ce fait-là les registres, que le sieur Eudes s'était d'abord présenté sous Innocent X (en 1648 comme nous l'avons déjà observé) par son député et qu'il fut payé par le pape d'un non si puo; que sous Alexandre VII, en 1662, il fut pareillement refusé par écrit, ayant été mis au bas du mémorial: Sanctissimus abnuit; que les Eudistes disaient faussement que l'affaire n'avait été alors qu'interrompue par la rupture survenue entre le pape et le roi au sujet de M. de Créqui, notre ambassadeur, puisqu'ils furent refusés deux mois avant la mésintelligence.

Qu'au reste ce mémorial contenait deux choses, entr'autres: 1o que s'élevant tous les jours de nouvelles hérésies, et y ayant des congrégations qui en étaient entièrement infectées, il en était d'autant plus à propos de confirmer leur nouvelle Congrégation pour l'opposer à ces autres; 2o qu'ils s'engageaient à faire un vœu particulier de maintenir l'autorité du pape, même dans les points qui étaient douteux.

Enfin sous Clément X, vers la fin de 1671, commission fut donnée de leur part à un expéditionnaire de Rome de renouveler cette instance; mais n'avançant point par cette voie, faute de gens qui sollicitassent, le sieur Eudes envoya un nouveau député en 1673, muni de fortes recommandations des archevêques de Paris et de Rouen, des duchesses de Guise et d'Aiguillon, et même du duc de Toscane, et sur l'avis que la précédente supplique n'était pas trop bien digérée, il en fit présenter une seconde, dans laquelle il remontrait seulement combien il était à propos que sa Congrégation fut composée viris de haeresi non suspectis, sans plus faire mention de vœu qu'ils s'offraient dans la précédente de faire.

Le bruit de ces mouvements qu'il se donnait vint bientôt de Rome à Paris et les nouvelles qu'on en eut portaient qu'il s'offrait de nouveau à faire le vœu marqué ci-dessus. C'était bien assez de la certitude qu'il travaillait à faire confirmer leur institut par le Saint-Siège, pour que nos Pères ne s'oubliaient pas de ce côté-là. C'est alors qu'on dressa et qu'on y envoya le mémoire dont j'ai tiré la meilleure partie de ce que j'ai rapporté jusqu'ici. Le R. P. de Sainte-Marthe recommanda nos intérêts à M. le cardinal d'Estrées et à M. l'abbé Dirois, docteur de Sorbonne à la suite de cette éminence. Celui-ci, ami intime du R. P. Général, avait voulu ci-devant être de l'Oratoire par l'estime singulière qu'il faisait du P. Thomassin, avec qui il sympathisait pour les sentiments doctrinaux,

-42- APPENDICE.

et comme il était homme de beaucoup d'esprit et de grande espérance, il en fut détourné par le fameux M. du Hamel, curé de Saint-Merry, et par quelques autres zélés du parti qu'on lui mit aux trousses, pour lui persuader que tout ce qui s'appelle communauté était peu de chose. Mais il avait toujours conservé beaucoup d'inclination pour nous, et on pouvait plus compter sur lui que sur son prélat; non que celui-ci manquât de bonne volonté pour nous, puisqu'il venait de nous donner son séminaire de Laon mais parce qu'il se trouvait lié tant par les ordres de la cour qui lui avait recommandé les intérêts du P. Eudes que par les instances de M. de Harlay, nouvel archevêque de Paris, qui lui avait adressé le député du sieur Eudes,

comptant qu'il le servirait. Quant à nos Pères de Rome, ils se contentèrent de présenter, comme de leur chef et sans se déclarer expressément pour parties, le mémoire venu de Paris au cardinal Cibo qui leur fit espérer une bonne issue de cette affaire.

Comme tout ce que le sieur Eudes pouvait espérer de la cour de Rome dépendait de la part que celle de France prendrait à ses intérêts, on crut que pour lui donner de l'exercice et le couler à fond dans celle-ci, il y fallait produire la supplique qu'il avait fait présenter à celle-là en 1662, où il s'engageait de faire un vœu d'adhérer au pape, lui et les siens, etiam in dubiis. Ce moyen était infailible, mais la difficulté était d'escroquer au secrétariat de la Sacrée Congrégation une expédition en bonne forme de cet article. Le cardinal Cibo n'avait pas voulu se charger de le demander; mais il persuada au cardinal d'Estrées de le faire. Celui-ci ne promit rien et fit tout. Il envoya deux fois demander secrètement cette expédition et elle fut refusée; enfin, il y fut lui-même, et pressa tant qu'il l'obtint et l'envoya à la cour, mais sans bruit et sans s'en vanter, pour ne pas choquer M. de Paris.

Par ce moyen on apprit une autre circonstance de cette supplique, à savoir qu'en 1662 il en avait été présenté deux, l'une au pape qui est celle en question, et une autre qui resta entre les mains du secrétaire de la Congrégation des Évêques et des Réguliers, qui contenait ceci de particulier, outre ce qui était déjà dans l'autre, que même ceux de la congrégation des Eudistes qui en sortiraient, après avoir fait le vœu de soutenir les droits du pape in dubiis, seraient tenus de le garder encore après leur sortie.

Tout cela donnait grande envie à nos Pères du conseil d'avoir une copie de cette supplique. Le P. Amy en obtint une après bien des peines, mais qui se perdit dans le paquet de l'expéditionnaire, et quand il en

NOTE VII. - 43 -

voulut avoir une autre, comme alors on savait à Rome l'effet qu'avait eu en France celle que le cardinal d'Estrées avait envoyée en cour, ce Père fut rembarqué par Monsignor Pignatelli, secrétaire de la Congrégation, qui lui dit qu'on ne la demandait que per far contro la Sede apostolica et pour nuire au sieur Eudes, et qu'il devait nous suffire que son agent se fut désisté de ses poursuites et eut pris le parti de s'en retourner.

Nous avons cependant, parmi les pièces du P. Eudes, une copie authentique de cette supplique, soit que la nôtre se soit depuis retrouvée, soit qu'on l'ait eue d'ailleurs. La voici de mot à mot. (Voir la supplique Note VI)

Cette date de l'expédition de cette copie du 4 septembre 1662 me ferait pencher à croire que c'est ici celle de MM. de Saint-Lazare, car ces Messieurs en avaient une authentique, qu'en 1674, leur procureur général en cour de Rome, M. Simon, avait prié M. Joly, leur général d'alors, de vouloir bien communiquer à nos Pères de Paris, attendu la perte de la nôtre; ce que celui-ci lui avait promis.

Mais pour être encore plus assuré qu'on n'impose point au P. Eudes en lui prêtant des sentiments qu'il n'eut pas, il faut joindre à cette supplique le chapitre second de ses Statuts, tels que son député les présenta à Rome en 1674, pour les confirmer. Il porte en titre De omnimoda congregationis subjectione S.D.N. Papae, ejusque dependentia ab illustrissimis Dominis Fpiscopis, et il est conçu en ces termes:

« Cum divina providentia ortum dederit, quo tempore multi suborti sunt haeretici, schismatici et impii qui non solum obedientiam et reverentiam Sanctae Sedi apostolicae debitam praestare nolunt, sed dictis et scriptis toto animo contendunt auctoritatem destruere quam Christus Dominus B. Petro ejusque successoribus consulit, omnes ejusdem congregationis alumni, totis viribus bas impietates impugnare, et

collatam a Deo Sanctae Sedi apostolicae auctoritatem propugnare conabuntur, adversus haereticos, schismaticos et impios, tum exemplo perfectae subjectionis, tum suis concionibus, exhortationibus, doctrinae christianae institutionibus, colloquiis familiaribus, idque tanta vi et charitate ut hac de causa sanguinem vitamque fundere parati sint, si necessitas id postulat.

« Quandoquidem Congregatio intra limites ordinis hierarchici continere se perpetuo statuit, idcirco post honorem, cultum et obedientiam S. D. N. Papae veluti Summo Pontifici et Christi Vicario in terris debitam, fixum et ratum habet perpetuo ab illustrissimis Episcopis dependere quos veluti suos colendissimos dominos et reverendissimos patres reveretur,

-44-APPENDICE.

et quorum auctoritati vult subjici, sicut caeterae congregationes quae ab eorum jurisdictione pendent. »

Dès que la cour eut connaissance de la supplique de 1662, par la copie que le cardinal d'Estrées y envoya, irritée, comme on peut croire, contre le sieur Eudes des propositions qu'il avait fait faire à la cour de Rome, au préjudice de nos maximes, il fut aussitôt contraint par ordre du procureur général du parlement de Paris de comparaître devant le lieutenant général de Caen pour avoir communication de cette supplique et donner sa déclaration sur l'aveu ou le désaveu qu'il jugerait à propos d'en faire. Nous avons une expédition de l'acte qui en fut dressé en date du 27 novembre 1673, par lequel le sieur Eudes déclare que cette supplique, avec la clause ci-dessus rapportée, n'a point été présentée avec cette clause par son ordre, qu'il désavoue tous ceux qui peuvent l'avoir donnée en son nom, et renonce à en poursuivre jamais l'effet sous de semblables conditions, ajoutant que non seulement cette clause n'a jamais été présentée par son ordre ou sa participation, mais même qu'une semblable proposition est entièrement contraire à ses maximes et à l'esprit de toute sa Congrégation, n'ayant jamais, dans toutes les prédications qu'il a faites, donné lieu de croire qu'il eût de tels sentiments.

Cependant les Eudistes au milieu de Caen ne désavouaient pas trop fortement cet écrit. Ils ne s'efforçaient que de l'expliquer et de lui donner un bon sens, de quoi il n'était guère susceptible. On savait d'ailleurs de quoi ce grand dévot, esprit souple et adulateur, était très capable pour se tirer d'un pas si glissant, et il faut bien que la cour n'eu eût pas été désabusée puisqu'il en reçut ordre six mois après cette déclaration, de se retirer, de Paris où il était venu, en sa maison de Caen avec défense d'y enseigner, et que depuis ni lui ni les siens n'ont, que je sache, osé faire aucune tentative à Rome pour en obtenir des bulles, ou du moins, n'y ont pu réussir. Simon dit que cette Congrégation n'a pu parvenir à en avoir.

Mais en quoi lui et les siens ne réussirent que trop dans Caen, ce fut à nous décrier comme jansénistes à force de clabauder contre nous. C'était sa bête que le jansénisme.

NOTE VI. - 45 -

II. - Lettres des Pères de l'Oratoire contre le P. Eudes.

1. Pour M. Martin. - Extrait d'une lettre écrite de Rome.

Le 2 août 1673.

Il y a en cette ville un député du P. Eudes, qui a établi une Congrégation de missionnaires en Normandie. Ce député demanda la confirmation de cet établissement avec permission de faire un vœu particulier de défendre le pouvoir et l'autorité du pape etiam cum dubium sit, y ayant, dit-il, des

congrégations ecclésiastiques engagées dans des hérésies et qui combattent l'autorité du pape. Voilà pour établir l'infailibilité du pape et sa domination spirituelle et temporelle. Par congrégations, on marque l'Oratoire qu'on prétend être infecté de Jansénisme.

Je vous envoie, Monsieur, cet extrait de lettre et crois qu'étant ami du Père Général de l'Oratoire, vous pouvez lui en faire un avis nécessaire, et que peut-être il serait bon que Mgr Colbert en entendit parler, et que la chose fût empêchée comme contraire aux libertés et aux articles présentés à la Faculté et vérifiés dans tous les Parlements. Je vous supplie de ne nommer personne en cet avis, mais de le donner comme très sûr et y ayant déjà des cardinaux nommés pour l'exécution de ce dessein. Je ne sais si vous pensez à moi et à la copie que je vous ai demandée. Je suis de tout mon cœur votre très obéissant serviteur.

**2. Lettre du P. de la Saudraye au P. de Saumaise,
assistant du R. P. Général de l'Oratoire.**

Caen, le 25 septembre 1673.

MON RÉVÉREND PÈRE,

La grâce de N.-S. soit en vous pour jamais.

Le Révérend Père du Breuil m'avait déjà donné l'avis que vous me réitérez, et je ne doute pas qu'il n'y ait bien fondement de le croire, même à faire réflexion sur la conduite du P. Eudes, sur les discours qu'il tient dans sa maison avec ses ecclésiastiques, auxquels perpétuellement il s'efforce d'inspirer la haine de certains prétendus hérétiques qu'il ne nomme point, mais qu'il fait néanmoins assez connaître. Ceux qui sont ses propres domestiques s'en moquent, on nous en fait mille contes tous les jours les plus ridicules du monde. Mais je ne sais si ceux qui les rapportent en voudraient donner attestation, comme de discours sédi-

-46- APPENDICE.

tieux, malins et sans fondement, hors de l'imagination de leur auteur. Si l'on recevait sa passion comme matière de vœu et de meliori bono, pour persécuter ses ennemis, ce serait une persécution effroyable. M. l'abbé de la Luthumière est étrangement persécuté pour cela. Monseigneur son Prélat ne lui a pas voulu confier un ordinand à cette dernière ordination pour faire chez lui les exercices préparatoires à l'ordination.

J'ai fait voir la vôtre à notre R. P. Visiteur, et il vous exposera tout ce qu'on peut faire ici pour cela. Le dit P. Eudes fait bâtir à son église, commencée depuis longtemps. Il a apporté des deniers recueillis en une mission qu'il a faite à Saint-Germain-en-Laye. Il profite extrêmement dans les exercices précédant les ordinations en ce diocèse et autres voisins. En celui-ci, il s'est servi, aux Quatre-Temps, pour faire ses conférences de piété, d'un particulier qui ci-devant a été condamné dans une université, comme ayant soutenu des propositions contraires à l'autorité royale et à l'assurance de la vie de nos Rois; en quoi il surprend Mgr de Bayeux.

Votre obéissant serviteur,

DE LA SAUDRAYE, prêtre de l'Oratoire.

**3. Lettre du P. Amy au P. de Saumaise.
Rome ce 19^e de décembre 1673.**

MON RÉVÉREND PÈRE,

La grâce de Jésus, etc.

J'ai fait voir à Mons. Dyrois l'écrit que vous nous avez fait la faveur de nous envoyer, mais nous n'avons pas reçu la lettre de notre T. R. P. Général pour le cardinal d'Estrées, comme vous nous aviez fait espérer. C'est pourquoi nous ne l'avons pas présentée à son Éminence, quoique Mons. Dyrois lui en a parlé. Et le cardinal lui a dit que c'était une affaire perdue pour Mons. Eudes. -

Je l'ai fait voir à quelques-uns de nos amis encore, comme à M. Simon, supérieur de la Mission.

On avait pris trois cardinaux de la Congrégation des Évêques et Réguliers pour être juges en cette affaire, savoir: les cardinaux Cibo, Brancacio et Vidoni, mais le second ayant été (comme nous conjecturons) sollicité puissamment par les amis de la partie adverse et n'ayant pu promettre leur être favorable, car il leur était contraire en

NOTE VII. - 4 7 -

son jugement, leur a fait du moins cette grâce que de se déporter de cette affaire, de sorte qu'en sa place ils ont fait nommer le cardinal Ursin. Votre factum nous est venu environ ce temps-là fort à propos, et comme l'on donna avis que ces trois cardinaux devaient s'assembler le 17 du courant, c'est-à-dire dimanche dernier, pour traiter de cette affaire, et qu'ils désiraient d'être informés, le R. P. Chapuis vit le cardinal Ursin pour l'informer, et moi le cardinal Cibo et le cardinal Vidoni la semaine passée. Nous leur fîmes entendre que si bien nous étions là pour leur donner quelques informations touchant l'affaire du sieur Eudes, que pourtant nous ne nous déclarions point partie et que même nous ne le pouvions pas faire sans ordre spécial de notre T. R. P. Général et de son Conseil. Comme l'on avait déjà fait savoir au cardinal Cibo que j'avais reçu ce factum de Paris, Mons. Dyrois et le R. P. Cihapuis furent d'avis que, si le cardinal me témoignait désirer le voir, je pourrais le lui laisser, ce qui arriva, et son Éminence me dit que personne ne le verrait. A la fin de notre conférence, il me dit le dessein qu'il avait de porter les deux autres cardinaux à ne pas juger si tôt de cette affaire, et prendre temps pour s'informer par le moyen du Nonce à Paris. Et, en effet, nous sûmes hier que la résolution de l'assemblée des trois cardinaux avait été un dilata pro informatione secreta per Illustrissimum Dominum Nuntium Parisiis facienda. Il est peut-être bon que notre T. R. P. Général n'ait pas écrit au dit cardinal parce que cette affaire lui ayant été recommandée par le roi, il y a déjà longtemps, pour le sieur Eudes, son Éminence ne peut quasi pas solliciter contre, à moins de nouvel ordre contraire de Sa Majesté. Vous jugerez, mon Révérend Père, s'il est nécessaire que vous procuriez que Mgr le Nonce ait des informations qui soient bonnes, puisque ce n'est pas tant à Rome qu'à Paris que cette affaire se décide. Ordonnez aussi, je vous prie, ce que nous avons à faire, etc.

Il serait bon peut-être de prendre garde que dans les informations qu'on fera à Mgr le Nonce, il ne fût pas prévenu par Mgr l'Archevêque de Paris. Il serait encore peut-être bon que nous eussions ici des livres de Mons. Eudes, ès quels il est produit des choses hors de raison, en quelque façon que ce soit.

Votre très humble, etc,

-48-APPENDICE.

**4. Lettre du P. de la Saudraye au même.
Caen, le 29 décembre 1673.**

MON RÉVÉREND PÈRE,

La grâce de N.-S. etc.

J'ai reçu, par la voie du P. Martin, les mémoires que vous m'avez envoyés. Ils ont passé par l'eau, mais ils sont bien secs maintenant. Je croyais vous l'avoir mandé.

Si la supplique est telle qu'on vous en a donné avis, le nouveau Chef d'Ordre n'aura pas bien pris ses mesures. Il fait ici redoubler les vœux et prières à ses partisans. Qui aurait l'envie de faire une belle histoire sur ses derniers établissements, accroissements, etc., trouverait un sujet plaisant ; la seule charité en empêche etc.

**5. Lettre du P. Chapuis au P. de Sainte-Marthe, supérieur général de l'Oratoire.
Rome, le 3 janvier 1674.**

MON TRÈS RÉVÉREND PÈRE,

Je vous demande votre sainte bénédiction, etc.

L'affaire du P. Eudes est accrochée, nonobstant les récentes recommandations de la Reine, et que son agent ait obtenu le cardinal Ursin à la place du cardinal Brancacio, qui ne leur était pas favorable. La Congrégation a ordonné, qu'on écrirait au Nonce pour des informations secrètes. J'ai déjà parlé ici du Supérieur de la Mission pour le faire prévenir à Turin où il est encore, et il sera bon que vous tâchiez de lui parler devant que Mgr de Paris le puisse gagner. Nous espérons d'avoir l'authentique de ce mémorial qui fut présenté au Pape Alexandre, dans lequel le P. Eudes s'offrait de faire vœu avec les siens de maintenir l'autorité du Saint-Siège, etiam in dubiis. Cependant en voici une assez vieille copie qui vous ne sera pas inutile, etc.

**6. Lettre du P. Chapuis au P. de Sainte-Marthe.
Rome, le 24 janvier 1674.**

MON TRÈS RÉVÉREND PÈRE,

Je vous demande votre bénédiction, etc.

L'affaire du P. Eudes est assez mal acheminée, comme vous savez déjà. On a découvert dans les registres qui avaient été transportés au Vatican

NOTE VII. - 49 -

quelque chose de plus qu'on ne savait. Il est nommé dans un mémorial semblable à celui dont je vous ai envoyé la copie, où il ajoute de plus que les siens, venant à sortir de sa prétendue Congrégation, seraient encore obligés à garder le vœu qu'ils auraient fait de soutenir l'autorité du Pape etiam in dubiis, de sorte qu'il ne saurait plus désavouer à Paris ce qui s'est fait à Rome en son propre nom. Monseigneur le cardinal d'Estrées doit avoir aujourd'hui copie authentique de toutes ces pièces, mais il ne s'en vante pas, parce qu'il ne veut point paraître agir dans cette affaire, pour ne pas se commettre avec Mgr de Paris, etc... C'est pourquoi je vous supplie très humblement de ne pas publier cet avis, etc.

**7. Lettre du P. Amy au P. de Saumaise.
Rome, le 21 février 1674.**

MON RÉVÉREND PÈRE,

La grâce de J.-C., etc.

Pour répondre à celle dont vous m'avez honoré du 26 janvier dernier, je vous, dirai: 1o que nous tenons ici pour certain que le cardinal d'Estrées n'a point procuré cette Congrégation pour la décision de l'affaire du Sr Eudes comme vous écrivez, ni ne penche point de ce côté ; tous ceux qui sont ici intéressés en cette affaire du Sr Eudes sont en ce sentiment; 2o qu'il est certain que le dit cardinal se ménage auprès de l'archevêque de Paris, et ne veut pas paraître devant lui être contraire au Sr Eudes, ni en donner démonstration devant le monde. C'est pourquoi, si bien on peut s'assurer qu'il est pour nous, il faut avoir cette prudence, conforme à sa conduite, de ne le pas manifester pour tel extérieurement au monde et garder le secret pour cela.

La source de cette conduite de ce cardinal en cette affaire, c'est sans doute une chose que j'appris lundi dernier seulement, savoir que l'homme du Sr Eudes s'est adressé à ce cardinal, lui a communiqué tous ses papiers, et commis toute son affaire, par l'ordre sans doute qu'il en aura eu de Mgr l'archevêque de Paris. C'est pourquoi il se tient, et M. Dyrois avec lui, obligé de garder le secret de ses affaires. Et j'ai toujours observé qu'ils étaient fort réservés à nous parler de cette affaire, et ne nous ont pas voulu dire à qui ils ont envoyé cette authentique, ni la nous communiquer, afin que nous puissions en tirer une pareille. Mais il y a de quoi se consoler, car M. Simon, supérieur de la Mission d'ici, me dit avant-hier que M. Joly, leur général, avait entre ses mains la dite

-50-APPENDICE,

authentique depuis plusieurs années, laquelle il n'a pas voulu manifester jusqu'à présent, mais qu'il la pourrait produire en cas de nécessité, et qu'il l'en prierait par cet ordinaire-ci, et qu'il ne voyait rien qui le dût empêcher de vous la communiquer en cette occasion. Il m'a dit ceci en grand secret, et m'a néanmoins permis de vous l'écrire, et de le faire entendre par vous à notre T. R. P. Général (que je salue en cette occasion très respectueusement) et à son Conseil, mais en vous recommandant aussi très exactement le secret, de manière que, en cas que M. le Général ne trouvât pas à propos de vous le donner (ce que je ne crois pas), ni vous ne le pressassiez pour cela, ni n'en parlassiez à personne.

J'espère donc que vous l'aurez par cette voie. J'ai pourtant prié une autre personne ici, qui a quelque crédit, de tenter doucement de la tirer du secrétaire, et que nous en payerions les frais.

Le factum que vous présumez avoir été envoyé par le cardinal Cibo et auquel vous dites en votre lettre que le Sr Eudes a répondu, n'est pas celui que je lui mis entre les mains, à parler probablement, mais un autre présenté auparavant au dit cardinal par le supérieur de la Mission d'ici (le secret de ceci, s'il vous plaît) parce que: 1o le dit cardinal Cibo n'a pris qu'un sommaire de notre factum et non le factum; 2o parce que le dit cardinal n'a pu envoyer le dit sommaire que par l'ordinaire par lequel je vous ai renvoyé le factum, et cependant dans l'espace de trois ou quatre jours, c'est-à-dire depuis le jour que vous avez reçu ma lettre, qui est le même que celui auquel l'internonce aurait reçu ce sommaire, jusqu'au jour où vous me répondez, il faudrait que l'internonce l'eût reçu, l'eût donné à Mgr de Paris, que Mgr l'Archevêque de Paris l'eût fait tenir à Caen au Sr Eudes, que le Sr Eudes y eût répondu, eût donné tout cela à connaître aux Carmélites, que les Carmélites en eussent parlé à notre T. R. P. Général. Tant de choses ne se font pas en trois ou quatre jours. C'est donc réponse à quelque autre écrit. Mais la réponse au sommaire de notre factum pourra suivre un peu après, s'il y peut ou veut répondre, et si l'authentique ne lui ferme pas la bouche, etc., etc.

Votre très obéissant et humble serviteur, AMY, prêtre de l'Oratoire de Jésus.

**8. Lettre du P. Amy au P. de Saumaise.
De Rome, ce 7e de mars 1674.**

MON RÉVÉREND PÈRE,

La grâce de Jésus-Christ, etc.

Dimanche j'ai reçu celle dont vous m'honorez du 9 février 1674, où j'ai trouvé une supplique du sieur Eudes à Alexandre VII, et une autre vieille supplique des PP. de l'Oratoire contre le dit sieur Eudes, de l'année 1648. La première ne nous était pas autrement nécessaire, car nous en avons ici quelques autres. Pour la seconde, vous me dites que je la voie, que je sache si elle n'aurait pas été enregistrée, et que je vous la renvoie. Je l'ai lue et ai fait quelque diligence pour savoir si elle se trouverait enregistrée dans l'archive; mais on m'a répondu qu'à cette semaine sainte on ira à Saint-Pierre, là où est l'archive, et qu'alors on parcourra tous les papiers de cette année-là. M. Joly, supérieur de la Mission, l'a aussi envoyée à cet ordinaire et à M. Simon, supérieur de la Mission à Rome, qui m'a dit que ce serait chose de long travail et quasi inutile de feuilleter tous les registres d'un an; encore, s'il y avait la date du jour ou du moins du mois. Pourtant, si le besoin que vous en avez est si fort nécessaire, nous la chercherons, Dieu aidant, fût-ce une épingle dans une botte de foin; car vous ne me dites pas que nous en levions une authentique. Je la copierai cette semaine avec l'aide de Dieu et vous la renverrai, après en avoir retenu copie, dans huit ou quinze jours.

Vous devez avoir reçu l'authentique tant souhaitée, que je vous envoyai il y a huit jours. Je vous mandais aussi que M. Joly, Général de la Mission, en avait une depuis plusieurs années, à ce que m'a dit M. Simon, (tenez, s'il vous plaît, le secret de ceci) laquelle il ne produisait pas pour certaines raisons. Quant à celle du cardinal d'Estrées, il l'a retenue ici par devers lui, écrivant seulement qu'il l'avait et gardait; et, à ce compte, Mgr de Paris ne sera pas à la peine de la produire, ne l'ayant pas, desorte que celle de M. Joly et la nôtre seulement pourront servir...

Nous veillons à ce qu'il ne se passe rien ici sur cette affaire que nous ne le sachions, pour agir, s'il était nécessaire, et pour vous informer, etc., etc.

-52-APPENDICE.

**9. Lettre du P. Amy au P. de Saumaise.
De Rome, ce 30 mai 1674.**

MON RÉVÉREND PÈRE,

La grâce de N.-S. etc.

Il faut, par nécessité, se résoudre à se passer de l'authentique tant désirée. On nous la refuse à présent plus que jamais. L'agent du P. Eudes à Rome me fait souvenir de ces peuples qui avaient coutume de combattre et de décocher leurs flèches en tournant le dos à l'ennemi et en fuyant. Cet homme, en se retirant, d'ici, selon son nouvel ordre, et en faisant ses adieux, fait entendre dans cette cour, mais non sans nous nuire, que leur Congrégation est ruinée, le traitement que le Roi a fait au dit P. Eudes, et sans doute pour quelle cause, savoir pour l'attachement qu'il avait et qu'il inspirait à tous les siens aux droits du Pape, etiam in iis quae dubium movere possent. De sorte que Monsignor Pignatelli, secrétaire de la

Congrégation des Évêques et Réguliers, me dit positivement en lui demandant cette authentique, que nous la demandions per far contra la sede Apostolica, c'est-à-dire pour faire contre le Siège Apostolique; qu'il suffisait qu'on l'avait accordée au cardinal d'Estrées, et que l'agent du P. Eudes désistait de ses procédures en cette cour et s'en allait. De sorte qu'encore le substitut du dit Monsignor me dit que nous demandions cette supplique authentique pour nuire, et que nous devions nous contenter que leur Congrégation était ruinée. Ce qu'il a dit chez ce secrétaire, il l'a dit probablement en d'autres lieux et occasions. Ce que ce Monsignor et ce substitut m'ont répondu, ils le dirent aussi aux cardinaux de cette Congrégation et à d'autres, s'il échoit, quand ils n'auraient point d'autres motifs que pour faire voir leur zèle pour les avantages du Siège Apostolique.

Je ne répondis rien à ces paroles du dit Monsignor, dans la surprise où je me trouvais, si ce n'est que les nôtres n'étaient pas gens à se rendre contraires aux droits du Pape; et que, puisqu'il ne voulait point m'accorder cette authentique, je n'aurais pas le courage de la lui demander davantage, et ainsi je me congédiai doucement de cet homme, qui est d'ailleurs un digne prélat, fort civil et homme sage. Peut-être que la Providence de Dieu nous fera venir cette authentique par un autre moyen, etc.

NOTE VIII. - 5 3 -

**10. Lettre du P. Amy au P. de Saumaise.
De Rome, ce 27e juin 1674.**

MON RÉVÉREND PÈRE,

La grâce de J.-C. N.-S. etc.

Vous nous demandez encore cette fameuse supplique; mais vous ne la demanderez plus à ce que je crois, car, par lettre du 30 mai dernier, je vous écrivis qu'elle nous avait été refusée solennellement et avec reproche que c'était pour nuire et faire contre la Sancta sede Apostolica que nous la demandions, etc.

**11. Lettre du P. Amy au P. de Saumaise.
De Rome, ce 8e d'août 1674.**

MON RÉVÉREND PÈRE,

La grâce de J.-C. N.-S. etc.

M. Simon m'a lu ces jours passés une lettre de M. Joly, leur Général, qui lui dit que Mgr le Nonce lui avait dit qu'il avait été prié, par une personne qu'il ne lui avait pas voulu nommer dans cet entretien, de ne point faire d'informations touchant le Sr Eudes, jusqu'à ce que l'esprit du Roi se fût remis, et qu'il avait répondu à celui qui le priait de cela, qu'il ne pensait plus au P. Eudes et qu'il ne pouvait faire information de lui que sur l'ordre de Rome, et que, n'en ayant reçu aucun, il ne pouvait ni ne voulait s'embarasser de ces affaires. Vous êtes plus près que nous de ces personnes, mais peut-être ne vous a-t-on pas dit ceci, qui montre clairement que les desseins du dit P. Eudes ne sont pas morts, puisqu'ils remuent encore, etc.

N.-B. - Nous nous en tenons à ces extraits, qui éclaireront suffisamment la question. D'autres lettres du P. de la Saudraye au P. de Saumaise, touchant l'affaire de Marie des Vallées et les manoeuvres de M. Bazire, seraient fort curieuses à citer; nous n'y pouvons songer.

NOTE VIII.

Réponse de M. de Launay-Hue à la lettre de M. Dufour.

Après avoir examiné le livre qui a paru contre le P. Eudes touchant Marie des Vallées, au diocèse de Coutances, et avoir conféré ce que son

-54- APPENDICE.

auteur rapporte avec les livres que le P. Eudes a faits sur ce sujet, on peut dire, sans faire tort à cet auteur, que son livre est entièrement contraire aux règles de la charité, de la justice et de la vérité. Loin d'avertir le P. Eudes en particulier, suivant le commandement de l'Évangile, s'il trouvait quelque chose de reprochable dans sa conduite, ou tout au plus de s'être plaint à son évêque pour y apporter un remède convenable, il a fait un très grand scandale dans toute la France, décrivant un prédicateur considérable et un supérieur de séminaire, qu'il reconnaît lui-même avoir beaucoup servi à l'Église, et qui a travaillé toute sa vie au salut des âmes avec une bénédiction très particulière. De plus, son livre est si rempli d'injures et de calomnies si atroces et évidentes qu'on voit bien qu'il n'y a qu'une passion furieuse qui en a été le principe. Il pèche contre la justice publique, faisant un livre d'accusation sans faire connaître le nom de l'auteur, ce qui est défendu par les lois ecclésiastiques et civiles, et jugeant un homme sans autorité et sans aucune règle, se déclarant tout à la fois le dénonciateur, le témoin, le juge et l'exécuteur de son arrêt. Car il accuse le P. Eudes d'être hérétique et le plus méchant homme du monde; il veut qu'on le croie sur sa parole et sur des copies qu'il dit avoir entre les mains; il le condamne tout seul et trouve une infinité d'hérésies, où il n'y en a point du tout; et sur de simples conséquences, il le juge sans l'entendre et sans savoir s'il les a prévues, et s'il est dans l'intention de les soutenir. Enfin il exécute son arrêt, ôtant à un homme sa réputation dans toute la France, par un libelle qu'il sème de tous côtés. Il pèche contre la justice particulière, attaquant le P. Eudes sur les mémoires qu'il a faits de l'état et de la conduite de Marie des Vallées, et le voulant rendre responsable de tout ce qu'il a remarqué en cette fille, comme s'il était le seul qui l'eût connue et qui en eût fait des recueils, quoique cet auteur reconnaisse dans son livre que plusieurs autres en ont fait et qu'elle a été connue et conduite par plusieurs autres personnes aussi éclairées et pieuses qu'elles étaient prudentes, telles qu'étaient les PP. Cotton et de Saint-Jure, M. le Pileur, grand-vicaire de M. de Matignon, MM. de Renty et de Bernières, et MM. les évêques de Québec et de Beryte. Pourquoi donc attaquer le P. Eudes en particulier, et lui attribuer tout ce qu'il a écrit de cette fille, comme si c'étaient ses sentiments? lui qui a déclaré au commencement de ses mémoires qu'il ne fait que recueillir ce qui s'est passé dans elle, sans l'autoriser, ni en porter le jugement. Il a fait très sagement de faire un recueil très exact d'une vie aussi extraordinaire que celle de Marie des

NOTE VIII. - 55 -

Vallées, puisqu'il était commis par l'autorité épiscopale dans la direction de cette fille, où l'on voyait dans une vertu sublime et héroïque une conduite toute singulière.

L'auteur du libelle, qui n'a point connu cette fille, s'en rapporte au jugement de quatre personnes qui l'ont connue et n'ont point approuvé sa conduite, savoir: MM. Bazire, Bertoat, Ameline et le P. Louis-François d'Argentan, capucin. Or, quoiqu'ils n'aient point approuvé son esprit, il est constant qu'ils ont tous rendu un témoignage très avantageux de ses mœurs. M. Ameline a écrit plusieurs fois et a été si persuadé de sa sainteté qu'il la prie dans ses lettres d'intercéder pour lui; et le P. L. F. d'Argentan, qui l'a conduite par ordre de M. Basire, a déclaré plusieurs fois qu'il n'a jamais vu pratiquer les vertus chrétiennes dans un si haut degré, ni parler d'une manière si sublime dans les personnes et les livres les plus spirituels. Ainsi, la vertu de Marie des Vallées étant si sublime de l'aveu de ceux qui l'ont connue et de

ceux qui n'approuvaient pas son esprit, n'était-il pas du devoir du P. Eudes de recueillir fort exactement tout ce qui se passait en elle, pour l'examiner avec soin et en conférer avec les personnes les plus éclairées? C'est ce qu'il a protesté au commencement de ses écrits, assurant « qu'il ne prétend point attacher son opinion à ce qu'il a écrit, ni en porter de jugement déterminé ; mais, qu'ayant eu la conduite de cette fille, pendant 15 ans environ, par l'autorité épiscopale, il a cru être obligé d'écrire les choses extraordinaires qui se passaient en elle, non pour les donner au public, mais pour les garder en son particulier, afin de se donner le loisir de les regarder de près, de les conférer ensemble et de discerner le bon grain de la zizanie, la vérité de la tromperie, s'il y en a. » Ces sont ses propres termes. Et il conclut cette protestation par une soumission entière à la sainte Église, ne voulant admettre et approuver que ce qu'elle admet et approuve, et rejetant et condamnant ce qu'elle impute et condamne.

Il y a un autre caractère d'injustice en cet auteur, qui n'a peut-être point de semblable, en ce que, pour prouver que le P. Eudes est coupable de tant d'hérésies, il fait un extrait de plusieurs écrits différents, dont il n'y en a qu'un qui soit assurément du P. Eudes, de l'aveu de cet auteur, et il ajoute qu'il y en a qui sont assurément d'autres personnes, comme de M. le Pieur et de M. Ameline ; et il tire de tous ces écrits des conséquences contre ce Père, et le veut rendre responsable de toutes les prétendues hérésies qu'il lui reproche; peut-être qu'on n'a jamais accusé un homme d'hérésie si injustement ni si légèrement, mais encore

-56- APPENDICE.

si fausement. Car c'est le 3e défaut de ce libelle, où l'on décrie le P. Eudes contre toute vérité. Pour en être convaincu, il, suffit de les marquer dans les points fondamentaux.

Dans la première partie du livre, cet auteur propose l'idée en général que le P. Eudes a eue de Marie des Vallées, et il assure qu'il la veut faire passer comme un Messie femelle, une médiatrice et rédemptrice des hommes, qui fait la moitié de la rédemption avec le fils de Dieu, qui a souffert les peines de l'enfer pour leur mériter cette grâce en rigueur de justice, et qu'afin qu'elle fût en état de mériter la conversion générale de tout le monde, Dieu l'a élevée dans un état tout divin par le changement de sa volonté en celle de Dieu et par une transformation et déification physique et substantielle; si bien qu'elle est devenue une personne divine qu'on doit adorer dans le monde comme le Fils de Dieu, et qui aura ses apôtres, ses évangélistes, ses disciples et ceux qui croiront en elle. Voilà le plan de cet auteur. C'est ce qui l'a obligé de faire trois sections de son livre. Dans la première il traite de l'échange de la volonté de Marie des Vallées en celle de Dieu ; dans la seconde, de sa prétendue rédemption, et dans la troisième, de sa déification et transformation en Dieu.

Mais le P. Eudes ne s'est jamais représenté Marie des Vallées que comme une créature innocente, prévenue de Dieu par une grâce très particulière, dont le caractère de la vertu était de haïr la coulpe du péché de toute l'étendue de son coeur, et d'avoir un désir très ardent de n'y tomber jamais. Mais pour la peine due au péché, elle a désiré de tout son coeur de la souffrir, pour faire réparation à la justice de Dieu des crimes qui l'offensent et pour obtenir le salut du prochain. Et Dieu lui ayant révélé une conversion générale qui doit arriver, mais dont on ne sait pas le temps, elle s'est offerte à Dieu pour souffrir même les peines de l'enfer, afin d'obtenir cette conversion générale en la manière que les âmes justes et les fidèles peuvent mériter la conversion des pécheurs, c'est-à-dire par dépendance des mérites de Jésus-Christ, et pour en faire l'application par leurs souffrances; et Dieu, lui ayant accordé sa demande, l'a délivrée de la coulpe du péché, au moins des péchés mortels, par un échange moral de sa propre volonté en celle de Dieu, en telle manière qu'elle était conduite et réglée par la divine volonté, et ainsi changée moralement en Dieu, suivant la manière dont là grâce change les âmes; et pour les peines qu'elle désirait porter, elle a été traitée en pécheresse, quoiqu'elle vécût d'une manière fort innocente. Car elle a souffert

non seulement beaucoup d'afflictions et de

NOTE VIII. - 57 -

travaux semblables à ceux des autres âmes qui participent à la croix de Jésus-Christ, mais ce qui fait l'extraordinaire de sa vie, c'est qu'elle a souffert les peines d'enfer, et que Dieu l'ayant mise comme dans un état d'excommunication pour la réparation du péché, elle a passé 33 ou 34 ans sans pouvoir approcher des sacrements de confession et de communion. Voilà la véritable idée que le P. Eudes s'est formée de Marie des Vallées. Je laisse aux supérieurs d'en juger. Je veux seulement remarquer les calomnies que l'auteur du libelle a faites contre le P. Eudes, dans une idée si différente de celle que ce Père en a eue, comme on verra par la lecture de ses livres.

Le premier chef d'accusation de l'auteur est tel: le P. Eudes établit un changement physique de la volonté de cette fille en celle de Dieu, ce qui est une hérésie fondamentale et la suite de plusieurs autres. Car il s'en suit de là: 1o l'hérésie des Monothélites, qu'il n'y a qu'une seule volonté en Jésus-Christ, auquel on ne doit pas refuser cette perfection accordée à cette fille; car c'est ainsi que l'abbé d'Aulnay tire ses conséquences; 2o qu'elle n'a point eu de liberté, et qu'elle était impeccable, ce que le P. Eudes assure ainsi que ce qui suit: savoir, qu'elle ne pouvait résister à l'esprit de Dieu qui la poussait, ce qui est une des propositions condamnées dans le livre de Jansénius; 3o il faut attribuer à la Volonté divine toutes les mauvaises pensées, toutes les mauvaises paroles et les mauvaises actions qu'elle a eues, qu'elle a faites ou voulu faire depuis cet échange de sa volonté, ce qui est une impiété manifeste.

Réponse. - Loin que le P. Eudes ait pensé à un échange physique, il prouve tout au long au chapitre X de son 1er livre que c'est un échange moral, semblable à celui qui se fait dans les âmes conduites par l'esprit de Dieu. Voici ses paroles: « Cet échange n'est pas physique ou naturel, mais moral ou spirituel; je veux dire que la volonté de sœur Marie n'a pas été détruite en sa nature et en son essence, mais qu'elle est comme morte en son usage, en ses fonctions et en sa conduite; c'est-à-dire que la sœur Marie n'agit point et ne se conduit point par son propre esprit et par sa volonté, mais qu'elle est possédée, animée et dirigée par la divine Volonté. » L'auteur du libelle est d'autant plus coupable qu'il a bien su cette explication du P. Eudes, et qu'il s'est expliqué à peu près comme lui, en disant à la page 31e que la volonté de cette fille était comme éteinte, de même que la lumière des étoiles est éteinte en la présence du soleil; car personne n'ignore que les étoiles ne perdent pas leur lumière; quoiqu'elles paraissent la

-58-APPENDICE.

perdre. Cet auteur pêche encore dans son raisonnement; car il prétend que le P. Eudes doit reconnaître que cet échange a été physique, parce qu'il a cru qu'elle n'avait point de liberté et qu'elle était impeccable, ce qui est une pure calomnie, qu'on ne trouve point dans ses écrits.

Il est vrai qu'il a dit au chapitre XIIIe du 1er livre de la Vie de la sœur Marie qu'elle était en quelque façon privée de sa liberté, mais il n'a jamais dit, comme cet auteur le fait parler, que depuis quarante ans, elle n'a eu aucune liberté en son extérieur, ni en son intérieur, ni avancé cette autre proposition que Dieu, qui est la sainteté essentielle, donna à sœur Marie une vue si pénétrante du péché qu'il la nécessita de s'offrir à sa justice pour être à jamais damnée afin de l'anéantir. Au contraire, il a été si scrupuleux sur cet article que, craignant que ce qu'il avait dit de sa liberté ne pût faire quelque difficulté sur le mérite de ses actions, il a dit: 1o que quand elle aurait été impeccable, elle n'aurait pas laissé de mériter, de même que le Sauveur a mérité étant impeccable; 2o qu'elle aurait du moins mérité dans l'acceptation qu'elle avait faite, au moment de son échange, de tout ce qui lui devait arriver, puisqu'elle l'avait faite dans une entière liberté; 3o il assure qu'elle était dans une entière liberté pour les

choses de conséquence qu'on lui proposait de nouveau, qu'on remettait à son choix et à la détermination qu'elle en faisait.

A l'égard de l'impeccabilité de la sœur Marie, l'auteur impose encore au P. Eudes une fausseté qu'il n'a jamais avancée, savoir qu'ensuite de l'échange de sa volonté en celle de Dieu, elle croyait qu'il lui était impossible de pécher, disant qu'elle eût cru faire un blasphème de s'estimer pouvoir pécher, parce qu'en cette rencontre c'eût été la divine Volonté qui eût désiré faire le péché, et non pas elle qui n'agissait plus et qui n'en avait plus la capacité. Cela n'est point dans les écrits du P. Eudes. Mais quand on assurerait que Dieu vraisemblablement aurait donné à cette fille la grâce de ne pouvoir pécher, au moins mortellement, il n'y aurait rien contre la foi, plusieurs théologiens assurant que la grâce de ne pouvoir pécher a été accordée à la sacrée Mère de Jésus-Christ, et que les Apôtres, après la descente du Saint-Esprit, avaient été confirmés en grâce, de sorte qu'ils ne pouvaient la perdre. M. le Pileur, et non le P. Eudes, a dit sur le sujet de sœur Marie que si quelque créature pouvait avoir le don d'impeccabilité par une grâce spéciale, il croirait volontiers que Dieu l'avait accordée à cette fille, qu'on a toujours vue dans une très grande innocence et pureté de mœurs. Mais le P. Eudes n'a pas été si loin ; il n'assure pas

NOTE VIII. - 59 -

qu'elle n'ait point péché au moins véniellement après son échange. Il est vrai, comme il le rapporte, que sœur Marie étant dans l'inquiétude de ne pouvoir se confesser entendit un jour Notre-Seigneur qui lui dit pour la consoler que si elle pouvait pécher, ce serait lui et non pas elle qui pécherait. Mais c'était au sujet de ses peines intérieures. Car, se croyant pécheresse comme les autres, elle était très humiliée de ce qu'on lui disait, et elle avait une très grande douleur de ne pouvoir découvrir ses fautes; ce qui l'obligeait de supplier ceux qui la pressaient de se confesser de l'aider à découvrir ses péchés, disant qu'elle était si aveugle qu'elle ne pouvait les connaître.

Lorsque le P. Eudes assure, chapitre Xe du 1er livre, que la sœur Marie fut portée si fortement à cet échange de sa volonté qu'elle ne put y résister, il ne dit rien qui ait rapport à la proposition condamnée dans Jansénius, qui assure qu'on ne résiste jamais à la grâce intérieure, mais il n'a parlé que d'une grâce particulière et d'un mouvement extraordinaire, et il s'est encore expliqué en disant en un autre endroit qu'elle était portée si puissamment à renoncer à soi-même pour se donner à la volonté de Dieu que, moralement parlant, elle n'y pouvait résister.

Après l'explication que le P. Eudes donne sur la nature de l'échange de la volonté de sœur Marie, l'impiété prétendue se détruit elle-même, puisque le P. Eudes n'a parlé que d'un échange moral, qui suppose la volonté naturelle en son entier, et qu'il ne dit pas, comme l'auteur, qu'elle n'a eu aucune liberté ni en son intérieur, ni en son extérieur, que pour l'extérieur elle ne peut ni prier quand elle veut, c'est-à-dire suivant la volonté des sens et de la partie inférieure, et que, selon la volonté de l'esprit, elle ne veut rien que ce que Dieu lui fait vouloir, ce qui est une pure falsification ; mais il dit: 1o qu'elle était privée en quelque manière de sa liberté, ce qui marque la dépendance et l'assujettissement de cette fille à la grâce, pour faire les actions libres et délibérées par le mouvement de Dieu ; 2o il limite cette nécessité morale à quelques actions particulières, disant qu'il ne lui était pas toujours permis, ce qui montre qu'elle le pouvait donc quelquefois, comme en effet il en apporte plusieurs exemples dans le chapitre XIVe du 1er livre; 3o en parlant des puissances de son âme, il dit « qu'elles « sont tellement assujetties qu'elle ne peut pas se souvenir de ce qu'elle « voudrait, ni vouloir aucune chose d'une volonté efficace et parfaite, « sinon quand la divine Volonté le veut et qu'elle l'y applique. » Voilà une volonté naturelle bien marquée, mais soumise et dépendante de

-60-APPENDICE.

celle de Dieu. Puis donc que le P. Eudes n'attribue à la volonté de Dieu que les actions délibérées de cette fille, quelle est l'injustice de l'auteur d'attribuer à Dieu toutes les actions qui n'étaient point libres, comme les tentations contre la foi, les blasphèmes que les démons lui faisaient proférer, et l'action qu'elle fit un jour lorsque, pressée d'une forte tentation, elle prit un couteau pour se tuer, ce qui arriva aussi à sainte Marie-Madeleine de Pazzi. Le P. Eudes ne dit-il pas, au sujet de ces blasphèmes, que lorsqu'elle prévoyait ces attaques des démons, elle en demandait pardon par avance à Notre-Seigneur?

Mais quelle folie de dire que Marie des Vallées, ayant passé trente-cinq ans sans se vouloir confesser, elle l'a fait néanmoins dans la suite!

Réponse. - L'auteur impose encore au P. Eudes. Il ne dit point qu'elle ne le voulait pas, mais qu'elle ne le pouvait faire, et qu'elle ne pouvait découvrir ses péchés. De plus, ses supérieurs qui l'examinaient de près, à sa prière, ne croyant pas qu'elle fût conduite d'un mauvais esprit, ne l'obligèrent pas de renoncer à l'échange de sa volonté, en conséquence duquel on l'empêchait intérieurement de se confesser. Ce qui dura tout le temps que M. Le Pilleur demeura à Coutances. Mais M. Bazire, qui lui succéda en la charge de grand-vicaire, ayant obligé, cette fille de renoncer à cet échange, et l'ayant fait par obéissance, ce qu'elle s'était réservé en termes exprès en se donnant à la divine Volonté, on lui permit de se confesser. Quelle contradiction y a-t-il en cette conduite, qui fait voir de plus sa liberté, et combien elle était éloignée de se croire impeccable?

L'auteur ne rencontre pas mieux sur ce qu'il trouve mauvais qu'on ait dit à la sœur Marie intérieurement qu'une des choses qui a été plus agréable à Dieu durant sa vie a été la privation de la communion; car il ne s'agit pas de savoir si cela venait de Dieu ou non: cela regarde les supérieurs. Mais il est très sûr que, si elle a souffert cette privation par l'ordre de Dieu, ç'a été une des choses de sa vie qui a été la plus agréable à Dieu, puisqu'elle avait des désirs extrêmes de la communion et que c'était consentir par soumission à la volonté de Dieu à la privation la plus sensible qu'elle pût jamais souffrir. Il trouve étrange que cette fille voulût, au temps de Pâques, durant cette privation, s'approcher de la communion pour obéir au précepte de l'Église, et qu'en même temps elle ne le voulait pas pour obéir à l'ordre de Dieu; comme s'il avait oublié sa logique, qui lui apprendrait qu'on peut vouloir et ne pas vouloir une même chose par deux motifs différents. Le P. Eudes, continue l'auteur du libelle, serait bien embarrassé de donner une

NOTE VIII. - 61 -

bonne raison pourquoi Marie des Vallées, ayant été privée durant 33 ou 34 ans de la communion, elle y est retournée ensuite comme les autres. C'est lui-même qui s'embarrasse, répond l'apologiste. Est-il besoin d'autre raison que la volonté de Dieu, qui s'est contenté de cette longue pénitence pour la tenir dans un état d'humiliation, rien n'étant plus capable, en effet, de l'humilier très profondément et de la faire s'envisager comme une personne trompée et une grande pécheresse, que cette privation; après quoi Dieu lui a permis de communier. L'épreuve n'était-elle pas suffisante? On avait insinué une autre raison que l'auteur ne trouve pas bonne, c'est que Dieu voulut qu'elle reprit la communion, quand on commença à connaître qu'elle n'en approchait pas, afin d'éviter le scandale. Si cette privation venait de Dieu, il fallait, dit-il, se moquer de ses murmures. On voit bien que cet homme ne craint guère le scandale. Pour l'histoire qu'il rapporte de M. Ameline, comme la chose a été examinée par M. Auvry, et qu'il a déclaré par sa sentence qu'il avait écrit les choses autrement que la sœur Marie ne les avait dictées, il ne faut plus entrer dans cette discussion.

Le second chef d'accusation regarde la qualité de Rédemptrice que le P. Eudes attribue à la sœur

Marie; car il lui fait dire qu'elle a servi de médiatrice pour les hommes et qu'elle a guéri Jésus-Christ du courroux qui le travaillait contre le péché; et cela à l'occasion d'une conversion générale pour laquelle elle s'est offerte à la divine justice, ce qui renferme plusieurs hérésies: la 1^{ère}, d'attribuer à une simple créature la conversion de tous les pécheurs et le salut de tous les hommes; la 2^e, de reconnaître un autre rédempteur que Jésus-Christ; la 3^e, de faire offrir deux fois Jésus-Christ; la 4^e, de faire souffrir à Jésus-Christ les peines de l'enfer, ce qui est celle de Calvin; la 5^e, de dire que sœur Marie a fait un vœu de souffrir éternellement pour le salut de tous les hommes; la 6^e, d'avoir assuré avec cette fille une conversion générale à venir.

Réponse.- Le P. Eudes n'a jamais dit de Marie des Vallées ce que l'auteur lui fait dire. Il est vrai que, parlant de ses souffrances, il dit qu'elle a souffert les peines de l'enfer et un autre mal qu'il appelle de douze ans, qu'il dit avoir été incomparablement plus grand que le premier qu'on a rapporté en son lieu. Mais outre qu'on pourrait dire que ces peines n'étaient qu'intellectuelles, c'est-à-dire une vive impression des douleurs de l'enfer, qui n'agissaient pas seulement sur l'esprit, mais qui rejaillissaient encore sur son corps, si bien qu'elle ressentait une peine semblable à celle du feu qui tourmente dans les enfers, comme en effet le P. Eudes n'en reconnaît pas d'autres dans le mal de douze ans,

-62-APPENDICE.

quoique plus grand que celui de l'enfer, il y a eu de saintes âmes dans ces sortes de peines, comme sainte Marie-Madeleine de Pazzi et sainte Thérèse; en quoi il n'y a rien contre la foi.

La conversion générale prédite par la sœur Marie ne lui est point singulière, plusieurs théologiens étant dans ce sentiment qu'il y en aura une après la persécution de l'Antéchrist. En 1667, on imprima à Douai un livre composé par un Jacobin, nommé Jacques Willart, intitulé: *Ramus olivae annuntians secretum divinae misericordiae in hoc mundi vespere faciendae ad totius Ecclesiae sublevamen et pacem universalem, typis Balthazaris Bellary, sub circino aureo, dédié à Alexandre VII, où il prouve la même conversion générale par des révélations très évidentes.* Mais il n'est pas vrai que le P. Eudes ait prétendu que la sœur Marie ait mérité la conversion de tous les pécheurs et le salut de tous les hommes qui sont au monde et qui viendront dans la suite; ce sont là des imaginations de l'auteur. Premièrement, il faut distinguer ici deux sortes de mérites: celui de condignité, selon lequel il n'y a que Jésus-Christ qui puisse mériter le salut de tous les hommes, et celui de congruité, selon lequel, dans le sentiment de la solide théologie, la sainte Vierge a mérité le salut de tous les hommes, et les Saints méritent aussi et obtiennent l'application du sang de Jésus-Christ pour le salut du prochain, à proportion de leur zèle et de leur grâce. Ce n'est que de ce mérite dont on parle au sujet de Marie des Vallées; aussi dit-il en la section 2^e du chapitre IX^e du livre 5^e que le péché sera détruit par Notre-Seigneur, par sa divine Mère et par sa sainte épouse, qui le tueront chacun en leur manière; savoir - Notre-Seigneur, comme cause première principale et efficiente de cette mort; sa bienheureuse Mère et sa sainte épouse, comme causes secondes et morales, dont la 1^{ère} surpasse incomparablement la 2^e. Tous les Saints y contribueront aussi et mériteront cette destruction, comme il le marque en la section 3^e du chapitre XI^e du livre 5^e, où parlant du vœu qu'on obligea la sœur Marie de faire pour obtenir cette conversion et de l'ordre qu'elle reçut d'offrir quelque chose pour cette fin, il dit que, « s'étant excusée sur ce qu'elle n'avait rien à offrir, le Fils de Dieu lui répondit: Je vous donne tous les mérites de « tous les martyrs et de toutes leurs prières, comme aussi de tous les Confesseurs, de toutes les Vierges, et généralement de tous les Saints, et je vous donne tous les Anges pour prier pour vous, et pour présenter vos prières. » Ainsi on peut regarder cette fille comme une figure de l'Église, qui obtiendra, par les souffrances des Saints qui la composent, cette heureuse conversion. L'auteur avait été assez témé-

raire pour prétendre diminuer le mérite de la soeur Marie en l'appelant une pauvre misérable paysanne. Mais l'apologiste le relève, en lui disant que, s'il avait étudié saint Paul, il aurait appris que Dieu a choisi les choses infirmes de ce monde pour en confondre les fortes. Cette explication qu'on vient de donner détruit les hérésies prétendues, dont la seconde, qui est de reconnaître un autre rédempteur que Jésus-Christ, est une pure calomnie qu'on impose au P. Eudes.

Pour les deux offrandes de Jésus-Christ, il faut être bien ignorant dans l'Écriture sainte pour ne pas savoir qu'il s'attribue toutes les souffrances des fidèles, comme il s'en explique dans les Actes de saint Paul: « Pourquoi me persécutez-vous? » Il ne s'est offert qu'une fois d'une manière sanglante sur la croix; mais il s'offrira toujours dans la personne des justes. Ainsi cela n'est point singulier à la soeur Marie; mais de dire que le P. Eudes attribue à cette fille le salut des hommes qui sont à présent ou qui viendront après, et à Jésus-Christ celui des hommes qui ont précédé, c'est une fausseté épouvantable. Il en est de même de l'hérésie calvinienne qu'on attribue au P. Eudes. Ne dit-il pas, comme l'a rapporté l'auteur, « que la sœur Marie est la croix vivante de Jésus-Christ, car c'est lui qui souffre en elle, et qu'il lui a dit plusieurs fois: Vous êtes ma croix, dans laquelle je souffre; mais il y a cette différence entre vous et la croix en laquelle je suis mort, que j'étais sensible et ma croix insensible. Et tout au contraire, je suis « insensible et vous êtes sensible. » Le P. Eudes s'est expliqué de même au chapitre IIIe du livre 9e: « Il faut noter que, lorsqu'en tout ceci il est parlé de Notre-Seigneur souffrant, cela ne veut pas dire qu'il souffre aucune chose, mais cela s'entend des souffrances qu'il porte en ses membres. » Après une telle explication, il faut être aussi cruel que son adversaire pour lui imputer une telle hérésie.

Tout est plein de faussetés dans les citations de cet auteur. La sœur Marie fit, dit-il, un vœu de souffrir éternellement pour tous les hommes, et Notre-Seigneur lui promit d'affranchir ceux pour lesquels elle avait promis de souffrir. Il faut donc que tout le monde soit sauvé pour l'avenir.

Réponse.- Il est dit au livre 3e, chapitre Xe, section 33e, qu'elle fit vœu de souffrir les peines d'enfer pendant toute l'éternité pour le péché. Mais on n'y parle ni de tous les pécheurs, ni de tous les hommes, ni du temps présent, comme l'auteur le veut faire croire. De plus, il a malicieusement caché ce que Jésus-Christ lui dit qu'il serait sa caution, qu'il avait payé pour elle et qu'il lui en donnerait la quittance. L'au-

-64-APPENDICE.

teur n'a pas été plus fidèle en rapportant le vœu que fit Notre-Seigneur, par la soeur Marie, d'aller en pèlerinage afin qu'elle établît l'Église dans sa première sainteté et santé; car il est dit au chapitre VII, livre 7e, section 3e, que c'était à la Sainte Trinité qu'on faisait ce vœu, pour obtenir, non de la soeur Marie, mais du Père Éternel, qu'il rétablît l'Église dans la première santé qu'elle avait du temps des Apôtres. Enfin, il a encore faussement dit que cette fille a souffert en rigueur de justice pour obtenir la rémission des péchés. Il est vrai qu'elle se présenta pour souffrir en rigueur de justice, mais le P. Eudes ne dit pas qu'elle ait souffert en rigueur de justice; ce qui est bien différent.

Le dernier chef d'accusation est sur la déification de sœur Marie, qui est en effet le comble de l'impiété, si le P. Eudes l'avait avancée au sens de l'auteur, qui la regarde comme substantielle. Mais le P. Eudes s'en explique ainsi, section 3e, chapitre IX, livre 4e: « Elle est transformée en Dieu, non pas essentiellement, mais accidentellement, par une très haute participation des divines perfections, selon ces paroles de saint Pierre: *divinae consortes naturae*, et comme les théologiens mystiques ont coutume de s'exprimer en cette matière. » Cependant l'auteur prétend que le P. Eudes parle de cette fille comme d'une

personne adorable, et il cite, pour le prouver, un passage tiré du chapitre IXe du livre 4e, où il dit de soeur Marie que Notre-Seigneur lui ayant dit que son amour divin avait demandé en elle les peines qu'elle lui voyait souffrir, elle crut qu'elle était le Fils de Dieu et se fût fait adorer comme le Saint-Sacrement si elle eût vu du monde: ce qui est une fausseté. Car il est dit seulement qu'elle vit alors qu'elle n'était rien du tout, et que Jésus-Christ parut uniquement en elle, ce qui est arrivé à plusieurs autres personnes. Autre fausseté de l'auteur: il fait dire à soeur Marie: Le Verbe s'est fait ma chair; au lieu que dans le XIIe chapitre du livre 4e, section 15e, il est dit: Le Verbe s'est revêtu de ma chair, ce qui veut dire que Notre-Seigneur s'était revêtu de la soeur Marie, comme il se revêt de chaque chrétien dans le Baptême, mais d'une manière plus éminente en la soeur Marie. Mais, dit l'auteur, le Fils de Dieu dit qu'on l'adorera et qu'il ne se dépouillera pas de sa robe; donc on adorera un jour la soeur Marie. C'est une mauvaise conséquence: on veut dire ici que cette fille aura part à la conversion générale, ou que Jésus-Christ la fera connaître alors. L'auteur fait encore une troisième falsification en disant à la page 66 qu'il lui fut dit qu'elle verrait trois rois qui l'adoreraient dans l'étable, au lieu de dire que ces trois rois, qui étaient trois serviteurs de Dieu, adoreront

NOTE VIII. - 65 -

Jésus-Christ dans la soeur Marie que Notre-Seigneur nommait ainsi du nom d'étable.

Une marque, dit l'auteur, que la transformation a été substantielle, c'est qu'elle s'est vue deux fois dans le Saint-Sacrement, qu'on lui a dit que Notre-Seigneur serait tellement en elle qu'il ne lui resterait que l'apparence d'elle-même, comme il ne reste que les apparences du pain dans l'Eucharistie, et que, dans une autre occasion, comme elle eut dit qu'elle ne se trouvait point, Notre-Seigneur l'envoya à saint Augustin, et lui cita ces mots: Si vous aimez la terre, vous êtes terre, si vous aimez Dieu.... après quoi il se tut et n'acheva point le reste qui dit: vous êtes Dieu; ce qui voulait dire qu'elle était Dieu. Tout ceci est tiré de la sect. 3 du chapitre IX du livre 4.

Réponse. - Le P. Eudes montre que plusieurs Saints se sont aussi vus dans le Saint-Sacrement, et que cette comparaison des espèces sans la substance représente ce que la grâce fait dans un fidèle où toute la corruption est détruite, quoique le dehors subsiste. Pour le passage de saint Augustin, l'auteur est-il si fort dans les ténèbres qu'il ne voie pas qu'il ne parle que d'une transformation opérée par la force de l'amour, et par conséquent toute morale?

L'auteur prétend encore prouver cette déification substantielle parce qu'on a dit qu'on lui donnerait une puissance absolue sur tous les hommes et sur les éléments: « Je ferai voir et connaître à tout le monde que je suis vivant et régnerai en vous; » et que Notre-Seigneur conduisait cette fille jusque dans les moindres choses, jusqu'à s'attribuer ce qu'on lui donnait, comme lorsque, voulant se priver de beurre avant la fête de Noël, il lui dit: « Mon Père m'a donné ce beurre, pourquoi voulez-vous m'ôter ce petit soulagement? » Mais l'apologiste lui demande si, lorsque le Prophète a dit des Apôtres: « Constitues eos super omnem terram, » on en peut conclure qu'ils ont été édifiés. Ensuite il lui montre que le P. Eudes a regardé ces autres paroles: « je ferai voir etc. », comme une chose mystérieuse dont on ne sait quel sera l'accomplissement, ni en quel temps, ni en quel lieu il arrivera. Enfin il le reprend sur ce qu'il avait dit que Notre-Seigneur semblait tailler les morceaux, à la soeur Marie, lui faisant voir qu'il mesurait la nourriture de saint Paul ermite et du prophète Élie; et le tort qu'il a de proposer, au scandale de plusieurs personnes, des choses qui sont bonnes en elles-mêmes et dont les spirituels pourraient profiter, mais que les âmes charnelles ne sont pas capables d'entendre; quoiqu'il soit certain qu'il n'y a rien dans tout ce détail qui ne soit digne de la bonté de Dieu envers les hommes, ce qui

a fait dire à l'auteur de l'Imitation cette parole remarquable:«Familiaritas stupenda nimis!»

L'apologiste conclut en répondant à d'autres calomnies du libelle, telles que sont l'histoire où on représente Notre-Seigneur avec la sainte Vierge et soeur Marie dans une plaine, où Notre-Seigneur donne la droite à la sœur Marie, comme la place la plus honorable; explication qui est de l'auteur qui a caché celle du P. Eudes, qui marquait que cette fille serait dans la gloire et le repos, pendant que Notre-Dame serait avec les fidèles pour les aider dans la tribulation ; celle de saint Pierre et de saint Paul qu'on lui défendait de prier désormais, ni aucun autre saint, parce que les deux premiers la prieraient eux-mêmes; ce que l'auteur a encore corrompu, car il ne fut pas dit qu'elle ne les prierait plus, etc., mais qu'ils la prieraient, comme en effet ils le firent en lui recommandant les besoins de l'Église ; celle où il est dit d'une église particulière qui se servait de la musique et des orgues pour divertir une personne de condition: « O effrontée paillard, tu profanes les choses saintes! » que l'auteur applique à l'Église universelle; celle d'un homme de considération au sujet duquel ou dit à soeur Marie que, quand il eût vécu mille ans, il ne se fût pas converti, que l'auteur applique au cardinal de Richelieu, pour renouveler une ancienne calomnie déjà inventée contre le P. Eudes; enfin celle du prédicateur de Coutances, que l'auteur entreprend de défendre, quoiqu'il eût été décrété pour ses dérèglements, ce qui l'obligea de prendre la fuite. Il le reprend ensuite sur l'affectation qu'il a fait paraître à rapporter plusieurs figures des écrits du P. Eudes qui avaient une bonne explication qu'il en a retranchée, comme dans la vision où Notre-Seigneur parut à cheval avec la sainte Vierge en croupe, après lesquels sœur Marie voulant aller, Notre-Seigneur lui dit qu'il l'attacherait par les cheveux à la queue de son cheval, si elle ne pouvait pas les suivre. Pourquoi, ajoute-t-il, n'avoir pas dit avec le P. Eudes que cela marquait les grandes démarches de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge qui l'a suivie si fidèlement, et que Marie des Vallées ne pouvant les suivre est traînée par les cheveux, qui représentent, dans l'Écriture, les affections de l'âme? Il lui reproche d'avoir accusé le P. Eudes de nestorianisme, parce qu'il fait parler la seconde personne de la Sainte Trinité à Jésus-Christ comme homme, ce qui suppose, à ce qu'il croit, deux suppôts: au lieu que la Théologie lui aurait appris que Jésus-Christ, comme homme, s'est satisfait à lui-même comme Dieu. Il fait voir la témérité de l'auteur, qui blâme dans Marie des Vallées la crainte qu'elle avait d'être trompée dans ce qui lui arrivait d'extraordinaire, comme si

NOTE IX. - 67 -

c'était une marque de séduction, au lieu que les théologiens la regardent comme une très bonne marque dans ces occasions. Il lui nie formellement ce qu'il avait dit, comme du P. Eudes, que Dieu avait demandé à Marie des Vallées son consentement à l'échange de sa volonté, afin qu'il y eût une relation entre l'ouvrage qu'il voulait opérer en sœur Marie et celui de l'Incarnation, où celui de la Vierge fut absolument requis; et ce qu'il lui a plu d'écrire que les écrits du P. Eudes sur Marie des Vallées sont comme un nouvel évangile, qu'elle aura ses apôtres et ses évangélistes. Il fonde ce nouvel évangile sur ce qu'on a dit à la sœur Marie que le même esprit qui a dicté l'Évangile lui a dit aussi ce qui s'est passé en elle; d'où il ne s'en suit pas, comme l'auteur a cru, qu'on soit obligé de croire tout ce qu'elle a dit comme on croit l'Évangile. C'est ce que le P. Eudes a voulu dire lorsque, parlant de ces choses il a dit qu'on n'est pas obligé de les croire, parce que l'Église ne les a pas encore approuvées. P. COSTIL, Annales, T. 1, Liv. VIII, ch. v, § 22-27.

NOTE IX.

Voyage et entrée des Sœurs de Notre-Dame-de-Charité à Hennebont.

MA TRÈS HONORÉE MÈRE,

Votre bonté pour nous doit vous faire désirer de connaître comment nous faisons en ce pays. C'est pour ce motif que je me donne la satisfaction de vous en informer.

Tous nos amis et meilleurs conseillers de Rennes nous ont fait voir l'importance de partir sans retard pour la sûreté de nos affaires, afin de nous loger dans la maison, pendant que les héritiers de Madame notre fondatrice étaient encore à Rennes, sans cela nous étions exposées à tout perdre. Nous en partîmes le 25 octobre, et nous eûmes la consolation d'emmener avec nous notre chère sœur Marie de la Trinité Heurtaut et Marie du Saint-Esprit de Porçon, qui parlaient en même temps pour, se rendre à Guingamp.

Nous avons passé par Vannes en venant ici, pour prendre la bénédiction de Monseigneur et obtenir la permission d'avoir le Saint-Sacrement et de faire bénir la maison. Sa Grandeur nous accorda tout sans difficulté et nous donna beaucoup de marques de bienveillance. Ensuite, nous descendîmes à l'abbaye de Notre-Dame-de-la-Joie (1), à une demi-

(1). C'était un monastère de Bernardines, gouverné depuis près de trente ans par Madeleine Le Cogneux. Elle mourut en 1688. Ce fut encore elle qui reçut une partie des Soeurs après leur expulsion.

-68-APPENDICE.

lieu d'Hennebont, où nous avons demeuré deux nuits et un jour, avec toutes sortes de satisfactions, pendant que notre chère soeur Ménard se donnait la peine de mettre ordre à nos affaires.

Nous en sortîmes hier avec les regrets de ces bonnes dames qui auraient bien voulu nous garder plus longtemps. Elles nous ont prêté plusieurs choses pour notre église. M. le Sénéchal et Madame son épouse nous étaient venus voir à l'abbaye et nous prêtèrent leur carrosse pour nous rendre à Hennebont. Ils nous obligèrent de descendre chez eux et d'y dîner, après quoi ils nous amenèrent, avec la plus grande partie de la noblesse, prendre possession de notre maison. Mme la Sénéchale nous fit apporter des lits tout garnis et tout ce qui était nécessaire ; elle emprunta ce qu'elle ne pouvait fournir. Elle faisait elle-même nos lits, pendant que nous travaillions à autre chose, et le soir elle nous fit apporter un souper magnifique. Nous pouvons dire que M. le Sénéchal et elle sont nos vrais père et mère, se faisant nos protecteurs et nous rendant des services très grands, par eux-mêmes et par leurs amis.

M. le Grand-Vicaire s'est donné la peine de venir aujourd'hui bénir notre maison. Après, il a chanté le Veni Creator avec 10 ou 12 ecclésiastiques qu'il avait amenés, faisant un chœur et nous l'autre. Ensuite il a été chanté fort solennellement une Messe de la Sainte Vierge, terminée par le Te Deum. Tout le jour nous avons eu le Saint-Sacrement exposé et ce soir M. le Grand-Vicaire viendra faire le salut. Il nous a prêté un tabernacle, un soleil, un encensoir d'argent et plusieurs autres choses. Il a pour nous bien des bontés. M. le Sénéchal rangeait lui-même les bancs dans notre église et nous faisait apporter dans notre chœur tout ce qui nous était nécessaire, tant pupitres que sièges.

Toute la ville nous souhaitait ardemment, et la plus grande partie des personnes considérables nous honorent de leur affection. M. de Robien, un des principaux héritiers de notre fondatrice, nous avait signifié une défense de venir prendre possession, le soir avant notre départ de Rennes; mais notre conseil

nous fit partir promptement, comme si rien n'eût été. Nous nous en sommes bien trouvées, car personne n'a fait opposition à notre prise de possession.

Je supplie votre Charité et toutes nos chères Soeurs de louer et remercier Dieu de nous avoir donné un si heureux succès. Si vous avez quelque chose à notre aide, ne craignez pas de nous l'envoyer désormais, car tout ce que nous avons est d'emprunt, n'ayant trouvé que les murailles. Mais, en récompense, nous sommes bien logées; la maison est fort belle, commode et capable de loger 100 personnes, avec grande

NOTEX- 6 9 -

facilité de s'accroître à bon marché. Nous avons aussi un assez joli jardin. Il n'est pas grand, mais en fort bon état...

P.-S. - Depuis ma lettre écrite, nous avons chanté Vêpres, Complies, les Litanies et le Salut fort solennellement: nous sommes présentement en clôture. Tous ces messieurs de justice sont venus à notre cérémonie; M. le Sénéchal nous avait engagées à les y inviter. Nos amis nous plaignent beaucoup d'avoir tant différé à nous rendre ici. Si nous y fussions venues avant le décès de notre fondatrice, nous y eussions trouvé toutes nos commodités. On nous assure qu'elle nous avait destiné la valeur de 20 ou 30,000 livres tant en meubles qu'en argent, pour nous accroître. Les perles qu'elle nous a données nous sont bien disputées, et nous avons été obligées de les laisser entre les mains de ma sœur la Supérieure de Rennes, afin de les présenter, quand il en sera besoin.

Une de nos peines en ce pays est que nous n'entendons point d'horloge, nous ne savons comment régler nos exercices. Il nous en coûtera bien 3,000 livres pour mettre notre maison dans la régularité, car, comme elle a été bâtie pour des séculiers, il y faut faire bien des accommodements.

P. ORY, Origines de N.-D.-de-Charité, P. II, 3e mon.

NOTE X.

Langue, syntaxe, style et composition du P. Eudes.

Nous ne prétendons point étudier à fond la langue, la syntaxe, le style et la composition du P. Eudes dans ses ouvrages: il y faudrait presque un volume. Nous ne voulons exposer que quelques idées générales, dont on trouvera facilement la vérification dans les citations que nous avons faites de ses écrits.

1. Langue. - La langue du P. Eudes est du français le plus pur: on n'y rencontre aucune trace de ces termes savants, grecs ou latins, que les pédants avaient introduits dans le vocabulaire et substitués aux mots populaires; il en est de même des mots espagnols ou italiens, si en vogue dans la première partie du XVIIe siècle. Écrivant pour le peuple, il emploie les mots du peuple et l'on peut dire que, comme Corneille, il parle la langue des crocheteurs du port au foin, sans, pour cela, déplaire aux esprits cultivés, qui n'y peuvent trouver à redire. Dans ses premiers ouvrages, on remarque quelques expressions vieilles et depuis tombées

-70-APPENDICE.

en désuétude, dont plusieurs de celles que regrettait La Bruyère, ains, quantes et quantes fois,

émervillable, icelui, si est- ce que, tant plus, etc.

II. Syntaxe. - La syntaxe du P. Eudes est celle de son temps, et généralement des meilleurs écrivains: elle donne lieu aux remarques suivantes: Nom. Certains noms, qui sont aujourd'hui du féminin, sont chez lui du masculin: v. g. œuvre, et inversement; il met au pluriel des noms que nous employons plutôt au singulier, et cela pour en augmenter la force; il donne à d'autres des compléments qu'ils n'acceptent plus de nos jours. - ARTICLE. Il ne répète pas l'article devant plusieurs substantifs qui se suivent. - ADJECTIF. L'adjectif, placé devant plusieurs noms auxquels il se rapporte, s'accorde en genre et en nombre avec le premier; il s'accorde avec le dernier, s'il les suit: v. g. tout l'amour, la gloire et les louanges. Certains adjectifs se placent avant le nom, contrairement à l'usage actuel: v. g. la sacrée personne. L'adjectif indéfini un, une, est souvent omis là où nous le mettons aujourd'hui - v. g. comme j'ai été occasion de réjouissance. L'adjectif démonstratif s'unit au pronom possessif v. g. ces vôtres desseins, au lieu du simple adjectif possessif, du moins dans ses premiers ouvrages. - PRONOM. Les pronoms personnels, je, tu, il, ne répètent pas toujours les pronoms moi, toi, lui. Le pronom personnel, complément direct ou indirect d'un verbe à l'infinitif, qui dépend d'un autre verbe, se place avant le premier: v. g. je vous veux aimer, je vous veux consacrer, au lieu de, je veux vous aimer, je veux vous consacrer. Après deux impératifs, dont le second l'a pour complément direct ou indirect, le pronom personnel précède ce verbe: v. g. illuminez-moi et me sanctifiez. Les pronoms en, y, s'appliquent aux personnes d'une manière constante; le pronom soi s'emploie où nous mettons lui, elle, eux, elles; le pronom conjonctif qui se trouve sans autre antécédent qu'un groupe de mots; les pronoms qui, que, dont, auquel, etc., sont souvent séparés de leur antécédent; enfin l'adjectif indéfini un est ordinairement uni, au pronom chacun, v. g. un chacun. - VERBE. Quand deux ou plusieurs sujets sont synonymes, ou d'une signification très rapprochée, le verbe se met au singulier, et, de même, quand il y a plusieurs sujets et que l'attribut est au singulier. Le participe présent et le participe passé forment souvent des propositions absolues. ADVERBE. La distinction n'est pas bien tranchée entre certains adverbes et certaines prépositions v. g. dedans pour dans, dessous pour sous. Comme est d'un usage plus étendu que de nos jours, et se place même après autant, il se trouve, dans les comparaisons, en corrélation avec aussi. Davantage que s'emploie indifféremment avec plus que. - PRÉPOSITION. La préposition

NOTEX. - 71 -

de se place après certains verbes ou adjectifs qui aujourd'hui se construisent avec la préposition à; elle se supprime après certains verbes, qui l'exigent aujourd'hui, v. g. il lui plaît me faire. Vers s'emploie pour envers; sur a souvent le sens de au sujet de, relativement à - CONJONCTION. Devant que se met pour avant que; assez que de, pour assez pour; avant que de se place devant un infinitif; que se retrouve dans une foule de latinismes; parfois il suppose l'ellipse de autre, autrement.

III. Style. - Il faut distinguer dans le P. Eudes comme deux sortes de style, suivant qu'il écrit à tête reposée, pour expliquer ou exposer une question, ou suivant qu'il traite un sujet qui lui est familier et qu'il a souvent développé en chaire. Dans le premier cas, sa phrase est généralement longue et le style d'une allure lente: comme dans la phrase latine, dont il s'inspire, les incidents s'y multiplient, sans engendrer l'obscurité, mais en exigeant une attention plus soutenue. Dans le second cas, la phrase est plus courte, le style alerte et mouvementé; le P. Eudes parle comme de nos jours. Nombre de pages, à quelques expressions près, pourraient être signées par un contemporain. Cela se remarque surtout dans ses élévations, dans ses lettres, particulièrement dans celles qui renferment une exhortation; mais cela se remarque aussi dans maint endroit de ses autres ouvrages, nous l'avons noté en son lieu. Quel que soit le style dont il use, style d'exposé, ou style oratoire, la pensée est presque toujours clairement, nettement exprimée: il tend à se faire entendre de tous, et à emporter la conviction. Dans les morceaux oratoires, images et figures abondent, comme de juste; il affectionne, entre toutes, l'apostrophe et la répétition (1).

IV. Composition. - Il ne faut point chercher chez le P. Eudes une composition méthodique, avec divisions et subdivisions parfaitement logiques. Il se propose un but, celui de rappeler ou d'enseigner à ses lecteurs quelques points de doctrine ; et ces points, il les expose dans un ordre parfait, avec une clarté parfaite, sans trop soucier de redire plusieurs fois les mêmes choses, soit dans les mêmes termes, soit en des termes différents ; il veut faire oeuvre utile et sanctifiante; il ne vise point au titre et à la gloire d'écrivain et d'auteur. La composition du livre peut paraître défectueuse dans son ensemble, mais les diverses parties en sont bien traitées, et le livre atteint son but.

(1). Cf. T, 1, ch. XVII.

-72- APPENDICE.

NOTE XI.

Testament de M. de Melleville.

« Nous, Jacques de Melleville Le Doux, prêtre indigne, grand pécheur devant Dieu et devant les hommes, je supplie avant toute chose la bonté souveraine et infinie miséricorde de mon Dieu et Jésus, mon Sauveur débonnaire, qui factus est nobis sapientia a Deo et justitia et sanctificatio et redemptio, comme dit l'Apôtre, qui est tout notre bien et notre trésor, de me pardonner tous mes péchés, de recevoir mon âme sortant de mon corps et de la vouloir baigner en son précieux sang, versé et donné libéralement pour tous les hommes sans exception aucune, et de la présenter ainsi purifiée à Dieu, son Père, notre Créateur, auquel je la voue, je l'offre et la donne de tout mon cœur pour l'éternité. Je supplie le Saint-Esprit de bénir cette pauvre et chétive offrande, et d'y imprimer un caractère qui la rende agréable à la bonté, sagesse et toute-puissance de notre tout adorable et très cher Père commun. Pour appuyer puissamment ma très ardente supplique, je m'adresse à la bienheureuse Vierge, Mère de mon Seigneur Jésus, Marie, avocate des pécheurs et la mienne très particulière, de la Congrégation de laquelle j'ai le bonheur d'être dès ma jeunesse, et me confie en ses pieuses entrailles maternelles qu'elle ne m'abandonnera jamais dans cet extrême besoin. »

Il implore ensuite le secours des saints et ajoute:

« Mon corps étant dû à la terre dont il est sorti, je l'y laisse en dépôt, en attendant la résurrection générale des morts, que je crois et espère fermement, ainsi que tous les articles de notre foi et tout ce que m'enseigne et propose pour croire la sainte Église romaine, notre bonne Mère, en laquelle j'ai toujours vécu et déclare que je meurs en toute joie, soumission et acquiescement de mon esprit et jugement, comme son très humble enfant, et j'entends que cette déclaration me serve de profession de foi, que j'ai toujours désiré de faire à ma mort, docibilis Dei. Je désire être inhumé devant le grand autel de la chapelle du séminaire que Dieu m'a donné la grâce de fonder, et qu'on grave sur ma tombe ces paroles: Servum tuum Jacobum sacerdotem, hujus seminarii fundatorem, contritum et humiliatum, Domine, non despicias in aeternum. J'ordonne qu'il soit pris sur mes meubles la somme de mille livres pour l'entretien d'une lampe devant ce même autel. Je donne trois mille livres pour l'entretien d'une fille grise à l'hôtel-Dieu, et mon

NOTE XI. - 73 -

calice d'argent blanc avec les burettes à la chapelle du prieuré du Désert. Le surplus de tous mes meubles, je les donne au séminaire d'Évreux que je considère, après ma fondation, comme mes enfants, afin d'y être usés et consumés, sans pouvoir les aliéner sous quelque prétexte que ce soit, et qu'on mette à tous ces meubles un papier collé qu'on ne verra point, qui marque qu'ils sont donnés par leur fondateur. Je supplie mes héritiers de trouver bonne cette disposition. Je sais le compte que je dois rendre à Dieu du maniement du bien d'Église et autre dont j'ai joui longtemps, montant à des sommes considérables ; je sais, et Dieu me

fait connaître par sa miséricorde ce qui m'est nécessaire pour mon salut à cet égard. Je désire de MM. du séminaire que, pour marque de leur amitié et reconnaissance, ils disent et fassent dire à l'avenir par tous leurs ordinands, au retour de la réception des ordres, et en l'habit où ils seront à leur retour, un Libera et un De Profundis sur ma tombe, avec les suffrages ordinaires et aspersion d'eau bénite, l'officiant seul étant revêtu d'étole et chape noires; et, s'il n'y a point d'ordination, aux Quatre-Temps seulement, après leur dernière messe qui sera chantée par les ecclésiastiques qui demeureront alors au dit séminaire et célébrée des défunts, à mon intention, à perpétuité, le samedi de chacun des dits Quatre-Temps. »
P. COSTIL, Annales, T. 1, Liv. VIII, ch. VI, § 32.

NOTE XII.

Le Chapitre et le Séminaire d'Évreux.

On n'avait point attendu l'arrêt du Parlement de l'an 1674 qu'on vient de rapporter pour rendre compte à Monseigneur des revenus du séminaire, les archives de cette maison faisant foi qu'on l'avait déjà fait plusieurs fois auparavant, savoir en 1669, sous le gouvernement de M. Mannoury, et dans les années suivantes. Mais Messieurs du Chapitre prétendaient avoir droit d'y assister par leurs députés, ce que nos confrères ne refusaient de faire que parce qu'ils étaient persuadés que le prélat ne le souhaitait pas, comme ils le déclarèrent au Chapitre, le 19 août de l'an 1672, en lui protestant que, dès que leur Compagnie se serait accommodée avec Monseigneur sur cette prétention, ils seraient très contents de rendre leurs comptes non seulement en leur présence, mais devant toutes autres personnes qu'il plairait au prélat d'y com-

-74- APPENDICE.

mettre. Ce fut donc pour les contenter sur ce point et sur les autres qu'ils avaient agités au Parlement, qu'on tint une assemblée au palais épiscopal, le 1er jour de mars de l'an 1678, où M. de Maupas se trouva avec M. de Melleville, haut-doyen de l'église cathédrale, nommé de sa part, M. d'Amonville, trésorier et chanoine, nommé par le Chapitre, M. Le Grand, curé de Notre-Dame de la Ronde, nommé par le clergé, et M. Manguy, curé de Saint-Nicolas d'Évreux, nommé par le prélat. Là, M. d'Amonville ayant présenté, de la part du Chapitre, un mémoire des prétentions qu'il avait sur l'établissement du séminaire, après qu'on eut délibéré sur ce sujet et qu'on eut fait la lecture de l'arrêt de la cour de 1674, M. de Maupas dit « qu'il était résolu d'exécuter ponctuellement cet arrêt et d'établir un bon ordre dans le séminaire, et qu'il avait nommé prêtres-séminaristes ceux qui suivent, savoir: un supérieur, un assistant ou directeur des ordinands, un professeur de théologie scolastique, un professeur de théologie morale, un directeur de chœur ou maître des cérémonies, un sacristain, un économ ou procureur pour le dehors de la maison et un aide pour les affaires du dedans, qui aurait aussi soin des curés, avec quatre frères laïques pour le service de la maison, savoir: un portier, un proviseur, un réfectoier et un cuisinier, sans parler du jardinier, qui est à gage ce sont treize personnes. »

P. COSTIL, Annales, T. 1, Liv. VIII, ch. III No 17.

NOTE XIII.

Union du Prieuré du Désert au Séminaire d'Évreux.

Pour y (à cette union) parvenir, M. Mannoury, supérieur du Séminaire, présenta à M. de Maupas une requête où il le suppliait de faire cette union pour soulager le clergé du diocèse d'une partie de la

somme de trois mille livres, à laquelle il était imposé pour contribuer à l'entretien du séminaire, à cause de la pension de mille livres qu'il faisait à M. de Melleville. L'acte de résignation porte onze cents livres de pension ; peut-être que le fondateur en diminua depuis cent livres. Le prélat, ayant donné les ordonnances nécessaires pour les informations et les procès-verbaux requis en ce cas sur la commodité de l'union et l'état du prieuré, se fit représenter, outre les actes de fondation rapportés ci-dessus, le consentement de M. Brétel de Grémonville, chevalier

NOTE XIV. - 75 -

de Malte, abbé commendataire de Lyre, comme patron du prieuré, en date du 27 juillet de cette année 1674, par lequel il déclare qu'il le donne selon l'esprit des conciles, et notamment de celui de Trente et du dernier concile de la province, qui exhorte les patrons à consentir aux unions de leurs bénéfiques en faveur des séminaires, et à condition que son abbaye demeurera déchargée de la somme à laquelle elle avait été imposée pour sa part de la pension de trois mille livres, et que le patronage du dit prieuré retournera aux abbés, ses successeurs, en cas que le séminaire d'Évreux vint à être détruit. On présenta de même le consentement du P. Général de la Congrégation de Saint-Maur, Vincent Marsolle, du 14 septembre, et celui du P. Joseph Aubrée, prieur, et des religieux de l'abbaye de Lyre, du 9 du même mois, qui demandaient les mêmes choses que leur abbé, et enfin l'acte de résignation de M. Franchomme. Après quoi, M. de Maupas donna son décret d'union.

P. COSTIL, Annales, T. 1, Liv. VIII, ch.VIII § 10.

NOTE XIV.

Epitaphe composée par un religieux de l'abbaye du Val-Richer, au nom des prêtres de la célèbre Conférence de Cambremer, au diocèse de Lisieux.

VENERABILIS AC REVERENDI ADMODUM PATRIS

JOANNIS EUDES,

SACERDOTIS RELIGIOSISSIMI,

CONCIONATORIS APOSTOLICI,

CONGREGATIONIS JESU ET MARIAE INSTITUTORIS,
NECNON SUPERIORIS MERITISSIMI
EPITAPHIUM.

Sta, quisquis es, lege ac luge. Reverendus admodum Pater Joannes EUDES, Cleri ornamentum, populi deliciae, jacet hic; Fallimur: lege, non luge; nunquam jacet virtus: nescia mortis, morte viget; nec detractationibus nativi quidquam sui meriti detrahi patitur.

Solis ad instar splendescit, imo sole major nunquam obsolescit, hominesque in morte fieri immortales, et improbis effici probos crederes. Sic obtrectationibus ac probris inique affectum cogita JOANNEM, ut vitae probitate semper effulserit; sic mortuum, ut etiamnum vivat, sed virtute ;

-76-APPENDICE.

Divini quippe amoris flamma fuit in terris; jam in caelis, uti speramus,

lucidissimum sidus;
et quos ad virtutem jugiter excitavit,
ad similes influxus influxu perpetuo adhuc sollicitat
Ad hoc natus, ut aliis, non sihi, viveret; a Deo natus est,
ut totum se clero populoque daret,
utriusque saluti mirifice consuluit,
utrumque vita illuminavit angelica, doctrina apostolica,
eoque sanior fuit, quo a novis et toties damnatis sectariorum hujus temporis
dogmatibus remotior;
Ac ne incautos sub ovina pelle fallerent lupi,
ovis pellem eis caute detraxit,
verum a falso, orthodoxum ab heterodoxo, corruptum a sano vindicavit,
errores ubique sapienter detexit,
septicepsque monstrum sub victoriosissimis Deiparae vexillis gloriose contrivit.
Sacro afflante Spiritu, spiraculum vitie christianae in faciem
omnium inspiravit,
ut illi merito restituta pietas parentem veneretur.
Seminaria sub augustissimis Jesu et Mariae nominibus, Illustrissimorum
ac Reverendissimorum Praesulum auctoritate (quibus ipse ubique ac in omnibus
obedientissimus)
féliciter erexit, nec minori prudentia direxit;
Tot acerrimos Ecclesiae defensores in eis habuit, quot Ecclesiasticos,
Congregationis suae Filios aluit;
Castra Dei sunt haec in medio Ecclesiae ad propugnandam fidem,
haeresim expugnandam ;
Castra Dei sunt, aut verius caelum ubi tot astra.
Quot Seminariorum domicilia, tot scientiarum virtutumque palaestras agnosce;
Hic clerus, hic populus de indomitis hostibus palmam referre,
seipsum in primis edomare novit.
Si e mundo rebusque mundi tantisper recedere cogites,
en aptissimus omnibus secessus;
Si ad sacros ordines a Deo voceris, en fidelissima clero probationis domus;
Si pastorale munus vere apostolicum, apostolico, uti par est,
spiritu obire velis, en utilissimum pastoribus lycaenum.
Quid sacri Canones aut jubeant aut vetent, quae, fugienda vel tenenda,
quid deceat, quid non, ibi accipies.
Castra Dei sunt haec, aut terribilis castrorum acies, ab invictissimo illo duce
sapientissime ordinata.
Ordinibus Religiosis sic addictus, ut illum in unoquoque eorum prae maxima
erga omnes charitate professum dixisses.
Collationes pastorales et ecclesiasticas bac in provincia et alibi unitas
maxime fovit, eisque in omnibus favit,

NOTE XIV.-77-

saepissime interfuit, multisque profuit,
cum fructu operum proferens caelestis sapientiae verba.
Concionantem et missiones agentem vidit Lutetia hominem e caelo missum,
viderunt et omnes fere Galliarum provinciae, in primis Neustria,

acmiratae sunt insignem ipsius ac diuturnam, in tot et tantis laboribus variisque itineribus Dei causa susceptis, constantiam, eximiam in docendis auditoribus perspicuitatem, in increpando modestiam, in exhortando copiam, et singularem in suadendo efficaciam;

Miratae sunt denique ipsum a Deo motum movisse homines ad usque lacrymas Sic peroravit ut oravit, non humani, sed divini numinis impetu, nativo, non fucato sermone, non laudis, sed omnium salutis impulsu; nec ullus eum tam indurato corde audit, quem obdurationis haud paeituerit, et, exomologesi apud ipsum facta, ex obnoxio non abierit innoxius; Quem vero ad Christum verbo non perduxit, traxit exemplo. Dulcissima Jesu et Mariæ nomina omnino in omnibus illi faustissima Ea laudare pro concionibus gaudium, ad eorum obsequia alios accendere praemium ; Tanto erga sacratissimum Cor utriusque rapiebatur affectu, ut nihil ipsi unquam magis cordi esset, imo cordis cor, vitae vita, animi anima sui videretur. Cor utrinque potentissimum: In medio positus: « Quo me vertam, inquit, nescio; Hinc Filii amor, hinc Matris amor. » Ad alterutrum verti quidem nesciit, utrumque ut ad se verteretur modum apte rescit Cor enim suum mystica Cordis utriusque Area fuit. Quot Deiparae, sanctae Romanae Ecclesiae et summi Pontificis osores, tot habuit vitae suae detractores; At quid libellis famosis famam injuste lacerantibus responsi dedit? Evolve libros de Regno Jesu Christi, de Matre admirabili, de Humilitate, aliosque caelestis doctrinae thesauros, ipsius tuaque in similibus responsa ibi comperies; Quid tantis cavillationibus et mordacibus in ipsum dicteris? Multa dixit; nosse vis? Audi: Vota, precesque Deo, laudes auctoribus, silentium rebus Veris an falsis? Ex ejus vita piissima conjice Vir fuit, nedum nostro sensu, sed omnium etiam adversariorum consensu, in oratione assiduus, in divinorum celebratione devotus, in suggestu acer et potens, in sacro Tribunali mansuetus, in colloquio pius, in regimine discretus, in mensa sobrius,

-78-APPENDICE.

ubique Deo et hominibus fidelis Vir fuit iudicio maturus, eruditione reverendus, consilio gravis, modestia suspiciendus; Vir fuit tandem sublimis sapientiae, altissimae humilitatis, zeli pro tuenda Dei et Ecclesiae, gloria mirabilis, constantiae invictae, patientiae, ineluctabilis, eximiae pietatis; Sed tot inter clarior nulla virtus, quam quod virtutes suas aut celavit, aut obscuravit:

Splendentes cernere si expetis, eas in filiis invenies, Reverendis admodum Sacerdotibus et Ecelesiasticis Congregationis Jesu et Mariae quibus ille pius Pater sic divisit, ut totus in singulis vivat
Aut si mavis, in uno Camilio (1), dignissimi Patris dignissimo successore, omnes agnosce
Quot annos vixit? Nec unum vixisse diem credit, cum virtuti non vixit.
Hinc saecula, cum ne ulla quidem hora ab operibus piis variisque virtutibus ipsi vacua fuerit, reponere:
Sic age, ut et dies pleni inveniantur in te;
Hos tibi precamur, pacem animae illius precare.
Hospes sospes abi, et vale.
Hoc amoris, gratitudinis et pietatis testimonium Caetus Pastoralis et Ecclesiasticus de Cambremer devotissime posuit.

NOTE XV.

DECRETUM Bajocen, Beatificationis et Canonizationis Ven. Servi Dei Joannis EUDES missionarii apostolici, institutoris Congregationis Jesu et Maricæ atque Ordinis B. M. V. a Caritate.

Super dubio

An, et de quibus miraculis constet in casu et ad effectum de quo agitur.

Apostolico ministerio aeternae, hominum saluti consulere ac multiplicem populorum complecti miseriam, juxta illud: Evangelizare pauperibus misit me, opus est adeo mirabile, ut maximis a Christo Domino œquiparetur prodigiis. Ab eo enim sciscitantibus Joannis Baptistae discipulis, essetne ipse Messias: Euntes, inquit, renuntiate Joanni quae audistis et vidistis: quia caeci vident, claudi ambulant, leprosi mundantur, surdi audiunt, mortui resurgunt, pauperes evangelizantur (Luc. VII, 22). Inter (1). Allusion au nom de M. Jean-Jacques Blouët de Camilly, premier successeur du P. Eudes dans le gouvernement de la Congrégation.

NOTE XV. - 79 -

plos hujusmodi Samaritanos, quosiegre societati sanandw divina Providentia eoplures excitare solet quo in peins ruere videntur homines, immortalẽ sibi peperit famam Ven. Dei Servus JOANNES EUDES.

Hujus Viri christiana caritas, unde cetera., virtutes tamquam a fonte derivantur, haud alios-limites novit, quam quibus humana perversitas aut infelicitas continetur. Utroque genere calamitatis Gallorum gens præter modum premebatur medio sæculo xvii, tum ob resolutam turbulentissima illa tempestate cleri populique disciplinam, tum ob diram contagionem, quae, vivo Ven. JOANNE, haud semel hue illuc est propagala. Huic duplici exitio Ven. Dei Servus occurrens, primum quidem institutis præcipue seminariis per varias Gallicæ regiones clero prospexit, tum vero sacris missionibus, quas centies ac duodecies exhibuit plis consociationibus aliisque sanctissimis industriis, intermortuam plebis excitavit fidem collapsosque mores restituit. Asiatico autem grassante morbo, quum omnes periculi metu aufugerent, impavidus ipse perstitit, id unum veritus, ne cul forte, tot ad wgros accarrens, pestem afflaret. Medias inter calumnias invidiamque a Jansenianis illi conflata, ne temporis quident momentum sivit esselabore vacuum, ut illata Religioni damna sarciret et omnis ferme conditionis homines periculis

eriperet; quod et verbo et scriptis, maximeque constitutis plis coetibus ac sodalitiis, est consequutus.

Ereptum Galliae, tantum praesidium anno MDCLXXX omnes civium ordines defleverunt, nec dubium eniquant fuit agi de Viro, cui Beatorum Coelorum honores essent expetendi, maxime quod commune iudicium Deus visus esset confirmare prodigiis; de tribus autem ex his speiatim est disceptatum.

Horum primum accidit anno MDCCCLXXIV in Rhedonensi Coenobio B. M. Y a Caritate. Soror Augustina Chassé ex eodem instituto, quum ad annum aetatis suae octavum supra trigesimum pervenisset, laborare stomacho cepit et excruciarum doloribus acerbissimis. Mox tumor accessit, cuius pessima natura patefecit agi de cancro. Praecipiti in dies morbo, quum nec walrotw- nec medico ulla esset fiducia sanationis, quin etiam imminere videretur mors, nono precationum die, quas, non sponte sua, sed antistitoe jussu Augustina inchoaverat in honorem, Ven. JOANNIS EUDES, iam ipsa aegre se sistit eorum ejus reliquiis, dolores illico cessant, tumor evanescit, irreparabili morbo, qui per annos tres eam excrucieverat, integra succedit ac perfecta valetudo.

Alteram experta miraculum est in eodem coenobio Lucia Clairai eodem anno. Hanc, trigesimum prope annum agentem, corripuit paralysis, quae

-80- APPENDICE.

a cruribus propagata sensim ad dorsum, ad linguam, ad guttur, mox ad aures oculosque, immobilem jacere coegit, ac tamen horrida quidem conditione, ut et difficilis ei esset respiratio, et alimonia artificio sumenda. Corpore priore toto ulceribus deformato, duodecimum jam annum, stupentibus omnibus, in eo statu trahebat. Inter haec, invocata ope Ven. JOANNIS EUDES, die ab instituta supplicatione septimo, repente prosilit e lectulo, restitutus omnino sensibus, amota paralyisi, dilapsis ulceribus.

Tertium obtigit miraculum adolescenti Ludovico Bourdon anno MDCCCLXXXIII. Is, e schola S. Aloisii vulgo Plancoët, solatili causa silvas pererrans cum suis aequalibus, a socio quodam forte ictus est terreo globulo; qua de causa non ita multo post dexteri oculi lumen amisit. Studiis ideo intermissis, exceptus est ut famulus inter Sodales Eudistas, ubi post aliquot menses altero privatus est oculo, ita ut plane eueus evaserit. Sanationis omni spe iudicium relictum, Ven. JOANNIS EUDES patrocinium imploravit per novendiales preces, quibus vix absolutis, visum illico perfecteque recepit.

Quare post editum a sa. me. Leone XIII decretum octavo huius januarii anno ~IDcccciii de approbatione virtutum Ven. Servi Dei JOANNIS EUDES; super tribus hisce miraculis, diligenti inquisitione instituta, confectis recognitisque apostolicis tabulis, instaurata est actio; primum in antepreparatorio conventu in aedibus Reverendissimi Cardinalis Dominici Ferrata Causae Relatoris quarto cal. feb. an. MDCCCCIII; deinde in preparatorio ad Apostolicum Palatium Vaticanum habito, quinto cal. feb. labentis anni; denique in Congregatione generali quarto cal. malae ejusdeni anni coram Sanctissimo D. N. Pio Papa X, in qua, proposito dubio ab eodem. Reverendissimo Cardinali: An, et de quibus miraculis constet in casu et ad effectum de quo agitur, omnes, tum Purpurati Patres tum Consultores suffragia protulere. At Sanctissimus Pater ab aperienda mente Sua in praesens abstinuit monuitque praesentes ut in re tant gravi supernum lumen efflagarent.

Hodierno autem die, Dominica II post Pascha, qua festum lit honoret inventie Cruels D. N. percolitur, Sacris pietissime operatus in domestico sacello, nobilliori aulam Vaticanam. ingressus et pontificio solio assidens ad Se acciri mandavit Reverendissimo Cardinales Seraphinum Cretoni SS. BR. Congregationi Praefectum et Dominicum Ferrata Causae, Relatorem, una cum B. P. Alexandro Verde S. Fidei Promotore meque infrascripto a secretis, iisque adstantibus solemni decreto sanxit. Constare de

tribus propositis miraculis: nimirum de primo Instantanex perfectxque sanationis Sororis illarix Augustinx Chassé ex instituto B. 31. V.

-81-NOTE XV.

a Caritate a cancro in stomacho de altero: histantanex perfect--que sanationis Luci-w Clairai a multiplici paralyxi ex organica laesione cerebrosinali ; - ac de tertio: Instantanex perfect--que sanationis Ludovici Bourdon a excitate.

Hoc autent Decretuni evulgari et in SS. Rituuni Congregationis acta referri jussit, quinto non. maias an. NIDCCCCVIII.

SERAPHINUS Card. CRETONI, S. B. C. PrXfeCtUS.

L. >14 S.-Li DIOMEDES PANKici, Archiep. Laodicen.,
S. R. C. Secretarius.

**DÉCRET de Béatification et de Canonisation du Vénérable Serviteur de Dieu
JEAN EUDES, missionnaire apostolique, instituteur de la Congrégation de Jésus
et Marie et de l'Ordre de Notre-Dame de Charité. (Cause du diocèse de Bayeux).**

Sur la question: Est-il certain qu'il y a miracles, et lesquels, dans le cas
et pour l'effet dont il s'agit?

Pouvoir au Salut éternel des hommes par le ministère apostolique et, dans ce ministère, embrasser les multiples misères des peuples, selon cette parole: Dieu m'a envoyé évangéliser les pauvres, est une œuvre si admirable que le Christ Notre-Seigneur l'a égalée aux plus grands prodiges. Car, aux disciples de Jean-Baptiste qui lui demandaient s'il était le Messie: Allez, dit-il, et annoncez à Jean ce que vous avez entendu et vu: les aveugles voient, les boiteux marchent, les lépreux sont purifiés, les sourds entendent, les morts ressuscitent, les pauvres sont évangélisés (Lue, -vit, 22). Or, parmi les bons Samaritains de cette sorte, que la divine Providence a coutume de susciter d'autant plus nombreux pour la guérison de la société, que les hommes semblent davantage se pervertir, le Vénérable Serviteur de Dieu JEAN EUDESS'est acquis une immortelle renommée.

La charité chrétienne de ce grand homme, d'où toutes ses autres vertus dérivent comme de leur source, n'a connu d'autres limites que celles qui renferment la perversité ou l'infortune humaines. Ces deux genres de calamités accablaient outre mesure la nation française au milieu du xviii^e siècle; car, à cette époque de troubles, la discipline s'était relâchée dans le clergé et le peuple, et, d'autre part, une peste cruelle, du vivant du Vénérable JEAN, Se propagea ça et là à diverses reprises. A cette double cause de ruine s'opposa le Vénérable Serviteur de Dieu. Il commença par instituer des séminaires en plusieurs contrées de la France pour le bien du clergé; puis, et surtout, par ses missions,

APPENDICE. -82-

au nombre de 112, par de pieuses associations et d'autres saintes industries, il réveilla dans le peuple la foi qui était morte et remédia à la décadence des mœurs. Par ailleurs, lorsque, durant la peste asiatique, tous s'enfuyaient par crainte du danger, il demeura sans peur, ne redoutant qu'une chose, qu'en accourant à tant de malades, son souffle e la communiquât à d'autres. Parmi les calomnies et les haines que les Jansénistes lui suscitaient, il ne cessa pas un instant de travailler à réparer les dommages faits à la

Religion, et à arracher au péril les hommes de presque toute condition, ce qu'il réalisa par sa parole et par ses écrits, mais surtout par de pieuses sociétés et confréries.

Quand, en 1680, ce puissant défenseur fut ravi à la France, les citoyens de tout rang le pleurèrent, et on ne douta pas qu'il ne fût un Homme appelé à recevoir les honneurs dus aux Bienheureux Habitants des cieux, surtout lorsque Dieu eut paru confirmer par des prodiges ce commun sentiment: or, de ces prodiges, trois ont été spécialement discutés.

Le premier a eu lieu en 1877 4 au monastère de Notre-Dame-de-Charité de Rennes. La sœur Augustine Chassé, du même Institut, commença, à l'âge de 38 ans, à souffrir de l'estomac et à éprouver de cruelles douleurs. Bientôt une tumeur survint, dont le caractère décéla un cancer. La maladie se précipita; ni la malade ni le médecin n'avaient d'espoir de guérison; la mort même semblait imminente. Or, au dernier jour d'une neuvaine en l'honneur du Vénérable JEAN EUDES faite par Augustine, non d'elle-même, mais sur l'ordre de sa supérieure, alors qu'elle se tenait avec peine devant ses restes, les douleurs cessent subitement, la tumeur disparaît, et à l'incurable maladie, qui l'avait torturée pendant trois ans, succède une entière et parfaite santé.

L'autre miracle s'est opéré dans le même monastère et la même année sur Lucie Clairai. Elle avait environ trente ans, quand elle fut atteinte d'une paralysie qui, des jambes, gagnant peu à peu le dos, la langue, le gosier, puis les oreilles et les yeux, la condamna au lit et à l'immobilité; et si horrible était sa situation qu'elle avait peine à respirer et ne s'alimentait qu'artificiellement. En outre, son corps était tout déformé par les ulcères. Elle traînait dans cet état depuis douze ans, à l'étonnement général, lorsqu'enfin elle invoque le secours du Vénérable JEAN EUDES, et le septième jour de la neuvaine, tout à coup elle saute à bas de son lit: elle avait recouvré, tous ses sens-, paralysie et ulcères avaient disparu.

Le troisième miracle s'est produit en faveur du jeune Louis Bourdon,

NOTE XV. - 83 -

en 1883. Il était à l'École Saint-Louis- de-Plancoët, quand, en parcourant les bois par délassement avec ses camarades, une motte de terre lancée par un de ses compagnons l'atteignit par mégarde. Peu après, et pour cette cause, il perdit l'œil droit; ses études furent interrompues, et on l'admit comme frère-servant dans la Société des Eudistes. Quelques mois plus tard, il perdit l'autre œil et devint complètement aveugle. Nul espoir de guérison ne restant au jugement d'hommes habiles, il implora, pendant neuf jours la protection du Vénérable JEAN EUDES, et, la neuvaine à peine terminée, il recouvra subitement et parfaitement la vue.

C'est pourquoi, après le décret publié par Léon XIII, de sainte mémoire, le huitième des Ides de janvier 1903, pour l'approbation des vertus du Vénérable Serviteur de Dieu JEAN EUDES, Un examen diligent de ces trois miracles a été fait; et après avoir dressé et revu les tables apostoliques, un premier débat a été institué dans une réunion antépréparatoire, au palais du Révérendissime Cardinal Dominique Ferrata, Rapporteur de la Cause, le 4 des calendes de février 1907; puis une réunion préparatoire s'est tenue au palais apostolique du Vatican, le 5 des calendes de février de l'année courante; enfin, dans une congrégation générale, le 4 des calendes de mai de la même année, en présence de notre Très Saint-Père le Pape Pie X, le Révérendissime Cardinal a proposé cette question: est-il certain qu'il y a miracles, et lesquels, dans le cas et pour l'effet dont il s'agit? et tous les Cardinaux et les Consultants ont donné leurs suffrages. Mais le Très Saint-Père s'est abstenu présentement de déclarer sa pensée, et il a invité les assistants à réclamer la lumière d'en haut sur une affaire si grave.

Or, aujourd'hui, deuxième dimanche après Pâques, où l'on célèbre la fête de l'Invention de la Croix de Notre-Seigneur, après avoir pieusement offert le saint Sacrifice dans sa chapelle domestique, le Très Saint-Père est entré dans la plus noble salle du Vatican, et, s'étant assis sur le trône pontifical, il a fait appeler auprès de Lui les Révérendissimes Cardinaux Séraphin Cretoni, Préfet de la Congrégation des Saints Rites, et Dominique Ferrata, Rapporteur de la Cause, avec le R. P. Alexandre Verde, Promoteur de la Foi, et moi, secrétaire soussigné, et, en leur présence, il a confirmé, par un décret solennel, que les trois miracles proposés étaient certains: 1o la guérison instantanée et parfaite d'un cancer chez la sœur Marie Augustine Chassé, de l'Institut de Notre-Dame-de-Charité ; 2o la guérison instantanée et parfaite, chez Lucie Clairai d'une multiple paralysie, provenant d'une lésion organique

- 84 - APPENDICE.

cérébro-spinale; et 3o la guérison instantanée et parfaite de la cécité, chez Louis Bourdon.

Ce décret a été publié par son ordre, et placé parmi les actes de la Congrégation des Saints Rites, le 5 des nones de mai 1908.

SÉRAPHIN, Card. CRETONI,

L. * S. Préfet de la Congrégation des Saints Rites.

† DIOMÈDE PANICI, Archev. de Laodicée,
Secrétaire de la Cong. des Saints Rites.

Pour la fidélité de la traduction du latin en français:

ANGE LE DORÉ, Sup. de la Cong. de J. et M.

NOTE XVI.

Influence du P. Eudes sur la Dévotion aux SS. Cœurs, en dehors de ses instituts.

Le P. de Curley, en préparant son livre sur la Mère Françoise de Saumaise et les Révélations de Paray, avait rencontré dans les archives de Dijon une copie manuscrite de la messe du Y. P. Eudes, à laquelle on avait changé seulement l'Introit et une oraison. N'en connaissant pas l'auteur, il crut pouvoir l'attribuer à la sœur Joly; et il la donna comme celle qui fut « chantée en musique » à la première fête solennelle du Sacré-Coeur au monastère de la Visitation de cette ville, le vendredi 4 février 1689.

Nous ne croyons pas qu'elle fut réellement adoptée pour cette circonstance, comme elle le fut dans la suite en plusieurs monastères de la Visitation. Tous s'accordent à dire, en effet, qu'on se servit d'une messe composée par la sœur Joly et traduite par M. Charollais.

Du moins, celle du Y. P. Eudes était déjà parvenue à Dijon. Dès 1654, M. le chanoine Cronthier, prévôt de la sainte Chapelle et grand vicaire de Langres, avait autorisé dans le diocèse le culte du Salut Cœur de Marie. L'opuscule du Y. P. Eudes qu'il avait approuvé en même temps ne contenait, il est vrai, que l'office de la fête du 8 février; mais à l'époque de la M. de Saumaise, ce n'était plus seulement l'office du Cœur de la Bienheureuse Vierge, c'était aussi la messe du Sacré-Cœur de Jésus, qui était connue à Dijon; c'étaient les deux offices tout entiers, c'étaient les deux litanies composées par notre apôtre en l'honneur

du Coeur du Fils et du Coeur de la Mère, c'était même son Ave Cor sanctissimum. C'est

NOTE XVI. - 8 5 -

en effet à Dijon, sa patrie, que les trouva le P. Bourrée, célèbre prédicateur de l'Oratoire. C'est là, comme il nous l'apprend, qu'ils furent traduits en vers français, par M. de la Monnaie, correcteur à la Chambre des Comptes de cette ville. Les beautés de ces offices lui parurent si remarquables, qu'il les fit imprimer à Lyon (1700) avec une paraphrase de lui, et la traduction en vers de M. de la Monnaie. L'approbation des Docteurs Le Goulx et de Blanger est du 27 juin 1690. Dans la préface, l'auteur ne cite pas le nom du V. P. Eudes, mais il avoue que « cette solennité des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie avait été instituée, il y avait près de cinquante ans, avec la permission et l'approbation d'un grand nombre de NN. SS. les Évêques d'un mérite distingué, pour être célébrée dans une communauté de prêtres de Normandie, dont le Supérieur avait été élevé de la main de l'Éminentissime Cardinal de Bérulle. »

Si on ne s'est pas servi à Dijon de la messe du V. P. Eudes, du moins, comme on savait qu'elle avait été déjà approuvée, on a pu lui emprunter, ou en imiter quelque partie, puisqu'on l'adopta depuis, dans toute sa teneur, dans beaucoup d'autres couvents de la Visitation. Ce qu'il y a d'indiscutable dans l'assertion du P. de Curley, c'est qu'elle est en réalité la première messe qui ait servi à honorer publiquement le Sacré-cœur de Jésus, sinon à la Visitation de Dijon, en 1689, du moins dans les séminaires des Eudistes, en Bretagne et en Normandie, et cela en 1670 et 1672. Nous souscrivons par ailleurs volontiers, avec le P. Letierce, aux éloges que le P. de Curley lui accorde

Quiconque aura lu et goûté cet office ne sera pas surpris de ce que tant d'auteurs l'aient pris pour modèle, et de ce qu'un grand nombre d'églises et de communautés religieuses l'aient choisi comme la plus parfaite expression de leurs hommages aux Sacrés-Cœurs. Si la sœur Jean ne-Madeleine Joly, le P. (lette, le P. Croiset n'en eurent pas connaissance, la même dévotion les inspirait, et l'on retrouve, dans ce que nous possédons de leur oeuvre, la même piété suave et amoureuse. Quant au P. de Gallifet, il a plutôt retouché, remanié, complété, qu'il n'a composé les offices que l'on trouve à la fin de son ouvrage. Pour le Sacré Cœur de Jésus, il a préféré les hymnes du P. Croiset, et il s'est borné à copier dans le V. P. Eudes quelques vers détachés et l'une de ses plus belles strophes:

O Cor, amore saucium, >
Amore corda saucia;
Vitale nectar celitum
Amore nos inebria.

-86- APPENDICE.

Les psaumes, six antiennes, le capitule, toutes les leçons et l'épître sont tirés de l'office de 1672. Pour celui du Saint Coeur de Marie, les emprunts faits à notre apôtre sont plus considérables. Un grand nombre de vers sont reproduits littéralement, ainsi que les leçons, le capitule, et pour la messe, l'Introït et l'Épître sont les mêmes.

Nous signalons du reste ces emprunts avec satisfaction ; car si tant d'éloges ont été donnés aux offices présentés par le savant Jésuite, nous sommes en droit d'en revendiquer une large part pour ceux qu'a composés le Y. P. Eudes. Cette observation peut s'étendre à l'ensemble de leurs ouvrages sur les Sacrés-Cœurs. Si le livre du P. de Gallifet est resté encore de nos jours la source la plus pure, où vont d'ordinaire puiser ceux qui écrivent sur ce sujet, ceux du V. P. Eudes qui l'ont précédé d'un demi-siècle et qui lui ont fourni tant d'éléments précieux ne doivent pas être non plus sans recevoir le tribut de notre

estime et de nos louanges.

Les proses Laetabunda... du Saint Coeur de Marie, et Gaudeamus... du Sacré-coeur de Jésus, ont été plus particulièrement encore que le reste de l'office, introduites dans un certain nombre de Propres. La plupart des auteurs qui, comme le P. Desjardins, Mgr Hachette des Portes, le R. P. Nilles etc... se sont occupés de ce sujet, n'ont pas manqué de les reproduire dans leurs ouvrages. Nous avons dit que le P. Bourrée de l'Oratoire les fit imprimer à Lyon (1700) avec les offices; et sa réputation de prédicateur et de théologien dut attirer l'attention sur sa publication et gagner des dévots aux Sacrés-Coeurs à Langres, à Châlons-sur-Marne et à Lyon, ses résidences successives. La messe qui fut approuvée à Orléans en 1716 et que donne le P. Nilles, n'est guère qu'une reproduction de celle du V. P. Eudes. La confrérie établie dans la paroisse de Saint-Laurent de Paris l'avait également adoptée, avec l'hymne des Vêpres du Sacré-Cœur de Jésus.

Nous rencontrons encore cette messe dans un manuel de piété dont « 2000 exemplaires furent enlevés en moins de six mois », et qui fut imprimé à Paris en 1747 et 1748 sous ce titre: Instructions, pratiques et prières pour la dévotion au Sacré-Cœur Divin. L'hymne des Vêpres de la fête et les litanies du Sacré-Cœur de Jésus sont aussi celles de notre glorieux apôtre. Inutile d'observer que pour fêter le Saint Cœur de Marie, on a fait à, son office de larges emprunts. Chose remarquable, on lit, en regard du texte latin, une traduction en vers français qui se retrouve dans le Manuel de l'Association du Sacré-Cœur de Jésus, érigée en 1743 dans l'église de Saint-Étienne de Strasbourg. Cette identité de

NOTE XVI. - 87 -

la Messe, des Vêpres et de leur traduction, à Paris et à Strasbourg, ne nous permet-elle pas de croire que les prières liturgiques du V. P. Eudes avaient été adoptées en beaucoup d'autres endroits?

Nous en avons des preuves pour ce qui est des couvents des Visitandines. Le Manuel de Strasbourg nous apprend en effet que la Messe et les Vêpres sont reproduites « comme on les chante dans l'église des Religieuses de la Visitation ». Or le P. Letierce nous dit que cet opuscule fut rédigé par les religieuses elles-mêmes ; qu'il s'en fit plusieurs éditions, et qu'on en envoya de nombreux exemplaires à Cambrai, à Arras, à Valenciennes. D'un autre côté, ajoute-t-il, « il y avait entre les quatre maisons de Strasbourg, Nancy, Metz et Pont-à-Mousson, un continuel échange de relations et de services: du moment qu'une pratique de piété venait à éclore dans l'une d'elles, les autres ne tardaient pas à se l'approprier. » Nous ne serons donc pas surpris de voir la Messe de feu soumise à l'approbation de Philippe (l'Origny, recteur de l'université de Pont-à-Mousson le 26 juin 1696, dans un opuscule intitulé: Instruction pour la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus, chez Maret (1699). Ici, tout est du V. P. Eudes, sauf l'Introït. On a conservé son oraison; on a inséré le trait du Carême, l'Alleluia de Pâques, avec la Prose. Les Antiennes et l'hymne des Vêpres sont également celles de notre saint apôtre. Chose curieuse, dans le règlement la fête du Sacré-Cœur est fixée pour les associés au vendredi qui suit l'octave du Saint-Sacrement; et cependant on lit en marge de la messe, que la fête se fait die vigesima octobris. Cette indication suffirait pour nous forcer de remonter au V. P. Eudes. Nous rencontrons de nouveau la messe de 1672, à Bar-le-Duc, dans un livre sur la dévotion au Sacré-Cœur.

Nous avons une preuve d'un autre genre, que la dévotion aux Sacrés-Coeurs a pénétré en Lorraine et spécialement à Nancy, sous l'influence du V. P. Eudes. Les Bénédictines du Saint-Sacrement établirent en effet des maisons de leur Institut à Ranibervillers (1660), à Toul (1664), à Nancy (1668). Or elles avaient adopté toutes les dévotions de notre apôtre; et partout où elles fondaient un nouveau monastère, partout les Sacrés-Coeurs étaient connus et leur culte devenait public. A l'action des Bénédictines s'était jointe celle de Mgr du Saussay, évêque de Toul. Ce prélat connaissait depuis longtemps la dévotion des

Sacrés-Coeurs. Vicaire général de Paris, il l'avait autorisée chez ces mêmes Bénédictines dont il avait été le supérieur. Aussi ne sommes nous pas étonné de le voir approuver leurs offices, à la date du 15 février 1659, puis dans un acte public du 21 mars 1661, recom

-88- APPENDICE.

mander à tous les fidèles de son diocèse, dont Nancy faisait partie, « le fréquent usage des exercices et des prières », du Y. P. Eudes en l'honneur des Sacrés-Cœurs. Pour mieux faire accepter la dévotion du Saint Coeur de Marie « qui est, après le Cœur de Jésus-Christ, le centre de notre bénédiction, » il accorda des indulgences à tous ceux qui la pratiqueraient. Tout d'abord, les filles de la Mère Mechtilde n'avaient célébré que la fête du Saint Cœur de la Bienheureuse Vierge; mais dès 1674, elles s'empressèrent d'adopter celle du Sacré-Coeur de Jésus; et dans leurs monastères de Rambervillers, de Toul et de Nancy, comme à Paris, elles solennisèrent, avec l'office même du Y. P. Eudes, le Coeur adorable dit Fils de Dieu.

Les Visitandines de Nancy ne parent l'ignorer; aussi croyons-nous que c'est au V. P. Eudes qu'elles font allusion, quand elles disent, dans une circulaire de 1694, que la Messe dont elles se servent a été « composée par un dévot du Cœur de Jésus. » Nous serions d'autant plus porté à le penser, qu'elles ajoutent que les litanies du Coeur de la Vierge sont jointes à celles du Coeur de Jésus dans le livre qui leur a servi.

Déjà au siècle dernier, le P. Le Beurier, un des biographes du V. P. Eudes, disait dans une Vie restée manuscrite: « L'office dont les Religieuses de la Visitation se sont servi pendant plus de cinquante ans, pour la fête du Sacré-Cœur de Jésus, offre sur l'antériorité et sur la portée de l'apostolat du Y. P. Eudes une preuve à laquelle il n'est pas possible de se refuser. Tout le monde sait que dans ce saint ordre, on célèbre cette fête le premier vendredi d'après l'octave du Saint-Sacrement. Cependant, on lit en marge, à l'endroit de la Messe, qu'elle se célèbre le 20 d'octobre, qui est précisément celui auquel on la solennise dans les deux Congrégations établies par le V. P. Eudes. Et ce que je dis de la fête du Coeur de Jésus peut se dire de la fête du Cœur de Marie, car on lit en marge de l'Introït de cette seconde fête, qu'elle se célèbre le 8 février, qui est encore exactement le jour où on la célébrait parmi nous. (On les a depuis transférées toutes deux au dimanche le plus proche du 20 octobre et du 8 février, pour faciliter le concours du peuple.)

Deux dates si peu relatives aux jours où l'on fait ces deux fêtes en plusieurs églises pourraient embarrasser, si on ne savait la raison qui a donné lieu à cette différence

Dans l'ouvrage de Mgr de Glandèves sur la Dévotion au Saint Coeur de Marie, nous trouvons un fait qui vient confirmer ce que dit ici le

NOTE XVI. - 89 -

P. Le Beurier. C'est une lettre de la R. Mère Chalmette, supérieure du monastère de la Visitation de Paris (3 décembre 1787.) Elle y dit entre autres choses: « Nous célébrons chaque année la fête du Saint Coeur de Marie le 9 février, avec la plus grande solennité qu'il nous est possible. » D'après des renseignements pris à ce même couvent, il y a seulement quelques années qu'on a cessé de célébrer la fête du Saint Coeur de Marie le 8 février.

Ces faits qui ont porté Mgr Languet à dire, dès 1719, que « les Religieuses Visitandines s'estiment heureuses d'avoir été prévenues dans leur dévotion par des autorités si respectables (que le célèbre P. Eudes). Bien loin d'ambitionner en cette matière la gloire de l'invention et de la nouveauté., elles sont contentes de pratiquer avec sûreté ce qui a été consacré par la ferveur (le tant de saints et

autorisé par tant de Prélats. »

Il faut que ces faits aient échappé à l'attention du P. Letierce dans ses recherches, pour qu'il répète si souvent dans son ouvrage que la Visitation est restée complètement étrangère à l'influence du V. P. Eudes, dans sa dévotion au Sacré-Coeur. Nous n'avons pas, comme lui, compulsé les archives des monastères des Visitandines; nous croyons cependant que surtout ceux de Normandie et de Bretagne doivent avoir conservé quelques traces de l'apostolat de notre vénérable apôtre. Aussi, nous sommes surpris de l'entendre affirmer, que « rien, dans les documents de ce temps-là, n'indique qu'on ait vu la moindre identité, ni une filiation quelconque entre la dévotion des Eudistes et celle de la Bienheureuse Marguerite-Marie. Nous sommes à nous demander si la Bienheureuse et ses premières collaboratrices ont connu l'apostolat du V. P. Eudes... Même à Caen, les Visitandines ne paraissent pas savoir que, bien avant les manifestations de Paray, la parole ardente, les écrits chaleureux du V. P. Eudes avaient allumé dans bien des cœurs l'amour du Sacré-Coeur... La dévotion prêchée par le V. P. Eudes, conservée à Caen dans ses deux familles, n'avait eu qu'un bien faible retentissement à la Visitation. Enfermées dans la rigidité de leurs observances, les Visitandines étaient restées étrangères au mouvement de la dévotion qui se faisait auprès d'elles. » Ce ne serait que vers 1697 qu'on y aurait connu la dévotion du Sacré-Coeur de Jésus.

Ces assertions nous paraissent difficiles à concilier avec les faits. Les relations du V. P. Eudes avec la Visitation ont été trop nombreuses, trop intimes et trop importantes, pour qu'il n'ait pas essayé souvent de lui faire connaître le culte des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie; son

-90- APPENDICE.

apostolat fut trop éclatant ; les luttes qu'il eut à soutenir furent trop publiques, pour que les couvents de Normandie et de Bretagne les aient ignorés d'une manière aussi absolue.

Le V. P. Eudes n'hésite pas à ranger saint François de Sales et ses saintes filles, les Religieuses de la Visitation de Notre-Dame, parmi ceux qui ont eu plus de dévotion au Cœur de la Bienheureuse Vierge. Les armes qu'il a données à sa Congrégation ne sont qu'une imitation de celles que saint François de Sales lui-même avait choisies pour son Institut. Dans toute sa conduite, dans toute sa doctrine, comme dans toutes ses œuvres, il est visible que partout et toujours, il s'est inspiré de l'esprit de l'évêque de Genève. Dès lors, il paraîtrait déjà étonnant, que dans cette ville de Caen, où il avait une telle action, le V. P. Eudes n'eût pas prêché et fait connaître sa chère dévotion à ce seul couvent de la Visitation, alors qu'il l'avait fait accueillir des Carmélites, des Bénédictines de Sainte-Trinité, de celles du Saint-Sacrement, des Franciscains, des Bénédictins de Saint-Étienne. Bien des fois, le V. P. Eudes, avait fait rendre aux Sacrés-Cœurs, à Caen, des hommages si solennels et, si publics, que personne dans cette ville n'avait pu y rester étranger. Qu'on se souvienne en particulier de ce que nous avons dit des fêtes du 8 février 1659 et 1663. Après sa mort, en 1687, la consécration de l'église du séminaire aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie se fit avec une telle pompe que Mgr Loménie de Brienne, évêque de Coutances, vint faire la cérémonie, et que l'évêque de Bayeux fit le sermon. Tout le clergé régulier et séculier de la ville y avait été convoqué; ce fut une fête publique ; aussi nous paraît-il difficile d'admettre qu'en 1697 les Visitandines de Caen ignoraient encore ce que le V. P. Eudes avait fait pour la dévotion du Sacré-Cœur de Jésus.

Cette difficulté devient une impossibilité, quand on réfléchit aux rapports tout spéciaux que notre apôtre a eus avec ces saintes religieuses. Telle était, en effet, leur estime pour celui qu'elles « regardaient comme un saint, » que, malgré les répugnances de Mgr d'Angennes, leur évêque, malgré ce qu'il y avait d'insolite dans sa demande et malgré les difficultés particulières à l'œuvre, elles cédèrent à ses prières et lui accordèrent, (16 août 1644), pour former les novices de son Ordre naissant de Notre-Dame de Charité et pour s'occuper des pénitentes, les trois Soeurs Françoise-Marguerite Patin, Marie-Charlotte de la Rue

et Élisabeth Angélique Le Comte, auxquelles on joignit plus tard les Soeurs Catherine Thérèse de Saint-Germain et Marguerite Foy. La Mère Patin fut à deux reprises supérieure du monastère des Filles du V. P. Eudes pendant

NOTE XV1 -91-

vingt ans (1644-1668). Elle ne quitta la Charité que pour aller gouverner, pendant un triennat, le couvent de la Visitation. Une vision de saint François de Sales l'obligea de retourner à la Charité, et c'est chez ces Filles du Saint-Coeur de Marie qu'elle mourut le 31 octobre 1668; c'est chez elles qu'elle a été inhumée.

Au monastère de Notre-Dame de Charité, la Mère Patin et les autres Visitandines connurent et embrassèrent les dévotions que le V. P. Eudes avait données à ses filles. De là, entre plusieurs autres, cette lettre du 16 février 1660 à la R. Mère Patin: « Ma très chère et bonne Mère, vous me réjouissez beaucoup en me disant que vous avez si bien célébré la fête du très Saint Coeur de Marie, notre Mère admirable. »

Le bénédictin de Barbery, près de Caen, un des adversaires les plus acharnés de la dévotion aux Sacrés-Coeurs, nous dit dans ses Extraits que le V. P. Eudes avait réussi à faire célébrer la fête du Saint Cœur de Marie « en quantité de monastères de Filles de Sainte-Marie, Bénédictines, Ursulines, Carmélites, à l'Ermitage. » Le P. de Montigny, S. J., dans sa Vie du P. Eudes, dit aussi: « Les Ursulines, l'Ordre de la Visitation, les Bénédictines du Saint-Sacrement imitèrent bientôt les Religieuses de Notre-Dame de Charité en entrant dans les vues du V. P. Eudes et en célébrant la fête du Sacré-Coeur de Jésus. » Partout où la soeur Marie des Vallées avait des admirateurs, partout les Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie trouvaient des dévots fervents. Or, telle était la vénération des Visitandines de Caen pour cette soeur Marie des Vallées, qu'elles recouraient à son intercession pour obtenir des miracles. Les Annales de Notre-Dame de Charité rapportent en détail, sous les dates de 1672 et de 1673, quatre guérisons merveilleuses qui lui sont attribuées. L'une des malades privilégiées est la Soeur Anne-Thérèse de Matignon; une autre est la fille même de M. de la Croisette, gouverneur de la ville. Parmi les signatures des attestations, nous remarquons celles des Mères de Montaigu et d'Alègre. Cette Mère de Montaigu n'est-elle pas la même qui établit plus tard la fête du Sacré-Coeur de Jésus à Salins (1694)? Ce qu'on pourrait appeler le culte des Visitandines de Caen pour la soeur Marie des Vallées allait si loin, qu'on le chansonna. Les Archives de la Congrégation de Jésus et Marie conservent une de ces chansons qui commence ainsi

Les Filles de Sainte-Marie
Ont un reliquaire nouveau...
Le Père Eudes l'ayant donné...
C'est (un linge) vénérable
De Soeur Marie des Vallées...

-92- APPENDICE.

Sa prière AVE Cor Sanctissimum était entrée dès cette époque dans les pratiques ordinaires de ce couvent, et même de nos jours, en vertu d'une tradition et d'un usage séculaires, on chante encore cette salutation le premier vendredi de chaque mois avec la variante Ave, Cor amantissimum Jesu, Filii Mariae virginis, à la bénédiction du Saint-Sacrement.

Ce n'est pas seulement au monastère de Caen que le V. P. Eudes était connu, ainsi que sa dévotion aux

Sacrés-Cœurs. Peu de temps avant sa mort, la Mère Patin avait reçu, au couvent de Notre-Dame de Charité, la visite de la R. Mère Françoise-Madeleine de Chaugy et de la Mère Madeleine-Augustine d'Alègre. « Ces deux bonnes Mères, observe l'annaliste de la Charité, firent beaucoup d'amitiés à nos Sœurs et se retirèrent très satisfaites de tout le bien qu'elles virent dans ce cher petit monastère. » Évidemment elles n'y furent pas sans y être témoins des exercices de dévotion que l'on pratiquait en l'honneur des Sacrés-Cœurs.

En compulsant les archives des Visitandines de Rennes, il nous serait, sans doute, donné de signaler la part d'influence qui appartient au V. P. Eudes dans sa dévotion au Sacré-Cœur. Comment ne pas reconnaître, en effet, le caractère de son apostolat dans cette consécration des Soeurs du Petit-Habit aux Sacrés-Cœurs du Fils et de la Mère? Comment ne pas voir une imitation de l'Ave, Cor (sinon l'Ave, Cor lui-même,) récité à deux chœurs, dans ces invocations de la sœur de Cornulier et de sa compagne d'infirmier, où l'une disait: Cœurs Sacrés de Jésus et de Marie, et l'autre répondait: Embrassez-nous. - Consume-nous. - Prenez nos cœurs? A Nantes, le Cœur de Marie est aussi associé au Cœur de Jésus dans le tableau de la chapelle (1693), « car, » disait la Mère Laubier, « la divine Mère est le canal par lequel toutes les grâces sortent du Cœur de Jésus. » Le P. Letierce se demande même si ~e ne sont pas les litanies composées par le V. P. Eudes que ces Visitandines nantaises envoyaient, dès 1687, à leurs sœurs de Moulins.

On sait d'ailleurs qu'à cette époque les filles de sainte Chantal se prêtaient volontiers des sujets et des supérieures d'un monastère à un autre. C'était un moyen facile de propager rapidement une dévotion qui entrait si bien dans l'esprit de l'Institut. La Mère Patin, qui était de Beauvais, avait elle-même passé à Paris et à Dol avant de se rendre à Caen. La Mère de Maupeou, après avoir fondé le couvent de cette dernière ville, retourna à Paris où elle gouverna le premier monastère, ainsi que la maison des Madeleines. Or, le V. P. Eudes qui l'avait connue à Caen, continua avec elle des rapports fréquents dans ses voyages à Paris: « J'ai vu notre très chère Mère de Maupeou et la verrai encore,

NOTE XVI. - 9 3 -

Dieu aidant, » écrit-il à la Mère Patin, et vers la même époque, 1660 à 1662, il écrit de nouveau: « Je suis bien sûr qu'après que j'aurai dit à la Mère de Maupeou les choses comme elles sont, elle entrera dans mon sentiment. » Elle devait donc être au courant de tout ce qui concernait sa dévotion.

A Rouen, les documents sont beaucoup plus explicites. A différentes reprises, le V. P. Eudes fit en cette ville des séjours prolongés, soit pour des missions, soit pour les intérêts du séminaire qu'il y avait établi. On l'y tenait en une grande réputation de sainteté -, aussi les religieuses étaient jalouses d'entendre sa parole qui produisait tant de merveilles dans les âmes. C'est dans une de ces circonstances qu'il écrivait, le 15 février 1660, à la Mère Patin: « Je fis jeudi une grande exhortation au grand monastère de la Visitation et hier au petit ; j'ai vu les supérieures de l'un et de l'autre avec une grande satisfaction, spécialement celle du premier, qui est une sainte fille... Je salue toutes nos Sœurs en l'amour sacré du très Saint Coeur de Jésus et de Marie. » Quel était le sujet de ces deux prédications, dans l'octave de la fête du Saint Coeur de Marie, au moment où il s'occupait plus activement que jamais d'en propager le culte? Le doute n'est pas possible. Nous ne saurions dire, si dès cette époque ou célébrait cette fête aux Visitations de Rouen ; mais ce seul passage suffirait pour attester qu'on y connaissait la dévotion prêchée par notre pieux apôtre.

Cette « sainte fille, » dont la conversation lui avait procuré une si « grande satisfaction, » était la Mère de Bauguemare de Bourdeny, qui fut appelée le « phénix de la Visitation », et qui devint plus tard une des plus ferventes zélatrices de la dévotion du Sacré-Cœur. C'est elle qui fit imprimer à Rouen (1693) nu

petit opuscule sur cette dévotion, et elle a bien soin d'y signaler la dévotion du V. P. Eudes au Sacré-cœur; elle n'a pas, sans doute, compris sa doctrine, mais elle sait qu'il a composé lui-même un office en l'honneur de ce Cœur Sacré; et elle sait aussi que cet office a été approuvé par Mgr de Harlay et par six autres prélats. La supérieure qui lui succéda (1695) fut la Mère Louise Croiset, professe de Chaillot, et sœur du savant et pieux confident de la Bienheureuse Marguerite-Marie. La Mère Croiset, elle aussi, connaissait la dévotion du V. P. Eudes, et elle savait que depuis près de vingt-cinq ans notre apôtre avait établi la fête du Sacré-Cœur de Jésus. Aussi, quand, le 6 juin 1698, elle fit célébrer pour la première fois la fête de ce divin Cœur dans son monastère, elle voulut que la messe fût chantée par les Eudistes qui dirigeaient le Grand Séminaire; car « il leur appar

-94- APPENDICE.

tenait de faire l'ouverture de cette dévotion établie depuis longtemps dans leur Congrégation. » La prédication avait été aussi confiée à un des fils du V. P. Eudes, le P. Moisson, et la circulaire ajoute: « Nous eûmes un sermon admirable, après lequel il vint du monde en grand nombre pour s'associer. Notre chère Mère n'a rien voulu faire en tout ceci sans avoir prévenu notre sainte Source, laquelle lui a donné son approbation, souhaitant que tout l'Ordre en eût (le même. » Tout l'Institut put donc apprendre, par cette circulaire, que la fête du Sacré-cœur avait été « établie depuis longtemps dans la Congrégation des Eudistes, » avant d'avoir été célébrée en conséquence des révélations de la Bienheureuse Marguerite-Marie.

Celle-ci elle-même n'ignorait pas complètement ce qu'avait fait le V. P. Eudes. Dans le monde, elle avait pris part à la fête du Saint Cœur de Marie, qu'il avait établie à Autun presque au moment de sa naissance. Nous ne savons si elle retrouva dans le cloître cette solennité: toutefois, nous avons peine à croire qu'elle se borne à rappeler un souvenir d'enfance, en citant le 8 février comme un des jours bénis où Jésus lui révéla son propre Cœur: « Un jour de la fête du Cœur de la Très Sainte Vierge, dit-elle dans son Mémoire, écrit par ordre de la Mère de Saumaise, après la sainte Communion, Notre-Seigneur me fit voir trois cœurs, dont celui qui était au milieu paraissait très petit et presque imperceptible. Les deux autres étaient tout lumineux et éclatants, dont l'un surpassait incomparablement l'autre, et j'entendis ces paroles . « C'est ainsi que mon pur amour unit ces trois cœurs pour toujours. » Les trois n'en firent qu'un. Cette vue me dura assez longtemps et m'inspira des sentiments d'amour et de reconnaissance qu'il me serait difficile d'exprimer. » Le P. Daniel a cru voir le cœur du P. de la Colombière dans le troisième cœur; mais il est évident que la Vie de la Bienheureuse, par ses contemporaines, a raison d'ajouter en note: « Ces deux cœurs lumineux sont les Sacrés- Cœurs de Jésus et de Marie, et le plus petit est celui de notre Bienheureuse qui s'y allait abîmer. »

Dans sa lettre IIIe, la Bienheureuse Marguerite (1689) témoigne la grande joie que lui a procurée « l'érection d'une Congrégation sous le titre du Sacré-Cœur de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Je ne sais pas bien si c'est à Paris, mais je sais qu'il s'en fait encore une autre toute dédiée à l'honorer. » Il s'agit là évidemment de la Congrégation du V. P. Eudes, et peut-être aussi de la Confrérie des Sacrés-Cœurs érigée à Coutances en 1688.

Que conclure de ce qui précède? Sans doute, c'est à saint François

NOTE XVI. - 95 -

de Sales que la Visitation doit l'esprit de confiance, de douceur et d'humilité qui le prépara si bien à devenir l'apôtre du Sacré-Cœur de Jésus; ce sont les révélations de la Bienheureuse Marguerite-Marie qui lui ont assigné et qui lui ont fait connaître sa glorieuse mission ; c'est sous l'influence de leur sœur de Paray que

les Visitandines l'ont acceptée et l'ont remplie avec un si grand dévouement. Néanmoins, à la Visitation, l'oeuvre du V. P. Eudes était connue; si on n'y avait pas accepté son culte des Sacrés-Cœurs, 'on en avait du moins embrassé la dévotion, et 011 y avait aimé l'esprit même de l'Institut. Aussi quand l'heure eut sonné d'établir la fête du Sacré-Coeur de Jésus, on trouva un modèle et un encouragement dans ce qu'il avait fait précédemment en faveur du Cœur de la Bienheureuse Vierge et du Cœur de son Fils.

Nous pourrions pousser encore plus loin ces constatations: ce serait abuser. Ce que nous venons de dire suffit pour montrer combien fut étendue l'action de notre vénérable apôtre. Il est cependant un autre fait du même genre, que nous ne pouvons passer sous silence. Il s'agit de la célébration de la fête du Sacré-Coeur de Jésus sur la montagne de Montmartre

Une lettre de 1673 nous dit avec quelle pompe et quelle solennité fut célébrée à l'Abbaye, le 8 février de cette année, la fête du Très Saint Cœur de Marie. Mais nous n'avons pas rencontré de document certain qui nous permette d'affirmer qu'il en fut de même pour celle du Sacré Cœur de Jésus. En 1674, le Propre des Bénédictines de l'abbaye de Notre-Dame de Montmartre fut imprimé chez Louis Billaine, au Palais-Royal, et le P. de Gallifet reconnaît qu'il renfermait l'office de la fête du Très Adorable Cœur de Jésus. Du reste, plusieurs exemplaires de ce Propre existent encore. Le corps de ce Bréviaire est imprimé chez Hénault, rue Saint-Jacques, à l'Ange-Gardien (1658); mais on lui a joint, sous la même reliure, un ouvrage d'environ 150 pages, imprimé Parisiis, apud Ludovicum Billaine in Palatio Regio, 1674. Il a pour titre *Novo officia Sanctorum a Sancta Sede apostolica approbata et alia quaedam ad libitum recitanda, ad normam breviarii Pauli V P. m. auctoritate editi accommodata*. La table qui est au commencement classe ces offices sous quatre titres: *Officia de praecepto - officia ad libitum - officia ordini Benedictinarum assueta - officia varia ad libitum*. Parmi ces derniers, à la suite du Nom glorieux de Jésus, de la Compassion de Marie et du Couronnement d'épines, viennent ceux des Sacrés-Cœurs sous ces titres: *Sanctissimi Cordis Beatae-- Mariae Virginis, Duplex, VIII februarii; Adorabilissimi Cordis Jesu, Duplex secundae classis, die XX octobris*.

-96- APPENDICE.

Le texte de ces deux offices est en entier celui qu'imprima le Y. P. Eudes en 1672, sauf les modifications rendues nécessaires par le rite bénédictin. Celui du Saint Coeur de Marie est suivi de l'autorisation du cardinal de Vendôme, du 2 juin 1668. A la suite de celui du Sacré Cœur de Jésus, on lit l'approbation donnée par les Docteurs Le Goux, etc... le 27 juillet 1670 au livre et à l'office du Coeur adorable de Jésus-Christ.

Cet office se répandit rapidement dans les communautés des Bénédictines, et à la même époque, on l'imprima un grand nombre de fois; les archives de la Congrégation des Eudistes possèdent 25 pages d'un fascicule qui n'en comprenait que 40, et qui ne renfermait que les deux offices des Sacrés-Cœurs; ou y conserve encore l'office du Saint Cœur de Marie, imprimé en 1~ pages en 1699, à Paris, chez Pierre de Bats, rue Saint-Jacques, à l'image Saint-François, proche la Fontaine Saint Séverin; il était à l'usage des Bénédictines du Saint-Sacrement, et les rubriques sont en français.

Nous pouvons donc affirmer que, le 20 octobre 1674, la fête de l'adorable Cœur de Jésus fut solennisée sur la colline de Montmartre par les Bénédictines de l'abbaye royale de Notre-Dame, avec l'office du V. P. Eudes, à l'endroit même où s'élève aujourd'hui la Basilique du Voeu National

Cen'est pas seulement à l'origine de la dévotion, que les offices du V. P. Eudes ont été choisis pour célébrer les Sacrés- Coeurs. Depuis cette époque, bien des sociétés religieuses 14 ont adoptés, et même quelques diocèses, jusqu'au rétablissement de la liturgie romaine, n'en avaient pas d'autres. Tout

dernièrement encore, sous l'inspiration du R. P. Nilles, d'Insbruck, les églises de l'Herzégovine et de la Bosnie, en revenant au rite latin, leur ont fait de bien larges emprunts. Ce sont aussi ces offices que récitent les Pères de la Congrégation d'Issoudun, pour célébrer les Sacrés-Cœurs, dont ils se sont constitués les apôtres tout dévoués.

Mais un fait d'une toute autre importance peut nous en faire apprécier la valeur. Rome leur a donné sa sanction souveraine, et par là, ils ont pris rang dans la liturgie officielle de la sainte Église.

L'intérêt qui s'attache à ce fait nous engage à en donner ici le récit.

Quand les divers diocèses de France commencèrent à revenir peu à peu au rit romain, la Congrégation de Jésus et Marie et l'Ordre de Notre-Dame de Charité prévirent qu'il ne leur serait bientôt plus possible de se servir des offices des Sacrés-Cœurs, qu'ils avaient reçus par une tradition de plus de deux siècles. Pourtant, ces offices leur étaient bien

NOTE XVI. - 97 -

chers, à cause de leur onction si pieuse et si suave, et surtout à cause du souvenir de celui qui les avait composés pour ses enfants; ils voulurent donc se mettre en mesure de continuer à user d'un si précieux héritage.

Dans ce but, et conformément à ce qui avait été arrêté dans l'assemblée générale des PP. Eudistes (1852), une demande d'approbation fut présentée à Rome, vers la fin de 1856. Cette requête était signée du vicaire général de Rennes et munie du sceau épiscopal. Elle fut transmise à la Congrégation des Rites; mais l'affaire resta dans les cartons de la Congrégation romaine, et cette première démarche n'obtint aucun résultat.

En 1860, le Monastère de Notre-Dame-de-Charité de Caen, appuyé par Mgr l'évêque de Bayeux, présentait une nouvelle requête dans le même but. Cette fois, ou fut plus heureux, et la Sacrée Congrégation, le 13 juin 1861, approuva pour la maison de Notre-Dame-de-Charité de Caen les messes et les offices propres, rédigés par le V. P. Eudes, pour les fêtes du Sacré-cœur de Jésus et du Saint Cœur de Marie. La Sacrée Congrégation des Rites motiva son décret sur le très long espace de temps, depuis lequel les Religieuses de Notre-Dame-de-Charité recitaient ces offices, et aussi sur la réception qu'en avait faite le cardinal de Vendôme, légat à latere du Souverain Pontife Clément IX. La Sacrée Congrégation accordait de plus, à tous les prêtres qui célébreraient dans la chapelle du couvent, l'autorisation de se servir de ces messes du V. P. Eudes. Voici le texte du décret:

« Sanctissimus Pius D. N. Papa IX, referente me suscripto Sacrorum, Rituum Congregationis secretario, ratione habita longissimi temporis spatii, quo sanctimoniales beatæ Mariæ Virginis de Charitate Refugii, in diœcesi Bajocensi, recitare consueverunt supra annotata officia propria cum missis, anno 1668 die 2 junii admissa a Cl. M. Cardinali de Vendôme, Clementis Papæ IX a latere in Galliam legato, supplicibus earumdem sanctimonialium votis, a reverendissimo episcopo Bajocensi peculiari commendationis officio communitis, clementer deferens, indulsit ut oratrices hæc ipsa officia, uti adnotantur in exemplari huic decreto praevio, a Sacra Rituum Congregatione revisa et approbata, amodo recitare valeant; officiisque respondentem missas, ipsarum exclusis pro his seu sequentiis, legere et celebrare possint sacerdotes, in earumdem ecclesia seu sacello sacrum facturi, dummodo rubricæ serventur, non obstantibus contrariis quibuscumque.

Die 13 Junii 1861. C. Episcopus Portuen. et S. Rufinœ- card. PATRIZZI. S. R. C. prxf. D.

-98- APPENDICE.

Cette approbation est, pour notre sujet, de la plus haute importance; elle vient en effet clore de la façon la plus heureuse tout ce que nous avons vu jusqu'ici de la dévotion du V. P. Eudes. Depuis longtemps, sans doute, les Papes avaient approuvé la dévotion générale à ces divins Cœurs; un grand nombre d'évêques, un légat à latere, et même indirectement du moins, les Souverains Pontifes Alexandre VII, Clément IX et Clément X, avaient autorisé la dévotion de notre saint apôtre aux Saints Cœurs de Jésus et de Marie; toutefois aucun acte de Rome n'était venu lui donner une sanction aussi expresse. Ce décret complète donc la série des approbations accordées à la dévotion des divins Cœurs, telle que l'avait propagée le V. P. Eudes.

Il ne faudrait pas se borner, en effet, à voir dans ce rescrit la faveur, précieuse du reste pour des enfants, de se servir des accents mêmes de leur Père bien-aimé: certes, c'est déjà une satisfaction bien douce. Ici il y a plus: nous avons dans ce décret l'approbation formelle de la dévotion, telle que l'a prêchée le Y. P. Eudes; et, si nous en pesons bien les considérants, ce rescrit nous paraîtra même comme une sanction indirecte de l'usage que le Y. P. Eudes et ses enfants avaient toujours fait des offices du divin Cœur. Personne ne l'ignore, toute liturgie approuvée de Rome est une de ces sources pures où l'on peut aller, en toute sécurité, puiser l'enseignement de l'Église. Bien ne petit s'y glisser qui soit contraire à la croyance ou à la morale chrétienne; et pour tout ce qui intéresse la foi ou les mœurs, un office, revêtu de la signature du Souverain Pontife et de l'approbation des Congrégations romaines, est pour tout catholique une règle sûre et une autorité souveraine.' Or toute la doctrine du V. P. Eudes, touchant les Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie et leur dévotion, se trouve très nettement et très explicitement formulée dans les deux offices qu'il a composés pour leur fête. L'esprit propre de sa dévotion aux Cœurs du Fils et de la Mère, les différents aspects sous lesquels il a toujours envisagé leur culte, les pratiques par lesquelles il a voulu leur rendre ses hommages et leur témoigner son amour, les expressions même les plus caractéristiques dont il s'est servi pour formuler sa pensée, Jesu, Cor Mariae, Cor Jesu et Maria?, etc., tout cela se trouve en termes très explicites dans les deux offices en question: or tout a été revu, examiné et approuvé par Rome; nous pouvons donc, d'un seul mot, faire l'éloge de la dévotion du Y. P. Eudes: Roma locuta est, Rome a parlé pour l'approuver.

Appuyé sur cette pierre fondamentale de l'Église romaine, heureux

NOTE XVI. - 99 -

de notre sécurité, nous pouvons donc, avec une pleine assurance, embrasser la belle théorie du V. P. Eudes sur la dévotion aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie. Sans doute, les enseignements.- de la théologie suffisaient pour la justifier pleinement; les approbations d'un grand nombre d'évêques et de docteurs faisaient aussi disparaître toute crainte d'erreur; la mission évidemment divine du V. P. Eudes et la propagation providentielle de sa dévotion étaient encore pour nous de sûrs garants d'une parfaite orthodoxie; toutefois la sanction de la sainte Église romaine, en affermissant cette doctrine sur le roc inébranlable de Pierre, lui ajoute une force incomparablement plus grande. Nous pouvons l'affirmer, l'approbation de Rome a mis le couronnement à l'édifice élevé par le Y. P. Eudes à la gloire de ces divins Cœurs; et la sanction de la Sacrée Congrégation des Rites ratifiée, de son autorité suprême, toutes les approbations données pendant plus de deux siècles à la dévotion et à l'apostolat de notre saint missionnaire par tant de docteurs et de prélats de l'Église de France.

Cette approbation suffisait pour la dévotion du Y. P. Eudes aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie; elle ne suffisait pas pour remplir les vœux de tous ses enfants. D'après le rescrit du 13 juin 1861, la

seule maison de Caen, en effet, allait pouvoir se servir des offices dus à un Père commun; les autres ne partageraient pas ce bonheur. Les deux familles tout entières, on le comprend, ne pouvaient manquer de solliciter l'extension d'une faveur si précieuse.

L'occasion, du reste, était favorable; Mgr Poirier, évêque de Roseau, membre lui-même de la Congrégation de Jésus et Marie, se rendait à Rome; le pieux prélat se fit avec bonheur l'interprète de ses frères et de celui de l'Ordre (le Notre-Dame de Charité. Il demanda que la Cour Romaine voulût bien étendre aux deux Instituts (lu V. P. Eudes la permission accordée déjà au monastère de Caen, et il eut bientôt obtenu l'objet de sa requête.

Une première fois, le 5 septembre 1861, le Souverain Pontife lui-même étendit l'autorisation à tout l'Ordre de Notre- Dame de Charité « extensionem ad omnia monasteria Ordinis Beatae- Caritate-- de Charitate Refugii officiorum propriorum, cum missis eis respondentibus. »

Le 6 octobre de la même année, Mgr Poirier obtenait de Pie IX l'extension du même privilège à tous les c ' clers ' es et à toutes les églises ou chapelles de la Congrégation des Eudistes. Enfin, le 12 décembre, sur de nouvelles instances, la Sacrée Congrégation des Rites, rappelant

-100- APPENDICE.

les diverses permissions accordées, dans le courant de cette année, par elle-même ou par le Souverain Pontife, approuva les leçons propres de l'octave pour la même Congrégation de Jésus et Marie.

« Congregationi Jesu et Mariae Eudistarum, Quum Reverendissimus Dominus Renatus Maria Carolus Poirier, episcopus Rosensis, Congregationis Jesu et Mariae Eudistarum, rescripto Sacrae Congregationis de Propaganda Fide diei sexti octobris vertentis anni, a Sanctissimo Domino nostro Pio Papa IX, extensionem, obtinuerit ad alumnos et ecclesias seu sacella praefatae-- Congregationis officiorum atque missarum sacratissimi Cordis Jesu et purissimi Cordis Beatae Mariae Virginis, uti haec ipsa officia cum missis decreto Sacrorum Rituum Congregationis, die 13 junii hujus anni, concessa et approbata fuere pro sanctimonialibus Ordinis Beatæ Mariae Virginis de Charitate Refugii diocesis Bajocensis; modo iteratis humillimis precibus, ab eodem sanctissimo Domino humilime imploravit, ut, in duobus enuntiatis festis, quae a Congregatione Eudistarum recoluntur cum octava, lectiones per octavum desumi valeant ex exhibito libello cui titulus: Offices en l'honneur du Coeur de la Très Sainte Vierge, du Cœur adorable de Jésus... typis cuso anni MDCCXXXIV, et quidem pro Sacratissimo Corde Viginis, a pag. 141 ad pag. 173, et pro purissimo Corde Virginis, a pag. usque ad paginant 102. Sanctitas vero Sua, referente subscripto Sacrorum Rituum Congregationis secretario, precibus clementer annuere dignata est; dummodo Rubricæ serventur, et sub conditione ac lege, ut statim enunciata duo officia cum suis octavis fuerint prxlo, cusa, duplex authenticum exemplar Romam transmittatur ad Sacram Rituum Congregationem, contrariis non obstantibus quibuscumque.

Die 12 decembris 1861.

Card. episcopus Portuen. et S. Rufinæw, S. R. C. Prxf.

Card. PATRIZZI. D. BARTOLINI, S. R. C. secretarius. »

Grâce à ces diverses autorisations, les deux Instituts du V. P. Eudes ont pu rester fidèles aux usages qu'ils avaient précieusement conservés pendant plus de deux siècles, et ils ont encore aujourd'hui la consolation de rendre aux Sacrés-Cœurs les hommages de leur vénération et de leur amour, avec les mêmes paroles de feu qui s'échappaient de l'âme de celui qui fut à la fois, et leur père, et le premier apôtre de la dévotion aux Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie.

Nous ne voulons plus mentionner qu'un seul fait appartenant au xviii^e siècle. C'est le voeu solennel par lequel Louis XVI consacra sa

NOTE XVI.-101-

personne, sa famille et tout son royaume, au Sacré-Coeur de Jésus. M. Poupart, curé de Saint-Eustache et confesseur du roi, ayant prêté, le serment à la constitution civile du clergé, perdit aussitôt la confiance du roi (1791). Pour le remplacer, le malheureux prince fit choix du R. P. Hébert, alors à la tête de la Congrégation des Eudistes. Justement fier de cette marque d'estime, le P. Hébert s'empessa d'accepter un poste, où il ne voyait que l'occasion de se dévouer pour son Dieu et pour son roi. «Venez me voir aujourd'hui; j'ai fini avec les hommes. Je n'ai besoin que du ciel,» lui écrivait Louis XVI. Et nous lisons dans l'Histoire du Clergé de France 'pendant la Révolution, que le P. Hébert venait passer ses soirées avec le roi, la reine, Madame Louise et Madame Élisabeth.-Dans ces moments précieux pour tous, il leur apportait, par sa piété douce et son caractère aimable et enjoué, les consolations religieuses, les seules que cette famille infortunée pût désormais espérer sur la terre. Le P. Hébert demeura près de Louis XVI jusqu'au soir de la fameuse journée du 10 août. Arrêté cette nuit-là même, il fut conduit à la prison des Carmes, où, par la gaieté et l'aménité de son caractère, il procurait encore quelques heureux instants à ses compagnons de captivité.

Le P. Hébert, digne enfant du P. Eudes, était resté fidèle aux traditions de la Société. Toujours il avait conservé pour le Sacré-Coeur de Jésus la plus ardente et la plus confiante dévotion. Cette dévotion pour le Sacré-coeur de Jésus était si connue, que le jacobin Gorsas donne comme une des causes du massacre des Carmes, spécialement « du prêtre Hébert, confesseur de Louis XVI, les images des Sacrés-Coeurs qu'il portait et qu'il répandait. » Aussi, voyant que tout appui humain faisait défaut au trône et à la société ébranlés par la Révolution, il tenta de leur trouver un dernier secours dans le Sacré-coeur du Fils de Dieu, A sa sollicitation, le roi Louis XVI écrivit la belle prière: « Vous voyez donc, ô mon Dieu, toutes les plaies qui déchirent mon cœur etc. », et il dressa l'acte du voeu que tout le monde connaît. Dans ce voeu, le roi-martyr promet que si, par un effet de la bonté infinie de Dieu, il venait à recouvrer sa liberté et sa puissance royale, il travaillerait aussitôt à obtenir du Pape et des Évêques l'établissement d'une fête solennelle en l'honneur du divin Coeur de Jésus, et consacrerait par un acte public, fait dans l'église de Notre-Dame de Paris, sa personne, sa famille, son royaume à ce Cœur divin. Tous les ans il renouvellerait cette consécration. Enfin il élèverait au Sacré-Cœur une chapelle, qui pût servir de monument éternel de sa reconnaissance et de sa confiance sans bornes au Sacré-Coeur de Jésus.

-102- APPENDICE.

Les formules de cette prière et de ce voeu furent remises au P. Hébert, quelque temps avant la terrible journée du 10 août 1791. Craignant avec raison que ce monument de la piété royale ne périt avec lui, s'il venait à tomber lui-même sous les coups de la Révolution, le P. Hébert eut soin d'en faire tirer plusieurs copies. Grâce à cette précaution, après qu'il eut été lui-même enveloppé dans les massacres du 2 septembre, plusieurs exemplaires du voeu purent être conservés. Dans une instruction abrégée sur la dévotion au Sacré-Cœur (Paris, 4821), on lit en effet que Mlle de Cicé, si connue par sa piété et par son zèle pour les bonnes oeuvres, possédait une de ces copies qu'elle avait cachée dans la fente d'une muraille, et qu'elle fit voir depuis à plusieurs personnes. Cette note ajoute que d'autres, en assez grand nombre et très dignes de foi, attestent avoir vu des copies de ce voeu, longtemps avant le retour de Sa Majesté Louis XVIII. L'Ami de la Religion s'exprime aussi en ces termes à ce sujet: « La prière et le voeu de Louis XVI au Sacré-Cœur de Jésus paraissent être du commencement de 1792. Il n'y a pas de doute qu'ils furent dressés de concert avec M. Hébert, supérieur général des Eudistes, son confesseur. Du moins, nous connaissons un ecclésiastique estimable, M. l'abbé D***, vicaire de Saint-Louis en l'Île, qui avait des relations avec M.

Hébert, et qui fut chargé par lui de transcrire la prière et le vœu. C'est de lui que nous tenons la copie que nous imprimons. Il a assuré à la duchesse d'Angoulême, fille de Louis XVI, que ces deux pièces lui avaient été remises par le confesseur de ce prince, avec lequel il vivait dans l'intimité. M. de Caguy, curé de Bonne Nouvelle en 1815, atteste qu'en 1792 il fut chargé par M. Hébert de faire, au nom du roi Louis XVI, une neuvaine relativement à son vœu. »

La dévotion au Sacré-Coeur trouvait donc toujours des apôtres dévoués dans la Congrégation de Jésus et Marie. Son fondateur, le Y. P. Eudes, avait inspiré, on se le rappelle, à la reine, mère de Louis XIV, la plus vive dévotion au Saint Coeur de Marie, et son dernier supérieur général avant la Révolution, le P. Hébert, persuadait à l'infortuné descendant du grand roi, qu'au culte du Sacré-Coeur de Jésus étaient désormais attachés la fin de nos calamités, le triomphe de l'Église et le salut de la France. C'est ainsi que, par l'organe de ses chefs, cette petite Congrégation accomplissait fidèlement la mission divine, que la Providence avait daigné lui confier.

Depuis, c'était en 1874, une démarche fut faite, par le successeur du Y. P. Eudes et du P. Hébert, pour exhorter l'héritier de l'infortuné

NOTE XVI. - 103 -

Louis XVI à prendre l'engagement solennel d'accomplir le vœu au Sacré-coeur de 1792. Le comte de Chambord répondit qu'il était bien résolu à réaliser dans tous ses détails les clauses du vœu de Louis XVI, mais, pour le proclamer publiquement, il croyait plus digne d'attendre que le temps de l'exil fût passé. C'est sur le trône qu'il voulait consacrer au Sacré-Coeur sa personne, sa famille et son royaume, et ratifier solennellement les engagements pris par le roi-martyr. La Providence n'a pas jugé à propos de lui en donner l'occasion. Quand même il serait démontré que le vœu avait été prononcé par Louis XVI à Notre-Dame de Paris dès le 10 février 1790, comme quelques-uns le racontent, cela ne suffirait pas pour lui refuser l'initiative au P. Hébert. Si, en effet, Louis XVI, dès les premiers mois de 1791 le choisit pour son confesseur, c'est qu'il avait eu antérieurement avec lui des rapports, qu'il avait pu déjà assez apprécier sa vertu et son dévouement, pour lui confier la direction de son âme dans des circonstances aussi graves. Le texte de la prière et de la consécration portent d'ailleurs, d'une manière évidente, le cachet de la dévotion du V. P. Eudes. On y retrouve la pensée de cette responsabilité royale, (lue notre apôtre signalait avec tant de courage et d'énergie à Marie d'Autriche et à Louis XVI. Dans sa prière, le roi-martyr unit les Coeurs de Jésus et de Marie et a recours au Coeur de la Mère, pour qu'elle dépose elle-même les effusions de son âme affligée dans le Coeur adorable de Jésus. L'acte de consécration semble calqué sur les nombreux actes semblables, que le V. P. Eudes prescrit dans ses Règles aux membres de sa Congrégation, sous le nom de Protestation à Jésus et à Marie. C'est la même marche; d'abord on se donne à Jésus, puis à Marie. Les termes mêmes semblent empruntés mot à mot au Manuel de piété de la Congrégation des Eudistes: « Vierge sainte, » dit Louis XVI, « les cœurs de vos enfants sont maintenant entre vos mains. Nous vous les avons remis en nous consacrant à vous comme à notre protectrice et à notre mère, dont nous avons déjà reçu de signalés bienfaits. Mettez-y le comble aujourd'hui, nous vous en prions; offrez-les au Coeur de Jésus. Ah! s'ils sont présentés par vous, il les recevra, il leur pardonnera, il les sanctifiera, il les sauvera et il sauvera la France... il y fera régner la piété! »

Ces dernières paroles ne semblent-elles pas une traduction, ou du moins une reminiscence de la prière du P. Eudes aux Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie: Tibi cor nostrum offerimus, donamus, consecramus, accipe et posside illud totum, et purifica, et sanctifica ut in ipso vivas et regnes? L'image trouvée chez la reine (20 avril 1793) avec cet acte de

consécration représente à la fois et le Coeur de Jésus et le Coeur de Marie. Mme Élisabeth, l'angélique sœur de Louis XVI, avait, de son côté, fait, avant son incarcération, un voeu au Sacré-Coeur de Marie pour la conservation de la foi en France, et sa correspondance nous atteste qu'elle ne séparait pas de son amour les Coeurs de Jésus et de Marie.

Il nous faut conclure la partie historique de notre travail ; et nous ne pouvons mieux terminer le récit de l'apostolat du V. P. Eudes que par ces lignes empruntées à l'éloge, en style lapidaire et en forme d'épithaphe, que la conférence ecclésiastique de Cambremer (diocèse de Lisieux) composa en son honneur quelque temps après sa mort.

Tanto erga sacratissimum Cor Jesu et Mariæ
Rapiebatur affectu,
Ut nihil ipsi»magis cordi esset Imo
Ipsius cordis cor, vitæ vita, animæ anima
Cor utrumque videbatur
Divini amoris flamma fuit in terris,

Jam in cœlis
Ut speramus, lucidissimum sidus

« Telle était l'ardeur de sa dévotion envers le Saint Coeur de Jésus et de Marie, qu'il ne semblait rien avoir plus à cœur. Bien plus, ces deux Coeurs qui n'en font qu'un paraissaient être le Cœur de son cœur, la vie de sa vie, l'âme de son âme

Sur la terre, le P. Eudes fut comme une flamme du divin amour: déjà au ciel, nous l'espérons, il brille comme les astres au firmament. »

TABLE DE L'APPENDICE.(du T.4) -105-

	Pages.
NOTE I.- Propre de la Congrégation de Jésus et Marie .	3
NOTE II.- Impression des Constitutions de Notre-Dame-de-Charité.	26
NOTE 111.- Lettre de M. de Maupas à Clément X	28
NOTE IV.- Récit du voyage du P. de Bonnefond à Lorette, etc . . .	30
NOTE V.- Brefs de Clément X relatifs aux Confréries des SS. Cœurs.	34
NOTE VI.- Supplique de M. Boniface	40
NOTE VII. Extrait du P. Batterel sur le voyage du P. de Bonnefond.	40
Lettres des PP. de l'Oratoire contre le P. Eudes. . . .	45
NOTE VIII Réponse de M. de Launay-Hue à la lettre de M. Dufour .	53
NOTE IX. Voyage et entrée des Soeurs de Notre-Dame-de-Charité à Hennebont	67
NOTE X.- Langue, syntaxe, style et composition du P. Eudes . . .	69
NOTE XI.- Testament de M. de Melleville	72
NOTE XII. - Le Chapitre et le Séminaire d'Évreux	73
NOTE XIII. - Union du Prieuré du désert au Séminaire d'Évreux . . .	74
NOTE XIV. - Épitaphe du P. Eudes par la Conférence de Cambremer.	75
NOTE XV. - Décret de la Sacrée Congrégation des Rites sur les miracles du P. Eudes .	78
NOTE XVI. - Influence du P. Eudes sur la dévotion aux SS. Cœurs et vœu de Louis XVI	84

TABLE GÉNÉRALE DES ERRATA.

Tome 1

Au lieu de

Page xviii, ligne 27, P. Fontaines,

xxvi, note 2, Origines de la ville

7, ligne 6, en 1662,

75, note 4, P. Le Beurrier,

166, ligne 24, de Vaugueux,

200, ligne 17, celle-ci,

249, ligne 17, 1632,

293, ligne 3, la somme de trois mille,

378, ligne 11 , communautés fermées,

406, ligne 27, Al. Lambert de la Motte,

438, ligne 11, parmi les Turs,

469, ligne 11, serviteurs,

474, note 1, méditations,

481, ligne 6, Navarre,

554, ligne 5, Briddy,

Lisez:

P. de Fontaines.

Origines de Caen. de France, ê

en 1622,

P. Le Beurrier.

du Vanguieux.

celle-là.

1639.

la somme de deux, puis de trois mille.

communautés formées.

M. de La Motte-Lambert.

parmi les Turcs.

serviteurs de Dieu.

méditations.

Navarre.

Briday.

Tome 2

Au lieu de

Page 15, ligne 5, Place Royale,

» 17, note 5, On l'appela,

» 201 note 1, Nous le verrons mieux encore,

» 28, note 5, Note 111,

147, ligne 13, l'agrandir,

Page 189, ligne 13, parfois même;

» 193, note 1, entra que laïc,

* 245, note 2, vivante image,

* 279, ligne 15. qu'à,

* 287, ligne 31, 'écoutez point,

* 297, ligne 6, récemment an-

Lisez

Place de la République.

On appela cette maison.

Nous le verrons encore.

Note IV.

le grandir.

parfois même,

entra que laïc, et en 1644.

petite idée, faible image.

qu'à.

l'écoutez point.

annoncé depuis quelque temps

noncé,
» 315, ligne 9, et de remporter,
» 333, ligne 12, La Fère,
» 373, ligne 14, beaucoup nous
réjouir.
» 399, ligne 8, de Foy,
» 423, ligne, 30, retour de Caen,
» 448, lig. 10, de Statu animarum,
» 518, ligne 17, en prenant,
* 526, ligne 10, la regarder,
* 527, ligne 18, commença par
un don.
549, ligne 9, 1663,

déjà.
et d'emporter.
Fère-en-Tardenois.
beaucoup réjouir.

Foy.
retour à Caen.
De statu animarum.
Et il prit.
le regarder.
cimenta par un don.

1668.

Fausse référence.

158, reporter 1 de]'Abrégé, ligne 23, sur canonique, ligne 18.

Page 5, ligne 36, Porte de Bou-
cherie,
11, ligne 28, lés,
11, ligne 37, quadragesimo
tertia.
13, ligne 26, fructum referat,
D 17, ligne 11, accomodatins,
18, ligne 19, sacerdotto,
30, ligne 1, es,
31 ligne 17, ils,
37, ligne 33, au point de l'in-
struction,
41, ligne 6, supérieur,

Porte de la Boucherie.

liés.
quadragesimo tertio.

fructus referat.
accomodatius.
sacerdotio.
les.
il,
au point de vue de l'instruction.

supérieur.

Tome 3

Page 24, ligne 25, il appartenait à,
» 40, ligne 29, la dignité et la,
» 69, ligne 8, Bonnefonds,
» 77, ligne 5, d'une acquisition,
» 107, ligne 11, Le Liaupaul,
» 415, ligne 1, L'année 1655,
» 115, ligne 7, Depuis 1633,
» 145, ligne 10, encore en 1649,
» 116, ligne 5, En 1649,
» 124, ligne 26, de Laval-Mont-
moreney,
163, ligne 4, délogement,
178, note 1, Seine-et-Oise,
207, sommaire, . Société de
Bons-Enfants,

il appartenait de même à.
la dignité de la.
Bonnefond.
de l'acquisition.
Le Lieupaul.
L'année 1656.
Depuis 1634.
encore en 1651.
En 1651.
de Montmorency-Laval.

de logement.
Oise.
Société des Bons-Amis.

226, ligne 31, 1681,
243, ligne 28, 1652,
249, lig. 6, leur colère dépassa,
274, ligne 20, beaucoup de
vertus,
283, ligne 5, dé,
313, ligne 6, L'Église, de Rouen,
358, note 4, En 1730,
398, ligne 30, qui l'a conservé,
406, ligne 4, nécessaires,
424, ligne 15, élevés,
462, note 1, qu'en 1320,
501, ligne 4, se fût fait,

1651.
1653.
leur colère déposa.
beaucoup de vertu.
de.
L'Église de Rouen.
En 1780.
qui l'a conservée.
jugés nécessaires.
élevé.
qu'en 1820.
se fût faite.

Fausse référence.

212, reporter 2 de Nontmartre; ligne 28, sur Refuge, ligne 3.

Page 6, ligne 4, anatomie,
7, ligne 13, Rome,
14, ligne 27, ça été,
Page 17, ligne 16, La cinquième,
26, ligne 33, exercitum,
27, ligne 12, Sede Bajocensis,
27, ligne 23, ordiiariâ,
28, lig. 3, dicecesi Bajocensis,
28, lig. 32, aut alias ab eadem,
29, ligne 30, reservanus,
30, ligne 3, Pinel,
31, ligne 33, il était sais,
51, ligne 20, tertiam hebdomadam,
5 2, ligne 2, seculares,
61, ligne 18, quia sedis vacat,
63, ligne 12, ça été,
65, ligne 2, Contantiensis,
68, ligne 15, misericordiâ,
69, ligne 3, sententiâ,
75, ligne 19, concilio,
77, ligne 9, Le Cormier,
78, lignes 1 et 19, Le Cormier,
79, ligne 1, et prudenter, uti
norunt, tribus illis,

astronomie.
Rouen.
ç'a été.
La sixième.
exercituum.
Sede Bajocensi.
ordinariâ.
dioecesi Bajocensi.
aut aliàs ab eadem.
réservamus.
Finel.
il était saisi.
tertiam. hebdomadam.

seculares.
quia sedes vacat.
ç'a été.
Constantiensis.
misericordia.
sententia.
consilio.
Le Cornier.
Le Cornier.
et prudenter uti norunt tribus
illis.

Tome 4

Page 13, ligne 31, plus que l'estime,

plus que de l'estime.

411, ligne 14, Prières,

prônes.

35, ligne 24, Annales T. 11,
39, ligne 8, maison de Lisieux,
84, ligne 3, elle était à lui,
88, ligne 6, ces deuils,
110, ligne 25, en Normandie,
152, ligne 10, Mme d'Argouge,
» 172, ligne 13, apprend, -après
elle,
» 172, ligne 20, ivresses de l'a-
mour?
Page 206, ligne 3, chapitre dix-neu-
vième,
» 207, ligne 12, chapitre dix-hui-
tième,
» 215, ligne 1, donné permission,
» 217, ligne 22, chapitre dix-neu-
vième,
» 218, lig. 18, Ferrier à la réussite,
» 238, ligne 14, François Roux et,
» 242, ligne 20, 1688,
» 285, ligne 22, Carpegue,
» 350, ligne 18, M. Guilbert,
» 358, ligne 10, d'autres victimes,
» 358, lig. 12, de nouveaux deuils,
» 361, ligne 28, Notre-Dame-du
Refuge,
» 516, ligne 27, en chœur,
* 535, ligne 18, recourent alors
à lui,
* 551, ligne 26, En 1705.
* 566, lig. 11 et 12, avons estimé,
» 569, ligne 10, de ce dernier,
» 576, ligne 20, en compte,
* 576, ligne 22, jusqu'à ses der-
nières,

Annales T. 1.
maison d'Evreux.
elle était toute à lui.
ce deuil.
en Normandie.
Mme d'Argouges.
affirme, après elle.
ivresses de l'amour.
chapitre dix-huitième.
chapitre dix-neuvième.
donné la permission.
chapitre dix-huitième.
Ferrier, confesseur du roi, etc.
François Rouxel.
1688.
Carpegna.
M. Guilbert.
d'autre victime.
de nouveau deuil.
Notre-Dame du Refuge.
au chœur.
recourent à lui.
En 1705,
devons estimer.
de ce dernier monastère.
en comptent.
jusqu'à ces dernières.

Fausse référence.

101, reporter 2 de Mortemer, ligne 5, sur Soulevre, ligne 6.

